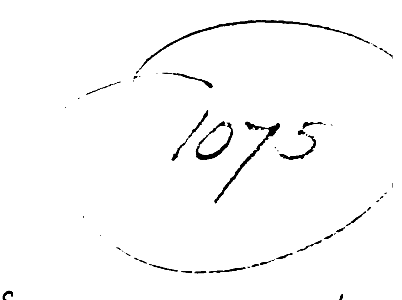



1075



MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES ET ARTS D'ANGERS.

MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES ET ARTS D'ANGERS.

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

d'Agriculture, Sciences et Arts

D'ANGERS.

Tome 3.e



ANGERS,

DE L'IMPRIMERIE DE L. PAVIE.

1835.

ont convaincu que l'ensemble de ce travail, quoique bien placé dans une Statistique, ne serait pas, néanmoins, d'une utilité aussi grande que s'il était présenté dans une simple brochure qui, par son format peu volumineux, pourrait plus facilement être répandue. C'est donc d'après cette manière de voir, ainsi que pour répondre à la demande des Horticulteurs de notre pays, que nous nous sommes décidé à publier séparément, et sans que cet ouvrage fasse partie de la Statistique dont il est question, cette section assez remarquable d'ailleurs, de l'Horticulture du Département de Maine et Loire.

Ainsi, l'on ne devra pas s'attendre à trouver dans cet ouvrage un travail spécial sur l'ensemble de l'Horticulture du Département de Maine et Loire, mais bien une description fidèle de chacune des plantes horticulturales *provenues de semis*, à laquelle seront jointes des notes plus ou moins détaillées sur l'importance des variétés obtenues.

Comme, dans ce travail, il serait impossible d'admettre une classification; pour y suppléer, nous réunirons dans un article consacré à chacun des Horticulteurs, toutes les variétés remarquables qu'ils auront obtenues de leurs semis,

en admettant avec confiance celles qu'ils nous ont présentées: nous en rapportant parfaitement à leur déclaration à cet égard.

Nous n'entreprendrons pas non plus de rechercher ici l'origine de l'Horticulture de notre pays. Les causes qui ont fait naître l'espèce de célébrité dont elle jouit à juste titre, favorisées, sans doute, par la position géographique, la nature du sol, sont dues encore au savoir faire comme à l'activité sans cesse renaissante de ses nombreux zélateurs.

Cette réputation, justement méritée, qui ne peut que s'accroître encore par l'intérêt que prend la Société d'Agriculture, Sciences et arts d'Angers à tout ce qui se rattache à l'Horticulture, ne pourra néanmoins atteindre promptement ce but, qu'en publiant périodiquement ses résultats : la presse est donc l'intermédiaire nécessaire entre l'amateur et le jardinier, et comme l'indispensable auxiliaire propre à faire écouler la surabondance des produits, si elle ne servait en même temps à stimuler un zèle tout-à-fait louable.

C'est pour atteindre ce but, tout dans l'intérêt de l'Horticulture, que nous publions au-

jourd'hui cet opuscule, qui ne doit néanmoins être regardé que comme un essai que nous offrons à nos concitoyens; et dont l'accueil nous indiquera si nous devons espérer de pouvoir donner suite à ce travail dans les années subséquentes.



DESCRIPTION

DES FLEURS ET DES FRUITS

NÉS

Dans le Département de Maine et Loire;

PAR M. MILLET,

Membre de plusieurs Sociétés savantes.

CULTURE DE M. BIZARD, CONSEILLER A LA COUR ROYALE D'ANGERS.

La Belle de Mille-Pieds (*Cent-Feuilles*). Fleur grande (3 po. 6 lig. de diam.), modelée à-peu-près sur la Rose cent-feuilles dont elle est issue, mais plus aplatie et d'un rouge plus vif; feuilles composées de 3 à 5 folioles comme elliptiques.

Cette superbe Rose a tout le facies de la Rose cent-feuilles.

La Gloire de la France (*Hybride de Cent-Feuilles et de Provins*). Buisson très vigoureux; à rameaux

couverts, ainsi que le pédoncule, l'ovaire et les sépales, d'aiguillons très fins.

Feuilles composées de 5 folioles ovales-aiguës, très grandes. Bouton gros, ovoïde, rouge entre les sépales, qui sont pennées et dépassant le bouton. Fleur très grande (4 po. de diam., rarement davantage), aplatie en dessus ou légèrement concave; à pétales extérieurs très larges, d'un *rouge lilacé,* bien imbriqués, enveloppant ceux du centre qui sont d'un *rouge carminé,* plissés et contournés.

Nous ne pouvons mieux rendre l'idée qu'on doit avoir de cette belle Rose, qui a fleuri en 1828, pour la première fois, qu'en disant : on voit le grandiose du genre rosier dans cette belle variété.

L'Amygdaline (*Hybride de Thé*). Fleur de 2 po. 6 à 8 lig. de diam., aplatie en dessus, d'un beau rose vif; à pétales cordiformes, peu nombreux, bien imbriqués. Ovaire globuleux, lisse. Pédoncule glanduleux. Feuilles composées de 5 à 7 folioles ovales-aiguës. Odeur d'*amande amère*. Première flor. 1829.

Le Thé Victorine. Buisson vigoureux; à rameaux verdâtres, presqu'inermes. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales-alongées, un peu aiguës. Pédoncule long, lisse ainsi que l'ovaire, qui est un peu ovoïde. Sépales lisses, dépassant à peine le bouton, qui est sphérique, rouge entre les sépales. 1 à 3 fleurs droites, de 28 à 30 lig. de diam. Pétales d'un beau rose, concaves, étagés et régulièrement imbriqués, avec le bord supérieur retourné et presque blanc. Quelques étamines au centre de

la fleur, mais qui ne paraissent qu'en écartant les pétales du centre, qui sont plus grands que les autres et échelonnés en diminuant de grandeur du centre à la circonférence. Cette manière d'être, chose assez remarquable d'ailleurs, en donnant beaucoup d'élégance à cette fleur, qui est en outre parfaitement remontante, ne peut manquer de fixer l'attention du véritable amateur, qui conviendra bientôt qu'il est rare de rencontrer tant de perfection dans une seule variété. Première flor. 1830.

Le Thé Léonie-Charmante. Bouton ovoïde, rose entre les sépales. 1 à 5 fleurs de 2 po. 6 à 9 lig. de diam., affectant quelquefois la forme triangulaire, mais ordinairement faites en coupe, très pleines, d'un blanc pur, avec une légère teinte de jaune mélangé de rose tendre au centre. Pétales cordiformes, les intérieurs pliés en gouttière et comme chiffonnés. Aspect de la *Boule-de-Neige*, ou approchant de cette Rose. Buisson peu vigoureux, mais se couvrant de fleurs des plus gracieuses et parfaitement remontantes. Première flor. 1830.

Le Thé Zétrulé (*Thé Sarmenteux*). Arbrisseau vigoureux, à bois rougeâtre, en partie sarmenteux et croissant en zigzag. Feuilles composées de 5 à 7 folioles petites et ovales, mais dont le nombre 7 se trouve plus particulièrement sur les pousses sarmenteuses. Bouton ovoïde, rouge entre les sépales. 3 à 5 fleurs de 2 po. 6 à 7 lig. de diam.; d'un rose carné, plus vif au centre. Pétales extérieurs rougeâtres en dehors. Pédoncule, ovaire et sépales lisses. Ovaire globuleux. Première flor. 1830.

Cette variété doit rentrer dans la division des *Thés Sarmenteux*, indiquée à l'article de la Rose Maréchal.

Le Thé Walter Scott. Buisson vigoureux, armé d'aiguillons très forts. Feuilles semblables à celles de la Rose Thé ordinaire. Ovaire et sépales lisses. Bouton très gros, ovoïde, rouge entre les sépales. 1 à 3 fleurs très grandes (3 po. 2 à 3 lig. de diam.), d'un *rouge vif*, très brillant, nuancées çà et là, ainsi qu'à la base des pétales, de rouge plus foncé; quelques pétales intérieurs panachés de blanc. Pédoncule hispidule, fort et raide, maintenant la fleur dans une position presque horizontale.

Fleur magnifique, parfaitement remontante, remarquable surtout par la vivacité de ses couleurs et la manière heureuse dont elle est placée sur les rameaux : elle ne peut manquer de faire époque dans les fastes du jardinage. Première flor. 1833.

Lasthénie (*Eglantier de Bourbon*). Buisson vigoureux. Feuilles semblables à celles du type dont elle est sortie. Fleur prise aussi sur le même modèle, mais plus grande (3 po. de diam.), plus pleine et d'un rose plus vif. Pédoncule couvert de poils glanduleux. Ovaire piriforme, presque lisse.

Très belle variété, parfaitement remontante. Première flor. 1832.

Le Bouquet de Flore (*Eglantier de Bourbon*). Buisson vigoureux, à rameaux érigés, munis d'aiguillons forts et rougeâtres. Folioles grandes, cordiformes. Bouton presque globuleux, rouge entre

les sépales. Fleur de 2 po. 6 à 7 lig. de diam., bien faite, très pleine, d'un beau rouge de carmin. Pétales du pourtour bien imbriqués, retournés dans la partie supérieure de leur limbe, qui est de couleur plus pâle; pétales intérieurs très rapprochés, plissés et réunis en plusieurs groupes. Pédoncule hispide à sa base seulement, fort, soutenant bien la fleur dans une position presque horizontale. Ovaire piriforme, lisse. Sépales hispidules.

Cette nouvelle variété, d'une odeur agréable, a fleuri en 1833 pour la première fois. Elle est un gain précieux pour un amateur aussi difficile que M. Bizard, qui ne conserve de ses semis que les roses vraiment remarquables.

La Rose Cupidon (*Eglantier de Bourbon*). Buisson à aiguillons petits. Feuilles composées de 3 à 5 folioles cordiformes. Ovaire piriforme, lisse. Sépales raboteuses, frangées sur les bords, plus longues que le bouton, qui est presque sphérique. Fleur petite (15 à 16 lig. de diam.), faite en coupe élégante, très pleine, d'un beau rose, mais qui est pâle au centre. Pétales bien imbriqués et nullement contrariés.

Cette charmante Rose, parfaitement remontante, qui a fleuri en 1832 pour la première fois, est d'une facture parfaite.

La tendre Euphémie (*Eglantier de Bourbon*). Buisson vigoureux. 3 à 5 folioles ovales-pointues. Pédoncule hispidule. Ovaire ob-ovale. Bouton comme globuleux, rouge entre les sépales qui sont pennées. Fleur droite, de moyenne grandeur (2 po. 6 lig.

de diam.), pleine, un peu aplatie en dessus, bien faite, d'un *carné tendre;* à pétales concaves, échancrés en cœur, élégamment retournés en leur bord supérieur et enveloppant bien les pétales intérieurs; ceux du centre comme chiffonnés.

Très jolie et très élégante fleur, parfaitement remontante. Première flor. 1833.

Le Dieu des Cœurs (*Hybride d'Eglantier de Bourbon*). Buisson vigoureux. Aiguillons rares. Feuilles grandes, composées de 3 à 5 folioles, ovales-lancéolées, bien étalées. Pédoncule très long, hispidule. Ovaire ob-conique, lisse. Sépales courtes. Bouton ovoïde, rouge entre les sépales. 1 à 4 fleurs de 2 po. de diam., très pleines, d'un rose tendre un peu lilacé. Pétales bien imbriqués, concaves, retournés au sommet; ceux du centre pliés en gouttière.

Fort jolie variété. Première flor. 1833.

La Coupe d'Hébé (*Eglantier de Bourbon*). Buisson vigoureux. 3 à 5 folioles cordiformes. Pédoncule court, glanduleux, ainsi que les sépales qui sont feuillées à leur extrémité. Ovaire lisse, piriforme. Bouton ovoïde; rougeâtre entre les sépales. 1 à 4 fleurs de 2 po. 6 lig. de diam., droites, pleines, d'un rose tendre, plus pâle au pourtour. Pétales larges, bien imbriqués, les extérieurs agréablement retournés, ceux du centre pliés en gouttière.

Très jolie fleur, parfaitement remontante, ayant un peu l'aspect d'une Rose Thé. Première flor. 1833.

Le Bengale Ajax. Buisson vigoureux. Aiguillons

moyens, rougeâtres. 3 à 5 folioles larges, cordiformes et comme acuminées. Pédoncule hispidule. Ovaire ob-conique. Sépales alongées, feuillées. Fleur solitaire, assez grande (2 po. 4 à 6 lig. de diam.), presque droite, épaisse, très pleine, aplatie ou arrondie en dessus, d'un rouge vif éclatant à plusieurs nuances, et comme velouté. Pétales ondulés, quelques-uns marqués d'une ligne médiane blanche, les intérieurs pliés en gouttière.

Fleur parfaitement remontante, ayant beaucoup de rapport avec le *Bengale Hermite*, dont elle est provenue, mais fleurissant bien. Elle a aussi quelque ressemblance avec le *Bengale Hermite d'Angers*; mais ce dernier est d'un rouge plus uniforme. Première flor. 1830.

Le BENGALE CONQUÊTE-HEUREUSE. Fleur remontante, grande (3 po. de diam.), bien arrondie, très pleine, d'un beau rouge, qui pâlit au centre (1). Pétales bien placés, acuminés, et comme chiffonnés vers le centre de la fleur. Pédoncule hispidule. Ovaire ovoïde, lisse. Sépales presque lisses. Aiguillons rares. Odeur du Bengale ordinaire. Première flor. 1832.

Le nom de *Conquête-Heureuse*, pris dans toute son acception, doit dispenser d'aucun éloge à l'égard de cette jolie fleur; il indique assez que l'amateur qui l'a obtenue est plus que satisfait d'un pareil gain.

---

(1) La couleur rouge de cette fleur a quelque analogie avec celle de la *Rose sanguine*, se veloutant comme elle en vieillissant.

Le Bengale Tamerlan. Buisson vigoureux. Bois, aiguillons et feuilles du *Bengale ordinaire*. Pédoncule hispide. Ovaire *globuleux*, lisse. Sépales presque lisses, légèrement feuillées et dépassant un peu le bouton, qui est comme globuleux, rouge-foncé entre les sépales. Fleur grande (3 po. 3 à 4 lig. de diam.), très pleine, d'un beau *rouge-vif*, qui passe en vieillissant, au *rouge-lilacé*, dans ses pétales extérieurs; ayant un peu l'aspect de la *Rose Cent-Feuilles*, par la disposition de ses pétales.

Cette nouvelle variété, parfaitement bien faite et remontante, est du petit nombre de fleurs qui dédommagent l'amateur des soins qu'il se donne pour obtenir quelque chose de parfait. Cette belle Rose doit nécessairement se placer à côté du *Bengale Superbe*, avec lequel elle peut entrer en parallèle, sans rien perdre à la comparaison. Première flor. 1833.

Le Bengale Lavinie. Buisson assez fort. 3 à 5 folioles ovales-lancéolées. Pédoncule hispidule, ainsi que l'ovaire qui est oblong. Fleur de 2 po. 5 à 6 lig. de diam., droite, *anémonée*, assez pleine. Pétales fortement échancrés; les extérieurs d'un rouge qui est plus vif vers leur partie moyenne; les intérieurs sont cucullés, roses et veinés de rouge.

Superbe Rose, parfaitement remontante. Première flor. 1833.

Le Bengale Tullie. Buisson assez vigoureux. 3 à 5 folioles lancéolées, finement dentées et ordinairement pliées en gouttière. Pédoncule hispidule. Ovaire oblong, lisse. Sépales courtes. Bouton ovoïde,

rouge-foncé entre les sépales. Fleur de 2 po. 3 à 6 lig. de diam., droite, *anémonée*. Pétales larges, échancrés au sommet, d'un rose très vif, mais dont un grand nombre est marqué d'une ligne médiane blanche; ceux du centre sont cucullés.

Très jolie fleur remontante. Première flor. 1833.

Le Bengale Marius. Buisson vigoureux. 3 à 5 folioles ovales-acuminées. Pédoncule hispidule. Ovaire oblong. Fleur de 2 po. 6 lig de diam., pleine, d'un rouge tirant sur l'*amaranthe*. Pétales larges, échancrés au sommet, se retournant sur les bords en veillissant.

Très jolie Rose remontante. Première flor. 1833.

Le Bengale Episcopal. Buisson assez vigoureux. Feuilles composées de 3 à 5 folioles, moyennes, ovales-pointues, d'un vert foncé, bordées de vert pourpré. Ovaire ovoïde, lisse. Sépales longues. Pédoncule très long, vertical, hispide, violacé. 1 à 4 fleurs de 22 à 24 lig. de diam., un peu en coupe, semi-pleines, placées presque horizontalement. Pétales larges, légèrement ondulés au sommet, d'un beau *violet, comme velouté* en dedans, avec leur base rouge comme est l'extérieur; l'onglet est blanc. Première flor. 1833.

Très jolie variété remontante, remarquable par la teinte violette de sa fleur : couleur assez rare dans les roses remontantes.

La Rose Decandolle (*Hybride de Bengale*). Buisson vigoureux, à rameaux verdâtres. Aiguillons courts, un peu arqués, rougeâtres. Feuilles composées de 5 à 7 folioles ovales-pointues, d'un vert

pourpré en naissant. Pédoncule, ovaire et sépales hispides. 1 à 3 fl. de 2 po. 8 à 10 lig. de diam., très pleines, semi-globuleuses et d'un rouge éclatant. Les pétales extérieurs sont larges, échancrés au sommet, parfaitement imbriqués et légèrement retournés; ils enveloppent les pétales intérieurs, qui sont comme chiffonnés. Première flor. 1832.

Rose magnifique, dont l'odeur, à s'y méprendre, est celle d'un *Alba*.

Il est encore plusieurs variétés de roses, anciennes il est vrai, qui ne font plus partie de la collection de M. Bizard, ayant été perdues par suite de son déménagement, et que par ce motif nous n'avons pu décrire; nous nous bornerons donc à en donner une simple nomenclature:

Belle Léonie (*Cent-Feuilles*, 1823).
Sang de Vénus (*Portland*. 1823).
Charles-Anaïs (*Cent-Feuilles*. 1824).
Belle Idamé (*Rosier de Francfort*. 1824).
Volupté (*Provins : Agathe*. 1824).
Gentil Bernard (*Damas*. 1825).
Couronne de Vibert (*Bengale*. fleur rose. 1825).
Etc., etc., etc.

Nous décrirons dans le Numéro suivant les nouvelles variétés de Roses remarquables provenues des nombreux semis de M. Bizard : semis qui déjà présagent un avenir des plus heureux, si nous en jugeons, toutefois, par les fleurs qu'ils ont montrées dans leurs première et deuxième années, mais que le temps seul peut perfectionner. Nous retarderons donc jusqu'au moment nécessaire l'époque

à laquelle nous en pourrons faire la description. C'est aussi à cette époque que la belle collection de Roses de M. Bizard, où l'ordre et l'arrangement règnent d'une manière admirable, en recevant, par ces nouveaux semis, un renfort aussi considérable, pourra, si elle ne l'est déjà, être comptée au nombre des cultures de ce genre les plus remarquables.

Nous ne terminerons pas cet article sans faire observer que c'est, en quelque sorte, à M. Bizard que l'on doit d'avoir donné à Angers le goût de la culture des rosiers en grand, en créant le premier, dans notre ville, une collection de ce genre.

CULTURE DE M. LE GÉNÉRAL DELAAGE.

Le Thé Léonie. Buisson vigoureux. Aiguillons forts. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales-pointues. Pédoncule hispidule. Ovaire petit, piriforme, lisse. Bouton ovoïde, rouge entre les sépales, qui sont feuillées. 1 à 5 fleurs de 2 po. 2 à 3 lig. de diam., *anémonées*, d'un beau rose vif uniforme; mais les pétales extérieurs sont rouges et fortement échancrés. Odeur de la Rose Thé, très prononcée. Première flor. 1824.

Cette jolie rose remontante, comme toutes celles

qui s'épanouissent peu, rapproche ses pétales et se ferme aux approches de la nuit.

Le Thé Ondulé. Buisson arrondi. Feuilles composées de 3 à 5 folioles oblongues et comme lancéolées. Ovaire ovoïde, lisse. Pédoncule presque lisse. 1 à 3 fleurs, rarement davantage, mais souvent solitaires, de 2 po. 8 à 10 lig. de diam., bien faites, très pleines, tombantes. Pétales *ondulés* et *mucronés*, d'un rose tendre, et marqués, pour la plupart, de taches d'un rouge vif à leur sommet. Première flor. 1830.

Jolie fleur remontante, remarquable par l'odeur de tilleul qu'elle répand.

Le Thé Rose-Panaché. Fleur de 2 po. de diam., bien faite, rose, panachée de blanc et comme ombrée de rouge à la base des pétales. Pédoncule hispidule.

Le Gros-Major (*Thé*). Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales-acuminées. Ovaire, sépales et pédoncule lisses. Bouton ovoïde, rouge entre les sépales. 1 à 5 fleurs de 2 po. 8 lig. de diam., pleines, d'un rose qui passe au lilas en vieillissant.

Très belle variété remontante, qui a fleuri en 1832 pour la première fois.

Le Thé Triple-Double. Buisson touffu. Aiguillons rares. Feuille composée de 3 folioles, rarement de 5. Fleur solitaire de 2 po. 6 lig. de diam., épaisse, très pleine, un peu concave en dessus, d'un beau rose, et à cœur aurore. Pédoncule fort, mais soutenant mal la fleur à cause de son grand poids. Première flor. 1831.

Cette nouvelle variété, qui est remontante et dont la fleur est très épaisse, se conserve fort long-temps sans se déformer.

Le Thé Anémone rose. Buisson vigoureux. Aiguillons forts. 3 à 5 folioles ovales ou lancéolées, un peu ondulées. Ovaire ob-conique, lisse. Sépales aiguës. Bouton ovoïde, d'un rouge foncé entre les sépales. Fleur de 2 po. 6 lig. de diam., *anémonée*, très pleine, d'un beau rose, mais les pétales les plus extérieurs marqués de rouge foncé. Pétales larges, cordiformes, les intérieurs cucullés, ceux du centre en forme de gondole et chiffonnés.

Très belle fleur remontante. Première flor. 1833.

Le Thé Phlégon. Buisson vigoureux. Bouton gros, ovoïde, rouge entre les sépales. Fleur grande (3 po. 6 lig. de diam.), très ouverte, d'un rouge vif: cette couleur moins foncée vers le centre de la fleur. Pétales intérieurs légèrement veinés de rouge et ordinairement marqués d'une ligne médiane blanche. Beaucoup d'étamines au centre de la fleur. 1 à 2 fleurs supportées par des pédoncules lisses, épais et raides, qui les maintiennent dans une position verticale. Ovaire piriforme. Feuilles et bois du *Strombio rose*, dont cette superbe variété est provenue.

Elle est parfaitement remontante. Première flor. 1833.

Charlotte de la Boivinière (*Thé*). Buisson vigoureux. Aiguillons forts, rouges. 3 à 5 fol. ovales-lancéolées, finement dentées, d'un vert foncé, mais d'un vert tendre et pourpré sur les jeunes pousses. Sépales ovales-pointues. Pédoncule hispidule, vert,

presque vertical. 3 à 4 fleurs, presque droites, de 30 à 32 lig. de diam., pas très pleines, non étalées. Pétales larges, cordiformes, cucullés, d'un beau rouge de carmin vif. Première flor. 1832.

Superbe variété, parfaitement remontante, d'une odeur de thé des plus agréables.

Le Thé Dahlia. Feuilles composées de 3 à 5 folioles. Bois du thé jaune. Aiguillons rares. Pédoncule fort, couvert de poils glanduleux. Ovaire globuleux, lisse. Sépales lisses. Fleur très large (3 po. 8 à 9 lignes de diam.), très pleine, droite, plane en dessus, nuancée de rouge et de blanc et à cœur vert. Pétales ovales, pliés en gouttière comme ceux d'un Dahlia. Provenue d'un semis du *Thé jaune*.

Si cette Rose, qui a fleuri en 1834 pour la première fois, se conserve dans la dimension, la forme et les couleurs dans lesquelles elle s'est montrée, elle devra nécessairement faire époque dans les fastes du jardinage.

Les Délices de Saint-Barthélemy (*Strombio*). Buisson vigoureux. Bois et feuilles semblables à ceux du *Strombio rose*. Pédoncules, sépales et ovaire nus, Fruit piriforme. Bouton ovoïde, rouge entre les sépales qui dépassent à peine le bouton. 1 à 3 fleurs grandes (30 à 34 lig. de diam.), de la forme du Strombio rose. Pétales larges, bien enroulés, les extérieurs d'un *blanc rosé*, ceux du centre d'un *rose teint de lilas*, avec une *nervure* médiane blanche en dehors des pétales. Beaucoup d'étamines. Peu odorante. Première flor. 1833.

Charmante fleur, parfaitement remontante, qui

peut supporter le parallèle avec le Strombio rose, dont elle est provenue, et mériter les éloges qu'on ne doit accorder qu'à la perfection.

La Moskowa (*Provins*). Buisson bien fourni. Bois et feuilles des Provins. Bouton ovoïde. Sépales courtes, pennées, hispides, de même que l'ovaire et le pédoncule. Fleur de 3 po. de diam., bien faite, concave en dessus, d'un *beau pourpre velouté noir*, qui passe au *violet* en vieillissant. Pétales larges, échancrés, épais et comme charnus, bien imbriqués et légèrement renversés comme ceux de certains camellias. Quelques étamines au centre. Première flor. 1824.

Superbe fleur, richement étoffée, dont les étamines, qui sont d'un beau jaune, contrastent de la manière la plus heureuse avec le riche velours des pétales.

La Noisette Austerlitz. Buisson très vigoureux, à rameaux sarmenteux qui s'élèvent à une grande hauteur. Feuilles composées de 5 à 7 folioles oblongues et à bords ondulés. Pédoncule et ovaire glanduleux. Bouton rose entre les sépales qui sont lancéolées et à peine laciniées. Panicule de 15 à 30 fleurs de moyenne grandeur (2 po. 5 à 6 lig. de diam.), penchées, d'un blanc carné, avec le centre d'un jaune aurore en éclosant; composées chacune de 5 à 6 rangs de pétales, comme cordiformes, dont la partie supérieure du limbe se retourne en vieillissant. Première flor. 1822.

Variété remarquable, formant, au moyen d'un fort tuteur, de belles pyramides, qui se couvrent de fleurs odorantes jusqu'aux gelées.

Madame des Brosses (*Hybride de Provins*). Buisson bien fourni, presque inerme. Feuilles composées de 5 à 7 folioles ovales-pointues. Pédoncule, ovaire et sépales lisses. Fleur de 3 po. de diam., très pleine, d'un rose-lilacé et de la forme d'une Rose Agathe.

Très belle variété, non remontante, qui a fleuri en 1817 pour la première fois.

La Perpétuelle de Saint-Barthélemy (*Portland*). Buisson arrondi, de moyenne vigueur, à rameaux d'un beau vert. Aiguillons fins, peu nombreux. Ovaire *piriforme, lisse.* Pédoncule court, hispidule. Sépales courtes. Feuilles composées de 5 folioles ovales, d'un vert jaunâtre. Bouton ovoïde, rose entre les sépales. 1 à 3 fleurs de 2 po. 9 à 10 lig. de diam., semi-pleines, d'un très beau rose. Pétales grands, bien placés, ceux du centre étroits et chiffonnés, entourant les étamines. Première flor. 1820.

Cette très belle Rose remontante, remarquable par sa fraîcheur, donne ses premières fleurs en juin.

La Perpétuelle à grandes feuilles (*Portland*). Buisson assez vigoureux, Feuilles grandes, composées de 5 folioles très amples, elliptiques, d'un vert sombre. Ovaire *ob-conique,* hispide, mais lisse à sa partie supérieure. Bouton ovoïde, rougeâtre entre les sépales, qui sont glanduleuses et feuillées. 4 à 5 fleurs de 3 po. 6 lig. de diam., concaves, droites, d'un beau rose tendre. Pétales larges, bien placés. Première flor. 1830.

Cette variété remontante et à odeur de Calander, est remarquable par la grandeur de ses fleurs ainsi que par celle de ses feuilles.

La Perpétuelle à gros boutons (*Portland*). Buisson très fourni et bien arrondi. Feuilles composées de 3 à 7 folioles ovales-aiguës, lisses, d'un vert jaunâtre. Ovaire ob-conique, hispide, ainsi que le pédoncule. Sépales hispides, pennées et foliacées. Bouton *très gros*, blanc entre les sépales. 1 à 6 fleurs de 18 à 20 lig. de diam., très pleines, *blanches à cœur rose*. Pétales très larges, bien imbriqués. Odeur du Calander. Première flor. 1830.

Cette fleur a quelques rapports de couleur avec le *Regina alba*, mais cette dernière Rose n'est pas remontante.

La Perpétuelle Astrée (*Portland*). Buisson assez fourni, à rameaux très épineux. Feuilles composées de 3 à 5 folioles moyennes, ressemblant à celles des Damas. Pédoncule hispide, ainsi que l'ovaire qui est ob-conique. Sépales très feuillées. 3 à 8 fleurs de 2 po. 6 à 8 lig. de diam., très pleines, aplaties en dessus, et d'un beau rose. Pétales extérieurs larges, concaves, enveloppant les pétales intérieurs, ceux du centre disposés en couronne. Odeur de la Rose calander. Première flor. 1833.

Jolie rose parfaitement remontante.

La Perpétuelle Rhodia (*Portland*). Feuilles et bois des Portlands. Ovaire ob-conique. 2 à 4 grandes fleurs de 3 po. 2 à 3 lig. de diam., pleines, d'un beau rose, qui est plus foncé au centre. Pétales grands, bien imbriqués et légèrement retournés en dehors.

Cette variété bien prononcée, des plus jolies et remontante, a fleuri en 1830 pour la première fois.

La Couronne de Béranger (*Portland*). Buisson vigoureux, à aiguillons petits, épars. Bois et feuilles de la *Rose du Roi*. Ovaire ob-conique, glanduleux. 3 à 5 fleurs de 2 po. 6 lig. de diam., très pleines, d'un *beau rouge* qui est *presque violacé* vers le centre; faites comme la Rose du Roi, dont cette variété est provenue, et de laquelle elle ne diffère bien que par sa fleur beaucoup plus pleine et par une légère nuance de couleur : elle est parfaitement remontante, et a fleuri en 1825 pour la première fois.

La Perpétuelle Amaranthine. (*Portland*). Buisson fonrni, à rameaux garnis d'aiguillons fins, presque droits. Feuilles composées de 3 à 5 folioles comme elliptiques, d'un beau vert. Ovaire ovoïde, glanduleux. Bouton ovoïde, rouge entre les sépales, qui sont pennées et feuillées. 1 à 3 fleurs de 2 po. 8 à 10 lignes de diam., très pleines, d'un *rouge vif*, qui passe au *rouge violacé*. Pétales extérieurs enveloppant les pétales intérieurs, ceux du centre disposés en couronne.

Cette superbe variété, très remarquable par la couleur vive de ses pétales, a fleuri en 1833 pour la première fois. Elle est provenue d'un semis de la *Rose du Roi*, et ne lui cède rien en beauté.

La Perpétuelle Agathe rouge (*Portland*). Buisson assez fourni. Feuilles composées de 3 à 5 folioles oblongues, d'un vert foncé. Ovaire petit, semi-globuleux. Bouton globuleux, rouge entre les

sépales, qui sont feuillées. Fleur de 26 à 28 lig. de diam., d'un *beau rouge qui passe au lilas*, très pleine, à pétales disposés comme ceux des *Roses Agathes*. Première flor. 1830.

Cette superbe variété, parfaitement remontante, est provenue d'un semis de la *Perpétuelle de Saint-Barthélemy*. Elle est destinée, ainsi qu'une autre de même forme, la *Perpétuelle Agathe Rose*, à remplacer les *Roses Agathes* par des formes à-peu-près semblables, et dont on ne veut plus, n'étant pas remontantes. Sous ce rapport, ces deux Roses nouvelles doivent être regardées comme un gain des plus précieux.

La Perpétuelle Agathe Rose (*Portland*). Buisson assez fourni. Aiguillons fins, rares, bruns. Feuilles composées de 7 folioles, moyennes, ovale-alongées, d'un vert pourpré en naissant et ensuite d'un vert foncé. Ovaire ob-conique. Bouton ovoïde, rouge entre les sépales. Fleur de 2 po. 8 à 10 lig. de diam., d'un *beau rose*, très pleine, à pétales disposés comme ceux des *Roses Agathes*. Première flor. 1832.

Très belle variété, remontante, provenue d'un semis de la *Perpétuelle de Saint-Barthélemy*. Voy. au reste l'article précédent.

La Perpétuelle Grande-Pivoine (*Portland*). Buisson très épineux. Feuilles composées de 5 folioles ovales-aiguës. Pédoncule hispide. Ovaire ob-conique, hispide, mais lisse à sa partie supérieure. Bouton rouge entre les sépales, qui sont velues et pennées. Fleur très grande (3 po. 5 à 6 lig. de

diam.), très pleine, plane au-dessus, d'un *beau rose nuancé de rouge*. Pétales extérieurs larges, retournés en leur limbe ; les intérieurs pliés en gouttière, ceux du centre roulés en couronne.

Superbe fleur remontante, qui a fleuri en 1833, pour la première fois, et dont la facture et la dimension sont à-peu-près celles de la *Rose Grande-Pivoine*, dont elle porte le nom.

La Princesse de Trébisonde (*Portland*). Buisson bien arrondi, vigoureux. Feuilles composées de 3 à 5 folioles elliptiques, d'un beau vert, ressemblant un peu à celles de la Rose Cent-Feuilles. Pédoncule court, glanduleux. Ovaire petit, ovoïde, glanduleux, étranglé près du bouton. Sépales glanduleuses, à lanières linéaires. Bouton ovoïde, rouge entre les sépales. 1 à 4 fleurs de 3 po. 2 à 4 lig. de diam., très pleines. Pétales extérieurs larges, d'un *beau rouge lilacé*, enveloppant les pétales intérieurs qui sont d'un *beau rouge carminé*. Première flor. 1832.

Superbe fleur, parfaitement remontante, qui rappelle un peu la *Rose Cent-Feuilles*, par la forme et l'arrangement de ses pétales, mais dont le coloris est plus foncé. C'est un gain précieux, qui ferait oublier, s'il était possible, la rose à laquelle nous venons de la comparer.

L'Albane (*Alba*). Buisson assez fort. 5 à 7 folioles ob-ovales, glauques. Bouton ovoïde, rose entre les sépales, qui sont pennées, glanduleuses et dépassant le bouton. Ovaire en massue, presque lisse. 3 à 5 fleurs de 2 po. 8 à 9 lig. de diam.,

pleines, *blanches à cœur rose*, de la forme ou approchant de celle de l'*Alba cœlestis*. Pétales échancrés, larges, diminuant de grandeur de la circonférence au centre. Première flor. 1833.

Fort jolie variété que l'on classerait avec les Perpétuelles, tant elle est remontante, si elle n'avait conservé le caractère des *Alba*.

La Rubiconde (*Semis d'Alba*). Buisson assez fourni. Aiguillons droits, d'un *vert jaunâtre*. Feuilles composées de 3 à 5 folioles comme elliptiques, d'un vert foncé. Ovaire et sépales glanduleux. Bouton ovoïde, rouge entre les sépales. 2 à 5 fleurs de 2 po. 3 lig. de diam., bien ouvertes, assez pleines, d'un *beau rouge vif de carmin*, qui passe au *violet* en vieillissant. Pétales cordiformes, bien imbriqués; ceux du centre chiffonnés, marqués d'une raie blanche et entourant les étamines. Première flor. 1832.

Très jolie fleur, remarquable par la vivacité de ses couleurs.

L'Atro-Rubens (*Bengale*). Buisson vigoureux. Feuilles composées de 3 à 5 folioles grandes, ovales, luisantes. Pédoncule hispidule. Ovaire petit, ovoïde, lisse ainsi que les sépales. Bouton ovoïde, d'un rouge noirâtre entre les sépales. 1 à 3 fleurs de 32 à 36 lig. de diam., pleines, du *rouge le plus vif*, qui passe au *rouge vif noirâtre, velouté* en vieillissant. Pétales grands, alongés et comme chiffonnés.

Cette variété, très remontante, est on ne peut plus remarquable par la vivacité de couleur que

prend sa fleur, qui ressemble, en éclosant, à celle du *Bengale Fleur de Grenade*, mais elle est beaucoup plus grande, et s'en distingue encore par le *rouge vif noirâtre* et *velouté* dont elle se colore en vieillissant. C'est un gain précieux obtenu en 1832.

Le Bengale Endymion. Buisson vigoureux. Aiguillons rougeâtres. Feuilles composées de 3 à 5 folioles assez grandes, ovales-aiguës. Pédoncule hispidule. Ovaire piriforme, lisse. Sépales aiguës, peu alongées. Bouton ovoïde, rouge entre les sépales. Fleur de 2 po. 7 à 8 lig. de diam., pleine, droite, bien ouverte, ordinairement solitaire. Pétales larges, les extérieurs *rouges*, les intérieurs d'un *rose aurore*, ceux du centre chiffonnés. Première flor. 1833.

Très belle Rose, remarquable par ses deux couleurs bien prononcées. Elle est provenue d'un semis du *Thé-Jaune*.

Le Bengale flammé. Fleur de 2 po. 6 lig. de diam., pleine; à pétales chiffonnés, blancs à la base et rouges au sommet : ces deux couleurs paraissant en dehors comme en dedans des pétales. Bois et feuilles du Bengale ordinaire, dont cette variété est provenue. Première flor. 1833.

Jolie Rose remontante, assez singulière.

Le Petit Bengale panaché (*Lawrance*). Buisson petit, bien fourni. Feuilles composées de 3 à 5 folioles petites, ovales-lancéolées. Pédoncule et sépales glanduleux. Ovaire oblong, lisse. Fleur petite (10 à 12 lig. de diam.), droite, pas très pleine,

bien ouverte. Pétales *roses*, panachés de *rouge* en dedans, d'un *rouge violacé* uniforme en dehors. Première flor. 1828.

Jolie variété, remarquable par la petitesse de toutes ses parties et les panachures de ses pétales.

Les semis de rosiers, dont les fleurs n'ont pu être jugées cette année, à cause de leur jeune âge, nous fourniront sans doute ultérieurement l'occasion de décrire quelques variétés intéressantes, qui ajouteront encore, s'il est possible, quelque agrément à la belle et innombrable collection de ce genre de fleurs, que M. le général Delaage a créée dans sa terre de Saint-Barthélemy. Le sol sur lequel repose cette plantation, étant fortement argileux, communique aux plantes qui la forment une vigueur toute particulière qui se transmet à la fleur en lui donnant plus de ton, en même-temps qu'elle sert à en prolonger la fraîcheur et la durée.

Mais, pour se former une idée exacte de cette Roseraie, il faut la visiter à l'époque où Flore s'est plue à la parer de ses dons les plus précieux, c'est-à-dire vers les mois de mai et de juin plus particuliérement. Alors l'amateur pourra considérer, non sans admiration, cette belle collection qui est disposée soit en bordures, plates-bandes ou massifs; dans laquelle certaines variétés, qui ne veulent pas être réduites par la taille, sont livrées à toute leur végétation, tandis que d'autres sont façonnées en buissons ou forment d'élégantes pyramides : et bientôt, par les jouissances

qu'il éprouve, il se croit transporté dans un lieu de délices.

CULTURE DE M. GUÉRIN, JARDINIER-FLEURISTE.

(Route de Paris.)

Le Thé Marie Stuart. Buisson arrondi, vigoureux, à rameaux d'un beau vert non maculé. Aiguillons forts, crochus, d'un rouge brun. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales-aiguës. Pédoncule court, presque lisse. Ovaire ovoïde. Sépales courtes. Bouton ovoïde, rouge foncé entre les sépales. 1 à 3 fleurs grandes (2 po. 6 lig. à 3 po. de diam.), assez pleines, d'un *beau rouge de carmin :* cette couleur moins intense au dedans des pétales, dont les extérieurs sont larges, cordiformes et les intérieurs chiffonnés. Odeur presque nulle. Première flor. 1822.

Superbe plante, fleurissant jusqu'aux gelées.

Le Thé Mathilde. Buisson assez vigoureux, rubescent dans ses jeunes pousses. Feuilles composées de 3 à 5 folioles oblongues. Ovaire ob-conique. Pédoncule rougeâtre. Fleur de 27 à 28 lig. de diam., tombante, très pleine, d'un *rose hortensia* uniforme. Pétales larges, ceux du centre chiffonnés.

Très jolie variété, mais peu odorante.

Le Thé Bisson ou a odeur d'Anisette. Buisson assez vigoureux. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales, luisantes, légèrement bordées de vert pourpré, fortement dentées et un peu retournées sur les bords. Ovaire lisse. Pédoncule hispidule, mince. Bouton ovoïde, rougeâtre entre les sépales. Fleur de 2 po. de diam., bien ouverte, pleine, d'un beau rose qui diminue d'intensité vers le centre; mais les pétales extérieurs sont concaves et rouges en dehors, et les intérieurs chiffonnés. Première flor. 1839.

Cette variété est surtout remarquable par l'*odeur d'anisette* qu'elle répand.

Le Thé Edine. Buisson peu vigoureux. Pédoncule long, hispide. Ovaire campanulé, lisse. Fleur de 20 lig. de diam., très pleine, tombante, d'un *blanc rosé*, plus coloré au centre; à pétales extérieurs en partie rouges, les intérieurs chiffonnés. Première flor. 1830.

Cette variété, qui ne s'ouvre pas toujours bien, a l'odeur d'anisette comme la précédente.

Le Thé Rhadamiste. Buisson assez vigoureux. Pédoncule hispidule. Ovaire campanulé, lisse. Sépales glanduleuses. Fleur très pleine, tombante, d'un *rose hortensia;* à pétales oblongs et dont le plus grand nombre est plié longitudinalement et comme chiffonné. Première flor. 1827.

Le Thé Guérin. Buisson vigoureux, un peu sarmenteux. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales-aiguës. Ovaire piriforme, lisse. Pédoncule presque lisse. Fleur de 28 à 30 lig. de diam.,

semi-pleine, blanche, à cœur légèrement jaune ou carné. Très vigoureux, mais faisant peu d'effet. Première flor. 1828.

La Desmont (*Thé*). Buisson très vigoureux, à tiges vertes. Aiguillons larges, forts, droits. Feuilles semblables à celles du Thé ordinaire. Pédoncule, ovaire et sépales lisses; ces dernières dépassant à peine le bouton qui est ovoïde, rouge entre les sépales. 1 à 4 fleurs droites, grandes (3 po. 6 à 7 lig. de diam.), pas très pleines, d'un blanc pur, avec la base des pétales extérieurs lavés de rose; cette dernière couleur se retrouve aussi sur les pétales intérieurs, qui sont en outre plissés et surmontés de quelques étamines vers le centre de la fleur.

Cette jolie rose a fleuri en 1830 pour la première fois.

Le Triomphe d'Angers (*Hybride de Thé?*). Buisson vigoureux, très épineux. Feuille composée de 5 folioles. Pédoncule quadrangulaire, hispide. Ovaire et sépales lisses; ces dernières ciliées et pennées. Bouton comme sphérique. Ovaire hémisphérique. 8 à 9 fleurs de 2 po. 8 à 9 lig. de diam., bien faites, très pleines, d'un beau rouge vif. Première flor. 1828.

Le Triomphe de Guérin (*Hybride de Thé?*). Buisson vigoureux. Feuilles composées de 5 folioles ovales-oblongues, d'un vert foncé. Ovaire globuleux, lisse ainsi que le pédoncule et les sépales. 1 à 5 fleurs grandes (2 po. 6 à 10 lig. de diam.), *blanches à cœur rose*, faites en coupe, pleines;

quelques étamines au centre. Pétales grands, cordiformes, bien imbriqués, sans être trop rapprochés entr'eux.

Cette superbe variété a fleuri en 1830 pour la première fois.

La Rochefoucault (*Hybride de Thé?*). Buisson érigé, très vigoureux, ayant le bois et les feuilles des hybrides de Bengale. 5 à 6 fleurs de 3 po. 2 à 3 lig. de diam., bien faites, très pleines, aplaties et un peu concaves en dessus. Pétales larges, bien imbriqués, ceux du centre roulés en couronne. Première flor. 1824.

Superbe variété à grand effet, formant de belles pyramides au moyen d'un fort tuteur.

La Rose Malton (*Hybride de Bengale*). Buisson vigoureux, portant de forts aiguillons arqués, rougeâtres, et d'autres entremêlés, plus fins, de même couleur. Feuilles larges, composées de 5 à 7 folioles grandes, ovales-aiguës, d'un vert pourpré qui passe au vert foncé en vieillissant, en conservant une bordure vert-pourprée. Pédoncule long, hispidule, garni de bractées linéaires. Ovaire ob-conique, glanduleux ainsi que les sépales. Panicule lâche, composé de 6 à 7 fleurs de 2 po. 6 lig. de diam., faites en coupe, très pleines, d'un *rouge vif éclatant*. Pétales concaves, bien imbriqués. Première flor. 1828.

Fleur superbe qui ressemble beaucoup à la *Gloire de Guérin ;* mais elle ne remonte pas comme cette dernière.

La Gloire de Guérin (*Hybride de Bengale remon-*

tant). Buisson petit, peu vigoureux, à rameaux violacés du côté du soleil. Aiguillons rougeâtres, inégaux et presque droits. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales-aiguës, pourprées en naissant. Pédoncule, ovaire et sépales couverts de poils raides et glanduleux : ces dernières feuillées et dépassant de beaucoup le bouton. Ovaire ovoïde. Bouton globuleux, rouge entre les sépales. 3 à 5 fleurs parfaitement remontantes, de 2 po. 6 à 7 lig. de diam., droites, faites en coupe, pleines et d'un *rouge vif éclatant*. Pétales échancrés, concaves, blanchâtres à leur base, les intérieurs pliés en gouttière. Odeur de la Rose Calander. Première flor. 1833.

Très belle et très éclatante fleur, déjà fort connue et fort recherchée, provenue d'un semis de la *Rose Malton*.

La Rose de Psyché (*Hybride de Bengale remontant*) : Buisson arrondi. Aiguillons petits, rares ; Feuilles composées de 5 à 7 folioles ovales-aiguës, d'un vert pourpré. Ovaire, sépales et pédoncule hispidules. Bouton sphérique, rouge entre les sépales. 1 à 5 fleurs de 2 po. de diam., droites, bien pleines, faites en coupe. Pétales d'un beau rose plus pâle au centre, ordinairement marqués d'une raie verticale rouge au milieu : les extérieurs sont larges, concaves, plus grands que les intérieurs qui sont chiffonnés. Première flor. 1833.

Variété des plus jolies, parfaitement remontante, peu odorante, provenue d'un semis de la *Rose Malton*.

La Rose Montault (*Evêque d'Angers*), (*Provins*).

Buisson arrondi. Feuilles de Provins. Pédoncule hispide, alongé. Ovaire lisse. Bouton globuleux. 3 fleurs de 2 po. 6 à 7 lig. de diam., très pleines, aplaties en dessus. Pétales larges, cordiformes, concaves, d'un *violet noirâtre* en dedans, d'un *rouge violet* en dehors.

Cette belle Rose, non remontante, a fleuri en 1830 pour la première fois.

L'Ami Cachet (*Provins*). Buisson assez vigoureux, couvert de petits aiguillons très rapprochés. Feuillage menu. Pédoncule et ovaire hispidules. Bouton globuleux. Fleur de 2 po. 6 lig. de diam., très pleine, d'un beau rose vif, et faite comme une Rose Agathe.

Jolie variété, non remontante, qui a fleuri en 1830 pour la première fois.

La Rose Saphirine (*Provins*). Buisson vigoureux. Aiguillons brunâtres. Feuilles composées de 5 à 7 folioles ob-ovales. Pédoncule hispide. Ovaire ob-conique. 1 à 8 fleurs de 34 à 36 lig. de diam., très pleines, aplaties en dessus. Pétales extérieurs bien imbriqués, d'un *rose lilacé;* les intérieurs d'un *beau rouge vif,* qui passe au *rouge violacé*. Première flor. 1833.

Superbe Rose, non remontante, remarquable surtout par l'arrangement de ses pétales variés en couleur et le bel effet qu'elle produit.

Le Velours episcopal (*Hybride de Bengale*). Buisson bien fourni, à aiguillons fins, rapprochés. Bois des jeunes pousses rougeâtre. Feuilles composées de 3 à 5 folioles un peu étroites. Pédoncule, ovaire

et sépales couverts de poils glanduleux. Bouton comme sphérique, rouge foncé entre les sépales. 4 à 6 Fleurs de 3 po. de diam., un peu planes en dessus, très pleines, d'un *beau violet velouté*. Pétales bien imbriqués ; ceux du centre pliés en gouttière et d'un rose tendre à leur base. Styles d'un vert pâle, réunis en un faisceau prismatique. Première flor. 1833.

On ne peut voir une Rose mieux faite ni plus belle et aussi riche en couleur, mais les dernières fleurs ne sont pas veloutées. Cette nouvelle variété se couvre de fleurs dès le 20 mai.

La Rose Natalie, (d'Angers. *Damas*). Buisson assez fourni. Feuilles composées de 5 à 7 folioles oblongues. Ovaire hispidule, ainsi que le pédoncule et les sépales. Fleur de 3 po. 3 à 4 lig. de diam. ; à pétales extérieurs larges, d'un rose lilacé ; les intérieurs, d'un beau rose vif, sont pliés et comme chiffonnés, ceux du centre sont réunis en couronne.

Très belle rose, non remontante, qui a fleuri en 1833 pour la première fois.

Le Saudeur de Guérin (*Hybride de Thé*). Buisson élancé, très vigoureux. Aiguillons larges. Feuilles composées de 5 à 7 folioles ovales-oblongues. Ovaire ovoïde, hispide, ainsi que le pédoncule et les sépales. Panicule de 5 à 11 fleurs de 28 lig. de diam., très pleines, bien faites ; à pétales *roses*, *marbrés* et *ponctués de rouge* en dedans, et d'un rouge uniforme en dehors ; ceux du centre chiffonnés.

Très belle Rose, non remontante, qui a fleuri en 1833 pour la première fois.

La Petite Étoilée (*Hybride de....*). Buisson arrondi, vigoureux. Aiguillons rares. Feuillage fin ; 5 à 7 folioles, petites, ovales-lancéolées, d'un vert luisant. Pétioles rougeâtres, ciliés. Pédoncule et sépales glanduleux. Ovaire oblong, lisse. Panicule de 6 à 12 fleurs très petites (12 lig. de diam.), droites, semi-doubles, anémonées et d'un rose hortensia.

Jolie miniature, bien faite, non remontante, mais qui couvre de fleurs.

La Rose Caroline (*nom d'une très jolie dame d'Angers* (*Noisette ?*). Buisson arrondi, vigoureux, pourpré dans ses jeunes pousses. Aiguillons forts, rouges. Feuilles composées de 3 à 7 folioles ovales-lancéolées, d'un vert foncé ; pétiole rougeâtre. Pédoncule hispidule, d'un vert pourpré. Ovaire globuleux, lisse. Sépales aiguës, d'un vert pourpré. Bouton ovoïde, rose et rouge entre les sépales. Fleur de 32 à 34 lig. de diam., pleine, d'un beau *rose carné;* cette couleur plus intense au dehors des pétales, qui sont en outre bien placés et non pressés. Les pétales extérieurs sont larges, échancrés au sommet ; ceux du centre pliés et chiffonnés. Première flor. 1833.

Cette superbe variété, parfaitement remontante et toujours fleurie, est remarquable par sa fraîcheur et la jolie forme de sa fleur. Elle doit tenir un rang parmi les Roses les plus distinguées.

La Rose Henri-Quatre (*Eglantier de Bourbon*).

Buisson très vigoureux. Aiguillons larges, courts, d'un *blanc jaunâtre*. Feuilles grandes, composées de 3 à 5 folioles larges, cordiformes, épaisses ; l'intermédiaire plus grande et en ovale-alongé. Pédoncule hispidule, vertical. Sépales glanduleuses, un peu feuillées. Fleur de 27 à 28 lig. de diam., bien pleine, d'un beau *rose carné*, faite en coupe et à pétales larges.

Superbe Rose, parfaitement remontante, qui a fleuri en 1832 pour la première fois.

Damas Six Juin. Buisson petit, peu vigoureux, assez délicat, couvert d'aiguillons rougeâtres. Feuilles composées de 3 à 5 folioles comme elliptiques. Bouton rouge entre les sépales qui sont feuillées. 5 à 7 fleurs de 2 po. de diam., pleines, d'un rouge carmin.

Jolie variété, bifère, mais délicate, qui a fleuri en 1830 pour la première fois.

Damas férox. Buisson vigoureux, à rameaux couverts d'aiguillons longs, droits et très rapprochés les uns des autres. Feuilles composées de 5 à 7 folioles ovales-oblongues, d'un vert pourpré en naissant. Ovaire petit, ob-conique, hispide. Sépales *fortement pennées* et ordinairement changées en feuilles composées de 5 folioles ; dont l'intermédiaire est très grande et quelquefois tricuspidée. Bouton ovoïde, rougeâtre entre les sépales. 1 à 3 fleurs très grandes (3 po. 6 à 8 lig. de diam.), droites, très pleines, d'un *beau rose vif*; à pétales bien placés ; ceux du centre pliés en gouttière.

Superbe et singulière variété bifère, dont les pé-

tales, quoiqu'étant détachés de l'ovaire, restent néanmoins comme à leur place, au moyen des larges sépales qui les soutiennent. Elle a fleuri en 1833 pour la première fois.

Le Bengale Hermite d'Angers. Buisson assez vigoureux. Feuilles semblables à celles du *Bengale Hermite ordinaire*. Pédoncule hispidule. Ovaire petit, ob-conique. Sépales presque entières. Fleur de 2 po. 6 lig. de diam., épaisse, arrondie en dessus, très pleine, d'un *rouge sang-de-bœuf*. Pétales ondulés, ceux du centre pliés en gouttière. Première flor. 1820.

Très belle Rose, provenue du *Bengale Hermite ordinaire*, dont elle a conservé l'aspect, mais s'épanouissant bien.

Le Bengale Philippe. Buisson peu vigoureux. Feuilles composées de 3 à 5 folioles. Pédoncule presque lisse. Fleur de 2 po. de diam., très pleine; à pétales extérieurs d'un *rouge noirâtre*, *très concaves* et *coqueluchonnés*, enveloppant ceux du centre qui sont chiffonnés et d'un *rouge vif*.

Très belle Rose, remontante, qui a fleuri en 1828 pour la première fois.

La Cramoisie triomphante ou l'Éblouissante. (*Bengale*). Buisson peu vigoureux. Aiguillons rougeâtres. Feuilles composées de 3 à 7 folioles ovales-aiguës, ondulées, pourprées dans le jeune âge. Ovaire globuleux, lisse. Bouton ovale-aigu, rougeâtre entre les sépales. Fleur de 2 po. de diam., très pleine, d'un *rouge vif éclatant;* quelques étamines au centre. Première flor. 1830.

Très belle variété, parfaitement remontante.

Le Bengale Gros-Charles ou Comble de Gloire. Buisson très vigoureux et bien fourni. Feuilles composées de 3 à 5 folioles larges, ovales-aiguës, d'un vert luisant-foncé. Ovaire ob-conique, lisse. Pédoncule glanduleux, violacé. Bouton comme globuleux, rouge entre les sépales. 1 à 7 fleurs très pleines, épaisses, aplaties en dessus, de 3 po. 4 à 6 lig. de diam., d'un rouge violacé ou cramoisi. Première flor. 1828.

Cette superbe Rose, qui a quelques rapports avec le Bengale triple-double, fut donnée à M. le général Delaage, qui lui a imposé le nom de *Gros-Charles*.

Le Bengale Fénélon (*de Guérin*). Buisson vigoureux et bien fourni. 3 à 5 folioles ovales-pointues. Pédoncule hispidule. Ovaire oblong, lisse. Sépales courtes. 2 à 7 fleurs de 27 à 28 lignes de diam., pas très pleines ; à pétales extérieurs d'un *rouge vif*, les intérieurs d'un *blanc rosé* et chiffonnés. Première flor. 1832.

Superbe variété, parfaitement remontante, singulière et d'un grand effet.

Le Bengale victorieux. Buisson assez vigoureux. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales-aiguës. Pédoncule hispidule. Ovaire oblong, lisse. Sépales longues, ciliées. Bouton ovale-alongé. Fleur de 30 à 32 lig. de diam., bien ouverte, pleine, d'un *rouge vif*, qui se fonce encore en vieillissant. Pétales assez larges, bien développés.

Superbe fleur, parfaitement remontante, qui a

tout l'aspect d'un *Thé*, mais dont l'ovaire et les feuilles suffisent pour l'éloigner de cette division. Elle s'est montrée en 1833 pour la première fois, et au grand plaisir des amateurs.

Le Bengale Hermine. Buisson bien fait, assez vigoureux. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales, bordées de pourpre dans le jeune âge. Ovaire conique, lisse. Pédoncule hispidule. 1 à 5 fleurs de 2 po. 6 lig. de diam., très pleines, d'un *blanc éclatant*, droites, légèrement verdâtres au centre. Pistils apparents, réunis en faisceau. Pétales étagés, bien placés, ceux du centre pliés en gouttière. Première flor. 1833.

Superbe Rose, parfaitement remontante, remarquable par sa forme élégante et la blancheur éclatante de ses pétales.

Avant que de passer à un nouveau genre de fleur, dont une variété a été obtenue de graine par M. Guérin, nous allons donner une liste des variétés de Roses également obtenues de semis par cet habile horticulteur, mais dont son absence assez prolongée nous a privé de faire la description.

La Rose-Guérin (*Provins*. 1814), rouge violet a été peinte par Redouté.

Félix (*Bengale*. 1822).

Reine des Violettes (*Provins*. 1822).

Buisson fleuri (*Bengale*. 1822).

Bouquet aimable (*Bengale*. 1822).

Bengale gauffré (1822).

Général Delaage (*Bengale*. 1823). Fleur d'un brun noirâtre.

Céphise (*Damas*. 1824).

Thé a fleur de nerium (1824), semi-double, rouge foncé.

Baronne de Saint-Cyr (*Damas*.).

Gracieuse Catherine (*Damas*. 1825).

Gracieux Pompon (*Damas*. 1825).

Aline (*Damas*.).

Macarie (*Bengale*. 1826). Rose carné.

Botzaris (*Bengale*. 1827).

Desvaux (*Bengale*. 1827).

Télémaque (*Bengale*. 1828), rouge pâle.

Pluton (*Bengale*. 1828), rouge foncé.

Mars (*Bengale*. 1828), beau rouge.

Elvire (*Thé*. 1828), rose, semi-double.

Joubert (*Thé*. 1828), carné.

Alvarès (*Bengale*. 1828), en globe, rouge.

Alphonse (*Bengale*. 1828), rouge violet.

Zirko (*Bengale* 1828), carné.

Fleur de Vénus (*Bengale*. 1828). Pétales blancs en dedans, rouges en dessous.

D'Andigné (*Provins*. 1829). Grande fleur, rose tendre.

Flore (*Thé*. 1829), rose carmin.

Cidalie (*Thé*. 1829), rose pâle.

Dalinde (*Bengale*. 1829), carné.

Snelgrave (*Bengale*. 1829), rouge.

Joséphine (*Bengale*. 1830), rouge pourpre, à bords blancs.

Erato (*Bengale*. 1830), rouge foncé.

Bouquet de ma Tante (*Provins*. 1831), carné.

Remarquable (*Provins*. 1831), blanc à cœur rose.

Guillaume Tell (*Provins*. 1831), rose tendre.

Adolphe Cachet (*Provins*. 1831), rouge pâle.

Saint-Fiacre (*Thé*. 1831), rouge pâle.

Aimable de Fournas (*Thé*. 1831), carné.

Docteur Billard (*Hybride*. 1831), rouge vif.

Dona Maria (*Noisette naine*. 1831), blanc, bords rouges.

Mimulus rivularis, Var. *Quinque vulnerum*, Fleur jaune, marquée de *cinq taches* d'un *rouge fauve* (une tache sur chaque division de la corolle), ponctuée au reste comme dans le type de l'espèce.

Cette jolie variété n'a pas été obtenue de semis par M. Guérin ; mais ne l'ayant vue décrite dans aucun ouvrage, nous la signalons ici, afin de mieux faire sentir la différence qui existe entre elle et la suivante qui en est provenue.

Mimulus rivularis, *Var. Cyclophorus*. Fleur jaune, mais les cinq taches indiquées dans la précédente variété, sont dans celle-ci d'un beau *rouge pourpré* et réunies en un *large cercle*, qui couvre les cinq divisions de la corolle.

Très belle variété, obtenue de graine par M. Guérin, en 1833.

Ici se termine la série des plantes provenues des semis de M. Guérin, et dont le plus grand nombre a donné des Roses vraiment belles. Nous continuerons nos explorations dans l'établissement de cet habile horticulteur, dont les semis de rosiers qu'il fait maintenant en grand, nous mettront à même et plus amplement encore de pouvoir décrire de nou-

velles variétés de Roses remarquables : ne voulant signaler que celles dont le mérite ne peut être contesté.

Nous ne ferons aucune observation sur l'établissement et l'importance des relations de M. Guérin : la satisfaction des personnes avec lesquelles il peut avoir des rapports, justifient pleinement nos éloges. Seulement nous ferons remarquer que M. Guérin est la personne du pays, qui a le plus semé de Roses, et que par cela même il a été plus que tout autre à portée d'obtenir un plus grand nombre de belles variétés. Mais le goût pour cette fleur, loin de se ralentir, prend une telle extension que tous les jardiniers et les amateurs font aussi des semis qui ont déjà donné naissance à un certain nombre de fleurs parfaitement belles.

CULTURE DE M. COQUEREAU, AMATEUR.

(A la Maître-Ecole.)

L'Hybride de la Maitre-École. Buisson très vigoureux, couvert d'aiguillons d'un beau rouge. Feuilles grandes, composées de 5 à 7 folioles oblongues. Pédoncule et sépales glanduleux ; ces dernières ovales-acuminées et quelquefois au nombre de six. Ovaire globuleux, 3 à 6 fleurs de 3 po. 6 lig. de

diam., très pleines, un peu concaves en dessus, d'un *rose tendre* qui passe au *rose lilacé*. Pétales extérieurs larges, cordiformes, enveloppant les pétales intérieurs, qui sont pliés en gouttière, et ceux du centre disposés en couronne.

Superbe Rose, qui a fleuri en 1831 pour la première fois.

Le Thé David. Buisson vigoureux, supportant de nombreux aiguillons. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales-aiguës. Ovaire globuleux, lisse. Sépales courtes. Pédoncule très long, glanduleux. Bouton comme globuleux, d'un rouge noirâtre entre les sépales. 1 à 5 fleurs de 2 po. 6 lig. de diam., très pleines, *anémonées*. Pétales cordiformes, d'un rouge vif, mais moins foncés au centre de la fleur, les extérieurs *étalés*; les intérieurs réunis en *boule*. Première flor. 1830.

Très belle variété, parfaitement remontante, remarquable par sa forme et par l'odeur suave du Capricorne musqué (*Cerambix moschatus* L.) qu'elle répand.

Le Thé Florian. Buisson assez vigoureux. Aiguillons rares. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales-lancéolées, ondulées. Pédoncule et sépales glanduleux; ces dernières feuillées et très alongées. Ovaire piriforme, lisse. 1 à 2 fleurs petites (18 à 20 lig. de diam.), droites, *anémonées*, d'un rouge vif, qui diminue d'intensité en arrivant vers le centre. Odeur particulière. Première flor. 1832.

Le Thé Banard. Buisson très vigoureux. Feuilles composées de 3 à 5 folioles, ovales, fortement

dentées. Pédoncule, sépales et ovaire lisses; ce dernier petit, piriforme. 1 à 4 fleurs larges (3 po. de diam.), tombantes; à pétales peu nombreux, d'un *rose lilacé*. Beaucoup d'étamines, mais non apparentes, étant recouvertes par les pétales qui les enveloppent complètement. Première flor. 1831.

Jolie Rose, approchant de la forme du Strombio.

Quoique le nombre de Roses que nous avons signalé dans les cultures de M. Coquereau, ne soit pas arrivé à un chiffre très élevé, la collection qui les recèle n'en est pas moins très nombreuse et fort remarquable, et l'arrangement des plus convenables. Les semis de cet amateur distingué l'augmenteront encore; mais leur jeune âge nous a empêché de pouvoir les décrire cette année, nous attendrons l'époque à laquelle le temps aura fixé d'une manière immuable la forme et la couleur de leurs fleurs.

CULTURE DE M. AUDIO, NOTAIRE A PELLOUAILLES, AMATEUR.

La Rose Renestine (*Damas*). Buisson vigoureux, couvert d'aiguillons rougeâtres. Feuilles composées de 3 à 5 grandes folioles elliptiques, d'un vert

foncé et à *pétiole rouge en dessus entre les stipules.* Ovaire très gros, ob-conique, couvert de poils glanduleux rougeâtres. Sépales foliacées, glanduleuses. Pédoncule fort, droit, épineux et glanduleux, supportant bien et horizontalement la fleur, qui est très grande (4 po. de diam.), très pleine, bombée en dessus, d'un beau rose vif, nuancé de rouge au centre. Pétales grands, très rapprochés entre eux : les intermédiaires sont pliés en gouttière et placés en rayons divergens; ceux du centre sont disposés en couronne autour des pistils.

Jolie Rose, bifère, provenue d'un semis de la Rose Calander. Elle a fleuri en 1810 pour la première fois.

La modestie de M. Audio l'ayant empêché de produire cette belle fleur, elle est restée, en quelque sorte, comme ignorée; cependant c'est une Rose assez marquante et qui doit occuper une place dans les collections les plus soignées par le choix des espèces, et figurer avec avantage dans celle de l'amateur le plus difficile.

La Belle Jenny (*Damas*). Buisson assez vigoureux. Aiguillons fins. Feuilles composées de 3 à 5 folioles. Pédoncule court, droit, hispide. Ovaire ob-conique. Fleur grande (3 po. 6 lig. de diam.), d'un beau rose, très pleine et ordinairement garnie de plusieurs boutons au centre, qui se développent pour augmenter encore sa plénitude. Pétales grands et enroulés à-peu-près comme ceux du *Rosa Centifolia*. Première flor. 1828.

Très belle Rose, bifère, provenue d'un semis de Calander.

Le Bengale Laure. Buisson peu vigoureux, à aiguillons rares. Pédoncule hispide. Sépales lisses, dentées, longues. Ovaire lisse, en ovale-raccourci. Fleur de 2 po. de diam., d'un beau rouge pourpré et velouté. Pétales bien développés, ordinairement bordés de rose ou de blanc, et marqués d'une ligne médiane blanche en dessous. Première flor. 1828.

Très belle variété, parfaitement remontante, d'un pourpre plus foncé que la *Rose sanguine*, avec laquelle elle a quelques rapports.

Le Bengale Eugénie. Buisson assez fourni. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales acuminées. Pédoncule hispidule. Sépales courtes, lisses. Ovaire comme globuleux. Bouton arrondi, d'un rouge noirâtre entre les sépales. 1 à 3 fleurs de 30 à 36 lig. de diam., très pleines, à pétales extérieurs d'un *pourpre noirâtre;* ceux du centre d'un *beau rose*, qui passe en vieillissant au *pourpre noirâtre à peine velouté*, et souvent marqués d'une ligne médiane blanche.

Très belle Rose, remontante, qui a fleuri en 1828 pour la première fois.

La Rose Mathilde (*Provins*). Buisson vigoureux, de moyenne taille; écorce du vieux bois violacé. Aiguillons crochus, inégaux, rougeâtres. Feuilles composées de 5 à 7 folioles ovales-aiguës. Ovaire comme globuleux, lisse. Sépales courtes, pennées, glanduleuses. Pédoncule presque lisse. Fleur de 2 po. 6 à 8 lig. de diam., très pleine, plane en dessus, bien faite, d'un rouge violacé. Pétales extérieurs enveloppant les pétales intérieurs, qui sont pliés

en gouttière ; ceux du centre disposés en couronne. Première flor. 1829.

Très belle Rose, non remontante, provenue d'un semis de la *Nigritienne*.

M. Audio, dont le goût est très prononcé pour la culture des Roses, continue de faire des semis de cette belle fleur. Nous décrirons les variétés remarquables qui en seront provenues, lorsqu'elles seront arrivées au terme de perfection voulu.

CULTURE DE M. MARIN, AMATEUR.

La Perpétuelle Lodoïska-Marin (*Portland*). Buisson assez vigoureux, à rameaux d'un vert jaunâtre, couvert d'aiguillons fins et droits. Feuilles moyennes, d'un vert tendre, composées de 5 à 7 folioles ovales-oblongues, pointues. Sépales velues, pennées, dépassant de beaucoup le bouton, qui est presque sphérique et rose entre les sépales. Ovaire piriforme, hispide. Pédoncule hispide, fort, droit. 1 à 3 fleurs, rarement davantage, de 3 po. de diam., très pleines, souvent lobées, d'un beau *rose vif*, qui passe au *rose tendre* en vieillissant. Pétales extérieurs concaves, enveloppant les pétales intérieurs ; ceux du centre roulés en couronne autour des pistils.

Très belle Rose, remontante, qui a fleuri en 1824 pour la première fois.

CULTURE DE M. DE BEAUREGARD, AMATEUR.

(Route de Paris.)

Nous citerons une très belle et très nombreuse collection de *Tulipes*, d'un choix remarquable, provenue en partie des semis de M. de Beauregard, que nous décrirons lorsqu'elles auront été nommées.

CULTURE DE M. MOUSSEAU, AMATEUR.

Le Thé Virginie. Buisson peu vigoureux. Feuilles moyennes, de 3 à 5 folioles ovales. Pédoncule long, lisse. Ovaire piriforme, lisse. Sépales courtes, entières. Fleur de 2 po. 6 lig. de diam., tombante, très pleine, un peu concave en dessus, d'un beau rose tendre, avec une très légère teinte de jaune-aurore à la base des pétales. Pétales extérieurs larges, concaves, échancrés, enveloppant les pétales intérieurs, qui sont en forme de gondole et chiffonnés.

Très jolie variété, qui a fleuri en 1832 pour la première fois.

Le Thé Hippolyte. Buisson peu vigoureux. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales-lancéolées. Pédoncule court, droit, presque lisse. Ovaire piriforme, lisse. Des *fleurs blanches* et des *fleurs roses* sur le même pied.

Variété très remarquable par cette bizarrerie de couleurs. Première flor. 1832.

CULTURE DE M. GENDRON, AMATEUR.

La Rose camaïeux (*Provins*). Buisson arrondi. Feuilles composées de 5 à 7 folioles, ovales-oblongues, coriaces, d'un vert foncé en dessus, glauques en dessous. Pédoncule long, couvert ainsi que l'ovaire, qui est sphérique, de poils glanduleux. Sépales pennées, terminées en pointe. Bouton arrondi, rouge entre les sépales. Fleur de 30 à 36 lig. de diam., très pleine et un peu bombée en dessus, d'un *rouge violet panaché de blanc*. Pétales bien placés, ceux du centre roulés en couronne autour des pistils. Première flor. 1826.

Cette belle Rose, qui, par sa forme et la disposition de ses panachures bien nettement coupées, rappèle parfaitement l'idée qu'on peut avoir d'un bel œillet flamant, est provenue d'un semis de M. Gendron, et saisie ensuite sur une branche qui avait varié.

CACTUS AURANTIACOIDES. Tige à rameaux triangulaires, quadrangulaires ou comprimés. Fleur un peu moins grande que celle du *C. speciosissimus*. Pétales obtus, de couleur ponceau. Etamines blanches, moins longues que le style.

Cette nouvelle variété, provenue d'un semis du *C. speciosissimus*, et qui a fleuri en 1834 pour la première fois, a beaucoup de rapport avec le *C. auriantiacus*, ainsi qu'avec le *C. Desvauxii*; mais ce dernier est d'une couleur plus intense.

CULTURE DU JARDIN DES PLANTES D'ANGERS.

LAURIER-ROSE A ODEUR D'AUBÉPINE : *Nerium indicum*, *Var. oxiacantholens. B. jard.*

Arbrisseau peu fourni, à feuilles étroites. Fleurs blanches, de moyenne grandeur (20 à 22 lig. de diam.); limbe plane, à 10 ou 15 divisions, selon que la fleur est double ou triple, entremêlées des filets blancs de la couronne. Tube jaune en dehors comme en dedans. Odeur d'aubépine.

Très belle variété qui a fleuri en 1815 pour la première fois, et à laquelle il faut constamment la serre chaude.

Elle a été obtenue de graine par feu Hamon, jardinier en chef du Jardin des Plantes d'Angers,

que les qualités estimables ont fait regretter des personnes qui le connaissaient.

Le Thé Hamon. Buisson peu vigoureux, très fleurissant, à rameaux d'un vert uniforme. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales, finement dentées. Pédoncule hispidule. Ovaire ovoïde, lisse ainsi que les sépales. Bouton ovoïde, rouge foncé entre les sépales. 1 à 3 fleurs, pas très pleines, variant de 2 à 3 pouces dans leur diamètre. Pétales grands, lavés de jaune plus ou moins pur à leur base; ceux du centre chiffonnés. En peu de jours les pétales extérieurs prennent du *rouge foncé*, ce qui les *marbre* plus ou moins : cette couleur rouge gagne peu-à-peu les autres pétales, et la fleur entière est alors du rouge le plus vif. Odeur de Thé très prononcée.

Cette belle fleur, remarquable surtout par la variété des nuances dont elle se pare, ainsi que par son odeur suave de Thé, a été obtenue de graine par feu Hamon, en 1825.

La Rose velue. Var. à grandes fleurs : *Rosa villosa L. var. grandiflora*. Buisson vigoureux, élevé. Aiguillons épars. Feuilles grandes, composées de 7 folioles velues des deux côtés. Ovaire globuleux, hérissé ainsi que les sépales et le pédoncule. Panicule de 9 à 10 fleurs, de deux pouces de diam. chacune, et à deux rangs de pétales d'un rose pâle.

Cette variété, qui est très vigoureuse, et dont la tige acquiert un diamètre de 30 à 36 lignes, s'élève à 10 ou 12 pieds : elle est provenue d'un semis du *Rosa villosa L.*, qui a fait doubler ses pétales et agrandir sa fleur.

La Rose velue, var. très épineuse : *Rosa villosa L. Var. spinosissima*. Buisson fort et vigoureux. Aiguillons *droits, très longs* et *très rapprochés entre eux*, rougeâtres à leur base. Feuilles grandes, composées de 7 à 9 folioles velues des deux côtés. Fleurs semblables à celles de la précédente et disposées de la même manière.

Cette variété, provenue d'un semis de la précédente, est remarquable surtout par le grand nombre, la forme et la longueur des aiguillons qui couvrent les tiges. L'une et l'autre de ces variétés peuvent être recherchées pour les bosquets.

Cactus de Desvaux : *Cactus Desvauxii*.

En 1830, un des *Cactus speciosissimus* du Jardin des Plantes d'Angers donna un fruit qui parvint à une parfaite maturité. M. Desvaux, Directeur de cet établissement, en fit semer les graines sans penser obtenir aucune forme nouvelle. Cependant, tous les plants résultans de ce semis, au lieu d'avoir la tige triangulaire comme celle du Cactus, dont ils étaient provenus, présentaient des tiges comprimées comme celles du *Cactus phyllanthus* et autres. Un de ces pieds a fleuri pour la première fois du 25 au 31 mai 1832; et, tout en conservant la forme aplatie de ses tiges, a donné naissance à deux belles fleurs d'un *rouge orangé*, mais moins grandes que celles du Cactus dont il est sorti. Dans cette modification nouvelle, on ne trouve plus la coloration *rouge violet* d'une partie de la fleur, tout est d'une teinte uniforme.

Si les plants qui restent à fleurir présentent quel-

ques particularités, nous nous empresserons de les décrire.

Voici la description de ce nouveau Cactus :

Cactus de Desvaux : *Cactus Desvauxii*. Tige articulée, tombante, presque cylindrique à la base ; rameaux comprimés, comme ailés, à bords crénelés, portant quelques soies épineuses ; côte centrale ligneuse. Fleur grande (6 po. de hauteur sur 4 po. de diam.), unicolore et d'un *jaune safran*, sortant des crénelures des rameaux ; tube de la fleur à soies épineuses, plus long que les pétales.

Ce nouveau Cactus, qui est déjà dans quelques collections, mérite bien d'être cultivé.

CULTURE DE M. MARÉCHAL, JARDINIER.

(Rue de Bouillou, près le Jardin des Plantes d'Angers.)

La Rose Maréchal (*Thé Sarmenteux*). *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, nov.* 1831. Buisson très vigoureux, à rameaux effilés, sarmenteux, ayant l'écorce d'un beau vert. Aiguillons rares, forts, larges, rougeâtres. Feuilles composées de 5 à 7 folioles ovales-oblongues, finement dentées et d'un beau vert. Ovaire ob-conique, court. Bouton ovoïde, d'un jaune verdâtre entre les sépales, qui sont, ainsi que l'ovaire et le pé-

doncule, couverts d'un *duvet très fin*. Fleurs de 3 po. à 3 po. 8 à 10 lig. de diam., très pleines, d'un *blanc éclatant*, avec la base des pétales légèrement lavée de *jaune tendre;* cette couleur devient plus intense vers le centre de la fleur. 1 à 4 fleurs, rarement davantage, si ce n'est en très bonne terre et sur un sujet vigoureux; alors les panicules se composent de 8 à 10 fleurs. Première flor. 1830.

Cette variété, bien remarquable, parfaitement remontante, d'un joli feuillage et d'une odeur agréable, est d'une vigueur peu commune. Pour exemple de cette dernière assertion, nous citerons seulement un pied de cette rose, greffé sur Calander, dans le jardin de M. le général Delaage, qui couvre à lui seul un espalier de 12 pieds carrés ou environ.

Le nom de *R. Lamarque* avait été donné aussi à cette variété; mais comme il existe déjà une Rose de ce nom, il y aurait confusion de le lui conserver.

D'après sa manière d'être, cette Rose présente la difficulté de pouvoir la classer convenablement. Elle se rapporte aux *Noisettes* par ses feuilles ainsi que par ses rameaux sarmenteux; mais ses fleurs et ses fruits qui sont gros et sphériques lui donnent tout l'aspect d'un Thé. D'après cela, et pour lever toute difficulté, M. Bizard propose de créer une division de Thés sarmenteux, comme il en existe une de Noisettes non sarmenteuses, et dans laquelle se placeraient naturellement tous les Thés qui auraient cette disposition.

La Maréchale de Villars (*Eglantier de Bourbon*). Buisson vigoureux. Aiguillons rares, forts, d'un brun rougeâtre. Feuilles composées de 5 folioles, grandes, ovales-acuminées, échancrées en cœur et ordinairement pliées en gouttière. Pédoncule et sépales hispidules; ces dernières foliacées et dépassant de beaucoup le bouton, qui est gros, ovoïde, rouge violacé entre les sépales. Ovaire ob-conique, lisse. 1 à 5 fleurs de 3 po. à 3 po. 6 lig. de diam., très pleines, épaisses, aplaties en dessus, d'un beau *rouge violacé*. Pétales extérieurs larges, acuminés, concaves, enveloppant les pétales intérieurs, qui sont pliés en gouttière, et pour la plupart réunis en plusieurs groupes ou cœurs bien développés. Odeur particulière qui se rapproche un peu de celle de la capucine. Première flor. 1833.

Cette belle variété, parfaitement remontante, très vigoureuse et fleurissant bien, a les plus grands rapports de bois et de feuilles avec la *Rose Neumann*, dont elle est provenue; mais de laquelle elle se distingue par sa fleur qui est de beaucoup plus grande, de couleur différente, d'une facture particulière et s'épanouissant mieux; en un mot, c'est un gain précieux dont la réputation est déjà faite.

Lorsque cette Rose provient d'un individu franc de pied, ou qu'elle est greffée sur un sujet peu vigoureux, c'est, en quelque sorte, une autre fleur, fort belle néanmoins, mais faite en coupe, à pétales acuminés, bien étagés de la circonférence au centre et pas très pleins.

Cette particularité, toute à l'avantage de cette variété, puisqu'avec elle seule l'on peut se procurer, en quelque sorte, deux Roses différentes, doit contribuer encore à la faire rechercher.

Nous terminerons cet article en faisant remarquer que M. Maréchal n'a semé que deux graines de Roses, et que deux fleurs superbes sont sorties de ce semis ; l'on doit désirer que cet heureux succès ne se borne pas à la production de deux fleurs.

CULTURE DE M. FLON, JARDINIER.

(Au bout du Mail, à Angers.)

La Rose Ménard, connue aussi sous le nom de *Rose Delaage* (*Hybride de Thé*). Buisson très fourni. Feuilles composées de 5 folioles assez petites, coriaces, d'un vert foncé. Fleur de 2 po. 8 à 9 lig. de diam ; très pleine, aplatie en dessus, d'un rouge pourpré, nuancé de violet un peu velouté. Pétales extérieurs enveloppant les pétales intérieurs qui sont pliés en gouttière. Pistils réunis en un cône aigu, verdâtre. Première flor. 1824.

Très jolie variété, non remontante, provenue d'un semis du Thé ordinaire.

Mon Caprice (*Hybride de Thé*). Buisson vigoureux, à aiguillons rares. Feuilles composées de 3

à 5 folioles. Pédoncule et sépales hispidules. Ovaire ovoïde, lisse. Fleur de 2 po. 6 lig. de diam., d'un beau rose vif, qui passe bientôt au lilas. Pétales extérieurs enveloppant les pétales intérieurs, qui sont pliés en gouttière et disposés comme en hélice. Pistils réunis en un cône verdâtre.

Cette jolie Rose, non remontante, a fleuri en 1824 pour la première fois.

La Rose Lucile (*Hybride de Thé*). Buisson fort et des plus vigoureux, à aiguillons courts, peu nombreux. Feuilles composées de 5 folioles en ovale-alongé. Pédoncule long, hispidule, soutenant bien la fleur. Ovaire globuleux, lisse. Sépales glanduleuses. Fleur de 3 po. de diam., quelquefois davantage, *rose à cœur rouge*, très pleine, bien faite, bombée en dessus. Pétales bien imbriqués, ceux du centre pliés en gouttière.

Cette très belle Rose, qui a fleuri en 1824 pour la première fois, est tellement vigoureuse qu'elle fait grossir le sujet sur lequel on la greffe, d'une manière étonnante.

La Rose Achille (*Hybride de Thé*). Buisson vigoureux, violacé dans ses jeunes pousses. Feuilles composées de 5 à 7 folioles ovales-oblongues. Pédoncule hispidule. Ovaire petit, ob-conique. 3 à 5 fleurs très pleines, d'un rouge violacé, souvent prolifère, mais s'ouvrant bien. Pétales cordiformes, ceux du centre pliés en gouttière.

Très belle Rose qui a fleuri en 1824 pour la première fois.

La Rose Multiflore blanche. Cette variété, dont

la fleur est d'un *blanc pur*, ressemble du reste à la Rose Multiflore ordinaire, dont elle est provenue, et de laquelle une branche qui avait varié en prenant cette couleur, a été fixée par la greffe qu'en fit M. Flon, en 1824. Elle s'est conservée d'une manière immuable depuis cette époque.

La Noisette Angélique ou Noisette Flon. Buisson vigoureux, peu sarmenteux, à aiguillons rares. Feuilles composées de 5 à 7 folioles lancéolées, ondulées et d'un vert gai. Ovaire oblong, velu ainsi que le pédoncule et les sépales. Bouton petit, arrondi. 10 à 30 fleurs petites (2 po. de diam.), pleines, droites, bien ouvertes et un peu arrondies en dessus, d'un carné légèrement aurore au centre, mais passant au blanc pur en vieillissant. Pétales oblongs, bien développés et parfaitement imbriqués. Première flor. 1832.

Très belle variété, bien remontante et se couvrant de fleurs.

Le Bengale Caméléon. Arbrisseau vigoureux, assez élevé, à écorce verte. Aiguillons rares, crochus. Feuilles composées de 3 à 5 folioles assez grandes, ovales-acuminées. Pédoncule hispidule, raide, supportant bien la fleur. Ovaire ovoïde, lisse ainsi que les sépales. Fleur de 2 po. 6 à 7 lig. de diam., à 4 ou 5 rangs de pétales, d'un *beau rose tendre* qui passe au *pourpre noir-velouté*, par des nuances intermédiaires, dans l'espace de quelques jours. Pétales larges, échancrés au sommet, bien imbriqués dans la fleur nouvellement éclose, ceux du centre ordinairement marqués d'une

ligne médiane blanche. Bientôt, et en changeant de couleur, ces pétales se retournent et forment un pli oblique de chaque côté. Odeur du Bengale ordinaire. Première flor. 1824.

Ce rosier est du meilleur effet dans les jardins-paysages, par la variété de ses fleurs parfaitement remontantes, qui contrastent plus encore entre elles qu'avec le vert foncé de son feuillage ; car on voit simultanément trois nuances de fleurs tout-à-fait tranchées.

Le Bengale Anémone. Feuilles petites. Aiguillons rares. Ovaire ob-conique, lisse ainsi que le pédoncule et les sépales. 1 à 4 fleurs de moyenne grandeur (2 po. de diam.), faites en forme d'*anémone*, d'un *rouge violacé*. Pétales extérieurs, grands, échancrés en cœur ; pétales intérieurs chiffonnés.

Cette jolie Rose, très remarquable par sa couleur ainsi que par sa forme, a fleuri en 1830 pour la première fois.

Le Bengale Nacarat. Buisson assez vigoureux, étalé. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales-lancéolées. Pédoncule hispidule. Ovaire ob-ovale, lisse. Sépales terminées pour la plupart en spatules, et dépassant de beaucoup le bouton, qui est en ovoïde pointu et d'un rouge foncé entre les sépales. 1 à 4 fleurs de moyenne grandeur (2 po. de diam.), droites, assez pleines et d'un *beau rouge nacarat*.

Cette jolie variété a fleuri en 1830 pour la première fois.

Le Bengale Fils-Flon. Buisson vigoureux. Aiguillons forts, rouges. Feuilles composées de 3 à 5

folioles, grandes, ovales-acuminées, luisantes, d'un beau vert. Sépales courtes, lisses ainsi que le pédoncule et l'ovaire. Fleur de 2 po. 3 à 4 lig. de diam., droite, semi-pleine, *anémonée*, d'un beau rose carné, lavé de jaune tendre au centre. Pétales concaves, un peu retournés sur les bords.

Cette jolie variété, toujours en fleur, mais peu odorante, a fleuri en 1826 pour la première fois.

Le Thé Petit-Globe. Buisson moyen, arrondi. Aiguillons petits. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales-aiguës, d'un vert pâle. Ovaire petit, ovoïde, lisse. Sépales courtes, lisses. Pédoncule long, hispidule. Bouton ovoïde, rouge entre les sépales. 1 à 4 fleurs moyennes (2 po. de diam.), penchées, faites en globe, s'ouvrant peu, d'un *beau rose hortensia* uniforme. Pétales très grands, largement échancrés au sommet, concaves, étagés et s'enveloppant réciproquement. Odeur de Thé. Première flor. 1830.

Cette nouvelle et jolie variété, parfaitement remontante, est on ne peut plus remarquable par sa forme globuleuse élégante, et dont les pétales, du tissu le plus fin et de la plus grande fraîcheur, jouissent de la propriété de se rapprocher les uns contre les autres chaque soir, de manière à clore parfaitement la fleur qui s'ouvre naturellement peu: ce qui lui donne alors une forme tout-à-fait globuleuse. C'est un gain précieux qu'il ne faut pas confondre avec la Rose précédente, qui ne lui ressemble que par sa coloration.

Sans rien préjuger, nous pourrions néanmoins assurer que cette jolie fleur n'aura pas le sort de beaucoup d'autres Roses qui ne figurent dans les collections que par ce qu'elles sont nouvelles ; sa beauté la préservera nécessairement de cet accident.

Le Thé Flon. Buisson assez vigoureux, à rameaux violacés. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales-acuminées, ondulées et d'un vert pourpré en naissant; pétioles et nervures des feuilles violacés. Pédoncule presque lisse, très long, fort, hispidule, d'un rouge violacé. Ovaire globuleux. Sépales feuillées et alongées, variées de pourpre. Fleur grande (2 po. 6 lig. à 3 po. de diam.), droite, très pleine, épaisse et concave en dessus, d'un *blanc carné*, teint d'*aurore* au centre. Pétales extérieurs trés larges, dont 4 à 5 sont maculés ou colorés de rouge ; pétales intérieurs pliés et chiffonnés. Pistils réunis en faisceau. Odeur de pêche très prononcée, quelquefois odeur de Thé. Première flor. 1832.

Très belle variété, fort tranchée et parfaitement remontante, remarquable par la beauté de sa fleur ainsi que par l'odeur suave qu'elle répand.

Le Thé Crocas. Buisson assez vigoureux, à rameaux droits, d'un rouge violacé dans les jeunes pousses. Aiguillons de même couleur, larges, droits. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales-pointues, d'un vert brillant, bordées d'un liseré pourpre-foncé. Bouton ovale-pointu, jaune et rouge entre les sépales. Fleur de 2 po. 4 à 5 lig. de diam., assez pleine, droite ; à pétales larges, d'un *jaune*

beurre-frais; cette couleur plus intense à la base des pétales, dont les cinq plus extérieurs sont en *partie rouges*. Ovaire piriforme, presque lisse, vert. Sépales alongées et feuillées. Pédoncule d'un rouge violacé. Première flor. 1833.

Très belle fleur, surtout à demi-éclose, peu odorante, provenue d'un semis du Thé jaune et parfaitement remontante. Elle est tout-à-fait remarquable et ne peut manquer de fixer l'attention de l'amateur.

Le Thé Philippe (Voy. cultures de M. Potard).

La Perpétuelle couronnée (*Portland*). Buisson vigoureux, arrondi; tiges couvertes d'aiguillons fins, presque droits. Feuilles composées de 5 à 7 folioles elliptiques. Pédoncule hispide. Ovaire piriforme, couvert ainsi que les sépales de poils glanduleux; ces dernières sont terminées par une large foliole ovale-lancéolée. Fleur très grande (3 po. 2 à 3 lig. de diam.) très pleine et légèrement convexe en dessus, d'un beau *rose carmin*, plus pâle vers le centre. Pétales extérieurs bien imbriqués; les intermédiaires moins pressés, comme flottans et échancrés en cœur; ceux du centre roulés en couronne autour des pistils qu'ils cachent en partie (1).

Cette superbe variété, parfaitement remontante, a de grands rapports avec une autre Rose nommée

(1) En vieillissant, quelquefois ces pétales se déroulent, mais ils n'en forment pas moins une couronne qui est alors d'une forme plus étalée.

la mienne; cependant cette dernière m'a paru moins vigoureuse et à fleurs moins grandes. Au reste, cette belle plante, qui a fleuri en 1832 pour la première fois, mérite d'être connue des amateurs.

Quelques personnes lui ont donné aussi le nom de *Perpétuelle Flon.*

Nous terminerons cet article en faisant remarquer que depuis long-temps M. Flon sème des Roses, et que ses travaux, sous ce rapport, sont souvent couronnés des plus heureux succès. Déjà les amateurs lui sont redevables d'un certain nombre de bonnes espèces; et son zèle, loin de se ralentir, lui donnera sans doute encore l'occasion d'en obtenir de nouvelles; si nous en jugeons, toutefois, par les semis que nous avons vus cette année dans ses cultures, et dans lesquels nous avons remarqué plusieurs plants dont les fleurs annonçaient déjà ce qu'elles pourraient être par la suite : nous les décrirons un jour si nos prévisions ne sont pas trompées.

CULTURE DE M. POTARD, JARDINIER.

(A la Romanerie.)

La Rose de la Romanerie (*Provins*). Buisson très fourni. Panicule de 3 à 5 fleurs de 3 po. de diam., pleines, mais quelques étamines au centre, un peu

aplaties en dessus, d'un rouge très vif en éclosant, qui passe ensuite au rouge violacé. Pétales larges, échancrés en cœur, quelques-uns du centre veinés de blanc. Première floraison 1815.

Le Thé Philippe. Buisson vigoureux, dont les jeunes rameaux sont violacés. Aiguillons larges, longs, presque droits. Feuilles composées de 3 à 5 folioles grandes, ovales-aiguës et bordées de pourpre sur les pousses nouvelles. Pédoncule et sépales, qui sont entières, presque lisses. Ovaire lisse, moyen, un peu alongé. Bouton ovoïde, d'un rouge foncé entre les sépales. 2 à 3 grandes fleurs (3 po. 2 à 3 lign. de diam.), pas très pleines. Quelques étamines au centre. Pétales larges, légèrement échancrés, *rose-pâle* en dedans et *rose-carminé vif* en dehors. Quelques pétales sont marqués d'une carène ou de plusieurs lignes blanches.

Superbe variété, peu odorante, parfaitement remontante, obtenue de semis par M. Potard et donnée à M. Flon, qui lui a imposé le nom qu'elle porte. Elle a fleuri en 1827 pour la première fois.

Le Thé Potard. Buisson vigoureux. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales-aiguës, à pétiole rougeâtre. Pédoncule court, glanduleux, ovaire piriforme, lisse. Sépales longues, presque lisses, légèrement laciniées. 1 à 4 fleurs de 2 po. 6 lig. de diam., droites, roses, avec du jaune pâle à la base des pétales, dont les plus extérieurs sont en outre marqués de rouge.

Cette variété a fleuri en 1829 pour la première fois.

En voyant ici le petit nombre de plantes fournies par M. Potard, il est inutile de faire remarquer que les productions de ce genre ne sont pas toujours en raison du talent du jardinier; car on ne peut douter du savoir-faire de M. Potard dans l'art horticultural.

CULTURE DE M. BURET, JARDINIER.

(Route de Paris.)

La Belle Angevine (*Noisette*). Buisson élevé, un peu sarmenteux, très vigoureux. Feuilles composées de 7 folioles ovales-oblongues, ondulées. Ovaire ovoïde, lisse. Pédoncule et sépales glanduleux. Bouton ovale-aigu, rougeâtre entre les sépales. Corymbe de 12 à 18 fleurs assez grandes, pas très pleines, tombantes et à larges pétales d'un blanc rosé (1). Première flor. 1827.

Cette belle plante, parfaitement remontante, forme des buissons d'un grand effet, qui se couvrent de fleurs pendant toute la belle saison.

La Noisette Buret. Buisson vigoureux, sarmenteux, très élancé, s'élevant de 12 à 15 pieds, et

(1) En vieillissant, cette couleur s'affaiblit sur les pétales extérieurs et devient plus intense au centre de la fleur.

propre à couvrir des tonnelles. Feuilles composées de 7 folioles ovales-lancéolées. Pédoncule, ovaire et sépales légèrement velus ; ces dernières dépassant un peu le bouton, qui est sphérique et rouge entre les sépales. Panicule de 12 à 15 fleurs petites (18 à 20 lig. de diam.), un peu aplaties en dessus, très pleines et très bien faites, d'un rouge lilacé. Pétales échancrés.

Jolie variété, parfaitement remontante, qui a fleuri en 1827 pour la première fois, à laquelle il faut laisser beaucoup de bois, et qu'on doit même peu tailler pour jouir de tout son effet.

CULTURE DE M. AUGEUL, JARDINIER-FLEURISTE.

(Rue Hanneloup.)

Le Bengale Hanneloup. Buisson vigoureux. Pédoncule hispide. Ovaire hémisphérique, lisse ainsi que les sépales. Bouton presque globuleux, rouge foncé entre les sépales. 1 à 3 fleurs de 2 p. 6 à 8 lig. de diam., semi-globuleuses, très pleines, bien faites, d'un beau rouge qui est moins foncé vers le centre.

Très jolie variété, parfaitement remontante, qui a fleuri en 1833 pour la première fois.

Au nombre des cultures de M. Augeul, nous

citerons encore une collection nombreuse d'*œillets* provenus de graines, ainsi que d'autres collections, également de semis, tant en *Renoncules*, *Primevères* que *Pensées vivaces*. Parmi ces dernières, il est une variété, sous le nom de *Célestine*, qui est remarquable par la quantité de fleurs qu'elle produit pendant toute la belle saison.

CULTURE DE M. GOUBAULT, JARDINIER.

(Faubourg Saint-Michel.)

Le Thé Isidore. Buisson vigoureux. Aiguillons petits, rougeâtres. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales-oblongues. Ovaire ovoïde, lisse ainsi que le pédoncule et les sépales. Fleur penchée, de 2 po. 8 à 9 lig. de diam., très pleine, aplatie en dessus. Pétales extérieurs larges, rougeâtres en dehors, blancs en dedans; ceux du centre pliés en gouttière et d'un blanc teint de rose et de jaunâtre. Odeur particulière.

Cette jolie variété, très remontante, a fleuri en 1830 pour la première fois.

La Noisette Goubault. Buisson arrondi, vigoureux, à rameaux non sarmenteux. Aiguillons forts, presque droits. Feuilles composées de 5 à 7 folioles ovales, d'un vert un peu glauque. Ovaire

ob-conique. Pédoncule comme tomenteux. Bouton globuleux, rouge entre les sépales. Panicule de 15 à 20 fleurs de 2 po. de diam., très pleines et bien ouvertes, blanches, mais carnées au centre. Pétales échancrés, concaves, bien imbriqués, se maculant quelquefois de rouge en vieillissant.

Très belle variété, parfaitement remontante, qui a fleuri en 1830 pour la première fois.

M. Goubault a encore obtenu plusieurs variétés de Roses, qui nous ont paru promettre quelque chose d'intéressant, mais qui n'ont pu être bien jugées sur les premières fleurs.

Nous citerons aussi un semis nombreux de *Magnolia grandiflora*, mais dont les individus n'ont varié que par la proportion des feuilles.

CULTURE DE M. GENTILHOMME, JARDINIER-FLEURISTE.

LA ROSE GENTILHOMME OU AGATHE-GENTILHOMME (*Provins*). Buisson de moyenne taille. Aiguillons fins. Feuilles composées de 5 à 7 folioles ovales. Ovaire ovoïde, glanduleux ainsi que le pédoncule et les sépales. Fleur de 2 po. 5 à 6 lig. de diam., très pleine, d'un *beau rose*; facture d'une *Rose Agathe*.

Cette Rose, qui n'est pas remontante, a fleuri en 1815 pour la première fois.

L'Assemblage de beautés (*Provins*). Buisson bien arrondi. Feuilles composées de 5 folioles ovales-alongées. Ovaire comme globuleux, hispide ainsi que le pédoncule. Fleur grande (3 po. de diam.), très pleine, bien faite, d'un *rouge cramoisi-velouté*.

Superbe Rose qui a fleuri en 1819 pour la première fois.

L'Arc-en-ciel (*Provins*). D'un rouge éclatant.

L'Amour constant (*Provins*). Fleur violette.

Le Bouquet parfait (*Provins*).

N'ayant pas retrouvé ces trois dernières variétés dans les collections, nous n'avons pu les décrire.

Pelargonium jucundum. Buisson vigoureux, très fourni. Feuilles crépues, velues, à 5 lobes dentés. Ombelle droite, de 4 à 5 fleurs petites (1 po. de diam.); à pétales supérieurs larges, arrondis, d'un rouge feu; avec la macule d'un brun pourpré, variée de rose et de violet et entourée de rouge ponceau; les pétales inférieurs sont d'un rouge feu, mais moins vif que dans les supérieurs.

Cette jolie variété, qui a fleuri en 1828 pour la première fois, a beaucoup de rapport avec le *Pelargonium victoria*.

Pelargonium flos Jovis. Buisson bien arrondi, à rameaux velus. Feuilles petites, cunéiformes, lisses, fortement dentées. Ombelle de 3 à 5 fleurs petites (10 lig. de diam.), droites, d'un blanc pur; mais la macule, qui est large, est d'un beau violet pourpré-velouté. Quelquefois cette macule se montre sur un ou plusieurs des pétales inférieurs.

Cette jolie plante, qui a fleuri en 1829 pour la première fois, est provenue du semis d'une variété du P. nommée la *Reine des Fées*. Elle est inodore et se couvre de fleurs qui se succèdent jusqu'aux gelées.

Pelargonium splendens. Buisson vigoureux. Feuilles assez grandes, comme à 5 lobes. Ombelle de 5 fleurs, très grandes (28 à 30 lig. de diam.); à pétales supérieurs d'un rouge cerise, et la macule variée de brun, de rouge et de rose; les pétales inférieurs sont d'un rouge de laque.

Très belle variété, qui a fleuri en 1831 pour la première fois.

Nous citerons encore la nombreuse collection d'*Œillets* que M. Gentilhomme a obtenue de ses semis et le bon choix qu'il a su faire de cette belle fleur; dont une centaine de variétés à fond jaune sont dignes de figurer dans les collections d'amateurs les plus difficiles; mais que nous ne décrirons pas, n'étant indiquées que par des numéros.

Beaucoup de ces nouvelles variétés peuvent entrer en parallèle avec celles de Hollande que M. Gentilhomme cultive depuis long-temps.

Les semis de *Renoncules* et d'*Auricules* ont procuré aussi à cet horticulteur un grand nombre de variétés nouvelles.

En terminant cet article, nous ferons remarquer que c'est à M. Gentilhomme, plus particulièrement, que notre pays est redevable, en quelque sorte, du goût qu'on y remarque pour la culture des belles fleurs, en les introduisant le premier dans ses jardins.

CULTURE DE M. GARNIER, DOCTEUR-MÉDECIN.

(A Angers.)

Au nombre des cultures de M. Garnier, nous citerons la nombreuse et belle collection d'Orangers et de Citronniers provenus de ses semis et qu'il cultive avec une grande prédilection. Parmi ces derniers, il est plusieurs plants qui ont été conservés sans être greffés et qui n'ont pas encore donné de fruits ; mais leur aspect, en annonçant des modifications dans les sujets, en promet peut-être aussi dans les fruits.

Nous attendrons pour décrire ces nouvelles variétés, l'époque à laquelle elles seront complétement caractérisées.

M. Garnier a aussi obtenu de graine un *Pampelmouse*, mais en tout semblable au type d'où il est sorti.

CULTURE DE M. MORIER-DESPORTES, JARDINIER.

(A Saint-Nicolas.)

Pelargonium dauciolens. Tige droite, portant des ombelles de 6 à 7 grandes fleurs ; à pétales supé-

rieurs d'un rouge vif, et la macule brunâtre, variée de rouge pâle; les pétales inférieurs sont oblongs et d'un rouge cerise. Feuilles de moyenne grandeur, lisses, à 5 lobes principaux et à *odeur de carotte* très prononcée. Première flor. 1834.

Cette variété est, indépendamment de ses belles fleurs, remarquable par l'odeur de carotte que répandent ses feuilles lorsqu'on les froisse entre les doigts.

Nous nous réservons, pour un autre ouvrage, de parler des nombreuses collections d'*Orangers* et de *Myrtes* que cultive M. Morier, ainsi que de celles de mêmes genres, que son parent, M. Morier, jardinier à la Garenne S.t-Nicolas, cultive également avec succès.

CULTURE DE M. GUINOISEAU.

(Aux Incurables.)

L'Œillet des Incurables ou Œillet-Guinoiseau. *Dianthus cariophyllus, var. contractus coccineus*. Tige courte (6 à 7 po.), ramassée ou rabougrie, terminée par un panicule nombreux de fleurs prolifères, larges de 2 po. 6 à 7 lig., d'un rouge ponceau, ordinairement varié de petites taches blanches, sorties de boutons sphériques.

Cette plante, assez singulière par sa tige rabougrie, produit néanmoins de très belles fleurs.

On peut y réunir plusieurs variétés, qui, avec celle que nous venons de décrire, formeront maintenant une petite collection de même taille assez remarquable.

1.re *Var. D. C. Contractus coccineus* (ŒILLET-GUINOISEAU).

2.e *Var. D. C. Contractus violaceus* (ŒILLET-BRETON).

3.e *Var. D. C. Contractus luteolus* (ŒILLET-GENTILHOMME).

4.e *Var. D. C. Contractus albus* (ŒILLET-LAINÉ).

La première de ces variétés a été obtenue par M. Guinoiseau : c'est celle que nous venons de décrire.

La deuxième variété, obtenue par M. Breton, est très pleine sans être prolifère et d'un *violet cramoisi-noirâtre*.

La troisième variété, gagnée par M. Gentilhomme, est à fond jaune.

La quatrième variété, obtenue par M. Lainé, est d'un blanc pur.

———

CULTURE DE M. BIDAULT, JARDINIER-PÉPINIÉRISTE.

(Route de Paris.)

Le Thé Bidault. Buisson peu vigoureux, à aiguillons rares, rouges. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales-lancéolées, vertes. Pédoncule court (6 à 8 lig.), glanduleux. Ovaire cylindrique, court. Sépales légèrement glanduleuses sur les bords. 1 à 3 fleurs de 26 à 27 lig. de diam., pleines, tombantes, d'un *blanc mat*, mais *légèrement rosé* vers le centre, lorsque la fleur vient d'éclore. Pétales chiffonnés, imitant un tissu très fin de mousseline.

Cette variété, qui est remontante, est assez remarquable par la contexture de ses pétales. Elle est très délicate et a fourni une sous-variété à *feuilles panachées de jaune*, plus délicate encore; qui jouit de la propriété, commune, il est vrai, à d'autres plantes panachées, de communiquer ses panachures aux sujets qui la reçoivent en écusson; et cela tout aussi bien quand l'écusson se développe que lorsqu'il vient à périr.

Le Thé Amédée. Buisson assez vigoureux. Aiguillons rares, droits. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales-aiguës, légèrement bordées de pourpre; pétiole de cette dernière couleur. Pédoncule très

long, hispidule. Ovaire court, ob-conique. Sépales lisses à lanières alongées. Fleur de 2 po. 6 à 8 lig. de diam., très pleine, penchée, quelquefois prolifère, *blanche*, avec une teinte de *jaune aurore* au centre et les pétales extérieurs *lavés de rose* : ces pétales sont larges, échancrés au sommet et le plus ordinairement maculés de rouge en vieillissant.

Très jolie variété, bien prononcée, qui a fleuri en 1830 pour la première fois.

Magnolier a feuilles ondulées. *Magnolia grandiflora, var. undulatissima*. Tige droite, pyramidale. Feuilles étroites, de 7 pouces de longueur sur 2 po. 6 lig. de largeur, *fortement ondulées*, minces et légèrement ferrugineuses en dessous.

Semis de 1828; n'a pas encore fleuri.

Magnolier nain. *Magnolia grandiflora, var. parvula*. Arbre petit, à rameaux rapprochés, compactes. Feuilles rapprochées entre elles, grandes, largement ondulées, d'un beau vert luisant en dessus, ferrugineuses en dessous; mais les jeunes feuilles sont d'un *vert cuivré* en dessus et fortement ferrugineuses en dessous.

Semis de 1828 : depuis cette époque, cet arbrisseau, dont la tige principale est forte, ne s'est pas élevé au-delà de 2 pieds 4 pouces, tandis que les autres individus du même semis ont atteint 6 ou 7 pieds de hauteur.

Ce Magnolia, qui n'a pas encore fleuri, restera nain, sans doute, du moins sa taille rabougrie l'annonce. Cette manière d'être, jointe à son port

élégant, le feront rechercher pour les petits jardins.

Le Cèdre du Liban nain, panaché. *Cedrus, var. pumila variegata*. Cette variété nouvelle, toute petite, provenue d'un semis fait en 1822, ne s'est pas élevée, depuis cette époque, au-delà de 3 pieds. Elle est surtout remarquable par le sommet de ses rameaux, dont les feuilles sont blanchâtres dans presque toute leur étendue.

La Capucine pentatraume. *Tropæolum majus, var. quinque-vulnerum*. Fleur d'un beau jaune d'or, à pétales marqués, chacun, d'une tache *tricuspidée*, d'un pourpre à reflets chatoyans bleuâtres : cette couleur pourpre plus foncée, et même d'un pourpre noir velouté, également à reflets chatoyans bleuâtres dans les deux pétales supérieurs. Les autres parties de cette plante sont semblables à celles de l'espèce dont elle est provenue : *le Tropæolum majus, var. flore purpureo*.

Cette fleur, remarquable, surtout par les cinq taches qui ornent ses corolles, a été obtenue d'un semis de la *Capucine pourpre velouté*, fait en 1833 par M. Bidault. Elle se multiplie facilement de bouture.

Si dans les nouveaux semis de M. Bidault il se trouve quelques variétés de plantes intéressantes, nous les décrirons dans un second numéro.

Nous aurons aussi à mentionner, mais dans un autre ouvrage, les différentes pépinières et plantes d'ornement qui garnissent les jardins de M. Bidault.

CULTURE DE M. DE NERBONNE, AMATEUR.

La CAPUCINE A FLEUR VERTE. *Tropæolum majus, var. viridiflora*. Calice et éperon *verts*, plus petits que dans l'espèce ordinaire. Pétales onguiculés, cunéiformes, un peu ciliés à la base et à limbe d'un *vert jaunâtre*. Etamines à *filets verts*, mais sans anthères. L'ovaire, dans lequel le stigmate est à peine prononcé en pointe courte, est très alongé, dilaté à son sommet, qui est comme formé de *trois feuilles* soudées par leurs bords. Dans chaque cavité, un ovule déformé et alongé semble un petit rameau naissant.

Variété singulière et bien remarquable, qu'il est possible qu'on ne puisse multiplier de graine, mais qu'on peut reproduire de bouture, Elle est provenue d'un semis de la Capucine ordinaire (*Tropæolum majus*), et a fleuri cette année (1834) pour la première fois.

M. de Nerbonne, dont le goût est bien prononcé pour l'horticulture, continue de faire des semis d'un certain nombre d'espèces de la famille des Cucurbitacées : s'il en résulte quelques variétés remarquables, nous les décrirons ultérieurement.

CULTURE DE M. BOUGÈRE, JARDINIER-FLEURISTE.

(Faubourg Gauvin.)

Pelargonium idoneum. Buisson fourni. Feuilles moyennes, arrondies, comme cucullées, légèrement velues. 3 à 5 fleurs de 2 po. de diam.; à pétales larges, bien arrondis, d'un beau violet, et macule variée de brun velouté, de feu et de rose.

Très belle plante, qui a fleuri en 1833 pour la première fois.

Nous décrirons dans un autre numéro d'autres variétés de Pélargonium qui n'ont pas encore fleuri; mais nous devons citer maintenant la belle et nombreuse collection d'*Auricules* provenue des semis de M. Bougère, ainsi que celles qu'il a crées en *Renoncules* et *Œillets* d'un beau choix; dont nous n'avons pu donner la description, n'étant pas nommées.

Nous aurons occasion, dans un ouvrage spécial sur l'*ensemble des cultures* du département de Maine et Loire, de citer aussi la belle collection de *Myrtes* et *d'Orangers* de M. Bougère.

CULTURE DE M. BESNIER, JARDINIER-FLEURISTE.

(Rue des Bas-Chemins, à Angers.)

Le Bengale panaché. Buisson assez vigoureux, bien fourni. Feuilles composées de 3 à 5 folioles. Pédoncule hispide. Sépales entières, ou bien pennées à leur sommet. Bouton ovoïde, d'un rouge brun entre les sépales. 1 à 3 fleurs de 2 po. 3 à 4 lig. de diam., pleines, bien ouvertes. Pétales comme gaufrés et assez régulièrement placés, d'un *beau rose panaché de rouge foncé.*

Cette variété, parfaitement remontante, bien remarquable par ses panachures, se couvre de fleurs comme le Bengale ordinaire, dont elle est provenue; mais une chose assez particulière, c'est que les panachures de cette Rose ne sont bien prononcées que pendant la première floraison, et peu ou point apparentes dans les floraisons suivantes; néanmoins elle mérite d'être cultivée. Elle a été obtenue par M. Lemotheux, notaire à Châteauneuf, qui l'a donnée à M. Besnier.

L'Eglantier vainqueur (*Eglantier de Bourbon*). Buisson *inerme*. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales, d'un beau vert. Ovaire alongé, obconique, lisse ainsi que le pédoncule qui est très

long, vertical, supportant bien la fleur. Sépales lisses, dépassant le bouton, qui est ovoïde, blanc entre les sépales. Fleur pleine, faite en coupe, d'un *blanc éclatant*, avec le cœur d'un *vert tendre* très léger.

Cette belle variété, remarquable par la blancheur éclatante de sa fleur, ainsi que par l'absence totale d'aiguillons, a fleuri cette année (1834) pour la première fois.

Il est bon de faire remarquer que cette Rose, déjà très belle, quoique datant à peine d'une année, ne peut manquer de gagner encore en beauté; néanmoins elle se conserverait telle que nous l'avons vue, qu'elle devrait encore et nécessairement faire époque parmi les amateurs, qui attendent depuis long-temps une Rose blanche de cette division.

Si cette fleur venait à varier, nous la décririons de nouveau dans le numéro suivant.

RHODODENDRON PONTICUM, *var. amœnum*. Arbuste vigoureux. Feuilles grandes (5 à 6 po. de longueur et 18 à 20 lig. de largeur), d'un vert foncé en dessus, plus pâle en dessous. Fleurs larges (2 po. 6 lig.), plus ou moins ondulées sur les bords, d'un rose hortensia, ombré de rose plus foncé sur le bord des corolles; macule du lobe supérieur d'un jaune verdâtre. Première flor. 1833.

Très belle plante, remarquable par la dimension et la couleur de ses corolles.

PELARGONIUM VENOSUM. Buisson arrondi. Feuilles lisses, assez larges, à trois lobes principaux. Om-

belle de 5 à 7 grandes fleurs; à pétales supérieurs d'un beau rose-carminé, avec la macule qui est *veloutée*, d'un brun noirâtre; les inférieurs sont roses et marqués de *veines rouges très prononcées*. Première flor. 1833.

Très belle variété, remarquable surtout par la *macule* des pétales supérieurs et les *veines* des pétales inférieurs.

Pelargonium neotericum. Buisson bien fait. Feuilles lobées, fortement dentées, presque lisses. Ombelle droite, de 5 fleurs grandes (2 po. de diam.); à pétales supérieurs larges, bien arrondis, d'un beau *rouge de laque*, avec la macule, qui est grande, variée de *brun-velouté*, de feu et de rose; les pétales inférieurs sont d'un rouge un peu moins foncé que les supérieurs et marqués de trois nervures *filiformes, rouges*. Première flor. 1834.

Très éclatante fleur et d'un grand effet.

Pelargonium andegavum superbum. Buisson bien fait. Feuilles moyennes, comme à 5 lobes, velues, odorantes. Ombelle de 5 à 7 grandes fleurs, dont les pétales supérieurs sont d'un beau rose vif et la macule variée de brun noirâtre-velouté, de feu et de rose; les pétales inférieurs sont d'un rose légèrement teint de lilas. Première flor. 1833.

Cette superbe variété, d'un beau port et qui se couvre de fleurs pendant toute la belle saison, semble être provenue du *Pelargonium amabile* par ses feuilles, et du *Pelargonium superbum grandiflorum* par ses fleurs. Elle mérite sous tous les rapports d'être cultivée.

Pelargonium verticale. Buisson vigoureux, bien garni, très droit. Feuilles moyennes, fortement dentées, comme orbiculaires, mais *pliées en triangle*, lisses, d'un beau vert. Pédoncule fort, portant bien l'ombelle, qui est droite, composée de 5 à 6 fleurs grandes (20 lig. de diam.). Pétales supérieurs larges, d'un rose animé, avec la macule qui est large, variée de brun, de feu et de rose; pétales inférieurs d'un rose hortensia et veinés de rouge. Première flor. 1834.

Très belle plante, remarquable par un port droit et élégant, ainsi que par la disposition de ses feuilles et par de belles fleurs.

Au nombre des cultures de M. Besnier, nous citerons encore la *Pensée vivace*, de laquelle cet horticulteur a obtenu les plus belles variétés, tant dans les *veloutées* que dans les *non veloutées*, par des semis répétés qu'il fait de cette fleur depuis plusieurs années. Les bordures et les planches de ces nouvelles Pensées qu'on remarque chez lui, sont d'un joli effet.

Nous décrirons dans le numéro suivant différentes belles variétés de *Dahlias*, obtenues de graines, et qui ont fleuri cette année (1834) pour la première fois.

Nous ferons connaître aussi les nouveaux rosiers, également provenus de graines, lorsqu'ils auront acquis toute leur perfection; afin que ces nouvelles fleurs puissent être désignées dans la collection de ce genre, qui fait aussi partie des cultures de M. Besnier.

CULTURE DE M. CACHET, JARDINIER-FLEURISTE.

(à Angers.)

Magnolier élégant. *Magnolia speciosa :* Annales des Jard. amateurs, fév. 1831, mais sous le nom de *M. superba ;* dénomination qui a été rectifiée dans le numéro suivant, mars 1831.

Arbrisseau vigoureux, d'un port élégant, à rameaux droits, ponctués de blanc. Feuilles grandes (6 à 9 po. de longueur sur 2 à 3 po. de largeur), vertes et à bords ondulés. Bouton floral alongé, cylindracé, aigu, recouvert de longues bractées acuminées, rousses et tomenteuses. Corolle d'un blanc pur, avec une ligne médiane extérieure assez large, pourprée, et qui se prolonge jusqu'au sommet de chaque pétale. Ovaire et styles verdâtres. Etamines rouges à anthères jaunes. Odeur du *Magnolia Yulan*. Fleurit depuis la fin de février jusqu'en mai.

Cette belle variété, provenue du *Magnolia purpurea*, a fleuri en 1828 pour la première fois. Elle est plus rustique que le type qui l'a produite, et se rapproche du *Magnolia purpurea*, ainsi que du *Yulan*, par beaucoup de caractères; mais elle s'en éloigne par ses feuilles beaucoup plus grandes et fortement ondulées, ainsi que par sa fleur égale-

ment plus grande, odorante et colorée différemment.

Le *Magnolia Soulangiana*, variété provenue du *M. Yulan*, décrite et figurée dans les Annales de la Société d'Horticulture de Paris, octobre 1827, a aussi quelques rapports avec celle-ci ; mais le *M. Soulangiana* s'en distingue assez par la manière dont ses pétales sont colorés : les trois pétales extérieurs ayant leur base, ainsi que la nervure médiane, teinte de *jaune-verdâtre*, qui se fond en rose très pâle, et leur sommet d'un *pourpre tendre*, très pur : dispositions de couleurs qu'on ne rencontre pas dans la variété que nous venons de décrire.

Les pétales intermédiaires, ainsi que les pétales intérieurs, diffèrent aussi plus ou moins.

Magnolier glauque à petites feuilles. *Magnolia glauca, var. Microphylla*. Arbrisseau petit, à rameaux pressés entre eux. Feuilles petites (18 à 30 lig. de longueur), variables dans leurs formes et leur dimension, mais souvent bifides à leur sommet et très rapprochées les unes des autres.

Obtenue de graine en 1828.

Camellia punicæ-flora. Fleur grande (3 po. de diam.), pas très pleine, à pétales tourmentés, d'un rouge fleur de grenade.

Variété tout-à-fait remarquable par la forme et la couleur de sa fleur, qui s'est montrée en 1828 pour la première fois.

Camellia Appolina : *Mém. de la Soc. d'Agr. Sc. et Arts d'Angers, t. 1, p. 300*. Buisson vigoureux

et fourni. Feuilles larges, comme cordiformes. Fleur grande (3 po. de diam.), pleine; à pétales d'un rose tendre, arrondis et *entiers;* ceux du centre comme tourmentés ou chiffonnés et sans mélange d'étamines. Première flor. 1833.

Superbe variété qui se rapproche, par sa couleur seulement, du *Camellia rosæ-flora,* quoique d'un rose plus tendre; en outre, ses pétales entiers suffiront pour l'en faire distinguer.

Camellia Alexandriana. Fleur très grande (4 po. de diam.), d'un beau rouge-violacé et de la forme du Camellia *althææ-flora*.

Cette belle plante a fleuri en 1832 pour la première fois.

Pelargonium tricolor. *Var. A. Marginatum*. Pétales supérieurs d'un rouge ponceau-clair et bordés de blanc; pétales inférieurs d'un blanc pur.

P. tricolor. *Var. B. Longipetalum*. Pétales supérieurs d'un rouge vif, nuancés et bordés de blanc; pétales inférieurs d'un blanc pur, mais plus alongés que dans le type de l'espèce.

P. tricolor. *Var. C. Reticulatum*. Pétales supérieurs d'un rouge ponceau, comme à réseau et bordés de blanc; pétales inférieurs d'un blanc pur.

P. tricolor. *Var. D. Coccineum*. Pétales supérieurs d'un rouge écarlate; les inférieurs blancs, avec une tache de carmin à l'onglet.

P. oloserriceum. *Var. A. Violaceum*. Pétales supérieurs d'un beau violet; les inférieurs blancs, avec du violet à l'onglet.

P. olosericeum. *Var. B. Purpureo-cœruleum*. Pé-

tales supérieurs de couleur amaranthe ; les inférieurs blancs, avec une petite tache de carmin à l'onglet.

P. OLOSERICEUM. *Var. C. Purpureo-nigrescens.* Pétales supérieurs d'un pourpre noir-velouté ; les inférieurs blancs, tachés de rouge à l'onglet.

P. OLOSERICEUM. *Var. D. Atro-purpureum.* Pétales supérieurs d'un beau rouge vif velouté et nuancé de noir ; pétales inférieurs d'un blanc violacé, avec du rouge à l'onglet.

P. OLOSERICEUM. *Var. E. Atro-rubens.* Pétales supérieurs d'un beau rouge-velouté nuancé de noir ; pétales inférieurs d'un blanc carné, avec du rouge à l'onglet.

P. OLOSERICEUM. *Var. F. Fulgidum.* Pétales supérieurs ovales-oblongs, d'un rouge éclatant ; les inférieurs d'un blanc lavé de carmin, avec une tache de cette derniere couleur, mais plus foncée à l'onglet.

P. OLOSERICEUM. *Var. G. Miniato-violaceum.* Pétales supérieurs d'un beau rouge de carmin et légèrement bordés de rose ; pétales inférieurs d'un blanc pur, avec une tache purpurine à l'onglet.

Toutes les variétés que nous venons de décrire, provenues d'un semis fait en 1833, de graines récoltées par M. Cachet, savoir : les quatre premières du *Pelargonium tricolor*, et les suivantes du *Pelargonium oloserіceum*, ont, comme dans le type de chacune de leur espèce, une tache noire à la base des pétales supérieurs. Elles n'ont varié que dans leurs fleurs, qui toutes sont remarquables par leur beauté.

PELARGONIUM FULGURATUM. Buisson bien fourni, assez élevé et d'un beau port. Feuilles petites, à 5 lobes principaux, comme plissés. Ombelle droite, composée de 5 à 6 grandes fleurs (2 po. de diam.); à pétales bien arrondis, les supérieurs carnés, légèrement ondulés sur les bords, avec la macule d'un *rouge-feu*, marquée de nervures pourprées et de nervures d'un rose vif; les pétales inférieurs sont d'un blanc carné.

Superbe fleur, remarquable surtout par la macule des pétales supérieurs. Première flor. 1833.

P. BRISARDIANUM. Buisson de 18 à 20 po. de hauteur. Feuilles cucullées, profondément dentées. Ombelle de 4 à 5 fleurs grandes (2 po. 3 lig. de diam.); d'un beau violet; cette couleur un peu moins foncée dans les pétales inférieurs. Macule large, variée de brun, de rouge-feu et de rose. Première flor. 1833.

Jolie variété.

P. RHODINUM. Buisson bien fait. Feuilles moyennes, comme bullées, à cinq divisions principales dentées. Ombelle droite, de 4 à 5 fleurs grandes (20 à 22 lig. de diam.). Pétales larges, bien arrondis; les supérieurs d'un rose animé, avec la macule d'un beau rouge et variée de nervures violacées; pétales inférieurs d'un rose tendre. Première flor. 1833.

Charmante variété.

P. DIADEMATUM SUPERBUM. Buisson bien fourni; élégant. Feuilles assez grandes, dentées et légèrement velues. Ombelle droite, de 5 à 6 fleurs grandes

(2 po. de diam.). Pétales larges, bien arrondis; les supérieurs d'un rose carminé, plus pâle sur les bords, avec la macule variée de pourpre et de blanc; pétales inférieurs roses, largement bordés de blanc. Première flor. 1833.

Cette superbe variété diffère du *P. Diadematum*, dont elle est provenue, par ses corolles de beaucoup plus grandes, le rose des pétales supérieurs plus vif et la forme de la macule qui est différente.

P. Marcelinum. Buisson droit, bien fourni. Feuilles lisses, dentées. Ombelle de 4 à 5 fleurs grandes (20 à 24 lig. de diam.). Pétales supérieurs larges, d'un beau rose carminé, veiné de pourpre. Macule grande, d'un brun pourpré, nuancé de rouge-feu et tachetée de blanc-rosé. Pétales inférieurs d'un rose hortensia. Première flor. 1833.

Jolie variété.

P. opulentum. Buisson vigoureux, bien fourni. Feuilles petites, anguleuses, dentées, légèrement velues et comme cucullées. Ombelle de 3 à 5 fleurs très amples (2 po. 2 à 3 lig. de diam.), droites. Pétales supérieurs larges, d'un beau rose animé, avec la macule, qui est très étendue et variée de brun-foncé, de feu et de rose-carminé. Pétales inférieurs d'un beau rose-hortensia. Première flor. 1834.

Superbe variété, à grand effet.

P. præditum. Buisson à rameaux vigoureux, velus ainsi que les feuilles, qui sont plissées, lobées et dentées. Ombelle droite, de 5 à 6 fleurs grandes (2 po. de diam.); à pétales larges et arrondis;

les supérieurs d'un rouge vif, avec la macule large, d'un brun velouté et variée de rose; pétales inférieurs d'un rose carminé, marqués, chacun, d'une large tache d'un rose pâle, coupée par deux ou trois nervures. Première flor. 1834.

Superbe variété.

P. fastuosum. Buisson vigoureux. Feuilles lisses, cucullées, lobées et dentées. Ombelle droite, de 5 à 6 fleurs très grandes (2 po. 3 lig. de diam.). Pétales arrondis, très larges; les supérieurs d'un rouge nacarat, avec la macule d'un rouge brun, variée de rose et de blanc; les inférieurs sont d'un rose qui est plus foncé au pourtour, et marqués de quelques nervures rouges au centre. Première flor. 1834.

Très belle fleur.

P. cornigerum. Buisson droit. Feuilles petites, légèrement velues, à 5 lobes dentés. Fleur grande (2 po. de diam.); à pétales irréguliers, *incisés en corne de cerf;* les supérieurs étroits, divisés en deux ou trois parties inégales (pinnatifides) et d'un rose violacé, avec la macule qui est grande, d'un brun pourpré-velouté et variée de rose carminé; pétales inférieurs plus étroits que les supérieurs, divisés en deux ou trois parties irrégulières et d'un rose lilacé plus pâle au centre. Première flor. 1834.

Variété bien singulière et unique dans ce genre. Jusqu'à ce moment, tous les Pelargonium qui ont été obtenus de graines avaient plus ou moins varié

dans leurs formes ou leurs couleurs, mais aucun ne s'était autant éloigné de la forme primitive.

Il est encore un certain nombre de *Camellias* provenus de graines recueillies par M. Cachet, qui n'ont pas encore donné de fleurs; nous décrirons ultérieurement les variétés remarquables seulement que donneront ces semis, afin de pouvoir les ajouter au catalogue déjà fort nombreux (200 variétés) de ce beau genre de plante que cultive avec avantage M. Cachet.

Nous indiquerons aussi, et dans un second numéro, différens *Pelargonium*, dont les semis récens n'ont pu donner des fleurs; entre autres ceux provenus des graines du *Pelargonium olympicum*.

Nous aurons encore à mentionner, mais dans un ouvrage spécial sur l'ensemble des cultures du département de Maine et Loire, les collections nombreuses et variées de plantes d'ornement qui garnissent les jardins et les serres de M. Cachet.

CULTURE DE M. MAILLARD, JARDINIER-FLEURISTE.

(A Angers.)

Pelargonium immodicum. Buisson très vigoureux, bien fourni. Feuilles assez grandes, d'un beau vert, lobées et dentées. Ombelle droite, composée de 5 à 6 fleurs très grandes (2 po. 6 à 8 lig. de

diam.). Pétales très larges, bien arrondis ; les supérieurs d'un lilas tendre, avec une très ample macule d'un brun pourpre-velouté, traversée par un grand nombre de veines plus foncées, et qui paraît en dehors comme en dedans des pétales ; pétales inférieurs d'un blanc lilacé ; avec quelques veines purpurines. Première flor. 1834.

Variété remarquable par la grandeur de ses fleurs.

P. CALIDUM. Buisson bien arrondi, vigoureux. Feuilles moyennes, comme à trois lobes principaux, dentées et marquées d'un liseré pourpre. Ombelle droite, composée de 5 à 6 fleurs grandes (2 po. de diam.). Pétales larges, bien arrondis ; les supérieurs d'un rouge pourpré éclatant, avec la macule large, d'un brun velouté, variée de feu et de stries noires ; pétales inférieurs d'un rouge vif, et un peu moins foncés en couleur que les pétales supérieurs. Première flor. 1834.

Très jolie fleur.

M. Maillard a encore obtenu de ses semis une nombreuse collection d'Œillets, parmi lesquels sont de belles variétés.

CULTURE DE M. ROUSSEAU, JARDINIER-FLEURISTE.

(A Angers.)

LE THÉ AMARANTHE. Buisson assez vigoureux. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales-acuminées. Pé-

doncule et sépales glanduleux. Ovaire ob-conique, lisse. Fleur grande (30 à 36 lig. de diam.), droite, très pleine, s'ouvrant bien, d'un *beau rouge amaranthe-velouté*. Pétales larges, bien imbriqués et légèrement retournés. Première flor. 1833.

Si cette belle rose se soutient dans ses formes et la richesse de son coloris, on peut lui prédire une existence des plus longues dans les collections.

Rhododendron ponticum. *Var. Angustifolium*. Feuilles étroites, lancéolées, concaves en dessous, fléchies à la pointe et très rapprochées entr'elles. Les fleurs réunies en ombelles de 20 à 30 fleurs, sont d'un violet tendre et ressemblent à celles du *R. ponticum*, dont cette variété est provenue; mais elles nous ont paru un peu plus grandes. Première flor. 1834.

Cette variété est remarquable par ses feuilles étroites et son facies particulier qui le rapproche du *R. salicifolium*.

Pelargonium mirandum. Buisson assez garni, à rameaux droits. Feuilles lisses et comme à 5 lobes dentés. Ombelle droite, de 5 à 6 grandes fleurs, à pétales larges, bien arrondis; les supérieurs d'un beau rouge-feu, avec la macule variée de brun, de rose et de feu; les pétales inférieurs sont d'un rose violacé. Première flor. 1834.

Superbe fleur.

P. laudabile. Buisson droit. Feuilles moyennes, à 5 lobes dentées. Ombelle droite, de 4 à 5 fleurs grandes (2 po. de diam.); à pétales larges, bien

arrondis; les supérieurs d'un rose carminé, cette couleur plus foncée à leur sommet, avec la macule variée de brun, de pourpre et de blanc-rosé. Pétales inférieurs d'un rose pâle, veiné de rose plus foncé. Première flor. 1834.

Très belle fleur.

P. IGNEOLUM. Buisson bien fait, élégant. Feuilles moyennes, légèrement velues, à 5 lobes principaux dentés. Ombelle droite, de 5 à 6 fleurs grandes (2 po. de diam.); à pétales larges, bien arrondis et d'un beau rouge vif. Macule variée de brun, de feu et de blanc-rosé. Première flor. 1834.

Très belle fleur.

P. MEGALEON-NIGRUM. Buisson vertical, arrondi et bien fourni. Feuilles petites, légèrement velues. Ombelle droite, de 5 grandes fleurs (27 à 28 lig. de diam.). Pétales supérieurs d'un rouge violacé, avec la macule très grande, d'un noir velouté et variée de feu et de rose; les pétales inférieurs sont d'un violet moins foncé. Première flor. 1834.

Très belle variété, qui ressemble beaucoup au *P. Megaleon* pour la teinte des pétales, mais dont elle se distingue par son ample macule, différemment variée.

P. ORNATUM. Buisson vertical, bien arrondi. Feuilles légèrement velues, arrondies et comme à 5 lobes dentés. Ombelle de 5 à 6 fleurs, très grandes (2 po. 6 lig. de diam.); à pétales larges, bien arrondis et légèrement ondulés; les supérieurs d'un rose carminé, avec la macule variée de brun, de

rouge et de rose; les pétales inférieurs sont d'un rose violacé. Première flor. 1834.

Jolie fleur.

P. MIRIFICUM. Buisson bien fait. Feuilles moyennes, comme arrondies, lisses. Ombelle droite, de 7 à 8 grandes fleurs. Pétales larges, bien arrondis; les supérieurs d'un rouge feu; avec la macule d'un brun velouté, variée de feu et de rose; les pétales inférieurs sont rouge de laque. Première flor. 1834.

Jolie variété.

P. FRANCISCUM. Buisson bien garni. Feuilles d'un beau vert, à 5 lobes principaux dentés. Fleurs grandes (26 à 28 lig. de diam.). Pétales supérieurs d'un beau rose, qui passe au rouge en arrivant vers la macule, laquelle est variée de brun, de rose et de blanc; les pétales inférieurs sont d'un rose pâle. Première flor. 1833.

Très jolie variété.

P. ILLECEBROSUM. Buisson petit, bien fait. Feuilles petites, anguleuses, lisses et à grandes dents. Ombelle droite, de 5 à 6 grandes fleurs. Pétales larges, bien arrondis; les supérieurs d'un rouge de corail, avec la macule variée de brun noirâtre, de feu, de rose, et des veinules répandues dans toute l'étendue des pétales; les pétales inférieurs sont d'un beau rose-animé et marqués de deux nervures longitudinales et parallèles rouges. Première flor. 1833.

Superbe variété.

Nous citerons encore comme ayant été obtenue de graine, une belle et nombreuse collection d'*Œil-*

lets qui ne peut manquer de fixer l'attention, lorsqu'on la compare à celle de semblables fleurs, venues de Hollande, que cultive avec avantage M. Rousseau.

Nous pourrions en dire autant d'un semis de *Dahlia*, dont nous décrirons les jolies variétés seulement dans un second numéro.

Nous devons encore indiquer un semis de *Renoncules* qui a donné de belles variétés, ainsi qu'un autre de *Pensées vivaces*, également remarquable par le nombre de fleurs variées qu'il a produit.

Quant aux semis de rosiers, nous attendrons pour décrire les variétés qui en proviendront, qu'elles aient acquis toute leur perfection; afin de faire un choix et leur donner une place convenable dans la collection de ce genre, qui fait partie des cultures de M. Rousseau.

Nous citerons aussi, mais dans un autre ouvrage, la collection d'orangers de cet horticulteur.

CULTURE DE M. BOCAGE, AMATEUR.

(Près Évantard.)

Le Thé Bocage. Buisson vigoureux, à rameaux violacés sur les jeunes pousses. Feuilles composées de 3 à 5 folioles ovales-aiguës. Ovaire ovoïde, lisse, ainsi que le pédoncule et les sépales. Bouton ovoïde,

rouge et vert entre les sépales. 1 à 3 fleurs de 2 po. 8 à 9 lig. de diam., penchées, blanches et légèrement teintes de jaune-pâle à la base des pétales, qui sont grands, chiffonnés au centre de la fleur. Odeur particulière, mais agréable.

Très jolie variété, qui prend du rouge et souvent d'autres teintes en vieillissant, suivant la saison et l'exposition où elle se trouve. Elle a fleuri en 1832 pour la première fois.

Cerise ambroisine. Arbre vigoureux, assez élevé; à rameaux forts, d'un brun violacé. Feuilles grandes (5 po. de longueur sur 2 po. 6 lig. de largeur), ovales-lancéolées, d'un beau vert; fortement et inégalement dentées. Pétiole court (1 po.), non glanduleux, roussâtre à la base. Pédoncules géminés, longs de 12 à 18 lig. Fruits presque sphériques, un peu aplatis sur les côtés, gros (11 à 12 lig. de diam.), d'un beau rouge-vif. Chair blanchâtre, tendre, remplie d'une eau abondante, douce, non colorée, excellente. Noyau comme globuleux. Mûrit fin de juin et premiers jours de juillet.

Cette excellente variété a l'aspect d'une Cerise Anglaise, mais sa chair est douce. Elle mérite bien d'être cultivée.

Cerise de Gastignolles. Arbre de moyenne grandeur, à rameaux grêles, grisâtres. Feuilles moyennes (3 po. 9 lig. de long. sur 21 lig. de larg.), finement et inégalement dentées. Pétiole long de 9 à 10 lig., d'un rouge violacé, garni d'une ou de deux glandes. Fruit gros (10 à 12 lig. de diam.),

presque sphérique, souvent solitaire, d'un rouge très foncé. Chair blanchâtre, tendre, remplie d'une eau abondante, acide, légèrement colorée de rouge. Très bonne. Noyau en ovoïde, aplati vers la pointe. L'arbre charge beaucoup et tous les ans.

Cerise pastorale. Arbre assez grand, à rameaux grisâtres. Feuilles ovales-lancéolées, grandes (4 po. de long. sur 2 po. de larg.), dentées. Pétiole long de 18 lig., violacé à la base et garni de deux glandes réniformes rouges. Pédoncule mince, long. de 20 à 24 lig. Fruits petits (8 à 9 lig. de diam.), presque cordiformes, rouge-foncé d'un côté et carné de l'autre, disposés par bouquets autour des rameaux. Chair assez tendre, jaunâtre, très sucrée et fort bonne. Noyau ovoïde, légèrement comprimé. Charge beaucoup.

Le goût bien prononcé de M. Bocage, pour l'horticulture, lui a fait entreprendre un grand nombre de semis de diverses plantes, au nombre desquelles est une collection d'*Œillets* des plus variés, ainsi que d'autres fleurs, mais que nous ne pourrons décrire qu'après qu'ils seront nommés.

CULTURE DE M.lle DE GENNES.

Abricot tardif. Fruit de la taille d'un Abricot-Pêche, ou environ, bon. Mûrit du 1.er au 20 septembre, rarement plutôt. Nous reviendrons sur ce fruit intéressant.

12

CULTURE DE M. LEBRETON AINÉ, PÉPINIÉRISTE

(Chemin de Terre, à Angers.)

Pavier intermédiaire. *Pavia media*. Arbrisseau de la taille du *Pavia lutea*. Feuilles opposées, digitées, à 5 folioles lancéolées, inégalement dentées, d'un beau vert-jaunâtre, plus pâles et lisses en dessous. Pétiole et pédicelle lisses, jaunâtres, ainsi que les nervures des feuilles, mais les pédicelles légèrement teints de rougeâtre. Epi vertical. Calice *court* (moitié moins long que dans le Pavia rubra), un peu conique, lisse, rougeâtre. Corolle d'un *rose terne*, couverte de petites glandes rouges et d'un léger duvet cotonneux blanc. Capsules obconiques et *tomenteuses*.

Cette nouvelle variété, provenue d'un semis fait en 1826 du *Pavia rubra*, que l'on croit avoir été fécondé par le *Pavia lutea*, peut avoir quelques rapports avec l'*Æsculus hybrida*. *Dec*. On ne remarque nullement cette teinte glauque des tiges et des feuilles du *Pavia lutea*, ni la couleur rouge des pétioles et des nervures des feuilles du *Pavia rubra* : c'est un second hybride du *Pavia rouge* et du *Pavia jaune*.

Pavier rouge a épi droit. *Pavia rubra, var. erecta*.

Cette nouvelle variété, provenue du même semis que la précédente, diffère du *Pavia rubra* qui l'a produite, d'abord par ses épis qui se tiennent dans une position verticale, et ensuite par ses feuilles, dont les folioles sont moins longues, plus larges, irrégulièrement dentées et d'un vert luisant en dessous.

Grenadier blanc a feuilles de myrte. *Punica granatum, var. Myrtifolium*. Cette nouvelle variété diffère du Grenadier blanc, dont elle est provenue, par ses fleurs blanches, de moyenne taille, ainsi que par ses très petites feuilles. Le buisson est peu élevé. mais bien garni et d'un port élégant.

Thuya nain. *Thuya accidentalis, var. Contracta*. Arbrisseau rabougri, de 18 po. à 2 pi. de hauteur, formant un buisson touffu, à rameaux rapprochés et à feuilles d'un beau vert, plus courtes et plus larges que celles du Thuya ordinaire.

Cette variété, remarquable par la petitesse de sa taille, est provenue d'un semis du Thuya ordinaire fait en 1815.

Pommier mignard. *Var. Malus pumilus*. Buisson petit (3 pi. de hauteur), à rameaux courts, rabougris. Feuilles lancéolées, irrégulières, inégalement dentées, ondulées, pliées en gouttière, vertes en dessus, cotonneuses et d'un vert pâle en dessous. Fleurs petites, blanches. Fruit alongé, comme ovoïde, haut de 2 po. 6 lig. sur 2 po. de diam., jaune d'un côté, rougeâtre du côté opposé. Chair blanchâtre, ferme, douce, sucrée. Mûrit en novembre.

Ce fruit, dont la forme le rapproche un peu du Calville, pourrait être cultivé comme pomme à couteau, si nous n'en avions pas de meilleures; mais l'arbre qui le produit doit être considéré plutôt comme plante d'ornement, à raison de sa petite taille, qui sans doute se conservera ainsi; car depuis 1824, époque à laquelle ce pommier a été obtenu de graine, il ne s'est pas élevé au-delà de trois pieds.

RHODODENDRON MAXIMUM, *var. Levigatum.*

Cette nouvelle variété, provenue de graine et qui a fleuri en 1834 pour la première fois, diffère du *Rhododendron maximum* par ses feuilles *lisses*, et ses fleurs, de moyenne grandeur, qui sont d'un beau rose-hortensia.

Très belle variété.

Nous aurons occasion, mais dans un ouvrage spécial sur l'ensemble de l'horticulture du département de Maine et Loire, de citer les nombreuses pépinières de M. Lebreton aîné, qui font partie de ses cultures, de même que les plantes de collection qui garnissent les jardins et les serres de son établissement.

Nous mentionnerons aussi les *Magnolias* de M. Lebreton jeune, qu'il cultive maintenant en grand, lorsque nous parlerons des nombreuses pépinières et plantes de collection qui font partie de ses cultures.

CULTURE DE M. LEROY, PÉPINIÉRISTE.

(Rue Châteaugontier, à Angers.)

La Rose printemps, R. Macé ou Perpétuelle d'Angers (*Damas*). Buisson assez vigoureux. Feuilles composées de 3 à 5 folioles elliptiques. Ovaire ob-conique, hispe en partie, lisse près du bouton. Bouton alongé, rouge entre les sépales, qui sont amplement feuillées. Fleur grande (3 po. 6 lig. de diam.), pas très pleine. Pétales grands, cordiformes, d'un beau rose-tendre. Un grand nombre d'étamines.

Cette jolie variété, qui est remontante, a fleuri en 1825 pour la première fois.

Nous décrirons ultérieurement les différentes variétés nouvelles de Roses provenues de semis, dont les premières fleurs n'ont pu donner, avec certitude, l'idée qu'on doit avoir de leur beauté.

Nous aurons aussi l'occasion, mais dans un ouvrage spécial, de citer les nombreuses pépinières ainsi que les plantes, très variées, de collection, qui garnissent les jardins et les serres de l'établissement de M. Leroy.

CULTURE DE M. LEROY, DU GRAND-JARDIN, PÉPINIÉRISTE.

(Route de Paris, à Angers.)

Le Bengale Amyntas. Buisson vigoureux, à rameaux violacés. Feuilles composées de 3 à 5 folioles petites, ovales-aiguës. Pédoncule hispidule. Ovaire oblong, lisse. Sépales courtes. 1 à 8 fleurs petites (20 lig. de diam.), droites, pleines. Pétales *roses* en dedans, d'un *rose vif* en dehors; les intérieurs pliés en gouttière, ceux du centre chiffonnés.

Jolie variété, peu odorante, fleurissant jusqu'aux gelées, tenant un peu des *Thés et des Noisettles*. Première flor. 1833.

Le Bengale Assuérus. Buisson vigoureux, bien garni et à rameaux verts. Feuillage petit : 3 à 5 folioles ovales-pointues. Ovaire ob-conique, lisse. Pédoncule hispidule. Bouton rouge entre les sépales, qui sont feuillées. 1 à 5 fleurs petites (18 lig. de diam.), un peu globuleuses, très pleines, tombantes et d'un *rose lilacé*. Pétales intérieurs pliés en gouttière; ceux du centre chiffonnés. Première flor. 1833.

Assez jolie variété.

Le Thé Hamon a petites feuilles. Cette variété

nouvelle, qui a fleuri en 1833 pour la première fois, ne diffère, à bien prendre, du *Thé Hamon*, que tous les amateurs reconnaissent pour une belle fleur, que par ses feuilles qui sont de beaucoup plus petites et moins luisantes, sa vigueur beaucoup plus grande et sa floraison tardive, puisqu'elle ne commence que vers la mi-juin, mais elle se continue jusqu'aux gelées.

M. Leroy a aussi obtenu de graines différentes variétés du *Magnolia grandiflora*, dont les feuilles conformées différemment des variétés déjà connues, suffiraient, en quelque sorte, à elles seules pour les caractériser. Nous les décrirons lorsqu'elles auront donné des fleurs.

Il en sera de même d'un *Rhododendron* à feuilles extraordinairement grandes, également obtenu de semis.

Nous décrirons dans le numéro suivant différentes Roses nouvelles, dont les semis n'ont encore donné que leurs premières fleurs; et dans un autre ouvrage nous citerons les nombreuses pépinières ainsi que les plantes de collection qui garnissent les jardins et les serres de l'établissement de M. Leroy; en attendant, nous allons décrire quelques fruits provenus de ses semis.

Pêche-Brugnon. Fruit un peu alongé, de 20 à 22 lig. de diam. Sillon latéral assez prononcé, se prolongeant en s'évasant vers le pédoncule. Peau non adhérente, colorée de rouge-violet et marquée de petits points blanchâtres du côté du soleil; verdâtre, avec de petits points rouges du côté opposé.

Chair blanchâtre, rouge autour du noyau, qui n'est pas adhérent. Parfum agréable et semblable à celui que donne le Brugnon violet, mais laissant un arrière-goût légèrement amer, sans être désagréable.

Bois lisse. Feuilles non glanduleuses, semblables à celles du Pêcher de Madeleine.

Cette nouvelle variété de Pêche, qui est presque lisse, semble tenir le milieu entre les Pêches et les Brugnons. Elle mûrit vers le 15 août et a donné son premier fruit en 1831.

Pourprée du grand-jardin. Fruit arrondi, de 28 à 30 lig. de diam. Sillon très enfoncé et *fortement évasé* au sommet. Peau légèrement adhérente, d'un *pourpre noir* du côté du soleil; jaunâtre, avec des points rouges du côté opposé. Chair blanchâtre, avec quelques taches rouges autour du noyau, qui se détache facilement; eau abondante et vineuse; parfum et goût agréable, mais particulier.

Cette variété de Pêche, qui mûrit vers le 15 août, a donné ses premiers fruits en 1830.

Pêche de Jérusalem. Fruit alongé, à chair jaune, remplie d'une eau sucrée, parfumée, très agréable. Noyau gros.

CULTURE DE M. GUICHET.

(Au Plessis-Grammoire.)

PÊCHE-GUICHET. Ce fruit, qui ressemble beaucoup à la P. de Madeleine, mûrit vers le 10 octobre.

CULTURE DE M. AUDUSSON, PÉPINIÉRISTE.

(Cour S.t-Laud, à Angers.)

BEURRÉ AUDUSSON. Fruit de la forme de la Poire Verte-Longue, mais plus gros. Peau fine, lisse, jaune, mais marquée de rouge, ponctuée du côté du soleil. Chair fondante, sucrée, bonne. Mûrit fin d'août et commencement de septembre.

Cette nouvelle variété de Poire a été obtenue de semis par M. Audusson, qui déjà avait rencontré (1) et mis le premier dans le commerce cette

(1) M. Audusson a rencontré cette Poire à la closerie des Eparonnés, sise commune de Cherré, canton de Châteauneuf, il y a déjà un grand nombre d'années.

autre Poire d'un goût exquis, à laquelle il avait donné le nom de *Duchesse d'Angoulême,* et dont voici la description :

Fruit très gros (12 à 15 po. de tour), variable dans sa forme, mais ordinairement ovoïde ou ventru, bosselé, d'un vert pâle, qui jaunit à l'époque de la maturité, lavé de rougeâtre du côté du soleil et couvert de points gris. Œil moyen, légèrement enfoncé. Queue trois fois moins longue que le fruit (1 po.). Chair fondante, parfumée, excellente. Ce fruit mûrit dès la fin de septembre ; mais il peut se conserver jusqu'en janvier, si on le cueille avant sa maturité.

Nous aurons occasion ultérieurement de citer les nombreuses pépinières de M. Audusson.

CULTURE DE M. MORICEAU, JARDINIER.

(A Angers.)

Poire Moriceau. (Mémoires de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers, t. 1, p. 301, pl. XIV.)

Fruit assez gros, alongé (2 pouces 6 lignes de diamètre et 3 po. 4 à 5 lig. de hauteur), ventru et comme bosselé dans sa périphérie. Peau fine, d'un vert tendre, qui passe au jaune-citron à l'époque de la maturité, qui arrive en février. Queue courte, placée quelquefois sur le côté. Chair

blanche, mi-fondante, légèrement acerbe et néanmoins assez agréable pour certaines personnes. Bois et feuilles du *Doyenné blanc*.

Cette nouvelle variété, obtenue de graine par M. Moriceau, a donné ses premiers fruits en 1831.

CULTURE DE M. BENOIST, JARDINIER-PÉPINIÉRISTE.

(A Brissac.)

Poire de Rufaldin. Fruit gros (2 po. 6 lig. de diam. et 3 po. de hauteur), piriforme, terminé par un petit renflement qui se confond avec la queue, qui est courte (5 à 6 lig.), épaisse et placée obliquement; peau fine, d'un vert jaunâtre, recouverte en partie par une teinte de roux-fauve; chair mi-fondante. Mûrit en janvier; charge beaucoup.

Bois menu, plus ou moins épineux; feuilles petites.

Cette variété nouvelle, provenue d'un égrasseau trouvé dans une haie, aux environs de Brissac, fait partie des cultures de M. Benoist, qui lui a reconnu des qualités exquises. Nous n'avons pas été à même de goûter ce nouveau fruit, à cause de sa maturité tardive, ne le connaissant d'ailleurs que de cette année; mais il nous a paru nouveau.

Bon-Chrétien d'automne. Cette nouvelle Poire, de la forme et de la taille du Bon-Chrétien ordinaire, a la peau épaisse, colorée de rouge et la chair cas-

sante. Ses feuilles sont velues. Elle mûrit en octobre et novembre.

Belle de Brissac. Ce fruit nouveau, de la forme et de la taille du précédent, a la peau épaisse, d'un jaune pâle et la chair cassante.

Poire de Quincé. Fruit de moyenne taille, à peau jaune et chair fondante; mûrit en septembre.

Nous aurons occasion de revoir ces différens fruits et de les décrire plus amplement.

Nous indiquerons aussi, mais dans un autre ouvrage, les pépinières de M. Benoist.

CULTURE DE M. VERDIER, AMATEUR.

Coing Verdier. Fruit gros, verdâtre et sans jaunir à l'époque de maturité; chair jaunâtre, assez douce. Mûrit en janvier. Bon cuit.

Coing reinette. Fruit gros, raccourci et arrondi; chair assez douce pour permettre de la manger crue, mais bonne cuite; odeur suave, un peu forte; peau de la couleur du coing ordinaire.

Coing orange. Fruit assez gros, d'un jaune orangé; très acide; odeur plus faible que dans le coing ordinaire. Mûrit vers la mi-octobre.

Ces trois variétés nouvelles de Coings sont provenues d'un semis du Coing ordinaire fait en 1815 par M. Verdier.

Il est à remarquer que si les deux premières variétés ont gagné de la douceur par un premier semis, l'on doit penser qu'en procédant, comme l'indique M. Van Mons dans sa théorie pour obtenir de bons fruits de semis, c'est-à-dire, en semant encore et successivement les pépins de ces nouveaux fruits, afin d'obtenir de nouvelles variétés procréées de mère en fils par des générations non interrompues, on parviendrait à produire des fruits sans doute aussi variés que ceux des genres poiriers et pommiers.

Quant au *Coing orange*, son acidité le rend presque impropre à aucun usage.

Abricot-Verdier. Fruit de moyenne grosseur; mûrit du 8 au 20 août.

Amande géante. Noyau assez dur, réniforme, comprimé, très gros (24 à 26 lig. de long. sur 15 à 16 lig. de diam.), mais d'un quart plus gros encore avec son brou; amande moyenne, comprimée, douce, petite en comparaison du noyau.

Cette variété, bien remarquable, donne peu de fruits; mais l'arbre qui les porte, et qu'on peut voir dans la cour de M. Verdier, où il a été semé, est très grand.

M. Verdier continue de faire des semis, il peut en résulter des variétés intéressantes.

Nota. Parmi les cultures que nous venons d'examiner, il est quelques fruits que nous n'avons pas vus et qui nous ont été dépeints assez vaguement, nous les soumettrons ultérieurement à notre examen, afin d'en donner une description plus détaillée; en at-

tendant, nous allons passer à une série de fruits anciens, pour la plupart, et qui, par cela même, nous mettront dans l'impossibilité de les attribuer aux personnes qui les ont obtenues de graines.

Poire de joannet. Fruit petit (14 lig. de diam.), quasi sphérique, jaunâtre; œil saillant, très grand; chair pâteuse. Mûrit fin de juin.

Assez mauvais fruit qui alimente une partie des marchés d'Angers, vers la fin de juin.

On confond assez généralement sous ce nom plusieurs autres poires et toutes de très médiocre qualité.

Poire de jonchère. Fruit petit, ovoïde, verdâtre, mais coloré de rouge vif du côté du soleil; chair pâteuse, un peu acerbe.

Mauvais fruit qui alimente, comme le précédent, les marchés d'Angers, mais au commencement de juillet.

Poire de Damiset. Fruit petit, piriforme, rouge d'un côté, jaune de l'autre; chair blanchâtre, quasi fondante, médiocre. Mûrit à l'époque de la précédente.

Poire Cadeau. Fruit moyen (18 lig. de diam. et 20. lig. de hauteur), ovoïde, d'un jaunâtre livide, recouvert jusqu'au quart de sa longueur d'une tache gris-jaunâtre qui part de la queue; chair pâteuse, graveleuse au centre, un peu acerbe.

Mauvais fruit qu'on rencontre en grande abondance sur les marchés d'Angers, pendant la première quinzaine dejuillet.

Poire de chandelle. Fruit alongé, de la forme et

de la taille de la *P. d'Epargne*, et un peu coudé vers la queue, qui est courte; peau jaunâtre, colorée de rouge-tendre du côté du soleil et ponctuée de verdâtre; chair blanche, fondante, acerbe.

Très beau fruit, mais de médiocre qualité. On le rencontre abondamment sur les marchés d'Angers, vers la fin de juillet et le commencement d'août.

Poire de Dame. Ce fruit, qui est assez gros (2 po. 2 à 3 lig. de diam.), et arrondi; mûrit vers le 10 septembre. Il est cultivé pour en faire des poires parées, qui se vendent ainsi à Brissac, Doué, Martigné, etc.

L'arbre est vigoureux et très grand; on le greffe sur franc.

Poire de Madeleine. Variété de la *Cuisse-Madame*, plus petite, mais meilleure. Elle est cultivée dans un grand nombre de fermes des arrondissemens de Segré et de Beaupreau. Dans le premier de ces arrondissemens, elle est connue sous le nom de *Poire de Madeleine*, et dans le second, sous celui de *Poire de Chopine*. C'est un assez bon fruit qui mûrit en juillet.

Comme on le voit, cette variété n'a aucun rapport avec la Poire de Madeleine de Paris, qui porte d'ailleurs à Angers le nom de *Citron des Carmes*.

Poire de gros-vert. Forme et grosseur du Bon-Chrétien d'hiver, ou à-peu-près; bonne à cuire ou à faire du cidre. Mûrit dans les premiers jours de novembre. Grand arbre productif, cultivé à S.t-Clément-de-la-Place, etc.

Poire de Coudaigue ou P. d'Aigue. Fruit ovoïde, de moyenne taille (2 po. de hauteur), d'un roux olivâtre, ordinairement couvert de petits points gris très rapprochés; queue mince, moins longue que le fruit; chair cassante, bonne cuite dans l'eau. Se conserve jusqu'en mai.

Cette variété, qu'on greffe sur franc, est répandue dans toute la Vendée; elle a donné une sous-variété plus petite, connue sous le nom de *Poire de Petit-Coudaigue.*

Poire de Romanie. Fruit petit, piriforme, d'un gris roussâtre, qui passe au jaune-citron en mûrissant; queue renflée, charnue à sa base; chair mi-fondante, bonne crue ou cuite. Mûrit en janvier, se conserve jusqu'en avril.

Bonne variété, très productive, qu'on greffe sur franc, en plein vent; cultivée dans les fermes, aux environs du Lion-d'Angers, etc.

Poire verte-ronde. Fruit de moyenne grosseur, rond et vert. L'arbre est petit et rabougri, ses branches sont grosses et ses feuilles insérées très près les unes des autres. C'est un arbre autant d'ornement que fruitier.

Nous produisons ici cette variété avec un certain doute, mais ne l'ayant vue indiquée dans aucun ouvrage, nous avons pensé qu'elle pouvait avoir pris naissance dans notre pays, à Vilsicard, par exemple, où elle est cultivée. Elle fait aussi partie des cultures de M. Lebreton jeune.

Pomme de S.t-Jacques. Fruit assez gros (3 po. 6 lig. de diam.), comprimé de haut en bas,

d'un blanc jaunâtre, avec quelques points roussâtres. Chair blanche, cassante, juteuse et légèrement acide.

Grand arbre vigoureux, mûrissant ses fruits dans les premiers jours d'août; cultivé dans l'arrondissement de Segré.

Pomme de Troche. Fruit moyen, comprimé; ne se conserve pas. Arbre très productif, cultivé dans l'arrondissement de Beaupreau.

Pomme de doux-d'Argent. Fruit assez gros (2 po. 8 à 10 lignes de diam.), un peu comprimé de haut en bas, d'un jaune pâle, rougeâtre du côté du soleil et légèrement ponctué. Chair blanche, fine, tendre, douce, très bonne. Mûrit en octobre, se conserve jusqu'en mai.

Cette variété est désignée dans le Bon-Jardinier, ainsi que dans le Jard. fruit. de M. Noisette, 2.e édition, sous le nom de *Doux-d'Angers.*

C'est un très bon fruit à couteau, cultivé aux environs d'Angers, de Segré, etc., et qu'on emploie aussi avec avantage dans la confection du *pommé*, sorte de préparation très usitée dans les fermes de l'arrondissement de Segré.

Pomme de Cormeau. fruit de moyenne grosseur, gris d'un côté, rouge de l'autre, acidule. On le mange ordinairement cuit.

Pomme de Gros-Vert. Fruit variable en grosseur, un peu comprimé. Peau verte, mais passant au jaune-pâle en mûrissant, ordinairement colorée de rouge d'un côté. Chair blanche, douce, fine.

Très bon fruit, qui se conserve jusqu'en mars

ou avril, et qu'on cultive abondamment aux environs d'Angers.

Pomme de Paradis, Choletaise. Fruit gros (3 po. de diam. sur 2 po. de hauteur), comprimé, marqué de dix côtes, dont cinq moins prononcées: ces côtes s'effacent en arrivant vers la queue; peau mince, lisse, d'un jaune pâle, légèrement rougeâtre du côté du soleil et marquée de très petits points roussâtres. Chair fine, blanche, très juteuse, parfumée, excellente.

Ce bon fruit se conserve jusqu'en avril, mais à cette époque il a perdu presque toutes ses bonnes qualités. Il est cultivé aux environs de Cholet, sous le nom de *Pomme de Paradis*.

Pomme de Gargantua. Fruit très gros (3 po. 6 à 8 lig. de diam. sur 3 po. de hauteur); œil placé dans une cavité plus ou moins plissée, peu profonde; peau fine, lisse, brillante, légèrement ponctuée, d'un vert pâle qui jaunit à l'époque de maturité, et légèrement colorée de rougeâtre du côté du soleil; cavité caudale tapissée d'une tache rayonnante d'un gris brun. Chair blanchâtre, fine, tendre, juteuse, douce, très bonne crue. Mûrit en décembre et janvier.

Cette nouvelle variété, remarquable par sa taille, a pris naissance dans la commune de Seiches, où elle est généralement cultivée. Elle mérite bien d'être plus répandue.

Pomme de Pocé. Fruit aussi haut qu'épais, gros (2 po. 6 lig. de diam.), de la forme d'une Pomme de Reinette ordinaire; peau d'un beau jaune, re-

couverte de marbrures et de quelques points d'un roux jaunâtre ; œil placé dans une cavité large et assez profonde ; queue longue de 6 à 7 lig. Chair blanchâtre, fine, légèrement acidule, très agréable.

Ce bon fruit, qui mûrit dans les premiers jours de janvier, est provenu d'un égrasseau trouvé dans une vigne de Pocé, près Saumur.

Pomme de Musse. Ressemble un peu à la Reinette franche ; elle est moins acide et se conserve jusqu'en juin, sans beaucoup se rider. Bonne cuite.

Pomme Reinette pépin. Cette Pomme, qui est cultivée et connue sous ce nom dans l'arrondissement de Beaupreau, est une variété de la précédente et se conserve aussi long-temps.

Pomme de Mignonne. Fruit de moyenne grosseur (2 po. 6 à 8 lig. de diam.), moins haut qu'épais et assez régulier ; peau lisse, luisante, verte, mais passant au jaune-paille en mûrissant, d'un beau rouge du côté du soleil. Chair fine, blanche, ferme, assez juteuse, douce, d'une saveur particulière, assez bonne crue. Mûrit en décembre et se conserve jusqu'en avril et même en mai, sans se rider.

Très joli fruit, assez généralement cultivé.

Pomme d'Ancenne. Fruit gros (3 po. de diam.), un peu comprimé, irrégulier dans sa périphérie ; peau finement ponctuée, verte, mais jaunissant à l'époque de sa maturité, qui arrive en décembre ; une tache grisâtre tapisse la cavité caudale. Chair un peu grenue, assez bonne.

Ce fruit, qu'on mange cru ou cuit, est cultivé dans l'arrondissement de Segré.

Pomme de Barbarie. Fruit très gros (3 po. 3 lig. de diam.), comprimé, à côtes effacées; peau d'un blanc jaunâtre, marquée de rouge-vif du côté du soleil et à peine ponctuée; une large tache roussâtre, rayonnante, tapisse la cavité caudale. Chair blanchâtre, fine, acidule. Se conserve jusqu'en mai. Cultivée à Jallais, etc.

Pomme de Large. Fruit très gros (3 po. 3 lig. de diam.), comprimé, irrégulier; d'un jaune pâle, légèrement lavé de rougeâtre du côté du soleil et parsemé de petits points noirâtres. Chair tendre, blanchâtre, un peu spongieuse, légèrement acide, assez bonne. Mûrit en janvier, se conserve jusqu'en juin. Cultivée à Jallais et aux environs.

Pomme Patte de Loup ou Poche de Loup. Fruit un peu comprimé et quelquefois oblong, assez gros (30 à 36 lig. de diam.), d'un gris roux uniforme, rude au toucher (1); chair blanchâtre, ferme, un peu sèche et légèrement acidule. Bon à cuire en janvier et février, et ensuite à manger cru jusqu'en avril. C'est une assez bonne variété qui a quelques rapports avec la Pomme de Fenouillet gris. On la cultive dans l'arrondissement de Beaupreau.

Pomme de Meunier. Cette Pomme ressemble beaucoup à la précédente, mais elle est moins bonne. On la cultive dans le même pays.

Pomme de Saintonge. Fruit de 2 po. 8 à 10 lig.

(1) Vu à la loupe, ce fruit paraît couvert de petites gerçures écailleuses, qui le rendent rude au toucher.

de diam., variable dans sa forme (alongée ou comprimée); peau d'un gris roux, ponctuée de blanchâtre, *presque lisse*, marquée de petites gerçures transversales autour de l'œil; chair blanche, tendre, juteuse, acidule, bonne crue; excellente cuite.

Cette Pomme, qui se conserve jusqu'en avril, possède l'avantage, sur beaucoup d'autres, de pouvoir cuire dans l'espace de 12 à 15 minutes. Elle est cultivée aux environs d'Angers et fournit beaucoup aux marchés de cette ville.

Pomme d'orange. Fruit de la taille du précédent, un peu comprimé, *presque lisse*, *rarement ponctué*, d'un jaune foncé; mais couvert en partie et quelquefois en totalité par une teinte d'un gris brun; point de petites gerçures autour de l'œil. Chair blanchâtre, assez tendre, acidule. Moins bonne que la précédente; se conserve aussi long-temps et est cultivée dans les mêmes lieux.

Fenouillet blanc. Fruit assez gros (2 po. à 2 po. 10 lig. de diam.); peau d'un gris jaunâtre, *rude au toucher*, plus ou moins ponctuée de blanchâtre, marquée de petites gerçures transversales autour de l'œil; chair blanchâtre, assez ferme, douce, un peu parfumée. Bonne crue. Se conserve jusqu'en avril. Cultivée aux environs d'Angers.

Comme on vient de le voir, les cinq dernières Pommes que nous venons de décrire ont entre elles, ainsi qu'avec le Fenouillet gris ou anis, les plus grands rapports de forme et de couleur; cependant avec quelqu'attention on parvient à les distinguer.

Pomme-Reine. Fruit variable en grosseur (2 po.

à 3 po. 6 lig. de diam.), moins haut qu'épais, un peu rétréci au sommet et plus élevé d'un côté; peau lisse, mate, finement ponctuée, d'un beau vert, qui passe au jaune-citron en mûrissant, variée de rouge, ordinairement par bandes irrégulières, rayonnantes, qui se confondent quelquefois en une ou plusieurs larges taches de cette dernière couleur (1); œil petit, placé dans une cavité peu profonde; cavité caudale tapissée d'une tache grise, rayonnante. Chair blanche, fine, légèrement acidule, d'un goût et d'un parfum des plus agréables. Mûrit en février, rarement plutôt; se conserve jusqu'en mai et quelquefois au-delà.

Cette nouvelle variété, provenue d'une de nos pépinières, située à Thorigné, a donné son premier fruit en 1833. La délicatesse de sa chair, ainsi que son état prolongé de conservation indiquent assez qu'elle mérite d'être cultivée.

Pomme Claudine. Fruit arrondi, de moyenne taille (2 po. 6 lig. de diam.); peau lisse, d'un vert pâle, qui jaunit à l'époque de maturité, et ordinairement marquée d'un côté de petites varioles rougeâtres. Chair blanchâtre, ferme, douce, très sucrée, et relevée d'un parfum balsamique tout particulier.

Ce nouveau fruit est provenu du Plessis-Grammoire, où il est cultivé comme pomme à couteau; il est surtout remarquable par le parfum qu'il exhale.

---

(1) Quelquefois ces bandes rouges sont surmontées par d'autres bandes, mais blanches; ce qui donne une teinte louche à la première couleur.

Pomme de Sénégon. Fruit presque sphérique, de 2 po. 6 lig. de diam., jaunâtre, coloré de rouge du côté du soleil et couvert de points blanchâtres; cavité caudale tapissée d'une tache grise qui se répand bien au-delà de ses bords. Chair blanche, fine, légèrement acide. Bonne cuite.

Cette très bonne Pomme, née et cultivée au Plessis-Grammoire, est douée de plusieurs avantages précieux; d'abord de se conserver jusqu'en avril, sans se rider, et ensuite de cuire dans sa peau, sans se vider.

Pomme de la Beaudrairie. Fruit assez gros (2 po. 3 à 7 lig. de diam.), un peu comprimé; œil légèrement enfoncé et ordinairement clos par les sépales; peau lisse, luisante, d'un vert jaunâtre, qui passe au jaune-pâle à l'époque de la maturité, colorée de rouge du côté du soleil. Chair blanchâtre, assez ferme, juteuse, bonne.

Ce fruit, qui mûrit en janvier, se conserve jusqu'aux pommes de l'année suivante, et même au-delà; mais à cette époque reculée, il a perdu la plus grande partie de ses bonnes qualités. Il est cultivé à la Pointe, particulièrement à la métairie de la Beaudrairie.

Pomme de Rebillard. Fruit petit, verdâtre; chair ferme. Mûrit en mars et se conservent souve jusqu'aux autres fruits.

Pomme de Vaugoyeau. Variable en grosseur (2 po. à 4 po. et plus de diam.), presque sphérique, un peu rétréci supérieurement; cavité oculaire peu profonde, plus ou moins plissée; cavité caudale tapissée d'une tache grise rayonnante; peau lisse,

finement ponctuée (1), d'un vert tendre qui jaunit à l'époque de maturité, et colorée de rouge du côté du soleil. Chair blanche, juteuse, fondante, légèrement acidule, excellente.

Ce fruit, que l'on mange cru ou cuit, se conserve jusqu'en septembre. Il a quelque rapport de forme avec la *Pomme de pépin;* mais il est meilleur. Il est provenu des cultures de M. le général Delaage, et mérite bien d'être multiplié.

Ici se termine la tâche que nous nous étions imposée en décrivant les différentes espèces ou variétés de fleurs et de fruits qui ont pris naissance dans le département de Maine et Loire; cependant, comme il serait possible que nous eussions fait quelque omission à cet égard, nous invitons les personnes qui peuvent s'intéresser à ce travail à vouloir bien nous communiquer les observations qu'elles auront pu faire et qui peuvent s'y rattacher, afin de nous donner les moyens de pouvoir le compléter dans le Numéro suivant.

Nous aurions pu, il est vrai, étendre la liste des fruits, à raison du long espace de temps qui s'est écoulé depuis la naissance de quelques-uns; mais nous avons dû nous borner à ceux que les traditions qui nous ont été données, reconnaissent pour avoir pris naissance dans le département de Maine et Loire.

(1) Les points sont d'un gris brun et entourés d'une petite et légère aréole blanche.

FIN.

A PEINE une année vient de s'écouler depuis la publication, faite par la Société, de notre premier ouvrage sur les Fleurs et les Fruits qui ont pris naissance dans le département de Maine et Loire, que déjà nous pouvons signaler un très grand nombre de variétés nouvelles également obtenues par les horticulteurs de notre pays.

Les demandes nombreuses qui ont été faites de différens points de la France et même de l'étranger, aux jardiniers et aux amateurs pour les fleurs décrites et publiées dans les Mémoires de la Société, sont certes dignes de remarque; et, en signalant ce fait comme une preuve irréfragable de l'utilité de ces publications, il nous sert aussi à indiquer un perfectionnement de l'art horticultural en Anjou.

La cause incessante qui nous donne tous ces nouveaux produits, nous en promet encore,

et en bien plus grand nombre, pour l'année prochaine; car il est à remarquer qu'à l'égard des rosiers seulement, plus de 30,000 individus sont nés cette année (1835), par les soins empressés des jardiniers et des amateurs. Mais nous devons le dire, il en sera de ce grand nombre comme il en a été de celui qui nous a servi à composer ce travail, il ne faudra prendre que les variétés qui seront tout-à-fait remarquables et parfaitement belles.

Enfin, nous croyons entrer dans les vues de la Société, en lui procurant de nouveaux moyens pour l'encouragement de l'Horticulture qui, grâce à sa sollicitude, prend un développement si marqué dans notre pays; et c'est pour atteindre plus promptement ce but, que nous nous sommes empressé de recueillir les faits que nous produisons dans ce nouveau Recueil, lequel fait suite naturelle à celui qui l'a précédé.

Nota. Toutes les Roses que nous allons décrire étant, pour la plupart, remontantes, nous nous sommes abstenus, dans le cours des descriptions, d'indiquer cette particularité par rapport à celles qui la possèdent; mais nous avons signalé toutes les variétés qui ne jouissent pas de cette propriété : ainsi seront remontantes toutes les Roses qui n'auront aucune indication à cet égard.

Quant à la description des Dahlia, nous avons cru devoir remplacer les mots *languettes* ou *demi-fleurons* par celui de *pétales*, comme étant plus en usage chez les jardiniers.

DESCRIPTION

DES FLEURS ET DES FRUITS

NÉS

Dans le Département de Maine et Loire;

PAR M. MILLET,

Membre de plusieurs Sociétés savantes.

SUITE. (1835.)

CULTURE DE M. BIZARD, CONSEILLER A LA COUR ROYALE D'ANGERS.

THÉ WASHINGTON. Buisson fort et bien fourni; à rameaux d'un vert violacé; aiguillons forts, droits, violacés. Ovaire piriforme. Bouton gros, rouge entre les sépales, qui sont courtes. Fleur grande (3 po. 6 lig. de diam.), assez pleine, d'un beau rose vif qui diminue d'intensité sur les pétales intérieurs; ceux du centre sont en outre lavés de *jaune-aurore*. Odeur de Thé très prononcée. Première floraison 1834.

Superbe fleur qui a des rapports de forme avec le Thé ordinaire.

Fleur de Cypris (*Thé*). Buisson vigoureux, à rameaux, aiguillons et pétioles violacés; ces derniers très aiguillonnés. 3 à 5 folioles ovales-lancéolées, ondulées sur les bords, d'un vert sombre et légèrement bordées de pourpre. Pédoncule hispide, rougeâtre. Ovaire petit, comme globuleux, en partie hispide. Bouton ovoïde, rougeâtre entre les sépales, qui sont pourprées et légèrement *bordées de vert-jaunâtre*. Fleur très grande (3 po. 6 lig. à 4 po. de diam.), pleine, bien faite, d'un beau rose qui s'atténue en arrivant au bord des pétales, qui sont larges et retournés en deux plis obliques en vieillissant; ceux de l'intérieur sont pliés en gouttière. Odeur de Thé très prononcée. Première floraison 1833.

Fleur magnifique et digne d'être offerte à la déesse de la beauté.

Thé de Pléville. Tiges d'un vert teint, plus ou moins, de rougeâtre. Aiguillons droits, rougeâtres. 3 à 5 folioles ovales-pointues, serrulées. Sépales courtes, verdâtres. Bouton gros, ovoïde, rougeâtre entre les sépales. Fleur droite, grande (3 po. 6 lig. de diam.), très pleine, mais s'ouvrant bien, un peu concave en dessus, d'un tissu fin et d'un rose vif : cette couleur moins intense au bord des pétales, qui sont, au centre de la fleur, pliés et comme chiffonnés, tandis que les pétales extérieurs sont larges et enveloppent bien les intérieurs. Première floraison 1833.

Fleur très remarquable par sa dimension, sa fac-

ture, sa couleur et la finesse de son tissu, de même que par l'odeur suave qu'elle répand.

Olésia (*Bengale*). Buisson bien fait, assez vigoureux. 3 à 5 folioles ovales-lancéolées, d'un vert foncé. Pédoncule droit, hispidule, rougeâtre. Ovaire gros, ob-conique. Fleur de 3 po. de diam., droite, très pleine, bien faite, un peu bombée en dessus, d'un beau rouge pourpré. Première floraison 1833. Très belle fleur.

Choix heureux (*Bengale*). Buisson vigoureux, à rameaux verts. 3 à 5 folioles ovales-pointues, d'un beau vert. Pédoncule vert, lisse, fort, droit, soutenant bien la fleur. Ovaire comme ob-conique, lisse. Fleur de 2 po. 2 à 3 lig. de diam., droite, bien pleine, d'un beau rouge cerise qui prend du velours en vieillissant; les pétales extérieurs sont larges, légèrement retournés; ceux du centre agréablement chiffonnés. Première floraison 1834. Superbe fleur.

Lacépède (*Bengale*). Buisson assez vigoureux, à rameaux verts. Aiguillons rares. 3 à 5 folioles ovales-lancéolées, d'un vert foncé, mais pourprées en naissant; pétioles presque inermes. Pédoncule rougeâtre, hispide. Ovaire piriforme, lisse. Sépales allongées, lancéolées. 1 à 3 fleurs, comme globuleuses, tombantes, très pleines; à pétales concaves; les intérieurs d'un rouge vif, les extérieurs d'un rouge moins foncé et plus ou moins panaché de blanc pur. Première floraison 1833.

La jolie forme et les belles couleurs de cette fleur doivent la faire rechercher.

Diodore (*Bengale*). Buisson très vigoureux. Ai-

guillons forts, larges. Feuille composée de 3 à 7 folioles ovales-lancéolées. Pédoncule droit, hispide. Ovaire comme cylindrique. Bouton gros, ovoïde, rouge foncé entre les sépales. 1 à 3 fleurs de 3 po. 6 lig. de diam., droites, très pleines, d'un rouge vif, qui diminue progressivement d'intensité jusqu'au centre qui est d'un beau rose : les pétales extérieurs sont larges et ceux du centre chiffonnés. Première floraison 1834.

Fleur très remarquable et à grand effet.

Bouquet de Nymphe (*Bengale*). Buisson vigoureux, fourni, à rameaux plus ou moins rougeâtres. 3 à 5 folioles lancéolées, d'un vert foncé et bordées de pourpre. Pédoncule droit, rougeâtre, hispidule. Ovaire piriforme, rouge entre les sépales qui sont un peu feuillées. 1 à 4 fleurs comme globuleuses, très pleines, de 2 po. 9 à 10 lig. de diam., et d'un beau rose qui se fonce en vieillissant. Pétales très larges s'enveloppant réciproquement, avec une ligne médiane blanche sur quelques-uns. Première floraison 1834.

Cette grande et belle fleur contraste agréablement avec son feuillage étroit.

Joconde (*Bengale*). Buisson très vigoureux, à rameaux d'un vert violacé. Aiguillons crochus, violacés. 3 à 5 folioles ovales-aiguës, pliées en gouttière. Pédoncule droit, hispidule. Ovaire piriforme, lisse. Sépales dépassant un peu le bouton, qui est ovoïde et d'un rouge brun entre les sépales. 3 à 5 fleurs pleines, de 3 po. à 3 po. 6 lign. de diam. et presque de même épaisseur, d'un beau rouge cerise pur ;

mais les pétales extérieurs, qui sont très amples, sont d'un rouge brun. Première floraison 1833.

Très remarquable par ses grandes et belles fleurs qui contrastent avec un feuillage léger.

URANIE (*Bengale*). Buisson assez vigoureux, à rameaux d'un vert légèrement teint de rougeâtre. Feuillage petit : 5 à 7 folioles ovales-pointues. Pédoncule droit, hispidule, rougeâtre. Ovaire ob-conique, lisse, vert. Bouton gros, ovoïde, d'un rouge violacé entre les sépales. Fleur semi-globuleuse, tombante, bien faite ; à pétales imbriqués, d'un *violet foncé :* cette couleur moins intense à l'extérieur des pétales, lesquels se retournent pour former un liseré sur leurs bords.

Jolie fleur, d'une couleur rare parmi les Roses remontantes.

BONHEUR DU JOUR (*Bengale*). Buisson fort. 3 à 7 folioles ovales-acuminées. Pédoncule légérement hispidule. Ovaire piriforme. Bouton rond. Panicule de 5 à 7 fleurs pleines, un peu en coupe, de 3 po. de diam., d'un *rouge lilacé,* avec une nervure blanche sur le dehors des pétales intérieurs ; limbe retourné. Première floraison 1834.

Variété remarquable par la manière agréable dont ses fleurs sont disposées en bouquets.

LE BENGALE SIBARITE. Buisson vigoureux, à rameaux d'un vert rougeâtre. Aiguillons droits, rougeâtres. 3 à 7 folioles moyennes, ovales, dentées, d'un beau vert. Pédoncule rougeâtre, lisse. Ovaire et bouton ovoïdes. Sépales un peu allongées, aiguës. Fleur de 3 po. 6 lig. de diam. ; à pétales larges, échancrés au

sommet, se retournant pour former un pli oblique de chaque côté. Ces pétales sont d'un beau rouge cerise pur ; mais les intérieurs sont en outre marqués extérieurement d'une large carène blanche. Odeur de Thé. Première floraison 1834.

Eclatante et superbe fleur.

Cythérée (*Eglantier de Bourbon*). Buisson vigoureux, bien fourni, à rameaux verdâtres. Aiguillons presque droits, rougeâtres. 3 à 7 folioles moyennes, comme cordiformes. Pédoncule hispide, rougeâtre. Ovaire ob-conique, lisse. Fleur de 3 po. de diam., droite, très pleine, d'un beau rose vif; les huit ou neuf rangs de pétales extérieurs sont larges, concaves et à bords retournés, les pétales du centre sont pliés et chiffonnés. Première floraison 1834.

Superbe fleur qui a quelques rapports avec *Madame Desprès*, mais son feuillage beaucoup plus petit l'en distinguera aussitôt.

Nephtali (*Eglantier de Bourbon*). Buisson vigoureux, à rameaux verts. Aiguillons bruns. 3 à 5 folioles ovales-allongées, inégalement dentées. Bractées larges et foliacées. Pédoncule droit, hispidule. Ovaire petit, ob-conique, lisse. Sépales courtes, hispidules. Bouton gros, ovoïde, d'un rouge violacé entre les sépales. 1 à 3 fleurs, quelquefois davantage, de 3 po. de diam., pleines et un peu aplaties en dessus, d'un beau rose tendre uniforme. Pétales bien placés et plus ou moins arrondis. Première floraison 1835. Très belle fleur.

Antinous (*Eglantier de Bourbon*). Buisson bien fait, vigoureux. 3 à 5 folioles larges, ovales-pointues, for-

tement dentées. Pédoncule hispide. Ovaire piriforme, lisse. Sépales hispidules. Bouton gros, ovoïde, d'un rouge noirâtre entre les sépales. Fleur droite, très large (3 po. 6 lig. à 4 po. de diam.), pleine, d'un beau rouge. Pétales larges, bien placés et légèrement retournés. Quelques étamines au centre de la fleur, qui est très odorante, et dont le faciès rappelle une très belle Rose, *Augustine Lelieur;* mais la nôtre est plus grande et d'une couleur différente. Première floraison 1833.

Phénix (*Eglantier de Bourbon*). Buisson bien fait, vigoureux, à rameaux verts; mais légèrement pourprés dans le jeune âge. Aiguillons presque droits, rougeâtres. 3 à 5 folioles ovales-pointues. Pédoncule droit, rougeâtre, hispidule. Ovaire comme piriforme, *lisse*. Sépales vertes, plus ou moins laciniées et feuillées. Bouton gros, ovoïde, rouge foncé entre les sépales. 1 à 3 fleurs de 3 po. de diam., droites, bien pleines et un peu en coupe, d'un *rouge feu uniforme*. Pétales extérieurs grands, concaves, acuminés, enveloppant bien les pétales intérieurs, qui sont pliés en gouttière et assez régulièrement placés.

Voici une fleur des plus remarquables. Nous n'avons encore, parmi les Roses de cette division, rien observé de mieux fait et d'aussi vif en couleur: c'est la nuance que donne la *Rose du Roi* fraîchement éclose, et qui prend en vieillissant une nuance comme bleuâtre. Sa forme, qui est des plus élégantes, ajoute à la perfection de cette nouvelle variété, qui a fleuri en 1834 pour la première fois.

L'œillet caliculé (*Dianthus cariophyllus calicula-*

tus). Tige assez élevée. Feuilles d'un vert glauque, larges et de moyenne longueur. Bouton globuleux. Calice *multicaliculé*, étant formé de 20 *à* 40 *écailles calicinales imbriquées et disposées sur* 4 *rangs*. Panicule de 6 à 10 fleurs très pleines, à pétales arrondis, rouges, rayés de brun et de marron. 1 à 3 ovaires.

Fleur singulière et très belle, qui a fleuri en 1835 pour la première fois.

Nous devons citer aussi au nombre des cultures de M. Bizard une très belle variété *carnée* de la giroflée Bourdonne.

NOTA. Les Roses décrites dans les cultures de M. Bizard, tant cette année que l'année précédente, et dont aucune encore n'est dans le commerce, se trouvent chez M. Cachet, jardinier-fleuriste à Angers.

CULTURE DE M. LE GÉNÉRAL DELAAGE.

THÉ BLANC PANACHÉ. Buisson assez vigoureux, à rameaux d'un vert violacé. 3 à 5 folioles ovales-pointues, d'un vert foncé. Pédoncule fort, rougeâtre. Ovaire comme globuleux. Bouton ovoïde, d'un rouge panaché de blanchâtre entre les sépales. Fleur droite, pleine, de 3 po. 3 lig. de diam., à pétales ondulés et comme gaufrés, blancs, plus ou moins *panachés*

de rose vif des deux côtés des pétales; surtout vers le centre de la fleur; l'onglet, en outre, est d'un jaune pâle. Odeur peu prononcée. Première floraison 1833.

Fleur remarquable particulièrement par ses panachures.

HENRI-PIERRE (*Thé*). Buisson vigoureux, bien fait, à rameaux verts. Aiguillons forts, rougeâtres. 3 à 5 folioles larges, ovales-acuminées, retournées sur les bords et d'un vert foncé. Pédoncule fort, droit, hispidule, d'un *vert jaunâtre*. Ovaire gros, quasi sphérique, *bosselé*. Fleur de 2 po. 9 lig. de diam., très pleine, faite en *coupe remplie*, d'un rouge violacé en dehors, plus pâle en dedans. Les 4 à 5 rangs de pétales extérieurs sont concaves, larges, échancrés, imbriqués et enveloppant bien les pétales intérieurs qui sont pressés, plissés et chiffonnés. Première floraison 1833.

Cette belle fleur s'ouvre bien, mais sans s'étaler.

LA CLOCHETTE (*Thé*). Buisson petit, à rameaux verts, ordinairement pendans et presque inermes. 3 à 5 folioles ovales-pointues, d'un beau vert. Pédoncule d'un vert rougeâtre, *hispide*. Ovaire ob-conique, lisse, d'un vert glauque. Fleur *solitaire*, grosse (2 po. 6 lig. de diam.), comme globuleuse, tombante, très pleine, s'ouvrant sans s'étaler, d'un beau rose, qui passe au rose pâle en vieillissant; les pétales sont larges, légèrement retournés, concaves, s'enveloppant les uns les autres. Première floraison 1834.

LE CHEVALIER D'AMOUR (*Thé*). Buisson vigoureux,

à rameaux élancés, divergens et d'un beau vert. Aiguillons forts, droits, ou arqués en sens contraire ou comme dans le sens ordinaire. 3 à 5 folioles moyennes, ovales. Pédoncule droit, hispidule. Ovaire piriforme. Fleur solitaire, de 3 po. 6 lig. à 4 po. de diam., étalée, d'un beau rose : cette couleur plus pâle au sommet des pétales et jaune tendre à l'onglet. Première floraison 1833.

Jolie Rose, souvent prolifère à la première floraison.

Thé Jaune-Isabelle. Buisson assez vigoureux, à rameaux d'un vert teint de rougeâtre. Aiguillons arqués, bruns. 3 à 5 folioles ovales. Pédoncule droit, hispidule. Ovaire piriforme. Fleur de 3 po. de diam., pleine, d'un beau *Jaune-Isabelle légèrement carné :* cette couleur plus intense à la base des pétales. En vieillissant, les pétales, dont les extérieurs sont larges, concaves et les intérieurs allongés et pliés en gouttière, se colorent d'un rose qui s'étend plus ou moins. Première floraison 1834. Odeur de Thé très prononcée.

Très jolie fleur, et de couleur rare parmi les Roses.

La grande Comète (*Bengale*). Buisson vigoureux. Aiguillons rares et courts. 3 à 5 folioles ovales-aiguës, inégalement dentées, d'un vert luisant, quelquefois moins foncées vers les bords. Stipules grandes, rougeâtres, ondulées et frangées. Pédoncule droit, fort, lisse. Sépales *longues*, *pinnatifides et foliacées.* Ovaire ob-conique, légèrement anguleux. 2 à 3 fleurs de 3 po. à 3 po. 6 à 8 lig. de diam., droites, pleines, d'un beau rose nuancé de rose pâle, et passant au

rouge carmin en vieillissant. Les pétales extérieurs sont en outre larges, retournés et comme festonnés sur les bords, d'un rouge vif en dehors avec une ou deux nervures blanches. Première floraison 1834.

Très belle Rose, remarquable surtout par ses longues sépales, qui accompagnent agréablement la fleur.

La Pelote panachée (*Bengale*). Buisson assez fourni, à rameaux verdâtres. 3 à 5 folioles ovales-lancéolées, d'un beau vert. Pédoncule hispidule. Ovaire piriforme, lisse. Bouton ovoïde, rouge-noirâtre entre les sépales, qui sont courtes. 3 à 5 fleurs, à pétales gaufrés, ondulés et chiffonnés, d'un blanc rosé, marbrés ou rayés de rouge violacé et disposés en pelote non pressée. Première floraison 1834.

Jolie fleur, singulière et bien remarquable.

Le Minautaure (*Bengale*). Buisson vigoureux, à rameaux verts. Aiguillons rares. 3 à 5 folioles grandes, ovales-acuminées, fortement dentées. Pédoncule hispidule. Ovaire allongé, ob-conique. Bouton globuleux, rouge foncé entre les sépales, qui sont courtes. Fleur grosse, tombante, très pleine, *labyrinthiforme*, s'ouvrant peu. Pétales étagés, les plus extérieurs sont courts, d'un rouge très foncé et nuancés de rouge brun. Ils sont réunis en une rose, séparée des autres pétales par une espèce d'étranglement; laquelle reçoit les autres pétales, qui sont imbriqués, grands, allongés, acuminés et d'un rouge violacé. Première floraison 1834.

Fleur remarquable par sa forme tout-à-fait hétéroclite.

Victorine (*Noisette*). Buisson vigoureux, non sarmenteux. Aiguillons forts, d'un brun rougeâtre; rameaux verts. 5 à 7 folioles petites, comme elliptiques ou ovales, d'un vert gai. Pédoncule mince, hispidule. Ovaire ob-conique, allongé, lisse. Sépales courtes, couvertes de poils glanduleux. Bouton petit, ovale-pointu. 3 à 5 fleurs de 2 po. 9 à 10 lig. de diam., penchées, pas très pleines. Pétales bien placés, ovales ou oblongs, arrondis au sommet: les extérieurs sont d'un *blanc teinté de lilas*, les intérieurs, dont ceux du centre sont chiffonnés, sont d'un beau *rose lilacé*. Odeur particulière. Première floraison 1827.

Remarquable par ses jolies teintes ainsi que par sa fraîcheur.

Julie (*Noisette*). Buisson vigoureux, à rameaux non sarmenteux. 5 à 7 folioles ovales-lancéolées, d'un beau vert. Panicule de 20 à 30 fleurs de 2 po. 6 lig. de diam., pleines, blanches, mais à cœur d'un carné teint de jaunâtre. Pédoncule lisse. Ovaire petit, cylindrique. Bouton ovoïde, rouge vif entre les sépales. Odeur agréable. Première floraison 1833.

Jolie variété, qui se couvre de fleurs, dont le rouge des boutons contraste agréablement avec le blanc des pétales extérieurs.

Noisette multiflore. Buisson très vigoureux, à rameaux élevés et sarmenteux. Aiguillons crochus, d'un brun rougeâtre. 5 à 7 folioles ovales-lancéolées, d'un beau vert. Pédoncule mince, presque lisse. Ovaire comme cylindrique. Bouton petit, ovoïde,

pointu, rose entre les sépales. Panicule de 10 à 15 fleurs petites (18 lig. de diam.), pleines, d'un beau rose tendre; pétales extérieurs oblongs, concaves, ceux de l'intérieur chiffonnés. Première floraison 1833.

Cette variété, qui s'élève à une grande hauteur, et propre à couvrir des tonnelles, a beaucoup du faciès de la *Rose multiflore*, mais elle est remontante.

Fleurus (*Hybride remontante de Noisette et d'Eglantier Bourbon*). Buisson vigoureux, élancé, à rameaux verts. Aiguillons forts, crochus, rougeâtres. 3 à 5 folioles ovales, d'un vert glauque. Pédoncule mince, droit, hispide, supportant bien la fleur. Ovaire comme globuleux, *lisse*. Sépales *glanduleuses*. Panicule de 5 à 7 fleurs droites, de 24 à 26 lig. de diam., pleines, un peu étalées; à pétales *cunéiformes*, arrondis au sommet, d'un violet lilacé, avec une ligne médiane blanche sur le dessus de quelques pétales. Première floraison 1823.

Cette variété, très remarquable et légèrement odorante, participe des Noisettes et des Eglantiers de Bourbon.

L'Eglantine Amélie (*Eglantier de Bourbon*). Buisson petit. 3 à 5 folioles ovales-pointues. Pédoncule droit, hispidule. Ovaire ob-conique, vert, lisse. Bouton gros, ovoïde, rose entre les sépales, qui sont courtes. 1 à 3 fleurs de 2 po. 6 lig. de diam., assez pleines, étalées, bien faites. Pétales cunéiformes, échancrés au sommet, d'un *carné tendre* : cette couleur moins intense au-dedans des pétales. Sans odeur. Première floraison 1834.

Cette jolie Rose a un peu l'aspect, tant pour la forme que pour la couleur, du Camellia carné.

La Marginée (*Eglantier de Bourbon*). Buisson assez bien fait, à rameaux verts. Aiguillons droits, rougeâtres. 3 à 5 folioles moyennes, cordiformes, denticulées. Pédoncule hispide. Ovaire ovoïde, lisse. Sépales courtes, presque entières. Fleur de 2 po. de diam., pleine, un peu globuleuse, à pétales étagés, concaves, d'un rose violacé et *largement bordés* de rouge foncé. Odeur d'essence de rose. Première floraison 1834.

Fleur remarquable par la bande rouge foncé qui borde extérieurement les pétales, ainsi que par l'odeur suave qu'elle répand.

Perpétuelle crêtée. Buisson assez vigoureux. Aiguillons petits. 3 à 5 folioles elliptiques. Pédoncule court, hispidule. Ovaire ob-conique, glanduleux. 1 à 3 fleurs de 3 po. 6 lig. de diam., très pleines, un peu bombées en-dessus; à pétales d'un beau rose hortensia, réunis par sillons ou crêtes; ceux du centre disposés en couronne serrée. Première floraison 1835.

Très belle fleur, remarquable par la disposition de ses pétales.

Perpétuelle Argine. Buisson assez fort. Feuilles de Provins et d'un vert sombre. Aiguillons fins, nombreux. Ovaire ob-conique, glanduleux, ainsi que le pédoncule. 3 à 7 fleurs droites, très pleines, de 2 po. 10 lig. de diam., un peu en coupe; pétales extérieurs larges, d'un *beau rose tendre;* pétales intérieurs petits, pliés en gouttière et d'un *rose vif*.

Première floraison 1835. Très jolie variété.

Perpétuelle Austrie. Buisson bien arrondi. Aiguillons fins. 3 à 5 folioles elliptiques, d'un vert foncé. Pédoncule hispide. Ovaire fusiforme. Sépales grandes, pennées. 5 à 6 fleurs de 3 po. 6 lig. de diam., d'un rouge violacé, pleines et un peu concaves en dessus. Pétales grands, cunéiformes, échancrés et un peu ondulés, ceux du centre disposés en couronne. Première floraison 1834.

Très belle fleur, remarquable par sa taille et sa couleur.

Perpétuelle Agathe Royale. Buisson vigoureux, à rameaux couverts d'aiguillons inégaux, rougeâtres. Feuilles de la Rose du Roi. Pédoncule hispide. Ovaire ob-conique, hispidule. Sépales longues, feuillées. 6 à 9 fleurs très pleines, un peu bombées en dessus, *coupées transversalement en deux couleurs*, l'une *rose* et l'autre *blanche*. Première floraison 1834.

Fleur très belle et très remarquable par la distribution de ses couleurs, qui est celle d'une ancienne Rose, l'*Agathe Royale*.

Perpétuelle Aimable Lise. Buisson fort et bien fourni, couvert d'aiguillons inégaux et petits. Feuilles de la Rose du Roi, mais à pétiole rougeâtre. Pédoncule court, glanduleux, ainsi que l'ovaire, qui est obconique et très évasé. Bouton gros, comme globuleux. Sépales courtes, un peu feuillées. 3 à 5 fleurs droites, de 2 po. 8 à 10 lig. de diam., bien pleines, d'un *blanc carné à cœur rose;* pétales extérieurs larges, légèrement et élégamment retournés; ceux du centre plus courts et pliés en gouttière. Première flor. 1833.

Fleur des plus jolies.

PERPÉTUELLE LILACINE. Buisson fourni. Feuilles de la Rose du Roi. Pédoncule court, glanduleux. Ovaire ob-conique, en partie glanduleux. 3 à 5 fleurs de 3 po. de diam., très pleines et de la forme d'une Rose Agathe, d'un *rose tendre tirant sur le lilas*. Première floraison 1833.

Très jolie variété.

PERPÉTUELLE MACULÉE. Buisson bien fourni, à rameaux couverts d'aiguillons fins. Feuilles de la Rose du Roi. Pédoncule hispide. Ovaire ovoïde, glanduleux. Sépales courtes, pennées. 1 à 3 fleurs droites, pas très pleines, de 2 po. 6 lig. de diam.; à pétales larges, d'un *rouge foncé, maculé de rose pâle*. Première floraison 1833.

Variété remarquable par ses macules qui contrastent avec la couleur principale des pétales, ainsi qu'avec les étamines, qui sont assez nombreuses.

PERPÉTUELLE POLIANTHE. Buisson assez garni, vigoureux; à rameaux couverts d'aiguillons forts et crochus. Pédoncule hispide. Ovaire ob-conique, *presque lisse*. Sépales courtes, presque entières. Bouton globuleux. *Panicules de* 12 *à* 15 *fleurs* de 2 po. 6 à 8 lig. de diam., très pleines et d'un beau rose. Première floraison 1833.

Variété remarquable, surtout par le grand nombre de fleurs qu'elle produit en même temps.

PETITE-MARIE (*Alba*). Buisson assez vigoureux et à rameaux verts. Aiguillons rares. 3 à 5 folioles elliptiques, fortement dentées, glauques. Pédoncule hispide. Ovaire lisse, en forme de calebasse étranglée

au sommet, d'un vert pâle, rayé de vert plus foncé. Bouton ovoïde, rose entre les sépales, qui sont feuillées. 3 à 5 fleurs droites, de 2 po. 6 lig. de diam., un peu en coupe; pétales extérieurs grands, concaves, *blancs;* pétales intérieurs pliés et un peu chiffonnés, d'un beau *rose carné*.

Jolie fleur remontante. Première floraison 1833.

CULTURE DE M. GUÉRIN, JARDINIER-FLEURISTE.

(Route de Paris.)

Pépin-le-Bref (*Thé*). Buisson assez vigoureux; à rameaux étalés, verts. Aiguillons rougeâtres. 3 à 5 folioles petites, ovales-pointues. Pédoncule rougeâtre, fort, hispidule. Ovaire *très gros*, globuleux, verdâtre. 1 à 3 fleurs de 3 po. de diam., comme globuleuses, très pleines, tombantes, ne s'étalant pas, d'un beau rose hortensia, mais le bord des pétales plus pâle. Odeur de Thé bien prononcée. Première floraison 1834.

Très belle fleur.

Sylphide (*Thé*). Buisson vigoureux, à rameaux divergens, violacés. Aiguillons forts, rougeâtres. Folioles *petites*, ovales-lancéolées, ondulées, d'un vert foncé et bordées de pourpre; pétiole pourpré. Pédoncule droit, hispidule. Ovaire comme globu-

leux. Sépales grandes. 1 à 3 fleurs *droites*, pleines, de 3 po. 6 lig. de diam., d'un *rose nuancé d'aurore*. Pétales extérieurs larges, élégamment retournés sur les bords, les intérieurs moins grands, chiffonnés. Première floraison 1834.

Jolie fleur.

Silène (*Thé*). Buisson vigoureux, à rameaux violacés, divergens. Aiguillons forts, rougeâtres. 3 à 5 folioles ovales-pointues, un peu retournées sur les bords et fortement dentées. Pédoncule droit, hispidule. Ovaire comme globuleux, légèrement hispidule *à la base*. Bouton ovoïde-pointu, rouge et jaunâtre entre les sépales. Fleur solitaire, *droite*, pleine, de 3 à 4 po. de diam.; à pétales larges et ondulés, d'un *rouge vif*, varié de rouge moins foncé. Bractées nombreuses, grandes et foliacées. Première floraison 1834.

Superbe fleur, quelquefois prolifère, moins odorante que le Thé Hamon, avec lequel elle a quelques rapports de couleurs. Quelques personnes l'ont appelée *Bon Silène*.

Madame Guérin (*Thé*). Buisson assez fourni, à rameaux verts. Aiguillons rougeâtres. 3 à 5 folioles ovales-oblongues, petites. Pédoncule presque lisse. Ovaire campanulé. 2 à 3 fleurs de 2 po. à 3 po. 4 lig. de diam., droites, très pleines, un peu aplaties en dessus, *blanches à cœur rose*. Première floraison 1834.

Jolie variété, remarquable par sa fleur de deux couleurs.

Le Bengale charmant. Buisson assez petit, à rameaux verdâtres. Aiguillons rares, rougeâtres. 3 à

5 folioles ovales-pointues, d'un vert foncé. Pédoncule hispidule à la base. Ovaire comme globuleux. Bouton gros, ovoïde, rouge foncé entre les sépales, qui sont courtes. 3 à 5 fleurs de 2 po. 9 à 10 lig. de diam., pas très pleines; à pétales non pressés et comme flottans, d'un *rouge cerise éclatant*, avec quelques pétales marqués d'une ou de plusieurs lignes blanches. Première floraison 1832.

Très jolie fleur.

THERMIDOR (*Bengale*). Buisson petit, à rameaux violacés. Aiguillons rouges. 3 à 5 folioles ovales-pointues, d'un vert foncé. Pédoncule *droit*, hispidule, rougeâtre. Ovaire petit, arrondi. 1 à 3 fleurs de 2 po. 6 lig. à 3 po. de diam., pleines, droites; à pétales larges, d'un tissu fin et léger, blancs, mais dont quelques-uns sont légèrement teintés de *rose-pâle*. Première floraison 1834.

Très jolie fleur.

CARLIN (*Bengale*). Buisson assez compacte, à rameaux verdâtres et à petites feuilles. Pédoncule hispidule. Fleur de 2 po. 6 lig. de diam., un peu en coupe, très pleine, mais s'ouvrant bien. Pétales extérieurs d'un *rouge foncé*; ceux du centre d'un *rose tendre*, qui se fonce en vieillissant. Première floraison 1834.

Les deux nuances de couleur, dans cette fleur, font de cette plante une variété très remarquable.

SULFUREUSE (*Thé* ou *Noisette*). Buisson très vigoureux, à rameaux d'un vert plus ou moins teint de rougeâtre. Aiguillons forts, d'un rouge violacé. 3 à 7 folioles ovales-pointues, légèrement ondulées, d'un

vert luisant. Pédoncule droit, glanduleux. Ovaire lisse, comme ob-conique. Bouton ovoïde-pointu, jaune-aurore entre les sépales. Panicule très garni de fleurs pleines, larges de 3 po., d'un *blanc mat,* teint de jaune au centre : les pétales extérieurs sont larges, ceux du centre sont ondulés et comme chiffonnés. Première floraison 1834.

Très belle fleur qui tient des Thés et des Noisettes.

ANGÉLINE (*Noisette*). Buisson non sarmenteux, arrondi, à rameaux verts. Aiguillons arqués, rougeâtres. 5 à 7 folioles petites, ovales-oblongues. Pédoncule droit, hispidule, violacé. Ovaire plus ou moins ovoïde, lisse. Panicule de 3 à 9 fleurs droites, de 2 po. 3 à 4 lig. de diam., bien pleines, d'un *pourpre vif,* qui passe, plus ou moins, au *pourpre noirâtre légèrement velouté* en vieillissant. Pétales cunéiformes, ceux du centre légèrement chiffonnés. Première floraison 1834.

Fleur des plus jolies et d'un bon effet.

THÉRÉSITA (*Eglantier de Bourbon*). Buisson assez vigoureux, bien fait; à rameaux d'un vert plus ou moins violacé. Aiguillons d'un violet foncé. 5 à 7 folioles ovales-pointues. Pédoncule hispide. Ovaire oblong, lisse. Fleur droite, pleine, bien ouverte; à pétales ovales-acuminés, bien imbriqués, d'un beau *rose carminé,* légèrement bordés de *rose pâle.* Odeur particulière. Première floraison 1834.

Fleur d'une fraîcheur admirable.

CLIMÈNE (*Damas*). Buisson vigoureux, à rameaux verdâtres, couverts d'aiguillons droits, allongés et

d'un rouge brun. 5 à 7 folioles ovales-oblongues. Pédoncule mince, hispide. Ovaire ob-conique, petit, hispidule. Bouton gros, ovoïde, rouge entre les sépales qui sont pennées. 1 à 3 fleurs d'un *beau rose hortensia*, de 3 po. de diam., très pleines, faites en coupes aplaties et garnies au centre d'une couronne formée par des pétales enroulés. Première floraison 1835.

Très jolie fleur bifère.

Claudine (*Hybride de Damas*). Buisson fort, vigoureux, à rameaux verts. Aiguillons petits, rougeâtres. 3 à 5 folioles ovales-lancéolées, plus ou moins ondulées, d'un vert pâle. Pédoncule long, droit, hispidule. Ovaire ob-conique, lisse. Bouton comme globuleux. 1 à 5 fleurs droites, de 3 po. de diam., très pleines, aplaties en dessus et garnies d'une couronne au centre. Première floraison 1835.

Nouvellement éclose, cette Rose, non remontante, est d'une fraîcheur admirable.

La Rose Guépin (*Hybride de Provins*). Buisson peu vigoureux, assez compacte ; à rameaux d'un vert pâle, couverts de petits aiguillons d'un brun rougeâtre. 3 à 5 folioles petites, pliées en gouttière et un peu ondulées. Pédoncule droit, hispidule. Ovaire ob-conique, allongé, hispidule et *confondu avec le pédoncule*. Bouton globuleux, rougeâtre entre les sépales. 1 à 3 fleurs de 3 po. 6 lig. de diam., pleines, un peu en coupe, d'un *rouge violacé*, qui augmente d'intensité en vieillissant. Quelques étamines autour des pistils qui sont réunis en une espèce de faisceau. Première floraison 1834.

Jolie variété, non remontante, mais parfaitement remarquable.

Aspidie (*Hybride de Provins*). Buisson vigoureux; à rameaux violacés, couverts d'aiguillons inégaux, violacés. 3 à 5 folioles ovales-oblongues. Pédoncule droit, hispidule, rougeâtre. Ovaire ob-conique, glanduleux, ainsi que les sépales, qui sont courtes. 3 à 5 fleurs droites, de 3 po. de diam., très pleines, bien ouvertes, d'un *rouge lilacé*. Pétales cunéiformes, plus pâles en dessous, réunis en couronne au centre de la fleur. Première floraison 1835.

Très belle fleur, non remontante.

CULTURE DE M. COQUEREAU, AMATEUR.

(A la Maître-École.)

La Sœur Hospitalière (*Thé*). Buisson vigoureux, à rameaux droits, d'un vert plus ou moins pourpré. 3 à 5 folioles grandes, ovales-lancéolées, d'un vert foncé; pétioles très aiguillonnés. Pédoncule fort, d'un brun rougeâtre, hispide. Ovaire comme globuleux, rugosule, d'un vert plus ou moins pourpré. 1 à 3 fleurs de 4 po. de diam., un peu penchées, faites en *entonnoir*, pas très pleines, *blanches* et à *cœur carné*, et à *reflet jaune* vers la base des pétales,

qui sont étoffés et très amples. Première floraison 1834.

Provenue du Thé jaune et remarquable par la dimension, les couleurs et la forme de la fleur.

La Nymphe émue (*Thé*). Buisson assez vigoureux ; à rameaux divergens, d'un brun violet, ainsi que les aiguillons. 3 à 5 folioles ovales-lancéolées, d'un vert foncé. Pédoncule lisse, d'un brun violacé. Ovaire comme globuleux, vert. Fleur de 3 po. 2 à 3 lig. de diam., penchée, très pleine, aplatie en dessus, de couleur de *chair animée :* les pétales se retournent sur les bords, et ceux du centre sont ordinairement roulés en couronne.

Très jolie variété qui a fleuri en 1833 pour la première fois.

CULTURE DE M. AUDIO, NOTAIRE A PELLOUAILLES, AMATEUR.

Noisette Audio. Buisson vigoureux, arrondi. 3 à 5 folioles ovales-oblongues, d'un vert foncé. Pétioles et pédoncules rougeâtres. Ovaire ob-conique et un peu allongé. 1 à 3 fleurs de 2 po. 6 lig. de diam., pleines, un peu en coupe, d'un *blanc légèrement carné,* mais *rosé* au centre. Pétales ovales-oblongs, un peu retournés à leur sommet, les plus extérieurs

teints de *rose* à leur base, ceux du centre roulés en couronne. Odeur approchant de celle de la Rose Calander. Première floraison 1834.

Très jolie fleur.

M. Audin possède encore de très belles variétés de Primevères qu'il a obtenues de ses semis.

CULTURE DE M. DE BEAUREGARD, AMATEUR.

(Route de Paris.)

Thé Joseph. Buisson vigoureux, non sarmenteux, arrondi; à rameaux verts, presque inermes. 3 à 7 folioles ovales-oblongues, un peu ondulées sur les bords. 1 à 3 fleurs de 3 po. 6 lig. de diam., bien pleines, tombantes : pétales blancs, lavés de jaune tendre à la base, oblongs, pliés en gouttière et retournés sur les bords. Pédoncule *hispide*. Ovaire ovoïde, globuleux, lisse. Première floraison 1834.

Cette jolie fleur a quelques rapports avec la Rose Maréchal, mais ses tiges non sarmenteuses serviront à l'en distinguer aussitôt.

CULTURE DE M. FLON, JARDINIER.

(Au bout du Mail, à Angers.)

Thé Candide. Buisson petit ; à rameaux violacés. Aiguillons droits, rougeâtres. 3 à 5 folioles ovales-acuminées, à dents rougeâtres. Pédoncule droit, hispidule. Ovaire piriforme. Bouton ovoïde, d'un blanc verdâtre entre les sépales, qui sont très longues et terminées en lance. Fleur droite, pleine, de 2 à 3 po. de diam., d'un *blanc très légèrement teint de jaune pâle*. Pétales larges, échancrés au sommet. Première floraison 1835.

Jolie variété provenue du Thé jaune, mais qui s'en éloigne par la forme et la couleur de fleur.

Plutus (*Thé*). Buisson vigoureux, droit ; à rameaux violacés. Aiguillons rouges, un peu arqués. 3 à 5 folioles ovales-aiguës, d'un beau vert ; pétiole violacé. Pédoncule court, droit, hispidule. Ovaire ovoïde, légèrement hispidule à la base. 1 à 3 fleurs droites, très grandes (3 à 4 po. de diam.), bombées en dessus, très pleines, d'un beau *rose* qui passe au *rouge vif* en vieillissant. Pétales grands, *mucronés*, ceux du centre allongés et formés en gondole. Première floraison 1834. Odeur peu prononcée.

Cette admirable variété a quelque chose du Thé

Hamon par ses nuances changeantes, mais elle en est bien distincte, non seulement par ses formes, la finesse de son tissu, la richesse de son coloris, mais encore par son odeur peu prononcée.

Protogène. (*Thé*) Buisson vigoureux; à rameaux rougeâtres. Aiguillons forts, rougeâtres, droits. 3 à 5 folioles d'un vert foncé, retournées sur les bords. Pétiole d'un vert rougeâtre. Pédoncule court, droit, hispidule. Ovaire gros, ovoïde, rouge entre les sépales, qui dépassent un peu le bouton. Fleur de 3 po. à 3 po. 6 lig. de diam., droite, concave en dessus; à pétales bien rangés, imbriqués, d'un beau *rose carné teint de jaune tendre;* et plus ou moins *bordés de rouge*.. Ordinairement en vieillissant ces pétales se maculent de rouge. Semis du Thé jaune. Première floraison 1834.

Très belle Rose, parfaitement remarquable.

Ma Tante Aurore (*Thé*). Buisson à rameaux d'un brun rouge. Aiguillons de même couleur. 3 à 5 folioles petites, ovales, serrulées, à pétioles d'un brun rouge. Pédoncule rougeâtre. Ovaire comme globuleux, petit. Fleur de 3 po. 6 lig. de diam., assez pleine, *d'un rose teint de jaune* ou *comme ambrée;* les pétales extérieurs sont larges et ceux du centre en forme de gondole. Odeur de Thé des plus prononcées. Première floraison 1834.

Très jolie variété, provenue du Thé jaune, remarquable par la teinte particulière ou peu commune de sa fleur.

La Nymphe Egérie (*Bengale*). Buisson vigoureux, bien fait; à rameaux verdâtres ou teints de rou-

geâtre, mais pourprés en naissant. 3 à 5 folioles ovales-pointues, ondulées et comme plissées. Pétioles violacés. Pédoncule droit, fort, soutenant bien la fleur, hispide, verdâtre. Ovaire très gros, ob-conique, lisse, vert. Bouton gros, comme globuleux, verdâtre entre les sépales, qui sont courtes. 1 à 3 fleurs *droites*, très pleines, mais s'épanouissant bien, de 3 po. à 3 po. 6 lig. de diam., *blanches*, mais *carnées au centre*. Première floraison 1834.

Très jolie Rose, toujours fleurie, remarquable par sa fraîcheur, ainsi que par sa forme élégante et les dispositions de ses couleurs.

Hermione (*Hybride de Provins*). Buisson vigoureux, arrondi. 3 à 5 folioles ovales-pointues, d'un beau vert. Pédoncule hispidule, mince. Ovaire en *massue, lisse*. Bouton comme globuleux, rouge foncé entre les sépales. 4 à 5 fleurs de 3 po. de diam., très pleines, d'un rouge violacé. Première floraison 1832.

Très belle variété, non remontante.

CULTURE DE M. AUGEUL, JARDINIER-FLEURISTE.

(Rue Hannelou.)

Jason (*Thé*). Buisson vigoureux, à rameaux rougeâtres. Aiguillons rares, presque droits. 3 à 5 folioles grandes, luisantes, ovales-pointues, à dents et

pétioles rougeâtres. Pédoncule hispidule. 1 à 3 fleurs de 3 po. de diam., pleines, d'un beau rouge vif uniforme, avec une nervure blanche aux pétales intérieurs; les pétales extérieurs sont très larges et un peu échancrés au sommet. Première floraison 1834.

Très jolie fleur provenue du Thé jaune.

La Dominante (*Thé*) Buisson vigoureux, à rameaux d'un vert plus ou moins teint de rougeâtre. Aiguillons droits. 3 à 5 folioles ovales-pointues, d'un vert foncé. Pédoncule quadrangulaire, hispidule. Ovaire comme ovoïde. 1 à 3 fleurs de 3 po. 6 lig. à 4 po. de diam., droites, pleines, à à pétales larges d'un *carné pâle* avec un peu de jaune à leur base. En vieillissant, quelques-uns des pétales se maculent en prenant du *rouge pâle*. Odeur particulière. Première floraison 1834.

Très grande fleur, se soutenant bien et parfaitement remarquable.

Elpénor (*Thé*). Buisson vigoureux; à rameaux violacés. Aiguillons larges, presque droits. 3 à 5 folioles ovales-pointues, d'un vert foncé et légèrement bordées de pourpre. Ovaire ovoïde, étranglé supérieurement. Bouton allongé, d'un rouge vif entre les sépales. 1 à 3 fleurs de 3 po. 3 lig. de diam., pleines, aplaties en dessus, d'un *rose hortensia*, avec la base des pétales jaunes : cette dernière couleur formant des *stries rayonnantes* à l'extérieur des pétales. Première floraison 1834.

Jolie fleur, remarquable par ses stries jaunes.

CULTURE DE M. LEROY, DU GRAND-JARDIN, PÉPINIÉRISTE.

(Route de Paris, à Angers.)

Chloris (*Noisette*). Buisson non sarmenteux, arrondi, vigoureux. Aiguillons droits, forts, rouges. 5 à 7 folioles petites, ovales-lancéolées. Pédoncule hispidule, rougeâtre. Ovaire comme piriforme, lisse. Panicule de 10 à 15 fleurs moyennes (2 po. 6 lig. de diam.), bien pleines, roses à l'extérieur, d'un rose vif au centre. Pétales cunéiformes, concaves, bien imbriqués; ceux du centre chiffonnés. Odeur du Thé. Première floraison 1834.

Fleur des plus élégantes et parfaitement jolie.

CULTURE DE M. GOURAULT, JARDINIER.

(Faubourg Saint-Michel.)

Thé Gourault. Buisson vigoureux, bien fait. Rameaux et aiguillons violacés. 3 à 5 folioles grandes, ovales, épaisses, d'un vert sombre en dessus, vert-

pourpré en dessous. Pétiole et nervures des feuilles pourprés. Pédonçule fort, robuste, anguleux, hispidule, pourpré, droit et soutenant bien la fleur. Ovaire globuleux, gros, en partie d'un vert violacé. Sépales courtes, hispidules, d'un vert pourpré. Bouton gros, ovoïde, d'un rouge très foncé entre les sépales. 1 à 4 fleurs de 3 po. 6 lig. à 4 po. de diam., *droites*, bien pleines, d'un *beau rouge, teinté d'aurore* vers le centre : les pétales ont les *onglets jaunes;* les extérieurs sont larges, et plus ou moins marqués de *rouge foncé*, ceux du centre sont pliés en gouttière et légèrement chiffonnés. Première floraison 1834. Odeur de Thé très prononcée.

Cette nouvelle variété, toujours fleurie, est on ne peut plus remarquable, tant par la manière heureuse dont la fleur est placée sur sa tige, que par la couleur de son bois et de son feuillage, qui contraste agréablement avec la fleur; enfin, il n'est guère possible d'obtenir plus de perfection dans une rose.

CULTURE DE M. BESNIER, JARDINIER-FLEURISTE.

(Rue des Bas-Chemins.)

Nectarine (*Eglantier de Bourbon*). Buisson très vigoureux, à rameaux verdâtres. Aiguillons et pétioles d'un *vert glauque*. Pédoncule court, hispidule.

Ovaire ob-conique, lisse. Bouton gros, ovoïde, rouge foncé entre les sépales, qui sont courtes et légèrement feuillées au sommet. 1 à 4 fleurs, mais souvent solitaires, très pleines, anémonées, d'un *violet lilas*. Première floraison 1834.

Jolie variété, des plus remontantes, remarquable par sa forme, sa couleur, ainsi que par son odeur qui rappelle celle de la Rose Cent-Feuilles.

Pelargonium gratum. Buisson bien fourni, à tiges brunâtres. Feuilles d'un beau vert, comme cucullées, lobées, dentées, ondulées et presque lisses. Ombelle de 4 à 5 fleurs droites, de 2 po. de diam.; à pétales larges et arrondis, les supérieurs d'un rouge foncé, avec la macule très ample, d'un brun noirâtre velouté, variée de feu, de rose et d'un réseau noirâtre, qui s'étend jusqu'au bord des pétales. Pétales inférieurs larges, arrondis et d'un rose vif. Première floraison 1835.

Superbe fleur.

Pelargonium verendum. Buisson ramassé, à tiges verdâtres, velues. Feuilles réniformes, à peine lobées. Ombelle de 5 à 6 fleurs de 2 po. 2 à 3 lig. de diam.; à pétales grands et arrondis, les supérieurs d'un *rose teint d'aurore*, avec la macule *d'un brun velouté*, variée de blanc rosé et de lignes purpurines; pétales inférieurs d'un *rosé hortensia*. Première floraison 1835.

Très jolie variété.

Pelargonium nigellum. Buisson petit, arrondi; à rameaux velus, rougeâtres. Feuilles comme cordiformes, ondulées, légèrement velues. Ombelle de 5

à 7 fleurs droites, de 18 lig. de diam.; à pétales larges et arrondis, d'un *rose carminé;* les supérieurs couverts presque en totalité par une large macule d'un *brun pourpré velouté*, variée de lignes noirâtres; les inférieurs couverts en partie d'une *large macule* d'un pourpre foncé et comme *réticulée*. Première floraison 1835.

Jolie variété, remarquable par ses cinq macules bien prononcées, qui rappellent un peu le P. *inscriptum maximum;* mais la fleur est moins grande et ses macules sont plus foncées en couleur.

Dahlia Sibylla. Buisson de 3 pi. 6 po. de hauteur. Feuilles semi-bipennées. Fleur de 5 po. 6 lig. de diam., bien pleine; à pétales très grands (2 po. sur 14 lig.), légèrement bifides au sommet, creusés en cuiller, d'un *rouge pourpre velouté*, nuancés de brun à leur base. Disque formé d'écailles jaunâtres. Première floraison 1834.

Très belle fleur.

Dahlia Makar. Buisson de 4 pieds de hauteur. Feuilles moyennes, pennées, légèrement dentées. Fleur de 4 po. de diam., très pleine, de deux couleurs: *rouge et lilas* (le tiers des pétales extérieurs rouge, les deux autres tiers lilas). Pétales oblongs, fortement tricuspidés et pliés en gouttière. Première floraison 1834.

Superbe et singulière fleur, dont la disposition des couleurs représente comme deux fleurs, l'une dans l'autre.

Dahlia Jason. Buisson de 3 pi. 6 po. de hauteur. Feuilles pennées. Fleur de 4 po. de diam.,

pleine, d'un *beau violet pourpré*, nuancé de *blanc* plus ou moins pur dans la fleur nouvellement éclose. Disque jaune. Première floraison 1834.

Jolie variété.

DAHLIA ICTEROS. Buisson de 3 pi. 6 po. de hauteur. Feuilles semi-bipennées, à folioles lancéolées, ondulées, rudes au toucher. Fleur de 4 po. de diam., très pleine, d'un *beau jaune*, avec quelques nervures rougeâtres en dessous des pétales, qui sont oblongs, pliés en gouttière et terminés par trois petites dents. Première floraison 1835.

Jolie fleur.

DAHLIA CROCANTHOS. Buisson de 3 à 4 pi. de hauteur. Feuilles pennées. Fleur droite, de 3 po. 6 lig. à 4 po. de diam., très pleine et un peu globuleuse, du *jaune le plus pur*. Pétales assez larges, creusés en cuiller, bien imbriqués et terminés par trois petites dents. Première floraison 1835.

Fleur bien faite, se tenant bien, et du jaune le plus pur.

CULTURE DE M. ROUSSEAU, JARDINIER-FLEURISTE.

(A Angers.)

ELISABETH DOAZAN (*Thé*). Buisson très vigoureux; à rameaux ordinairement rougeâtres. Aiguillons forts, larges, droits, rougeâtres. 3 à 5 folioles, rarement 7, ovales-pointues, épaisses, d'un vert foncé, mais

pourprées dans le jeune âge, bordées de rougeâtre sur les dents. Pétiole de cette dernière couleur et très aiguillonné. Pédoncule court, droit, lisse, soutenant bien la fleur. Ovaire semi-globuleux. 1 à 3 fleurs droites, de 3 po. 6 lig. à 4 po. de diam., pleines, couleur de la Rose Cent-Feuilles dont elle approche aussi pour la forme, et ombrée comme elle au centre par une teinte plus intense. Pétales extérieurs très amples, légèrement retournés à leur bord supérieur; pétales intérieurs pliés et comme chiffonnés : tous sont, en outre, plus colorés à l'extérieur et marqués, pour la plupart, d'une ligne médiane blanche. Odeur de Thé des plus prononcées. Première floraison 1834.

Charmante fleur, qui contraste de la manière la plus heureuse avec son feuillage d'un vert foncé.

Célimène (*Eglantier de Bourbon*). Buisson vigoureux. Aiguillons forts. 3 à 5 folioles larges, pointues. Pédoncule long, presque lisse. Ovaire allongé, comme cylindrique. 2 à 3 fleurs de 2 po. 8 à 10 lig. de diam., pleines, d'un *rose carné* uniforme; à pétales larges et légèrement retournés au sommet. Première floraison 1834.

Très belle Rose, toujours fleurie.

Pelargonium luciferum. Buisson bien fait; à rameaux légèrement divergens, velus. Feuilles moyennes, un peu velues, pliées, dentées et à 3 lobes principaux. Ombelle de 4 à 5 fleurs droites, de 18 à 20 lig. de diam., à pétales larges et arrondis; les supérieurs d'un *rouge vif éclatant*, avec la macule d'un *brun pourpré velouté*, variée de rose et de ner-

vures noires ; les pétales inférieurs sont d'un beau rose, avec une *tache oblongue d'un rouge foncé*, marquée de 4 *nervures longitudinales* d'un rouge plus foncé. Première floraison 1835.

Superbe variété, toujours en fleur, provenue du P. *diadematum*.

Pelargonium scintillatum. Buisson arrondi. Feuilles moyennes, légèrement velues, à 3 lobes principaux. Ombelle de 5 à 6 fleurs de 18 à 20 lig. de diam., à pétales arrondis ; les supérieurs larges, d'un *rouge vif*, avec la macule d'un *brun noirâtre velouté*, variée de *feu* et de *nervures noirâtres;* les pétales inférieurs sont oblongs, de couleur *carmin* et variés de nervures d'un rouge foncé. Première floraison 1835.

Cette variété, toujours fleurie, est remarquable surtout par sa belle et riche macule.

Pelargonium laudatum. Buisson arrondi, bien fait. Feuilles moyennes, presque lisses, à 3 ou 5 lobes. Ombelle de 4 à 5 fleurs droites. Pétales supérieurs larges, légèrement ondulés sur les bords, d'un *beau rose*, avec la macule grande, d'un *brun noirâtre velouté*, variée de *rose* et de stries d'un *brun noirâtre;* pétales inférieurs ovales-oblongs, d'un *beau rose tendre*. Première floraison 1835.

Très belle fleur.

Dahlia pygmæa. Buisson petit (12 à 15 po. de hauteur), bien fait. Feuilles pennées, moyennes, rudes au toucher, d'un vert légèrement cendré, fortement dentées. 12 à 15 fleurs terminales, de 3 po. 6 lig. à 4 po. de diam., très pleines, bombées en dessus et le disque jaune. Ces fleurs sont d'un

violet amaranthe, qui, vers le centre passe au *pourpre noir velouté*. Pétales ovales, entiers, pliés en gouttière, imbriqués, et dont l'arrangement le plus régulier concourt, avec la petite taille de cette belle fleur, à en faire une variété des plus remarquables. Elle doit, plus que toute autre, être choisie pour les petits jardins et les appartemens. Première floraison 1834.

Dahlia cruenta. Buisson de 3 pi. de hauteur. Feuilles moyennes, pennées, d'un vert foncé. Fleur de 4 po. 6 à 8 lig. de diam., pleine; à pétales larges, bien imbriqués et pliés en gouttière, d'un *rouge de sang vif*, plus pâles au sommet et un peu veloutés. Première floraison 1834.

Superbe fleur.

Dahlia tenebrosa. Buisson de 3 pi. 6 po. de hauteur. Feuilles pennées, un peu ailées. Fleur de 4 po. 6 à 8 lig. de diam., pleine; à pétales larges, entiers, d'un *noir pourpré velouté*, moins foncé au sommet. Première floraison 1834.

Fleur riche et magnifique.

Dahlia pourpre de Tyr. Buisson de 3 pi. de hauteur. Feuilles pennées. Fleur de 5 po. de diam., pleine, avec un disque petit, formé d'écailles d'un vert pâle luisant. Pétales larges, pliés en gouttière, d'un *rouge pourpré velouté éclatant*, plus foncé à la base. Pédoncule fort, supportant bien la fleur, qui est du coloris le plus vif, et des plus recommandables. Première floraison 1835.

Dahlia Polidor. Buisson de 3 pi. 6 po. de hauteur. Feuilles pennées. Fleur de 4 po. de diam.,

pleine, un peu arrondie en dessus; à pétales entiers, ovales, pliés en gouttière, d'un *pourpre brun velouté*, avec un *petit filet d'or* à la base de quelques pétales du centre. Première floraison 1834.

Riche et superbe fleur.

DAHLIA JOCASTE. Buisson de 3 pi. 6 po. de hauteur. Feuilles larges, pennées. Pédoncule court, supportant bien la fleur qui est grande (5 po. de diam.), pleine, avec un disque formé d'écailles d'un vert jaunâtre. Pétales pliés en gouttière, légèrement bifides, d'un *beau pourpre amaranthe velouté*, plus pâles au sommet, et rayés d'*amaranthe pâle* extérieurement. Première floraison 1834.

Très belle fleur.

DAHLIA DÉMOPHON. Buisson de 3 pi. de hauteur. Feuilles pennées, rudes au toucher. Fleur de 4 po. 6 lig. de diam., pleine, à disque petit, jaune. Pétales larges, pliés un peu en gouttière, d'un *rouge pourpré velouté*, nuancés de brun vers la base, et teintés de *rouge pâle violacé* au sommet, surtout lorsque la fleur vient d'éclore. Première floraison 1834.

Fleur très remarquable.

DAHLIA BLEU AMÉTISTE. Buisson de 4 pi. de hauteur. Feuilles bipennées, d'un vert foncé. Fleur de 4 po. 6 lig. de diam., pleine; à pétales oblongs, légèrement bifides, pliés en gouttière, et d'un *bleu amétiste pâle uniforme*. Première floraison 1834.

Fleur très remarquable surtout à raison de sa couleur qui est rare dans les Dahlia.

DAHLIA MACHAON. Buisson de 3 pi. de hauteur.

Feuilles moyennes, pennées, dentées. Pédoncule court, supportant bien la fleur, qui a 3 po. 8 à 10 lig. de diam. Elle est un peu bombée en dessus, d'un *beau rouge pourpré-marron velouté*. Pétales larges, ovales, entiers ou bifides, ceux du centre creusés en cuiller. Première floraison 1834.

Très belle variété.

Dahlia Calcas. Buisson bien fait, de 2 pi. 6 po. de hauteur. Feuilles bipennées, d'un vert légèrement cendré. Fleur de 4 po. 6 lig. de diam., bien pleine, avec un disque formé d'écailles ou paillettes d'un vert cuivré. Pétales grands, d'un rouge pourpré, mais terminés d'amaranthe et légèrement trifides au sommet. Vers le centre de la fleur, les pétales sont veloutés et comme à reflets métalliques. Première floraison 1834.

Très belle fleur.

Dahlia Sirinx. Buisson de 3 pi. de hauteur. Feuilles pennées et bipennées. Pédoncule fort. Fleur de 3 po. 8 à 10 lig. de diam., un peu bombée en dessus, bien pleine, d'un *violet pourpré*, cette couleur plus foncée vers le centre. Pétales larges, ovales, entiers. Première floraison 1834.

Très jolie fleur.

Dahlia splendida. Tige de 3 pi. de hauteur. Feuilles moyennes, pennées, fortement dentées. Pédoncule fort, court. Fleur de 4 po. de diam.; à pétales très larges, ovales, entiers, d'un *pourpre brun velouté*, avec une *teinte violacée* à leur sommet. Première floraison 1834.

Fleur des plus riches et des plus remarquables.

Dahlia Brocatella. Buisson de 3 pi. 6 po. de hauteur. Feuilles moyennes, pennées et bipennées. Fleur de 5 po. de diam., pleine, avec le disque petit, jaune. Pétales régulièrement imbriqués, entiers, pliés en gouttière, d'un *rouge lilacé* nuancé d'*aurore* vers le centre et la base. Première floraison 1834.

Fleur des plus remarquables par sa taille, sa forme et surtout par ses couleurs et leur distribution qui rappellent un peu ces riches tissus d'or et de soie.

Dahlia venusta. Buisson de 3 pi. 6 po. de hauteur. Feuilles moyennes, pennées, un peu rudes au toucher. Fleur d'un *beau rouge violet*, ombré de *pourpre foncé velouté* sur les pétales extérieurs : cette teinte plus foncée et comme d'un *pourpre noirâtre velouté* sur ceux du centre. Les pétales, qui sont creusés en cuiller sont, en outre, marqués extérieurement de 8 à 9 nervures blanchâtres. Disque petit, jaune. Première floraison 1834.

Riche et magnifique fleur.

CULTURE DE M. CACHET, JARDINIER-FLEURISTE.

(A Angers.)

Pæonia arborea fastuosa. Fleur de 7 à 8 po. de diam., très pleine, épaisse, arrondie en dessus; formée d'abord de deux rangs de grands pétales (3 po. ou environ de diam.), concaves, ondulés, échancrés au sommet, et ensuite des pétales

intérieurs qui sont pliés et comme chiffonnés. Tous ces pétales sont d'un *beau rouge vif carmin*, fortement *veinés*, et largement *ombrés* de *rouge plus foncé* à leur base. Les étamines, dont les anthères sont jaunes et les filets pourprés, sont disposées en couronne autour de l'ovaire, qui est gros, d'un brun rouge et de la forme d'une petite pomme allongée.

Toutes les autres parties ressemblent à celles du *Pæonia arborea odorata*, dont cette plante est provenue; cependant les feuilles sont d'un vert moins foncé.

Cette nouvelle variété, qui ne peut manquer de plaire aux amateurs de belles fleurs, est venue de graines récoltées en 1828, par M. Cachet. Ces graines furent deux années avant de lever; et ce n'est que vers la fin d'avril 1835 que cette plante a montré ses premières fleurs.

Il est inutile, sans doute, de faire remarquer l'importance de ce gain nouveau dans un genre de plantes toutes très belles et si peu nombreuses en variétés, surtout dans la division des Pivoines ligneuses ou arborescentes; car, si nous ajoutions quelque chose à la description que nous venons d'en faire, ce serait pour dire que cette nouvelle fleur réunit en elle toutes les perfections désirables.

Nymphale (*Thé*). Buisson assez vigoureux, à rameaux verdâtres. 3 à 5 folioles ovales-lancéolées. Ovaire gros, comme globuleux. 1 à 3 fleurs de 2 po. 10 lig. de diam., très pleines et un peu aplaties en dessus, bien faites, d'un *blanc carné*, plus foncé vers le centre. Première floraison 1834.

Très jolie fleur.

Pelargonium dilectum. Buisson de moyenne taille, bien fait. Feuilles semblables à celles du P. *olympicum*, dont cette var. est provenue. Ombelle de 5 à 6 fleurs de 20 à 24 lig. de diam. : pétales supérieurs larges et arrondis, garnis d'une large macule d'un *rouge pourpre* velouté, traversée par des lignes noires et entourées de pourpre et d'un large liseré blanc ; pétales inférieurs comme elliptiques, *blancs*, variés, vers la moitié de leur longueur, de *stries* courtes, *pourprées*, plus ou moins réunies par quelques coups de pinceau.

Charmante plante qui a fleuri en 1835 pour la première fois.

P. Tenebrosum. Buisson petit, bien fait. Feuilles semblables à celle de la précédente variété. Ombelle de 5 à 6 fleurs de 18 à 20 lig. de diam. : pétales supérieurs arrondis, complètement d'un *noir pourpré* velouté ; pétales inférieurs oblongs, pourprés, avec une grande macule d'un *pourpre noirâtre velouté* et marqués de blanc à la base. Première floraison 1835.

Superbe fleur, remarquable surtout par le velours sombre de ses pétales.

P. Furvum. Buisson de moyenne taille, bien arrondi. Feuilles semblables à celles des précédens. Ombelle de 5 à 6 fleurs de 2 po. de diam. : pétales supérieurs larges et arrondis, d'un *pourpre noirâtre*, bordés d'un léger liseré *rouge pourpré* ; pétales inférieurs cunéiformes, d'un rose varié de *lignes pourprées* et d'une *macule pourpre foncé*. Première floraison 1835. Très belle fleur.

P. Simile. Diffère du précédent par ses fleurs un peu moins grandes, et qui ont, en outre, plus de blanc dans leur diversité.

Très belle fleur.

P. Magicum. Buisson arrondi, bien fait. Feuilles des précédens. Ombelle de 5 à 6 fleurs de 20 à 24 lig. de diam. : pétales supérieurs couverts en partie par une large macule d'un *pourpre noirâtre velouté*, entourée de pourpre dont l'intensité diminue pour arriver à un petit liseré blanc qui borde les pétales; pétales inférieurs *spatulés*, blancs, marqués au centre d'une *languette pourprée*. Première floraison 1835.

Fleur superbe, remarquable par ses couleurs variées et leur disposition.

Nota. Ces cinq variétés, provenues d'un semis du P. *olympicum*, sont toutes d'une beauté remarquable, et dignes de figurer, sans lui céder en rien, avec celle dont elles sont provenues.

P. Illectum. Buisson assez bien garni. Feuilles épaisses, coriaces, lisses, comme à 5 lobes principaux et d'un beau vert. Ombelle de 7 à 8 fleurs de 18 à 20 lig. de diam. : pétales supérieurs larges et arrondis, à fond carné, comme *réticulé* à la base, et marqués au centre d'une large macule d'un pourpre noir velouté, qui est entourée d'un *liseré carné*; pétales inférieurs *carnés*, couverts d'un *réseau* et d'une *macule pourprée*. Première floraison 1835.

Fleur des plus remarquables par ses cinq macules et le réseau qui couvre ses pétales.

P. Plurimum. Buisson bien fait. Feuilles lisses, assez grandes, épaisses, comme à 5 lobes principaux. Om-

belle de 5 fleurs très grandes (24 à 30 lig. ou plus de diam.) : pétales larges et arrondis, les supérieurs d'un *beau rouge de carmin*, avec la macule d'un brun velouté, variée de lignes noires et de taches d'un blanc rosé ; les pétales inférieurs sont d'un *beau rose hortensia*. Première floraison 1835.

Très belle fleur, remarquable par sa largeur, ainsi que sa belle macule.

P. Lucifluum. Buisson bien fait. Feuilles moyennes, velues, à 5 lobes principaux. Ombelle de 4 à 5 fleurs de 2 po. de diam. : pétales supérieurs larges et arrondis, d'un *beau rouge vif*, avec la macule d'un *noir velouté*, variée de *feu* et de *lignes noires*. Pétales inférieurs d'un rouge moins vif que dans les pétales supérieurs. Première floraison 1835.

Fleur très belle et très remarquable par ses couleurs tranchées.

CULTURE DE M. MARCHESSEAU, AMATEUR.

Hermosa (*Eglantier de Bourbon*). Buisson arrondi, vigoureux ; à rameaux verts. Aiguillons rougeâtres. 3 à 5 folioles ovales-acuminées. Pédoncule hispide, droit. Ovaire lisse, comme cylindrique. Bouton globuleux, rouge foncé entre les sépales. 1 à 3 fleurs de 3 po. de diam., droites, pleines, d'un *rose vif*.

Pétales extérieurs larges, élégamment retournés; ceux du centre pliés et comme chiffonnés. Inodore. Première floraison 1832.

Fort jolie variété, très fleurissante.

CULTURE DE M. GAIGNARD, JARDINIER.

(Rue Chèvre.)

Thé Gaignard. Buisson bien fait, vigoureux, à rameaux verdâtres. Aiguillons forts, rougeâtres. 3 à 5 folioles ovales-pointues. Pédoncule fort, *hispide,* vert. Ovaire piriforme, vert, lisse. Bouton ovale-pointu, rouge entre les sépales, qui dépassent de beaucoup le bouton et qui sont garnies de deux petites lanières. 1 à 3 fleurs grandes (3 po. 6 à 8 lig. de diam.), pas très pleines, un peu globuleuses, et d'un beau *rose hortensia :* cette couleur plus intense au centre de la fleur. Pétales larges, concaves, échancrés au sommet, marqués d'une ligne médiane blanche, peu apparente, s'enveloppant réciproquement. Etamines non apparentes, étant recouvertes complètement par les pétales. Odeur particulière. Première floraison 1834.

Très jolie variété, parfaitement remarquable et qui rappelle, par ses formes élégantes, les *Délices de S.t-Barthélemi* de M. le général Delaage; néanmoins

elle est bien distincte et facile à reconnaître à son pédoncule hispide.

CULTURE DE M. LEBRETON JEUNE, JARDINIER-PÉPINIÉRISTE.

(A Angers.)

CAMELLIA LEBRETONI. Rameaux érigés, à écorce brunâtre. Feuilles larges, épaisses, dentelées. Fleur de 3 po. 6 lig. à 4 po. de diam., très pleine, un peu bombée en dessus. Pétales d'un rouge qui passe au vif rose en vieillissant, légèrement panachés, maculés de rouge et de blanc, et marqués de veines nombreuses d'un rouge foncé. Les 4 ou 5 rangs de pétales extérieurs sont de moyenne largeur, étagés, parfaitement bien imbriqués et comme crénelés en leur bord supérieur; les autres pétales sont étroits, irrégulièrement incisés et forment une touffe arrondie. Première floraison 1835.

Ce Camellia, d'une grande vigueur et dont la description donne quelques caractères qui pourraient servir à le rapprocher des *C. imperialis et punctata*, diffère néanmoins de ces deux variétés et doit en constituer une nouvelle parfaitement remarquable.

CULTURE DE M. BIDAULT, JARDINIER-PÉPINIÉRISTE.

(Route de Paris.)

NERIUM OLEANDICUM. (*Hybride du N. oleander et du N. indicum.*). Feuilles longues (7 à 8 po. sur 10 à 12 lig.) Panicule de 40 à 60 fleurs de 26 à 28 lig. de diam., d'un blanc légèrement teint de jaune pâle; divisions de la corolle larges, fortement ondulées d'un côté; tube de la couleur des pétales; divisions de la couronne terminées par de *longs filamens*, comme dans le N. *indicum*, dont cette variété se rapproche par ce dernier caractère : elle a quelques rapports aussi avec le N. *oleander* var. *radicans* par la couleur des pétales. Au reste, c'est une belle fleur, qui participe du N. *oleander* et du N. *indicum*. Première floraison 1835.

NERIUM OLEANDER CARNEUM (*Var. du N. oleander*). Fleur d'un blanc carné, ombré de rose foncé sur l'un des bords des pétales; tube rayé de rouge. Bouton rouge. Très jolie variété. Première floraison 1835.

FIN.

Nous voici arrivé à la troisième année de nos observations sur les Fleurs et les Fruits qui ont pris naissance dans le département de Maine et Loire.

Si l'énumération que nous allons en faire ne présente pas un nombre de variétés aussi grand que celui de l'année précédente, cela tient à une cause qu'il est bon de faire connaître. Ainsi nous dirons d'abord que les variations atmosphériques trop répétées qui se sont succédées pendant le cours de l'hiver et du printemps dernier ont fait périr un grand nombre d'individus tant des semis de l'année que de l'année précédente ; en second lieu, que les plantes qui ont résisté à cette épreuve de température, n'ayant donné, pour la plupart, que des fleurs imparfaites, nous avons dû nécessairement en ajourner la description. Ainsi ce retard, en quelque sorte commandé, ne peut qu'être favorable à ces nouvelles variétés ; car quelques précautions que nous ayons prises pour ne décrire, par exemple, les Roses qu'à leur seconde année de floraison, il n'en n'est pas moins vrai que quelques-unes ne se montrent telles qu'elles doivent être qu'après

une époque plus reculée. C'est ainsi que la *Rose Maréchal*, que tout le monde connaît, bien qu'on ait pu juger sa fleur dès la seconde année de floraison, n'a pu néanmoins être connue sous ses autres rapports que quelques années après. Il était impossible en effet de prévoir plutôt que cette variété deviendrait sarmenteuse, et au point de couvrir un espalier de 12 à 15 pieds carrés.

C'est par un motif semblable que nous nous sommes abstenu de comprendre au nombre de nos descriptions de cette année plusieurs variétés de Roses obtenues de graines par différens jardiniers, mais que nous décrirons lorsqu'elles auront acquis toutes leurs perfections.

Ces observations nous portent naturellemeut à reconnaître l'utilité qu'il y aurait de présenter au bout de quelques années une revue horticole de notre pays, dans laquelle il ne serait parlé que des fleurs vraiment belles, comme des fruits de bonne qualité: en tenant compte des modifications apportées par le temps ou bien par la culture, qui ne doit pas être la même pour toutes les variétés indistinctement.

Sans nous appésantir longuement sur cette dernière assertion, nous allons donner cependant quelques exemples pris encore parmi les

Roses. Nous citerons donc à ce sujet cette belle Rose du nom de *Maréchale de Villars*, qui, au nord de la France ne fleurit pas toujours bien, tandis qu'à une latitude plus élevée, cette variété ne cesse de se couvrir de fleurs pendant la belle saison : avantage dont on peut encore prolonger la durée en tenant cette plante, à l'époque des froids, soit en serre chaude, soit en serre tempérée; car dans l'une comme dans l'autre de ces deux serres, cette belle Rose, d'un parfum particulier, se montre encore dans toute sa beauté. C'est donc de la chaleur qu'il lui faut, comme l'ombre est nécessaire à cette autre Rose, l'*Ermite de Granval*, très grosse fleur qui ne peut s'épanouir, lorsque le soleil, en dardant ses rayons brûlans sur ses boutons trop pleins, la durcit encore au lieu d'en favoriser le développement; tandis que cultivée à l'ombre, même sous un arbre, cette fleur s'ouvre parfaitement bien.

Cette observation pouvant s'appliquer à toutes les Roses que trop de plénitude empêche de bien ouvrir, on peut en faire une règle générale qui donnera l'indication d'une culture appropriée.

DESCRIPTION

DES FLEURS ET DES FRUITS

NÉS

Dans le Département de Maine et Loire ;

PAR M. MILLET,

Membre de plusieurs Sociétés savantes.

SUITE (1836.)

CULTURE DE M. BIZARD, CONSEILLER A LA COUR ROYALE D'ANGERS.

DANAÉ (*Eglantier de Bourbon*). Buisson vigoureux ; folioles petites, fortement dentées. Pédoncule hispidule. Ovaire lisse, obconique. Fleur de 2 po. 6 à 8 lig de diam., d'un *rose tendre* uniforme, odorante. Première floraison 1834.

Jolie variété.

LE SOLITAIRE (*Eglantier de Bourbon*). Buisson vigoureux. Feuillage petit. Pédoncule long, hispide,

ainsi que l'ovaire qui est ovoïde. Fleur tombante, de 26 lign. de diam., bien pleine, d'un beau rouge légèrement teint de lilas : cette couleur moins foncée en dedans des pétales. Première floraison 1835.

Jolie variété, qu'on distinguera facilement des autres roses de cette division, à son feuillage petit.

Sophie Marais (*Thé*). Buisson vigoureux, à rameaux verts. Aiguillons violacés. 3 à 7 folioles moyennes, d'un vert sombre. Pédoncule *long*, droit, fort. Fleur assez pleine, épaisse, de 4 po. de diam. Pétales larges, d'un rose tendre et du tissu le plus fin. Première floraison 1835.

Fleur très remarquable par sa dimension ainsi que par sa fraîcheur.

Le Nid d'Amour (*Thé*). Buisson vigoureux, à rameaux droits, violacés. Aiguillons rares, presque droits. Ovaire hémisphérique. Pédoncule *très long*, hispidule. Fleur de 3 po. de diam., épaisse, assez droite, très pleine, concave, épanouissant bien, sans néanmoins s'ouvrir beaucoup, d'un beau rose, qui pâlit sur les pétales extérieurs. Première floraison 1835.

Fleur des plus jolies.

CULTURE DE M. GUÉRIN, JARDINIER-FLEURISTE.

(Route de Paris.)

PARIS (*Thé*). Buisson vigoureux. Feuilles ovales, petites. Pédoncule droit, hispidule. Ovaire court, obconique. Fleur de 3 po. de diam., très pleine, mais s'ouvrant bien, droite, d'un beau rose vif, plus foncé au centre, rarement solitaire. Première floraison 1835.

Jolie fleur.

PINDARE (*Bengale*). Buisson arrondi. Feuillage moyen. Ovaire hémisphérique. Pédoncule *droit*, rougeâtre, hispidule. Fleur de 28 à 30 lig. de diam., bien pleine, droite, bien faite; à pétales bien placés, d'un beau *rose vif*, légèrement bordés de blanc en vieillissant. Première floraison 1835.

Fleur bien remarquable, dont la facture rappelle la forme de certains Camélias.

PAULINE DE MONTDEVILLE (*Damas*). Buisson bien fait. Aiguillons petits, rapprochés. 3 à 5 folioles ovales-oblongues. Ovaire en massue, hispidule. Fleur

bien pleine, d'un beau rose tendre, couronnée au centre. Première floraison 1835.

Très jolie fleur.

CULTURE DE M. FLON, JARDINIER.

(Au bout du Mail, à Angers.)

Agénor (*Thé*). Buisson assez vigoureux. Aiguillons presque droits, violacés. Pédoncule fort, hispidule. Fleur droite, assez pleine, de 3 po. de diam., d'un beau rose vif au centre, d'un rose pâle au pourtour. Odeur légère de thé. Première floraison 1835.

Jolie variété.

Thé rubescent. Buisson peu vigoureux, feuillage petit. Fleur semi-pleine, rougeâtre.

Hermione (*Hybride d'Eglantier de Bourbon*). Buisson vigoureux. Folioles fortement dentées et bordées de pourpre. Fleur pleine, bien faite, d'un *beau rouge vif*. Première floraison 1835.

Très belle fleur non remontante.

CULTURE DE M. MANSAIS, JARDINIER.

(Paroisse de S.t-Joseph, à Angers.)

Thé Mansais. Buisson vigoureux, à rameaux d'un vert plus ou moins violacés. Aiguillons forts, droits. 3 à 7 folioles ovales-lancéolées, d'un beau vert luisant. Pédoncule long de 3 po. à 3 po. 6 lig., *hispidule*. Fleur très grande (4 po. de diam.), tombante, très pleine, mais s'ouvrant bien; à pétales un peu allongés, d'un *rouge tendre lavé d'aurore*, roulés en couronne au centre de la fleur. Odeur de thé très prononcée. Première floraison 1835.

Superbe fleur, qui prend quelquefois, par un soleil ardent, une teinte rouge vif, comme le fait le *Thé-Hamon*.

CULTURE DE M. LEROY, DU GRAND-JARDIN, PÉPINIÉRISTE.

(Route de Paris, à Angers.)

Le Thé du grand-jardin. Buisson vigoureux, à rameaux verts, maculés de brun. Aiguillons droits,

rouges. Folioles ovales acuminées. Pédoncule droit, hispidule. Fleur grande (3 po. à 3 po. 6 lig. de diam.), pleine, bien faite, d'un *rose auroré*. Première floraison 1835.

Très belle variété.

CULTURE DE M. GOUBAULT, JARDINIER.

(Faubourg S.t-Michel.)

BELPHÉGOR (*Thé*). Buisson arrondi, à feuillage petit. Pédoncule *droit*, hispidule. Fleur droite, de 3 po. 6 lig. de diam., assez pleine, bien ouverte, d'un beau rose lavé de rouge. Odeur de *Mélisse* très prononcée. Première floraison 1835.

Cette Rose, dont l'odeur s'éloigne complètement de celle des autres roses, présente un fait assez remarquable pour attirer l'attention de l'amateur.

THÉ CRUOR. Buisson vigoureux, à rameaux violacés. Feuillage petit, vert foncé. Pédoncule droit, fort, *lisse*. Fleur de 3 po. à 3 po. 6 lig. de diam., droite, assez pleine, d'un *rouge très foncé :* cette couleur d'un rouge plus intense au dehors des pétales, dont les extérieurs sont larges et *mucronnés*. Première floraison 1834.

Cette variété est des plus remarquables par sa couleur.

Thé Caméléon. Buisson bien fourni, arrondi, à rameaux d'un vert violâcé. Pédoncule court (1 po.), hispidule à la base seulement. Ovaire gros, ovoïde ou sphérique. Fleur de 24 à 30 lig. de diam., droite, bien pleine, un peu en coupe, d'un rouge pâle en naissant, qui se fonce bientôt et devient ensuite d'un pourpre noir. Pétales extérieurs assez larges, ordinairement *acuminés ;* les intérieurs étroits, pliés en gouttière. Odeur particulière. Première floraison 1835.

Par ses couleurs successives de diverses nuances, cette rose rappelle le Bengale du même nom.

CULTURE DE M. BOUGÈRE, JARDINIER-FLEURISTE.

(Faubourg Gauvin.)

Thé Bougère. Buisson arrondi, très vigoureux. Aiguillons forts. 3 à 7 folioles, ovales-acuminées, ondulées sur les bords, d'un vert foncé. Pédoncule fort, hispide. Ovaire très gros, hémisphérique. Fleur droite, grande (3 po. 6 lig. à 4 po. de diam.), épaisse, très pleine, mais s'ouvrant bien quoique lentement, d'un *beau rose* : cette couleur plus pâle, sur les pétales extérieurs, qui sont grands, retournés sur les bords. Les pétales intermédiaires sont

concaves et enveloppent ceux du centre qui sont pliés et chiffonnés. Première floraison 1836.

Très belle fleur et d'un effet remarquable.

Niphetos (*Thé*). Buisson assez vigoureux. 3 à 5 folioles ovales, petites. Pédoncule quadrangulaire, hispidule. Fleur de 3 po. de diam., pleine bien faite, d'un *blanc pur*. Pétales extérieurs larges, ceux du centre étroits et comme chiffonnés. Première floraison 1835.

Très belle fleur, remarquable par sa blancheur éclatante.

Séraphine (*Noisette*). Buisson non sarmenteux, arrondi, bien fait. 3 à 7 folioles ovales, petites, d'un vert foncé. Pédoncule, sépales et ovaire hispidules; ce dernier comme globuleux. Fleurs en panicule, de 20 à 24 lig. de diam., pleines, bien faites, d'un beau rose. Première floraison 1835.

Jolie variété, qui, pendant toute la belle saison, se couvre de fleurs.

CULTURE DE M. VAU, JARDINIER-FLEURISTE.

(Rue S.t-Samson.)

Démophile (*Thé*). Buisson assez vigoureux. Aiguillons forts, violacés. Pédoncule droit, hispidule.

Fleur droite, assez pleine, de 3 po. de diam., d'un beau *rose vif*. Odeur de thé bien prononcée. Première floraison 1835.

Jolie variété.

CULTURE DE M. BURET, JARDINIER FLEURISTE.

(Route de Paris.)

Thé Igné. Buisson arrondi, bien fait. Feuillage moyen. 3 à 7 folioles ovales, ondulées. Aiguillons forts. Pédoncule hispidule. Fleur de 3 po. 5 à 6 lig. de diam., tombante, très pleine, mais s'ouvrant bien, d'un *rouge vif uniforme*. Première floraison 1835.

Fleur des plus jolies.

CULTURE DE M. ROUSSEAU, JARDINIER-FLEURISTE.

(A Angers.)

Procris (*Eglantier de Bourbon*). Buisson vigoureux. 3 à 5 folioles cordiformes, grandes. Pédoncules hispidules à la base seulement. Ovaire lisse.

Fleur pleine, de 2 po. 6 lig. de diam. Pétales larges, un peu mucronnés, ceux du centre comme chiffonnés, tous d'un *beau rose pur*. Première floraison 1835.

Jolie rose, remarquable par sa fraîcheur.

Pelargonium Memorabile. Buisson petit, bien fait. Feuilles lisses, pliées et comme trilobées. Ombelle droite de 5 à 6 fl. de 18 à 20 lig. de diam., d'un *rose hortensia;* avec les macules d'un *noir velouté très foncé,* bordées et striées de *carmin* sur les pétales supérieurs; et d'un rouge plus ou moins foncé sur les pétales inférieurs. Première floraison 1836.

Fleur des plus jolies, venue de *l'olympicum*.

P. Fuliginosum. Buisson de moyenne taille. Feuilles pas très grandes, plissées et ondulées, sans lobes bien prononcés. Ombelle de 4 à 5 fleurs droites de 18 lig. de diam.; à pétales supérieurs couverts presque totalement par la macule, qui est d'un *pourpre noirâtre*, variée à la base par des *lignes pourprées*. Les pétales inférieurs, sur un fond *blanchâtre* sont marqués chacuns d'une large *macule pourprée*, variée de lignes plus foncées. Première floraison 1836.

Très jolie variété.

P. Lucrosum. Buisson petit, bien fait. Feuilles moyennes, comme cordiformes, lisses. Ombelle droite de 4 à 5 fleurs de 15 à 16 lig. de diam.; à pétales larges et arrondis : les supérieurs presque entièrement couverts par la macule qui est d'un *pourpre noir velouté*, qui se fond en un *beau pourpre* vers le bord des pétales, lesquels sont terminés par un *liseré blanc*. Les pétales inférieurs sont d'un *blanc pur* et

marqués chacuns d'une *macule pourprée*. Première floraison 1836.

Très jolie fleur.

P. LIMBATUM. Buisson petit, bien fait. Feuilles moyennes, comme cordiformes, plissées, un peu velues. 4 à 5 fleurs droites de 15 à 18 lig. de diam.; à pétales supérieurs larges et arrondis, couverts en partie d'une macule d'un *pourpre noir velouté*, nuancée et reticulée de *pourpre*. Pétales inférieurs *blancs*, variés d'une macule formée en partie par des lignes *pourprées*. Première floraison 1836.

Très jolie variété.

P. ILLUSTRE. Buisson fourni, bien fait. Feuilles épaisses comme reniformes et un peu velues. Sépales allongées, roussâtres. Ombelles de 5 à 6 fleurs droites, de 18 à 20 lig. de diam. Pétales supérieurs larges et arrondis, couverts en partie par la macule qui est d'un *pourpre noirâtre* au centre qui se fond, sur les bords, en pourpre traversé de lignes plus foncées : ces pétales sont en outre bordés de blanc-rosé. Pétales inférieurs ovales, *blancs*, marqués chacuns d'une macule d'un *pourpre violacé* et de lignes de même couleur. Cette macule est en outre marquée d'une *languette blanche* qui la divise en deux parties. Première floraison 1836.

Superbe fleur.

P. RETICULATUM. Buisson moyen, bien arrondi. Feuilles lisses, plissées et comme cordiformes. Ombelle droite de 4 à 5 fleurs de 15 à 16 lig. de diam., dont tous les pétales d'un blanc-rosé, sont couverts d'une espèce de *réseau pourpré* qui traverse la *large*

macule des pétales supérieurs et la petite macule des pétales inférieurs. Première floraison 1836.

Très jolie variété.

P. Plurifarium. Buisson arrondi, bien fait; à feuilles moyennes, lisses, comme lobées. Ombelle droite de 5 à 6 fleurs à calice *roux*. Fleurs de 15 à 18 lig. de diam. Pétales supérieurs larges et arrondis, d'un *rouge pourpré velouté* et marqués de lignes *noires veloutées*, rapprochées vers le centre : ces pétales sont en outre bordés d'un liseré rose. Pétales inférieurs oblongs, violacés, souvent échancrés et marqués de quelques veines plus foncées. Première floraison 1836.

Jolie variété qui se couvre de fleurs.

P. Necessarium. Buisson moyen, bien fait. Ombelle droite, de 5 à 6 fleurs dont les pétales supérieurs sont d'un beau rose, avec la macule d'un *violet pourpré*, passant au blanc vers la base. Pétales inférieurs d'un *blanc-rosé* maculé de rouge. Première floraison 1836.

Très belle variété.

P. Lucubratum. Buisson bien fait. Ombelle droite, de 5 à 6 fleurs de 16 à 18 lig. de diam, dont les pétales supérieurs d'un *violet clair*; sont bordés d'un liseré *violet-bleuâtre*, avec la macule d'un *noir velouté*, est traversée par un réseau ainsi que toute la largeur des pétales. Pétales inférieurs *blanc-carné, réticulés de violet* et marqués d'une macule *pourprée*, Première floraison 1836.

Très jolie variété toujours fleurie pendant la belle saison.

P. Inscriptum perfectum. Buisson moyen, bien fait. Ombelle de 5 à 6 fleurs de 2 po. de diam., à pétales supérieurs d'un *blanc lilacé*, marqués d'un faible liseré blanc, avec la macule d'un *noir pourpre-violacé*. Pétales inférieurs *blancs*, marqués de nervures violacées. Première floraison 1836.

Très jolie variété, provenue du *P. Inscriptum maximum*; mais plus belle.

Toutes les variétés de *Pelargonium* que nous venons de décrire doivent être rangées parmi les *Vétulinum*.

P. Ignitum. Buisson bien fait. Ombelle de 4 à 5 fleurs de 2 po. de diam.; à pétales supérieurs *rouge ponceau*, avec la macule *pourprée veloutée*. Pétales inférieurs d'un *rose-violacé*. Première floraison 1836.

Jolie variété.

P. Luminosum. Buisson bien fait. Ombelle de 4 à 5 fleurs de 2 po. de diam. Pétales supérieurs *rouge-feu*, avec a macule d'un *pourpre brun velouté*. Pétales inférieurs moins foncés en couleurs que les supérieurs.

CULTURE DE M. CACHET, JARDINIER-FLEURISTE.

(A Angers.)

Pelargonium Tœnarium. Buisson arrondi, bien fait. Ombelle droite, composée de 5 à 6 fleurs de 18 à

20 lig. de diam. Pétales presque entièrement couverts par les macules qui sont d'un *noir sombre velouté*. Première floraison 1836.

Cette nouvelle variété, qui a quelques rapports avec une très belle fleur, *Anna Bolena*, doit être regardée comme une plante remarquable parmi ses congénères.

P. Luculentum. Buisson bien fait, petit. Feuilles un peu crépues, velues. Ombelle de 5 à 6 fleurs de 24 à 27 lig. de diam., à pétales supérieurs, larges et arrondis, d'un beau *rose auroré*, marqués d'une macule d'un brun velouté, variée de feu et accompagnée de nervures échelonnées, disposées au côté de la macule. Pétales inférieurs *roses*, avec 3 nervures peu prononcées d'un rose plus foncé. Première floraison 1836.

Très jolie variété provenue du *P. Devonia*.

CULTURE DE M. BESNIER, JARDINIER-FLEURISTE.

(A Angers.)

Dahlia Lilacina. Buisson de 5 pieds de hauteur. Fleur très pleine, de 4 po. de diam. Parfaitement bien faite, d'un *beau lilas pur*. Première floraison 1835.

Très belle fleur.

DAHLIA CELINA. Buisson de 3 pieds de hauteur. Fleur tombante, de 4 po. de diam., à pétales de couleur *lie-de-vin pâle*, terminés de *jaune pur*. Première floraison 1835.

Très jolie fleur.

DAHLIA ALMANZOR. Buisson de 3 pi. 6 po. de haut., couvert de fleurs de 4 po. de diam., pleines, d'un *rouge-violacé*. Pétales bi ou tricuspidés. Première floraison 1835.

Jolie fleur.

DAHLIA CARACALLA. Buisson de 4 pi. de haut. Fleur très pleine, bombée en dessus, d'un *cramoisi velouté éblouissant*. Première floraison 1835.

Superbe fleur.

CULTURE DE M. LETEMPLIER, JARDINIER-FLEURISTE.

(Au Mail.)

PELARGONIUM GAUDIALE. Buisson arrondi. Feuilles cordiformes, à 5 lobes plissés, légèrement velues. Ombelle droite, de 4 à 5 fleurs de 20 à 22 lig. de diam.; à pétales supérieurs de couleur *amaranthe*, avec une large macule d'un *pourpre noir velouté*, variée de petites tâches *amaranthes*, et marquée à

la base d'un réseau mélangé de blanc et de pourpre. Pétales inférieurs d'un *rose lilacé*, marqués chacuns d'une macule et de nervures *pourprées*. Première floraison 1836.

Très jolie fleur, provenue du *P. Olympicum*.

CULTURE DE M. DEROUINEAU, JARDINIER.

(A Pellouailles.)

Pomme Derouineau. Fruit de 3 po. de diam., sur 2 po. 6 lig. de haut. Œil grand, ouvert, placé dans une large et profonde cavité, marquée de 8 à 10 cannelures qui alternent avec autant de côtes plus ou moins saillantes. Ces cannelures et ces côtes sont ordinairement traversées par de petites hachures brunes assez rappochées. Queue mince, longue de 8 lig. Peau lisse, d'un beau vert, qui passe au jaune pur à la maturité, mais colorée de rouge vif du côté opposé au soleil. Des points bruns épars sur toute la surface du fruit. Chair d'un blanc jaunâtre, tendre, un peu acide, bonne.

Nota. Toutes les fois que nous n'annoncerons pas qu'une rose est remontante, c'est qu'elle possède cette qualité.

CULTURES DE 1837.

Afin de ne pas mettre d'interruption et suivre un travail dont la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers a reconnu l'utilité, nous nous sommes livré cette année, comme les années précédentes, à la recherche des nouvelles variétés de Fleurs les plus remarquables qui ont pris naissance dans notre département.

Le goût des fleurs prenant chaque jour plus d'extension, nous aurons à citer cette année plusieurs cultures nouvelles, tant parmi les amateurs que parmi les jardiniers.

C'est un progrès qu'il est bon de constater afin de bien préciser l'extension que prend l'horticulture dans le département de Maine et Loire.

Néanmoins les gains de cette année, quoique en plus grand nombre que ceux de l'année précédente, ne sont pas aussi considérables qu'ils auraient dû l'être, si l'hiver dernier n'avait occasionné des pertes immenses aux horticulteurs.

En second lieu, la réserve que nous avons apportée dans le choix des variétés nouvelles, afin de ne faire figurer dans ce recueil que les Fleurs vraiment belles et dignes d'occuper une place dans la collection du véritable amateur, a dû nécessairement encore en restreindre le nombre.

NOTA. Toutes les fois qu'il ne sera pas indiqué qu'une Rose est remontante, c'est qu'elle possède cette qualité.

DESCRIPTION

DES FLEURS ET DES FRUITS

NÉS

Dans le Département de Maine et Loire ;

PAR M. MILLET,

Membre de plusieurs Sociétés savantes.

SUITE (1837).

CULTURE DE M. BIZARD, CONSEILLER A LA COUR ROYALE D'ANGERS.

CLARA WANDEL (*Noisette*). Buisson vigoureux, non sarmenteux, bien fait, à rameaux d'un vert plus ou moins pourpré. Aiguillons forts, rougeâtres. 5 à 7 folioles ovales-acuminées. Pédoncule lisse. Bouton ovoïde-pointu, rouge entre les sépales. Fleurs légèrement penchées, de 3 po. 6 lig. de diam., très pleines, mais s'ouvrant bien, un peu en coupe : les cinq pétales extérieurs grands, concaves, d'un

blanc teinté de rouge par plaques. Pétales intermédiaires en forme de nacelle, de couleur *blanc-jaunâtre*, qui se fond progressivement en un beau *jaune de chrôme;* et ensuite en *teinte jaune aurore* en arrivant aux pétales du centre, qui sont disposés en couronne et d'un beau *rose-auroré*.

Telles sont les premières fleurs; tandis que celles qui suivront auront quelquefois plus ou moins de jaune, ou plus ou moins de rose.

Cette superbe rose, qui a fleuri en 1836 pour la première fois, est du petit nombre de celles qui ne paraissent que de loin en loin et comme une conquête propre à dédommager l'horticulteur des soins qu'il se donne pour obtenir des variétés nouvelles, en lui faisant éprouver ces douces jouissances qui ne sont bien senties que par le véritable amateur.

Ile-Bourbon Bizard. Buisson vigoureux. 3 à 5 folioles larges, cordiformes. Aiguillons rougeâtres. Pédoncule fort, hispidule, ainsi que les sépales. Ovaire obconique, gros, lisse. Fleur de 3 po. de diam., d'un *rouge vif*, épaisse, très pleine, mais s'ouvrant bien et comme une rose Agathe. Odeur de Capucine.

En imposant son nom à cette belle fleur, c'est dire assez que M. Bizard la regarde comme une de ses roses les plus marquantes. Le goût bien connu de cet amateur distingué nous dispense de tout autre éloge à l'égard de cette nouvelle variété, qui a fleuri en 1836 pour la première fois.

CULTURE DE M. GUÉRIN, JARDINIER-FLEURISTE.

(Route de Paris.)

THÉ ROMAIN. Buisson vigoureux. Feuillage moyen, ondulé sur les bords. Pédoncule court, hispidule. Fleur de 3 po. à 3 po. 6 lig. de diam., très pleine, mais s'ouvrant bien. Pétales extérieurs *larges*, blancs, lavés de rose dans quelques-unes de leurs parties; les intermédiaires blancs, à onglets *jaunes*; ceux du centre teintés d'aurore. Odeur particulière. Première floraison 1835.

Très jolie variété qui, par un soleil ardent, prend du rose plus ou moins vif dans la moitié de sa fleur (les pétales extérieurs).

MIRANDA (*Bengale*). Buisson vigoureux, à rameaux verts. Aiguillons droits, rougeâtres. 3 à 5 folioles ovales-acuminées, dentées, pourprées en naissant. Pédoncule droit, hispidule. Ovaire petit, oblong, lisse. Bouton ovoïde, rouge entre les sépales. Fleur droite, de 3 po. de diam., faite en coupe. Pétales non pressés et comme flottants, bien placés; les cinq extérieurs sont grands, d'un *blanc*

teinté de rose ; les pétales intermédiaires sont concaves, cordiformes, légèrement retournés sur les bords et d'un *blanc pur*, ils enveloppent les intérieurs qui sont oblongs, concaves, comme chiffonnés, d'un *rose vif*, dans leur moitié supérieure et *blancs* dans l'autre moitié. Quelques étamines au centre de la fleur. Première floraison 1836.

Cette superbe Rose, du tissu le plus fin et comme de *gaze*, doit être mise au nombre de celles qui se font remarquer par quelque singularité. Celle-ci, indépendamment de sa jolie forme, donnant assez l'idée de deux roses l'une dans l'autre, ne peut manquer de fixer l'attention générale.

Astrée (*Damas*). Buisson vigoureux, à rameaux d'un vert pâle. Aiguillons fins, arqués. 3 à 5 folioles grandes, ovales-lancéolées. Pédoncule et ovaire glanduleux. Sépales un peu allongés, terminés en lance. Fleur droite, de 4 po. 6 lig. de diam., bien pleine, mais s'ouvrant bien ; à pétales d'un beau rose, placés comme ceux du *Rosa centifolia ;* d'un rose plus vif au centre de la fleur. Première floraison 1836.

Superbe fleur.

Atalante (*Hybride de...*) Buisson vigoureux. Aiguillons petits, rougeâtres. 5 folioles petites, ovales, ondulées. Pédoncule droit, hispide. Ovaire obovale, gros, lisse. Fleur droite, de 3 po. 6 lig. à 4 po. de diam., très pleine, mais s'ouvrant bien, d'un beau rouge, qui diminue d'intensité en s'éloignant du centre de la fleur. Première floraison 1836.

Superbe fleur.

CULTURE DE M. BARBOT, JARDINIER.

(Route de Paris, à Angers.)

Thé Barbot. Buisson arrondi, vigoureux, à rameaux verts. Joli feuillage. Pédoncule court, hispidule. Ovaire gros, presque sphérique. Fleur droite, bien faite, de 3 po. à 3 po. 6 lig. de diam., très pleine, mais s'ouvrant bien et sans trop s'étaler. Pétales extérieurs *roses*, ombrés de *rouge;* les intérieurs d'un beau *jaune aurore*. Première floraison 1836.

Superbe fleur.

CULTURE DE M. FLON, JARDINIER.

(Au bout du Mail, à Angers.)

L'Abricotée (*Thé*). Buisson assez vigoureux, à rameaux violacés. 3 à 5 folioles d'un vert pourpré. Pétales violets. Pédoncule droit, presque lisse. Ovaire petit, lisse, comme globuleux. Fleur droite,

de 3 po. de diam. ; à pétales d'un beau *rose auroré* intérieurement ; mais *roses* seulement à leur extérieur. Première floraison 1836.

Très jolie variété.

Fulgorie (*Hybride de Damas et d'Ile-Bourbon*). Buisson vigoureux, à rameaux verts. Aiguillons forts, rougeâtres, arqués. 5 à 7 folioles grandes, ovales-pointues, fortement dentées, bordées de pourpre. Pédoncule hispidule. Ovaire en massue, lisse. Panicule de 3 à 9 fleurs pleines, de 3 po. de diam., comme globuleuses, d'un *rose-vif, brillant*. Pétales rassemblés en boule, bien arrangés et comme flottants ; mais les extérieurs qui sont larges, légèrement retournés à leur bord supérieur, concaves, enveloppent les pétales intérieurs qui sont pliés et comme chiffonnés.

Superbe rose remontante qui a fleuri en 1834 pour la première fois.

Atalante (*Noisette*). Buisson vigoureux, sarmenteux, 5 à 7 folioles moyennes, d'un vert foncé. Pédoncule hispidule. Ovaire obconique. Fleurs en panicule, droites, de 20 à 24 lig. de diam., très pleines, mais s'ouvrant bien, d'un *violet lilacé*. Pétales imbriqués ; ceux du centre disposés en couronne. Première floraison 1835.

Jolie variété.

CULTURE DE M. GOUBAULT, JARDINIER.

(Faubourg S.t-Michel.)

CASSIOPE (*Thé*). Buisson vigoureux, à rameaux violacés. Pédoncule court, droit, hispidule, quadrangulaire, fort. Fleur de 3 po. 9 lig. à 4 po. de diam. bien pleine ; à pétales allongés et retournés, d'un *blanc auroré*. Première floraison 1835.

Jolie variété provenue du Thé jaune.

PHARAON. (*Thé*). Buisson vigoureux, à rameaux et aiguillons violacés. Feuillage vert foncé, grand. Pédoncule droit, hispide. Fleur de 3 po. 6 à 9 lig. de diam., bien pleine, à larges pétales non pressés et comme flottants, d'un *beau rose*, cette couleur plus foncée au centre de la fleur qui recèle quelques pétales marqués de *nervures blanches*. Première floraison 1836.

Jolie variété, dont l'aspect est un peu celui d'une pivoine herbacée.

ARIANE (*Damas*). Buisson vigoureux, à rameaux verts. Aiguillons assez longs, minces, rapprochés, rougeâtres. Pédoncule glanduleux. Ovaire obconique, en *partie glanduleux* (partie supérieure lisse). Feuilles de la Rose du Roi. Fleur de 2 po. 9 à

10 lig. de diam., très pleine, bien faite, d'un *blanc carné*. Première floraison 1836.

Très jolie fleur.

Euphrosine (*Noisette*). Buisson vigoureux, à rameaux sarmenteux. 3 à 5 folioles ovales lancéolées, d'un vert-pâle. Pédoncule hispidule, droit. Ovaire allongé, en partie lisse. Panicule de 5 à 10 fleurs droites, de 2 po. 6 lig. à 3 po. de diam., bien faite, un peu en coupe, d'un *blanc carné*, *teinté d'aurore* vers le centre. Pétales *acuminés*, les extérieurs ovales, larges, ceux du centre allongés. Odeur particulière. Première floraison 1836.

Très belle fleur.

CULTURE DE M. MANSAIS, JARDINIER.

(Paroisse de S.t-Joseph, à Angers.)

Papavero (*Thé*). Buisson assez vigoureux. 3 folioles ovales, ondulées. Pédoncule hispide. Ovaire ovoïde. Fleurs de 3 po. 6 lig. de diam., assez pleine; à pétales larges et allongés, non pressés et *comme flottants*, d'un *rouge tendre*, mais l'onglet est *jaune-pâle*. Première floraison 1836.

Jolie variété.

Lactans (*Noisette*). Buisson vigoureux, fort, à ra-

meaux verdâtres, non sarmenteux. 5 à 7 folioles ovales-lancéolées, d'un beau vert (joli feuillage). Pédoncule et ovaire recouverts d'un duvet très fin, panicule de 8 à 10 fleurs de 3 po. 6 lig. de diam, assez pleines, bien faites, d'un *blanc-de-lait pur ;* quelques étamines au centre de la fleur. Première floraison 1836.

Cette jolie variété, qui a quelques rapports avec la *Rose Maréchal*, a été obtenue de graine par M. Boisdron et donnée à M. Mansais, dont elle fait partie des cultures.

CULTURE DE M. AUGEUL, JARDINIER-FLEURISTE.

(Rue Hanneloup.)

Bengale Endymion. Buisson vigoureux, à rameaux verts. 3 à 5 folioles ovales-lancéolées. Pédoncule hispide. Fleur penchée, de 3 po. 2 à 8 lig. de diam., très pleine, mais s'ouvrant bien, sans néanmoins s'étaler. Pétales d'un *tissu fin, léger*, d'un beau *rose lilacé.* Odeur particulière. Première floraison 1836.

Très belle fleur et des plus remarquables.

CULTURE DE M. BRAUX, AMATEUR.

(A Corzé.)

Pelargonium Prænubilum. Buisson bien fait. Feuilles moyennes, crépues, comme canelées, lisses. Ombelle de 4 à 5 fleurs de 20 à 24 lig. de diam.; à pétales supérieurs larges et arrondis, d'un *pourpre amaranthe*, couverts en partie par une large macule d'un *pourpre brun velouté* et de nervures *pourprées*. Pétales inférieurs d'un *blanc carné*, variés par des nervures et une macule pourprée. Première floraison 1837.

Très belle fleur provenue du *P. Inscriptum maximum*.

CULTURE DE M. BELLANGER.

(Route de Paris.)

Thé Nancy. Buisson assez vigoureux, à rameaux verdâtres. Aiguillons rares. 3 à 5 folioles, assez

grandes, ovales. Pédoncule lisse. Fleur de 3 po. à 3 po. 6 lig. de diam., tombante, très pleine, à pétales comme chiffonnés d'un rouge *vif éclatant*. Première floraison 1836.

Très belle fleur.

M. Bellanger a encore obtenu de graine une très belle rose thé, qui a les plus grands rapports avec le *Thé cels*, et à laquelle il a donné le nom de *Thé Bellanger*.

CULTURE DE M. LEBRETON, JARDINIER.

(Route de Paris.)

Dédalion (*Thé*). Buisson vigoureux, à rameaux divergents. Pédoncule long, très fort, droit. Fleur de 3 po. 3 à 4 lig. de diam., très pleine, quelquefois prolifère; à pétales blancs, teintés de rose et disposés par groupes. Première floraison 1836.

Jolie variété.

CULTURE DE M. LEPAGE, JARDINIER.

(Chemin de Frémur, près Angers.)

Antéros (*Bengale*). Buisson vigoureux, à rameaux verdâtres. Aiguillons rares. Pédoncule hispidule.

Ovaire obconique, vert. Fleur grande (3 po. de diam.), bien faite, très pleine, mais s'ouvrant bien, un peu en coupe. Pétales d'un tissu *fin*, *léger et comme de gaze;* les extérieurs larges, *blancs, à onglets jaunes,* enveloppant les pétales intérieurs, qui sont plus étroits et d'un *jaune pâle teinté d'aurore.* Première floraison 1836.

Superbe fleur, qui ne peut manquer de fixer l'attention des amateurs.

CULTURE DE M. CHESNEAU, AMATEUR.

(A Angers.)

Ferdinand (*Bengale*). Buisson petit, bien fait, à petit feuillage. Fleur droite, pleine, à pétales acuminés, bien imbriqués, d'un *beau rouge carmin,* bordés d'un léger *liseré blanc.* Première floraison 1835.

Jolie variété qui prend une teinte violacée en vieillissant.

Pauline (*Noisette*). Buisson arrondi; non sarmenteux. Joli feuillage à folioles ovales. Panicule de 20 à 30 fleurs droites, de 2 po. 6 à 8 lig. de diam., bien faites; à pétales d'un beau rouge intérieurement, mais roses à l'extérieur. Première floraison 1835.

D'un joli effet et toujours fleurie.

CULTURE DE M. VAU, JARDINIER.

(Faubourg S.t-Samson.)

Bengale S.t-Samson. Buisson arrondi, bien fait, à rameaux violacés. Pédoncule droit, hispide. Fleur droite, de 2 po. 6 à 8 lig. de diam., très pleines, mais s'ouvrant bien. Pétales *rouges en dehors*, d'un *rose-hortensia en dedans*. Première floraison 1835.

Jolie variété.

CULTURE DE M. BESNIER, JARDINIER-FLEURISTE.

(Rue des Bas-Chemins.)

Morphée (*Thé*). Buisson vigoureux, à rameaux et aiguillons d'un violet foncé. Feuillage moyen, d'un vert sombre. Pédoncule hispidule. Ovaire gros, hémisphérique. Fleur de 3 po. de diam., penchée; faite en coupe, épaisse, mais s'ouvrant bien, sans

néanmoins s'étaler, d'un *beau rose*, ordinairement nuancé de *rose plus foncé*. Première floraison 1836.

Jolie variété provenue du *Thé Jaune*.

Nacor (*Thé*). Buisson vigoureux. 5 à 7 folioles. Pédoncule fort, hispidule. Fleur de 3 po. de diam., très pleine, mais s'ouvrant bien, d'un *rose vif* : cette couleur, moins vive sur les pétales extérieurs qui sont en outre repliés sur les bords. Dehors des pétales plus foncé que le dedans. Première floraison 1836. Jolie variété.

Soliman (*Thé*). Buisson vigoureux. 3 à 5 folioles, petites, ovales. Pédoncule anguleux, rude au toucher. Fleur de 3 po. de diam., bien pleine, un peu applatie en-dessus, d'un beau *rose* qui se fonce plus ou moins en vieillissant, les deux rangs de pétales extérieurs larges et arrondis, ceux du centre comme chiffonnés. Première floraison 1836.

Jolie variété.

Plutonie (*Noisette*). Buisson bien fait, non sarmenteux. 5 à 7 folioles, petites, ovales-lancéolées. Panicule de fleurs droites, de 2 po. de diam., pleines, à pétales non pressés et comme flottants, ovales cordiformes, d'un *pourpre foncé* avec l'onglet *blanc*. Première floraison 1836.

Très jolie variété, toujours fleurie et d'une couleur rare parmi les roses de cette division.

Pelargonium Nicidum. Buisson bien fait. Feuilles moyennes, velues, fortement dentées. Ombelle de 4 à 5 fleurs de 18 à 20 lig. de diam.; pétales supérieurs d'un *beau rouge éclatant*, avec une large macule d'un pourpre noir velouté, variée de feu

et de raies noires. Pétales inférieurs d'un rose tendre uniforme. Première floraison 1837.

Jolie fleur.

P. Undulatum. Buisson bien fait. Feuilles moyennes, comme à 5 lobes, lisses. Ombelle de 4 à 5 fleurs de 2 po. de diam. Pétales supérieurs larges et arrondis, *ondulés* à leur bord supérieur, d'un beau *rouge amaranthe;* avec une large macule d'un pourpre noir velouté, variée de petites taches blanches et de raies brunes. Pétales inférieurs *ondulés,* d'un *beau rose lilacé*. Première floraison 1837.

Jolie fleur.

P. Lepidum. Buisson fourni, bien fait. Feuilles petites. Ombelle de 4 à 5 fleurs droites de 20 à 22 lig. de diam. Pétales supérieurs couverts, pour la plus grande partie, par une macule d'un *pourpre noir,* dont la couleur s'atténue, vers les bords, en *pourpre* et *amaranthe pâle*; partie inférieure de la macule rayée de noir pourpré. Pétales inférieurs, blanc-rosé, avec une petite macule d'un pourpre amaranthe.

Dahlia floridula. Buisson haut de 4 pieds, bien fait, surmonté de fleurs larges (4 po. 6 lig. de diam.), légèrement convexes. Ligules parfaitement imbriquées, celles du centre en cornets; les suivantes jusqu'au bord extérieur sont pliées en gouttière, et marquées de 3 petits plis. Teinte d'un *rose auroré,* mais d'un beau *jaune* à la base des ligules. Cette belle fleur se colore un peu en vieillissant. Première floraison 1837.

Dahlia Nérina. Buisson de 4 pieds de hauteur, terminé par des fleurs de 4 po. 6 lig. de diam.

Ligules larges à fond *blanc* veiné de *rose*, et teinté de cette même couleur au bord des pétales. Première floraison 1837.

CULTURE DE M. AUDIO, AMATEUR.

(A Pellouailles.)

CARNÉOLIE (*Thé*). Buisson vigoureux, à rameaux verts, un peu divergents. 5 à 7 folioles. Pédoncule long, hispidule. Fleur de 3 po. de diam. en coupe. Pétales extérieurs larges, *blanc-carnés*, enveloppant les pétales du centre qui sont pliés en gouttière et d'un *carné tendre*. Peu odorante, quelquefois prolifère. Première floraison 1836.

Jolie variété.

DAHLIA GEMMA. Buisson bien fait, de 4 pieds de hauteur, couronné de fleurs bien faites, comme en demi-globe, de 3 po. 6 lig. de diam. Ligules bien imbriquées, d'un *pourpre foncé brun velouté;* cette couleur diminuant d'intensité du centre à la circonférence. Quelques écailles au centre de la fleur. Première floraison 1836.

Fleur élégante et parfaitement bien faite.

DAHLIA PARNASSIA. Buisson bien fait, couronné de fleurs en demi-globe, de 3 po. de diam.; à ligules en cornets, bien imbriquées, d'un *beau pourpre* :

cette couleur plus foncée vers le centre de la fleur. Première floraison 1836.

Jolie variété.

CULTURE DE M. LETEMPLIER, JARDINIER-FLEURISTE.

(Au Mail.)

Acérasie (*Perpétuelle*). Buisson vigoureux, bien fait, à rameaux couverts d'aiguillons droits, minces et inégaux. Feuille composée de 5 à 7 folioles ovales-oblongues, d'un beau vert, bordées de pourpre dans le jeune âge. Pédoncule court, couvert, ainsi que l'ovaire qui est obconique, de poils glanduleux. Fleur de 3 po. de diam., bien faite, très pleine, mais s'ouvrant bien. Pétales larges, cordiformes, bien imbriqués d'un beau rose tendre; ceux du centre enroulés en couronne, du milieu de laquelle sortent quelques étamines.

Joli buisson, beau feuillage, superbe fleur et bien *remontante*; gagnée par un amateur et donnée à M. Letemplier; c'est un gain précieux qui ne peut manquer d'être recherché.

Pelargonium Recordatum. Buisson arrondi, bien fait. Feuilles moyennes, à 3 lobes principaux, un peu rudes au toucher. Ombelle de 3 à 5 fleurs droites de 12 à 15 lig. de diam. Pétales arrondis; les supé-

rieurs bordés de rose et couverts presque totalement par la macule, qui est d'un *noir pourpré velouté* qui se fond en pourpre varié de lignes noires. Pétales inférieurs d'un beau rose, avec une petite macule pourprée d'où partent 3 à 4 raies longitudinales de même couleur. Première floraison 1837.

Cette jolie variété, qui se couvre de fleurs pendant toute la belle saison, a quelques rapports avec le *P. Olympicum*, dont il rappelle la beauté; mais sa fleur est moins grande.

P. Veneratum. Buisson petit, bien garni. Feuilles comme cannelées à 5 lobes, douces au toucher. Ombelle de 5 à 6 fleurs de 18 à 20 lig. Pétales larges et arrondis, d'un *rose hortensia*, les supérieurs marqués d'une large macule d'un *noir pourpré velouté* qui se fond en *pourpre* près le pourtour des pétales: cette macule est traversée de lignes *brunes* et de lignes *pourprées*. Les pétales inférieurs, larges et arrondis, sont traversés par une large macule *amaranthe*, rayée *de pourpre*. Première floraison 1837.

Très belle fleur provenue du *P. Anna Bolena*.

P. Virgatum. Buisson bien fait. Feuilles moyennes, douces au toucher. Ombelle de 4 à 5 fleurs de 20 à 22 lig. de diam. Pétales supérieurs d'un *rose hortensia*, presque totalement couverts par la macule, qui est d'un *violet-noir* et pourpré, et variés inférieurement ainsi que sur les parties latérales par des raies disposées en réseau. Pétales inférieurs *rose hortensia*, marqués d'une large macule *pourprée* et de 3 raies de même couleur.

Jolie variété provenue du *P. Anna Bolena*.

P. Præpositum. Buisson bien fourni. Feuilles lisses, comme à 7 lobes. Ombelles de 4 à 5 fleurs de 20 lig. de diam; à pétales larges et arrondis, les supérieurs presque totalement couverts par la macule qui est d'un *brun pourpré velouté* vers le centre; et dont la couleur en s'atténuant, passe au *pourpre* et ensuite à *l'amaranthe* vers les bords qui sont d'un beau *rose*. Pétales inférieurs blancs avec une macule *pourprée*, entourée de traits et de coups de pinceaux de même couleur. Première floraison 1837.

Jolie variété.

P. Nebulosum. Buisson moyen. Feuilles lisses, d'un beau vert, comme à 7 lobes. Ombelle de 4 à 5 fleurs de 15 à 18 lig. de diam. Pétales supérieurs d'un *pourpre fuligineux velouté*, légèrement bordés de *rose*. Pétales inférieurs *roses*, avec une macule et des lignes longitudinales pourprées. Première floraison 1837.

Jolie variété.

CULTURE DE M. JOULAIN, JARDINIER-PÉPINIÉRISTE.

(Au Mail).

Aréthuse (*Noisette*). Buisson vigoureux, à rameaux verts, un peu sarmenteux. 5 à 7 folioles étroites,

Pédoncule hispidule. Ovaire petit, comme cylindrique. Fleur pleine, de 2 po. 8 à 10 lig. de diam., d'un blanc carné, qui se fonce vers le centre. Première floraison 1836.

Jolie variété provenue de la *Rose Maréchal*.

Poire Tavernier. Fruit piriforme, haut de 4 po. sur 2 po. 9 lig. dans son plus grand diam. Queue longue de 18 lig. Œil placé dans une cavité. Peau verte, pointillée de brun-roux. Du roux vers la queue.

Chair ferme, un peu juteuse, peu parfumée.

Cette nouvelle variété, trouvée dans un bois par M. Tavernier de Boulogne qui l'a donnée à M. Joulain, est précieuse par le rapport de sa maturité, qui a lieu vers les premiers jours de juin, et dont quelques individus vont même jusqu'en août.

CULTURE DE M. DÉLÉPINE, JARDINIER.

(Au Mail.)

Poire Auguste. Arbre assez vigoureux, à rameaux d'un rouge violacé et picté de roux-pâle. Feuilles ovales-lancéolées, finement dentées.

Fruit comme sphérique de 20 à 22 lig. de diam., à fond jaune, recouvert en presque totalité par du

roux, teint de rouge du côté du soleil, et marqué de petits points d'un blanc jaunâtre. Œil assez ouvert, peu enfoncé. Queue longue de 5 à 6 lig. Chair blanche, peu juteuse, parfumée. Murit du 5 au 10 août.

Cette nouvelle variété a été obtenue de graine par M. Auguste Délépine.

CULTURE DE M. ROUSSEAU, JARDINIER-FLEURISTE.

(A Angers.)

Acidalie (*Eglantier de Bourbon*). Buisson arrondi, vigoureux, à rameaux verts. Aiguillons forts, rougeâtres. 3 à 7 folioles, grandes, ovales-pointues, d'un vert foncé en dessus, glauques en-dessous. Pédoncule hispidule. Ovaire Ovoïde, lisse, bouton jaune pâle. Fleur de 3 po. de diam., assez pleine, faite en coupe, d'un *blanc faiblement carné*, plus pâle sur les pétales extérieurs, qui sont légèrement retournés sur les bords. Mais au bout de quelques jours, lorsque le soleil a fait sentir toute sa force sur cette belle fleur, bientôt une *bandelette rose* se dessine sur le pourtour des pétales. Cette bandelette paraît d'autant plus prononcée que la teinte carnée a presque totalement disparue ; c'est alors une toute

autre fleur; c'est une rose blanche, dont les pétales prennent une bordure rose qui s'agrandit plus ou moins en vieillissant.

En peu de mots, c'est une superbe fleur, dont la teinte rare, dans les roses de cette division, la ferait rechercher des amateurs, quand bien même elle resterait avec sa teinte uniforme.

Janassa (*Perpétuelle*). Buisson arrondi, bien fait, à rameaux verdâtres, couverts de petits aiguillons. 3 à 5 folioles, comme elliptiques. Pédoncule et ovaire velus, ce dernier obconique. Fleur droite de 3 po. de diam., très pleine, mais s'ouvrant bien, *blanc-carné à cœur rose* (ces deux couleurs divisées en deux portions égales). Les pétales, blanc-carné, bien imbriqués et retournés sur les bords, formant une coupe qui renferme les pétales roses; lesquels sont pressés et groupés de la manière la plus heureuse, et dont un certain nombre, sont, au centre, disposés en couronne. Première floraison 1836.

Superbe rose remontante.

Fantase (*Damas*). Buisson arrondi, à rameaux couverts d'aiguillons fins, crochus. 5 à 7 folioles ovales-allongées, fortement dentées et pliées en gouttière. Pédoncule hispidule. Ovaire comme fusiforme, lisse. 3 à 5 fleurs de 3 po. de diam., très pleines, faites comme une *R. Agathe*. Les premières fleurs ordinairement *blanches*, les autres d'un *rose tendre*. Première floraison 1836.

Très belle rose bifère.

Corésie (*Noisette*). Buisson non sarmenteux, arrondi. Aiguillons longs, presque droits, rougeâtres.

5 à 7 folioles moyennes, ondulées sur les bords. Pédoncule hispidule. Ovaire oblong, lisse. Fleur de 2 po. 6 lig. de diam., bien pleine, d'un beau *rose tendre*, nuancé, surtout vers le centre, de rose plus foncé. Pétales extérieurs plus ou moins ponctués ou panachés de rouge. Odeur particulière. Première floraison 1836. Jolie fleur.

PELARGONIUM HELICONIUM. Buisson arrondi, bien fait: feuilles lisses, d'un beau vert, à 5 ou 7 lobes. Ombelle de 4 à 5 fleurs de 20 à 22 lig. de diam. Pétales supérieurs d'un *brun fuligineux pourpré velouté*, variés de raies noirâtres ainsi que de raies pourprées. Pétales inférieurs d'un blanc rosé, couverts en partie par une macule pourprée et de raies de même couleur. Première floraison 1837.

Très belle fleur provenue du *P. Olympicum*.

P. LAXUM. Buisson bien arrondi. Feuilles velues, comme à 5 lobes. Ombelle de 5 à 6 fleurs de 27 à 28 lig. de diam. Pétales supérieurs d'un *rouge vif*: macule en forme de palme, variée de *brun velouté*, de *feu* et de *rose*. Pétales inférieurs d'un *beau rouge* légèrement teint de *lilas*. Première floraison 1837.

Très belle fleur provenue du *P. Davianum*.

P. DECORATUM. Buisson bien fait, arrondi. Feuilles d'un beau vert, à 5 lobes principaux (aspect des feuilles du Cassis). Ombelle de 4 à 5 fleurs de 18 lig. de diam., à pétales larges et arrondis, d'un *blanc pur*, avec la macule des pétales supérieurs formant une palme *pourprée-veloutée*. Les pétales inférieurs, sur un fond blanc, sont marqués chacun

d'un petit faisceau composé de *raies pourprées*, traversé par quelques traits de même couleur. Première floraison 1837.

Jolie variété provenue du *P. Versicolor verum*.

P. Opulentum. Buisson bien fait. Feuilles réniformes, lisses, comme à 5 lobes, d'un beau vert. Ombelle de 4 à 5 fleurs droites, de 15 à 20 lig. de diam. Pétales larges et arrondis ; les supérieurs couverts par la macule, qui est d'un *beau noir velouté* et qui se fond en pourpre sur les bords. Cette macule est en outre variée de petites taches pourprées à sa base et de raies noires qui la traversent. Pétales inférieurs d'un *blanc rosé*, traversés par une petite macule pourprée, et légèremnet rayés de pourpre. Première floraison 1836.

Très belle et riche fleur.

P. Inflammatum. Buisson bien fait. Feuilles moyennes, à 3 lobes principaux, lisses, d'un beau vert. Ombelle de 5 à 6 fleur de 20 à 24 lig. de diam. Pétales larges et arrondis ; les supérieurs *rouge-cerise*, avec la macule, en forme de palme, variée de *feu*, de *rose*, de *violet*, et surmontée d'une tache *noire-veloutée*. Pétales inférieurs d'un beau rouge. Première floraison 1837.

Jolie fleur.

P. Floridulum. Buisson bien arrondi. Feuilles lisses, d'un beau vert, comme à 3 lobes principaux crépus et fortement dentés. Ombelle de 5 à 6 fleurs de 2 po. de diam. ; à pétales larges et arrondis ; les supérieurs d'un beau *rose lavé de ponceau* ; macule en forme de palme, variée de petites taches

ovales *roses*, *violettes* et *feu*, et couronnée d'une tache *noire veloutée*. Pétales inférieurs d'un beau *rose-tendre*, veinés de rose plus foncé, avec leur base *blanc carné*. Première floraison 1837.

Très jolie variété.

P. Pindarium. Buisson bien fait. Feuilles lisses, à 3 ou 5 lobes. Ombelle de 4 à 5 fleurs de 18 à 20 lig. de diam. Pétales supérieurs d'un beau *pourpre amaranthe*, mais d'un *noir velouté* au centre et bordés d'un liseré *amaranthe pâle*. Pétales inférieurs blancs, marqués d'une large macule amaranthe, variée de petites taches roses. Première floraison 1837.

Jolie variété.

CULTURE DE M. MOIRÉ, JARDINIER.

(Route de Saumur.)

L'Hétéroclite (*Thé*). Buisson assez vigoureux. Fleur pleine, s'ouvrant bien, d'un beau *rose*. Pétales *contournés*, de manière à donner à cette rose un faciès tout particulier et fort remarquable qui doit la faire rechercher pour sa singularité. Première floraison 1836.

Bengale ardent velouté. Buisson assez vigoureux, à rameaux un peu divergents, d'un vert violacé.

Aiguillons violacés. 3 à 5 folioles, rarement 7, petites. Pédoncule long, droit, glanduleux. Fleur de 2 po. 6 à 8 lig. de diam., bien pleine, droite, d'un beau *rouge vif* qui prend du velours en vieillissant. Pétales extérieurs, larges, cordiformes, les intérieurs plus ou moins chiffonnés. Première floraison 1836.

Superbe fleur.

Bengale Anachis. Buisson assez vigoureux. 3 à 5 folioles ovales, moyennes. Pédoncule droit, hispidule. Ovaire ovoïde, lisse. Fleur droite de 2 po. 6 à 8 lig. de diam., pleine, bien faite ; à pétales non pressés, bien imbriqués, les extérieurs presque orbiculaires, ceux du centre pliés et comme chiffonnés. Première floraison 1836.

Très jolie fleur.

CULTURE DE M. CACHET, JARDINIER FLEURISTE.

(A Angers.)

Pelargonium Diabolicum. Buisson petit, arrondi, bien fait. Feuilles lisses, à 5 lobes principaux. Ombelle droite, de 5 à 6 fleurs de 18 à 20 lig. de diam. Pétales supérieurs larges et arrondis, d'un *noir fuligineux velouté*, légèrement bordés de *rouge*. Pé-

tales inférieurs *rose vif*, avec une large macule *pourpre velouté*, et des nervures rouges sur toutes la surface. Première floraison 1837.

Superbe fleur provenue du *P. Anna Bolena*, et qui se rapproche du *P. Tœnarium* que nous avons décrit dans le précédent numéro.

P. Prædicandum. Buisson bien fait. Feuilles à 5 lobes principaux, d'un vert pâle et presque lisses. Ombelle droite, de 5 à 6 fleurs de 2 po. de diam. Pétales supérieurs couverts par une macule *pourprée*, ombrée de *noir velouté*, et qu'accompagnent quelques nervures, particulièrement du côté extérieur. Pétales inférieurs *blancs*, marqués chacuns d'une légère macule et de 3 nervures pourprées. Première floraison 1837.

Variété des plus jolies, provenue du *P. Dilectum*.

P. Refulgidum. Buisson bien fait. Feuilles presque lisses, à 5 lobes. Ombelle de 4 à 5 fleurs de 2 po. 6 lig. de diam. Pétales larges et arrondis, d'un beau *rouge-carminé*, avec la macule variée de *rose*, de *feu* et de *brun-velouté*. Pétales inférieurs larges, d'un beau *rouge légèrement lilacé*. Première floraison 1837.

Très grande et très belle fleur.

CULTURE DE M. MAILLARD, JARDINIER-FLEURISTE.

(A Angers.)

PELARGONIUM HILARE. Buisson petit, bien fait. Feuillage moyen, presque lisse. Ombelle de 4 à 5 fleurs droites, de 15 à 18 lig. de diam., d'un *blanc éclatant* avec la macule ovale-pointue, pourprée, et variée de lignes brunes et de petites taches d'un blanc rosé. Première floraison 1836.

Jolie variété.

CULTURE DE M. AUBERT, JARDINIER.

(Faubourg S.t-Samson.)

PERPÉTUELLE AUBERT. Buisson arrondi. 5 à 7 folioles elliptiques. Pédoncule hispidule. Ovaire obconique, en partie hispidule. Fleur droite, de 2 po. 6 à 8 lig. de diam., bien pleine, un peu aplatie en dessus, d'un rose nuancé de rose plus foncé. Première floraison 1836.

Jolie variété.

FLORAISON DU CACTUS MONSTRUOSUS.

Nous terminerons ce travail, pour l'année 1837, par la description de la fleur du *Cactus Monstruosus*, qui s'est montrée dans notre jardin, le 10 août 1837, pour la première fois.

Bien qu'on ne puisse regarder l'épanouissement de cette fleur comme une chose analogue, et qu'on dût classer avec les fleurs qui ont pris naissance dans notre département ; cependant l'épanouissement de ce Cactus présentait un fait tellement rare que la plupart des horticulteurs sont persuadés que cette plante ne fleurit pas. Ce motif seul eût été suffisant pour nous décider à en faire la description ; si cet autre, non moins puissant, qui tend à prouver que ce Cactus n'est qu'une variété du *C. Peruvianus*, n'était venu en quelque sorte nous fortifier dans cette idée.

Voici la description de la Fleur du CACTUS MONSTRUOSUS (J. des P. de Paris). Cactus Abnormis (*Willd*).

Ovaire sessile, cannelé, d'un beau vert, lisse, surmonté d'une fleur de 5 po. 6 lig. de longueur et de 3 po. de largeur. Tube de la fleur d'un beau

vert, cannelé, au moyen de la décurrence des écailles calicinales, qui sont charnues, imbriquées et comme spatulées : les plus extérieures sont vertes et terminées de brun-roux ; la teinte des suivantes diminue d'autant plus d'intensité que celles-ci se rapprochent davantage des pétales qui sont oblongs, frangés à leur sommet, blanchâtres, et légèrement lavés de rose à leur extrémité. Les étamines, d'inégale longueur et disposées en entonnoir, ont les filets blancs, les anthères légèrement jaunâtres. Elles entourent le pistil, qui est très long et surmonté d'un stigmate formé de 10 à 12 lanières charnues, étroites. Odeur presque nulle.

Comme on le voit, cette fleur, qui épanouit le soir à 8 heures et se fanne le lendemain matin presque à la même heure, a tellement de rapport avec celle du *Cactus Peruvianus* lin, qu'on ne peut se dispenser de la regarder comme une variété de ce dernier.



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME.

CULTURES DE MM. :

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

d'Agriculture, Sciences et Arts

D'ANGERS.

4.[e] Volume. — 1.[re] Livraison.



ANGERS,

DE L'IMPRIMERIE DE VICTOR PAVIE.

1839.

RAPPORT

Sur l'Ecole pratique d'Agriculture du département de Maine et Loire,

PAR M. DE BEAUREGARD.

L'Agriculture doit ses succès à l'heureuse combinaison de la théorie et de la pratique. La théorie appartient aux sociétés savantes : initiée aux sciences physiques, elles savent en faire l'application à l'art de cultiver la terre et d'en obtenir les meilleurs produits. Par leurs relations avec d'autres sociétés, elles sont informées des nouvelles découvertes qui viennent, chaque jour, accroître la somme de leurs connaissances.

Mais la théorie quelque étendue qu'elle soit, deviendrait inutile si elle ne descendait jusqu'à la classe des cultivateurs qui doivent mettre la main à l'œuvre.

C'est pour parvenir à ce résultat, que l'Ecole pratique d'Agriculture a été fondée dans le département : elle devient le complément de notre société !

Par un des articles de ses statuts, cette institution s'est placée sous le patronage de la Société d'Agriculture. Vous n'avez pas hésité à accepter cette honorable affiliation, et c'est parce que vous en appréciez l'importance et que vous voulez remplir les obligations qu'elle impose, que vous avez manifesté le désir de connaître avec détail son organisation.

Pour obtenir les documents dont nous avions be-

soin, nous ne pouvions mieux faire que de nous mettre en communication avec M. Lofficial, que l'on peut considérer comme le fondateur principal de l'Ecole pratique d'Agriculture.

Dans son rapport au conseil général, il déduisait ainsi les avantages de cette institution : « La routine » est le plus grand obstacle que rencontre l'agri- » culture, et la routine qui n'est que la transmission » du père au fils d'usages et de procédés trop sou- » vent absurdes, prend sa source dans le défaut » d'instruction. C'est donc en faisant parvenir l'in- » struction aux hommes qui s'occupent spécialement » d'agriculture et surtout à leurs enfants, non en- » core endurcis dans ces pratiques routinières, que » l'on peut espérer d'en triompher. Mais pour cela, » il faut que cette instruction soit simple et dégagée » en quelque sorte de l'entourage de la science, il » faut qu'elle s'abaisse, pour ainsi dire, au niveau » de l'intelligence peu développée de la plupart des » agriculteurs : en un mot, c'est une instruction » primaire agricole qu'il faut créer.

« Il ne faudrait pas cependant que cet enseigne- » ment se bornât à des notions élémentaires, à des » préceptes généraux. Il faut encore que les leçons » théoriques soit confirmées par des démonstrations » pratiques ; que, par exemple, les élèves puissent » se convaincre, par leur propre expérience, des » avantages que présente la classification des sols, » la connaissance de la propriété fertilisante de cer- » taines substances, le choix et l'application des » engrais à telle ou telle classe de terre, les bons

» systèmes d'assolement, les principes de l'art vété-
» rinaire appliqués à l'éducation des bestiaux, etc. »

Dans sa session de 1838, le conseil général a adopté la création d'une Ecole pratique d'Agriculture départementale. Il a fondé dix bourses gratuites, deux par arrondissement. Une allocation de 4,000 fr. a été votée et une subvention de 6,000 fr. a été obtenue du gouvernement.

Le domaine de la Porte a été choisi pour l'établissement de l'Ecole pratique. Un bail de dix-huit années a été passé avec le propriétaire. Ce domaine est situé dans l'arrondissement de Baugé. Il se compose de soixante-treize hectares de terres de diverses qualités, mais généralement bonnes. On y trouve environ sept hectares de prairies naturelles sur le bord d'un ruisseau, soixante-deux hectares de terres labourables, cinq hectares de bois taillis et un hectare de vignes, plus un vaste jardin potager bien planté d'arbres fruitiers. Au milieu des terres, qui sont toutes réunies, existent les bâtiments qui consistent, outre ceux de la ferme qui sont considérables, en une habitation principale de trente-cinq mètres de façade.

M. Sanglier, ex-professeur de mathématiques à l'Ecole Normale, a été chargé de la direction de l'Ecole pratique. Elle se compose d'élèves boursiers et d'élèves payants. La durée des cours est de deux années. Ils ont pour objet le perfectionnement de la lecture, de l'écriture, de l'orthographe et du calcul ; la connaissance du système des poids et mesures, le dessin linéaire appliqué au tracé des ma-

chines et des instruments aratoires, les éléments des sciences agricoles, les éléments de l'arpentage, les pratiques les plus simples de l'art vétérinaire, l'économie et la comptabilité agricoles, enfin, la manière d'exécuter les réparations les plus urgentes que nécessiterait la dégradation des instruments.

Le réglement de l'Ecole pratique d'Agriculture n'étant pas susceptible d'analyse, nous le présenterons textuellement à la fin de ce rapport. L'article 44 de ce réglement porte que *l'Ecole pratique d'Agriculture est placée sous le patronage de la Société d'Agriculture du département*. Les relations qu'appelle ce titre se sont déjà établies : cent cinquante espèces de froment ont été envoyées par la Société royale d'Agriculture de Versailles à notre société, et ont fait partie de l'exposition de novembre dernier. L'Ecole pratique a demandé quelques grains de chaque espèce afin de les semer et d'observer leurs produits, ils lui ont été envoyés. Des communications de ce genre se continueront. Des expériences agronomiques pratiquées avec votre co-opération dans ce domaine classique seront décrites dans vos publications. Des commissaires délégués par vous pourront en différents temps de l'année se rendre à l'établissement de la Porte, visiter ses cultures et établir un échange de documents qui ne sera pas inutile aux progrès de l'Agriculture du pays. Les avantages de l'Ecole pratique étant incontestables, la Société d'Agriculture emploiera tous les moyens qui dépendront d'elle pour contribuer à ses succès.

De Beauregard.

RÉGLEMENT

Pour l'Ecole pratique d'Agriculture de Maine et Loire, adopté par la Commission nommée par M. le Préfet, en sa séance du 7 octobre 1836, et approuvé par M. le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce, le 3 mai 1838.

TITRE I.er

Organisation de l'Ecole; nature de ses travaux; son régime.

Art. 1.er L'Ecole pratique d'Agriculture de Maine et Loire a pour objet de former de bons cultivateurs.

2. Elle est composée d'élèves boursiers et d'élèves payants.

3. La durée des cours est de deux ans.

4. L'instruction donnée dans l'Ecole réunit la pratique à la théorie.

5. Les cours de la première année comprennent le perfectionnement de la lecture, de l'écriture, de l'orthographe, du calcul; la connaissance du système des poids et mesures, le dessin linéaire appliqué au tracé des machines et instruments aratoires, et les éléments des sciences agricoles.

6. Dans le cours de la deuxième année, on continuera l'enseignement des principes élémentaires de l'agriculture; on y ajoutera ceux de l'économie et de

la comptabilité agricoles, les éléments de l'arpentage, les pratiques les plus simples de l'art vétérinaire, enfin la manière d'exécuter les réparations les plus urgentes que nécessiterait la dégradation des instruments.

7. L'enseignement agronomique comprendra l'application des éléments des sciences physiques et naturelles à l'agriculture, et les règles les plus usuelles du Code rural.

8. Les élèves seront tous et également astreints aux travaux pratiques.

9. Les élèves de la première année qui seront jugés incapables de suivre les cours de la deuxième année seront renvoyés de l'Ecole.

10. Les élèves seront divisés en brigades de cinq individus parmi lesquels le Directeur désignera un chef.

11. Les fonctions des chefs de brigades sont de faire exécuter ponctuellement les ordres prescrits pour les travaux et les études.

12. Chaque semaine deux élèves, à tour de rôle, feront le service des étables et des écuries, sous la direction du maître-valet de la ferme, chargé des distributions générales pour la nourriture des bestiaux. Ils coucheront dans les étables ou écuries, donneront les fourrages, feront les pansements et prépareront les attelages pour le travail des champs.

13. Le service imposé par l'article précédent ne dispensera pas les élèves de l'obligation d'assister aux leçons de leurs cours respectifs.

14. Depuis le 1.er avril jusqu'au 1.er septembre,

les élèves feront quatre repas, et trois depuis le 1.er septembre jusqu'au 1.er avril.

15. La nourriture toujours en rapport avec les travaux, doit être saine et suffisante.

La ration journalière, les dimanche, lundi, mardi, mercredi, et jeudi, consistera en cinq hectogrammes de viande pour deux élèves, avec des légumes verts ou secs. Les vendredi et samedi, elle consistera en légumes, laitage et fruits verts ou secs.

La ration sera en viande fraîche le dimanche et le mardi, et en viandes salée les lundi, mercredi et jeudi.

Les élèves recevront, chaque jour, une bouteille de cidre ou de boisson.

16. En cas de maladie, les élèves, sans distinction, seront soignés aux frais de l'établissement. Cependant les élèves payants seront tenus au remboursement des médicaments.

17. L'année scolaire agronomique commencera au 1.er novembre.

TITRE II.

Conditions pour l'admission des Elèves.

18. Pour être admis à l'Ecole pratique d'Agriculture, il faudra être âgé de quinze ans au moins, jouir d'une constitution robuste, justifier avoir déjà l'habitude des travaux agricoles, et savoir lire, écrire et calculer.

19. Tout candidat, soit boursier, soit payant, devra être porteur d'un certificat de bonnes vie et mœurs, déposer son extrait d'âge et prouver qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole.

20. M. le Préfet nomme les élèves boursiers à raison de deux par arrondissement.

21. Le prix de chaque bourse et de la pension de chaque élève payant est fixé à 300 fr.

La pension des élèves payants doit être acquittée par trimestre et par avance.

22. Les élèves, sans distinction, seront logés, nourris, instruits, blanchis et entretenus, moyennant le trousseau apporté par chacun.

23. Le trousseau des élèves boursiers sera composé de :

Quatre chemises.
Un bonnet de laine.
Deux bonnets de coton.
Trois paires de bas ou de chaussettes de laine.
Deux gilets ronds d'étoffe de laine et à manches.
Deux gilets sans manches.
Deux pantalons aussi d'étoffe de laine.
Deux pantalons de toile.
Deux blouses.
Quatre mouchoirs de poche.
Deux cravattes.
Deux paires de guêtres.
Une paire de souliers.
Deux paires de sabots.
Un chapeau ciré.

24. Outre les objets compris en l'article précédent, le trousseau des élèves payants sera composé de *deux paires de draps* et de *six serviettes*.

25. Le chapeau de chaque élève portera cette inscription : Ecole d'Agriculture de Maine et Loire.

26. Les chefs de brigade porteront, pour marque distinctive, un chevron de galon rouge sur le bras droit.

TITRE III.

Ordre et distribution des travaux de l'Ecole.

27. Les études et les travaux seront distribués suivant la durée du jour dans les deux principales saisons de l'année ; savoir :

Depuis le 1.er avril jusqu'au 1.er septembre.

Le lever du maître-valet et des deux élèves de service pour le pansement des bêtes de travail, à	3	»
Le lever général des élèves, à	4	»
(Une demi-heure est accordée aux élèves pour s'habiller et faire leurs lits).		
Le déjeuner, à	4	30
Le départ pour les champs, à	5	»
Le retour des champs, à	9	»
Le second repas, avec potage, à	9	15
La classe du matin, à	9	45
Repos, à	11	»
Etude, à	1	»
La classe du soir, à	2	»
La collation, à	3	»
Le départ pour les champs, à	3	30
Le retour du travail des champs, à . . .	7	30
Le souper, avec potage, à	8	»
L'ordre pour le lendemain avec récréation, à	8	30
Le coucher, à	9	»

Depuis le 1.er septembre jusqu'au 1.er avril.

Le lever du maître-valet et des deux élèves de service pour le pansement des bêtes de travail, à	4	30
Le lever général des élèves, à	5	»
Etude, à	5	30
La classe du matin, à	6	30
Le déjeuner, avec potage, à	7	30
Le départ pour le travail des champs, à . .	8	»
Le retour du travail des champs, à	11	»
Etude, à	11	30
Le diner, à	1	»
Le départ pour le travail des champs, à .	2	»
Le retour du travail des champs, à	3	»

La classe du soir, à	5	50
Le souper, avec potage, à	7	30
L'ordre et instruction donnés par le Directeur, à	8	15
Travaux divers, à	8	40
Le coucher, à	9	45

TITRE IV.

Devoirs des Elèves, police, récompenses.

28. Les élèves doivent respect et obéissance au Directeur de l'Ecole et au conducteur des travaux ; ils ne leur parleront jamais que la tête découverte.

29. Ils se conformeront aux ordres et aux observations des chefs de brigades, et ils ne manqueront jamais aux employés de la ferme.

30. Entre eux, ils se doivent déférence, obligeance et affection ; et dans leurs paroles comme dans leurs actions, ils doivent observer les lois de la décence.

31. Ils devront exécuter avec zèle et avec soin les travaux qui leur seront commandés, et donner toute leur attention aux leçons qu'ils auront à suivre.

32. Ils ne maltraiteront jamais les animaux qui leur seront confiés ; ils les traiteront au contraire avec douceur et les surveilleront avec soin, afin qu'ils ne leur arrive aucun mal et qu'ils ne causent aucun dommage.

33. Les chefs de brigades veilleront à ce que les élèves remplissent exactement les devoirs de toute nature qui leur sont imposés, et, en cas de négligence ou d'autres fautes de la part de ceux-ci, ils devront en faire leur rapport au Directeur ou au conducteur des travaux.

34. Aucun élève ne pourra s'absenter de l'Ecole, même les dimanches et les jours de fêtes, sans la permission du Directeur.

35. Le Directeur veillera à ce que tous les élèves remplissent exactement leurs devoirs religieux. Mais en même temps il aura soin qu'ils n'assistent pas tous ensemble aux offices des dimanches et les jours de fêtes, afin qu'il y ait toujours quelques élèves de service ou de garde à l'établissement.

36. Les fautes des élèves, durant la semaine, pourront être punies par les arrêts infligés par le Directeur, pendant tout ou partie des dimanches et jours de fête.

37. Des jeux ou exercices gymnastiques pourront être disposés pour procurer aux élèves des récréations pendant les jours fériés, et afin qu'ils ne soient pas tentés d'aller chercher ailleurs des amusements moins innocents.

38. L'insubordination, l'insolence, la mauvaise conduite habituelle, un esprit querelleur et la perversité des mœurs entraîneront l'expulsion de l'Ecole.

39. Cependant aucun élève ne sera expulsé que par l'ordre de M. le Préfet, sur une plainte du Directeur, sanctionnée par la Commission de surveillance qui sera instituée et qui pourra être convoquée extraordinairement.

40. Toutefois, dans les cas graves, le Directeur pourra expulser provisoirement l'élève, en en prévenant immédiatement le Sous-Préfet de l'arrondissement du coupable, le Maire de sa commune et M. le Préfet, auquel il adressera un rapport circon-

stancié et appuyé, s'il y a lieu, de pièces justificatives.

41. Chaque année, au commencement du mois de septembre, un concours public aura lieu, afin de constater les progrès des élèves dans la manœuvre des instruments aratoires, et des prix seront distribués aux plus habiles.

42. A la fin de chaque année, les élèves subiront un examen sur les diverses parties de l'enseignement. Après l'examen de la deuxième année, ils recevront un brevet constatant leur capacité. Ce brevet leur sera délivré par M. le Préfet, sur le rapport de la Commission chargée de faire cet examen.

43. Des prix seront décernés, à la fin du cours, aux deux élèves qui se seront le plus distingués dans les diverses parties de l'enseignement.

44. Les élèves de l'Ecole pratique d'Agriculture sont placés sous le patronage du Conseil-Général du département, des Conseils d'arrondissement, ainsi que des Sociétés d'Agriculture et Industrielle du département; et chacun de leurs membres emploiera tous ses moyens pour placer avantageusement les élèves fidèles à leurs engagements.

TITRE V.

Administration, comptabilité, Commission de surveillance.

45. L'administration de l'Ecole est confiée à un *Directeur,* ayant pour adjoint et sous ses ordres un *Conducteur des travaux.*

46. *Le Directeur* est chargé de la surveillance gé-

nérale, de la direction des travaux, de la comptabilité et de l'enseignement.

47. *Le Conducteur* est chargé de faire exécuter les travaux agricoles et de la surveillance des étables, écuries, granges et hangars. Il doit faire connaître aux élèves l'usage des divers instruments aratoires, ainsi que la manière de s'en servir.

48. Le personnel des employés sous les ordres du Directeur se compose de :

1.° Un maître-valet chargé de préparer la ration des bestiaux, d'en surveiller l'emploi, il est aussi chargé de veiller à la conservation des instruments aratoires, charrettes, attelages et harnais.

2.° Un jardinier qui donnera des leçons pratiques de greffe et de jardinage.

3.° Une cuisinière.

4.° Deux filles de basse-cour.

49. Le traitement du Directeur est fixé à 1500 fr., et celui du conducteur des travaux à

50. L'un et l'autre seront logés dans l'établissement et pourront, pour leur nourriture, participer aux menues denrées de la ferme, dans une juste proportion, et sans jamais pouvoir en vendre à leur profit.

51. Les gages des employés au service de l'Ecole seront réglés par le budget de chaque année.

52. On suivra, pour la tenue des écritures et la comptabilité, un mode simple et tel qu'il puisse être donné pour modèle dans le cours de la comptabilité agricole.

53. La comptabilité du Directeur, ainsi que toutes les opérations faites sous sa direction, seront sou-

mises, tous les trimestres, au contrôle d'une Commission nommée par M. le Préfet, et composée de neuf membres.

54. Le Directeur lui soumettra un état de situation comprenant les recettes et les dépenses faites depuis la dernière réunion, ainsi que celles présumées jusqu'à la prochaine.

Ces états arrêtés par la Commission seront ensuite envoyés à M. le Préfet, ainsi qu'à M. le Sous-Préfet de l'arrondissement.

55. Cette Commission, tout à la fois de surveillance et consultative, devra toujours être préalablement consultée sur les changements ou sur les améliorations que le Directeur croirait convenables pour le succès de l'établissement.

56. La présence de trois membres suffira pour valider les délibérations.

57. Tous les ans, à l'époque du 15 octobre, le Directeur rendra un compte général de sa gestion, précédé d'un rapport sur la nature des travaux, sur la situation de l'établissement et sur les réformes ou améliorations qu'il jugera utiles.

DE L'AUTORITÉ MUNICIPALE A ANGERS.

PAR M. BLORDIER-LANGLOIS.

Les Romains avaient laissé aux cités gauloises, lorsqu'ils les eurent conquises, le soin de se gouverner elles-mêmes par des lois municipales qui les rendissent, sous plusieurs rapports, indépendantes des grands officiers de l'empire. Les Romains étaient exigeants; mais trop civilisés, trop puissants pour n'être pas généreux et pour ne savoir pas combien la forme peut adoucir les rigueurs du fond, ils n'avaient rien épargné de ces palliatifs par le moyen desquels on fait aimer la domination et l'on allége la dépendance. Pendant cinq siècles que la Gaule leur appartint, les mœurs, la langue, la littérature, la religion des vainqueurs, tout y avait pris des racines d'autant plus profondes qu'ils n'y avaient jamais employé la contrainte, et qu'ils n'avaient semblé prendre à cœur que de s'y faire aimer.

Un préfet du prétoire, qui résidait à Trèves, et dont l'autorité s'étendait sur les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne; un vicaire-général, qui s'appelait pour les Gaules vicaire-général des dix-sept provinces; des gouverneurs pour chacune de ces provinces; un comte, pour chaque cité, qui veillait aux détails de l'administration de la justice, de la police et des finances; quatre commis principaux du trésorier général de l'empire, et qui

résidaient à Lyon, à Arles, à Nîmes et à Trèves; de nombreuses et florissantes écoles établies dans les villes les plus considérables, et qui rivalisaient avec les plus brillantes de l'Italie; cette liberté municipale dont nous avons parlé plus haut, et qui donnait aux ames gauloises le sentiment d'une liberté plus ou moins vraie, tout cela faisait des Gaules un pays heureux, docile, civilisé, savant, qui n'avait presque rien à envier même à la métropole. Toutes les délices de Rome, moins ses agitations, se montraient dans les provinces gauloises : des amphithéâtres, des bains, des arcs de triomphes, des voies, des aquéducs, des ponts dont la durée devait être éternelle, tous les plaisirs, toute la liberté de conscience dont on jouissait en Italie, car de toutes les religions que les Romains triomphants avaient rencontrées sous leurs pas, ils n'avaient affecté de l'intolérance que pour le culte mystérieux et cruel des Druides.

Vous le savez, Messieurs, lorsque la division se fut mise parmi les vainqueurs du monde, les peuples de la Germanie pensèrent à régler leurs comptes avec cet empire chancelant de toutes parts; et c'en fut fait pour long-temps du bonheur et de la tranquillité des Gaules. Tout l'ouvrage des Romains disparaît pièce à pièce : l'anarchie succède à leur savante administration; le droit brutal du glaive prend la place de la politique industrieuse et douce : et dans la lutte qui s'engage entre les Francs et les Gallo-Romains, entre les Germains et les Germains eux-mêmes, les monuments vont disparaître ou ne passeront qu'indignement mutilés aux siècles à venir.

Cependant des villes conservent quelques traces de l'administration municipale que leur laissent leurs vainqueurs, soit qu'ils ne la comprennent pas, ou qu'elle leur impose, ou qu'ils n'y voient aucun danger : telles sont Marseille, Toulouse, Bordeaux au midi, au nord Rouen, Lille et Cambray.

Les Francs se consolidèrent, non par des lois générales, mais par des institutions particulières qui, dans leur ensemble, avaient peu de rapports avec ce puissant système d'administration qu'il avaient anéanti. Ce fut d'abord une sorte de confusion assez analogue au mélange des diverses nations victorieuses de l'occident. De tous les princes successeurs de Clovis, nul n'avait su régner que Charlemagne; et ce grand homme qui avait pu se flatter d'avoir imprimé sur son gouvernement le sceau d'une longue durée, n'eut que de faibles descendants qui laissèrent périr son ouvrage.

Dans les concessions que fit le chef de la troisième race, il n'entrait pas ni ne devait entrer celle de privilèges municipaux. Les villes n'avaient pas figuré dans la révolution qui plaçait Hugues-Capet sur le trône, elles n'eurent rien à prétendre de ses faveurs. Au contraire, elles devinrent le prix des services des grands feudataires; et, propriétés plus immédiates des seigneurs laïques ou ecclésiastiques, il ne fut plus question pour la plupart d'entre elles des droits civils que leur avaient, par inadvertance, laissés les successeurs de Clovis et de Charlemagne.

Mais au XII.e siècle commencèrent à s'insurger quelques communes contre leurs seigneurs, pour cette

liberté dont la tradition ne s'était point éteinte. A diverses époques on vit Cambray, Noyon, S-t-Quentin, Beauvais, Laon, Vezelay, Reims, prendre les armes, et ne pas craindre d'engager une lutte périlleuse avec des feudataires opiniâtres et puissants. Le récit de ces épisodes du moyen-âge est une partie curieuse des mémoires de cet âge, et l'on ne lit pas sans admiration la persévérance de ces braves bourgeois au milieu des vicissitudes de leurs longs et sanglants débats pour leur liberté. C'est surtout dans les villes soumises à la puissance ecclésiastique qu'eurent lieu ces insurrections généreuses, soit que cette puissance fût plus tyrannique que celle des seigneurs laïques, soit que les bourgeois trouvassent moins imposants des maîtres pour la plupart sortis de leur ordre, soit qu'ils leur supposassent une faiblesse qui les invitait à s'armer contre eux. Les ecclésiastiques, si l'on en croit un auteur du temps, avaient une grande antipathie pour les municipalités nouvelles. On trouve dans la vie de l'abbé Guibert, écrite par lui-même, ce singulier passage : «*Commune* est un mot nouveau et détestable, et voici ce qu'on entend par ce mot. Les gens taillables ne paient plus qu'une fois l'an à leur seigneur la rente qu'ils lui doivent ; s'ils commettent quelque délit, ils en sont quittes pour une amende légalement fixée ; et quant aux levées d'argent qu'on a coutume d'infliger aux serfs, ils en sont entièrement exempts (1). »

(1) *Guibertus abbas, de vitâ suâ, ap. script. rer. franc. Tomo.* XII. *p.* 950. La vie de l'abbé Guibert contient, dans son 3e volume, une histoire de la formation de la commune de Laon, et des

Louis-le-Gros, dit-on, favorisa l'affranchissement des communes. Il y a bien là quelque chose de vrai, mais, en lisant avec attention les ouvrages du temps, on voit à quoi se réduit la conduite qu'il tint en ces conjonctures. Louis VI, possesseur d'un très petit nombre de domaines, inquiété par des vassaux presque tous plus puissants que lui, avait son intérêt à se confier à la loyauté de ses villes et à semer la discorde parmi celles de ses leudes : mais il ne donna que des secours tardifs à ces dernières, et l'on voit dans l'histoire de l'abbé Guibert, la mesure de sa justice à leur égard. Louis avait été d'abord favorable à la ville de Laon, mais l'évêque, à son tour, invoqua la protection du suzerain. Les deux partis en vinrent à des propositions d'argent ; les bourgeois offrirent 400 liv., l'évêque en offrit 700 et le roi retira son aide aux bourgeois. La charte en leur faveur, qu'il avait scellée du sceau royal, fut déclarée nulle et non-avenue, et l'on publia *de par le roi et l'évêque* l'ordre à tous les magistrats de cesser dès lors leurs fonctions et de remettre à l'évêque le sceau et la bannière de la ville (*Guibertus, de vitâ suâ*).

Au milieu de ces nobles efforts, quels étaient ceux que faisaient pour leur affranchissement les habitants d'Angers? Foulques Nerra gratifia d'immunités la petite ville de Beaulieu en Touraine, et ce bienveillant

---

débats de cette commune avec Gaudry, son évêque. C'est, dit M. Guizot, l'ouvrage le plus vivant et le plus détaillé qu'on ait sur aucune autre commune française de cette époque, et dans lequel nos meilleurs auteurs sont loin d'avoir puisé sur l'état du peuple du XI.e siècle, toutes les lumières qu'il aurait pu leur fournir. Guibert naquit l'an 1053.

octroi n'inspira ni désir ni jalousie aux autres villes des états de Foulques Nerra. Henri Plantagenet fit de belles concessions aux habitants du voisinage de Saumur et de la Vallée pour favoriser la confection des levées ; une ordonnance qu'il rendit à ce sujet dans la prairie de Saint-Florent atteste des idées généreuses, et ces privilèges restèrent purement locaux, et n'eurent aucun retentissement dans le reste de l'Anjou.

L'Anjou sous ses comtes ne s'avisa de rien pour sa liberté ; il n'invoqua le bon vouloir ni de Louis VI, ni de Louis VII, ni de saint Louis qui, dans ces temps, furent des princes amis du peuple. Sous ses ducs, il ne profita ni de leurs continuelles absences, ni des guerres civiles et du dehors dont eut à souffrir la France sous quatre règnes de la première dynastie des Valois, pour secouer son joug et suivre d'honorables exemples. Il n'y vint pas à la pensée d'intéresser à ses libertés la popularité du roi René, ni de se prévaloir de l'indifférence que portait ce prince aux affaires et aux soins de ses états. Ce ne fut qu'à Louis XI, le plus mauvais de nos rois, à Louis XI, qui fit à notre ville l'injure ou l'honneur de ne la pas craindre, et qui d'ailleurs avait à pallier une grande injustice, qu'Angers, deux siècles après les luttes que nous avons indiquées plus haut, dut l'insigne faveur du régime municipal.

Louis XI, pour consoler les Angevins de ne plus appartenir au bon René, leur octroya, l'an 1474, la charte la plus libérale en privilèges et en honneurs qu'eût encore obtenue aucune autre commune de

France. Il créa un maire, un sous-maire, dix-huit échevins, trente-six conseillers. Le maire qu'il nomme cette fois est à vie, c'est Guillaume Cérisay, membre du parlement de Paris; mais, après la mort de Cérisay, les habitants d'Angers jouiront du droit d'en nommer un tous les trois ans, parmi les échevins et les conseillers; ceux-ci conserveront cette dignité toute leur vie, et, au décès de l'un d'eux, les habitants pourvoiront à son remplacement. Ce corps municipal fixera lui-même les gages et indemnités qu'il jugera bon d'allouer à ses membres; tous seront nobles eux et leur postérité indéfiniment. Chaque citoyen d'Angers, possesseur de mille livres tournois en meubles et en immeubles, jouira de l'exemption du droit de franc-fief par tout le royaume; le roi prend sous sa protection spéciale tous les Angevins et leurs propriétés, et commet le maire au maintien de cette disposition immuable; comme aussi, de quelque condition qu'ils soient, tous les habitants devront pourvoir à la garde de la ville et supporter ses charges; il y aura affranchissement à jamais du ban, de l'arrière-ban et de la chevauchée, hormis le cas où le roi commanderait son armée en personne. Les ressources du corps municipal se composeront d'immeubles que Louis accorde; (ce seront ses *biens patrimoniaux*), et de revenus éventuels, tels que droits de cloison, de barrage, de pontonnage, etc. Le maire aura la police absolue de la ville; il fera toutes les ordonnances que nécessitera cette importante attribution; il pourra acheter à dire d'experts, et abattre des maisons, pour des opérations d'utilité

publique. Commandant en chef de la milice bourgeoise, il aura sur elle un plein pouvoir, et portera le titre de capitaine général de cette milice.

Ce titre mit un jour dans un grand embarras la municipalité d'Angers. Lorsque mourut dans ses fonctions le maire, Pierre de Pincé (1511), elle interrogea les municipaux de la Rochelle et de Poitiers sur le cérémonial à observer à ses funérailles, et la réponse fut qu'il devait être enterré avec tous les honneurs militaires. Simple membre de l'ordre judiciaire avant sa promotion, Pierre de Pincé fut donc représenté armé de toutes pièces, ce qui fit dire, dans une épitaphe épigrammatique :

Il était de bonne nature,
Et ne fut armé qu'en peinture.

Mais retournons aux privilèges de la mairie d'Angers. Ils étaient magnifiques, on vient de le voir. On sait que Louis XI, toute sa vie, se joua des serments et ne donna que pour reprendre. Peut-être, par exception, n'eut-il pas osé violer la charte qu'il donnait aux Angevins; mais l'excès de sa générosité la rend suspecte; et, sans le calomnier (peut-on calomnier Louis XI?) on est tenté de soupçonner qu'au moins il compta sur ses successeurs pour en déchirer bien des pages. Ils n'y manquèrent pas. Les vicissitudes de cet acte, qui devait être sacré, si l'on en croyait son honorable et bienveillant préambule, sont si nombreuses, qu'il ne peut en être ici question (1).

(1) On les trouvera dans un ouvrage encore inédit de l'auteur de cet article, si cet ouvrage voit le jour.

Dès le règne du successeur de Louis XI, les échevins furent réduits à quatre : ces quatre échevins, et les conseillers et les officiers de l'hôtel se virent dépouillés des privilèges de la noblesse. Cette vaste concession, il faut en convenir, était ou le fruit de la mauvaise foi ou celui d'une irréfleixon insigne : car combien, avec le temps, ne devaient pas multiplier les privilégiés, non-seulement dans la ville, mais encore dans la province, ces titres accordés à perpétuité à tant de familles! Louis XIV alla beaucoup plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs. Mécontent de la conduite qu'avait tenue la majrie d'Angers pendant la minorité de son père et surtout la sienne, il suspendit même la noblesse du maire. Cédant ensuite aux prières du corps municipal, il voulut bien que la ville rachetât chèrement la noblesse de son premier magistrat ; mais ce que ce corps ne recouvra plus, ce fut la liberté d'élection. Jusqu'à la révolution de 1789, les rois, à chaque nomination, se firent présenter pour chaque charge trois candidats, entre lesquels ils choisirent le maire et les échevins. Je le répète, Messieurs, je ne puis que glisser sur un sujet qui fait la matière spéciale d'un ouvrage encore inédit.

Aussitôt après l'élection, le corps municipal tout entier se dirigeait processionellement vers l'église de S.t-Serge, où il allait en rendre grâces à Dieu, et baiser l'anneau de saint Brieux : il se rendait de là au château, où le maire prêtait serment entre les mains du gouverneur (1), puis chez l'évêque et chez l'ab-

(1) Les échevins et les conseillers le prêtaient entre les mains du nouveau maire.

besse du Ronceray à laquelle le maire présentait un bouquet de violettes qu'elle acceptait. Peu de jours après, une messe solennelle était chantée dans l'église des Cordeliers, encore en action de grâces de l'élection ; et cependant cette municipalité, si scrupuleuse observatrice des devoirs religieux, n'en était pas moins ferme à l'égard de l'ordre ecclésiastique, soit séculier, soit régulier, quand il voulait outrepasser ses priviléges ; pas moins attentif à modérer l'avidité des couvents, et à les empêcher d'étendre à l'excès leurs enclos au sein de la ville.

Les fleurs, observons-le ici en passant, Messieurs, les fleurs jouent un rôle remarquable dans l'histoire de la municipalité d'Angers et de ses transactions. Charles VIII, en faisant don d'un emplacement et d'une maison près du cimetière de S.t-Michel-du-Tertre pour bâtir l'hôtel de ville, impose à la municipalité l'obligation de payer chaque année une maille d'or évaluée 20 sous, et de donner un *chapel de roses vermeilles à six rangs* pour la procession de la Fête-Dieu (1). A partir de l'élection de M. Cupif, le maire reçoit, à son installation, un bouquet de violettes que lui présente le desservant de la Chapelle du Raizeau, pour une concession sur les murs d'An-

(1) Ces fleurs ne sont pas chose nouvelle dans notre histoire au moyen-âge. En ces temps où chacun cherchait à entrer dans le corps féodal hors duquel il n'y avait plus ni force ni sécurité, quand un noble se choisissait un supérieur, il lui présentait des fleurs ; un serf offrait une touffe de ses cheveux : on sent donc à quoi font allusion ici les fleurs que donne au roi une aussi noble ville que la ville d'Angers ; et quelle délicatesse il y a dans celles que présentent à leur tour les individus ou les communautés à l'administration municipale.

gers ; les religieuses du Calvaire et les Ursulines doivent un bouquet des mêmes fleurs pour un semblable sujet : et nous venons de dire que le maire en présente un à Madame l'abbesse du Ronceray.

Le commerce et l'industrie ne pouvaient s'introduire et fleurir à Angers que sous une administration municipale. Qu'y eussent pu faire et des intendants et leurs subdélégués, qui, la plupart du temps, ne semblaient avoir d'autorité que pour comprimer et pour nuire? Qu'y pouvaient une quantité d'autres pouvoirs dont aucun n'avait rien de commun avec ces objets? L'on ne peut trop admirer combien ces hauts citoyens devenus magistrats populaires, tout étrangers qu'ils pouvaient être à l'industrie et au commerce, firent d'efforts pour les favoriser, du moment que le ministre Colbert les eut appelés et encouragés en France.

Cette mairie, sur l'illustration de laquelle des nobles d'une autre origine aimaient à lancer leurs sarcasmes, cette mairie fut toujours exercée avec dévouement par les hommes qu'y portèrent les suffrages de leurs concitoyens. A quelques familles considérables qu'appartinssent d'ailleurs certains d'entre eux, défenseurs invariables du peuple, jamais il n'en négligèrent les intérêts ni la défense, contre quelques adversaires que ce fût. Aucunes grandeurs, aucun ordre jamais ne les intimida ; les rois, les gouverneurs de la province, le clergé, la noblesse ancienne, rien ne les détourna d'exercer leur tribunat populaire avec une admirable abnégation de leurs préjugés personnels et héréditaires. Ils avaient une

si grande estime pour cette *noblesse de cloche* (1), comme on l'appelait quelquefois en dérision, qu'aucun d'eux, fût-il noble d'extraction, ne manqua, lorsque le roi en fit une condition, de déclarer devant le conseil, en sortant de charge, que son intention était de profiter du bienfait de la charte de 1474, de vivre noblement et de servir le roi comme les autres gentilshommes du royaume.

L'institution de la mairie d'Angers fut pour cette ville une ère de renaissance. Ses bas quartiers étaient dans le lit de la Maine, qui, chaque année, rentrait sur son terrain, inondait les maisons, et laissait après elle des miasmes pestilentiels. Le mal était grand, le remède à cette faute de l'étonnante imprévoyance de nos pères devait être lent, avec aussi peu de ressources qu'en possédait la ville; mais, de bonne heure, des plans furent levés, des résolutions furent prises de n'épargner aucuns soins pour assainir ces quartiers. Les marécages qu'on appelait *Boisnet*, ceux que formaient la Maine, depuis Boisnet jusqu'à la Basse-Chaîne, furent destinés, dès la fin du XVI.e siècle, à devenir une suite de quais dont nous n'avons encore qu'une partie. C'était le projet d'affection, le rêve incessant de cette municipalité philantrope. Plusieurs places ou lieux vagues lui furent donnés; elle les vendit à son tour par parties, à rente foncière et à cens. Le cens était un droit féodal; il était peu considérable, mais il constituait le fief de l'administration municipale. On voit se former la rue

(1) Parce que les officiers municipaux s'assemblaient au son d'une cloche.

Eveillard ou de Boisnet, parmi le vaste cloaque, dont les concessionnaires ne pouvaient se tirer que par des chaussées. Cette rue nouvelle fit ensuite partie de la ville, et les murs qui l'en séparaient furent abattus. Un canal amena les eaux de la rivière au pied du boulevard S.t-Serge : il porte encore le nom du maire qui le fit creuser, Ayrault. Des portes furent ouvertes dans les murs de ville; des places furent formées, et les maires sous l'autorité desquels se firent ces ouvrages, voyaient avec un légitime et touchant orgueil leurs noms attachés par le peuple à ces monuments de leur sollicitude.

Angers, sous son régime ancien, fût resté dans le lugubre état où les comtes et les ducs l'avaient laissé. Qu'importait la ville aux nobles dont presque toute la vie se passait dans leurs châteaux? aux ecclésiastiques, possesseurs de presque toute la campagne environnante? Mais le peuple, qu'enchaînait à la ville son industrie, son commerce, et son peu d'aisance, le peuple enfin respira un air plus pur, habita des lieux plus sains, vit ses yeux récréés de monuments plus dignes de l'ancienne et riche cité qu'il occupait, et put prendre enfin ses ébats et dans le grand mail, et dans cette ceinture de promenades, que la bienveillance des maires semblait avoir plantées exprès pour le distraire de la sinistre vue et des fossés, et de ces murs que le temps minait depuis plus de quatre siècles, sans que l'on songeât à les réparer.

RECHERCHES

SUR LE TOMBEAU DU ROI RENÉ, DUC D'ANJOU.

Il est peu d'hommes qui aient acquis autant de droits à la vénération et à la reconnaissance des Angevins que le bon roi René, duc d'Anjou. Ce titre de *Bon* qui renferme tous les autres, lui fut décerné par la postérité et personne ne l'a mieux mérité que lui. Brave dans les combats, modéré dans la prospérité, sa grande ame resta inébranlable dans le malheur. Au milieu de ses infortunes, il chercha des consolations dans la culture des arts et des lettres et surtout dans l'amour de ses peuples dont il s'attacha constamment à faire le bonheur. La simplicité de ses mœurs, son désir constant de répandre le bien-être autour de lui l'ont fait surnommer le Henri IV de l'Anjou.

Lorsqu'après avoir tenté le sort des batailles, il fut contraint de renoncer à son royaume de Naples et de Sicile, il partagea sa vie entre son comté de Provence et son duché d'Anjou qui fut toujours son pays de prédilection. Son corps fut inhumé dans l'église cathédrale de Saint-Maurice. Mais dans quel endroit sa crypte fut-elle creusée? n'a-t-elle pas été spoliée pendant les temps orageux de la révolution? les dépouilles mortelles du bon roi reposent-elles encore dans notre cathédrale? Les monuments ont

disparu, les témoins qui ont vu vieillissent, et la mort en diminue chaque jour le nombre.

J'ai cru dans ces circonstances, qu'il ne serait pas sans utilité de faire des recherches, de recueillir des témoignages, d'édifier une sorte d'enquête dont je dépose ici les résultats.

Né au château d'Angers, le 16 janvier 1408, René décéda à Aix, le 10 juillet 1480. En apprenant sa mort, les Provençaux furent plongés dans une profonde affliction. Mais quel fut leur étonnement lorsqu'on ouvrit son testament et qu'ils y lurent que le monarque ordonnait *la translation de son corps à Angers, auprès de la royne Isabeau de Lorraine, son épouse très chère, en la cathédrale de Saint-Maurice.* Une sorte d'insurrection éclata dans la ville. Les habitants s'écrièrent que le corps de leur bon roi devait rester à ceux qui l'avaient tant aimé, ils déclarèrent qu'ils s'opposeraient à ce qu'il leur fût enlevé. La reine fut obligée de céder momentanément à leur douleur.

Bourdigné, auteur de la Chronique d'Anjou, raconte ainsi cet événement (3e partie., feuillet 173).

La bonne royne, veuve de ce haut prince, continuant son deuil, faisoit incessamment pour luy faire adieu prières et oraisons, et par espécial à Aix où il reposoit. Toutes fois cognoissant que l'affection du noble roy son loyal espoux estoit pour que ses os reposassent à Angers avec ses ancestres (car sur tous les pays du monde, il aimoit l'Anjou), ne se pouvoit contenter qu'il demeurast à Aix. Ce néanmoins elle dissimula l'espace d'ung an, lequel passé, comme

l'on n'eust plus de suspicion où qu'elle voulust faire transporter ledit corps, par quoi l'on fist moins le guect que de coustume, la sage dame, moyennant quelques présents qu'elle donna à ceux qui avoient la garde de l'église, feist tant qu'ils luy souffrirent de le faire clandestinement lever de céant, lequel, de nuyt emporté, fut enfoncé en ung tonneau et mis sur mer en ung navire de marchand, et depuis si bien conduict qu'il fut à Angiers translaté; auquel lieu, des Angevins reçu à grant honneur et révérence, non sans grant habondance de larmes, fut en pompe royalle, en l'église cathédralle de Monsieur S.t-Maurice, en grande magnificence, au sépulcre des corps de ses prédécesseurs, sépulturé : auquel lieu pareillement gist sa loyale épouse la royne Jehanne et la royne d'Angleterre, sa fille. Dieu, par sa saincte miséricorde lui face rémission de ses offences, et avecques les glorieuses ames le reçoyve dans son royaume éternel !.... ».

Les détails de ses funérailles et de son inhumation sont consignés dans un procès-verbal dressé par ordre de la reine Jeanne de Laval, sa veuve; il est ainsi conçu:

« L'an 1481, la veuve reine de Sicile, duchesse d'Anjou, elle, étant audit pays, en son château de Beaufort, envoya quérir le corps du roy de Sicile, duc d'Anjou, son époux, que Dieu absolve! lequel étoit en Provence en l'église de Saint-Sauveur d'Aix. — Il arriva audit pays d'Anjou, le jour du mois d'août de l'an dessus dit (1), lequel on avoit amené

(1) Le 17 août probablement, autant qu'on peut calculer d'après d'autres dates fournies par la relation ou procès-verbal

par eau depuis Roanne jusqu'aux Ponts-de-Cé, et de là fut mené par terre, secrettement et la nuit, à Saint-Laud, près d'Angers, de laquelle église, lui et ses prédécesseurs ont été les fondateurs. De là, dit la relation, le corps fut porté processionnellement, le 9 octobre, dite année, jusqu'à une place qui est entre le château et l'église S.t-Laud, nommée *Les Lices*, où l'université l'attendait.... (*Suit la description du cortège*). Puis, conduit à S.t-Maurice, le corps fut déposé au milieu du chœur de ladite église, sous une chapelle ardente. Le lendemain, 10 octobre, la messe du *Requiem* achevée, fut fait le service de l'enterrement et les plus grands personnages de l'église, le recteur, les docteurs et abbés étant présents ainsi qu'une grande multitude de peuple, fut mis le corps en sépulture. »

Le procès-verbal se termine ainsi :

« Ce présent extrait a été baillé par la reine de
» Sicile, à moi Balthasard Hautnaus, conseiller et
» contrôleur des finances, pour le porter à Aix et le
» faire déposer audit lieu, et témoin de quoi j'ai signé
» le présent procès-verbal, le 26 octobre 1481. »

Legouvello, chanoine de la cathédrale d'Angers, a écrit la vie du roi René, dans un ouvrage qui porte la date de l'année 1731. Il donne ainsi la description du tombeau :

« Le corps du roi René fut mis dans un magnifique tombeau qu'il avait fait préparer pour lui et pour la première de ses épouses. Cet ouvrage commencé par ses ordres, n'était pas achevé au temps de sa mort. La reine Jeanne de Laval y mit la dernière main.

Les écussons des armes de René et d'Isabeau, sont en *bas relief* autour du mausolée, et en font l'ornement. Sur la table qui couvre le tombeau, laquelle est de marbre noir, sont posées, en marbre blanc, les figures du roi et de la reine. Aux pieds du Roi, on voit un lion, symbole du courage et de la force; aux pieds de la Reine, on a mis deux petits chiens, symbole de la fidélité.

» Ce mausolée est enfoncé d'environ trois pieds dans le mur, et au fond de l'arcade qui forme cet enfoncement, paraît un tableau qu'on prétend avoir été fait et commencé par René.

» Nous avons dit que le tombeau doit à Jeanne de Laval sa dernière perfection. Ce fut en 1498 qu'on y mit son corps, et celui de Marguerite, fille de René, y reposoit dès 1482. »

Plusieurs personnes qui vivent encore ont vu le tombeau, elles m'ont indiqué la place qu'il occupait: il était construit sous une arcade du chœur, devant laquelle est placé le siège de l'évêque.

En 1783, des projets furent formés pour l'embellissement du chœur de la cathédrale. La magnifique boiserie qui environne les stales devait être posée; mais ce plan ne pouvait se coordonner avec le mausolée du roi René qui faisait une saillie.

Une requête fut présentée au roi Louis XVI, pour en obtenir la translation; elle fut accordée, sous condition expresse que la partie extérieure du tombeau serait seule déplacée, mais que le cercueil contenant le corps du roi René, serait respecté et ne subirait aucun déplacement.

M. de Villeneuve, grand vicaire, fut chargé de surveiller cette translation. Le sarcophage fut démoli et reconstruit sous l'arcade où est actuellement placé un autel surmonté de cette inscription : *Memoriale mortis Domini.* Quelques ouvriers employés à démolir la partie extérieure du tombeau, eurent la curiosité de porter leurs regards dans le caveau et y virent *plusieurs* cercueils.

Voilà de quelle manière ils ont raconté le fait : un nommé Lemaignan, menuisier, a dit à M. Grille, qui me l'a rapporté, qu'ayant, avec quelques autres ouvriers, soulevé la pierre qui fermait le caveau, ils y jetèrent quelques copeaux allumés afin d'en éclairer l'intérieur; qu'alors ils aperçurent *trois* cercueils qui étaient posés sur des tréteaux en fer. M. de Villeneuve étant survenu, il se plaignit de ce qu'ils avaient soulevé la pierre; il la fit replacer. Un marbrier a fait la même déclaration.

Les trois cercueils aperçus dans le caveau étaient sans doute ceux de René, d'Isabelle de Lorraine, son épouse, et de Marguerite d'Anjou sa fille, si célèbre par ses malheurs.

La boiserie que nous admirons dans le chœur de la cathédrale fut posée, et masqua les arcades. Un carrelage neuf couvrit la pierre qui fermait l'entrée du caveau.

Le sarcophage, transporté en 1783 sous l'arcade que nous avons indiquée, fut détruit en 1793 par la fureur révolutionnaire, ses marbres furent brisés et dispersés; mais le caveau qui ne s'annonçait par aucun signe extérieur, fut ignoré et échappa au vandalisme

On a la preuve qu'il est resté intact, puisque la boiserie et le carrelage qui le recouvrent n'ont subi aucune dégradation.

Muni de ces renseignements, je pensai que si l'on creusait le sol sur lequel reposait le sarcophage avant 1783, on découvrirait probablement la crypte qu'il devait surmonter. M. Grille se joignit à moi et, après en avoir obtenu l'autorisation de l'évêque, nous entreprîmes la fouille.

Les maçons que nous avions fait venir commencèrent à lever quelques pierres dans la partie comprise entre les jambages de l'arcade, mais ils pensaient que la maçonnerie ne paraissait pas de nature à couvrir une voûte; ils donnèrent quelques coups de marteau, et le son qui était renvoyé annonçait qu'on était sur une masse pleine. Ils firent alors observer que cette arcade reposait sur les fondations de l'église et qu'il n'était pas présumable qu'on les eût entamées pour pratiquer le caveau, qui probablement aura été creusé en avant du tombeau; effectivement, en frappant à un mètre en deçà de la muraille, on entendait un son caverneux. Il nous fut alors démontré que là était le caveau; mais pour y pénétrer, il aurait fallu démolir la boiserie et déplacer l'estrade sur laquelle repose le siége de l'évêque; ces dégradations que nous ne pouvions nous permettre sans une autorisation spéciale nous effrayèrent : nous nous arrêtâmes.

Je consigne ici ces renseignements, afin qu'ils puissent servir à mettre sur la voie, si l'on entreprenait ultérieurement de continuer les recherches.

Qu'il nous soit permis en finissant de manifester un vœu. Le souvenir des éminentes qualités dont brillait le roi René s'est transmis d'âge en âge. Sa mémoire est vénérée jusque dans les dernières classes du peuple. Cependant combien de personnes ignorent que son corps repose dans nos murs! L'habitant d'Angers foule journellement le pavé de la cathédrale, sans se douter que sous ses pieds gisent les restes de cet excellent prince. Un monument ne lui sera-t-il pas élevé dans cette basilique?

Les Provençaux nous en ont donné l'exemple. En 1819, ils ont voté une statue dont l'exécution a été confiée à un Angevin, le célèbre David. Et nous, habitants de l'Anjou, son pays de prédilection, où il naquit et auquel il légua ses dépouilles mortelles, ne lui donnerons-nous aucun signe de notre reconnaissance?

Dans un temps où l'on s'occupe avec ardeur de la restauration des anciens monuments, pourquoi ne réédifierait-on pas le tombeau du roi René dans la place qu'il occupait à l'époque où il a été détruit par la tourmente révolutionnaire? Ou si cette réédification paraissait trop dispendieuse, on pourrait au moins, sur une plaque en marbre, placée sur un des murs intérieurs de l'église, inscrire que dans cette enceinte, près du grand autel, repose le corps du roi René, duc d'Anjou, décédé le 10 juillet 1480.

Les monuments élevés aux hommes vertueux, par la postérité, ont quelque chose d'éminemment moral. Son tribunal, presque toujours équitable, revise les jugements des contemporains, souvent dictés par la

passion. Elle met chacun à sa place et traite selon les œuvres. Les couronnes qu'elle décerne sont l'expression libre de la reconnaissance publique : et qui plus que le bon roi René est digne de cet honorable témoignage que nous appelons de nos vœux?

De Beauregard.

Après avoir entendu ce rapport, la Société a nommé une Commission qu'elle a chargée de faire toutes les démarches qu'elle jugera utiles pour obtenir la réédification du tombeau du roi René.

Cette Commission est ainsi composée : MM. de Beauregard, président, Pavie, père, Grille, Chanlouineau, François-Villers, Ferdinand Lachèse.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Sur les inhumations de princes et princesses de la 2.e Maison royale d'Anjou-Sicile, qui ont eu lieu dans la cathédrale d'Angers.

Par M. Chanlouineau.

SUIVANT Bourdigné (*Histoire aggrégatine de l'Anjou.* — 1529), le corps de Louis I.er, enfermé dans un cercueil de plomb, fut apporté à Angers par ses serviteurs, et enterré dans l'église de Saint-Maurice, à droite du grand autel. Le père Anselme dit la même chose, d'après différents auteurs. Suivant une note mise par le roi René sur des Heures manuscrites qui lui ont appartenu, ce prince décéda le 22 septembre 1384.

Louis II, son fils aîné, qui lui succéda, mourut à Angers, le 29 avril 1417, et fut inhumé à Saint-Maurice. Bourdigné dit que son corps fut mis *près et derrière le majeur autel.* M. de Villeneuve-Bargemont, dans les notes du tome 3.e de son *Histoire du roi René*, pages 377 et 378, dit que l'on voyait encore, avant la Révolution, dans l'église de Saint-Maurice, le tombeau de ce prince et celui d'Yolande d'Aragon, son épouse ; que sur le mur contre lequel il était adossé, était peint un guerrier aux armes

de Beauveau, le genou en terre, et portant un guidon aux armes du roi et de la reine; que, tous les lundis, ce tombeau devait être orné d'un tapis aux mêmes armes. M. de Villeneuve, avant de composer son Histoire du roi René, était venu dans notre province, prendre des informations sur la famille d'Anjou-Sicile, et les traces qu'elle y avait laissées. Beaucoup de renseignements lui furent donnés par M. T. Grille, alors bibliothécaire de la ville d'Angers, auquel nous nous plaisons à rendre ici justice pour les peines qu'il a prises et les dépenses qu'il a faites dans le but de recueillir tout ce qui peut contribuer à éclaircir l'histoire de notre contrée.

Anselme dit qu'Yolande d'Aragon, mère du roi René, mourut au château de Tucé, près Saumur, le 14 novembre 1442; mais, dans une note de la main du roi René, qui se trouve sur ses Heures manuscrites, l'on voit que ce fut le 14 décembre 1443, que cette princesse rendit l'ame au château de Saumur. Anselme ajoute qu'elle fut inhumée à Saint-Maurice, près de son mari. Dans son histoire abrégée du roi René, publiée en 1731, Legouvello, chanoine de Saint-Maurice, dit aussi qu'elle fut enterrée dans cette cathédrale, mais sans préciser l'endroit.

Louis III, fils aîné de Louis II, lui succéda, et mourut au royaume de Naples, sans postérité. Il y a plusieurs variantes sur l'époque précise de sa mort; il paraît toutefois qu'il décéda vers la fin de l'année 1434. La noblesse angevine n'obtint qu'à grand'peine son cœur, qui fut transporté à Angers, et placé probablement parmi les dépouilles

mortelles de sa famille. Anselme dit que le cœur de Louis III *fut apporté à Saint-Maurice d'Angers.*

Ce monarque eut pour successeur son frère cadet, René, qui fut inhumé dans le chœur de la même église, à gauche du maître autel, le 10 octobre 1481 (1), près de sa première femme, Isabelle de Lorraine, décédée au château d'Angers, le 28 février 1452, suivant le P. Anselme, 1453, suivant M. de Villeneuve, et qui avait été mise en grande pompe *audit sépulcre royal,* suivant Bourdigné. C'est à Aix en Provence que le bon roi avait fermé les yeux pour la dernière fois, et avait été inhumé. Mais Jeanne de Laval, sa seconde femme, était parvenue à faire enlever son corps, et à le faire apporter à Angers, pour se conformer au vœu que le défunt avait exprimé dans son testament. Il y avait même, à ce qu'il paraît, ordonné de transporter ses restes *à Angiers, auprès de la royne Isabeau, son épouse très-chière, en la cathédrale de Saint-Maurice.* Lui-même avait tracé le plan de leur mausolée commun, qui a été détruit pendant la Révolution, mais dont l'on trouve, dans l'ouvrage de M. de Villeneuve, tome 3, vis-à-vis la page 178, une représentation lithographiée, qui

(1) Le rapporteur de la commission, chargé de l'examen du travail de M. de Beauregard, fait remarquer que cette inhumation eut lieu un jeudi, et qu'il serait touchant et curieux que, à l'occasion des fouilles qui seraient faites, on rendît quelques honneurs à la mémoire du roi René, précisément à pareil jour, en 1839, le 10 octobre de cette année se trouvant par hasard un jeudi.



n'est qu'une copie d'un dessin que possède M. T. Grille. M. de Villeneuve décrit dans son texte (*ibid.*, pag. 177 et suiv.), à peu près la totalité du monument et de ses accessoires, ce qui supplée à l'insuffisance de la lithographie. Les deux statues se voient aussi dans l'ouvrage du P. Montfaucon sur les *Monuments de la Monarchie française*, t. 3, planche 47 (1731). Elles y sont placées debout; on leur a donné une couronne et changé la pose de leurs bras.

(Il faut encore consulter la description du mausolée, par Legouvello.)

Jeanne de Laval ne mourut qu'en 1498, au château de Beaufort-en-Vallée. Bourdigné dit qu'elle fut inhumée dans la cathédrale, près de son royal époux; Legouvello en dit autant; mais M. de Villeneuve, dans les notes de son t. 3.e, p. 344, prétend que son tombeau fut placé au milieu du chœur, à côté *du mausolée de Marie de Blois* (*alias* de Bretagne), *épouse de Louis I.er d'Anjou*. Le P. Anselme dit : « Jeanne de Laval fut enterrée dans l'église des » Cordeliers d'Angers, en la chapelle de Saint- » Bernardin. L'on voit pourtant, dans le chœur de » la cathédrale d'Angers, entre le grand autel et » les chaises, un tombeau de marbre noir qui re- » présente cette princesse. » Le cœur de la reine Jeanne de Laval avait été mis dans la chapelle des Cordeliers avec celui du roi René, ce qui aura causé confusion dans la mémoire des personnes qui avaient informé le savant généalogiste. Toutefois, dans ses *Recherches historiques sur l'arrondissement*

de Saumur, t. 2, ch. 1.er, Bodin nous dit que c'étaient les statues de René et de Jeanne de Laval qui étaient sur le tombeau de ce roi. Bodin était né à Angers, et y avait passé sa jeunesse... Le P. Montfaucon, dans ses *Monuments de la Monarchie française*, t. 3, p. 255, dit que c'était la statue d'Isabelle de Lorraine qu'on voyait avec celle de son mari sur leur tombeau ; et donne dans la planche 47 de son t. 3, à côté de la gravure de cette statue-là, une seconde gravure représentant la même Isabelle, enfin une autre gravure représentant la reine Jeanne de Laval ; ces deux dernières ayant leurs originaux dans ladite chapelle des Cordeliers, sur les vitraux ; mais il faut avouer qu'il est difficile, après avoir comparé attentivement toutes ces gravures, d'affirmer que la statue litigieuse fût plutôt destinée à représenter Isabelle que Jeanne.

Nous nous croyons cependant fondés à penser qu'elle représentait où était destinée à représenter Isabelle. L'histoire nous peint Jeanne de Laval, comme une personne aussi modeste et peu ambitieuse que remplie de grâces et de qualités morales. Cette princesse ne pouvait oublier qu'avant de succéder à Isabelle, elle avait été sa sujette. Elle aurait, sans doute, cru manquer gravement aux convenances en se réservant la première place auprès de son époux. Après cela, le monument aurait été incomplet si, devant porter deux statues, il n'eût porté d'abord que celle de René ; et, dans le cas contraire, il aurait présenté quelque chose de ridiculement lugubre pour Jeanne, et pour les per-

sonnes qui la savaient pleine de vie ; elle était encore peu avancée en âge lorsque René mourut. Ajoutons que l'amour de René pour Jeanne de Laval ne lui fit jamais perdre complètement le regret de sa première femme, qui aux qualités corporelles joignait toutes les qualités de l'esprit et du cœur, qui lui avait rendu d'éminents services, enfin qui avait été la mère de tous ses enfants légitimes..... Jeanne de Laval ne devait-elle pas se trouver assez flattée par l'espoir que son cœur serait réuni à celui de René, dans la chapelle de Saint-Bernardin, aux Cordeliers, *suivant qu'il avait été convenu entre elle et le bon roi durant leur vie*, dit Bourdigné?.... Ce sont-là, nous semble-t-il, de puissantes considérations en faveur de l'opinion d'après laquelle ce serait la statue d'Isabelle de Lorraine qui aurait été sur le mausolée auprès de celle du roi René. Mais voici une remarque qui nous paraît équivaloir à preuve complète. Il serait tout à fait surprenant que le mausolée offrît les armoiries de René sans offrir celles de Jeanne, si ce mausolée eût couvert les dépouilles mortelles de l'un et de l'autre. Or, M. de Villeneuve dit, tom. 3, pag. 177, que sur les faces du sarcophage, l'on voyait, entre tous les pilastres, *les écussons d'Anjou et de Lorraine, sculptés avec une délicatesse et un fini extrêmement précieux*. Dans la lithographie du monument, qui est en regard de la page 178, l'on distingue assez bien les pièces de ces écussons qui alternent dans les encadrements. Les armoiries de René donnent : « Tiercé en pal, au chef et à la pointe. Au 1, de Hongrie ; au 2, d'Anjou-

Sicile ancien ; au 3, de Jérusalem ; au 4, 1 de la pointe, d'Anjou-Sicile moderne ; au 5, 2 de la pointe, de Bar ; au 6, 3 de la pointe, de Lorraine. » Sous le tout pend un croissant. Les écussons d'Isabelle sont plus simples. Ils sont en losange, forme affectée aux dames. La losange est *partie;* mais l'on ne voit rien au premier, qui sans doute n'est que la réclame des armes du mari ; le second offre la bande chargée de trois alérions, qui est bien Lorraine. Derrière la losange, l'on aperçoit un sautoir ou croix de Saint-André, dont les bâtons sont chargés d'un filet, insigne de dignité ou charge. Les timbres sont des couronnes à 8 fleurons, alternativement petits et grands. On ne découvre nulle part la croix ordinaire, chargée de 5 coquilles posées 1, 3, 1, et cantonnée de 16 alérions posés par 4, qui serait Laval (Montmorency) et que portait Jeanne, issue médiatement d'un Montfort, de la Bretagne, dont l'union avec une Laval (Montm.) n'avait eu lieu que sous la condition qu'il prendrait le nom et les armes pleines de Laval (Montmorency). Notre thèse est encore fortifiée par le passage suivant de Legouvello (pag. 38) : « C'est pour conserver la mémoire de trois « princesses (Marie de Bretagne, grand'mère du » roi René ; Yolande d'Aragon, sa mère, et Isabelle » de Lorraine, sa première femme) que sur la litre » peinte autour de l'église on a mis différentes ar- » moiries. Celles de René s'y distinguent par le » croissant posé sous l'écusson ; celles de Marie » de Bretagne, par les hermines ; celles d'Yolande,

» par les pals de gueules; et celles d'Isabeau, » par la bande aussi de gueules, chargée de trois » alérions d'argent. On ne voit point dans cette » litre les armoiries de Jeanne de Laval; parce que » ce fut elle, sans doute, qui la fit peindre, dans » le temps des obsèques du roi René, et y fit joindre aux armes du roi, celles de la première épouse, » de la mère, et de la grand'mère de ce prince. » Il ne paraît même pas que Jeanne de Laval se soit réservé, sur la litre, pour ses armoiries, la place qui leur était acquise d'après les règles féodales. Mais Legouvello dit que son corps fut placé dans le tombeau du roi René.....

Selon M. Grille, Jeanne de Laval avait été inhumée séparément, au pied du mausolée de René et d'Isabelle; sa sépulture était recouverte d'une table de marbre noir sur laquelle était gravée l'effigie de la princesse.

Suivant Anselme, Marie de Blois, ou de Bretagne, femme de Louis I[er], était morte, à Angers, *le* 12 *novembre* 1404, et avait été inhumée à Saint-Maurice, devant le grand autel. « A quelques pas » du mausolée (de René et d'Isabelle), on voit, » dit Legouvello, assez près du grand autel, un » tombeau de marbre noir; c'est celui de Marie de » Bretagne, grand'mère de René. »

Anselme fait mourir Charles d'Anjou, prince de Tarente, etc., second fils de cette princesse et de Louis I.[er], à Angers, le 17 mai 1404. M. de Villeneuve, dans les notes de son t. 1.[er], p. 375, fait mourir ce Charles d'Anjou le 19 du même mois de

la même année. Il dit que ce prince emporta les regrets universels ; que sa mère fut si affligée de sa perte, qu'elle ne lui survécut que de 15 jours.

La fameuse Marguerite d'Anjou, l'une des filles de René, et reine d'Angleterre, décédée au château de Saumur, le 25 août 1482, fut enterrée à Saint-Maurice. Legouvello dit que son corps fut mis dans le tombeau du roi René.

Le cœur de Jean, duc de Calabre, etc., fils aîné du roi René, avait été apporté à Angers (Villeneuve, t. 2, p. 332), et reposait peut-être aussi dans la crypte royale de Saint-Maurice. Les historiens varient beaucoup sur le lieu et l'époque du décès de ce prince, qui possédait pourtant de si hautes qualités, et fit tant de bruit jusqu'à ses derniers jours. M. de la Borde et le P. Anselme le font mourir le 27 juillet 1471. Dom Romuald le fait mourir en 1468, ajoutant qu'*il servait en Catalogne, au lieu de son père*, AVEUGLE DE VIEILLESSE (1). Bourdigné dit qu'il mourut à Nancy, en 1472, *quoiqu'aucuns aient voulu escripre qu'il mourut à Barcelone*. Ruffi assure qu'il mourut le 16 décembre 1470. M. de Villeneuve dit, t. 2, p. 333, dans ses notes, que cette date paraît la véritable ; toutefois, dans le texte du même tome, pag. 184, il avait balancé entre le 13 et le 16 décembre même année.

Il résulte des documents ci-dessus, que le chœur et l'avant-chœur de Saint-Maurice renferment au

(1) Erreur. René avait encore la vue bonne, puisqu'il peignait, etc.

moins les dépouilles mortelles, ou une partie des dépouilles mortelles de Louis Ier, Marie de Blois, sa femme; Charles, son second fils; Louis II, Yolande d'Aragon, sa femme; Louis III, René, Isabelle de Lorraine et Jeanne de Laval, ses deux femmes; Marguerite d'Anjou, l'une des filles de René et d'Isabelle; et qu'il y a espoir d'y trouver le cœur de Jean Ier, duc de Calabre, son frère aîné, venu comme elle du premier mariage de René.

La fouille que l'on ferait procurerait peut-être, indépendamment d'objets intéressants sous le rapport archéologique, et que l'on pourrait placer au musée de la capitale de l'ancien Anjou, des inscriptions propres à fixer les incertitudes qui existent sur plusieurs points de notre histoire. Il est probable qu'entré dans la première crypte, on parviendrait facilement dans les autres sans recourir à de nouveaux dérangements.

RAPPORT

Sur l'École pratique d'Agriculture de la Porte,

PAR M. DE BEAUREGARD.

MESSIEURS,

L'Ecole pratique d'Agriculture, fondée aux frais du département, au domaine de la Porte, dans l'arrondissement de Baugé, s'est placée sous le patronage de notre Société, et vous avez accepté cette affiliation. Près de l'Ecole d'Agriculture est établie une Commission consultative et de surveillance. Cette Commission a des réunions périodiques. Une de ces réunions a eu lieu le 14 juillet dernier (1839), au siège de l'établissement. Membre de la Commission, ainsi que de la Société d'Agriculture, je crois, à ce double titre, devoir vous rendre compte de l'état actuel de cette institution, aux succès de laquelle vous vous êtes associés.

L'Ecole pratique d'Agriculture de la Porte peut être considérée sous deux rapports : comme ferme modèle et comme école.

Sous le premier rapport, nous avons dû examiner les cultures. Le domaine est divisé par assolements de froment, d'avoine, de pommes de terre et de prairies artificielles. Le trèfle réussit très bien sur ce sol ; il y a lieu d'espérer qu'on cultivera avec succès le sainfoin et la luzerne, en choisissant les terrains calcaires et profonds.

Vos relations avec l'Ecole pratique d'Agriculture ont commencé par l'envoi de quelques grains, de 150 espèces de froment, que vous a donnés M. Philippar, professeur d'Agriculture à Versailles, et qui ont figuré à votre exposition d'horticulture du mois de novembre dernier. Ces grains ont été semés avec soin : j'ai eu le plaisir de les voir transformés en beaux épis, qui touchaient au moment de la moisson. Le Directeur de l'Ecole fera des observations sur leurs produits, dont il vous adressera un compte.

Le choix des instruments aratoires est bien entendu. On fait usage de l'extirpateur et de la houe à cheval. Deux espèces de charrues ont été employées : la charrue Dombasle et la charrue Granger. Le labourage fait par la première nous a paru bien meilleur. La charrue Granger qui, au moment de son invention, excita un grand enthousiasme dans la France agricole, n'a pas répondu aux espérances qu'on en avait conçues ; elle est trop compliquée, sa marche n'est pas assez assurée, elle dévie quelquefois dans le sillon. Ces inconvénients, qui se sont fait fortement sentir à l'établissement de la Porte, ont déterminé à donner la préférence à la charrue Dombasle.

A la tête du bétail qui peuple les étables, on remarque le beau taureau de Durham, que le gouvernement a envoyé d'Alfort. Des démarches ont été faites pour obtenir une génisse de même espèce, afin de multiplier et répandre dans le pays cette belle race anglaise.

Les labours se font par des bœufs, qui ont été préférés aux chevaux, parce qu'il y a moins de perte

lorsqu'on est obligé de les vendre. Un cheval acheté jeune a peu de valeur lorsqu'il est devenu vieux ; il n'en a aucune s'il est estropié, tandis que dans la vente d'un bœuf il y a rarement de la perte ; quelquefois même il y a bénéfice. Il n'existe dans l'établissement que quatre chevaux ; ils sont employés particulièrement aux charrois.

La porcherie est garnie de cochons anglais. Cette espèce est remarquable par sa facilité à engraisser. Chaque animal a sa destination : on attend du cheval de la force et de la vitesse ; le mérite d'un porc est sa disposition à acquérir une grande obésité.

Les moutons ne figurent pas encore dans le bétail du domaine de la Porte. Le pays, dont le sol est très humide, ne paraît pas leur convenir. Si plus tard on se détermine à entretenir un troupeau, ce ne sera que comme objet d'instruction pour les élèves.

Après avoir considéré l'établissement sous le rapport purement agricole, la Commission a dû l'examiner comme institution d'enseignement.

La durée des cours est fixée à deux ans. Les cours de la première année comprennent le perfectionnement de la lecture, de l'écriture, de l'orthographe et du calcul ; la connaissance du système des poids et mesures, le dessin linéaire appliqué au tracé des machines, et les éléments de la science agricole.

Dans les cours de la seconde année, on s'occupera de la comptabilité agricole, des éléments de l'arpentage, et des pratiques les plus simples de l'art vétérinaire.

L'enseignement agronomique comprend l'applica-

tion des éléments des sciences physiques et naturelles à l'agriculture, et les règles les plus usuelles du code rural.

L'établissement n'étant en activité que depuis le premier novembre dernier, l'instruction des élèves est peu avancée. Nous les avons interrogés, ils ont répondu d'une manière satisfaisante. Ils ont exécuté sous nos yeux des labours qui ont paru aussi bons qu'on pouvait l'espérer de leurs forces physiques et de leur peu d'expérience.

Tel est, Messieurs, l'état actuel de l'institution de la Porte. Elle peut rendre des services importants, en formant des agriculteurs qui propageront les bons procédés de culture. Elle contribuera aussi à introduire et à répandre dans le pays des plantes utiles ou des races de bestiaux, dont il ne jouit pas encore. Cet établissement, qui n'a pas un an d'existence, ne peut offrir encore que des espérances, mais il contient des germes de prospérité. Il compte sur l'appui de la Société d'Agriculture pour guider ses premiers pas et assurer sa marche.

MÉTÉORISME DES BOEUFS.

J'ai l'honneur de signaler à la Société un fait qui, je le crois, n'a pas d'analogues, et me semble d'une grande importance.

Deux jeunes taureaux, revenant de l'herbage, se trouvèrent météorisés. M. Bourbon, cultivateur éclai-

ré du Plessis-Macé, après avoir essayé les remèdes ordinaires, voyant les animaux perdre leurs forces et obligés de se coucher, se décida à ouvrir largement la première incision faite à l'intestin, pour donner passage au gaz.

Le résultat de cette opération fut d'attirer aux lèvres de la plaie une grande partie du trèfle qu'ils avaient mangé. M. Bourbon plongea la main et le bras dans la plaie, en retira une quantité considérable d'aliments en partie digérés, et à mesure qu'il opérait, il vit réussir une tentative qu'il ne faisait qu'en désespoir de cause.

Les deux animaux furent ainsi sauvés. L'un d'eux a été vendu à la Fête-Dieu dernière; il est probable que le second est encore sur la ferme.

Les plaies furent traitées par suture ou couture à la ficelle, avec les lotions émollientes et vineuses, et se guérirent assez promptement.

Un fait de cette nature nous paraît mériter l'attention de la Société, et j'ai l'honneur de la prier de choisir dans son sein une Commission qui puisse, par des renseignements positifs que je me chargerai de lui procurer, donner à cette observation la sanction et la publicité qu'elle me semble mériter.

Angers, le 10 *avril* 1839.

A. Launay-Joubert.

Cette opération, toute hardie qu'elle paraît, n'offre cependant rien qui doive étonner. L'organisation du bœuf peut s'y prêter, tandis qu'elle serait certaine-

ment mortelle, si on la pratiquait sur le cheval ou sur l'homme.

Toutefois, comme elle pourrait occasioner des accidents, dans le cas où elle serait confiée à des mains peu sûres et peu habiles, l'usage du trois quarts est de beaucoup préférable et doit être conseillé.

(Extrait du rapport de la Commission chargée d'examiner ce mémoire.).

NOTICE

Sur Abraham Launay, mathématicien angevin du XVI[e] *siècle*,

PAR M. HUTTEMIN,

PROFESSEUR D'HISTOIRE NATURELLE AU COLLÉGE ROYAL D'ANGERS.

Jusqu'au seizième siècle, les sciences exactes restèrent complètement oubliées dans toute la France; et jusqu'à cette époque l'Anjou ne peut, par conséquent, offrir à nos recherches aucun mathématicien.

Mais François I[er] paraît, et avec lui renaissent les lettres, les sciences et les arts. Le Collége de France est créé, et Oronce Finée, de Bern en Dauphiné, est chargé d'y professer les mathématiques, que les Italiens Scipion Ferreo, Tartalea, Cardan, Bombelli, Maurolico, avaient récemment tirées de l'obscurité,

et cultivées avec de grands succès. Oronce Finée n'était pas aussi savant qu'il le prétendait : il croyait résoudre géométriquement et sans difficulté les problèmes insolubles de la quadrature du cercle, de la trisection de l'angle et de la duplication du cube. Néanmoins ses leçons, toutes faibles qu'elles étaient, produisirent de bons résultats : un de ses disciples, le père Bertrou, acquit en peu de temps assez de connaissances pour le réfuter victorieusement. Bientôt après, Ramus fit entendre sa voix puissante dans cette même enceinte du Collège de France. Partisan zélé des mathématiques, mais ennemi déclaré de la philosophie d'Aristote et des doctrines universitaires, il excita contre lui de profondes haines, et fut massacré le jour de la Saint-Barthélemy, comme véhémentement soupçonné de protestantisme. Sa chaire resta vacante pendant plus d'un siècle, et c'est un angevin, M. Sauveur, de la Flèche, qui fut alors jugé digne de la remplir.

Mais pendant le seizième siècle, nous ne trouvons en Anjou aucun mathématicien réellement célèbre. Les provinces voisines sont plus heureuses.

Lepelletier, du Mans, se fait une sorte de réputation par sa dispute avec le jésuite Clavius sur l'angle de contingence ; Viete, de Fontenay en Poitou, s'illustre à jamais par des travaux d'un ordre supérieur et par l'adoption des lettres pour représenter les grandeurs en général ; tandis que nous ne pouvons opposer à ces noms bien connus que celui de Jean Abraham, dit Launay, auteur de l'*arithmétique, arpentage universel, géométrie inaccessible,*

toisé des bâtiments, la fabrique et usage des quadrans solaires, et autre géométrie par la règle et le compas.

Nous conviendrons facilement du peu de renommée de ce savant, nous avouerons même que nous avons été obligé de faire pour sa biographie ce que font les naturalistes pour l'histoire des *paléotherions*, des *plésiosaures*, des *mastodontes*, et autres êtres dont il ne reste plus que quelques débris; cependant nos conjectures appuyées sur des faits irrécusables n'en sont pas moins certaines.

Abraham Launay naquit à Angers vers le milieu du seizième siècle. Il s'adonna de bonne heure à la pratique des sciences mathématiques, dont il semble avoir un peu négligé la théorie ; il s'essaya aussi dans la poésie : mais si l'on en juge par un sonnet et quelques vers semés çà et là dans son ouvrage, il ne dut pas avoir beaucoup d'admirateurs. Ses cours de mathématiques lui attirèrent au contraire un grand nombre d'auditeurs, pendant plus de quarante ans qu'il fut en Anjou d'après ce qu'il dit lui-même, professeur ès-arts d'arithmétique et de la géométrie. Il exerça en même temps la profession d'expert arpenteur ; et comme alors les seigneurs étaient à peu près les seuls à faire lever le plan de leurs terres, ces travaux le mirent en relation avec plusieurs hauts personnages de l'Anjou, du Maine, de la Normandie et de la Bretagne. Son ouvrage, fruit de trente années d'enseignement, est même dédié à un gentilhomme breton ; et nous croyons devoir copier ici une partie de l'épître dédicatoire comme un modèle du style et des idées de l'époque :

A NOBLE

ET PVISSANT SEIGNEVR

MESSIRE

GVILLAVME DE ROSMADEC,

Vicomte de Mesneuf, Saint-Didier, sire chastellain de Buhen et Landic, Seigneur de la ville Sollon, de la ville Tano, et Chevalier de l'Ordre du Roy, conseiller chambellan de Sa Majesté, commandant pour le service d'icelle au pays Armoricq de Gounello en Bretagne.

MONSEIGNEVR,

L'unité qui est la source et origine des nombres nous représente un seul Dieu en Trinité estre l'auteur et origine de toutes choses, qui est en son éternité sans fin et sans commencement et duquel la puissance est infinie.... Si doncques la source des nombres est expressive de Dieu, je laisse à penser ce qu'elle peut promettre en ses progrès. C'est ce qui m'a tousjours fait admirer l'arithmétique et la géométrie, et de tascher par tous moyens à l'illustrer de reigles et de démonstrations nécessaires tant pour le fait de la marchandise, que pour les mathématiques que j'ay insérées en ce mien petit labeur, lequel, MONSEIGNEVR, je vous dédie et consacre, vous estant plus que très digne non seulement d'un si petit présent, mais d'un plus grand, pour avoir la parfaite intelligence des mathématiques que vous avez par le commandement de Sa Majesté ingénieusement pratiquées, tant au fait de la guerre, aux fortifications de plu-

sieurs places fortes desquelles vous avez eu le gouvernement, qu'en l'exercice de vos estats de grand veneur en Bretagne, et grand maître des eaux et forests audit pays, et pour le zèle et affection ardente qu'avez aux bonnes sciences et rares vertus, et à ceux qui en font profession. Pourquoi je vous supplie le recevoir des mains de celuy qui pour vos vertus vous révère et honore, et qui est, et sera tousjours prest à vous faire très humble service.

L'épître est suivie d'un sonnet dont la poésie est relevée par les armes de M. de Rosmadec et par sa devise : *Uno avulso non deficit alter.*

Ce volume, que nous avons trouvé au fond de la Basse-Normandie, est une nouvelle édition revue et corrigée, mais pleine de fautes d'impressions et qui laisse ainsi deviner ce qu'étaient les précédentes. Les figures géométriques sont placées dans l'intérieur même du texte; la négligence de leur dessin rappelle toute la rudesse des premiers essais de la gravure en bois.

L'ouvrage est écrit en français, quoique tous les recueils scientifiques fussent alors rédigés en latin, et il contient une foule de renseignements utiles pour l'histoire de la science.

Le propriétaire, par exemple, y lit avec plaisir ces mots de boisselée, de journal, d'hommée, de setrée et autres noms que la routine, plus puissante que la loi, s'obstine à préférer aux divisions décimales de l'hectare. Le capitaliste ne peut retenir un soupir en pensant qu'à cette époque l'intérêt de l'argent était de 7 à 8 p. 0/0, tandis que le pain d'un sol,

en pur froment bien cuit, sassé et beluté, devait peser une livre deux onces.

Le géomètre se réjouit au contraire en voyant quels progrès immenses ont faits dans les mathématiques même les méthodes élémentaires. En effet, si l'on rencontre déjà dans cette arithmétique la plupart des problèmes *plaisants et délectables* qu'on retrouve encore dans les auteurs modernes, on est effrayé de la manière longue et obscure dont quelques règles, et notamment la division, y sont présentées. On recule devant la nomenclature des proportions qu'Abraham Launay divise en proportion simple, multiple, surparticulière, surpatiens, superbipatiens, sesquialtère, sesquitierce, sesquiquarte, etc.

Il traite aussi d'une manière pénible les questions d'intérêt composé et paraît même ne pas trop aimer ce genre de problèmes; car il dit en commençant la solution : « Combien que soit chose pernicieuse de tirer l'intérest de l'intérest, néanmoins d'autant que ceste règle m'a esté proposée par l'un de mes auditeurs et qu'elle m'a semblé belle et de difficulté, sans toutes fois la vouloir tirer à conséquence, je l'ay rédigée en ce mien petit labeur. » Et l'on ne doit pas s'étonner de la longueur de ses calculs, puisqu'il ne connaissait pas les logarithmes inventés après lui en 1614 par Neper, baron écossais. Il ne cite pas non plus la numération et les propriétés des nombres décimaux que venait de découvrir l'anglais Ougtred, son contemporain. Il ne parle pas davantage de la propriété du nombre 11, mais il n'oublie pas celle du nombre 9, et même il s'assure de l'exactitude

de presque toutes ses opérations au moyen de la preuve par 9, à laquelle il conseille cependant de préférer la preuve par 7 :

Pour vérifier ces règles d'arithmétique
Et autres desquelles faire serez curieux,
De la preuve par sept observez la pratique
En délaissant celle de neuf pour faire mieux.

Depuis deux mille ans, depuis Euclide, la géométrie élémentaire a peu changé ; aussi ce qu'on remarque de plus frappant dans le traité d'Abraham Launay, c'est le petit nombre d'instruments que les arpenteurs employaient alors pour le lever des plans. Point de planchette, de graphomètre, de rapporteur, de niveau, et à plus forte raison point d'odomètre, de cercle répétiteur, de sextant de réflexion. Une chaîne de 25 pieds en fil de fer pour mesurer les longueurs, un bâton de Jacob pour prendre les hauteurs sur un terrain horizontal par les triangles semblables, avec un rayon visuel ou simplement avec l'ombre ; un carré géométrique, espèce de quart de cercle pour relever les angles, opérer les nivellements, calculer les hauteurs et les distances inaccessibles, voilà ses seuls auxiliaires. S'il parle d'une équerre en forme ronde ou carrée de la grandeur d'une assiette d'étain, coupée par deux lignes droites, l'une croisant l'autre, c'est pour ajouter aussitôt qu'elle est plus nuisible qu'utile : « étant en commission, ajoutait-il, au pays du Maine, il se trouva un arpenteur qui avait une telle équerre dans son sac, lequel avoua qu'il ne la portait que *pro formâ*,

et qu'il ne serait estimé bon arpenteur s'il n'en avait une. Comme si l'équerre faisait l'arpenteur.» On aurait pu lui répondre aussitôt que les bons outils font les bons ouvriers, et il est certain qu'avec des instruments aussi imparfaits, ses plans, malgré toute l'exactitude qu'il leur accorde, devaient présenter de graves erreurs, surtout lorsqu'il opérait sur de grandes distances.

Quoiqu'il en soit, cet ouvrage d'Abraham Launay est d'un mérite réel relativement à l'époque de sa publication. Imprimé à ROVEN, chez REMY LE BOULLENGER, rue aux Juifs, à l'enseigne de Saint-Louis, il eut plusieurs éditions et se répandit promptement dans toutes les villes et provinces voisines. Son apparition fut célébrée par des sonnets que les poètes angevins et bretons composèrent à l'envi pour son auteur. Forcé de choisir, nous citerons, comme pièce justificative, celui d'un de nos compatriotes :

A ABRAHAM LAVNAY.

SONNET.

Je croiray désormais ce qu'a dit Pythagore,
Que les esprits sortis entraient en nouveaux corps :
Launay l'on te connoist, car par mesmes accords
Euclide dedans toy se voit revivre encore.
Le temps et les saisons qui les siècles dévore
Et qui termine tout par violents efforts,
Ne peut ensevelir au long ordre des morts
Ton labeur qui reluit comme une belle aurore.
Ainsi comme un Icare eslevé dans les cieux,
Tu as vollé là-haut d'un vol audacieux,

Afin de leurs secrets voir, sçavoir et comprendre ;
Icare trespassa par sa témérité,
Mes tes subtils escrits survivront à ta cendre,
Et n'auras autre fin que ton éternité.

MORELLES, angevin.

Si les prédictions de M. Morelles n'ont pas été accomplies, si ce labeur est maintenant oublié, c'est le sort de tous les traités élémentaires, que les progrès toujours croissants de la science rendent nécessairement inférieurs à ceux qui leur succèdent.

PIERRE AYRAULT ET LES JÉSUITES.

Pendant l'octave de l'Ascension de l'année 1586, une grande rumeur s'était répandue parmi les maîtres et surtout parmi les étudiants de l'Université d'Angers; la Magistrature et le Barreau étaient également émus : le foyer domestique des familles patriciennes entendait d'amères plaintes que reportaient au dehors d'affectionnés et fidèles serviteurs.

Quelle cause agitait ainsi notre paisible cité?

Pierre Ayrault, lieutenant criminel, le magistrat le plus savant et le plus considéré du pays, apprenait que René, l'aîné de ses enfants, l'héritier de son nom et de sa charge, venait, à l'âge de 16 ans, d'être enlevé par les Jésuites de Clermont (c'est ainsi qu'on désignait ceux du collége de Paris), et transporté dans un de leurs établissements hors France, sans qu'on pût connaître sa retraite.

Cet audacieux plagiat était tout à la fois un acte de vengeance et une grande conquête des Pères.

Pierre Ayrault avait été un des dix avocats, chargés en 1574, par l'Académie, l'Evêque et les Recteurs des églises de Paris, de plaider contre les Jésuites, devant le Parlement, pour leur faire refuser l'admission à l'Académie parisienne.

Cependant il crut pouvoir, quelques années après, leur confier l'éducation de son fils aîné, en leur recommandant, avec sollicitude, de diriger ses idées vers la magistrature, où il devait succéder à son père.

René, à l'âge de 15 ans, avait, dans le cours de rhétorique, développé des facultés si remarquables que, dès lors, il ne put échapper à la vocation que ces maîtres savaient, avec tant d'adresse, inspirer à leurs élèves les plus distingués : *Suum faciunt*, dit avec l'énergie latine, Gilles Ménage, que nous ne faisons presque que traduire ici.

Le père, le lieutenant criminel, le jurisconsulte, tout ce qu'il y a de puissance dans Pierre Ayrault, se rassemble pour combattre l'ennemi redoutable qui lui a ravi son premier né.

Des lettres monitoires sont obtenues par lui pour qu'il lui soit représenté. Il porte sa plainte devant le Parlement de Paris qui, par son arrêt du 20 mai 1586, « fait inhibitions et défenses au provincial,
» recteur et principal du collége de Clermont, d'at-
» tenter aucune chose au préjudice de la requête qui
» leur a été signifiée, ne recevoir ledit René Ayrault
» en leur société, à peine d'amende. »

Les défenses et les ordres de la justice du pays furent vains contre une corporation qui, dans son vaste empire, ne désignait les royaumes que comme ses provinces : les Jésuites transportèrent successivement leur novice dans celles de Hongrie, d'Allemagne, d'Italie, et laissèrent même supposer qu'il était passé en Espagne.

Pierre Ayrault, le cœur brisé par la douleur et gémissant de voir impuissantes les lois au culte desquelles il s'était voué, recourut au roi Henri III. Ses plaintes furent entendues avec l'intérêt que commandait la haute position de ce magistrat.

Le roi écrivit au cardinal d'Est, son oncle, pour que Sixte-Quint, alors souverain pontife, ordonnât aux Jésuites de rendre le fils au père. « J'ai d'autant » plus prêté l'oreille, disait le roi, à la plainte, de ce » qu'ayant mis, il y a quelques temps, son fils aîné » au collége des Jésuites, pour le bien instituer aux » lettres grecques et latines, afin de le rendre plus » capable de lui succéder en sa profession, lesdits » Jésuites, au lieu de suivre en cela son intention, » se sont plutôt arrêtés à lui persuader de le rendre » de leur ordre ; et pour mieux y parvenir, l'ont, » contre la volonté de son père et à son desçu, fait » évader et conduire à Rome ; ce qui a été trouvé » si indigne que, par arrêt de ma Cour de Parlement » de Paris, donné avec eux, il leur est fait dé- » fense de le recevoir, etc. »

Le marquis de Pisain, ambassadeur de France à Rome, reçut du roi une lettre dans le même but.

Pierre Ayrault adressa aussi directement ses sup-

plications au pape, qui manda au général des Jésuites de lui représenter le livre où étaient inscrits les noms des frères de toutes les provinces. Cet ordre fut exécuté, mais en vain. René y était sans doute porté; mais sous un nom supposé; il ne put être découvert : ainsi échoua même l'autorité du Saint-Siège.

Le général écrivit néanmoins au provincial de France; on va voir dans quels termes : « La paix du » Christ soit avec vous, etc. J'avais mandé, il y a » quelques mois, au père Dupuys, touchant notre » frère Ayrault, de procurer une entrevue de celui- » ci avec son père, de telle manière néanmoins que » la vocation de notre frère ne fût exposée à aucun » danger : aujourd'hui l'illustrissime cardinal Alexan- » drin, auquel le souverain pontife a renvoyé la de- » mande présentée aux mêmes fins, nous en refère.

» Comprenant, dans sa prudence et dans sa piété, » combien il est dangereux d'exposer un religieux au » péril de la chair et du sang, et plus encore à une » lutte avec son père, il a ajouté qu'il ne voulait pas » que ce religieux fût transféré, mais qu'on indiquât » seulement au père le lieu de son séjour, pour qu'il » pût y aller ou y envoyer quelqu'un, afin de s'assu- » rer de sa vocation, si toutefois on peut en douter, » après deux ans de profession; que votre révérence » agisse donc ainsi : si elle ignore où est notre frère, » qu'elle s'informe auprès du père Dupuys ou de » tous autres, etc. »

Après un ordre ainsi expliqué, on sent bien que personne dans la congrégation ne put indiquer la résidence du fugitif. Le mystère resta impénétrable.

Enfin, après trois années de recherches pénibles et infructueuses, Pierre Ayrault prit la résolution de se venger par des écrits de l'atteinte portée à son autorité paternelle. On vit se lever avec lui contre ses adversaires tout ce que le barreau de France offrait de plus distingué, Etienne Pasquier, Jean Bodin, Antoine Arnault, père d'Henry, qui fut depuis évêque d'Angers, Faye, etc. « Voyez, dit Gilles Ménage, » voyez quelles plaintes ce père malheureux fait » entendre dans son troisième livre de l'ordre judiciaire ! Qui pourrait avoir le cœur assez de bronze » en les lisant, dans le traité qu'il adresse à son fils » fugitif, pour ne pas verser d'abondantes larmes ! » Là, tour à tour, il menace, il brandit ses foudres, » et bientôt la colère expirante du père fait place aux » paroles caressantes ; empruntant le langage de S.t-» Bernard, il s'écrie : je t'exaucerai avant que tu » m'appelles. Viens et tu trouveras la paix, j'oublie » mes griefs pour aller au-devant de toi ; méprisé, » je cours à mon contempteur, injurié, j'offre satis-» faction à celui qui a fait l'injure. C'est moi qui prie » celui qui devrait être à mes genoux. »

De si nobles douleurs inspirèrent les muses de cette époque fertile en beaux esprits. Des stances, des épigrammes, des élégies parurent dans le public sur cet événement qui fixait vivement son intérêt.

Le Jésuite Remond, de la ville de Dijon, fit les deux épigrammes latines dont nous donnons une mauvaise traduction en vers français. Il met la première dans la bouche du père, et la seconde exprime les plaintes d'Anne Desjardins, mère de René :

A ce fils fugitif on dit que son vieux père
Adressa ce discours : Combien il est cruel
De se voir arracher une race si chère !
O ma vie ! ô mon fils ! du foyer paternel
Pourquoi fuir le bonheur ? pourquoi loin de la ville
Où tu reçus le jour emprunter un asile !
J'en cherche en vain la cause en mon cœur opprimé !
Est-ce donc trop d'amour ? fuis ! ô fils trop aimé !



Au bruit de son départ cette mère éplorée
Le suivit de sa plainte. Ah ! que t'avons-nous fait ?
Mais non ; on te ravit, ô mon ame adorée !
Et que me reste-t-il après ce noir forfait !
Mes larmes n'auront plus d'espoir qui les tarisse !
Je vous prends à témoins, vallons, toit paternel,
La mort aura bientôt mon dernier sacrifice.
Cherches-tu plus d'amour ? dans mon sein maternel,
René, mon fils, accours, vois ta mère plaintive,
Ah ! qui pourrait t'offrir de tendresse si vive !

Le poète Gilbert Banchereau, dans une élégie remarquable par sa haute latinité, déplora le malheur de Pierre Ayrault. Va, dit-il au fils, puisque tu n'as pas compris l'honneur du nom éclatant que tu devais soutenir, cesse d'être le fils d'un tel père !

Cet enlèvement avait donné lieu à une correspondance active et pleine d'épanchement entre Pierre Ayrault et ses amis, qui occupaient alors les sommités de la science et du palais. Jean Bodin, en recevant l'envoi que lui fit celui-ci de son livre de *patrio jure*, et s'expliquant sur la position que prendraient les Jésuites devant la justice, disait-il, je crois et tiens pour assuré, « qu'ils ne sonneront mot et ne compa-

» raîtront en jugement non plus que le pape Jules *de*
» *Monte*, qui somma le roi Henry II de comparaître
» devant Dieu pour le tort qu'il lui faisait de tenir la
» Mirande. Le roi répondit qu'il s'y trouverait ; mais
» qu'il était sûr que le pape ne s'y trouverait pas.
» Toutefois, je n'ai pas moins de sujet d'écrire contre
» ces papeurs que vous ; car l'un s'est efforcé de me
» faire perdre la vie en cette ville (Laon), et l'autre
» l'honneur, etc... mais c'est trop écrire contre ces
» imposteurs. *Gli fatti, sono maschi.* »

Antoine Arnaud, dans un fameux plaidoyer contre les Jésuites devant le Parlement de Paris, en 1594, les accusait de voler les enfants aux pères : de quoi il n'y a que trop d'exemples déplorables, disait-il, et des plaintes publiques qui en sont laissées à la postérité, contre ces plagiaires cruels qui séparent les enfants d'avec les pères, et souvent dérobent tout l'appui et le soutien d'une maison, comme au lieutenant criminel Ayrault, qui est chargé de huit petits enfants en sa vieillesse, et a été volé par les Jésuites de son fils aîné, qui pourrait maintenant entrer en sa charge et servir de père à ses frères et sœurs. Ils le lui ont soustrait dès l'âge de 14 ans, et le tiennent en Italie et en Espagne, sans que jamais il en ait pu savoir aucunes nouvelles, quelques monitions et censures ecclésiastiques qu'ils aient fait jeter contre eux ; desquelles ils se moquent, se contentant d'une absolution envoyée par leur général espagnol : cependant quand Ayrault viendra à mourir, les Jésuites demanderont droit d'aînesse en son bien.

Pierre Barny, avocat de ceux-ci, essaya de réfuter

ce plaidoyer article par article, et se borna à dire relativement à René Ayrault, qu'il s'en était allé en Allemagne, sans en donner avis, après qu'on n'eut pas voulu le recevoir en France, au collége de Clermont.

Cependant René avait continué ses études avec éclat ; d'abord en Allemagne, où il fut fait prisonnier par les hérétiques, suivant l'expression de l'abbé Ménage, ensuite à Rome, où il se lia d'amitié avec Louis Gonzague, dont les vertus, dit-il, lui fournirent de grands exemples. Il obtint de son ami les mémoires sur lesquels fut publiée la vie de ce personnage célèbre. Sa seconde année de philosophie se passa à Milan, et la troisième à Dijon où il fit profession. Il y enseigna les humanités pendant quatre ans. Il passa successivement à Turin, à Avignon, à Milan.

Les Jésuites ayant été rappelés en France, il y rentra, professa la philosophie. Il fut préposé à la direction des colléges de Rheims, Dijon, Sens, Dol, etc. Bientôt adjoint au provincial, il devint titulaire de cette charge, puis il revint en Champagne, à Lyon, etc. Enfin, il mourut à la Flèche, dans sa 68 année, le 18 décembre 1644.

Cette notice retrace des débats qui agitèrent longtemps la famille Ayrault, et contribuèrent puissamment à l'expulsion des Jésuites hors de la terre de liberté, où ils essayèrent toujours en vain de maintenir leur absolutisme. Leurs constants efforts pour envahir la sphère temporelle, leur action sur la famille et sur l'état, contrairement à l'évangile dont le royaume

n'est pas de ce monde, les firent toujours considérer comme faux et dangereux.

Le clergé gallican et les jurisconsultes les attaquèrent avec succès sous ce double rapport.

La catholicité de la religion chrétienne est toute spirituelle. Elle saisit et ravit, sans intermédiaire, les intelligences de toutes les époques; elle suscite, suivant les besoins des siècles, les grands apôtres, à la voix desquels marchent les générations. C'est ce caractère providentiel qui constitue sa force et assure sa durée, qui inspira Bossuet, qui fit parler Fénélon devant la France éclairée du dix-septième siècle, comme autrefois les Ambroises et les Augustins. En présence de la philosophie grecque et romaine, restées debout sur les débris du polythéisme, pour conserver les traditions et les formules du sentiment religieux, mais s'épuisant en discours inintelligibles à ces masses qu'on vit bientôt s'ébranler au signe de la croix, pour suivre un code religieux qui leur offrait la liberté et le bonheur, fondés sur l'amour, la vertu et l'éternité de l'ame.

Que reste-t-il au contraire en France de la fameuse corporation des disciples d'Ignace de Loyola? Dans l'ordre social, le souvenir de funestes intrigues et la menace incessante de nouvelles invasions. Dans l'ordre moral et intellectuel, un déplorable abus des choses religieuses travesties avec un art admirable et avec le prestige des arts en choses de modes et de tempérament, jouets jetés à la légèreté du monde pour l'entraîner dans des voies ouvertes et pratiquées autrefois par des vertus sévères, et qui doivent être gardées uniquement par la foi et la charité.

DES FEMMES ANGEVINES

QUI SE SONT FAIT CONNAITRE DANS LES SCIENCES, LA LITTÉRATURE ET LES ARTS.

PAR M. BLORDIER-LANGLOIS.

J'ai dit ailleurs les hommes qui, nés dans l'Anjou, ont fait honneur à leur pays par leurs écrits savants ou littéraires; mais je me suis étonné qu'il s'en soit trouvé si peu que le beau ciel, que le sol pittoresque et fertile de l'Anjou aient inspiré dans les travaux de l'imagination. Plus heureuses, sous ce dernier rapport, les dames angevines, rivales quelquefois des hommes dans les productions graves, vont se montrer propres à parcourir une carrière que ceux-ci n'avaient pas tentée, ou qu'ils avaient parcourue sans succès.

On a mis souvent en question s'il était bon que les femmes se livrassent aux sciences et aux beaux-arts : sans contredit, si, obéissant à une sorte de fatalité, elles n'oublient pas à quels autres devoirs leur position naturelle et sociale les appelle. Mais, dit-on, elles s'exposent, en éveillant l'envie, à voir troubler des jours qui devraient pour elles être toujours sans nuages. Vaine et hypocrite pitié! A quelque sexe que l'on appartienne, il sort toujours pour nous, on le sait, beaucoup plus de disgrâces que de bonheur de l'urne des destinées; et l'étude, et les beaux arts sont incontestablement encore la consolation et l'ornement de l'une et de l'autre fortune. Il n'y a donc qu'un

souhait à former à l'égard des femmes, c'est qu'elles conservent constamment assez d'empire sur elles-mêmes pour faire un juste partage entre leurs obligations et leur obéissance au génie qui les presse; que ce génie ne soit pas leur tyran, et qu'un époux heureux, que des enfants élevés avec soin n'aient point à rougir de dire : « J'ai une épouse, nous avons une mère auteur ou artiste. »

Mais si les femmes auteurs ou artistes cessent pour cela d'être modestes ; si elles sont assez peu sensées pour se prévaloir de la force illusoire qu'elles fondent sur des talents que je supposerai vrais ; si elles méconnaissent leur dépendance originelle, alors malheur aux femmes ! Même dans ce siècle où l'on ne tient rigueur presque sur rien, objets de téméraires soupçons ou de mépris injustes, elles se verront contester, même un mérite véritable dont elles auront fait un usage imprudent.

Nous ne trouverons rien de semblable dans la courte mais honorable notice que je vais présenter, et nous n'allons voir qu'une de nos Angevines compromise dans son bonheur et dans son repos par la culture des sciences et des lettres.

Je suis assez heureux de commencer par deux filles de ce bon et savant magistrat, de ce Pierre Ayrault, dont un membre de cette Société a peint les si longues et si cruelles angoisses paternelles.

Parmi les quinze enfants de Pierre Ayrault trois filles sont connues, l'une pour avoir donné le jour à Gilles Ménage ; la seconde, pour avoir publié des héroïdes imprimées à Lyon, en 1609, dédiées à

Henri IV, et qui valurent un brevet de conseiller-d'état à son mari; la troisième enfin, pour avoir écrit un ouvrage intitulé *le Problême des Antipodes*, imprimé à Cologne en 1623.

Esther Beauvoys cultiva la poésie : on trouve de cette dame angevine plusieurs sonnets publiés dans les œuvres de Béroalde de Berville; elle écrivait encore à la fin du seizième siècle.

Anne Lefèvre naquit à Saumur; son père était Tanneguy Lefèvre, un des plus célèbres professeurs de l'Académie de cette ville fondée par Duplessis-Mornay, et à laquelle la révocation de l'édit de Nantes porta un coup mortel. Sous un aussi habile maître, Anne fit des progrès rapides, et le surpassa même dans l'intelligence des langues grecques et latines. Pour exciter son émulation et pour lui sauver l'ennui des leçons isolées, Lefèvre lui associa André Dacier; les deux élèves travaillèrent à l'envi, et prirent de l'inclination l'un pour l'autre : dans la suite ils s'épousèrent.

Quoique Dacier ait donné beaucoup de traductions consciencieuses, quoiqu'il les ait accompagnées de savantes remarques, il est cependant resté bien en arrière de sa femme sous le rapport du sentiment des beautés des anciens, et sous celui du talent de les rendre en français. Je n'entrerai sur ce point dans aucuns détails bibliographiques, que l'on trouve partout.

Mme Dacier s'était prise d'un amour passionné pour les écrivains, l'objet de ses constantes études; son zèle pour eux l'emporta si loin dans des disputes où

son principal antagoniste était l'académicien Lamothe, que, si les savants ne purent lui refuser la palme de l'érudition, on décerna généralement à Lamothe celle de la modération et de la politesse. Mme Dacier, dans cette circonstance, perdit un temps précieux à composer contre lui un ouvrage écrit sans esprit et sans goût qu'elle intitula : *De la corruption du goût.*

Je ne puis croire que l'auteur des *Femmes savantes,* qui sans doute appréciait les anciens, eût eu l'intention de signaler Mme Dacier dans sa pièce, mais je n'hésite pas à penser que ce fut sous l'influence générale de ces ridicules querelles qu'il écrivit la jolie scène de l'acte III, dont mes lecteurs me permettront de détacher le passage suivant. Rappelons-nous que Trissotin présente Vadius à Philaminte et à Armande.

Il a des vieux auteurs la pleine intelligence,
Il sait du grec, madame, autant qu'homme de France.

PHILAMINTE A BÉLISE.

Du grec! ô ciel! du grec! il sait du grec! ma sœur!

BÉLISE A ARMANDE.

Ah! ma nièce! du grec!

ARMANDE.

Du grec! quelle douceur!

PHILAMINTE.

Quoi! monsieur sait du grec! ah! permettez de grâce,
Que pour l'amour du grec, monsieur, je vous embrasse.

Cette querelle, qui frappait Mme Dacier dans ce qu'elle avait de plus cher en littérature, le ridicule

que lui parut jeter sur elle cette scène satirique, qui, je le répète, ne lui pouvait être rigoureusement allusive, mais que la malignité ne manqua pas de lui appliquer, altérèrent sa santé et abrégèrent ses jours; elle mourut en 1720. Inconsolable de la perte de son épouse, Dacier ne lui survécut que deux ans.

Mme Dacier était savante, mais elle n'avait pas de pédantisme; elle ne donna prise sur elle à cet égard que dans sa dispute contre Lamothe. Peut-être son chagrin vint-il de l'emportement avec lequel elle s'y livra et compromit son caractère, regrets d'autant plus probables qu'elle était naturellement modeste, qu'elle évitait les conversations scientifiques, et que ses amis eux-mêmes avaient eu jusqu'alors de la peine à l'engager dans des discussions littéraires.

Mme Dacier eut deux filles et un fils auxquels elle porta la plus vive tendresse. Son fils mourut à l'âge de 11 ans, déjà si instruit dans les langues anciennes qu'on le regardait comme un prodige. L'aînée de ses filles fut religieuse dans l'abbaye de Longchamps, et la seconde mourut à 18 ans. On ne peut rien lire de plus touchant que ce que Mme Dacier a écrit sur cette perte déplorable, dans la préface de sa traduction de l'Iliade.

Passons de cette femme dont les travaux furent si sérieux, dont la vie fut si studieuse, à une autre qui, vivant auprès des rois et dans les loisirs d'une société brillante, se rendit célèbre à sa manière par son esprit et par ses grâces. Mlle de Beauvau-Craon, marquise de Boufflers, appartient à l'Anjou. Son mari étant attaché à Stanislas, ex-roi de Pologne et duc

de Lorraine, en qualité de capitaine de ses gardes, elle se trouva par devoir et par goût fixée à la cour de Lunéville, dont elle fit les délices. Elle s'y faisait remarquer, même au milieu des cercles où se trouvaient Tressan, Saint-Lambert, Mmes Duchâtel, et de Sénoncourt, et pendant quelque temps Voltaire.

Mme la marquise de Boufflers eut deux fils, l'un qui, je crois, eut la survivance des emplois de son père, l'autre, le chevalier, si connu par ses vers, ses contes et ses voyages : nous avons donc une obligation de plus à Mme de Boufflers, c'est que, par elle, nous puissions en quelque manière compter parmi nous le charmant auteur d'*Aline, reine de Golconde.*

Dans le temps à peu près que Mme de Boufflers amusait la cour de Stanislas, Mlle Charbonnier de la Guesnerie écrivait ses romans, qui lui faisaient une réputation honorable dans la France entière, et qui auraient mérité de n'être pas mis en oubli, si la gloire de ces sortes de productions n'était pas si fugitive de sa nature.

Mlle de la Guesnerie naquit à Angers, d'une famille noble d'épée. Un de ses ancêtres, sous François Ier, avait eu un grade élevé dans l'armée. Son frère, époux d'une Dlle Esnault, fille, ainsi que Mme Naurays de la Davière, d'un avocat d'Angers, y a laissé des descendants. Quant à Mlle de la Guesnerie, elle cultiva la littérature, et ne songea à revivre dans la postérité que par des livres. J'ignore les détails de sa vie. Elle écrivit, et le roman fut sa vocation. On croit voir, en la lisant, qu'elle se proposa pour modèle Mlle de Lussan et Mme de Tencin ; et quelquefois

on trouve dans son style le nombre qui caractérise celui de l'abbé Prévost.

Le premier des romans de Mlle de la Guesnerie est celui qui porte le titre de *Mémoires de Milady B*... Ordinairement, dans les débuts de ces sortes de compositions, l'auteur abonde en événements qu'il s'occupe peu de rendre vraisemblables : il croit que le roman est un théâtre ouvert à une imagination sans bornes ; au contraire les *Mémoires de Milady B*... se font remarquer par la solidité des raisonnements, la profondeur des pensées, et la juste mesure des aventures. Ils virent le jour en 1760, et forment quatre parties en deux volumes in-16. L'an 1778, Mlle de la Guesnerie fit paraître un second ouvrage en deux volumes aussi, sous le titre de *Iphis et Aglaé*; enfin le dernier que je connaisse, et le meilleur à mon avis, ce sont *les Ressources de la Vertu;* elle publia ce roman l'an 1782. Je ne sais rien de plus des œuvres littéraires de Mlle de la Guesnerie, mais ce que je viens de signaler suffit pour lui marquer une place très distinguée parmi les romanciers français. La lettre *R* dont elle signait ses ouvrages les fit attribuer à Mme Riccoboni, et c'était en faire un assez bel éloge.

Rien ne décèle dans Mlle de la Guesnerie l'embarras, l'hésitation, l'inexpérience : son style, ses portraits, la contexture de ses romans, tout annonce en elle un écrivain qui se serait fortifié par les leçons, l'exemple et la fréquentation des meilleurs auteurs de la capitale. Bien mieux que beaucoup de romanciers de son temps, elle sait conduire ses événements, faire naître ses péripéties, amener des dénouements satisfaisants

et vraisemblables. Elle peint les passions avec chaleur, mais avec décence; elle ne s'interdit pas la volupté, mais elle ne la sépare jamais du devoir et de la vertu; si elle met en scène quelques personnages vicieux, artifice nécessaire au roman comme au drame, toujours le châtiment suit le crime, toujours l'innocence est récompensée.

Mme de la Revellière-Lépeaux, née Boyleau, fut encore une de nos angevines qui se livrèrent à l'étude. Femme de beaucoup d'esprit et douée de talents divers, elle posséda surtout celui de la botanique. Avant son mariage, elle se livrait à cette science si douce et si bien appropriée à son sexe. Elle était en correspondance avec MM. Burolleau et de la Richerie (celui-ci le premier qui ait écrit à Angers sur la botanique); elle leur faisait passer tout ce qu'elle croyait pouvoir enrichir le jardin botanique qu'ils dirigeaient, et dont la création ne datait encore que de peu d'années. Quand elle eut épousé M. de Lépeaux, elle lui inspira le goût de la botanique, et, par ses soins, bientôt il se vit en état d'en donner des leçons lui-même. Elle et son mari demeuraient à la campagne; ils y passaient une vie occupée et tranquille quand survinrent les états-généraux.

Ici la vie de Mme de la Revellière se lie étroitement à celle de son mari; elle ne le quitta plus; elle partagea ses dangers et ses honneurs; elle lui adoucit les travaux et souvent l'amertume des hautes fonctions où il fut appelé. Une de ses filles épousa M. Maillocheau dont est issue la femme de notre célèbre David; son fils qui a toujours vécu auprès d'elle est

M. Ossian de la Revellière, digne, sous tous les rapports, de parents aussi recommandables.

Une dame angevine se présente encore comme auteur de romans, et c'est avec plaisir que j'en consigne le nom dans cette galerie. Cette sorte de production me semble plus qu'une autre compatible avec les dispositions des femmes, convenir à la finesse de leur tact, à la puissance de leur imagination, à la sensibilité de leur ame. Si l'homme sait mieux en général approfondir les passions, les femmes entendent mieux l'art de cueillir sans les faner les fleurs des sentiments tendres, mettre en relief avec esprit et délicatesse les ridicules de la société. Dans les tableaux qu'elles en font, leurs couleurs sont plus fraîches et plus brillantes. Bien des années après Mlle de la Guesnerie, et avec toutes les différences qu'imposent au roman des mœurs différentes, un autre goût, des idées nouvelles, Mme Latimore Clarke, née à Angers, et fille de M. Charles Mame, se fait connaître par trois ouvrages du genre dont il s'agit ici. Le premier est une nouvelle polonaise intitulée *Edgard*, elle parut en 1828; le second est *Aloys* ou *le Religieux du mont Saint-Bernard*, en 1829; le troisième est *Vanina Ornano*. Mme Clarke n'a point prétendu se rendre facile la tâche qu'elle entreprenait; au lieu de multiplier les aventures, elle s'applique à peindre les caprices, les tourments des passions; elle se plaît à surprendre à désoler son lecteur par les dénouements tragiques de ses fables romanesques.

Les succès que nos dames angevines obtenaient dans le roman annonçaient en elles de ces directions

morales qui conduisent à la poésie, et cependant nous n'en voyons pas s'y livrer avec persévérance. Une d'elles, Mme E. J., a donné des essais qui prouvent ce qu'elle peut. Quelque parti qu'elle prenne, ni l'esprit assurément ni l'imagination n'auront manqué à cette dame. Puisse-t-on ne pas trouver incompatibles les devoirs de la femme et le culte des muses! La poésie est tyrannique; elle souffre peu de partage; elle s'éteint dans les entraves; elle veut être libre comme la pensée; sans limites comme l'imagination. Les anciens, par un même mot, désignaient le poète et l'oracle; nous ne lisons pas sans effroi ou tout au moins sans douleur le trouble où mettait la Pythonisse la présence du dieu qui s'emparait d'elle.

Mme Adville, Marie-Adèle Dimey, née à Montrevault, mourut à Angers en 1834, peu avancée en âge, et victime, je n'en puis douter, de son application à l'étude et de son zèle pour son établissement d'éducation. Ravie trop tôt à sa famille et à ses élèves, elle ne put jouir du loisir honorable que lui auraient acquis ses travaux, et durant lequel elle se serait livrée peut-être à des compositions littéraires. Le sort ne l'a pas permis. Cependant au milieu des soins de sa profession, Mme Adville trouvait encore le temps d'écrire. Outre des abrégés de grammaire et de géographie, elle publia, en 1833, des *Eléments de grammaire générale appliquée à la langue française*, volume in-8°, ouvrage non seulement utile à la jeunesse, mais dans lequel tout âge trouvera d'utiles enseignements.

Les dames angevines ont-elles brillé dans les arts? Je cherche sur ce point les titres de leur gloire; je

vois que de bonne heure elles les ont cultivés, mais sans autre intention que de céder à leur goût, de se faire des moyens de charmer leur intérieur et de diriger elles-mêmes l'éducation de leurs enfants.

Au siècle dernier, et sous les auspices d'un compositeur célèbre attaché à notre ville (M. Voillemont), la musique commença d'être pratiquée avec un zèle extrême et par conséquent avec beaucoup de succès. Les classes les plus élevées ne connaissaient pas de préjugés qui les empêchassent de se confondre aux conditions moindres pour la gloire de cet art délicieux. C'est de cette époque que date l'amour que portent en général les dames angevines à la musique. La danse s'unissait aux concerts dans de brillantes redoutes où régnaient le bonheur et la joie : heureuse fusion qui n'est plus, et que l'on ne peut trop regretter!

Dans le même temps se formait à Angers une Académie de dessin, par les soins des frères Coulet : telle est problablement aussi l'origine du goût pour cet art que l'on remarque dans nos dames. Plusieurs s'y sont distinguées et s'y font remarquer aujourd'hui; quelques-unes l'enseignent, l'exercent avec distinction, et nous rendent juges de leurs talents dans des expositions publiques.

Je termine en répétant ce que j'ai dit ailleurs au sujet des hommes que l'Anjou se glorifie d'avoir produits : cette province n'a rien non plus à envier aux autres provinces du royaume sous le rapport du zèle avec lequel les dames y ont cultivé les sciences, les lettres et les arts, et des succès qu'y ont obtenus plusieurs d'entre elles.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. GAULTIER,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ,

POUR L'INAUGURATION DE LA GALERIE DAVID,

Le 17 Novembre 1839.

Une séance publique ayant eu lieu dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, pour l'inauguration de la Galerie créée au muséum d'Angers, en l'honneur du sculpteur David, par la reconnaissance de ses compatriotes, quatre discours ont été successivement prononcés au nom de la ville, de l'Ecole de Médecine, de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, et de la Société Industrielle.

La Société d'Agriculture, Sciences et Arts, tant pour perpétuer le souvenir de cette solennité que pour témoigner de la part qu'elle y avait prise, a jugé convenable de reproduire dans ses annales le discours par lequel son Président l'avait représentée.

Messieurs,

Dans cette solennité dont on vous a peint si dignement le caractère touchant et national, c'est un devoir pour la société que j'ai l'honneur de représenter, et qui joint à la plus utile des études celle non moins attachante des sciences et des arts, de répondre à l'honorable appel des magistrats de notre cité; et je viens remplir ce devoir en apportant en son nom à ces beaux arts qu'elle chérit, ainsi qu'au grand artiste

qui les personnifie en quelque sorte ici, un tribut d'hommages que ma faible voix n'ose se flatter de rendre digne d'une telle assemblée et d'un si noble sujet.

Nous célébrons aujourd'hui, messieurs, la gloire d'un concitoyen, nous inaugurons cette magnifique collection de chefs-d'œuvre dont son patriotisme et sa reconnaissance nous ont dotés; ne dois-je pas avant tout vous parler de ses talents? Ne convient-il pas à la mission que j'ai reçue, de vous en tracer ici le riche et brillant tableau?

N'attendez pas, cependant, que j'essaie de relever tour à tour chacune des éminentes qualités qui le distinguent : science, dessin, habileté du ciseau, quels yeux ne les ont admirés? quelles voix n'en ont répété l'éloge? Mais il en est une plus belle et plus frappante encore, sur laquelle il nous semble digne de cette réunion d'élite d'arrêter vos regards, parce qu'elle domine toutes les autres, parce qu'elle est vraiment le cachet du génie de notre illustre compatriote : c'est cette élévation de pensée, ce sentiment à la fois grave et exalté de la dignité humaine que l'on trouve fortement empreint dans toutes ses belles créations.

La sculpture en elle-même est un art essentiellement sévère; elle rejette dédaigneusement tout ce qui n'est ni noble ni sérieux. Ne lui demandez pas ces piquantes scènes de la vie privée, ces gracieux et fins détails, ces riches et aimables fantaisies d'une brillante imagination, dans lesquels la peinture se joue parfois avec tant de bonheur. Ses marbres et

ses bronzes se prêteraient mal à de telles familiarités : ils veulent, si j'ose dire, être respectés, et elle ne saurait, sans les faire déroger ni sans offenser le goût, les contraindre à grimacer dans des sujets vulgaires.

Mais dans les régions supérieures où elle se place, il est deux voies également ouvertes au développement de sa puissance et de sa sublimité : l'une la ramène à cette idéalité qui fut son berceau, l'autre l'entraîne vers les vérités de l'histoire.

L'idéal, messieurs, ce reflet admirable de la civilisation antique, qui divinise en quelque sorte la forme humaine en la dotant d'une pureté, d'une beauté, d'une majesté incomparables, en revêtant les passions, la douleur elle-même, d'une dignité calme qui semble n'appartenir qu'à une nature supérieure; l'idéal, dis-je, dont le charme est si puissant qu'après deux mille ans il nous intéresse encore à des dieux déchus, à des autels renversés, est toujours sans doute pour l'art moderne la source des plus heureuses et des plus séduisantes inspirations, et à Dieu ne plaise qu'il les répudie jamais.

Toutefois l'histoire de son côté est une mine féconde, inépuisable, bien que d'un rude et difficile accès, qui offre à un talent énergique et consciencieux d'héroïques et majestueuses réalités à reproduire, des grands hommes, de belles actions, des vertus, de mémorables dévoûments à immortaliser, et qui doit satisfaire ainsi les instincts les plus élevés d'une ame généreuse.

Vous savez déjà, messieurs, quelles ont dû être

les prédilections de notre David. Sans cesser d'être fidèle aux lois de l'art, sans déserter les traditions révérées par le goût, c'est à la sculpture monumentale, à la noble représentation des hauts faits et des beaux caractères qu'il a consacré toutes les facultés dont la nature l'a doué, toute la constance de ses études, et vous le répéterez avec nous, messieurs, il n'est pas un seul trait de son habile ciseau qui ne proclame la profondeur des vues qu'il y porte. Attentif à s'identifier scrupuleusement avec les faits, les hommes et les temps, scrutant par la puissance de son observation les vertus, les sentiments, les passions qu'il veut faire revivre, il sait en suivre et en marquer la trace dans chacun des traits qu'il modèle, dans chaque attitude qu'il crée; il sait surtout faire jaillir de la figure humaine ce noble témoignage de son origine céleste, la pensée! et c'est à nous la présenter toujours juste, caractéristique, révélant l'ame tout entière qu'il applique toutes les forces de son génie. Quel est celui de ses ouvrages, messieurs, où nous ne puissions constater ce triomphe de l'art et y applaudir.

En présence de son Christ mourant, n'admirons-nous pas l'homme-Dieu, consommant son sacrifice d'amour, et conservant au milieu des souffrances une douceur, une majesté divines? Au pied de sa croix, ne voyons-nous pas le disciple bien-aimé, la sainte pécheresse qui pleurent, il est vrai, mais qui ne sont pas abattus, car ils ont la foi?

Quelle est ensuite cette jeune fille couronnée de fleurs? Bien qu'une lyre soit dans ses mains, elle n'a

rien de la muse antique ni de ses grâces profanes.... C'est la vierge chrétienne, modeste et pure, au regard candide et serein, chastement enveloppée de ses longs voiles, et répandant sous la voûte de la vieille basilique la douce mélodie de ses chants sacrés (1).

Ici c'est le bon roi René, cette aimable et placide figure du moyen-âge, sur laquelle l'imagination se plaît tant à s'arrêter, et dont les traits fidèlement retracés, se sont animés sous une main savante de toute l'affectueuse sérénité, de toute la débonnaireté spirituelle que l'histoire nous fait aimer dans le modèle.

Plus loin le grand Condé nous apparaît; il accomplit l'une de ces nobles actions qui enfantent des victoires; son œil semble lancer des flammes; son mouvement impétueux révèle le héros, en même temps que la haute intelligence de l'artiste a su y laisser poindre le grand seigneur, le prince contemporain de Louis XIV.

Et si nous venons aux temps modernes, messieurs, avec quelle profondeur, quelle précision, quelle ame surtout, David a su saisir et rendre le caractère de nos grandes illustrations! Chez lui le guerrier de nos révolutions, simple et énergique, marche d'un pas ferme et tranquille à la gloire ou à la mort: le législateur, l'homme d'état mûrissent des pensées graves et utiles à la patrie, l'orateur va parler, le savant médite, le poète est inspiré.... Partout, sous la ri-

(1) Sainte Cécile, dans le chœur de la Cathédrale d'Angers.

goureuse pureté de la forme, l'on voit briller l'intelligence et le sens moral, et jusque dans ses moindres têtes l'on retrouve cette persévérance de l'artiste à rechercher le trait intellectuel qui caractérise ses modèles, à spiritualiser, si j'ose dire, la matière par la puissance de l'art.

Mais pourquoi, messieurs, suivrais-je plus longtemps ici avec vous les traces de son génie? Dans peu d'instants, ses ouvrages mêmes vont s'offrir à vos regards; leur aspect sans doute sera plus éloquent que mes paroles, et je me reprocherais d'avoir retardé vos jouissances; qu'il me suffise donc d'avoir, au nom des amis des arts, signalé devant vous le plus beau titre de gloire de notre grand artiste, et laissons votre admiration faire le reste et compléter mes éloges.

Messieurs, que cette belle fête, qui nous émeut à tant de titres, ravive dans toutes les ames l'amour, le culte des beaux-arts. Il appartient à une grande nation de les chérir et de les honorer. Si, comme les lettres, ils forment la plus pure jouissance de ces intelligences élevées qu'elle nourrit dans son sein, comme les lettres aussi, ils font par leurs merveilles la splendeur de sa civilisation, ils retracent et perpétuent ses plus nobles faits, ils portent son nom dans les âges les plus reculés, ils sont en un mot l'auréole céleste qui révèle et illumine sa glorieuse carrière.

Disons plus, il semble que ce soit au même foyer que s'allument et leur flambeau et cette brûlante ardeur qui pousse un peuple vers de hautes destinées, et toujours leur génie nous apparaît, contemporain des grandes actions et des grands caractères.

Ainsi, messieurs, la Grèce eut ses Phidias, ses Parrhasius, ses Praxitèles, à l'instant où brillaient ces antiques républiques, dont le souvenir sera immortel chez les hommes ; à l'instant où les Epaminondas, les Périclès, les Phocion, les Philopœmen y répandaient l'illustration de leur héroïsme et de leurs vertus.

Ainsi l'Italie vit surgir les Raphaël, les Michel-Ange, noms à jamais célèbres et que l'art a divinisés, dans ce siècle mémorable où l'humanité réveillée secouait violemment les langes de plomb de la barbarie, où par des efforts désordonnés, mais puissants, elle marchait à l'affranchissement de l'intelligence et à la conquête des libertés et de la civilisation moderne : dans ces temps enfin où l'épée, la plume et la parole faisaient aussi des prodiges.

Et pour ne parler que de notre patrie, n'est-ce pas dans ce beau siècle de Louis XIV, au bruit des triomphes de Turenne et de Condé, sous l'influence des sublimes écrits des Pascal, des Fénélon, des Bossuet, aux sons mâles ou touchants de la lyre des Corneille et des Racine, que les beaux arts jetèrent leur plus vif éclat parmi nous et produisirent ces pompeux chefs-d'œuvre que nos palais et nos musées étalent avec orgueil?

Notre siècle est grand aussi, messieurs, sa trace sera brillante dans l'histoire, son influence immense sur l'avenir des hommes, et si les événements inouïs qui l'ont rempli ont développé tous les genres d'héroïsme, ils ont aussi convié le génie à se produire sous toutes les formes, et les arts n'ont pas failli devant ce puissant appel.

Arrachés à une funeste langueur, retrempés aux sources immortelles du beau, se rajeunissant dans les sentiers riches et variés de la vérité et de la nature, leur essor a été digne d'une telle époque, et nous pouvons, messieurs, non moins heureux que la Grèce et l'Italie, à côté de nos héros modernes, de nos hommes d'état, de nos savants, placer avec honneur ces nobles et excellents artistes dont les productions, tantôt légères ou naïves, tantôt sévères ou touchantes, sont l'objet de notre juste enthousiasme, et s'en iront à leur tour faire vivre dans la postérité le glorieux renom de la France nouvelle.

Félicitons-nous, messieurs, de rencontrer au premier rang parmi eux un compatriote, un enfant de notre cité, dont le savant ciseau a su échauffer et faire palpiter la pierre du feu des plus nobles passions de l'ame. Talent puissant et sublime, sa gloire nous appartient, et les monuments qui la fondent, confiés par sa piété filiale aux murs qui l'ont vu naître, en seront désormais le plus beau et le plus précieux trésor.

PROJET

D'EXPOSITION DE TABLEAUX ANCIENS,

Présenté à la Société

Dans sa Séance du 8 *mars* 1839,

PAR M. HENRI AUBIN DE NERBONNE.

Les beaux arts ont de tous temps brillé au sein d'une nation, quand cette nation était florissante elle-même ; leur éclat et leur élévation ont toujours été en raison directe de la puissance et de la gloire des états. Cette vérité est appuyée sur tant de faits historiques, qu'on pourrait conclure du degré de civilisation et de force d'un pays par l'appréciation des beaux arts, et réciproquement. En tous cas, de toutes les gloires, ils sont toujours la plus désintéressée, la plus pure et la plus durable.

Les arts sont la vaste arène où l'homme lutte avec ses plus nobles facultés, avec son intelligence toute entière ; c'est de leur méditation que sortent les grandes pensées, que jaillissent ces sublimes théories, si vraies et si profondes que l'application et la pratique vaincues demandent merci, tout en suivant de loin l'étoile polaire perdue dans les cieux ; c'est là que se créent ces généreux sentiments qui apprennent au cœur sa divine mission sur la terre. Les arts et la méditation enfin ont donné le jour à cette seconde et féconde raison, la poésie, qui nous fait sup-

porter et même aimer la froideur et la stérilité de l'autre.

Chacun est voué, à des degrés divers sans doute, au culte de cette poésie qui se rattache à tous les états, à toutes les professions, à tous les arts, à toutes les pensées de la vie, mais c'est dans les beaux arts qu'elle atteint à un charme sublime. Littérature, musique, peinture, sont les trois principaux mobiles de nos sentiments poétiques : de ces trois mots si l'un était privilégié, la peinture passerait peut-être la première, depuis que Raphaël en a fait une langue presque divine; mais d'un autre côté peu importe, si Dante a existé, et avant lui Homère.

Depuis six cents ans que la peinture est cultivée, après l'avoir été toutefois, il y a quelques milliers d'années, par Apelles et Zeuxis, nous pouvons facilement, en regardant attentivement en arrière, voir que ce qu'elle a produit de beau reste toujours beau, que chaque jour vient apporter une palme plus fraîche à l'illustration des grands maîtres, et que nous les trouvons grands par les mêmes causes et pour les mêmes raisons qui les avaient faits grands. Il ne faut pas tenir compte ici des controverses de tous les temps et chez tous les hommes : des écoles ont engagé des débats entre elles, mais qui dira définitivement si Venise l'emporte sur Florence, le Titien sur le Vinci ou l'Allemagne sur l'Italie, Albert Durer et Rubens sur le Pérugin et Michel-Ange? L'histoire et la renommée ont assigné une place à chaque grand homme, à chaque école, contre laquelle tous les efforts sont vains et les attaques inutiles ; aussi les bons esprits

tournent-ils au profit de l'étude et du travail le temps qu'ils emploieraient en futiles dissertations.

Les travaux de ces maîtres acquièrent donc chaque jour pour nous un nouveau prix, puisqu'il est vrai d'avouer que loin de suivre la marche progressive des sciences et de l'industrie, la peinture semble stationnaire dans ses résultats, pour ne pas dire rétrograde. Il en est de même et il doit en être de même pour tous les beaux arts, car les hommes d'aujourd'hui ne sont pas supérieurs aux hommes d'autrefois; notre pensée est un héritage de nos pères que nous ne pouvons augmenter; seulement nous pouvons le modifier, le formuler d'une infinité de manières. Athènes et Lacédémone ne sont que de coquets boudoirs auprès des antiques Palmyre et Balbeck qui les ont précédées; le moyen-âge n'est lui-même qu'un rayon de cette Grèce; et nous maintenant croyons-nous dépasser le moyen-âge? Que notre époque prenne donc modestement le rang que lui assigne l'histoire des temps, et qu'elle ne se croie pas appelée à remplir une mission autre que celle du labeur et de la patience.

Tournés en général trop exclusivement vers un but, celui de produire bon gré malgré avec rapidité, celui de s'agiter en tous sens pour faire connaître et briller un nom, de courir après une gloire fugitive ou éphémère, du moins pour un grand nombre, nous avons perdu de vue le véritable but des beaux arts. Quelques uns cependant sentent le besoin de rentrer en eux-mêmes et d'être moins distraits dans leurs réflexions; ceux-ci, dis-je, ont compris, en voyant se

former et se développer autour d'eux des principes funestes, qu'il était méritoire de penser aux moyens de rappeler à de plus saines idées ; et c'est dans ces vues que nous nous sommes occupés de ce travail.

Le physionotype et l'invention nouvelle de M. Daguerre, qui, suivant l'opinion de quelques uns, devaient détruire, l'un la sculpture, l'autre la peinture, ne servent au contraire, nous le croyons, qu'à leur donner plus de valeur, et ils ont fait gagner plus sûrement et plus rapidement le procès des beaux arts. Qu'il nous soit permis d'ajouter deux mots à ce sujet. La peinture ainsi que la sculpture ne sont pas quelque chose, parce qu'elles sont marbre ou couleur, mais bien parce qu'elles expriment des idées ; or il nous semble qu'un instrument, quelque délié et tenu qu'il soit, n'ira jamais atteindre une idée ni en saisir les ressorts. Jusqu'à ce qu'arrive une ingénieuse invention qui ait une action directe sur l'esprit, et qui puisse comme le palper, nous n'aurons rien à redouter ; nous pouvons être tranquilles, le beau nom de Raphaël n'est pas le moins du monde compromis par le daguerréotype, et ceux qui possèdent quelques toiles précieuses de nos grands maîtres n'ont pas encore lieu de les décrocher piteusement de leur galerie, pour les déposer dans un réduit obscur comme une monnaie qui n'a plus cours.

Une exposition de bons tableaux serait donc bien opportune, elle servirait à répandre le bon goût. Notre musée, malheureusement, présente bien peu de ces tableaux modèles, but d'observations pour les uns et d'étude pour les autres, et ce serait ainsi lar-

gement y suppléer que de réunir et de faire connaître les richesses du département, qui renferme une multitude de bons sujets. Les noms de Pérugin, Murillo, Titien, Rubens, Rembrandt, Tintoret, Philippe de Champaigne, Van Ostade, Berghem, Ruysdaël, etc., etc., sont des noms populaires. D'ailleurs que d'œuvres, inconnues à la plupart des amateurs, sortiraient en cette occasion de leur retraite solitaire et ignorée, pour venir briller de leur propre éclat et recevoir la palme d'admiration qui leur est due!

Cette exposition serait donc comme toutes les autres, un appel fait à nos concitoyens; peu sans doute, par rapport au nombre et à l'objet, sont en position d'y répondre, mais ceux-là comprendront bien certainement les incalculables avantages que les arts devront retirer de leur empressement. On a toujours dit que le beau était du domaine de tout le monde, c'est-à-dire qu'il existait pour briller à la face de tous; et en effet, lorsque nous sommes possesseurs de quelque objet précieux, il semble qu'un sentiment naturel nous engage à le montrer. Un peintre, épris d'une pensée qu'il veut rendre sur la toile, renoncerait à l'œuvre, s'il croyait travailler pour un seul homme; car au contraire il adresse son travail à tout le monde, il ne l'adresse à personne en particulier.

On peut donc être certain que l'exposition serait aussi complète que possible et par conséquent très importante.

Mais pour arriver à des termes plus précis, parlons de diverses dispositions relatives à notre projet, et présentons quelques moyens qui nous ont paru les plus convenables à aider sa réalisation.

1. Cette exposition prendrait ce titre : *Exposition départementale de tableaux anciens*. Seraient admis à l'exposition, quoique s'éloignant du but principal, les objets de sculpture ancienne, les dessins de maîtres, les manuscrits illustrés, les bonnes copies même modernes d'anciens maîtres, les anciennes et bonnes gravures encadrées. On ne recevrait des artistes modernes que les œuvres de ceux qui se sont déjà fait un nom, pourvu que ces œuvres aient été terminées il y a au moins dix ans.

2. La Société nommerait sept commissaires formant le jury d'examen, qu'elle pourrait choisir hors de son sein, et même hors du département.

3. Une palme en argent ou en or, dont le prix serait fixé par la Société, serait attribuée au tableau jugé le plus précieux, avec une mention imprimée sur parchemin et revêtue du cachet de la Société. Nos vues seraient en cela, tout en rendant hommage à l'œuvre, de témoigner au possesseur nos félicitations sur le prix qu'il attache aux belles choses. D'autres mentions dont le nombre serait fixé par le jury, également imprimée sur parchemin et revêtues du cachet de la Société, seraient accordées, et ainsi conçues : « Exposition générale des tableaux d'anciens maîtres que possède le département de Maine et Loire, en l'année 1839. Le tableau de (*tel maître*), exprimant (*telle chose*), de la dimension de (*la grandeur*), appartenant à (*telle personne*), a été considéré comme l'un des plus précieux de l'exposition. »

4. Une notice rédigée avec attention et faisant un historique succinct et précis de chaque tableau re-

marquable, et indiquant le propriétaire, serait imprimée. Elle servirait à constater nos richesses artistiques et pourrait, en faisant connaître nos travaux, trouver un retentissement sympathique hors du département. D'autres Sociétés marcheraient sur nos traces, en comprenant que nous n'avons écrit que la première page d'une statistique générale, et d'autant plus intéressante qu'elle se généraliserait davantage. Car à l'aide de ces livrets réunis et comparés, s'expliqueraient bien des particularités étranges, disparaîtraient bien des doutes, et bien des réhabilitations seraient faites; ainsi pourrait s'accomplir la biographie incomplète de certains artistes, par mille indices sur eux, disseminés çà et là dans toutes les parties de la France. Que de faibles copies dont le crédit usurpé atténue la gloire des originaux, et qui alors seraient appréciées suivant leur juste valeur! Là nous voyons aussi un avantage bien direct pour le commerce des tableaux, puisque le vendeur et l'acheteur pourront agir en connaissance de cause.

Commes nos idées sont sans bornes, que la patrie des beaux arts est partout, c'est-à-dire qu'ils sont une langue à part, comprise chez tous les peuples, que le midi ou le nord ne sont plus qu'un pays quand il s'agit d'apprécier un chef-d'œuvre, ne pouvons-nous pas croire possible une statistique italienne et allemande, et voir ainsi se terminer ce triptyque dont la France eût été le panneau principal, celui du centre; car quoique les chefs-d'œuvre, tantôt oubliés peut-être, tantôt exaltés, traversent nos révolutions et nos crises sociales, sans jamais s'y trouver compro-

mis, et conservent toujours leur attitude grave et solennelle, ils n'existent cependant pas en si grand nombre, que l'on puisse s'effrayer d'un trop énorme volume de nomenclature. Encore ici, quel avantage singulier pour l'amateur qui voyage, de savoir que dans telle ville qu'il devait traverser à la hâte, il existe un Léonard de Vinci, un Poussin, un André del Sarto, etc., et que sans doute il sera admis en leur présence à retremper son esprit. Cette collection de notices serait une bibliothèque d'une nouvelle sorte et bien chère aux artistes : que n'existe-t-elle déjà, sans nom d'auteur, mais avec ce titre: *Statistique générale de tous les tableaux capitaux établie sous les auspices et à l'appel de la Société des Sciences et Arts d'Angers.*

5. Il serait rédigé et immédiatement affiché dans Angers et les principales villes du département un placard, indiquant l'époque, le lieu, le genre et la durée de l'exposition, parlant de la palme et des mentions, et de diverses autres dispositions, principalement du soin qui serait apporté au transport et maniement des tablaux et aussi du but de la Société. Le contenu de ce placard serait aussi imprimé dans les journaux du département.

6. Il serait envoyé des circulaires spéciales à tous les amateurs et artistes connus du département, dans lesquelles il leur serait dit deux mots du but de l'exposition et par lesquelles on les prierait de s'employer auprès des personnes qui, à leur connaissance, posséderaient quelques tableaux remarquables.

7. Nous avons pensé que l'époque de la Fête-Dieu

prochaine était la plus convenable à cause de la belle saison, favorable au transport des objets et plus propre à éclairer les tableaux.

S'il était possible d'avoir un local au Musée, nous aurions l'avantage de placer notre collection en regard de celle de la ville; à la rigueur le local de la mairie serait trouvé bon.

9. L'exposition durerait quinze jours et s'ouvrirait le jour de la foire.

10. On délivrerait des reçus revêtus du cachet de la Société.

11. La ville ne pourrait concourir, mais ses principaux sujets trouveraient place dans la notice.

12. Le plus grand soin serait apporté au transport des tableaux, et pour cela la Société choisirait des gens connus et adroits qui seraient payés par elle et surveillés par les commissaires. Quant aux tableaux hors d'Angers, ils seraient envoyés aux frais de la Société, mais seulement ceux appartenant à des particuliers auxquels il aurait été adressé des circulaires.

13. En général les commissaires seraient engagés à ne pas se montrer trop faciles pour la réception.

14. On pourrait obvier aux frais en retirant une assez minime contribution chaque jour, excepté le dimanche, et il est à croire qu'à l'époque d'une foire ce moyen servirait à couvrir les frais. On pourrait aussi faire une demande de fonds au département à cette occasion.

Voilà, Messieurs, le projet que nous soumettons. Ce serait un chose nouvelle qu'une exposition de

cette nature, où la personnalité se trouverait forcément exclue et où chacun travaillerait pour d'autres, d'autres même qui n'existent plus. Ce serait pour une idée que nous nous agiterions, nous ne trouverions pas sur notre route de préférences à faire, de vanités actuelles à ménager; nous ne serions point éblouis par cet éclat fragile et momentané du présent trop propre à absorber à son profit la marche saine des actes et des pensées; et cette exposition acquerrait par-là une grande et rare solennité, dans ce sens, comme nous le disons, qu'elle n'aurait à flatter aucun amour propre et que toute individualité s'y trouverait anéantie d'elle-même.

EXTRAIT

Des Délibérations de la Société.

Sur une proposition de M. Henri de Nerbonne, membre de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, tendant à ce qu'il fût fait une exposition des objets de Peinture et de Sculpture anciennes, contenus dans le département de Maine et Loire, la Société, par sa délibération en date du 15 mars 1839, a admis ce principe, qu'elle a étendu aux Meubles et autres Objets d'ornement, en appelant à y concourir les trois départements compris dans le ressort de la Cour Royale.

Par la même délibération, elle a nommé Commissaires les membres ci-après, pris dans son sein, avec pouvoir de s'adjoindre un nombre déterminé de collaborateurs choisis dans l'étendue du ressort :

MM.

Planchenault, *Président.*
T. Grille.
Mordret.
Quelin.
Hawke.
H. de Nerbonne.
V. Pavie, *Secrétaire.*

En conséquence, la Commission ainsi organisée s'est adjoint pour l'aider dans ses travaux,

MM.

Bazin.
Duc de Brissac.
De Buzelet.
De Chemellier.
Denais.
Deruineau.
V. Godard.
Lange.
Leroy.
Mercier.
Morren.
C.te de Monbrun.
C.te de Montaigu.
De Saint-Remy.
Marquis de Senonnes.
Villers.

EXPOSITION

De Peinture et de Sculpture Anciennes.

PROGRAMME.

La Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, pour entretenir et propager l'amour de l'art par la culture des modèles, pour faire jouir le public du spectacle des belles œuvres disséminées et renfermées dans les galeries particulières, pour fortifier les esprits par des jugements et des comparaisons à établir entre les productions des maîtres, et en outre pour parvenir à dresser une statistique générale (1) des sujets les plus précieux que comprend le ressort de la Cour Royale;

Dans l'espérance aussi de provoquer ailleurs un ensemble de travaux analogues qui en se multipliant grandiraient l'importance des siens;

A décidé dans sa séance du 15 mars 1839 qu'à la date du 31 mai prochain, époque de la Fête-Dieu, elle ferait une exposition de Peinture et de Sculpture anciennes;

C'est pour parvenir à son but qu'elle a rédigé le programme suivant:

Art. 1.er Une exposition de Tableaux anciens (sous cette dénomination il faut ranger non seulement les Tableaux des écoles anciennes, soit signés, soit ano-

(1) Cette statistique, appelée à compléter les renseignements relatifs à la biographie des grands artistes et à l'histoire du pays, est l'objet d'un travail long et consciencieux que la Société se propose d'entreprendre.

nymes, mais encore ceux des artistes morts en laissant quelque célébrité) aura lieu à Angers; elle sera formée d'œuvres comprises dans le ressort de la Cour Royale. Seront admis en outre à cette exposition, bien que s'éloignant du but principal, les Dessins, Manuscrits illustrés, Gravures encadrées (antérieures au règne de Louis xv); les copies contemporaines des Maîtres, sinon de leur école, les Emaux, Cuivres peints, Vitraux, etc.; les Sculptures anciennes de toute matière et de toute forme, stuc, argile, porcelaine, Vases historiés, etc.; les Meubles ciselés, sculptés ou peints (antérieurs au règne de Louis xv).

Art. 2. La Société nommera pour former le jury neuf membres qu'elle pourra choisir hors de son sein, dans les trois départements appelés à concourir.

Art. 3. (1) Dix médailles frappées au coin de la Société seront réparties entre les trois sections, Peinture, Sculpture et Ornementation, et affectées ainsi qu'il suit : aux deux meilleurs Tableaux une médaille d'or et une de vermeil; une de vermeil à chacun des morceaux supérieurs dans les deux autres sections susdésignées; et dans chacune d'elles trois une médaille d'argent et une de bronze aux deux exposants des collections les plus précieuses. De plus il sera délivré un nombre indéterminé de mentions sur parchemin, portant le cachet en cire de la Société, pour être

(1) Il a été dérogé à cet article sur la proposition de la majorité des exposants, qui faisant abandon de l'éventualité de leurs droits aux récompenses promises, ont émis le vœu que les fonds destinés à cet emploi fussent distribués aux pauvres de la ville.

apposées sur les œuvres jugées les plus dignes. Elles feront foi de leur date et de leur sujet, du nom du possesseur ainsi que de celui réel ou présumé du Maître.

Il est entendu que les musées et établissements publics ne sont point appelés à concourir.

Art. 4. Une notice, rédigée avec précision, donnant un historique succinct de chaque objet remarquable, avec le nom du propriétaire, sera distribuée gratis aux exposants, et vendue au public.

Art. 5. Il sera affiché dans Angers, et dans les villes du ressort, un programme annonçant le genre, le lieu, l'époque et la durée de l'exposition, ainsi que les récompenses promises, informant le public des dispositions principales, notamment des précautions assurées pour le transport et le maniement des objets, et rappelant le but que la Société se propose. Le contenu de ce programme sera inséré dans les journaux.

Art. 6. Des circulaires spéciales seront adressées à tous les artistes et amateurs connus dans les trois départements, à l'effet de les instruire du but de l'exposition, et de provoquer leurs actives démarches auprès des personnes qui, à leur connaissance, posséderaient quelques productions importantes.

Art. 7. L'Exposition durera un mois, et s'ouvrira le 31 mai prochain, époque de la Fête-Dieu. Elle aura lieu dans les salles basses de la Préfecture.

Art. 8. On délivrera à chacun des exposants des reçus revêtus du cachet de la Société.

Art. 9. Le plus grand soin sera apporté au transport des objets, et à cet effet la Société choisira des

gens connus et adroits qui seront payés par elle et surveillés par les Commissaires. Ceux hors d'Angers (à l'exception des meubles) seront également expédiés aux frais de la Société, toutefois sans garantie de sa part.

Art. 10. Les Commissaires seront engagés à se montrer sévères sur les acceptations. La Commission une fois organisée pourra charger ses Membres de fixer, dans les différentes villes du ressort, un jour auquel il sera procédé, par eux, à l'examen des objets proposés, et la Société ne supporterait les frais de transport qu'à l'égard de ceux admis par suite de cet examen.

Art. 11. On ne recevra plus rien passé le 10 mai.

Art. 12. Le prix de l'entrée, libre seulement pendant les trois derniers jours de l'exposition, sera de 25 centimes par personne. Le prix de ces entrées aidera à couvrir les frais.

A Angers, le 18 mars 1839.

Le Président de la Société d'Agriculture,

Signé GAULTIER.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire-Général de la Société,

Signé MILLET.

Vu et approuvé, Angers, le 18 mars 1839.

Le Maire,

Signé CHEUX, adjoint.

Vu et approuvé, Angers, le 18 mars 1839.

Le Préfet,

Signé P. GAUJA.

REVUE

De l'Exposition de Peinture et de Sculpture anciennes (1).

Depuis plus d'une semaine les salles de l'exposition sont ouvertes au public, et la foule toujours croissante des visiteurs témoigne en faveur d'une idée qui s'est développée avec tant de bonheur. Avouons-le franchement, nous n'osions nous abandonner à l'espoir d'une telle fortune. Rien de si incertain, à notre avis, que les jugements des hommes. Il n'y a de vrai, de fixe, d'invariable sur terre que ce qui nous vient d'en haut. Tout le reste est abandonné sans relâche aux caprices, aux illusions, aux décisions folles de la fragile humanité.

Pendant la disposition des objets d'art que l'on a bien voulu nous confier en grand nombre, nos yeux, repus de tant de richesses, avaient fini par se blâser, et le doute venait parfois ébranler en nous la conscience d'un succès fondé sur tant de richesses; la multitude n'est pas toujours facile à contenter, et souvent elle se montre plus exigeante en raison des efforts que l'on fait pour lui plaire; enfin l'expérience est faite, et elle a été heureuse. Cependant, disons-

(1) La Société a cru, dans l'absence d'un travail officiel, pouvoir y suppléer par la reproduction d'une série d'articles extraits des journaux du département, et rédigés par trois de ses membres, MM. Alexandre Gaultier, Planchenault et de Senonnes.

le, si l'exposition est belle et riche, elle aurait pu l'être encore davantage : par des motifs que nous ne nous permettrons pas d'apprécier, plusieurs personnes n'ont pas répondu à l'attente de la commission : n'en doutons pas, elles auront éprouvé des regrets en visitant cette collection brillante, formant un tout si remarquable de tant de richesses individuelles.

Après cela, il ne faut pas, dans un enthousiasme trop angevin, se figurer que les salles de la Préfecture ne contiennent que des chefs-d'œuvre. Ces productions qui sortent de ligne sont rares en tout temps et partout. S'il y en a à l'exposition, nous ne nous croyons point appelés à coter leurs mérites, à fixer leur rang, et à leur attribuer une évaluation commerciale. Nous nous bornerons à rendre compte des impressions que leur vue a produite sur nous, et du résultat de nos observations.

Commençons par déclarer que nous ne sommes nullement fanatique des célébrités purement nominales, et que sous le rapport des vieilles toiles affublées d'une signature ou d'un authentique quelconque, nous ne sommes pas de l'avis de ce bibliomane à qui l'on présentait un livre rare et longtemps recherché par lui : « C'est une mauvaise édition, dit-il ; on n'y retrouve pas plusieurs fautes qui sont dans la bonne. »

Est-il d'ailleurs un art plus difficile que celui qui consiste à reconnaître et décider l'authenticité d'un tableau dont l'âge remonte à une époque déjà loin de nous. Pour de semblables décisions, nous n'ad-

mettons guère comme autorités presque infaillibles que les marchands de tableaux. Ils inspectent, comparent, tournent, retournent une toile qui, la plupart du temps, n'est pour eux qu'une marchandise, et en déterminent l'auteur à l'aide de certains caractères, d'une certaine manière, aussi énigmatique, pour le commun des martyrs, que les chiffres symboliques dont sont revêtus les divers objets exposés en vente dans les magasins. Les peintres les plus distingués ne sont pas assurément de cette force. Ils verront bien si la disposition d'un tableau est heureuse, si les figures sont correctes, si la couleur est bonne, si la touche est large, ferme ou spirituelle; mais ils signaleront, sans respect du nom prétendu de l'auteur, les défauts du dessin, ou le mauvais goût de la composition. Les marchands de tableaux regardent en pitié de semblables juges. Le prestige du pastiche est encore une difficulté qui vient obscurcir le discernement du peintre qui n'est que peintre; ce talent plagiaire a causé plus d'une méprise : Lebrun et Mignard, contemporains et célèbres tous deux, avaient l'un pour l'autre cette petite jalousie, cette secrète inimitié trop commune parmi les artistes, et que l'on décore du nom de rivalité. Lebrun s'était exprimé plus d'une fois sans ménagement sur les productions de Mignard. Un jour que des amis communs mettaient quelques tableaux de ce dernier sous les yeux du peintre des exploits d'Alexandre, et qu'il se livrait à sa critique ordinaire, une toile, en apparence placée là par hasard, attira les yeux de tous. C'est un Corrège! s'écria Lebrun, c'est un beau Corrège!

Après qu'il eut bien témoigné son admiration, un malin assura et prouva que c'était un pastiche de Mignard. Eh bien! repartit son rival très piqué, qu'il fasse toujours des Corrége, et jamais de Mignard. Franchement et dussions-nous être lapidés par les pictimanes (passez-nous ce mot), nous croyons que le Titien, l'Albane et le divin Raphaël lui-même, ont pu commencer par des croûtes, et nous ne sommes point gens à nous mettre à genoux devant un essai informe, échappé à leur pinceau inexpérimenté. Cela nous semblerait seulement très précieux pour servir à l'histoire de l'art.

Puisque nous venons de prononcer le nom révéré de Raphaël, appliquons notre opinion au portrait d'une jeune fille, sur bois, attribué à ce grand maître, n. 192. Nous qui évitons d'être tranchant pour ne pas tomber trop souvent dans l'erreur, nous n'hésiterons pas un instant à affirmer que cette peinture est de Raphaël. C'est la pureté, la noblesse, l'inspiration de son dessin, reconnaissable entre mille, qui se retrouve dans toutes ses compositions, et que l'on taxerait de monotonie, si la beauté pouvait jamais être monotone. Ce type admirable se voit plus ou moins heureusement reproduit chez tous ceux qui ont cherché à imiter le glorieux enfant d'Urbin. Ceux qui ont vu le dernier salon à Paris ont reconnu sans doute l'imitation raphaélique, brillant avec éclat dans Mignon, Marguerite, etc., de Ary Scheffer. Mais, au nom de Dieu, dites-le-nous, quel est le misérable qui a emprisonné cette jeune fille si suave, si angélique, dans cet infâme barbouillage que nous ne

pouvons nous décider à nommer paysage? Non, si le barbare était encore de ce monde, je ne connaîtrais qu'un supplice digne de son forfait, et analogue à la fin funeste de Tarpeïa, ce serait de périr sous le poids des palettes de tous les croûtiers de France; il en aurait bientôt sur la tête plus haut que la butte d'Erigné.

Nous aurions dû, peut-être, commencer par le plus grand tableau de l'exposition, s'il n'est pas le plus beau: cette œuvre avait passé jusqu'à présent sur le compte de Lebrun; c'est en le voyant de plus près que l'on a reconnu la signature de Stella, 1676. Etonnés qu'une œuvre du célèbre Stella fût restée si long-temps ignorée parmi nous, nous avons fait des recherches, et nous avons trouvé que Jacques Stella est mort en 1657; la descente de croix est donc d'Antoine Bouzonet, fils de sa sœur, qui ajoutait à son nom celui de son oncle, et qui supprimait même quelquefois le sien sans façon. Avec le nom de son illustre parent, il se parait aussi d'une partie de son talent. Le n. 268, que nous avons examiné longuement, offre un bel agencement de figures; elles ont toutes l'expression et le mouvement qui leur sont propres. La couleur est bonne, mais un peu froide, et les têtes sont communes; l'affliction qu'elles ressentent est trop humaine, si l'on peut s'exprimer ainsi; ceux qui ne craignirent pas de suivre le Christ jusqu'au pied de la croix, et qui reçurent dans leurs bras son corps précieux, devaient éprouver sans doute une vive douleur en voyant leur divin maître souffrir tant de tortures et d'humiliations, mais en

même-temps le flambeau de la foi illuminait leurs ames et leur donnait un avant-goût du triomphe qui devait succéder à cette épreuve. Cette pensée ne nous semble pas exprimée dans la descente de croix. Somme toute, néanmoins, le tableau est fort bon, et justifie suffisamment l'attachement qu'il inspire à la maison qui le possède; son enlèvement momentané et sa cession bénévole, mais pénible, racontés par un homme d'esprit, auteur de ce trouble éphémère, pourraient être le sujet d'une intéressante composition; les yeux se remplissaient de larmes en voyant s'éloigner l'ornement révéré du maître-autel, et ne se séchaient que par l'espoir de le revoir bientôt, nettoyé et raffraîchi, reprendre sa place avec honneur.

Nous ne quitterons pas la salle du conseil général sans dire un mot des belles faïences de Bernard Palissy et de leur disposition ingénieuse sur une nappe écrue et damassée. Ne dirait-on pas la table hospitalière du seigneur châtelain, toute prête à recevoir les nobles dames et les preux chevaliers? En général, il règne dans l'arrangement des objets si nombreux et si variés de l'exposition, un bon goût qui témoigne avantageusement du zèle et de l'intelligence de MM. les commissaires sur qui est retombé plus spécialement le poids d'un si long travail.

Nous reviendrons dans cette salle, n'y fussions-nous rappelés que par ce brillant échantillon du cabinet de M. de Saint-Remy, amateur distingué du Mans.

Sans vouloir diminuer le mérite des toiles remar-

quables qui décorent la grande salle, nous dirons que l'on rencontre encore assez souvent de belles collections de tableaux, de statues, de meubles ; mais une réunion d'antiquités romaines, du moyen-âge et de la renaissance, telles que nous les offre le choix fait dans les cabinets de MM. Grille et Mordret, voilà ce qui est vraiment rare et ce qui doit captiver l'attention des artistes et des archéologues. Dans ces admirables objets, le travail l'emporte encore sur la richesse de la matière. Là, les formes les plus heureuses et les plus élégantes se présentent en foule à l'art d'imitation ; là, les enseignements les plus précieux au savant antiquaire, à l'historien consciencieux qui pense que la physionomie des peuples se devine par ses usages et ses habitudes ; c'est vraiment de l'histoire en relief. Honneur au zèle infatigable et trop insuffisamment apprécié qui n'épargne ni fatigues, ni argent, pour arracher à la dent du temps les monuments de toutes les époques ! Honneur à ceux qui se posent, autant qu'il leur est possible, comme obstacle au fléau dévastateur de la bande noire ! Nous n'avons pas, à beaucoup près, tout dit sur les montres, nous y reviendrons.

Arrêtons-nous devant le n. 200 : c'est un Adrien Vanderwerf de la plus grande dimension que nous connaissions de ce peintre. Quand on ne peut voir un Miéris, on se console avec un Vanderwerf; c'est classer convenablement son mérite. Quels tons moelleux ! quel fini précieux ! quelle suavité de pinceau, sans la moindre apparence de sécheresse ! Au charme des peintres flamands, il réunit aussi quel-

ques-uns de leurs défauts : le dessin ne nous paraît pas irréprochable ; les têtes sont un peu vulgaires ; ce sont probablement deux portraits où la naïveté a remplacé la noblesse d'expression. Au total, c'est un charmant tableau, et qui atteste le bon goût du propriétaire.

Nous avons déjà souvent visité les salles, nous comptons les voir souvent encore, mais il nous est impossible de nous astreindre à suivre l'examen des tableaux de rang en rang; le génie ne procède pas symétriquement, et lorsque l'on veut l'observer et l'analyser, il faut bien participer un tant soit peu de sa fougue et de ses écarts.

Le sentiment qu'inspirent les arts ne peut se soumettre, selon nous, à des règles sévères, à une étroite symétrie. Les arts relèvent de l'imagination. Emmailloterez-vous l'imagination ? Non, vous lui donnerez tout simplement le bon sens et le bon goût comme lisière inaperçue.

Ainsi donc, continuant notre marche un peu capricieuse, nous nous arrêterons devant un Saint Pierre de Ribeira, dit l'Espagnolet. L'authenticité de cette toile est ici hors de question ; elle a été reconnue par deux amateurs distingués, assistés des prud'hommes, c'est-à-dire de marchands de tableaux; sous ce rapport, ce sont les connaisseurs matériels en première ligne. Nous nous éleverons seulement contre la dénomination d'école espagnole qui est employée assez généralement et assez mal-à-propos. Selon nous, il n'y a pas, à proprement parler, d'école espagnole : les premiers maîtres de cette

nation ont presque tous affecté la manière de l'école italienne. Pour se mieux pénétrer de ses principes, ils ne dédaignaient pas de faire des copies multipliées de Raphaël, Caravage, Titien, etc.; ils copiaient aussi les maîtres de l'école flamande, entre autres Rubens et Vandick. Ainsi faisaient Vélasquez, Murillo, Zurbaran, etc.; l'école dite espagnole n'a donc point un type qui lui soit propre; elle participe des beautés et des défauts des écoles italienne et flamande en les exagérant; elle est plus heureuse quand elle ne veut qu'imiter la nature. Voyez plutôt Murillo dans ses charmantes compositions devenues populaires, mais à qui l'on doit faire le reproche de trop de vulgarité.

Il est un fait certain, c'est que les chefs-d'œuvre des peintres espagnols sont fort rares hors de l'Espagne. Les habitants de la péninsule aimeraient, pour ainsi dire, mieux céder de leurs provinces, que les belles toiles de leurs premiers artistes. Cela tient plutôt à l'orgueil national, qu'à un amour bien éclairé des beaux-arts. N'allez donc pas chercher des tableaux admirables dans la galerie espagnole, noms pompeux, remplis de déceptions; allez chez M. Aguado qui, en sa qualité d'indigène, a pu se procurer de belles choses sans alarmer la susceptibilité de ses compatriotes. Allez encore visiter une autre riche collection, et si l'on en vient avec vous aux confidences intimes, vous apprendrez comment une *illustre épée* a su *trancher*, à la lettre, le nœud gordien en traitant *directement* pour obtenir ces richesses avec les monastères qui en étaient possesseurs. *Væ victis*!

Le Saint Pierre de Ribeira, sous le n. 203, serait du second ordre dans les deux dernières galeries espagnoles dont nous venons de parler ; il serait du premier dans celle du Louvre. On y remarque les beautés et les défauts inséparables du talent de l'Espagnolet : correction de dessin, dureté de pinceau, âpreté de style, coloris chaud et vigoureux effets ; c'est une excellente acquisition pour notre musée.

Sous le n. 204, nous voyons un Ecce homo de Solari, d'un fini précieux ; ce sujet est d'une belle exécution ; les chairs et tous les accessoires sont polis et léchés à en devenir froids. Ce tableau figurera à merveille dans une collection ; mais nous ne conseillerons jamais à un jeune artiste qui voudra se faire une franche et large manière, d'imiter la correction sèche de Solari.

Le n. 203 nous offre une sainte famille attribuée au Titien. C'est un tableau usé, retouché et même repeint. Est-il bien du Titien ? Ce serait une miette tombée de sa palette, dans l'état où il est, du moins. Il n'a pas été restauré adroitement. Les repeints sont faits au pointillé ; les contours sont altérés ; les arbres du fond sont bordés avec dureté et font tache. La composition néanmoins est heureuse, et sous ce rapport le tableau est bon à consulter.

Nous nous arrêtons avec un véritable plaisir devant un joli petit tableau, n. 197. Il a subi je ne sais quel changement de forme, mais l'ovale qui paraît être sa primitive, renferme les plus gracieuses petites figures qu'il soit possible d'imaginer. L'auteur, Jean Leduc, né à La Haye en 1636, a tout le

charme des peintres de son école, avec plus d'élégance de dessin.

N. 234. La jardinière au masque, dit le livret. Cette dénomination nous paraît inexacte; cette figure, d'une beauté si régulière, d'une si noble, d'une si fière expression, cette pose presque majestueuse, tout cela ne peut appartenir à une femme d'une classe infime. Si nous ne nous trompons, au caractère prononcé de la tête, ce doit être un portrait dont le modèle a fait choix d'un costume de fantaisie.

N. 86. Voici une des toiles les plus remarquables de Robert : couleur, touche, composition, tout y est bien. L'âpreté, la rudesse, si l'on peut s'exprimer ainsi, du pinceau de Robert s'explique par une habitude qu'il avait conservée jusque dans les derniers temps de sa vie, c'était de jouer presque tous les jours au ballon, avec une force et une adresse que sa construction un peu massive ne semblait pas promettre. En quittant cet exercice violent, il saisissait sa palette sans aucune transition. La sûreté de sa main devait nécessairement être ébranlée. Aussi pouvait-on lui demander de la fermeté, de la franchise de touche, mais non de la finesse. Nous l'avons connu ce bon Robert, nous lui avons entendu raconter sa terrible aventure des catacombes, et quoiqu'il fût alors fort âgé, quoique son récit fût simple et sans ornements ambitieux, en vérité, il luttait de poésie avec le brillant épisode dont Delille a enrichi son poëme de l'imagination.

De beaux portraits se voient dans presque toutes les

salles. Un de ceux que nous recommandons aux amateurs est celui du marquis de Charnacé, colonel, ambassadeur de Louis XIII près du roi de Suède, puis près du Stathouder, tué au siége de Bréda, en 1637. Ce guerrier diplomate est peint par Largillière. L'éclat et la suavité du coloris, la finesse de la touche, son abondance, que l'on nous passe le mot, la grâce, le bon goût des ajustements, assignent à ce portrait, n. 109, une place distinguée dans l'exposition.

Il en est d'autres qui ne sont pas moins remarquables. Ceux de Philippe de Champaigne, par exemple, sont étonnants de vérité. Ce n'était peut-être pas par l'imagination que ce peintre célèbre brillait le plus : la disposition de ses sujets est toujours un peu froide, ainsi que l'expression de ses figures; mais, quelle vérité surprenante dans l'imitation de la nature! elle revit sur la toile. Voyez plutôt ce portrait d'évêque dont le numéro nous échappe; voyez encore mieux, sous le n. 45, dans la septième salle, la mère Marie-Angélique Arnauld, abbesse de Port-Royal. Cette digne religieuse est là sous vos yeux; on s'attend à la voir parler en sortant de la pieuse méditation où elle paraît plongée; ses mains, ses mains surtout, sont vraies à faire illusion. La révérende abbesse est si parfaitement ressemblante que l'on croit l'avoir déjà vue, et en effet on l'a vue mourante dans la galerie de Flore. Ces deux bonnes sœurs sont tellement identiques, que qui a vu l'une a vu l'autre.

Dans notre course vagabonde, nous passons de-

vant le n. 47. Arrêtons-nous, il en vaut bien la peine, c'est un Berghem. Ce sont bien ces lointains si vaporeux, ces arbres si légers et si gracieux de forme, ces tons si fins et si chauds, ces figures, ces animaux si bien dessinés et si vrais de mouvement; Berghem peut soutenir la concurrence avec les premiers paysagistes.

Ah! voilà d'admirables dessus de portes. Des dessus de portes par Van Spaendonck, rien que cela! l'homme de talent met son cachet partout, à des dessus de portes comme à de magnifiques vases de porphyre presque ensevelis sous une moisson de roses, de dalhias, de jasmins, d'oreilles d'ours, etc., qui le disputent à la nature en éclat et en fraîcheur. Les ornements en question, sous le n. 459, sont d'un goût exquis et d'une exécution parfaite.

Un souvenir, je vous prie, à cette belle, à cette bonne, à cette aimable reine qui nous apparaît sous le n. 56 : aujourd'hui on lui rend une justice tardive, on l'admire, on la vénère. Pendant sa vie elle a été en butte aux calomnies les plus odieuses : elle a été persécutée, jusqu'à la mort, par un monstre à figure humaine, dont la lâcheté surpassait encore la férocité. Il n'a pas osé ramasser la couronne dans le sang de ses victimes, il l'a seulement préparée pour son fils. Ce portrait de Drouet père, peintre peu connu, est gracieux de dessin, de couleur et d'ajustement. Il paraît surtout avoir été d'une ressemblance parfaite; mais il est froid et manque totalement d'effet. Tel qu'il est néanmoins, il doit, à plus d'un titre, être cher à ceux qui le possèdent. Un gage

d'estime de cette excellente et malheureuse princesse est, aux yeux de tous, d'un prix inestimable.

La Société avait fait le projet de l'exposition avant de connaître toutes les richesses qui viendraient y affluer. La peinture, la sculpture et l'ornementation en formaient les divisions. C'eût été une témérité grande d'offrir aux trois départements qui forment le ressort de la Cour ce vaste programme, sans avoir sondé les sources qui pourraient le remplir. C'est particulièrement sur les collections justement vantées de MM. Grille, Mordret, Gaultier, Bazin, Quelin, de Saint-Remy, Lange, de Saumur, et MM. les missionnaires de Laval que se fondait l'espoir de l'exposition. Tout s'est réalisé comme on l'avait espéré : du cabinet de M. Grille sont sorties, pour cette solennité, les statuettes des dieux de l'Asie, d'Athènes et de Rome, apportées dans nos contrées par les anciens maîtres du monde, ensevelies sous les débris des campements de Jules César, des arènes, des municipalités et des théâtres, divinités dont la puissance émanait des institutions d'un peuple, et dont le prestige s'évanouit devant une religion fondée sur les besoins et les forces de l'ame humaine et éternelle.

Une grave et profonde pensée plane sur ces restes d'un culte aboli depuis 14 siècles, dont l'histoire et la poésie nous ont conservé les mythes et les images, si souvent encore employées par l'imagination comme les plus gracieuses allégories des passions humaines.

Voici un sacellum entier. Toutes les parties en sont d'argent pur ; il semble sortir de la main de l'orfèvre. Les masques des divinités au culte desquelles il était

ce que Rome consacrait à son culte ou à ses plaisirs; ici des objets de toilette, les fibules, les agrafes, si recherchées chez un peuple portant robe et draperies, des vases en bronze et en terre, de forme étrusque, des ustensiles de table, cuillers, fourchettes, couteaux, et enfin les meubles du tombeau, urnes cinéraires, lacrymatoires en verre, des vases pour déposer des parfums près des morts, un petit autel laraire parfaitement conservé.

Il y avait à Rome dans toutes les maisons un lieu consacré aux Lares; et l'on peut se faire une idée de la puissance qu'on attribuait à ces dieux domestiques, par ce que rapporte Plutarque (Cic. 59). On dit que Cicéron, proscrit par les Triumvirs et poursuivi par leurs satellites, eut la pensée de s'en aller secrètement dans la maison d'Octave, chef du Triumvirat, et de se tuer lui-même à son foyer, pour attacher les furies vengeresses à la personne de son proscripteur. Ici c'est un athlète vainqueur, proclamant les jeux du prochain spectacle. Là, nous voyons la métamorphose d'Actéon, attaqué par ses chiens; plus loin une Vénus pudique, d'une grâce divine, et un Bacchus. Plusieurs planchettes ont reçu des armes en bronze, des lances, des haches, des parties d'armure, des anses de vases antiques de toutes formes et relevées d'ornements variés, des anneaux de chevalier et des sceaux.

De l'époque romaine on passe à la période byzantine, signalée par ses médaillons, ses dyptiques, ses reliquaires, ses custodes incrustées d'une peinture émaillée et entremêlée de légendes chrétiennes, époque de décadence où ne se voit plus ni le caractère

romain, ni l'art antique, et n'exprimant point encore le sentiment religieux que rapportèrent les croisades et que la Renaissance éleva au plus haut point qu'ait atteint l'imagination de l'homme.

Viennent ensuite les monuments celtiques, puis ceux des Xe et XIe siècles. Puis se présente la période gothique avec son luxe surnaturel emprunté aux Arabes et aux Maures pendant deux cents ans de conflit, le marbre et l'ivoire découpés, dentelés, pliés comme la branche flexible, ou sculptés en figures empreintes d'une foi si vive, qu'elles semblent ne plus appartenir à la terre. Voyez ce fragment du tombeau du roi René d'Anjou ; il appartient à la plus belle date de cette époque.

Mais Rome a repris son empire, les arts sont sortis des tombeaux et des ruines. Sous la protection des papes, le pinceau et le ciseau des Perrugin, des Raphaël et des Michel-Ange, ont reproduit les imitations, pour le dessin noble correct et pur, des statues antiques ; les études du génie ont retrouvé la perfection d'Athènes et de Rome ; la palette de Vandyck les a revêtues d'un coloris immortel.

C'est après cette grande révolution des arts que prennent place dans le cabinet de M. Grille ces statuettes si pures de dessin et si gracieusement coupées, où la loupe peut suivre le travail, sans en trouver l'effort, et ne rencontre que la forme naturelle et souple du modèle.

En quittant le cabinet de M. Grille, nous étions encore captivé par une foule d'objets que nos yeux ne pouvaient abandonner ; par des ivoires de la

coupe la plus delicate et surtout par un sceptre de fou, en titre, surmonté d'une figure grotesque, jouant de la cornemuse, avec une expression risible; il est impossible de pousser plus loin la ténuité de la taille, tout en produisant le jeu de la physionomie.

Nous avons aussi remarqué plusieurs émaux de Limoges, d'un beau coloris et bien conservé, notamment une écritoire qui a appartenu à Madame de la Suze.

Là, encore, plusieurs manuscrits du XIV.e siècle, ouvrage de la patience des moines, étalent le luxe de leurs miniatures et de leurs vignettes d'or, d'azur et de vermillon, illustrations de caractères dont la netteté et l'élégance n'ont pu être dépassées par l'imprimerie, mais que semble avoir égalé un charmant vélin in-18 à fermoir d'argent, enfanté par la plume de Fiot ou de Jarry, au XVII e siècle. En parcourant les ornements variés de ces précieuses pages, on admire avec quel art leurs auteurs savaient harmonier les couleurs; c'est surtout dans les arabesques que cette entente ingénieuse se fait remarquer; la vivacité et la fraîcheur des teintes ne heurtent point l'œil, qui passe avec délices d'une nuance à l'autre par une gamme savamment conçue et habilement exécutée.

Espérons que M. Grille exécutera bientôt le projet qu'il a conçu de publier son cabinet; il possède les matériaux et la science nécessaire pour satisfaire ce vœu du public.

CABINET DE M. MORDRET.

Ce riche et zélé amateur a déployé d'abord une immense tenture de vitraux. Huit fenêtres, dans une étendue de quatre-vingt-dix pieds, suffisent à peine pour fournir le cadre transparent où brillent, où étincellent deux cents médaillons, dont les plus anciens remontent à la fin du XIV.e siècle.

L'art de peindre sur verre est fort ancien. Les auteurs de l'Encyclopédie prétendent que ce fut un peintre de Marseille qui, sous Jules II, l'apporta aux Italiens. Jean Cousin, à la fin du XVI.e siècle, peignit le magnifique vitrail de la sainte chapelle de Vincennes, sur les dessins de Raphaël, ainsi que le chœur de Saint-Gervais, à Paris. Desaugives poussa aussi très loin cet art; mais les Allemands et les Flamands y excellèrent.

La difficulté de cette peinture, que l'action du feu contrarie souvent et qui exige des soins et des dépenses infinies, l'a fait tomber en désuétude. On semble y revenir avec succès aujourd'hui; ses vives couleurs et sa transparence limpide ne sont plus des secrets.

Mais suivons la série des vitraux de M. Mordret; on y distingue trois époques bien marquées. Si l'on n'y trouve point de restes gothiques des XIIe et XIIIe siècles, du moins on s'arrête devant plusieurs médaillons appartenant à la transition de cette époque à la Renaissance; ainsi, de la fin du XIVe siècle, nous voyons un médaillon représentant l'entrée de Jésus à Jérusalem, composition déjà assez avancée, et qui

néanmoins conserve encore la naïveté d'expression et et la simplicité religieuse du moyen-âge.

Le second est un vitrail de la fin du XVe siècle. On y voit un pieux personnage, dans un oratoire, à genoux et en prières, les mains jointes et les yeux élevés vers le ciel. Au-dessus de sa tête flotte une légende ainsi conçue : *Loquebatur de excessu quem completurus erat in Jerusalem luce nono.*

Un turban rouge et violet d'où descendent de larges bandelettes rouges, rejetées en arrière, un col de pélerin et une robe bleue et violette à larges plis orientaux, forment le costume.

L'expression de la figure, vue de profil, est noble, fervente et d'un dessin correct ; elle convient à Pierre de Rohan, maréchal de Gié, qui fit rebâtir le château du Verger, d'où ce vitrail a été tiré ; le costume est bien celui du patron des confrères de Saint-Jacques de Galice, titre qui appartenait au maréchal, et la légende énonce un vœu d'un pélerinage à Jérusalem.

Près de cette peinture remarquable est un Saint Jean debout et en pleurs ; derrière lui apparaît la ville de Jérusalem. La figure est pleine d'expression, et les draperies bleues et blanches, jetées avec noblesse et aisance, sont d'un grand effet.

Ces deux vitraux ont plus d'un mètre de hauteur ; on doit en rapprocher un médaillon représentant un jeune homme et un vieillard têtes nues et qui semblent prier ensemble. Le dessin et l'exécution sont d'une perfection égale aux précédents, et ce devait être un beau et riche vitrail, dans la chapelle du

Verger, que celui dont nous retrouvons ici de si riches débris.

Enfin deux blasons larges d'un mètre environ, mais dont nous ne parlons que sous le rapport de la couleur et de la transparence, parce que l'agencement des pièces qui la composent n'a point d'unité : c'est une macédoine composée de rapports sans liaisons; les principaux viennent d'un castel situé près du bourg du Moulin-d'Ivray, et portent au milieu les armes de la maison de Gondi.

Ces cinq grands vitraux conservent au plus haut point les caractéres et les qualités de la première peinture sur verre; ils reproduisent l'éclat et la transparence des pierres précieuses; les draperies sont d'une richesse éblouissante, et l'énergie des couleurs ne laisse rien à désirer.

A côté de cette aurore de la Renaissance, on admire un cadre à compartiment, présentant l'histoire de la Vierge; ce chef-d'œuvre appartient évidemment à la plus savante et à la plus élégante époque de la peinture sur verre; il porte une inscription qui l'attribue à Jean Cousin; rien n'est plus vraisemblable à soutenir : en examinant le dessin, la grâce et la dignité des personnages, l'habileté de la composition et le talent avec lequel l'exécution se produit, on reconnaît que cette peinture a été faite d'après Raphaël, et l'on sait que Jean Cousin suivait ce maître. La perfection et l'importance de ces miniatures peuvent difficilement être attribuées à un autre que lui; cet objet est d'un prix infini.

Les autres croisées contiennent chacune environ

ving-huit médaillons moins remarquables que les précédents, mais, cependant, dignes d'attention, d'abord pour le mérite de quelques-uns, ensuite, parce qu'ils retracent l'histoire de l'art depuis le commencement du XVe jusqu'au XVIIIe siècle, et un assez grand nombre d'armoiries dont l'étude ne peut entrer dans cet article; d'ailleurs, ces débris héraldiques, sortis des châteaux de l'Anjou, de la Bretagne et des autres provinces voisines, présentent pour la plupart des blasons appartenant à des familles peu connues et dont les chartriers seuls pourraient donner la tradition.

La première croisée, n° 395, offre plusieurs peintures de sujets pieux avec paysage, tous appartenant à la dernière date de l'art.

La seconde contient des grisailles de la fin du XVe siècle.

La troisième est plus riche : en suivant l'ordre des dates, on y remarque d'abord quatre écussons armoriés, dont un indiqué comme appartenant à René d'Anjou. Les trois arcs ont, sans doute, donné cette opinion que contrarie la corde tendue et l'absence de la devise. Au-dessous de ces écussons, on voit quatre femmes à genoux et priant ; leur costume indique des Flamandes, et la beauté des couleurs porte à croire qu'en effet ce médaillon est venu du Nord.

Là aussi une belle grisaille se fait remarquer : le dessin en est correct et la touche souple et gràcieuse ; elle représente un fleuve appuyé sur son urne.

La quatrième croisée contient quatre blasons étincelants, quatre médaillons que nous croyons allemands, représentant des têtes de femmes et de guerriers, couvertes de casques et de cimiers, une peinture allemande, datée de 1675 ; mais nous admirons surtout ici deux sujets d'une exécution distinguée. Le premier représente Jésus sur les eaux, au moment où les flots se dérobent sous les pieds de saint Pierre, en même temps que la foi faiblit en son cœur ; le sauveur du monde lui tend la main, que saint Pierre saisit avec empressement. Le dessin et les couleurs de cette peinture sont remarquables. Le pendant représente une flagellation, inférieure pour le mérite au précédent, mais cependant digne d'attention.

A la cinquième croisée, on distingue deux médaillons du temps d'Henri III ; deux légendes désignent un prince de valeur et un prince d'honneur, revêtus de leurs armures et drapés d'un manteau ; plus bas est un riche et correct cartouche, portant le nom d'Henri II et soutenu par deux Génies assis ; plusieurs arabesques légers et gracieux ; un thême de l'Apocalypse, représentant la bête à sept têtes, et enfin deux vitraux allemands font de cette partie une des plus riches.

Dans la sixième, on voit plusieurs arabesques sur fond noir ; mais on ne doit pas passer sous silence deux vitres, l'une représentant un Bacchus ou un vendangeur, dessiné d'après l'antique et portant des raisins sur sa tête ; l'autre, représentant l'hiver avec la date de 1675.

Les émaux exposés par M. Mordret forment deux divisions qui n'ont point été observées dans la classification des objets, mais qui résultent de leur origine française ou italienne. La similitude du travail et de la couleur, les fréquents rapports des émailleurs des deux pays voyageant de l'un à l'autre et échangeant leurs procédés, rendent souvent difficile la distinction de leurs produits ; cependant les émaux d'Urbin, de Faenza et de Castel Durente, exécutés d'après l'antique, presque tous en couleurs grises et avec quelques nuances rouges pour les figures, ont un caractère particulier. Limoges, à la vérité les a imités, mais la supériorité du dessin et le brillant de l'émail sont restés à l'Italie. Les Français ont obtenu d'autres avantages. On peut dire que le perfectionnement des couleurs, traduites en émail, leur appartient plus particulièrement, ainsi que la variété de leur emploi, surtout pour les miniatures.

Le célèbre Petitot, et son beau-frère, à Paris, firent en émail d'admirables peintures, parmi lesquelles se place au premier rang la belle composition d'Hercule filant aux pieds d'Omphale, et les portraits en miniature si recherchés à la cour de Louis XIV, pour laquelle ces artistes travaillaient exclusivement.

M. Mordret possède, d'après eux, une réunion de miniatures représentant dix femmes célèbres du siècle de Louis XIV. La comtesse de la Fayette, la duchesse de Montpensier, M.me de Sévigné, M.me Dacier, M.lle de Scudery, M.me de Cornuel, M.me Guion, la comtesse de Carignan, la marquise de Maintenon et M.me Deshoulières.

Tous ces portraits sont richement encadrés dans une large et élégante bordure pour partie en écaille pure et d'une conservation parfaite.

En émaux de Limoges, on admire dans cette collection les douze médaillons des Césars à cheval, brillants de couleurs et d'exécution, formant à eux seuls une page du plus grand prix. La ville de Rome est représentée dans le lointain, et chaque empereur, porté sur un cheval de bataille qui est couvert d'armures et de caparaçons, est armé de toutes pièces. Autour de lui flottent des draperies d'un bel effet. Le dessin des personnages en est correct et noble, qualités qui ne se trouvent pas au même point dans les chevaux. L'artiste qui a conçu et exécuté cette grande composition a voulu épuiser le luxe de ses émaux; il l'a prodigué ici dans mille ornements variés, rendant la soie, l'or et les pierreries.

A côté de ces douze médaillons, on admire une belle aiguière, dont le fond est bleu azur, coupé de filets et d'arabesques d'or qui forment les divisions de sujets tirés de l'histoire sainte. Par une bizarrerie assez commune dans ce temps, le pied du vase présente des Amours et des Tritons sonnant de la trompette marine et se jouant à travers des rinceaux.

La partie supérieure, dessinée d'après Raphaël, offre Moïse frappant le rocher; la partie inférieure retrace l'histoire de Josias au livre IV des Rois--XXII. Les draperies de 25 personnages composant ces peintures sont réflétées d'or. L'anse de l'élégante aiguière, semée d'étoiles et de courants d'or, est de pur outremer ainsi que les fonds.

Nous croyons que ce précieux émail remonte à la fin du XVI.e siècle.

Une autre aiguière avec son bassin, en émail rose et vert, du XVIII.e siècle, mérite aussi une mention, surtout pour l'élégance de sa forme et sa rareté.

Parmi les nombreux émaux de Limoges, se trouve un plateau ovale de 18 pouces sur 15, à double peinture. Le dessus représente le Laocoon et un groupe de guerriers effrayés; le dessous, des arabesques et des bas-reliefs d'après l'antique. Le bord est couvert d'enlacements du meilleur goût.

M. Mordret a jeté autour de ces pièces principales une foule d'émaux secondaires : des écritoires, des bénitiers, de petits tableaux religieux par centaines, parmi lesquels on distingue un bénitier où l'on voit deux médaillons, l'un de la Vierge et son fils, l'autre de S.t-Dominique, sur un beau fond bleu semé d'or, et une fuite en Egypte, par Laudin.

Les émaux d'Italie se pressent également dans cette collection, depuis la date de 1500 à laquelle nous rattacherions un médaillon fond azur, sur lequel les bustes de Jésus et de la Vierge sont peints dans le dessin de cette époque. Viennent ensuite deux têtes de la mère de Dieu et de l'enfant Jésus. Puis des médaillons de têtes antiques, trois tableaux de dix pouces sur huit, représentant l'épisode d'Actéon, un chasseur à une fontaine et un cerf aux abois; mais nous citons surtout deux émaux gris formant piédestal, où sont peintes deux chasses. Cependant nous hésitons sur la patrie de ces deux émaux qui

portent les initiales limousines PR. Nous sommes beaucoup plus certains de l'origine de trois élégantes écuelles ; la première représente une naissance entourée de douze médaillons de saints et saintes ; la seconde, la déesse Flore ; la troisième, Tobie et l'ange ; ces deux derniers sujets sont en grisailles et entourés de fleurs. Le dessous est en émail noir semé d'ornements et de filets dorés.

Ne passons pas sous silence un charmant tableau haut de 5 pouces sur 4, où l'on voit la Vierge et l'enfant Jésus auxquels trois anges présentent la croix; un plateau représentant le songe de Jacob, et dessous un médaillon antique. Enfin un coffret en cèdre revêtu de dix plaques émaillées, représentant des enfants jouant avec des armes antiques et modernes, jeux que nous croyons allégoriques.

Il faudrait de nombreuses pages pour énumérer les autres émaux de cette collection. Nous sommes forcés d'abréger la revue, et nous passons à d'autres parties de ce cabinet.

Nous sommes naturellement amenés, après l'examen des vitraux et des émaux, à un genre de peinture qui leur dispute la vivacité des couleurs et les charmes de leur harmonie. Nulle part nous ne trouvons autant à étudier ces qualités et à les admirer que dans cinq manuscrits appartenant à M. Mordret, et qui nous retracent l'état de cet art, si patient et si fécond, depuis le XIII.e jusqu'au XV.e

Le premier est un livre de prières, de sentences et de diverses parties de liturgie, qui mérite une sérieuse étude, dans laquelle nous ne pouvons entrer,

Il est de la fin du XII.e siècle, ne porte point d'enluminures, si ce n'est dans quelques initiales dont les filets ont une grande netteté et beaucoup de hardiesse.

Le second porte à la fin cette mention : L'an mil quatre cent et deux, furent écrites et enluminées ces matines à la ville de Nantes, etc.

Ce manuscrit, en ronde, est illustré par des enluminures dans le goût bysantin, à filets et à feuilles de vignes sauvages contournées en rinceaux. Les miniatures, au nombre de huit, ont un peu souffert de la ferveur des anciens propriétaires et des rigueurs du temps, mais les applications d'or et de couleurs ont conservé tout leur éclat. La peinture des sujets est bien d'accord avec la date du livre, date qui est d'ailleurs émanée de la main de l'auteur.

Le troisième, format in-12, est l'œuvre du frére Jean Angelico, dominicain, qui naquit en 1387 à Fiezole, et se distingua à Florence autant par sa piété que par ses grands talents en fresque et en détrempe. Le pape Nicolas V l'appela à Rome où il peignit sa chapelle et fit plusieurs ouvrages de miniature dans des livres d'église. Ce frère Jean mourut en 1455.

On trouve dans les nombreuses miniatures de ce manuscrit un grand progrès dans le dessin et dans la peinture dont les nuances, mariées à l'or, donnent aux draperies une richesse qui ne nuit point à leur souplesse. Les figures sont gracieuses et dans le caractère de l'époque qui touche la Renaissance. On peut considérer surtout la femme d'Urie aux bains,

et David la contemplant, sujet traité avec art et qui se trouve dans tous les manuscrits que nous parcourons, en tête du psaume : *Domine*, *ne in furore*. Les arabesques présentent les oiseaux et les animaux qui en devinrent une partie si riche et si variée dès ce temps.

Tous les alinéas sont remplis de branches coupées droites, et de vignettes légères qui produisent une splendeur éblouissante.

Le quatrième manuscrit, grandeur d'in-octavo, en écriture ronde, sur parchemin très résistant, contient des hymnes, des prières et des psaumes, avec quatorze miniatures d'un dessin peu correct, les couleurs sont belles, mais posées avec moins de goût que dans le précédent.

Le cinquième de ces manuscrits est un chef-d'œuvre de composition et d'exécution dans toutes les parties ; il doit être contemporain de Van Eyck, du moins le dessin, la peinture et les arabesques l'indiquent indubitablement.

Les caractères sont gothiques allemands.

Douze sujets principaux, 29 miniatures, 230 vignettes sur 123 feuillets de vélin merveilleusement conservés, présentent, nous le croyons, le *nec plus ultra* de l'art en cette partie : c'est là que s'appliquent surtout nos observations sur le secret de marier les couleurs et les tons ; que le papillon apporte ici son aile, que les oiseaux de l'Orient viennent étaler les rubis et les pierreries de leurs plumes ; que l'insecte le plus resplendissant s'abatte sur ces pages, elles soutiendront encore la comparaison.

Chacun des tableaux de ce manuscrit est digne d'un examen attentif; il n'est pas seulement un objet de curiosité, c'est un monument de l'art que peut consulter l'artiste pour en faire une étude utile.

Au psaume *Converte*, à celui *Domine, ne in furore*, il trouvera un dessin digne de Jean de Bruges, dans le genre duquel sont dessinés et peints les douze tableaux.

Le choix des arabesques et la manière dont ils sont peints sont, dans l'art de l'illustration et de la peinture sur vélin, un type qui n'a point été dépassé.

Déjà nous avons parcouru trois parties du cabinet de M. Mordret : les vitraux, les émaux et les manuscrits illustrés ; il reste encore à suivre la sculpture et la peinture.

Des bas-reliefs, des statuettes en bois, en pierre, en bronze et en ivoire composent à eux seuls une petite galerie.

Les bas-reliefs les plus remarquables sont un Père éternel en marbre, de la bouche duquel sort une colombe qui porte l'hostie aux lèvres de la Vierge prosternée. Il appartient au XIIe siècle, ainsi qu'une trinité qu'on avait d'abord crue bysantine, mais dont les couronnes toutes françaises et les draperies gothiques assignent définitivement l'origine. La composition et le sentiment qu'on remarque dans ce bas-relief, ainsi que la beauté d'exécution, en font un objet précieux. Celui qui lui fait pendant, et qui représente une sainte Barbe, est aussi du même siècle.

L'ensevelissement de la Vierge, deux médaillons

en marbre blanc, plusieurs sujets en albâtre occupent aussi un rang distingué dans cette salle.

Sur les lambris sont disposés des bas-reliefs depuis le XIVe jusqu'au XVIIIe siècle.

L'un présente des ogives enlacées avec une grande richesse et d'une coupe délicate ; il atteste la sculpture de quatorze cent. D'autres sont dus au ciseau de la Renaissance. Un calvaire couvert de personnages représentant la Passion, débris d'une chapelle des environs de Saint-Denis-d'Anjou, doit être reporté à l'époque de transition. Au-dessus de ces sculptures, sont suspendus des bas-reliefs élégamment sculptés qui appartiennent à l'art perfectionné du siècle de Louis XIV. C'est aussi à cette date qu'il faut placer les jolis ivoires que possède M. Mordret. Une Vierge, un saint Joseph, saint Maurice et l'ange Gabriël. Une corbeille en ivoire découpé, fabriquée sans doute à Dieppe, a fixé l'attention par sa grande dimension et sa légèreté : elle est du diamètre d'un pied, porte un couvercle élevé, fort gracieux, et semble sortir de la main de l'habile ouvrier qui en fut l'auteur.

Des rapes á tabac, des calendriers, des boîtes de toute forme sont rangés autour de ces principaux ivoires. Nous ne devons pas oublier un coffret en ivoire sculpté, d'une antiquité reculée, qui représente tout à la fois de saints personnages et des sujets mythologiques.

Mais le plus bel ivoire qu'ait exposé M. Mordret est le Christ en croix, qui se trouve dans un tabernacle ouvert, dont le fond est en glace étamée.

Haut de 8 pouces, cet ivoire est d'un seul morceau, dans lequel les bras ont été détachés ; la sculpture est aussi d'une grande perfection.

Nous ne quiterons point cette salle sans rendre un hommage de vénération aux restes des peintures qui ont précédé la manière de peindre à l'huile.

Trois tableaux, le massacre des Innocents, l'enfance de Jésus et la fuite en Egypte, composition de l'école allemande, sur bois, nous semblent peints avec une préparation à la détrempe sur un fond de plâtre fortement encolé. Il ne faut y chercher ni la correction du dessin, ni l'entente de la perspective ; mais on y voit combien l'imagination des premiers peintres cherchait plutôt à exprimer les passions, qu'à rendre la vérité des formes.

C'est le caractère de tous les arts à leur enfance. L'homme veut produire au dehors les sensations qu'il éprouve ; il saisit dans l'imitation des traits les plus vrais, les plus naïfs et les plus saillants, ce n'est qu'après avoir suivi ses premières impulsions qu'il devient observateur et méthodique. Poëte, il se fait grammairien, et rhétoricien ; musicien, il étudie la théorie des sons et la symphonie. Peintre, il devient anatomiste, et interprète des pensées autant que des sentiments studieusement observés.

Jusqu'à cet instant nous avons passé en revue les antiquités romaines et gauloises, ainsi qu'une partie des monuments du moyen-âge qui ornent notre brillante exhibition ; ce sont, pour ainsi dire les éléments à l'aide desquels s'est constitué l'art dans nos temps modernes. Maintenant il est temps d'en venir

à cet art lui-même, et nous allons porter nos regards sur ces riches panneaux, où les diverses écoles de peinture se sont produites avec un éclat que personne n'aurait osé attendre des ressources artistiques de ce pays. De prime abord, l'on est effrayé de cette abondance même, et l'on sent qu'il faudrait des volumes pour décrire méthodiquement chacune des pages qui sont ouvertes ici à l'étude comme au sentiment des beaux arts. Les bornes d'un article de journal ne nous permettent sans doute rien de pareil. Nous laisserons donc la Société à laquelle on doit l'exposition en préparer avec maturité le tableau complet; nous laisserons aussi le crayon de notre spirituel et habile dessinateur, M. Hawke, recueillir de son côté des souvenirs que la lithographie va incessamment multiplier, et nous nous contenterons, dans une sorte de promenade à vol d'oiseau, de rappeler nos impressions et celles du public en présence des principaux morceaux de cette belle et éphémère collection : entrons, et commençons par la salle des vieux meubles, que le public, à tort ou à raison, a pris l'habitude de visiter la première.

Nous ne dirons rien de ces meubles richement sculptés ou incrustés, non plus que de ces gothiques et originales statues qui semblent avoir été descendues tout exprès des clochers de Saint-Maurice, auxquels elles appartiennent, pour tenir leur place dans ce pêle-mêle de monuments des siècles passés. Nous laisserons de côté aussi cette curieuse tapisserie, représentant les symboliques et étranges figures de l'Apocalypse, don de Charles VII au bon roi René,

et que ce prince légua à sa chère cathédrale d'Angers Nous pourrons y revenir, sans doute, mais aujourd'hui nous nous sommes promis de ne parler que de peinture.

Le premier tableau qui nous frappe est placé au-dessus du lit à colonne : c'est un Christ mort, dont le style large et la couleur brillante appartiennent à l'école de Rubens. Nous admirons ces tons jaunâtres, relevés par des teintes azurées, où l'on croit voir des meurtrissures, ces traces sanglantes qui souillent les cheveux et le corps, signes de longues et cruelles souffrances, supportées avec une résignation divine, dont la tête a conservé l'expression; le torse et les bras sont savamment dessinés; enfin, ne serait-ce qu'une copie, c'est un morceau remarquable qui aurait mérité peut-être une place plus favorable que celle qu'il occupe. Nous appelons sur ce point l'attention de la commission qui projette, dit-on, quelques changements pour la réouverture prochaine des salles. Nous trouvons encore à quelques pas de là un autre Christ mort, étendu sur les genoux de la Vierge, d'après Vandyck, qui n'est pas sans mérite et dont nous croyons que l'original est dans la galerie de Munich; plus loin une jolie vierge entourée de fleurs, une sainte famille, riche de tons et d'effet, attribuée à Gaspard de Crayer; un sacrifice d'Abraham qui porte une signature à nous inconnue et dont la touche est pleine de naïveté; et enfin, Jésus tenté par l'esprit des ténèbres, tableau que nous croyons de l'école vénitienne et où la figure de Jésus surtout est aussi belle de couleur que d'expression. Ces divers

morceaux, qui appartiennent aux pères de Saint-Michel de Laval, nous ont paru les plus remarquables de cette salle. D'autres encore nous arrêteraient, si nous pouvions tout décrire; et dans cette sorte de vestibule de l'exposition, l'on pressent déjà tout l'intérêt qu'elle doit inspirer; du reste, les ouvrages de peinture qu'on y rencontre sont en général du genre sévère et historique, qui peut s'harmonier convenablement avec les bahuts, tapisseries et statues auxquels cette pièce est spécialement consacrée; exceptons cependant un ou deux paysages, quelques tableaux de fleurs et surtout un Watteau assez agréable, quoiqu'un peu effacé, dont assurément les belles dames bien pomponnées paraissent singulièrement dépaysées en si sainte et si vieille compagnie.

En sortant de cette première pièce, l'on rencontre devant soi les salles du conseil-général, et quoiqu'elles ne soient en quelque sorte que les succursales de la grande salle d'exposition, puisqu'elles n'ont été formées que des objets d'art qui n'avaient pu y trouver place, nous ne voyons pas d'inconvénient à imiter le public qui d'ordinaire s'y engage d'abord.

Une espèce d'antichambre contient quelques bons tableaux, tels qu'une bataille, genre de Bourguignon, une Madelaine d'après Le Guide, et des soldats jouant aux cartes; tableau que nous connaissons gravé sous le nom du Caravage. L'on passe de là dans la salle principale où le morceau capital est encore un Christ descendu de la croix; car, on le sait, la peinture, dans ses plus belles époques, s'est

inspirée abondamment des scènes tantôt naïves, tantôt pathétiques ou grandioses qu'offre l'Histoire-Sainte, et les sujets religieux se rencontrent toujours en majorité dans toutes les collections. Ce tableau, qui occupe à lui seul tout un panneau, appartient à l'hospice des Incurables, où il restait ignoré des gens de goût, mais chéri des bonnes sœurs qui en ont pleuré la disparition momentanée, et ne se rassureront peut-être que quand il leur sera rendu plus frais et plus brillant. Il est d'Antoine Stella, neveu du peintre Stella, qui fut contemporain du Poussin, et dans sa biographie l'on cite cet ouvrage comme l'un de ses plus remarquables. Ce n'est pas qu'on y retrouve la manière ni de son oncle, ni du Poussin, et c'est évidemment plutôt le goût et le style de Lebrun, dont Antoine Stella paraît avoir suivi les traces. L'ordonnance de cette composition est sage et habile. Les personnages sont bien groupés autour de la figure principale, c'est-à-dire du corps du Christ, qui est étudié avec soin, mais trop gris de ton, même pour un cadavre. Les diverses expressions de douleur sont d'ailleurs justes et bien choisies; et quoique l'ensemble soit peut-être un peu froid, c'est une belle page pour l'histoire de l'art. Nous regrettons que trois médaillons, qui l'accompagnaient dans la chapelle des Incurables, et qui sont de la même main, ne l'aient pas suivi à notre musée momentané, car ils nous semblent meilleurs encore, mais peut-être les verrons-nous dans la nouvelle salle qui va s'ouvrir. Au côté opposé et sur une porte, l'on trouve une autre belle page religieuse, c'est le denier de César, où il est im-

possible de ne pas reconnaître le pinceau vrai, sage et consciencieux de Philippe de Champaigne. Sa figure de Jésus-Christ est importante d'attitude et d'expression, et les Pharisiens qui l'entourent sont pleins de caractère. Ce tableau appartient à M. Bureau, de Laval.

Si nous portons maintenant nos regards sur le grand côté de la salle, nous remarquerons d'abord plusieurs tableaux de fleurs, de fruits et de nature morte, qui ont de la fraîcheur et de la vérité, quelques petits intérieurs flamands dont l'auteur n'est pas indiqué, mais qui sont très jolis. Nous nous fixons ensuite sur une belle copie de la Vierge au rocher, de Léonard de Vinci, et de là sur une sainte famille, de Sébastien Bourdon, fort agréable et dans laquelle nous remarquons une singularité, c'est que l'enfant Jésus est représenté dans un âge voisin de l'adolescence, ce que nous ne nous souvenons pas avoir jamais vu dans ce sujet, si souvent traité. Cet enfant, du reste, est charmant (quant à la tête et au buste seulement, car le reste du corps nous semble un peu lourd de dessin), et la Vierge a une expression pleine de grâce et de piété. Nous devons ce morceau à M. Lebiez. Au-dessous, M. Quelin nous présente un tableau cruellement détérioré, au grand regret de ceux qui l'examinent. Il représente Salomon entouré de ses femmes et sacrifiant aux faux dieux en présence des grands de sa cour. C'est la touche un peu sèche, mais fine et naïve des Francks, peintres flamands du XVIe siècle, dont le style vieilli a pourtant son attrait. N'attendez pas du reste une grande fidélité dans les costumes. Le

roi de Jérusalem, aussi bien que ses courtisans, est vêtu à peu près comme l'aurait été l'empereur d'Allemagne il y a trois cents ans, et l'encensoir qu'il tient à la main a été évidemment emprunté dans quelque cathédrale. Mais les têtes et les attitudes sont heureuses et justes ; il y a beaucoup de grâce et de variété dans le groupe des femmes, où vous reconnaissez plus d'un bras, plus d'une épaule appartenant à Raphaël que Franck copiait sans se gêner. Mais la plus intéressante de ces beautés qui firent trébucher la sagesse du grand roi, est, le croirait-on? l'africaine, et en la voyant on se rappelle ce passage du Cantique des Cantiques : *Nigra sum, sed formosa ;* je suis noire mais je suis belle. Rien de plus séduisant en effet que les traits et les formes de cette charmante figure ; rien de plus animé et de plus gracieux que son geste et son mouvement. Ce tableau nous rappelle un autre Franck, assez mal placé dans cette salle à côté d'un grand tableau. C'est un Christ insulté par les Juifs, aussi beau de couleur que d'expression, et dont l'encadrement est formé de sujets pieux en grisaille supérieurement peinte. Il appartient à M. l'abbé Denais. Voici encore, non loin du Salomon, un échantillon de cet ancien style flamand, d'un fini trop minutieux et d'une couleur trop crue, mais pourtant d'un mérite réel ; c'est un paysage de Breughel, appartenant à M. Chesneau aîné ; on y trouve de jolies fabriques flamandes, et le peintre y a placé, ne vous déplaise, Eliézer et Rebecca, dont il a fait aussi de bonnes figures flamandes. Mais arrêtons-nous maintenant devant cet autre paysage voisin de

là et d'un goût plus moderne. Un bon campagnard, en bonnet orné d'une fontange et en vêtement du matin, voyageait paisiblement avec sa servante, montés l'un et l'autre sur des ânes, lorsque tout à coup un taureau furieux a paru. Tout fuit autour de lui. Il s'est précipité sur les innocents voyageurs ; le bonhomme désarçonné lève les bras au ciel, la chambrière a déjà roulé par terre, en compagnie des poules, cage et provisions dont elle avait chargé sa pacifique monture, et elle se débat dans des flots de poussière soulevés par ce fâcheux choc et qu'augmente encore un soleil ardent qui darde ses rayons sur la scène. Rien de plus vrai que cet effet ; rien de plus spirituel que les figures ; et le paysage est heureusement disposé. Nous remarquons surtout un très bel arbre sur le devant. Cet ouvrage est de feu M. le marquis de Senonnes, enlevé trop tôt aux arts qu'il cultivait avec un succès dont nous retrouverons d'autres preuves dans cette exposition.

Cependant nous arrivons à la collection de M. de Saint-Rémy, amateur distingué du Mans, et qui a enrichi cette salle d'une trentaine de tableaux de choix. Le premier qui frappe les regards est un saint Jean l'évangéliste, du Caravage, l'un des morceaux que le public a le plus vivement goûté. Michel-Ange de Caravage ne cherchait pas l'idéal dans ses figures ; il avait dédaigné l'antique et ne voulait étudier et reproduire que la nature telle qu'elle s'offrait à ses yeux. Aussi les traits de saint Jean n'ont rien en eux-mêmes d'élevé ni de régulier, mais l'inspiration ardente qui anime ce visage amaigri par le travail et les

austérités, ces lèvres entr'ouvertes, ces yeux pleins de feu qui se sont détournés de l'écrit commencé comme pour demander au ciel de lui en dicter la suite, enfin cette couleur vraie, chaude et vigoureuse qui anime le tableau, produisent une impression extraordinaire, même sur les spectateurs les moins éclairés. Au-dessous nous trouvons un Jésus et la Samaritaine dont nous admirons d'autant plus la naïveté, la couleur et la délicatesse d'exécution, que ce tableau date du XV[e] siècle. Il est d'Antonio de Messine. Plusieurs paysages fixent aussi notre attention, et nous citerons entre autres une excellente vue des bords du Rhin, un Breughel très joli, un paysage sévère dans le genre historique, par Tassi, figures de Jean Miel, un petit Philippe Wouvermans, etc.

Vient ensuite une très belle copie d'après Rubens, qui rappelle en petit les grands effets et la riche manière de ce maître célèbre. Elle représente la vision de saint Ildefonse. Le saint à genoux reçoit une chasuble des mains de la Vierge entourée des quatre vertus cardinales; une gloire d'anges plane au-dessus. Cette copie, d'une grande richesse de tons et d'une extrême délicatesse de touche, est de Biscaye, peintre qui s'est fait un nom en reproduisant Rubens, Vandyck et autres grands artistes de cette école. L'original est à Sainte-Gudule de Bruxelles. A côté, nous voyons un tableau de Demarne, le musicien ambulant, qui a fait partie de la collection du comte Demidoff, et dont l'effet est très agréable; puis un choc de cavalerie, par Swebach, plein de mouvement et d'une couleur brillante. Un étudiant, par

Jacques Vanloo, nous arrête aussi. Il y a de la pensée dans cette tête incliné, dans cette attitude et ce costume négligés, et les accessoires sont bien en harmonie avec le sujet : ce tableau d'ailleurs est d'une bonne couleur et bien peint. Nous devons parler encore d'un intérieur flamand, d'Isaac Ostade, peint avec cette vérité et cette chaleur qui donnent du charme même aux trivialités de cette école ; d'un maréchal-ferrant, par Jean Bloemen, imitateur de Wouvermans, tableau fort agréable et d'un mérite remarquable ; de charmantes fleurs par Verendaël ; et enfin d'un enfant s'amusant à faire des bulles de savons, que le chevalier Vanderwerf a peint avec cette mignardise précieuse qui a fait sa réputation, et que l'on recherche dans ses productions. Auprès des tableaux de M. de Saint-Remy, se trouve un charmant portrait peint par Santerre, peintre français du XVIIe siècle. Il représente une jeune femme cachetant une lettre. Nous le devons à M. Lebeau. Il avait appartenu auparavant à feu MM. Dolsegaray et de Farcy qui s'étaient plu à former de jolies collections, et il a attiré à juste titre les regards de tous les visiteurs.

Mais il faut s'arrêter, et, si la salle où nous sommes offre encore des objets dignes d'intérêt, notre travail a des bornes, et nous ne devons pas oublier qu'il nous reste encore à décrire les parties principales de l'exposition contenues dans des salles d'une grandeur plus que double de celles que nous venons de parcourir. Hâtons-nous donc de nous y rendre, et ne jetons qu'un coup d'œil en passant, sauf à y revenir plus tard, sur la pièce qui suit celle du conseil, et

qui contient les dessins et les gravures. Nous dirons seulement que la belle collection de M. Villers y tient la plus grande place, et que le public s'y porte avec un intérêt marqué.

Puisque nous en sommes aux collections, nous devons ici nous arrêter devant celle de M. Lange, de Saumur. Lui aussi possède un cabinet, dont il a bien voulu donner un extrait à notre exposition.

Les émaux, les bronzes s'y sont présentés au premier rang. Les deux évangélistes, saint Luc et saint Marc, appartiennent à la plus belle date de l'art byzantin et nous en offrent un type parfait. Les têtes inclinées suivant le style, la pureté des traits et la souplesse délicate des draperies ont fixé l'attention de tous les amateurs. Les custodes, les deux coffrets, de la même époque, où l'émail et les sujets même sont si bien conservés, ont également été admirés.

Ne passons pas sous silence le charmant émail où l'on voit Tobie et l'ange, composition naïvement conçue et gracieusement exprimée en grisailles. Les autres parties de la coupe divisée en compartiments, sont remarquables par la beauté de la matière, la délicatesse et la richesse des couleurs vives et variées sur un fond noir parsemé d'or.

Deux bénitiers de Limoges, deux petits tableaux représentant la Vierge et le Christ, le médaillon de saint Louis-de-Gonzague et Stanislas, et deux chandeliers en émail gris, ornés de sujets antiques du meilleur goût, figuraient aussi avec distinction.

Mais, comme objets d'antiquité remarquables, nous devons citer les deux grands encadrements

d'émaux, ayant appartenu à Jeanne de Bourbon, abbesse de Fontevrault, portant les armes des bâtards de France et la date de 1455.

Les deux grands émaux représentant une flagellation et Jésus chez Pilate, ouvrages de dimension et d'un travail perfectionné, appartiennent aussi à cet amateur, qui a joint à ces objets remarquables plusieurs curiosités, des ciseaux dorés du moyen-âge, un reliquaire gothique, des armes à feu damasquinées en or, des lances, deux serrures d'un beau travail, dont l'une provient du château du Verger, une clé et un coffre en ivoire sculpté du XIV[e] siècle. M. Lange a aussi doté l'exposition d'un portrait de magistrat, par Philippe Vandyck, peintre admirable par sa vérité, sa sagesse, et une science élevée. Le personnage est plein de caractère et de dignité; on ne se lasse pas d'admirer ce petit tableau où règne une harmonie de tons parfaite.

Le tableau d'Acis et Galathée, dans le genre du Poussin, offre un groupe charmant et un paysage imité de ce grand maître avec succès. Le ton du ciel, trop bleu, manque toutefois de vérité et de légèreté.

L'aquarelle, représentant Louis XIV jeune, à cheval et dans un paysage, a atteint toute la fraîcheur et la richesse de ce genre. Le dessin en est aussi d'une grande fraîcheur.

M. Lange, membre de la commission d'exposition, ne s'est pas borné à des envois de son cabinet, il a décidé plusieurs amateurs de Saumur à suivre son exemple. C'est ainsi que l'exposition a reçu de M. Baillou de la Brosse la magnifique coupe ou ciboire

en émail gris, où l'on voit la création du monde, celle d'Adam et Eve, sur le dessus du couvercle, dont le dessous est peint de médaillons antiques et d'enlacements. L'intérieur du ciboire offre le Paradis terrestre, Adam et Eve et des animaux. Le dessous et le pied sont ornés de masques antiques, de cariatides et de diverses parties de décors.

Le même a aussi exposé une jolie soucoupe, où l'ont voit entourée de divisions fleuries, Diane, perçant d'une flèche un guerrier endormi.

Trois statuettes (bas-reliefs) bysantines en bronze émaillé, provenant de l'abbaye de Fontevrault, ont aussi été exposées par M. Baillou de la Brosse; ces objets qui semblent sortir de la main de l'ouvrier, sont du plus grand prix dans un cabinet d'amateur. Les émaux et les pierres agencées sont un modèle dans ce genre.

Les salles de l'exposition se sont rouvertes et ont offert de nouvelles richesses à la curiosité publique. Une pièce entière suffit à peine aux nombreux objets d'art qui sont venus se joindre à ceux dont nous avions joui déjà, et les amateurs y trouvent des tableaux, des antiquités de prix, ainsi que des portraits excellents de personnages célèbres, tels que Colbert, Anne d'Autriche, Mme de Sévigné, Mme de Maintenon, Louis XV jeune, Marie Antoinette, etc., etc. On s'arrête surtout, avec un singulier intérêt, devant le portrait de Louis XI, donné par lui à l'église de l'île de Behuard, portrait qui doit être ressemblant, car l'on y trouve exprimés énergiquement tous les traits du caractère que l'histoire at-

tribue à ce monarque extraordinaire, ainsi que devant la petite vierge en argent, appartenant à la même église, et qui partageait avec Notre-Dame d'Embrun, Notre-Dame de Cléry et autres, les bizarres dévotions du même prince. C'est ainsi que les souvenirs historiques viennent encore ajouter ici leur attrait à celui des beaux arts.

Nous remarquons aussi d'heureux changements dans le classement des tableaux déjà exposés, et ils y ont gagné, en même temps que l'effet général est devenu meilleur. Dans la grande salle, par exemple, où nous allons enfin nous engager aujourd'hui, nous retrouvons le Christ mort de l'hospice des incurables, qui avait fixé notre attention en parcourant la salle du conseil. Cette toile immense est ici bien mieux à sa place, et l'effet en est plus solennel et plus religieux. Elle est accompagnée des trois médaillons que nous avions réclamés: l'un, au-dessus du tableau, représente des anges qui portent les instruments de la passion, et les deux autres, de chaque côté, représentent, l'un la mère de Dieu, l'autre le Sauveur du monde. Ils sont d'une grande et belle manière, et le dernier surtout fait encore plus d'honneur peut-être au peintre Antoine Stella, que le tableau principal. Nous sommes satisfaits de revoir aussi, dans un jour plus convenable, les deux beaux tableaux du Christ mort, de Rubens, et du denier de César, de Philippe de Champaigne, que nous avions admirés précédemment. Mais nous ne devons pas nous arrêter à d'anciennes connaissances, car il s'offre à nos regards une profusion d'autres objets intéressants que

nous avons à faire connaître ou plutôt à rappeler à nos lecteurs ; commençons par les grandes toiles. Si nous levons les yeux à droite du grand côté de la salle, le premier tableau qui se présente est le portrait d'un homme d'un âge mûr, avec le costume du XV[e] siècle : c'est le frère du Titien, et l'auteur du portrait est le Titien lui-même. Impossible de méconnaître la touche savante et chaleureuse, le pinceau large et onctueux de ce prince de l'école vénitienne, et quoique ce morceau soit peut-être un peu noir, l'on peut dire que M.Bazin, en l'offrant à l'exposition, l'a enrichie d'une de ses plus magnifiques pages. A côté, nous voyons un joli tableau du peintre Wille, envoyé par M. Pitre Giraud. C'est une visite chez une famille indigente ; on dirait une œuvre de Greuse, tant on y retrouve la couleur, la délicatesse et le sentiment de ce maître. Plus loin une mort de saint Louis, que nous croyons du neveu de Philippe de Champaigne, et où l'on reconnaît quelques belles parties, quoiqu'il n'y ait pas moyen sans doute d'y comparer le neveu à l'oncle.

Nous arrivons ensuite à l'un des bons tableaux de l'exposition, l'Eliézer et Rebecca appartenant à M. Huard. Qu'on l'attribue à Lucca Giordano ou au Tintoret, car les connaisseurs ne sont pas d'accord là-dessus, il est certain que l'on y retrouve l'école d'Italie dans toute la supériorité de son style en fait de sujets historiques. La couleur est peut-être un peu trop rouge, mais la scène est habilement conçue, et les personnages bien groupés. L'on aime la figure vénérable d'Eliézer et la grâce des trois jeunes filles.

Il y a des personnes qui voudraient à Rebecca plus de simplicité : soit ; mais on a dit avec raison quelque part que chaque peintre traitait son sujet suivant le caractère de son talent, et que c'était là justement ce qui apportait une heureuse diversité dans la reproduction des mêmes scènes. Auprès d'Eliézer est placé le saint Pierre, de Ribeira, dit l'Espagnolet, maintenant acquis pour le Musée d'Angers. Que ceux qui apprécient les sévères beautés de l'école espagnole s'arrêtent long-temps devant ce tableau ; il est du meilleur temps du maître, et donne une idée juste des principaux caractères que l'on prise dans cette école. Touche large et hardie, clair-obscur vigoureux, dessin savant et plein d'énergie, voilà ce qui frappe les yeux. Le saint en présence du coq qui l'avertit de sa faute, s'abandonne aux élans d'une douloureuse componction, et son visage sillonné de rides, ses yeux en larmes, ses mains, qui semblent presser sa poitrine oppressée, sont d'une beauté admirable. Nous passerons quelque morceaux, car nous ne pouvons tout décrire, pour arriver à deux grands portraits appartenant à la maison de Brissac. L'un est le maréchal de Cossé, peint par Tournière. Cette figure pâle, sévère, est d'un effet imposant, et le peintre s'est montré digne du modèle. L'autre est une belle dame, en costume du temps de Louis XIV, pleine de grâces et de dignité. Un joli amour est à ses pieds (peut-être est-ce son enfant) et lui présente des fleurs. Il y a tout à la fois de la grandeur et de la délicatesse dans cette peinture que l'on croirait volontiers de Mignard. Nous indiquons en

outre aux amateurs de portraits historiques ceux de Louis XIV, de l'acteur Baron, de Pocquet de Livonnière, jurisconsulte angevin, d'une abbesse de Fontevrault, de M. de Vaugiraud, évêque d'Angers, et du bon Lafontaine, que l'on rencontre çà et là dans la partie de la salle qui nous occupe.

Mais baissons les yeux maintenant. Voilà une suave madone italienne qui attire tous les regards par sa délicieuse figure et les grâces naïves de son fils; elle porte le nom de Carlo Dolci, peintre qui a consacré ses pinceaux presque exclusivement aux sujets de vierge. Voyez comme le petit enfant se jette avec ardeur au cou de sa mère; il veut l'embrasser, et dans le mouvement plein de naturel de sa tête, on comprend qu'il ne juge pas encore bien les distances. Voyez aussi avec quel amour la jolie mère accueille ses caresses. C'est un charmant tableau, dont le style n'est peut-être pas assez sévère pour un tel sujet, mais qu'importe? l'art ne doit-il pas satisfaire tour à tour les diverses fantaisies de l'imagination et du goût?

Il y a aussi beaucoup de charme dans cette autre madone que l'on est allé reléguer au bout de cette partie de la galerie, presque au dessus du tambour et trop haut. C'est dommage; car à nos yeux, qu'on la donne comme un original de Pietre de Cortone, ou comme une copie d'après ce maître, on ne saurait lui contester un véritable mérite.

Mais voici plus bas un saint François en extase, du Brouzin, qui est l'un des meilleurs morceaux du cabinet de M. Quelin. La figure et les mains du saint sont du plus grand caractère, et la couleur, quoique

sévère, est chaude et lumineuse. Que dirons-nous d'un certain nombre d'autres grandes toiles qui se rencontrent encore dans la salle? Il y a du bon, il y a sans doute aussi à critiquer, et peut-être les gens d'humeur difficile diraient que l'exposition eût gagné à être plus restreinte. Pour nous, nous ne sommes pas ennemis de l'abondance, sauf à choisir. Or, c'est ce que nous avons fait, et nous n'avons pris ici, en quelque sorte, que les têtes de colonne. Le goût de chacun trouvera à glaner dans ce que nous aurons été forcé de laisser de côté par les bornes mêmes imposées à notre travail, ou dans ce que nous aurons eu le tort d'oublier.

Nous finirons aujourd'hui en arrêtant nos lecteurs devant ce chanteur flamand, du peintre Gerard Honthorst, qui nous vient du cabinet de M. Gaultier. D'une main il tient son violon avec un cahier de musique où on lit la date 1642; de l'autre un verre énorme rempli d'un vin généreux qu'il élève à la hauteur de sa tête avec une sorte d'enthousiasme bachique. Sa bouche ouverte semble proférer à tue-tête des refrains gaillards, et ses yeux, à demi-fermés, pétillent à la fois d'ivresse et de gaîté. Quelle verve! quel en train! quelle couleur franche et vigoureuse! comme les accessoires sont largement traités! Ce verre reflète vraiment la lumière. Ce violon sort du tableau. En vérité, voilà un bon compagnon qui ne le cède point en joyeuse ivrognerie à ce gros Silène, dont la face enluminée nous apparaît à quelques pas de là, et que l'on doit, sauf les retouches et restaurations, au célèbre peintre Jordaëns.

Nous continuons notre revue de la grande salle. Parmi les tableaux de moyenne dimension, nous remarquons plusieurs paysages. L'un d'entre eux, sous le no 164, appartenant à M. Delaunay-Bazile, est attribué à Stella, qui y a placé une sainte famille. C'est le style élevé, la composition et la couleur sévères, mais vraies et attachantes du Poussin, telles que notre compatriote Bodinier a su aussi les faire revivre dans ses deux beaux tableaux des bords du Tibre et de l'Angelus. Le paysage traité de cette manière est nommé avec raison paysage historique, car il a tout l'intérêt et toute la dignité de l'histoire. Plus bas, à droite, nous en trouvons quelques autres et notamment un Berghem reconnu authentique, du cabinet de M. Bazin, où la nature est saisie sous un aspect moins noble peut-être, mais aussi piquant par la vérité des détails, la chaleur de la lumière et la naïveté des figures. Disons-en autant d'un autre Berghem placé au bout de la salle, que l'on doit à M. Quelin, ainsi que de quelques autres paysages attribués à des maîtres plus ou moins connus, dont l'authenticité est plus ou moins certaine, mais qui sans être à l'abri de critiques, plaisent par d'heureuses imitations de ce modèle inépuisable, la nature, source de tout ce qu'il y a de beau dans l'art humain. En parcourant ce qui nous est offert en ce genre dans la salle où nous sommes, nous ne manquerons pas de nous arrêter devant trois tableaux de feu M. le marquis de Senonnes, notamment devant un cortége du bœuf gras, où nous retrouvons ces détails fins et spirituels qui nous avaient intéressés dans son

tableau du taureau furieux. (Voir à la page 145 de ce recueil.)

Nous regrettons que les marines soient en si petit nombre dans cette exposition, et sans méconnaître quelque mérite à celles que nous y rencontrons, notamment à un ouvrage du peintre français Lacroix, nous avouons que ce genre ne nous paraît pas représenté avec la supériorité des autres. Excepterons-nous un effet de soleil de Joseph Vernet, que l'on voit à peine entre deux croisées? Il est bien, sans doute, mais ce n'est qu'un très petit échantillon du maître, et on ne peut le donner comme une page artistique de haute valeur. Revenons donc au genre historique qui va nous offrir encore des morceaux dignes de notre attention.

A côté du Christ des Incurables, sont placés deux esquisses terminées du peintre Subleyras, que l'exposition doit à M. de Turpin, et dont le mérite est très remarquable. Composition, dessin et couleur, tout y est traité avec sagesse et talent. Le crucifiement de saint Pierre surtout est un excellent tableau. Si nous ramenons de là nos regards sur le côté principal de la salle, ils se porteront d'abord sur une sainte famille acquise pour le Musée et attribuée au Titien. Grande rumeur s'est, dit-on, élevée sur cette désignation, lorsque le tableau est apparu à Angers, et il aurait même été question d'appeler les conseils de la ville à délibérer, pour savoir si le célèbre peintre vénitien y avait ou n'y avait pas mis la main. Nous nous garderons bien de nous aventurer dans ce grave débat, où nous avouons notre

insuffisance, et où peut-être beaucoup de ceux qui en ont raisonné n'étaient guère plus forts que nous; car pour soutenir ou contester l'authenticité d'un tableau, il faut tout à la fois pratique, expérience et sentiment exquis des arts: or cette réunion de qualités, convenons-en, est assez rare. A la vérité, chacun s'en passe fort bien, et comme il est aussi facile de nier que d'affirmer, de décrier que de louer, et qu'en même temps l'on est assez généralement persuadé que le premier parti fait plus d'honneur dans le monde, il est clair que les rangs de l'opposition en ce genre sont toujours les plus garnis. N'a-t-on pas tort, je vous prie? Il est si doux de croire et d'admirer en confiance! de s'abandonner, sans ce vers rongeur que l'on appelle doute, aux naïves impressions de son ame! Avec la foi, tout se colore, le ciel est plus serein, le jour plus pur..... Et qui ne sait que chez l'homme, dont le cœur est élevé et sensible, la foi a le plus souvent raison? Ayons-en donc un peu ici, et n'en rougissons pas trop, car le tableau dont nous parlons est, quoiqu'on en dise, bon et précieux. Le peintre y a disposé la scène et groupé les personnages en grand maître, et le paysage du fond est tout à fait dans le style du Titien. Disons-en autant de la couleur, malgré les glacis trop rouges à l'aide desquels on a bien mal à propos essayé d'en raviver la vétusté. Les deux enfants sont d'ailleurs pleins de grâces et parfaitement dessinés, la tête du vieillard est fort belle, et aux bonnes gens qui ne demandent pas mieux que de croire paisiblement qu'ils voient ici de la peinture de l'illustre

vénitien, nous ferons remarquer que la sainte Catherine placée à gauche est le portrait bien connu de la propre fille du Titien, que la coiffure en perles, ajustées sur ses cheveux blonds, se retrouve dans maint ouvrage de ce peintre, et que si la tête de la Vierge est un peu insignifiante, nous la connaissons au Musée Royal avec un type presque identique, dans plusieurs tableaux du même maître. Voilà nos modestes observations, et nous ne les donnons que pour ce qu'elles valent, sans avoir la moindre intention de rompre des lances pour les défendre. Nous redoutons trop ces censeurs intrépides qui vous jettent tout d'abord à la tête les mots de *croûte*, de *barbouillage*, de *duperie*, de *repeints*, de *copies*, etc., mots terrifiants, déconcertants, vrais épouvantails de l'amour des beaux arts, qui glaceraient jusqu'à nos admirations les plus légitimes.

Non loin du tableau qui vient de nous arrêter, se trouve une tête de vierge qui porte le nom du divin Raphaël. Pour celle-là, pourtant, nargue des critiques chagrins. Ne voyez-vous pas une douce et brillante auréole s'en échapper et apporter jusqu'à nous sa lumière et sa chaleur? Ne voyez-vous pas la pudeur de la Vierge, et la dignité de la mère se confondre sur ces traits d'une admirable régularité? Discutez, épluchez si vous le voulez, vous ne détruirez pas le charme de cette céleste apparition.

L'on est peu tenté en la quittant de s'arrêter à une décollation de saint Jean que l'on aperçoit au-dessus, et qui pourtant n'est pas sans mérite; non plus qu'à une esquisse du Lazare de Jouvenet qui vaut mieux

encore et qui ne devrait pas être placée si haut. Mais, passant de l'autre côté de la porte, les yeux sont frappés d'un tableau bizarre au premier coup d'œil, et qui finit par captiver l'attention du connaisseur : c'est une bacchanale d'enfants, où le peintre s'est plu à réunir toutes les extravagances que l'ivresse a pu suggérer à ses petits personnages. Une verve extraordinaire règne dans toute cette scène; les groupes y sont disposés avec un art admirable, et chacune des figures est étonnante de grâce et d'énergie ; tout dans ce morceau trahit le grand peintre, surtout le dessin, où la science et la vigueur se montrent dignes de Jules Romain, dont on a cru reconnaître le pinceau ; mais pourquoi ces tons de lie de vin dans la plupart des enfants?Pourquoi cette pâleur livide chez les autres? C'est une bizarrerie déplaisante dont nous cherchons vainement l'explication. Le morceau n'en est pas moins précieux ; il appartient à M. le marquis de Montaigu, et il a été détaché d'une boiserie de cheminée de l'ancien prieuré de Saint-Aubin-de-Trèves. Etait-ce donc un symbole de la prédilection des bons prieurs pour le jus joyeux de la treille ? du moins ils l'avaient choisi en hommes de goût.

Aux deux cotés de ce tableau nous trouvons deux œuvres du Bassan : la tonte des moutons et la vendange, dont le style vieilli mérite pourtant d'être étudié; ils appartiennent à M. le duc de Brissac. Plus loin est une Rebecca, bonne esquisse, malheureusement un peu frottée, qui a appartenu au peintre Vien, et que l'on est porté à croire du Poussin ; puis un martyre de saint Pierre, du Caravage, provenant

du cabinet de M. Quelin, petit tableau d'un style énergique et d'une belle couleur; et enfin un *Ecce Homo*, d'André Solari, acquis pour le musée de la ville qui y tiendra une place honorable. L'imitation de la nature y est poussée à l'excès; on voit le sang couler dans les veines; on compterait les fils de la corde qui étreint les mains du Christ, et il résulte peut-être un peu de sécheresse de ce fini minutieux; mais le dessin est correct, l'attitude est belle et vraie, et la tête a une expression admirable de douleur résignée et de dignité opposée à l'insulte. Mais arrêtons-nous ici et abandonnons la peinture historique, puisqu'il nous est impossible de tout décrire. Les portraits, les tableaux de genre réclament aussi notre attention.

Si, en entrant dans un salon où se trouve une nombreuse et brillante société, vous voyez un groupe de jeunes gens émus et attentifs, dirigeant leurs regards vers le même objet, si vous entendez un murmure léger, si les yeux des jeunes filles s'animent, cherchent, s'arrêtent sur le même point, si leurs mobiles et jolies lèvres, échangeant de rapides paroles semblent interroger et répondre avec la volubilité de la pensée, là, pouvez-vous dire, au milieu de cette vive et douce attention, un visage céleste, quinze ans, la pureté, les grâces, la candeur respirent sous les traits d'une adolescènte et obtiennent des hommages si spontanés et si vrais, qu'il ne vient à aucun amour-propre l'idée de s'en offenser ou de les contester.

Cette scène, nous l'avons vu souvent se répéter

dans la salle d'exposition, près d'une peinture qui présente, avec tous ses charmes, l'image que le style ne peut qu'indiquer imparfaitement. Quel pinceau a pu retracer ces traits délicats, ce contour si souple, ces formes de la jeunesse, où la ligne aérienne court sans s'arrêter et produit la vie, la respiration et la pensée, création toujours ancienne et toujours nouvelle, comme la beauté céleste? Nulle critique ne s'arrêtera devant le nom de l'auteur, pas plus que devant son œuvre. Il appartient, il est digne d'appartenir à ce génie qui s'élança de l'école du Pérugin avec les secrets de la peinture, en atteignit les perfections, dans le rapide cours de 17 années, et disparut avant son maître, qui demeura plus honoré de son élève que de ses propres talents.

Raphaël à vingt ans ! une jeune fille à quinze, telle que nous la voyons ici, timide, intelligente et belle, naissant aux impressions de la vie ; Raphaël concevant cette ame candide, s'inspirant à sa douce flamme, et sentant les premiers élans de son génie ; un portrait né de cette alliance, voilà ce que l'imagination rappelle en présence de ce tableau, et ce que la critique n'a point essayé de détruire. Cette chevelure, pour la nuance de laquelle nous n'avons pas d'expression dans notre langue et que les Romains désignaient par l'épithète si gracieuse (flava), n'avait point alors contre elle la défaveur que nos habitudes de voir ont suscitée. Elle plaisait, elle avait son caractère particulier, plus rare, plus distingué; et en vérité, qui n'aimerait le modèle dont le pinceau de Raphaël nous offre ici l'image! Quel déli-

cieux visage de jeune fille ! Le mouvement léger de la vie, la pensée et la parole vont s'en exhaler comme un doux parfum ; oui, on converse avec elle ; tout ce que la pudeur, la fraîche et naïve imagination de quinze ans peuvent exprimer, elle vous le fait entendre jusqu'au fond du cœur.

Simple corsage, contenant sans effort les formes qui se modèlent gracieusement, lacets noirs qui le contiennent, crevets légers qui facilitent le mouvement des bras, si naturellement attachés, tout s'harmonie dans un sentiment de simplicité séduisante.

La peinture semble avoir dans sa marche pris à l'inverse la tradition des œuvres de Dieu. Elle crée d'abord l'être humain et le reste de la nature ne vient qu'après au fond de ce panneau dont le personnage est d'une perfection infinie ; pourquoi ces plans alignés en travers, sans perspective, sans horizon, sans ciel et sans lumière? Demandez tout cela à l'histoire de l'art : elle vous dira qu'ainsi l'on faisait en 1503, qu'alors Raphaël avait vingt ans et qu'il n'avait pas vu d'autre paysage dans l'école de son maître, la peinture ne s'occupait alors que des dieux et de l'homme.

Le Poussin nous apprendra au 18e siècle ce que n'avait pas cherché le 15e ; l'alliance de toute la nature, dans un sentiment unique de vérité et de grandeur.

Voici, tout près de ces réflexions et de l'enivrant portrait que nous quittons à regret, un joli tableau de Berghem, où le paysage, l'homme et les

animaux sont réunis, avec cette imitation parfaite, qui place l'auteur au premier rang des paysagistes. Une touche vigoureuse et naturelle, un coloris vif et harmonieux font ressortir sur le premier plan un paysan à la veste bleue, au chapeau de feutre pointu et à larges bords. Il est établi sur son âne, déjà chargé d'un sac pesant et qui s'arrête volontiers pour que son cavalier converse avec une femme au corsage ample et rouge, portant des fruits sur la tête, la main posée sur la hanche, tandis qu'un troisième personnage abreuve un troupeau de vaches, de chèvres et de moutons, dans une eau transparente. Des arbres légers et pittoresques décorent la droite de la scène, et un lointain pris sur un ciel échauffé par les vapeurs du soir, offre une infinité d'objets décroissant dans l'ombre qui commence à s'épaissir. Vous qui vous souvenez de cette peinture et lisez ces lignes au milieu des champs, où semble s'être retirée toute la population angevine, voyez si Berghem n'avait pas devancé vos vœux, s'il n'avait pas apporté dans vos salons la campagne, l'homme des champs, ses serviteurs dociles, marchant, sautant, bêlant autour de lui sous un ciel paisible et heureux. Félicitons M. Bazin de posséder tout cela dans son tableau.

Le pendant appartient à M. Mordret. Il représente un groupe d'animaux dans une forêt, traversant un ravin, vers lequel descend un muletier enveloppé d'un manteau. Les animaux et leurs guides sont peints avec grâce et vigueur.

Arrêtons-nous à cette table, placée sous les arcades

du pavillon, au milieu d'un jardin décoré de statues, de vases, de jets d'eau, et autour de laquelle deux couples conversent si attentivement, en attendant la collation que préparent un nègre et une servante, tandis qu'un beau danois en aspire l'odeur.

Carle de Moor a prodigué, dans ce joli tableau, les richesses de la palette hollandaise et fait preuve d'une entente parfaite de la perspective; tout y est en relief et à sa place; les costumes sont traités avec vérité et une grande richesse. L'amour, mais l'amour de bonne compagnie est de la partie, les figures expressives et pleines de distinction fixent agréablement l'œil du spectateur et captivent l'intérêt.

Puisque nous sommes aux amusements champêtres, nous pouvons nous égayer avec cette belle compagnie en paniers, en pouf, secouant, au son du violon et de la flûte, la poudre des cheveux sous l'édifice de dentelles et de rubans, qui couvre les têtes rejetées en arrière avec la dignité du menuet. Tous ne sont pas occupés de suivre les poses étudiées de cette danse savante. Le siècle de Watteau avait un laisser-aller que ce peintre et son école n'ont jamais omis dans leurs compositions. Remercions M. Bonjour d'avoir fourni ces peintures de l'époque, qui se distinguent par une grande finesse de physionomie, la légèreté des étoffes, et qui nous retracent les mœurs et les costumes du temps.

Dans cette seconde période de l'exposition, nous sommes souvent désorientés par l'émigration des tableaux qui ont passé d'une salle à l'autre. Nous retrouvons dans celle du conseil général deux nymphes

qui semblent se réjouir, les coquettes, qu'on ait mis leurs charmes dans un jour infiniment plus favorable. Le chevalier Adrien Vanderwerf n'a jamais modelé avec plus de grâce et peint avec plus de douceur et de transparence. Il y a dans l'ensemble du tableau un talent séduisant de composition et de ton. Passons au dessin et au choix des modèles les imperfections de ce maître; mais disons qu'il est impossible de trouver une peinture plus suave, plus légère, plus harmonieuse et un coloris plus distingué. Les draperies, les fleurs, l'air du tableau, sont liés aux personnages avec volupté.

Lully a voulu suivre ces deux nymphes, qu'il eût chantées mieux que nous. Ce père de l'opéra revit, près d'elles, sous le pinceau de Pierre Vanderwerf. Le voilà, Armide à la main; il va partir pour la cour ou l'académie; sa perruque étagée, sa cravate de cérémonie, son pourpoint de soie, qui paraît sous une robe de chambre digne d'un fashionable de nos jours, tout l'annonce. Son œil s'anime, sa bouche s'entrouve comme pour laisser échapper un des sons mélodieux qui vibrent à son cerveau.

Sainte Catherine, dont le Guide a élevé les yeux et l'ame vers le ciel, tient ici la palme du martyre, et s'appuie sur l'instrument de son supplice. C'est une figure belle et aérienne. La pose est pleine de sainteté et de grâce. Les draperies et le paysage ont pris la teinte bleue, qui se produit dans toutes les compositions de ce maître.

Nous aimons à contempler cette jolie mère deDieu, dont Carle Maratte a peint les traits avec une dou-

ceur qui convient si bien à la patronne de la terre. Un sourire divin exprime le bonheur qu'elle éprouve en recevant les caresses de l'enfant Jésus, auquel un ange apporte des fruits.

Le piquet, que Leduc fait jouer à ces deux gentils-hommes espagnols et à cette bonne dame qui nous tourne le dos, occupée qu'elle est de répondre à ses adversaires, est d'une vérité qui arrête tout le monde au passage. Plus d'une dame a dit, comme le pensait sans doute celle qui fait la partie : Qu'ils sont bien ces deux joueurs ! leur figure est distinguée, leurs manières parfaites. Ils tiennent leurs cartes à ravir ; ils fument avec élégance ; c'est l'essence du fumeur de bon goût.

Joignez à cela que la peinture est calme, que la perspective aérienne est d'une grande perfection ; que les draperies sont d'une souplesse et d'une grâce infinie, et vous conserverez un souvenir vrai et délicieux de ce charmant petit tableau, qui, ainsi que les nymphes, le Lully, le Guide et nombre d'autres, fait partie de la collection de M. Gaultier.

Nous entendons souvent les visiteurs de l'exposition les plus zélés et les plus assidus dire qu'ils auront à peine le temps de tout voir avant la clôture ; et en effet, à chaque instant, près du tableau que vous avez admiré, il en apparaît un que votre attention n'a pas saisi encore. Nous n'avons pas la prétention, quoique le désir nous y stimule, de donner un souvenir à chaque objet, nous courons çà et là, comme l'attrait ou le caprice nous mène, et dans cette grande salle qui fait à elle seule une musée, nous

faisons encore une station. En élevant les yeux dans la partie supérieure nous découvrons plusieurs bonnes peintures que l'espace n'a pas permis de rapprocher davantage. La Vierge tenant l'enfant Jésus à la mamelle (n. 280). Le dessin et le coloris italiens de ce sujet, la grâce et la manière dont les tons sont fondus, l'on fait attribuer à Carlo Dolci, ce Florentin qui a peint tant de fois la mère de Dieu vers le milieu du 17e siècle. Il y a dans ce tableau une grande souplesse de formes et tout à la fois une lumière vive qui donne un relief admirable aux personnages. L'expression des figures est pleine de grâce. Les yeux de la mère s'arrêtent avec un sentiment de tendresse profond sur la figure de son fils. Ce tableau appartient à M. Huard.

A côté se trouve un grand médaillon où l'on voit une Madelaine, dans le sentiment du Guide, et qui n'est pas indigne de son pinceau. L'éclat de cette peinture et de sa fraîcheur nous font craindre qu'il n'ait été indiscrètement rajeuni. La distance empêche de se rendre bien compte de ce fait.

Le saint Jérôme (n. 446), dont la notice annonce que la répétition se trouve au musée Aguado, sous le nom de Vandyck, est une peinture pleine de chaleur et de pensée. Ce père de l'église médite sur la mort dont il considère le plus redoutable triomphe. Les os d'une tête humaine sont devant lui ; il se frappe la poitrine d'une pierre qu'il tient à la main droite. Sa barbe et ses cheveux, comme ceux d'un barde, sur sa tête chauve éclairée d'en haut, ombragent sa figure noble et méditative placée dans

l'ombre, et une draperie rouge, jetée sur ses épaules, ajoute à l'énergie de cette peinture. M. Quelin doit se féliciter de la posséder.

Un jeune abbé, frais et vermeil, peigné, poudré, en rabat bien dressé, et portant le petit manteau de cérémonie, forme un singulier contraste avec le saint personnage que nous quittons. M. Bonjour lui a permis de venir à l'exposition en compagnie des menuets et des danses de schall. Il se recommande par la signature de Jouvenet jeune, et c'est assurément un des meilleurs portraits exposés.

Disons un mot de cette belle perspective monumentale de Robert, dont M. de Brissac a doté l'exposition; l'auteur qui n'est mort qu'en 1808, s'est distingué par ce genre, et le tableau que nous voyons ici est un des meilleurs qu'il ait peints. Outre les qualités de perspective qu'il offre, il se distingue par l'art avec lequel les eaux d'un canal y sont rendues et par le grandiose de l'architecture. Les personnages sont dans un caractère noble en rapport avec le sujet.

Près de ces ruines nous trouvons les buttes Montmartre et l'Observatoire de Paris, avec la signature de Vandermeulen. La perspective, le paysage et les fabriques sont dignes de ce grand peintre; mais quoique les personnages qui occupent le premier plan de la scène soient dessinés avec grâce et correction, nous n'y trouvons pas le coloris vigoureux et brillant qui distingue l'auteur.

Voici un délicieux rendez-vous de chasse, appartenant à M. de Marcombe. Ce cheval blanc, sans

cavalier, portant une selle de velours bleu et rouge, et qui se mord la jambe gauche de devant, a évidemment reçu les honneurs du tableau. Il les mérite. On voit dans sa pose et dans ses formes musculeuses qu'il peut arriver aux abois du cerf. Le groupe des personnages un peu confus, les costumes, les tocques à panaches flottants, le coloris un peu mou et le paysage nuageux nous porteraient à croire que ce tableau pourrait être de Van-Falens plutôt que de Swebach dont la manière est plus nette et plus ferme.

Arrêtons-nous devant ce paysage attribué aux frères Both. C'est un des plus beaux tableaux de ce genre, à l'exposition. Il représente un village attaqué par des soldats flamands. Les personnages répandus sous des masses d'arbres qui occupent le premier plan, la scéne du paysan renversé sous un banc par un soldat et défendu par sa femme échevelée, offrent une action animée et dramatique; mais c'est surtout la disposition et l'exécution du paysage qui sont dignes d'attention. Un entente parfaite de la perspective et une science de peinture qui ne recule devant aucune difficulté, sont parvenus à mettre à leur place et à exprimer avec honneur sur des lignes parallèles à l'horizon, des massifs largement jetés qui partagent le premier plan sans en détruire l'unité; des villages répandus sous leur ombrage où ils se trouvent cependant éclairés naturellement et sans confusion. Les plans qui se succèdent en s'éloignant font une illusion complète, et la lumière, distribuée partout avec

sagesse et vérité, lie toutes les parties du tableau d'une manière harmonieuse. Le coloris est bien celui de l'école flamande ; riche et naturel, il revêt agréablement toute cette scène si variée et cependant traitée avec tant de simplicité.

Que cette œuvre soit née du pinceau des frères Both, comme l'indique son propriétaire, M. Bazin, qu'il appartienne à un autre maître de l'école flamande, cette question peut s'agiter. Nous ne voulons pas la résoudre ici.

Les deux paysages de Sarrasin, exposés par le même, sont là comme un contraste de la peinture pâle de l'école française du dernier siècle avec celle des Flamands ; mais le dessin et la disposition gracieuse de ces deux tableaux méritent d'être remarqués. Tout près d'eux, l'école du Nord étale encore ses riches couleurs dans un des 70 tableaux de la collection de M. Quelin, justement, croyons-nous, attribué à Asselyn. Cette femme, si bien posée sur son âne d'où elle converse avec un paysan, la chaleur, la lumière si bien graduée qui se répand autour d'elle et fait fuir le lointain, cette belle tour imposante et fière avec ses débris de murailles, sont chaque jour admirés par les amateurs.

De la même collection on remarque un saint François méditant sur la mort et visité par les anges, attribué aux Carraches. D'autres ont pensé qu'il était de l'école espagnole et du pinceau d'Alonzo Cano ; ces deux suppositions font l'éloge de cette peinture qui se distingue par l'élévation du

sentiment et une manière savante, une grande pureté de dessin et un mâle coloris qui a triomphé du temps et des accidents survenus au tableau.

Deux beaux portraits ont attiré les regards : l'un représentant un ecclésiastique portant la croix de saint Michel sur son aumusse violette. On reconnaît dans ce tableau du premier coup d'œil le maître, Philippe de Champaigne, et sa manière simple et noble tout à la fois. M. Gaultier est possesseur de ce bel objet.

Le second portrait est celui de M. de Vaugiraud, évêque d'Angers, peint par Nonotte, appartenant à M. Grille et qui n'est pas inscrit à la notice ; il est digne d'intérêt comme souvenir historique et comme peinture.

Au-dessous de ce tableau est presque caché, tant il est petit, un charmant médaillon que Mignard a peint avec toute la grâce de son pinceau. Il représente Catherine et Marguerite de Gondy, à l'âge de 9 et de 5 ans : la première devint duchesse de Retz, la seconde duchesse de Brissac. Le peintre a inscrit au-dessous des armes de la maison de Gondy ces mots : AFFECTU P. MIGNARD. Le soin avec lequel est traitée cette délicate peinture, les fleurs dont le peintre a couvert ces deux aimables et charmants enfants prouvent qu'en effet son cœur et sa main ont retracé des traits chéris.

L'exposition est finie. Cette belle et riche collection, honneur de notre pays, et qui a surpris notre pays même par son éclat et son abondance extraordinaire, va se disperser pour jamais ; chaque amateur s'empresse de

rentrer en possession des objets de prix, que son zèle pour les beaux-arts avait livré à la curiosité publique; et bientôt les vastes salles qui en étaient dépositaires seront entièrement démeublées. Nous l'avouerons, ce n'est pas sans un véritable serrement de cœur que nous les avons vues nous découvrir peu à peu la nudité de leurs lambris. Nous nous étions accoutumés à leur splendide décoration; il nous semblait que chacun des chefs-d'œuvre qui y avaient attiré nos regards, avait pris sa place à demeure, et formait avec ses voisins un ensemble désormais indissoluble et acquis à nos plaisirs. Disons tout, peut-être déjà le public et nous, nous commencions à en jouir avec ce sentiment trop dégagé et trop calme (des malins diraient *trop conjugal*) qui suit une possession assurée et permanente; et pourtant cette possession devait nous échapper promptement! Aujourd'hui, il ne nous reste que nos souvenirs d'une solennité si intéressante pour les beaux arts, et jusqu'à ce moment unique dans son genre! Du moins essayons de fixer ces souvenirs et d'en conserver la trace. Revenons par la pensée, avec les vrais amateurs, au milieu de ces richesses maintenant évanouies, et, continuant notre travail interrompu, rappellons ce qui nous y a le plus intéressé. Nous ne décrirons pas tout, sans doute, et les bornes de ce journal nous ont toujours interdit cette prétention; mais dans nos dernières promenades, nous avions laissé passer une foule d'objets précieux qu'il nous faut signaler à nous-mêmes et à nos lecteurs, si nous voulons que le compte entrepris par nous ne soit pas trop insuffisant.

Combien en effet avons-nous fait d'omissions, rien que dans la grande salle?

Sans parler de cette belle collection de pierres gravées antiques que nous devions à M. le colonel Quentin, du Mans, et qui nous offrait un magnifique échantillon de l'art grec dans ce genre, sans parler de tant d'autres curiosités piquantes qui se joignaient aux deux riches cabinets de nos compatriotes, MM. Grille et Mordret, à peine si nous avons jeté les yeux sur ces tableaux qui, placés à contre jour entre les croisées, et trop souvent délaissés par le public, étaient cependant pour la plupart très dignes d'intérêt. De ce nombre, citons d'abord une jeune fille jouant avec un serin, que l'on aurait cru de Greuze, tant elle avait de douceur et de naïveté, si la notice ne nous avait appris que le peintre Vien en était l'auteur. Citons encore une Suzanne du même peintre, dans le goût de Boucher, et qui, comme le précédent tableau, devait dater de l'époque où ce chef de l'école David suivait encore les traces de ses prédécesseurs, de gracieuse et *pompadourienne* mémoire. Que l'on ne fasse pas trop fi de ce genre, il eut son charme et même sa *vérité*, si l'on entend par ce mot le reflet des mœurs et de l'esprit du temps, et Greuze, par exemple, aussi bien que Watteau, ont des scènes où ces mœurs et cet esprit sont saisis sous un point de vue qui, tantôt sentimental, tantôt piquant, est en même temps aussi juste qu'heureux. C'est ce que l'on a pu encore reconnaître dans une belle reproduction de l'hermite distribuant des chapelets, de Greuze, appartenant à M. de Marcombe; et dans

deux petits tableaux, signés Watteau, le départ et le retour du soldat, qu'avait exposés M. Huard. Rendons justice aussi à nos maîtres français d'époques antérieures. M.me Guillin avait donné deux esquisses de De Troy, représentant l'histoire d'Esther, qui méritaient d'être étudiées, si elles avaient été dans un jour plus favorable; on lui devait aussi deux tableaux de Natoire, représentant des nymphes et des naïades, destinés sans doute à faire des dessus de porte dans quelque château, et dont on aurait eu tort de dédaigner le dessin gracieux et la composition agréable. Enfin plusieurs batailles, des paysages, des tableaux de fleurs, de fruits et d'animaux, un, entre autres, d'Oudry, appartenant à M. Huard, tous de notre ancienne école, étaient dignes des regards du véritable amateur. Mais ce que nous nous reprochons d'avoir tant tardé à citer, c'est un petit paysage de forme ovale, appartenant à M.me Guillin, et que l'on avait placé trop haut, au-dessus de la belle vierge acquise pour le musée; ce morceau était peut-être un des meilleurs de l'exposition, et le nom de Berghem dont il était déjà décoré était bien justifié par la chaleur, la vérité et le sentiment de la belle nature que l'on y remarquait, et qui font les principaux mérites de ce grand paysagiste.

N'avons-nous pas trop négligé aussi de nous arrêter devant cette sainte famille visitée par les anges, que nous devions à M. Huau, et qui portait le nom de Parmesan? Elle était digne de ce nom par la beauté et la grâce de ses groupes, et surtout par ce caractère de simplicité qui nous ramène invinciblement vers

l'admirable école d'Italie du 16.e siècle, principe et fin de la grande peinture. Oui sans doute le véritable amateur doit professer un sage eclectisme et se prêter aux diverses transformations que le goût des maîtres et des nations a fait subir à l'art, car dans chacune de ces transformations il y a une part de vérité, un sentiment de la nature juste et exquis, quoique différent, qu'il ne doit ni méconnaître ni dédaigner. Mais si son ame est élevée et passionnée pour le beau, il reviendra toujours à l'Italie, et les chefs-d'œuvre qu'elle créa au jour de sa gloire renaissante seront l'objet de ses plus constantes prédilections. Cette jeune fille raphaëlique, si pâle, si effacée, d'un caractère de peinture si simple et si vieilli, n'avait-elle pas cependant saisi, subjugué tous les regards, toutes les admirations? Et la pureté délicieuse et sublime de cette douce et virginale figure ne laissait-elle pas bien loin derrière elle la richesse et l'éclat des compositions plus modernes? C'est que dans les arts, nous disait un jour notre habile et excellent compatriote Bodinier, le sentiment vaut mieux que le procédé, et voilà le secret de la supériorité que conservera toujours l'Italie du 16.e siècle.

Nous ne pouvions quitter cette grande salle, principal sanctuaire de notre exposition, sans donner une dernière pensée à ce tableau, si unanimement goûté, et maintenant il nous faut aller retrouver la nouvelle collection qu'avait envoyée M. de Saint-Remy, ainsi que les morceaux précieux qui remplissaient la septième salle.

Parmi les personnes qui ont le plus contribué à

l'éclat de notre exposition, il faut compter M. de Saint-Remy. Cet amateur distingué ne s'est pas contenté de nous donner une première suite de charmants tableaux, pour laquelle nous renvoyons à ce qui a été dit précédemment, mais encore un nouveau choix fait par lui dans sa riche collection est venu ranimer notre intérêt à la réouverture des salles. Cette dernière exhibition occupait la même place que l'autre dans la pièce du conseil général, dont le jour est si favorable à la peinture, et nous commencerons aujourd'hui par en évoquer le souvenir. Il faut bien le dire d'abord, le public n'y a rien trouvé d'aussi saisissant que cette tête de saint Jean l'évangéliste du Caravage, dont le caractère d'inspiration passionnée semblait illuminer tout le reste de la précédente collection ; mais à cela près, le succès a été le même. En première ligne, les vrais connaisseurs y ont distingué un Jésus au jardin des Oliviers, tableau du peintre Lebrun, qui orna autrefois le cabinet de travail du ministre Colbert, et dont le style s'élève à toute la dignité de l'histoire. Les angoisses de l'humanité s'allient admirablement à une résignation toute divine dans la belle figure du Christ, et l'assistance des anges est pleine d'une noble et pieuse compassion. Le dessin est pur, la composition sage, la couleur meilleure qu'on ne la trouve souvent chez Lebrun, et tout dans ce morceau inspire des pensées graves et religieuses. A côté était placé un joli paysage du Hollandais Van Asch, dont le soleil chaud, les beaux arbres et les riantes fabriques, formaient une aimable et heureuse diversion. Plus

loin, un hermite en prières, de Van Tull, et un intérieur flamand, nous intéressaient par cet esprit de détails et cette couleur vigoureuse qui animent les compositions de cette école, comme aussi une Syrinx pressée par le dieu Pan nous faisait admirer le pinceau précieux de Guillaume Miéris, tout en nous forçant à dire qu'une telle figure ne valait guère la peine de la poursuite; car on le sait, trop souvent la peinture hollandaise a prodigué les trésors de sa palette à des modèles bien vulgaires. M. de Saint-Remy nous avait offert aussi un tableau de Franck et un autre de Breughel qui, dans le goût vieilli de cette école, avaient un mérite réel. Les yeux s'arrêtaient encore avec plaisir sur une esquisse intéressante de Prudhon, sur une belle copie de la leçon de viole de Metzu, et sur un sacrifice d'Abraham de Verkolie; mais le morceau capital était peut-être ce beau paysage d'Antoine Waterloo, représentant un moulin sur un ruisseau, où les fabriques, les eaux, les arbres étaient traités avec une puissance de talent qui produisait l'effet le plus harmonieux et le plus attachant. Peu d'ouvrages de ce genre ont eu plus de succès à l'exposition. Cependant n'oublions pas un autre tableau dû au même amateur, qui a constamment charmé et captivé le public; c'est une tête de jeune fille, coiffée d'un chapeau de paille. Rien de plus frais, de plus doux, de plus naïf que ce joli minois presque enfantin, d'une gentillesse toute française, et ajusté avec une originalité que relève encore la couleur brillante et vraie de la peinture. C'est, dit-on, l'œuvre de

Santerre, soit : il ne peut qu'honorer son pinceau et notre ancienne école. Si le saint Jean évangéliste dominait l'ame du spectateur de toute la puissance de son enthousiasme, si la virginale et noble pureté de la jeune fille de Raphaël nous retenait sous le charme croissant d'une délicieuse émotion, c'est le sourire sur les lèvres et avec cette douce satisfaction que cause la vue d'une joyeuse adolescence, que nous arrêtions nos yeux et les ramenions sans cesse sur le charmant petit chapeau de paille.

Nous laisserons à regret cette salle, non sans donner un dernier coup-d'œil à quelques-uns des meilleurs tableaux de M. Gaultier, qu'on y avait transportés et qui y étaient plus favorablement placés, et nous nous rendrons enfin dans la septième pièce que l'abondance des envois avait obligé d'ouvrir en dernier lieu. Sa richesse aurait suffi pour l'honneur de l'exposition. En fait de curiosités, MM. Grille et Mordret avaient encore rempli les croisées de manuscrits, d'émaux, d'antiquités de tous genres, aussi précieuses que variées, et qui ne le cédaient en rien à la profusion des belles choses sorties de leurs cabinets inépuisables, que nous avions admirés dans les autres salles. Il s'y joignait un bahut sculpté, appartenant à M. Hamon, le plus beau que nous ayons vu, représentant avec beaucoup de perfection la *danse macabre*, ce symbole bizarre de la destinée humaine, imaginée dans le moyen-âge, et nous n'omettrons pas d'y ajouter la petite vierge d'argent à reliquaires, de l'île de Béhuard, objet des dévotions du roi Louis XI, dont le portrait si caractéristique figurait à côté.

En fait de peinture, l'on remarquait d'abord une très belle copie du saint Michel, de Raphaël, appartenant à l'église de Saint-Serge; une Passion, de l'école antérieure au Pérugin, tableau très curieux, donné par la fabrique de Blaison; un saint Sébastien, d'après le Guide, et une belle figure de saint Jérôme, appartenant à M. Luciot, de Baugé; et enfin un autre saint Jérôme, de l'école espagnole, donné par M. de Turpin, où l'anatomie était trop crûment accusée, mais qui se recommandait par l'élévation dans le style et un bon effet de lumière. Au-dessus de la cheminée une Cléopâtre, appartenant à M. de Beauregard, nous offrait les belles formes et la délicieuse tête que l'on retrouve dans tous les ouvrages du Guide : et plus bas un précieux tableau de Franck, dû à M. Charlery, nous montrait les morts et les mortes (quelques-unes de celles-ci fort séduisantes) reprenant leurs enveloppes terrestres aux sons redoutables de la trompette du dernier jugement de Dieu; mais gardez-vous de croire qu'il fût question ici des épisodes énergiques, grandioses, terribles, souvent outrées et bizarres, qui étonnent et confondent l'imagination dans l'œuvre colossale de Michel-Ange. La couleur claire et azurée de l'école des Francks, leur dessin et leur style assez purs, mais d'une naïveté tant soit peu gothique, ne pouvaient manquer de donner à cette grande scène une toute autre physionomie, et loin d'y trouver rien d'effrayant, l'œil était doucement récréé de son effet brillant et de sa pompe fantastique : mais ce qui intéressait le plus l'amateur, c'était une

suite de grisailles formant l'encadrement des tableaux; elles représentaient les différentes œuvres de charité évangélique et leur magnifique exécution eclipsait le sujet principal.

Parlerons-nous de l'*Enfer* et du *Paradis*, deux tableaux dans le goût de Rottenhamer, qui flanquaient celui que nous venons de décrire? c'était le même sujet et à peu près le même style, et l'on n'aurait pas dû peut-être les rapprocher ainsi, car ils se faisaient tort. Ces deux derniers ne laissaient pas que d'avoir du mérite cependant; mais comme il est trop vrai que notre imagination est plus stérile dans le bien que dans le mal, nous devons avouer que l'enfer nous paraissait le meilleur; il y avait de l'imagination, jointe à une grande délicatesse de pinceau, dans ces odieuses figures de lutins, aussi bien que dans leurs épouvantables enlacements avec les damnés livrés à leur fureur. Cependant des tableaux d'un autre genre appelaient plus agréablement l'attention des spectateurs. Nous citerons, par exemple, de charmantes miniatures et gouaches de Madame la marquise de Turpin de Crissé, mère et premier maître du peintre distingué auquel le musée d'Angers doit plusieurs beaux paysages; de bonnes esquisses du peintre Lordon, exposées par M. de Rougerie : l'une d'elles représente l'Hylas du musée; l'autre Atala; une autre Sémiramis enfant, nourrie par une colombe, que l'on aurait été tenté d'attribuer au pinceau de Prudhon; quelques morceaux agréables de J. Lecœur; un effet de brouillard du marquis de Senonnes; deux têtes d'après Greuze, et

enfin une jolie petite fille, peinte par Landon, d'après une dame d'Angers, lorsqu'elle était enfant. Mais ce que la salle offrait de plus remarquable, c'était d'abord un magnifique tableau de Castiglione, représentant un partage du butin, donné par M. de Gastines, où les animaux surtout étaient d'une vigueur de pinceau admirable; et ensuite de nombreux et superbes portraits. M. le duc de Brissac en avait encore envoyé de nouveaux, tels que ceux d'Anne d'Autriche, de M.mes de Maintenon et de Sévigné, des maréchaux de Cossé et de Brissac, ces deux derniers par le peintre Tournières; et en outre, il nous en était venu plusieurs d'un grand prix, du château de Sablé, à la tête desquels il faut placer ceux de Colbert et quelques membres de sa maison; deux de ces portraits portaient le nom de Carle Vanloo et de Raoux; on y trouvait aussi un délicieux portrait de Louis XV jeune, par Rigaud; et enfin le plus beau tableau de ce genre de toute l'exposition, représentant la mère Angélique Arnaud, abbesse de Port-Royal. Jamais Philippe de Champaigne ne se montra plus vrai, plus consciencieux et plus habile qu'en peignant ce visage, d'un âge mûr, si plein de calme et de douceur, ces mains délicates posées si naturellement sur les bras d'un modeste fauteuil en bois, ces accessoires de piété, cet ajustement monastique de grossière étoffe blanche; enfin, ce fond de paysage où apparaît la célèbre retraite de Port-Royal, depuis long-temps détruite. On s'arrêtait devant ce tableau, comme si la nature elle-même s'était offerte aux yeux; comme si l'on avait été sur le point d'entendre les

conversations pieuses et intéressantes de l'illustre sœur de l'évêque d'Angers, Arnaud, dont nous aurions voulu retrouver aussi le portrait à notre exposition.

Nous mentionnerons du moins, dans la salle où nous sommes, celui de M. de Lorry, prédécesseur immédiat du vénérable et saint prélat dont Angers a suivi le deuil récent. Ce portrait ne doit pas être comparé, sans doute, à ceux sortis du pinceau de Champaigne, mais nous devons d'autant moins l'oublier, qu'il est de feu M. Marchand, ancien directeur du Musée d'Angers, estimable professeur qui a contribué puissamment à propager dans ce pays le bon goût dans les arts, et qui a laissé une mémoire justement honorée. Nous avons trouvé aussi avec plaisir, dans un coin, un autre fort bon portrait attribué à David, et qui existait depuis long-temps à Angers. On croit que c'est celui de l'acteur Larive. Deux autres inspiraient aussi de l'intérêt, plutôt à cause des personnages (Marie-Antoinette et le dernier prince de Condé), qu'à cause de la peinture qui était un peu froide; mais il en est un dernier devant lequel nous arrêterons nos lecteurs et qui a obtenu d'unanimes suffrages, c'est celui de la princesse de Conti en costume de pélerine, assise au milieu d'un riche paysage.

On a abusé sans doute des costumes de fantaisie dont, à une certaine époque, les grandes dames qui se faisaient peindre aimaient à s'affubler, et nous avons vu parfois de ces Dianes chasseresses, de ces nymphes en tuniques et cothurnes, de ces bergères

pomponnées, dont les traits vulgaires ou prononcés étaient d'un ridicule achevé; mais la princesse de Conti était assez jolie pour se permettre tel déguisement que son caprice adopterait. Rien de plus aimable et de plus séduisant que son sourire et son regard, de plus frais et de plus pur que son teint, de plus élégant que sa pose, de plus piquant et de plus original que son grand chapeau et tout son ajustement. Il y a, en un mot, une grâce charmante dans tout ce tableau qui est digne du peintre Largillière auquel il est attribué, et que M. de Gastines doit se féliciter de posséder.

C'est par là que nous terminons notre revue. Elle n'est pas complète, sans doute, il n'est aucun amateur qui n'ait à nous rappeler quelques morceaux omis; mais dans l'impossibilité matérielle où nous étions de parler de près de 1,200 objet d'arts, nous nous sommes attaché à reproduire, avec nos impressions, les principales préférences que le public et les connaisseurs ont manifestées. Nous nous sommes surtout proposé de rappeler les ouvrages les plus caractéristiques de chaque école, c'est-à-dire ceux dont l'étude pouvait le plus influer sur le goût et en assurer la bonne direction. Nous aurions pu, tout comme tant d'autres, rechercher le mauvais plutôt que le bon, nous donner les honneurs faciles de le signaler aigrement, nous recrier sur telle ou telle *croûte*, censurer tel ou tel membre *cassé*, voir des *copies* partout, en railler les possesseurs crédules, en un mot mettre à contribution tout l'arsenal redoutable des critiques de profession : mais il nous

a semblé que tel ne devait pas être notre direction, parce que tel n'était pas l'esprit qui avait présidé à cette remarquable exposition. Que dans un salon consacré aux peintres vivants, l'on censure chaque écart dans un intérêt d'avenir ; que dans une vente de tableaux anciens, on insiste sur ces mille et un vices rédhibitoires qui affectent la valeur mercantile de chaque tableau, à la bonne heure ! mais ici, il s'agissait uniquement de réveiller et d'épurer le goût des arts par la contemplation des richesses anciennes que le pays possédait ; et appeler l'attention sur ce qui dans ces richesses se trouvait de réellement intéressant, de bien, d'utile à étudier, était, selon nous, mieux répondre à ce but de notre solennité artistique, que d'y rechercher ce qui aurait pu donner prise à un triste et désobligeant dénigrement. L'espace nous aurait manqué d'ailleurs pour apprécier tout à la fois le bon et le mauvais. Nous avons préféré nous borner à la première partie de la tâche. Elle était pour nous la plus agréable, et, il faut le reconnaître, elle était la plus riche. Nous laisserons maintenant aux crayons habiles et spirituels de M. Hawke, à fixer, par de charmantes lithographies, des souvenirs que nos fugitives paroles ne suffiraient pas à conserver, et qui, nous le pensons, sont précieux pour l'honneur de notre pays.

RAPPORT GÉNÉRAL

SUR

l'Exposition de Peinture et de Sculpture Anciennes.

Messieurs,

En promettant les honneurs de la mention aux objets d'art les plus remarquables parmi ceux que l'Exposition mettrait en lumière, la Société avait tout d'abord entrevu de quelle difficulté serait pour elle une classification rigoureuse et précise dans la désignation des objets mentionnés, tant par les dissidences inconciliables des opinions et des goûts dans une nature d'appréciation ou la règle confine à l'arbitraire, que par l'incertitude d'une méthode à choisir aux points de vue relatifs et divers de l'importance, de la rareté, de la renommée ou du mérite des ouvrages. Mais ces difficultés si graves déjà, devinrent insurmontables par la suite, lorsque l'abondance des morceaux exposés, en dépassant la limite des prévisions les plus vastes, élargit par cela même le domaine du concours au-delà des conditions d'un résultat possible. La Société ainsi débordée par le succès de son œuvre, a dû renoncer dès lors à la double prétention et d'enclore dans le cercle étroit d'un compte-rendu tous les objets entre lesquels l'at-

tention publique s'est partagée, et d'assigner une place à ceux qui avaient plus particulièrement fixé la sienne. Pour concilier avec les engagements du programme la réserve que les circonstances lui commandaient, votre commission a résolu d'embrasser dans une énumération sommaire et restreinte les éléments principaux de cette splendeur éphémère, surgie pour un instant de l'ombre qui la recouvre aujourd'hui, sans attacher un sens étroit et absolu à l'ordre dans lequel ils se reproduisent. Elle ose compter d'ailleurs sur l'adhésion des exposants à ce système qui fait prédominer sur le vague des prétentions respectives l'évidence glorieuse du pays.

Voici donc le résultat, par genres et divisions, de l'examen général auquel elle s'est livrée.

PEINTURE.

Ecole française.

L'école française plus particulièrement riche ici en représentations de personnages éminents et en illustrations de famille a été exprimée avec éclat en ce genre par deux portraits à M. Mabille, celui de *Louis XIV* et celui de *M.me de Rochechouart*, abbesse de Fontevrault, attribués, celui-ci à Rigault, celui-là à Mignard; par la collection généalogique de M. le duc de Brissac, du milieu de laquelle se dresse avec une fierté supérieure le portrait de *Cossé*, par Tournières; par celui de la *Maréchale de la Meilleraye*, du même peintre; celui de *Baron*, œuvre de Rigault, celui d'une *Dame sous Louis XIV*, œuvre

d'un inconnu, tous trois faisant partie de la galerie de Brissac; par un tableau de Largillière, à M. de Charnacé, représentant un membre de sa famille; par le portait de *Louis XV*, de Rigault, aux héritiers du château de Sablé; ceux du *Maréchal* et de la *Maréchale de Scepeaux*, par Janet, à M. T. Grille; celui de *Jean Bart*, par Provençal, à M. de Romain; enfin celui de *Lefebvre*, par lui-même, appartenant à M. Renou, tardive révélation d'un peintre dans un dessinateur.

Nous signalerons maintenant M. de Saint-Remy, pour un tableau de Lebrun, *le Christ au Jardin des Oliviers*, provenu de la collection du ministre Colbert; M. Clavier pour une esquisse arrêtée de la *Résurrection de Lazare*, sinon de Jouvenet lui-même, au moins de son atelier; M. Lange, pour une pastorale dans la manière grande et calme du Poussin, intitulée *Acis et Galatée;* M. de Turpin de Crissé, pour deux esquisses de Subleyras, le *Martyre de S.t Pierre* et celui des *Machabées;* pour une esquisse anonyme de *Rebecca au puits*, M. Quelin; pour une *Tête*, de Bourdon, M. Mabille; pour deux portraits de *Jeune Fille*, attribués tous les deux à Santerre, bien que de style et de caractère bien différents, MM. de Saint-Remy et Lebeau; M. de Saint-Remy a presenté encore une esquisse de Prudhon; M.me veuve Joubert un petit tableau de Léopold Robert, *Jeune Fille italienne priant au pied d'une croix;* M. le Marquis de Senonnes a produit au grand jour le nom d'un peintre distingué dans la personne de feu son père, auteur d'une série de compo-

sitions de genre parmi lesquelles on a surtout remarqué le *Repos des animaux sur les rives de la Moselle*, le *Retour des bestiaux à la ferme*, et une *Halte de Chameaux dans le désert*.

M. Pitre Giraud, *Visite chez une famille indigente*, par Wille; M. le duc de Brissac, *Halte militaire*, par Lepan, et *Ruines antiques*, par H. Robert; M.me veuve Guillin, deux *Batailles*, de Parrocel; M. Bazin, une *Bataille*, du chevalier de Breydel, faisant le pendant d'un autre exposé par M.lle Marais; M. Lebiez, *la Vierge et l'enfant Jésus*, par Bourdon, et une *Jeune fille jouant avec un insecte*, par Greuze; M. A. Gaultier, une *Jeune fille jouant avec un serin*, par Vien; M. Huard, une *Vue de Lyon*, paysage de Bruandet; M. Clavier, *un Bivouac sous Louis XIV*, de Martin; M.me de Candé, une marine de l'école de Vernet ou de lui-même.

Parmi les études nombreuses d'animaux et de nature morte ont particulièrement figuré les suivantes: un *Renard pris au piège*, par Oudry, M. Bazin; un *Vase de fruits*, par Baptiste, M. Quelin; une *Etude de gibier*, par Desportes. M. Henri de Nerbonne; un *Cheval*, par Géricault, M. Mercier.

Parmi les objets précieux par leur antiquité historique ou locale: une *Adoration des Mages*, panneau du quinzième siècle, appartenant à Mordret; un petit portrait sur bois du *Roi René*, attribué à lui-même, exposé par M. T. Grille.

Ecoles flamande, hollandaise et allemande.

L'abondance des objets fournis par cette triple

école a nécessité leur division en plusieurs catégories distinctes, dont la première embrasse le portrait, l'histoire et le genre, représentés ainsi qu'il suit : la *Mère Marie-Angélique Arnauld, abbesse de Port-Royal*, par Philippe de Champaigne, de la collection du château de Sablé. Le *Denier de César*, attribué au même, exposé par M. Bureau, de Laval; *Salomon et ses femmes sacrifiant aux idoles*, ruines précieuses de l'un des Francks, appartenant à M. Quelin; un triptyque, genre de Van-Eyck, appartenant à M. Mordret; à M. de Saint-Remy, *un Etudiant*, de Jacques Vanloo; à M. Gaultier, *deux Nymphes*, du chevalier Vanderwerf, et des *Joueurs de piquet*, par Leduc; à M. Bazin une esquisse, *Flagellation*, de Vandyck; le portrait d'un *Magistrat*, sur cuivre, par Vandyck (Philippe); à M. le duc de Brissac, celui de *M.me Dacier*, par Netscher.

Il faut citer encore, à M. de Saint-Remy, un *Maréchal ferrant*, de Van Bloemen; *Pan et Syrinx*, par Miéris; et les *Bulles de Savon*, par le chevalier Vanderwerf; le *Repas de famille*, par Henri de Blaye, M. de Turpin; une *Conversation de gentilshommes*, genre de Terburg, M. Renou; *Femme tenant une lumière*, par C. Schalken, M. Gaultier; plusieurs tableaux adressés par les Pères de la Foi de Laval, *Mater Dolorosa*, *Nabuchodonosor*, *Abraham et Melchisedech offrant le pain et le vin*, surtout un grand panneau à trois volets représentant le *Christ et les S.tes Femmes*, non sans analogie avec le caractère de Jean de Bruges; à M. Quelin, *David recevant les ins-*

pirations de l'ange, tableau dont le classement suscite quelque embarras, par la combinaison de ses formes hollandaises avec sa couleur espagnole; à M. de S.t-Remy, une *Femme endormie*, effet de lumière, par Ary de Voys; à M. Bazin, une *Marchande de sardines*, par A. Van Ostade. On a remarqué aussi un *Buveur,* par Zorg, appartenant à M. Boulet; le *Paradis et l'Enfer,* genre de Rottenhamer, exposé par M. Mordret; le *Jugement dernier,* de Franck, à M. Charlery, de Segré; le *Passage de la Mer Rouge*, de François Franck, à M. Espaulart, du Mans; la *Décollation de S.t Jean,* affirmée de Rubens, à M. de la Rue, de la même ville; un *Chanteur tenant un verre*, présumé de Honthorst, du cabinet de M. Gaultier, ainsi qu'un *Combat de gueux*, grisaille; la *Décollation de S.t Jean*, genre de Rubens, exposé par M. Bazin; *Adam et Eve*, genre de Bloëmaert, exposé par M. Mordret; la *Flagellation*, genre de Franck, par M. Deruineau; *Bacchus,* tableau retouché, attribué à Jordaens, exposé par M. Bazin.

Le paysage rivalise de variété et d'éclat avec la division que nous venons de parcourir; il présente :

Un Berghem, l'*Abreuvoir,* effet de soleil couchant, M. Bazin, propriétaire; un Waterloo, *le Moulin*, M. de S.t-Remy; quatre Breughel de Velours, tant de lui que de sa manière; *Eliézer et Rebecca,* M. Chesneau; *Entrée des animaux dans l'Arche,* M. Prus; les mêmes avec de légères variantes, M. de S.t-Remy; un autre sans sujet, exposé par le même; un Paul Bril, M. de la Rue; un

Jean de Vries, M. Espaulart; une *Chasse*, de Van Falens, M. Gaultier; un Schwartz, un Stalbemt, un Reigmorter, un Huysmans de Malines, tous les quatre à M. de Saint-Remy; M. Bazin possède un tableau des frères Both, *Episode de la guerre des Guelfes et des Gibelins*; deux pendants de Vandermeulen, *Vues de l'Observatoire et de Montmartre;* M.me Guillin, un paysage de l'école de Berghem, *des Bestiaux dans un pâturage;* M. Mordret, même école, *des Bestiaux traversant un gué;* M. de Saint-Remy, *Paysage avec fabrique*, de Van Asch; un Deker, un Verkolie, *Sacrifice d'Abraham;* M. Quelin, un paysage de l'école hollandaise; M. Bazin, un Wynants, une marine de Dietrich; M. Quelin, un tableau qui rappelle la manière de Breughel et de Rubens réunis; M. Mordret un intérieur; M. Bazin un autre, celui-ci de Steen Wick, celui-là de Peter Neefs; M. Huard, *les quatre Saisons*, par Keyssel; M. Bazin, un *Soleil couchant*, de Van Der Neer; M. Drouet, du Mans, un paysage de Van Berghen; M. Guérin Florimond, un Wynants, signé du maître.

Fleurs et fruits : un *Vase de fruits*, attribué à Van Huysum, par M. Quelin; *Fleurs et fruits*, de Van Eck, de Flandre, par M. Deruineau; même sujet, de David de Heem, par M. de Laporte; un *Vase de fleurs*, de Van Huysum, par M. Dubord; une guirlande, grande composition, de Jean de Heem, par M. Mordret; une *Corbeille de fruits*, de David de Heem, par M. Quelin.

M. Mordret a exposé six tableaux peints sur bois

des deux côtés, tableaux de l'ancienne école allemande, et qui, indépendamment de la valeur artistique de quelques-uns, témoignent d'un procédé antérieur à la peinture à l'huile.

Ecole italienne.

A cette école, inférieure relativement au nombre, se rattachent en revanche les souvenirs capitaux de l'Exposition :

Le portrait d'une *Jeune fille*, sur bois, présumé de Raphaël, exposé par M. Gaultier; *une Bacchanale d'enfants*, également sur bois, exposé par M. de Montaigu, et dont l'anonyme glorieux résiste à toutes les conjectures; un portrait attribué au Titien, par M. Bazin; *S.t Jean l'Evangéliste*, de Michel Ange Caravage, par M. de Saint-Remy; *S.t François d'Assise en extase*, signé Bronzino, propriété de M. Quelin; *Rebecca recevant les présents d'Eliézer*, grande composition dans le style de Lucas Giordano, propriété de M. Huard, ainsi qu'une *S.te Famille*, dans celui de Carlo Dolci; *la Vierge, l'Enfant Jésus*, et *un Ange qui lui présente des fruits*, sur bois, attribué à l'Albane ou à Carle Maratte, propriété de M. Gaultier; la *Jardinière au masque*, Laurent Lippi, à M. Goury; le *Partage du butin*, Benedetto Castiglione, à M. de Gastines; la *Conversion de S.t Paul*, esquisse, Locatelli, à M. Quelin; *S.te Famille*, Parmesan, à M. Huau, de Bazouges; *la Samaritaine*, d'Antonio de Messine, remarquable à deux titres, et par la beauté de l'œuvre et par l'an-

tiquité du pinceau ; deux portraits peints sur bois, *nobles Vénitiens*, par Antonio de Trente, appartenant à M. Grille.

Comme curiosité, un tableau gothique, d'une belle conservation, à M. de S.t-Remy ; à M. Quelin, *le Portement de la Croix*, œuvre de la primitive école d'Espagne.

COPIES.

Les copies les plus généralement appréciées parmi celles que l'Exposition ait produites, sont par ordre d'école :

La Vierge et l'Enfant Jésus, d'après Mignard, appartenant à M. de Turpin ; *S.t Ildefonse* et *le Christ en croix*, deux copies d'après Rubens, par Van Biscaye ; *la Vierge au singe*, contrefaçon d'Albert Durer, ces trois tableaux tirés du cabinet de M. de Saint-Remy ; *la Vierge aux rochers*, d'après Léonard de Vinci, exposé par M. Besnier ; *Soldats jouant aux cartes*, d'après Michel-Ange Caravage, exposé par M. de Villebois ; une copie, *Cléopâtre*, dans la manière du Guide, exposé par M. de Beauregard.

PASTELS, GOUACHES, MINIATURES ET DESSINS.

Pastels. Portrait de *Mansard*, M. Mordret ; portrait de *la Rosalba*, par elle-même, M. Bonjour.

Gouaches. Portrait d'*un Boisgirault* (1558), M. Legris ; une *Sainte Famille*, par Maître Ollivier (1688), M. de Tescours.

Miniatures. Portraits par Petitot, MM. de Chemellier, de Turpin et de Senonnes; portrait par Augustin, M. de Chemellier; *Femme tenant un masque*, M. Lebiez; portraits par Thouseau de Genève, M. le duc de Brissac; *Départ pour la chasse*, par Swebach, et *Bouquet de fleurs*, par Van Spaendonck, M. Jacquinet; *Adoration des bergers*, style de Schedone, M. Bazin.

Dessins. *Choc de cavalerie*, genre de Parrocel, M. Bazin; étude de portrait, signée Rigaud, M. Chesnel; composition pour un plafond, attribuée à Mignard, M. Girard, de Sablé; treize sujets, par Dugourc, M. Villers; croquis à la plume, portrait de Louis XVIII, par Gros, M.me de Candé; étude de Lucas de Leyde, M. Leroy, de Châteaugontier; fragment de composition, sujet mythologique, attribué à Jules Romain, M. Quelin.

GRAVURES.

La riche collection de gravures exposées par M. Villers a notamment fourni : *La Présentation de J.-C. au temple*, par Rembrandt; les portraits de *Jeanne d'Aragon* et *de Raphaël*, d'après ce maître, par Larmessin et J. Chereau; *le Jugement Dernier*, de Cousin; *l'Enlèvement des Sabines*, d'après le Poussin, d'autres sujets d'après le Veronèse et le Tintoret, et de nombreuses gravures de Piranèse; M. Leroy, de Châteaugontier, a exposé des gravures de Lucas de Leyde, Albert Durer, Edelinck, Nanteuil, Masson et Stephanus; M. Cauville, la *Chute des*

Mauvais Anges, par Loir, d'après Lebrun; M. Eckar, le *Crucifiement*, d'après Rubens; MM. la Grancière et de Romain, plusieurs sujets de Piranèse; M. Derepper, cinq sujets d'après Lebrun, par Audran; M.me de Châteaubriand, quatre sujets des loges de Raphaël, par Joannes Volpato; les portraits de *Charles I.er et d'Henriette d'Angleterre*, de Robert Strange, d'après Vandyck.

MANUSCRITS.

Des manuscrits précieux des 14.e, 15.e et 16.e siècles ornés d'images et d'arabesques, de vignettes, de lettrines et de rinceaux, ont été présentés par MM. Grille, Mordret, Bohineust, Leglou, Lepré, Menard, Piogé, Quelin, M.mes Mesnard et Cordelet.

MOSAIQUES.

Différentes mosaïques représentant des oiseaux, par MM. de Romain, Goury et de Charnacé.

VITRAUX.

Une collection de plus de 180 vitraux, dus à l'obligeance de M. Mordret, embrassant, quant à l'intervalle historique, depuis les rudiments informes de l'art roman, jusqu'aux derniers perfectionnements de la renaissance, et quant à la variété des sujets, depuis les traditions de l'histoire et de la légende, jusqu'aux attributs chimériques du blason, figure pour une grande part dans les souvenirs de l'Expo-

sition, et réclamerait les honneurs d'une mention détaillée. Nous signalerons seulement les trois fragments provenus du château du Verger, monuments du 15.e siècle ; l'*Histoire de la S.te-Vierge*, en six compartiments, peinture proprement dite et d'une exécution fort avancée ; *le Jeu de Colin-Maillard* et *l'Entrée à Jérusalem ;* M. Deschères a détaché des ogives flamboyantes de Boumois quatre compartiments d'une composition mystique ayant trait à la régénération du genre humain par la Croix.

ÉMAUX.

Parmi les 200 émaux dispersés par M. Mordret dans les salles, figure, en première ligne, sa collection des *Douze Césars;* M. Lange, de Saumur, par ses deux grands émaux, aux armes des bâtards de France, et par d'autres encore d'une belle conservation et d'une haute qualité de style, a dignement concouru à la splendeur du genre, ainsi que M. Grille, par des sujets sans désignation, répartis çà et là dans ses montres; nommons encore MM. Quelin et de Beauvoys, pour deux émaux de Limoges signés de leurs auteurs.

Dans cette catégorie se trouvent naturellement compris, comme transition de la peinture à la plastique, les émaux chez lesquels celle-ci n'est que l'accessoire de celle-là : tels qu'un ciboire et une coupe dans le goût de la renaissance, exposés par M. Baillou de la Brosse, de Saumur; une coupe du même temps, exposée par M. Lange ; l'écritoire de M.me de Lassus, à M. Grille, et des aiguières à M. Mordret.

SCULPTURE ET ORNEMENTATION.

M. Grille a présenté dans une classification méthodique et savante des monuments servant à l'histoire des temps anciens et modernes, particulièrement les masques et patènes provenus d'un *sacellum* romain, près d'Alençon. Dans un ordre pareil appliqué à une catégorie spéciale, M. Quentin, du Mans, a rangé une collection précieuse de 24 pierres gravées en creux, divisées en sujets mythologiques et iconographiques. Indépendamment de cela et en dehors de ces nomenclatures, l'art égyptien compte 5 figures nécromantiques exposées par M. Goury. L'art étrusque, 9 vases trouvés en Italie, près Cannes, exposés par M. Beraud. L'art romain, une lampe et une figure d'empereur, à M. Grille. L'art bysantin, 3 statuettes de l'abbaye de Fontevrault, à M. Baillou de la Brosse; à M. Lange, 2 évangélistes, *S.t Marc et S.t Mathieu*, pendants; à MM. Grille et Mordret, des croix, des reliquaires et des custodes. Le moyen âge et la renaissance : une *Vierge* du temps de Louis XI, provenue de l'ancienne église S.t-Laud, à M. de Baracé; un fragment du tombeau du *Roi René*, à M. Grille, propriétaire encore d'une *Vierge* du Ronceray, d'un sceptre de bouffon, d'une statue de *S.t Bruno*, et d'ustensiles précieux ayant appartenu au culte catholique; à M. Mordret, deux figures tumulaires d'un tombeau près Passavant, le *Couronnement de la Vierge*, et la *Conception*, en marbre, un *Groupe de Religieuses*, en pierre, provenant de S.t-Aubin, un *Calvaire*, de S.t-Main-

bœuf, aux armes de S.t-Maurice, un *Calvaire*, en trois pièces, d'une chapelle près S.t-Denis-d'Anjou, l'*Histoire de S.t Hubert* (quatre compartiments), provenant de S.t-Maurille, des ciboires historiés, le sceau de *Guillaume des Roches*, un fusil de chasse en cèdre incrusté de nacre et d'ivoire; à M. de la Perraudière, des panneaux, surtout un représentant l'*Apparition des Anges aux Bergers;* M. Janin, de Tiercé, un dyptique en ivoire, *Vie et Mort de J.-C.;* M. Lange, des armes et divers ustensiles des 15.e et 16.e siècles, tant religieux que profanes; une grande chaise à dossier, semée de légendes et de symboles, à M. Courtigné-Janvier; des meubles à MM. Grille, Quelin, Planchenault, notamment un bahut représentant *la danse macabre*, exposé par M. Hamon, du Lion; un service presque entier en vaisselle de Limoges, dite de Bernard de Palissy, à M. Lemotheux, de Châteauneuf. Le siècle de Louis XIV : un meuble avec vantaux en ébène, à M. Guérin du Grandlaunay; une commode en écaille, incrustation de Boule, à M. d'Andigné de Lancreau; plusieurs *Christs*, à MM. Mordret, Guibé et Parisot, de Laval. L'art moderne : une tête de *Christ mourant*, par Liesener, à M. Grille; enfin à M. Mordret, un *bouquet de fleurs*, sculpture en bois, par David père.

Tel est le résultat, fort défectueux sans doute, de la revue incomplète à laquelle la commission a pu se livrer. L'arrivée des objets jusqu'à la clôture des salles, l'absence de simultanéité produite par le retrait des uns et par la substitution des autres,

l'indication en masse des collections principales dont le détail n'a point laissé de vestiges sur le livret, motiveront ces lacunes que la commission est la première à reconnaître, et que les exposants ne seront pas les derniers à pardonner. Au surplus, le dernier mot de l'Exposition n'est pas ici; il est plus haut et plus loin : il est dans l'impulsion d'une grande et généreuse initiative; il est dans le sentiment d'un nouveau patriotisme éveillé par elle au cœur du pays; dans l'avenir qu'elle assure aux œuvres survivantes que l'ignorance d'hier n'a point anéanties sans réserve, ou la cupidité aliénées sans retour.

Angers, le 1.er février 1840.

Les membres de la commission, faisant partie de la Société : MM. Planchenault, *président;* T. Grille, Mordret, Quelin, Hawke, H. de Nerbonne, Morren, de Montaigu, de Senonnes, Villers, V. Godard, V. Pavie, *rapporteur.*

Nota. A la fin de l'article sur Pierre Ayrault et les Jésuites, inséré dans le précédent numéro des Annales, restituez la signature suivante : *N. Planchenault,* omise par erreur.

TABLE DES MATIÈRES.

LETTRE

A MONSIEUR LE PRÉSIDENT

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS D'ANGERS,

SUR LA

MIGRATION DES OISEAUX,

PAR M THÉODORE PAVIE.

Bombay, 25 *décembre* 1839.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Peut-être les faits sur lesquels je prends la liberté d'attirer votre attention et celle de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, n'ont-ils rien de curieux en eux-mêmes; peut-être dois-je à ma seule ignorance en histoire naturelle de les avoir trouvés jusqu'à un certain point intéressants : aussi n'ai-je pas la prétention de croire rien apprendre à ceux dont je reconnais le profond savoir. Ce que je me propose, Monsieur le Président, c'est de vous communiquer quelques remarques faites pendant le voyage de France aux Indes, par l'Egypte, touchant le phénomène le plus intéressant de la vie de certains oiseaux, je veux dire leur migration.

Où vont ces charmants oiseaux, quand il nous quittent à l'automne? par où passent-ils pour se rendre à leur destination? et que font-ils lorsqu'ils y sont arrivés?

Telles sont les questions que vingt fois j'ai tenté de résoudre; et, je l'avoue, les naturalistes m'ont rarement répondu quand j'ai cherché une explication dans leurs livres, d'ailleurs si instructifs et si attachants. Sans doute, s'ils gardent le silence sur ces faits, c'est que leur tâche ne les conduit pas au-delà du lieu où ils observent, et qu'ils ne doivent compte que de ce qu'ils voient.

Or, prenant le principe en sens inverse, j'oserai énoncer ici ce que j'ai vu; et si les observations que je rapporte sont vulgaires et connues de tous, du moins ne sont-elles pas hasardées.

Commençons, si vous le voulez bien, par l'hirondelle, qui est pour nous le type de l'oiseau voyageur, et dont tous, chaque année, nous désirons le retour et craignons le départ. Ses migrations ont lieu à des époques si régulières, et elle les exécute en troupes tellement nombreuses (le jour comme la nuit), que chacun peut suivre les mouvements de l'oiseau fidèle à réjouir nos toits et nos fenêtres; et il est reçu généralement que l'hirondelle va passer l'hiver en Afrique.

Cela est vrai, mais dans quelle partie de l'Afrique? Quelques-unes même restent dans les îles de la Méditerranée, tandis que d'autres, plus aventureuses ou chargées par la Providence qui les guide d'égayer de leur chant des pays tristes et arides, s'en vont jusque

par-delà les solitudes de Sahara, à l'ouest ; et plus loin que le grand désert d'Egypte, à l'est.

En novembre 1833, quatre hirondelles de fenêtre, exténuées de fatigue, vinrent se percher sur les mâts du petit brick à bord duquel je me trouvais en route pour l'Amérique Méridionale. Nous étions alors par les 22 degrés environ de latitude nord, et à 100 lieues de la terre, qui était le grand désert de Sahara. Où allaient ces pauvres hirondelles déviées? Etait-ce aux îles Canaries? aux îles du Cap-Vert? Cela paraît douteux; puisque le lendemain, après avoir passé la nuit dans une cage et avoir bu abondamment (car elles s'étaient laissé prendre), elles s'orientèrent quelques minutes, puis elles reprirent leur vol vers le continent d'Afrique.

Cette année, la même observation s'est présentée à moi, mais à l'est de l'Afrique, dans la mer Rouge, et non loin de la côte d'Asie. Depuis Suez jusqu'à Mahé, jusqu'à Aden et même hors du détroit de Babel-Mandel, les hirondelles parurent fréquemment autour de notre navire, du 3 au 18 novembre. Je les regardai d'assez près, et elles me semblèrent en tout pareilles à celles d'Europe. Enfin celles que je vois à l'instant même ici, à Bombay, tracer des cercles en l'air, sous un soleil de feu, sont-elles un détachement, une colonie de celles qui arriveront en France en même temps que ces lignes?

Grâce à la rapidité de son vol et à la légèreté de son corps frêle et svelte, l'hirondelle peut traverser la Méditerranée sans danger, et personne n'est surpris de ce long trajet accompli en peu de jours. Cepen-

dant, si j'en juge par ce que j'ai observé aux mois de septembre et d'octobre, l'hirondelle préfère s'allonger dans sa course, suivre les côtes et chercher, chemin faisant, les insectes qui forment sa nourriture. Je suis donc tenté de croire que le voyage est fait (comparativement aux moyens de l'oiseau) d'une manière assez lente.

Par cette raison, la bande si considérable au moment du départ, devient moins serrée; elle se disperse insensiblement; chaque individu s'arrête au lieu qui lui est assigné par les lois invariables de la nature. Sans doute les plus jeunes vont un peu à l'aventure, et les oiseaux de proie, si abondants sur tous les rocs de la Méditerranée, dans les îles peu cultivées de l'Archipel grec, s'élancent à l'improviste sur ces pauvres hirondelles qui, lasses d'un long voyage et poursuivies avec acharnement, prennent le large, perdent la brise qui les dirigeait, se désorganisent et errent au hasard. C'est ainsi que j'expliquerais volontiers la présence inattendue de certains volatiles dans des parages d'où les vents alisés excluent toute possibilité d'ouragans.

Les hirondelles nichent-elles aux lieux où elles arrivent? Où nichent les hirondelles de cheminée en Egypte et dans les autres contrées chaudes où l'on ne fait pas de feu? Je ne sais, en vérité; toujours est-il que j'ai vu en Egypte, au Caire, à Alexandrie, sur le Nil, ces oiseaux occupés à *nidifier*. Et derrière l'oreille droite du Sphinx gigantesque, déterré du sable où il gisait depuis tant de siècles, par les savants de l'armée française; derrière l'oreille, dis-je, de ce

mystérieux monstre qui semble garder sous son bandeau le secret des Pyramides, une hirondelle avait son nid en octobre, et je la vis s'y retirer.

Ainsi, Monsieur le Président, de tout ce qui formait Memphis, de tant d'édifices immenses qui n'avaient pas de rivaux, il ne reste rien d'habitable pour l'homme ; mais comme, en passant par ses mains, le bloc de granit ou de marbre ne cesse pas d'appartenir à la nature, le frêle oiseau qui fuit l'hiver aura pour mission d'animer ces ruines par sa présence.

Un autre volatile de nos pays me fit tressaillir, aux mêmes lieux, alors que le soleil abaissé derrière les premières collines brûlées du désert, jetait l'ombre opaque des pyramides à travers la vallée du Nil : cet oiseau c'est la huppe. Il est respecté des Orientaux, car ce fut lui, disent-ils, qui vint annoncer à Salomon le message de la reine de Saba. Cette fable a pris naissance dans l'espèce de salut que fait le gracieux oiseau quand il lance son petit cri doux et sauvage.

Au reste, la huppe n'est guère plus commune en Afrique qu'en Europe. Je l'ai observée quatre fois près du Caire : aux endroits déja cités, à Djizeh, sur les murs de la caserne, sur le toit plat de la maison que j'habitais, enfin sur les tombeaux des Imans placés autour des magnifiques sépultures des sultans Mamlucks.

En France, dans notre département surtout, la huppe recherche les terrains secs et légers, les bruyères, les landes ; aussi, en Egypte, se plaît-elle à parcourir la lisière des sables. Dans ses solitaires excursions elle rencontre parfois un voyageur comme elle,

le motteux ou *cul-blanc*, qui aime à voltiger sur les petits sillons où pousse le riz et le *doura*, ainsi qu'il fait chez nous dans les guérêts et parmi les tas de pierres qui bordent nos routes.

J'avoue que ce fut une agréable surprise pour moi de voir le long des bords du canal de Mahmoudieh, devant les troupeaux de buffles allant à la pâture, cet oiseau vif et gai, dont l'aile variée de noir et de blanc se détache si bien sur le gris jaune des sillons. Le motteux a le vol court; aussi prend-il, pour arriver en Egypte, le chemin le plus sûr : il suit la côte d'Italie, celle de Sicile, passe à Malte et de là à Tunis, à moins qu'il ne se jette par le cap Matapan au milieu des îles où il reste quelquefois.

Dans cette traversée il a pour compagnon l'un de nos plus agréables chanteurs, un petit animal peu admiré cependant, peu vanté, je veux dire le *cul-rouge* ou, pour me servir du langage des livres, le rossignol de muraille. Un de ces oiseaux vint se percher sur nos vergues, lorsque nous étions entre la Sicile et la côte de Tunis, le cap sur Malte. Il paraissait très fatigué; après avoir vogué quelque temps avec nous, il fit route vers l'Afrique. Je l'ai cherché vainement en Egypte : ce qui me fait croire que ces petits volatiles restent dans les îles de la Méditerranée, pour la plupart.

Après l'hirondelle, la caille est l'oiseau dont les migrations sont le mieux connues. Celles qui se rendent sur la côte de Barbarie relâchent aux îles Baléares, tandis que Malte est le point de repos pour celles qui vont jusqu'en Egypte. Les époques d'arrivée et de

retour en Afrique et en Europe sont fatales à ces gallinacées, mieux servies par leurs pattes que par leurs ailes. Les cailles rasent les flots en volant; je les ai vues par petites troupes passer ainsi à peu de distance du cap Matapan, en route pour Tunis. Mais, il y a quelques années, j'en rencontrai une, isolée, perdue, à plus de 60 lieues de la côte occidentale d'Afrique, par les 25 degrés environ de latitude nord. La fatigue ne lui permettant pas d'élever son vol, une vague l'atteignit, et elle disparut. Où allait-elle? cherchait-elle la végétation du Sénégal par-delà le grand désert?..

Le fidèle ami des cailles, le râle, nommé dans certaines parties de la France *le roi des cailles*, dont il est censé précéder et diriger la marche, émigre à la même époque et aux mêmes lieux. Le voyage n'est pas effectué par lui sans péril : un de ces oiseaux tomba à bord presqu'en vue d'Alexandrie et se laissa prendre à la main.

Au même instant, des bergeronnettes jaunes se reposaient sur nos vergues, la tête tournée aussi vers l'Egypte où elles reprennent les mêmes allures que chez nous, voltigeant au bord des eaux, familières avec le buffle et le chameau, comme chez nous avec l'âne et la vache.

La tourterelle se montra également plusieurs fois à nos yeux; mais, malgré la rapidité de son vol, elle ne peut pas toujours traverser sans fatigue l'espace qui sépare Candie des côtes d'Egypte. Et qui sait d'ailleurs si les navires qui sillonnent la Méditerranée en tous sens ne sont pas pour ces oiseaux des points de haltes indispensables. On serait tenté de le croire,

tant ils viennent hardiment se reposer sur les mâts, sur les canots de la poupe, et parfois becqueter le biscuit que les matelots compatissants et superstitieux émiettent pour eux sur le pont.

Mais, Monsieur le Président, ce qui m'a surpris et ce que je ne puis m'expliquer, c'est le changement d'habitude si remarquable chez certains oiseaux, hors des pays où ils sont nés. Par exemple, l'engoulevent, chez nous assez craintif, toujours défiant et porté à se cacher sinon à fuir, n'est plus le même en Egypte. Je l'ai vu en plein jour, par un soleil ardent, voler au milieu des flottes turques et égyptiennes ; il se perchait sur les cordages, et à terre on le voyait passer familièrement le long des routes les plus remplies de cavaliers, de poussière et de bruit. Peut-être cet engoulevent appartient à une espèce différente de la nôtre. Néanmoins, comme je l'ai vu en mer et observé sur notre bâtiment pendant une demi-journée, je crois pouvoir affirmer que c'est le même oiseau qui dans notre pays ne vole qu'au crépuscule, et cache si bien son nid dans les vignes.

Au reste, il est de fait que nulle part, en aucun pays du monde, les oiseaux ne sont aussi fuyards que dans nos campagnes : c'est donc l'homme qu'ils redoutent. Or les villes de l'Egypte et celles de l'Inde sont plus peuplées que les nôtres et elles regorgent d'oiseaux de proie ! Au Caire surtout, les tourterelles (non celles d'Europe) sont si peu farouches qu'elles roucoulaient sur le contrevent de ma fenêtre, dans une rue fort étroite, et de plus à l'entrée du bazar le plus bruyant et à une époque où les cérémonies du

mariage — quelques jours avant le *ramazan* — remplissaient la ville de tapage, jour et nuit. Les toits plats des maisons sont le lieu de promenade pour les femmes qui vivent recluses dans le harem; les esclaves s'y rassemblent et y passent les soirées : cependant les murs sont couverts de corneilles, de cresserelles, de buses, et les aigles même dorment toujours sur les balcons des minarets.

La corneille dont je fais ici mention est la corneille mantelée qui, au dire de Buffon, ne niche guère en France. Elle n'est probablement pas de passage en Egypte : on l'y trouve en trop grande quantité. Tantôt elle suit les bords du Nil, becquetant la vase, auprès du bel ibis blanc qu'elle épouvante de ses cris; ou bien elle se pose fièrement sur la bosse du chameau, sur la corne du buffle; tantôt elle se jette dans les bois de dattiers qui bordent le chemin des Pyramides et fait une grande dévastation parmi les vergers, en abattant les fruits avant leur parfaite maturité. C'est l'oiseau le plus familier et le plus répandu de toute l'Egypte, et les Orientaux d'ailleurs s'inquiètent fort peu de ses cris incessants, habitués qu'ils sont à respecter la vie de toute créature; et certes cette injonction du Prophète est très sage, quant aux corneilles du moins, car elles se chargent d'absorber toutes les immondices que l'indolence orientale laisserait s'accumuler dans des rues où l'air ne pénètre guère plus que le soleil.

Les oiseaux diurnes ne sont pas les seuls qui voyagent : diverses chouettes, divers ducs petits et grands nous quittent à l'automne pour reparaître avec les

nouvelles feuilles qui les peuvent abriter. Mais, monsieur le Président, je n'ai pas été médiocrement étonné de rencontrer, une première fois, sur la côte occidentale, et une seconde, sur la côte orientale de l'Afrique, sur la mer Rouge, des chats-huants de grosseur moyenne qui se montraient autour du navire, et précisément à l'heure à laquelle ils ont coutume de paraître à terre. D'où venaient-ils? où allaient-ils? quelle proie les attirait sur les eaux à plus de 20 lieues, souvent à plus de 60 lieues du continent? J'en conclus qu'ils voyageaient. L'un dépassait par mer le désert, qui ne lui eût présenté qu'un sable étouffant; l'autre traversait la mer Rouge pour aller retrouver la végétation qui se cache au pied des montagnes de *l'Arabia felix*.

Que de secrets dans la nature! que de mystérieuses allures restent encore à connaître! Qui pourra jamais expliquer ce qui se passe dans la vie d'un frêle oiseau! quel insecte, quelle proie invisible il va chercher à des latitudes certaines! Les faits que je viens d'exposer restent donc en grande partie à l'état de question. S'ils n'apprennent rien, du moins peuvent-ils servir à attirer l'attention sur ces voyages périodiques qui rapprochent et éloignent de nous tant d'habitants de nos toits, de nos jardins et de nos campagnes.

Avant de terminer, Monsieur le Président, je prendrai la liberté de vous communiquer une dernière observation. La faculté qu'ont en général les oiseaux de mer de pouvoir voler long-temps et sans se reposer est si extraordinaire, que j'en ai toujours été vivement frappé : il n'est pas d'océan si dénué d'îles où l'on ne rencontre des oiseaux.

Dernièrement, le 12 novembre 1839, j'aperçus sur un rocher près d'Aden, au-delà du détroit de Babel-Mandel, une assez grande quantité de paille-en-queue : six de ces oiseaux se mirent à nous suivre si assiduement que, pendant neuf jours, ils furent presque constamment à portée de fusil ; puis, lorsqu'ils eurent ainsi traversé toute la mer d'Oman, à environ 60 lieues de la terre de l'Inde ils disparurent. Nous marchions (avec la vapeur) de 8 à 8 1/2 milles à l'heure. Les nombreux poissons volants qui se levaient devant nous n'attiraient nullement l'attention des paille-en-queue : on eût dit qu'ils volaient à l'envi l'un de l'autre dans le seul but de nous distraire de la monotonie d'une mer sans orage !

Que devinrent-ils après nous avoir quittés ? Je vous le demande. Marchaient-ils comme nous durant la nuit ? s'arrêtaient-ils sur les flots, certains de nous retrouver le lendemain à trente lieues de là ? Ce sont des points que je ne puis résoudre. Remarquez aussi que nous allions sans cesse contre le vent, contre la mousson du nord-est, ce qui contrariait singulièrement le vol de ces oiseaux.

Mais je m'arrête, Monsieur le Président, et je vous demande pardon de vous avoir trop long-temps entretenu de choses qui n'ont peut-être d'intérêt que pour le voyageur dont elles ont charmé les ennuis. Si cette note ne vous semble pas digne d'être lue dans une de vos séances, brûlez-la sans y plus songer. Si, au contraire, la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers est assez indulgente pour entendre cette lecture jusqu'au bout, elle restera convaincue

du vif intérêt que je porte en tous lieux et en tous temps à ses travaux, auxquels je la prie de me permettre de m'associer quelquefois.

Agréez l'assurance du respectueux dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Président,

Votre très humble et obéissant serviteur,

Théodore PAVIE.

DISCOURS D'INSTALLATION

PRONONCÉ

PAR M. PLANCHENAULT,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ,

A la Séance du vendredi 8 janvier 1841.

Messieurs,

Permettez-moi de vous exprimer les sentiments et les pensées que fait naître en moi la mission que vos suffrages viennent de me conférer.

Je n'ai point ambitionné la Présidence dont vous m'avez honoré. Elle me paraissait trop éloignée de moi pour que je pusse y atteindre ; et je sens le besoin de vous dire comment je la conçois, afin que, si je m'en forme une juste idée, je puisse en suivre le

développement avec un zèle d'autant plus actif que j'aurai la certitude d'être dans le vrai; et, si je me trompe, votre expérience et vos lumières ne me manqueront pas, j'en ai pour garants mon honorable prédécesseur et les membres distingués de ce bureau.

Les Sociétés académiques, Messieurs, ne sont point filles du hasard ou du caprice : elles naissent des époques et des besoins moraux de l'humanité. Ces époques sont celles de liberté, et ces besoins sont ceux d'un ordre de choses nouveau et progressif où les intelligences, troublées dans leurs habitudes anciennes, entraînées dans une sphère ardente et inaccoutumée, cherchent à se grouper et à s'entendre pour trouver le vrai et l'utile dont la Providence a gravé profondément le sentiment dans tous les cœurs. Elles forment alors dans le monde moral ces points d'appui qui soutiennent les saines doctrines et luttent contre l'erreur et l'imprudence des novateurs, elles tendent incessamment à atteindre, mais aussi à faire respecter les limites du bien que l'individualité, abandonnée à elle-même, est si prompte à franchir.

Un coup d'œil rapide sur les siècles écoulés mettra en relief la vérité de ces observations.

Lorsque les peuples anciens qui ont le plus brillé sur la terre par la sagesse de leurs lois et la force de leur courage, furent entraînés par la guerre et la conquête loin du sol de la patrie et commencèrent à perdre les mœurs publiques, lorsque la constitution du corps de l'état faiblit sous les habitudes rapportées du dehors, quand les formes du culte s'évanouissant, laissèrent errant et indécis le sentiment religieux et avec

lui chancelants les devoirs de l'homme et du citoyen, les grandes écoles philosophiques l'accueillirent. Platon et Socrate devinrent les ministres de la morale religieuse et les pères de la patrie, entraînant à leur suite ces nombreux disciples, qui bientôt devinrent de grands citoyens.

C'est dans leurs livres que la dignité de l'homme fut conservée, sous la protection des dieux immortels, et dans le langage le plus harmonieux que la terre ait entendu, comme si tout eût été préparé pour que cette philosophie qui cherchait la pensée divine dans tout ce que l'ordre moral et l'ordre physique offraient de plus parfait, eût aussi pour l'exprimer, les accents les plus purs. C'est là que s'élabora pendant trois siècles cette solennelle transition, ce retour filial du culte des Grecs à la religion éternelle, l'*unidéïté*, à la morale éternelle et pratique, l'*Evangile*.

A cette grande époque l'esprit humain et la condition sociale semblent avoir atteint leur plus haute position. L'esclavage tombe devant le principe de l'égalité des hommes, leur confraternité est proclamée dans un code de morale impérissable et publiée vers tous les points de la terre; sa sanction est le bonheur au delà des bornes d'une vie de devoirs et d'épreuves. Que pourrait-on ajouter à cette sublime organisation de nos destinées!

Cependant elle aura ses vicissitudes et ses mauvais jours. Une puissance providentielle précipite bientôt les peuples barbares vers le foyer où brille cette vive lumière. La vengeance et la ruine sont d'abord leurs divinités; ils bouleversent l'empire de leurs anciens

maîtres; tout, religion, morale, société, semble devoir périr sous leurs bras exterminateurs; la vie matérielle a remplacé presque partout l'existence intellectuelle qui se réfugie au fond des cloîtres.

C'est là que l'association vient encore donner des forces à l'individualité, et que ces Sociétés, tout à la fois religieuses et littéraires, retranchées comme dans des forteresses, luttent contre la destruction et arrachent aux barbares les lambeaux de la Bible et les débris de la philosophie et de la littérature.

Le monde se repose enfin de quatre siècles de ravage; mais la barbarie pèse encore long-temps de tout son poids sur les esprits. Ce n'est qu'au XIIIe siècle que l'université, cet arbre de la science, commença à pousser ses profondes racines dans ce sol sauvage qu'elle couvre aujourd'hui de ses fruits, aliment substantiel et homogène des enfants d'une grande nation. — Mais bien des principes restent inconnus entre ces deux dates, Messieurs; la puissance spirituelle est traduite en faits temporels, les choses saintes deviennent l'objet d'un sacrilège commerce ou de fraude et de tyrannie; une révolution morale et religieuse vient ébranler l'Europe impatiente de cette oppression.

C'est à la suite de cette commotion du XVIe siècle que les esprits sentent plus qu'à aucune autre époque le besoin de s'interroger et de s'entendre, pour saisir la vérité éparse et recueillir les monuments de l'histoire et de la littérature, lancés hors des cloîtres au milieu de la société européenne qui les accueille avec enthousiasme.

La foi appelle à son secours la raison et la philosophie, les vérités divines comme les vérités humaines sont discutées et soumises à une exigeante analyse, les faits sont étudiés, mis à leur date, et leur conséquences sont notées et suivies, pour rétablir les fondements de la foi religieuse et des croyances humaines également ébranlés.

Dans ce vaste et merveilleux labeur combien d'esprits ardents s'élancent au-delà du but! quelle lutte énergique les passions se livrent! quels aperçus séduisants et audacieux ne sont pas présentés dans l'appréciation de toute chose!

Alors, Messieurs, s'élèvent les Sociétés savantes, véritables conciles des sciences humaines où les vérités sur lesquelles reposent l'ordre et le beau moral viennent subir l'épreuve du jugement universel, dégagé des sophismes de la volonté et de la fougue des passions.

La Sorbonne dicte ses arrêts empreints de l'indépendance nationale, d'une science pleine de vie et de force, et qui ne perdirent de leur ressort que par le contact d'examen avec cette foule de questions subtiles que la médiocrité suscite après les travaux du génie qui se repose.

L'académie naquit, reine des lettres et des arts, centre radieux où se réunissent les gloires de l'esprit, pour s'y conserver dans leur pureté. A l'imitation de cette illustre assemblée, chaque province vit se former des réunions académiques, où, de loin sans doute, on suivait la marche de la mère commune, recevant ses traditions et propageant ainsi son action sur tous les points.

C'est ainsi que prit naissance l'académie d'Angers, sur les traces de laquelle s'est présentée la Société d'Agriculture.

Mais les temps et les choses sont changés, et s'il est vrai, comme nous l'avons exprimé, que les sociétés savantes naissent des époques et des besoins de chaque génération, s'il est vrai que leur mission est de suivre les diverses phases de l'intelligence, d'en contenir les écarts et d'en diriger les efforts vers l'utilité générale, nous verrons du premier coup d'œil en quoi notre tâche diffère de celle de nos devanciers.

Il semble, Messieurs, que les puissants labeurs du XVIIIe siècle aient broyé toutes les aspérités et dissipé toutes les ténèbres qui embarrassaient ou tenaient obscurcies les vérités fondamentales ; mais aussi la puissance intellectuelle qui s'est exercée à cette œuvre et y a pour ainsi dire grandi au-dessus de sa taille, est entrée dans le repos du triomphe, laissant graviter autour d'elle tous les principes acquis, religion, tolérance, souveraineté sociale, félicité publique et pour tous, aux conditions du travail et des vertus.

C'est la mise en pratique de ces théories qui doit faire l'objet de l'application de la génération actuelle, à peine de reculer au loin, avec déchirement et douleur, dans la civilisation.

Les sociétés savantes doivent donc, en restant toujours en dehors des préoccupations politiques et religieuses, mais en les observant, tendre incessamment à maintenir le culte du vrai et du beau, dans la

philosophie, la littérature et les arts; à faire pénétrer dans les rangs de la société, par des productions consciencieuses, le sentiment de l'ordre qui seul peut produire le bonheur et susciter le véritable patriotisme; à inspirer l'amour du travail et du progrès par l'attrait du succès et de la récompense; enfin à établir la bienveillance entre les hommes par la communication des idées et des lumières.

L'agriculture et les arts devront prendre la plus grande place dans un ordre de choses où les vérités spéculatives étudiées sont hors de controverse, et où les esprits tendent plutôt à interpréter et à comprendre le monde physique, à en pénétrer les secrets et à en perfectionner l'usage, dans un but d'utilité publique ou privée.

Qu'on ne dise pas que cette direction imprimée aux intelligences les éloigne des hautes études morales et en amoindrit la portée; rien au contraire ne les élève, rien ne les rapproche davantage de l'auteur de toutes choses, que la contemplation de ses œuvres, la perception de ses secrets et les conquêtes sur les éléments dont le génie de l'homme fait autant de serviteurs de sa volonté et de ses besoins.

N'est-ce pas ainsi que par l'agriculture il a dompté la famine, ce fléau des peuples, qui les décimait encore il y a moins d'un siècle, et là où était le désert et l'inondation, appelé la fécondité et les riches campagnes?

N'est-ce pas ainsi que la vapeur a effacé les distances et prolongé les heures utiles, si précieuses pour notre rapide existence, en même temps qu'elle

est venue en aide à notre faiblesse pour les travaux cyclopéens de notre époque?

Oui, plus l'homme acquiert de force intelligente et pratique, et plus il se rapproche de celui sous la main puissante duquel les mondes lancés dans l'espace roulent avec harmonie, de celui par qui les éléments sont animés pour produire dans l'univers la vie incessante, de celui enfin qui créa pendant six jours et ne se reposa que le septième dans la contemplation active et l'ordonnance divine de ses chefs-d'œuvre!

Ne semble-t-il pas même que la Providence ait posé des limites que les sciences métaphysiques ont atteint depuis bien des siècles, sans pouvoir les franchir, tandis que les études physiques étendent chaque jour leur horizon et reçoivent incessamment, de la nature généreuse et complaisante, des révélations d'autant plus utiles qu'elles sont publiées à l'instant par toute la terre?

N'est-ce pas d'ailleurs par les communications des peuples entre eux que se propagent les doctrines civilisatrices? La foi chrétienne n'est-elle pas abordée au Nouveau-Monde sur les vaisseaux de Colomb, et la civilisation américaine n'a-t-elle pas été poussée miraculeusement à travers les forêts primitives de l'Amérique par la vapeur de Watt, vivifiée par Fulton?

Vous avez déjà reconnu ces vérités, Messieurs, et chaque page de vos annales les publie.

Ainsi vous avez commencé l'étude statistique du sol fécond et opulent qui vous entoure; vous avez promis au pays de l'initier à la connaissance géologi-

que de l'Anjou, de constater ses produits naturels, agricoles et industriels, de fixer l'opinion sur les richesses acquises ou à conquérir. Vous tiendrez à honneur d'accomplir une si belle tâche. Tous nos efforts tendront à la faire avancer. L'agriculture reçoit chaque année vos encouragements et vos conseils.

Vous aurez à examiner quelle influence vous est réservée sur les comices agricoles qui forment aujourd'hui en France une institution universelle, mais qui manque de centralisation; quelle direction il serait utile de tracer à leurs travaux, en mettant toujours à la place des innovations téméraires, des imitations mal raisonnées et des utopies, le perfectionnement pratique et l'observation certaine. Un journal mensuel de votre section d'agriculture serait le moyen de leur transmettre le fruit de vos méditations et en même temps d'appeler de leur part des communications importantes pour vos études.

Vous avez doté, je ne dirai pas seulement l'Anjou, mais encore l'Europe d'un jardin fruitier autour duquel rayonnent ces vastes pépinières, nées et distribuées en familles certaines sur le sol favorable de Maine et Loire, et dont les produits exportés avec des lettres d'origine, s'accréditeront de plus en plus, même par-delà les mers.

Vous avez compris l'avenir d'un pareil établissement, et vous avez confié son progrès à un comité spécial d'horticulture dont le zèle et les lumières répondent à la vocation.

Pourquoi faut-il qu'aux belles destinées de ce Comice vienne se joindre un souvenir récent et

douloureux ! La mort a frappé un de ses membres les plus distingués, au milieu des richesses horticoles qu'il avait réunies par une longue et constante pratique. Guerrier valeureux, M. Delaage avait cueilli les palmes de la victoire aux jours de la force et du courage; agriculteur zélé, il chercha un noble repos au milieu des champs et des jardins.

Qu'il me soit permis de jeter quelques fleurs sur sa tombe !

Par vos correspondants, vous suivez les progres des sciences et des arts. Les uns vous envoient le tribut des sociétés, vos émules, les autres du milieu des mers et des côtes lointaines, vous racontent les phénomènes de leur navigation et les découvertes de leurs voyages, heureux de se reporter par les souvenirs et la pensée vers la terre natale, et d'y déposer leurs intéressants récits qui font palpiter nos cœurs.

Les arts ont trouvé sous votre patronage de belles solennités; puissions-nous en reproduire l'éclat et la féconde influence.

La restauration du tombeau de René d'Anjou continue votre tâche artistique. En confiant à notre compatriote David cette œuvre de reconnaissance publique et de noble sculpture, vous direz aux générations à venir : La mémoire du meilleur des princes, de l'ami et du protecteur des arts au xve siècle, a eté solennisée et conservée par le pays au xixe, sous le ciseau d'un enfant de l'Anjou, immortalisé par les arts si chéris de René.

Puissions-nous célébrer bientôt cette civique dédicace !

Cette année va être marquée par un Concours Archéologique qui suscitera des recherches et d'utiles méditations dont l'histoire du pays recueillera les fruits. Félicitons-nous de voir la Société Française choisir pour siège de ses travaux une contrée pleine de souvenirs et de monuments anciens. Efforçons-nous d'accueillir dignement un si honorable hôte et d'étaler pour lui nos richesses.

La nouvelle distribution des travaux de la Société, par sections, nous promet un progrès dans toutes les branches de nos études, et des lectures intéressantes pour chaque séance.

Vous avez décidé aussi que tous les talents de la Société concourraient à l'éclat d'une séance publique. Vous comptez dans vos rangs des poètes déjà ceints de lauriers, des savants, des historiens et des littérateurs; les sciences naturelles y ont produit d'intéressantes pages. Vous possédez tous les éléments d'une solennité si utile aux sciences, aux lettres et aux beaux arts.

Telle est, Messieurs, la grande carrière ouverte cette année à notre Société; vous y suffirez et vous aiderez votre Président dans l'accomplissement de devoirs où il faiblirait bientôt si votre assistance venait à lui manquer.

ÉLOGE

DE

HENRI-PIERRE DELAAGE,

BARON DE SAINT-CYR,

MARÉCHAL DE CAMP, COMMANDEUR DE LA LÉGION-D'HONNEUR,

PRONONCÉ

A LA SÉANCE DU 8 JANVIER 1841,

Par M. Blordier-Langlois.

MESSIEURS,

La Société d'Agriculture, Sciences et Arts vient de perdre un de ses membres, et doit à sa mémoire le tribut de sa haute estime et de ses regrets : pardonnez si je fais entendre dans votre sein ce faible éloge funèbre, après deux articles nécrologiques qu'ont déjà publiés les journaux de Maine et Loire; et puissé-je ne pas porter ici des paroles trop indignes et de leur sujet et de vous.

Une des conditions essentielles de la renommée venait à peine de s'accomplir pour le général Delaage,

la mort lui avait à peine fermé les yeux que ses louanges sortaient de toutes les bouches, que les plus actives recherches commençaient, pour réveiller le souvenir d'un officier supérieur dont on avait presque oublié la gloire; mais, trois ans avant cette époque, un membre de cette Société avait offert un hommage consciencieux à la vie militaire du général Delaage, dans un ouvrage sur *Angers et le Département de Maine et Loire*. Il y puisera avec d'autant plus de confiance qu'ayant été lu par le général, l'absence de toute réclamation de sa part peut être considérée comme une sanction des récits de l'auteur.

Henri-Pierre Delaage naquit à Angers, en 1766. Son patriotisme et son inclination pour le métier des armes le fit, en 1791, prendre parti dans le premier bataillon des volontaires de Maine et Loire, que commandait Beaurepaire, et où il reçut de ses camarades le grade de sous-lieutenant des grenadiers. Peu de temps après, le bataillon partit pour les frontières nord-est de la France : c'est là, c'est à Verdun que, cette ville s'étant rendue par capitulation aux troupes prussiennes, et Beaurepaire ayant mieux aimé se donner la mort que de signer un acte qui compromettait le salut de la patrie, Delaage ne voulut pas sortir de la citadelle que le général Kalkreuth ne lui eût permis de transporter à Sainte-Ménehould, escorté de l'arrière-garde du bataillon, le corps de celui qui avait été son chef et son ami.

Lemoine ayant succédé à Beaurepaire, le bataillon se désorganisa. On se plaignait de l'administration,

des maladies résultant de la mauvaise qualité des aliments. Plusieurs volontaires rentrèrent dans leurs foyers, et Delaage, à la tête de ceux qui restaient, se rendit au camp de Maulde, où il fit tête à Dumouriez; où, pendant que celui-ci se manifestait à ses partisans et tâchait de s'en faire de nouveaux, il ne répondit aux provocations que par le cri de vive la liberté !

Delaage dirigea ses compagnons d'armes sur Valenciennes, et cette ville, qui était restée fidèle à la république, s'étant vue dans la nécessité de se rendre, Delaage et la garnison, quelque temps prisonniers, furent envoyés dans les départements de l'ouest, où était Aubert Dubayet avec la garnison de Mayence: singulière conformité de destinée avec celle de Valenciennes !

A la Croix-des-Batailles, blessé dans la plus confuse mêlée, il eut encore assez de sang-froid et d'énergie pour reprendre les canons dont l'ennemi s'était emparé. A Dol, en Bretagne, un détachement de Vendéens, après leur échec de Grandville, s'était porté sur les républicains avec tant de vigueur que, défaits, ils se voyaient dans la position la plus dangereuse. « Tiens ferme une demi-heure, dit Kléber à Delaage, et l'armée est sauvée ; » et l'ordre fut si bien exécuté que Kléber le nomma chef de brigade.

Bien des détails glorieux de la vie guerrière de Delaage figureront nécessairement dans son histoire, qui seraient peut-être hors de place dans un éloge de la nature de celui-ci, peu sympathique avec les

travaux d'une académie toute consacrée aux arts de la paix et aux tranquilles méditations que la paix favorise : je ne dirai donc, Messieurs, que ce que je croirai avoir servi le plus à la gloire de notre concitoyen.

Nous savons que les royalistes, désespérés de n'avoir pu s'emparer d'aucun port qui les eût mis en communication facile avec l'Angleterre, leur auxiliaire dévouée, s'étaient dispersés, et que leur plus grand nombre était aux portes d'Angers, le 3 décembre 1793, se flattant d'y entrer aussi aisément qu'ils l'avaient fait le 24 juin précédent ; nous savons qu'ils furent déçus dans leur espoir, grâce au courage des habitants, à l'intrépidité des dames angevines et aux soins du commandant de la place Mesnard, qui nous a laissé quelques pages sur ce siége ; que d'ailleurs l'histoire a signalé le mauvais vouloir des généraux envers cette ville. Kléber, qui n'arriva à Angers que cinq heures après la levée du siége, c'est-à-dire trente heures depuis son commencement, prétend, dans un de ses rapports, que ce fut la colonne de Châteaubriand qui détermina cette levée : je ne puis croire que cela soit exact ; et, si c'est de ce rapport de Kléber que l'on aura inféré qu'Angers avait dû sa délivrance à Delaage, Delaage n'a pas besoin qu'on lui prête des exploits qui ne lui appartiennent point.

Le 5 décembre, Kléber marche contre les royalistes. Ils étaient entrés au Mans ; les républicains les y poursuivent : c'étaient Westermann et Decaen, à la tête de la cavalerie et de quelques pièces d'artillerie légère, soutenus par les chasseurs francs de Cassel commandés par Delaage. C'est alors seulement

qu'on le voit après le siège d'Angers, et Bénaben en fait mention dans son *Rapport*. Heureusement je n'ai point à parler de cette journée du 12 décembre 1793, jour néfaste à jamais pour le Mans, jour un des plus terribles que présente l'histoire des discordes civiles ! Pendant ce temps Delaage fut arrêté et conduit à Nantes à l'impitoyable Carrier : mystère qui honore à nos yeux notre concitoyen, car la haine de Carrier ne pouvait s'adresser qu'à quelque action généreuse. Kléber fit courir à Nantes pour réclamer Delaage, que Carrier n'osa pas retenir.

Delaage, depuis ce temps ne fait plus que marcher de hauts faits en hauts faits. Dans la Vendée, on le voit empêcher deux fois que Charrette ne favorise le débarquement de vaisseaux anglais sur les côtes insurgées, ou qu'il ne profite des munitions qu'ils y ont jetées. En une de ces circonstances, Charrette, marchant sur Luçon avec 9,000 hommes, pour seconder la descente des Anglais aux Sables ou à la Rochelle, tenait assiégés 200 républicains retranchés dans l'église de Saint-Cyr : Delaage s'avance contre lui avec 1,000 hommes d'infanterie et un escadron de cavalerie, attaque le centre de son armée, défait Charrette et délivre les 200 républicains. Le général Hoche, à cette occasion, lui écrit : «Votre conduite, » à l'affaire de Saint-Cyr, est au-dessus de tout éloge ; » en attendant que vous en receviez le prix, je vous » donne le commandement de la colonne à la tête de » laquelle le général Boussard a été tué » (8 octobre 1795).

Delaage, tout guerrier qu'il était, était loin d'être

insensible aux calamités de la guerre; en voici un exemple remarquable : en l'an VII (1799) la guerre civile menaçant de se rallumer, il se rend sur la rive gauche de la Loire, sans armes et comme pacificateur, et des coups de fusil furent le seul accueil qu'on fit à ses honorables intentions.

Déjà possesseur d'une belle expérience militaire, Delaage sentit qu'une étude sérieuse de la tactique ajouterait beaucoup à ses dispositions naturelles; il s'y livra, puis fut appelé dans la *grande armée*. Il se signala en Italie, en Allemagne, en Prusse et en Pologne, dans tous les lieux où donna le cinquième corps sous les ordres des généraux Lannes et Masséna. L'empereur alors le récompensa de ses nombreux services en le nommant baron de Saint-Cyr, du nom de ce lieu dont nous avons parlé, et qui fut le théâtre d'une de ses actions les plus glorieuses.

En l'an VIII, il était à la bataille de Marengo; à la bataille d'Austerlitz, on dit qu'il fut chargé par Masséna de faire à Napoléon le *rapport* d'une partie de cette journée.

En 1808 et 1809, on voit Delaage commander la cavalerie à Sarragosse, à Ocana, dans la Sierra-Moréna, à Séville, à Cadix. Partout il se signale, partout il est loué des maréchaux Soult, Mortier et Lannes.

Il ne faillit pas davantage en 1812, à la campagne de Russie, quoiqu'il fût très souffrant de ses blessures; il la fit sous les ordres du maréchal Ney, en qualité de chef d'état-major de la 1.re division du 3.e corps. L'empereur, à Moskow, le nomma général de brigade.

Lorsque Napoléon abdiqua, Delaage commandait le Calvados : ce fut lui qui reçut, à Caen, le duc de Berry.

Pendant les cent jours furent encore confiés à ses soins le département des Deux-Sèvres et toute la ligne depuis la Rochelle jusqu'à Saumur, et il s'y montra constamment et ami de la paix et prêt à faire face à l'ennemi ; en voici un exemple touchant : Delaage avait reprit Thouars et y avait rétabli les autorités ; les Vendéens fuyant étaient en position d'être tous exterminés ; le général, des hauteurs où il était avec ses soldats, dominait sur eux et pouvait n'en pas épargner un : il détourna ses regards de cette foule d'ennemi sen désordre dont la destruction n'eût rien ajouté à sa gloire ; d'ennemis avec lesquels, dans le temps même, on s'occupait de se réconcilier, puisque la pacification eut lieu peu de jours après : il fit faire volte face à sa brigade, et laissa les royalistes s'évader par le pont de Vrines, sur le Thouet.

Pendant que Delaage, par son attitude imposante et ses dispositions à l'indulgence, préparait les insurgés à la paix, Lamarque remportait sur eux une sanglante victoire à la Roche-Servière. Peu de temps après cette affaire désastreuse, et par suite des représentations de Lamarque aux chefs royalistes, un traité fut signé le 26 juin 1815, par ce général, au nom du gouvernement, et pour la Vendée, par MM. Sapinaud, Duperrat et la Voirie.

C'est ici que finit la vie belligérante de Delaage. Après le retour de Gand, et lors de l'occupation de la France par les troupes étrangères, il remit le com-

mandement de la rive gauche de la Loire à M. d'Autichamp, et fut maintenu dans les Deux-Sèvres : ce fut lui qui, peu de temps après, fit passer à Louis XVIII la soumission de 32 régiments ou corps de toutes armes.

Delaage ne voyait plus, dans ces circonstances, la nécessité d'agir avec la même rigueur; il était temps que le sang cessât de couler. Nous l'avons vu lorsqu'il passa sans armes sur la rive gauche de la Loire; nous l'avons vu à l'action, sinon strictement militaire du moins éminemment humaine, du pont de Vrines; on le vit à la discipline exacte où, dans les derniers temps, il maintenait ses troupes, et qui lui attira les éloges publics du duc de Bourbon. Il apprit à Niort qu'il allait rentrer dans ses foyers avec le traitement de demi-solde.

Delaage se retira dans sa ville natale; il y vécut sans faste, sans se prévaloir de ses honneurs passés, se renfermant dans une famille heureuse de le posséder et d'adoucir les infirmités qu'il devait à ses blessures. A la ville, à la campagne, les arbres fruitiers, la vigne, les fleurs, les roses surtout où il a fait de belles et innocentes conquêtes, étaient l'objet habituel de son amour et de son étude. Il en fut distrait en 1830, pour prendre le commandement de Maine et Loire, mais il se hâta de rentrer dans sa chère retraite.

Ainsi Delaage passait ses jours; ainsi, sans plus penser à la gloire, après tant d'années de trouble et de combats, il n'était qu'à ces paisibles jouissances, qu'à ces douces occupations qui, sans compromettre

son immortalité guerrière, le dérobaient avec tant de bonheur aux amertumes de la vie mortelle.

Le général Delaage est mort à Angers, le 23 décembre 1840, âgé de 74 ans; de dignes obsèques lui ont été faites le surlendemain dans la cathédrale d'Angers.

Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Etoile (1), mais mieux encore dans le souvenir de tous les vrais amis de leur pays et de la gloire.

Son corps repose dans sa campagne de Saint-Barthelémi, au pied d'une colonne qu'il avait érigée aux mânes d'un guerrier célèbre (2), et près d'un monument qu'il consacra à la mémoire de Lauzeral (3), qui lui avait sauvé la vie. Il repose au sein de la nature à laquelle il se voua, le dernier tiers de sa vie, et sous des arbres qu'il planta de ses propres mains.

---

(1) Entre les généraux Poncet et Barbou, sur la face consacrée aux guerriers de l'armée du nord.

(2) Le maréchal Ney.

(3) Lauzéral était Angevin; il partit avec Delaage dans le premier bataillon des volontaires de Maine et Loire, à titre de sergent-major. Au siége de Valenciennes, voyant une bombe se diriger sur la chambre où était couché Delaage, il l'enleva de son lit, et l'événement prouva qu'il l'avait préservé d'une mort certaine. Quand le général Delaage fut chargé de commander le département, il fit nommer commandant du château le capitaine Lauzeral, qui est mort dans cette fonction.

Bénaben, dont nous avons parlé plus haut, était un ex-oratorien, professeur de mathématiques, et que le malheur des temps avait réduit à être commissaire du département à la suite des armées de l'ouest.

RAPPORT,

PAR M. DE BEAUREGARD,

sur un

MONUMENT ROMAIN

DÉCOUVERT

DANS LA COMMUNE DE BAGNEUX,

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Un monument très remarquable a été récemment découvert à Bagneux, commune limitrophe de Saumur. Un maçon, propriétaire d'un enclos situé sur les bords du Thouet, à deux cents mètres environ du pont Fouchard, et cent de la grande route, a rencontré en fouillant son terrain une grande quantité de pierres qui paraissaient provenir d'une démolition; il s'en est servi pour construire une maison qu'il habite avec sa famille.

Ayant aperçu, parmi ces débris, des fragments de marbre ainsi que des outils d'une forme extraordinaire, sa curiosité fut excitée, il exécuta de nouvelles fouilles qui mirent à découvert les restes d'un antique édifice.

Lorsque j'ai visité ces ruines, au mois d'octobre 1840, on apercevait sur le sol des amas de pierres garnies de ciment rouge, des briques crochues, quelques morceaux de marbre et une meule à moudre le grain. Au milieu de ces débris, on remarquait deux bassins d'une forme carrée, de trois mètres de chaque face et d'un mètre de profondeur. Leurs parois sont construites en pierres de tuffeau, de dix centimètres d'épaisseur sur vingt-cinq de longueur, posées sur un mortier de ciment rouge. Les assises, de trois en trois, sont séparées par des cordons de briques de trois centimètres d'épaisseur. Au fond de chaque bassin est un trou d'un diamètre d'environ quatre centimètres, qui communique avec un tuyau de plomb enfoui en terre et qui servait à l'écoulement de l'eau qui remplissait le bassin ; ces tuyaux existent encore quoique dégradés ; on a trouvé à l'orifice de l'un d'eux une soupape en cuivre qui servait à en fermer l'entrée.

Ces bassins se lient à des vestiges de murailles qui révèlent l'existence d'un édifice spacieux tombé en ruines. Des fouilles qui seront ultérieurement pratiquées conduiront, sans doute, à de nouvelles découvertes.

Quelle est l'origine de cet édifice ? Aucune inscription n'en indique la date ; mais la nature de la construction permet de le rattacher à une époque déterminée : les savantes recherches de M. de Caumont ont constaté que les murailles formées par des pierres, de petit appareil, et dont les assises sont séparées par des cordons imbriqués, se rapportent aux constructions

romaines du IIIe au Ve siècle ; or, les murs des bassins que nous venons de décrire présentent les mêmes caractères : la meule qui a été rencontrée au milieu des décombres est de la forme de celles dont les Romains se servaient pour moudre le grain; une clef, une hache, divers instruments tranchants qu'on y a découverts appartiennent au même temps.

Quel a été l'usage de cet édifice? Les bassins, les tuyaux en plomb, la soupape peuvent faire présumer qu'il servait à des bains. Le nom de Bagneux (qu'on écrivait autrefois Baigneux), donné au lieu où il a été construit, semble venir appuyer cette conjecture.

On ne peut admettre que ces bains aient été bâtis pour l'usage des habitants de Saumur. On sait que cette ville est d'une origine beaucoup plus moderne (1). Lorsque, en l'année 948, le moine Absalon apporta furtivement de Bourgogne les reliques de saint Florent, et les déposa sur le côteau où est actuellement Notre-Dame-des-Ardillers, ce lieu ne présentait d'autre édifice qu'une tour semblable à un tronc d'arbre et que, pour cette raison, on nommait *Truncus*. Quelques grottes éparses çà et là servaient de logement aux habitants : *Castrum quód vocatur Salmurus ibi nondùm erat*, dit la chronique. Absalon plaça les reliques près de la tour, un monastère fut fondé, des habitants vinrent se grouper autour du fortin qui les protégeait et de la maison religieuse qui les san-

(1) J'en ai fourni la preuve dans un rapport inséré dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture*, vol. 3, pag. 147.

ctifiait, Saumur se forma ; les habitations furent placées sur le flanc du coteau ; la partie inférieure qu'occupent actuellement les principaux quartiers de la ville, n'était qu'un vaste marais où le Thouet, la Vienne et la Loire venaient se réunir.

La rive gauche, qui s'élève si majestueusement au-dessus de ces contrées aquatiques, fut occupée par des populations dans des temps très reculés, de nombreux monuments en font foi : les dolmens, les peulvens qui y abondent, attestent leur importance du temps des Gaulois. Les Romains qui leur succédèrent marquèrent leur passage par des constructions dont on retrouve encore les traces à Saint-Just, à Saint-Florent, à Chenehutte, à Gennes, à Murs, à Frémur et enfin à Angers. Bagneux, placé sur la même ligne, peut aussi offrir les titres de son antiquité : les ruines que l'on vient d'y découvrir, qu'elles aient appartenu à des bains ou à tout autre usage, méritent de fixer l'attention de l'archéologie.

Cette commune est heureusement partagée : c'est sur son territoire que l'on rencontre un des plus vastes dolmens connus. Ces gigantesques monuments formés de rochers entassés, étonnent par leur simplicité et leur caractère de durée. Ils ont vu passer devant eux et disparaître les chefs-d'œuvre des arts, les édifices élevés à grand frais par la civilisation ; seuls ils sont restés immobiles au milieu du cours entraînant des siècles.

NOTE

SUR

L'EUPHRASIA JAUBERTIANA

PAR A. BOREAU,

DIRECTEUR DU JARDIN BOTANIQUE

D'ANGERS.

En 1836 je trouvai, près de Nevers, une Euphraise à fleurs jaunes que la tradition conservée parmi le petit nombre de botanistes de ce pays présentait comme étant l'*Euphrasia lutea* de Linné; mais ayant comparé la plante de Nevers avec la véritable Euphraise jaune que j'avais reçue de différents points de la France, je reconnus entre elles une très grande différence et les recherches auxquelles je me livrai me prouvèrent que l'espèce que je venais de découvrir était nouvelle, et n'avait jusqu'alors été connue et décrite par aucun botaniste. Dès lors, usant du droit qu'a tout naturaliste de nommer les êtres nouveaux qu'il découvre, je décrivis cette espèce sous le nom d'*Euphrasia Jaubertiana,* en l'honneur de M. le

comte Jaubert, qui lui-même cultive la science avec beaucoup de distinction, et qui veut bien m'honorer de sa bienveillante amitié. Cette description fut insérée dans les annales des sciences naturelles, 2.me série, partie botanique, tome 6, page 254. Plus tard, M. Mutel, dans le supplément final de sa Flore française (page 168), admit cette espèce en transcrivant presque littéralement la description originale : enfin elle est décrite de nouveau dans ma Flore du centre (tome 2 page 366). Mais quelque exacte que soit une description, elle ne donne toujours qu'une idée imparfaite d'un objet, tant que l'on n'y joint pas un dessin représentant avec fidélité cet objet lui-même ; or, jusqu'ici aucune figure de cette plante n'a été publiée. Un jeune botaniste qui manie le crayon avec beaucoup de talent, ayant bien voulu en faire un dessin très exact, j'ai pensé que la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, qui jusqu'ici a eu pour but de ne publier que des travaux neufs et originaux, lui réserverait peut-être aussi un bon accueil.

Le dessin représente un individu de taille moyenne, mais de grandeur naturelle, on y a joint les fleurs isolées de deux autres espèces voisines, afin de faire mieux ressortir les différences caractéristiques.

Voici les principaux caractères distinctifs de cette espèce : tige droite, à rameaux ouverts ascendants, feuilles linéaires acuminées scabres, les supérieures entières, les inférieures un peu dentées, corolle à lobes presque égaux, lèvre supérieure arquée et en casque, l'inférieure dressée à lobes entiers, étamines

et style ne dépassant pas la corolle, anthères libres ovoïdes, un peu barbues en dessous.

Cette espèce diffère de *l'Euphrasia odontites*, dont elle a le port, par ses fleurs jaunes, ses bractées entières, ses anthères libres, etc.; et de *l'Euphrasia lutea*, par ses corolles beaucoup moins ouvertes, ses anthères ovoïdes, barbues, non saillantes.

Elle fleurit en septembre et octobre, dans les champs et les pâturages des terrains calcaires. Outre les localités signalées dans la Flore du centre, et appartenant aux départements de la Nièvre, du Cher, de l'Indre et du Loiret, nous pouvons citer les environs de Poitiers où cette plante est abondante, et le canton de Sauzai (Deux-Sèvres) où nous l'avons recueillie en septembre 1840; enfin, M. Desmoulins l'a retrouvée dans l'arrondissement de Bergerac, et elle figure à ce titre dans son intéressant catalogue des plantes de la Dordogne, page 112.

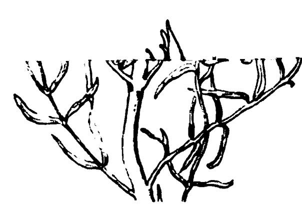


TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT

SUR QUELQUES

DISCOURS

PRONONCÉS

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET BELLES LETTRES

D'ANGERS,

PAR M. BLORDIER-LANGLOIS.

Messieurs,

Une commission, nommée par le président de cette Société, et composée de MM. de Senonnes, de Lens et de moi, a été chargée d'examiner plusieurs discours manuscrits qu'un hasard heureux a fait passer dans la bibliothèque d'Angers, et de faire un rapport sur le mérite de ces discours, qui déjà nous étaient importants par cela seul qu'ils nous rappellent une Société savante et littéraire dont s'honore notre ville, et qui y porta pendant plus d'un siècle le goût de l'étude et des beaux-arts : c'est ce rapport que nous vous faisons entendre aujourd'hui.

Nous commencerions par quelques détails sur notre ancienne Académie, si nous ne craignions de trop

prolonger cette lecture, et surtout s'il n'existait pas en tête de nos mémoires un discours préliminaire qui traite de ce sujet.

Comme dans toutes les Académies, le nouveau membre de celle d'Angers adressait à ses confrères un remerciement auquel répondait le directeur, en rendant éloge pour éloge. Dans les séances ordinaires, on prononçait des dissertations sur des points de littérature et de morale; on lisait des vers. Tous les ans enfin, en séance publique et solennelle, on distribuait des prix aux ouvrages les meilleurs, composés sur des sujets qu'avait annoncés l'Académie dans la France entière, par la voie des gazettes et des journaux. Ses membres seuls ne pouvaient concourir. Les prix se composaient de deux médailles d'or frappées aux armes de la ville.

Nous voyons, par les discours dont nous allons vous entretenir, qu'aucun n'était prononcé qu'il n'eût auparavant été lu et approuvé par deux membres.

L'Académie d'Angers compta, dès son origine, des personnages d'un très haut savoir, et comment en eût-il été différemment dans une ville où, depuis le XII.e siècle, existait une des plus célèbres universités de France, une ville où la faculté des droits comptait des légistes qui firent autorité jusqu'à la révolution de 1789, et que l'on considère encore comme des oracles du barreau? comment n'en eût-il pas été ainsi avec un clergé qui joignait la politesse à la piété, et les sciences de la religion à une littérature riche et variée? Aussi les étrangers recherchaient-ils l'hon-

neur de correspondre avec l'Académie d'Angers, et nous ne pouvons douter qu'elle fût un foyer de lumières, de bon esprit et de bon sens.

C'est donc une perte déplorable que celle de la plupart des travaux de cette Société savante. Où sont ses procès-verbaux et les registres de ses actes? Tout a disparu, du moins pour nous. Quelques traces s'en retrouvent dans les archives municipales, mais cela ne forme point un tout. Nous serions heureux si nous pouvions un jour, à l'aide de ces documents et d'autres, que pourront nous procurer les recherches auxquelles nous ne cesserons de nous livrer, reconstruire ce corps dissous et oublié depuis tant d'années, cette institution qui fit notre gloire, et pour laquelle je suppose une sympathie de famille à la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.

En attendant, Messieurs, nous avons essayé d'accomplir la tâche dont vous nous aviez chargés, et ce n'est plus que sur cela que je vais vous demander votre attention.

Le premier discours est une réponse à celui de l'abbé Guillot, chanoine de Saint-Maurille d'Angers. Ce discours, dont le fonds est l'éloge, inconvénient presque nécessaire de tous ceux du même genre, et où le mérite de l'orateur doit être d'employer les formes les plus délicates et les plus nouvelles possibles, nous a paru écrit avec un tact, une adresse très remarquables. L'orateur, après avoir fait son sacrifice à l'usage, rentre dans une voie meilleure par ces paroles : « Un vrai littérateur préférera toujours » l'avantage de donner une utile dissertation à l'hon-

» neur stérile de prononcer un élégant et vain com-
» pliment. »

Il est piquant, à la réception d'un ecclésiastique dans une Société littéraire, de mettre en question s'il convient à un homme d'église de s'appliquer aux belles-lettres. La solution de cette sorte de problème rentrera parfaitement, vous le pouvez croire, dans le genre démonstratif : c'est que l'abbé Guillot réunit au plus haut degré les mérites de son état aux connaissances que procure l'étude des sciences humaines; et, par une digression heureusement amenée, l'orateur arrive aux dangers dont menace l'esprit de système; il y fait allusion à des ouvrages fameux alors, dont il n'approuve pas l'intention, qu'il désigne de nière qu'on ne s'y méprenne pas, mais qu'il a la discrète politesse de ne pas nommer.

Un second discours, prononcé le 18 novembre 1761, contient un éloge nécrologique de l'abbé de la Chalinière, angevin très distingué dans son temps, et tout-à-fait ignoré de nos jours : nous allons donc placer ici quelques extraits de cette biographie.

M. de la Chalinière était fils d'un receveur des sels à la Pointe. Il fit au collége d'Angers d'excellentes études, et montra de bonne heure à quelles honorables fonctions bientôt il se rendrait propre. En effet, à peine âgé de 22 ans, et n'étant que diacre encore, il fut nommé promoteur, c'est-à-dire censeur des prêtres du diocèse, emploi délicat dans lequel « il faut, dit l'auteur, corriger les maux qui peuvent » être corrigés *sans scandale*, tolérer ceux qu'il est » de la prudence de dissimuler, mais, en les souf-

» frant, les resserrer dans les bornes de la nécessité;
» savoir ce que l'on doit pardonner et punir dans les
» hommes, dont la nature est d'être faibles, et dont
» le devoir est d'être vertueux. »

Tout jeune qu'il était, l'abbé de la Chalinière s'acquitta de cette fonction avec une prudence, un discernement rares. Nous copierons d'autant plus volontiers le passage suivant, qu'en même temps qu'il peint très favorablement l'abbé, il donne une honorable idée de son panégyriste. « Exempt de passion,
» M. de la Chalinière rejetait les accusations qui n'é-
» taient pas juridiques, toutes les notoriétés vagues,
» toutes les délations sourdes, les lettres anonymes,
» ressources de l'inquisition et de la tyrannie, égale-
» ment honteuses à ceux qui en sont les instruments
» et à ceux qui s'en servent, espèce d'armes dont on
» n'abuse que trop souvent pour perdre le mérite
» sans appui, sans hypocrisie. L'abbé de la Chalinière
» avait pour principe qu'on ne doit accuser qu'en
» face de la loi qui punit toujours ou le calomniateur
» ou l'accusé. Il disait d'après l'empereur Constance :
» *Nous ne pouvons soupçonner celui à qui il manque*
» *un accusateur, lorsqu'il ne lui manquait pas un en-*
» *nemi*. »

Nous avons été frappés, Messieurs, de la sagesse et de la philanthropie de ce morceau, et nous avons dit : heureux qui mérite d'être ainsi loué ! heureux qui le fut par des hommes de bien !

L'abbé de la Chalinière élevé, par dispense, au sacerdoce, deux ans avant l'âge requis, fut successivement docteur en théologie, curé de Saint-Denis

d'Angers, chanoine de la cathédrale, vicaire-général et pénitencier. Ce fut dans le temps même que l'évêque Poncet de la Rivière lui conférait cette dernière dignité, qu'il fut reçu membre de l'Académie.

L'orateur, à propos du lustre que répandit sur elle l'abbé de la Chalinière, déroule un tableau, qui ne sera pas sans intérêt pour nous, de ses membres les plus spirituels et les plus laborieux.

« Si tous les travaux de l'abbé de la Chalinière ne » furent pas académiques, ils appartiennent tous à » l'Académie ; ils lui font honneur, elle les réclame, » elle a des droits acquis sur toutes les productions » de ses membres : aucun genre de science et de lit- » térature ne lui est étranger ; elle renferme égale- » ment dans son sein le philosophe, le docteur de la » morale, l'interprète des lois, l'orateur, l'historien, » le critique, le traducteur et le géomètre. Ainsi l'A- » cadémie revendique les observations faites sur no- » tre coutume par M. Gourreau ; eh ! que ce nom » nous est cher et précieux ! Elle revendique les sa- » vantes dissertations de M. Pocquet, dont les déci- » sions ont parmi nous presque autant d'autorité que » les lois, et qui lui méritent l'honneur d'être tous » les jours cité dans le premier tribunal du royaume, » comme l'un des plus sûrs oracles de la jurispru- » dence. L'Académie revendique encore le *Traité du* » *parfait Magistrat,* où M. Frain du Tremblay a fait, » sans y penser, son portrait et celui des dignes hé- » ritiers de son nom et de la noblesse de ses senti- » ments. Elle revendique l'érudition de M. Ménage, » poète célèbre, et la poésie était le moindre de ses

» talents. Adopté par plusieurs Académies, il eût été » de la première de la capitale, s'il eût moins mérité » de l'être (1). L'Académie reprend encore comme » son bien l'éloquence des Poncet, l'érudition des » Pelletier, des Paitrineau des Noulis, des Verdier, » des Perchambault, des Guynoiseau, des Gobin, des » Martineau, des Coquereau, des Boisbernier, des » Doublard, et le génie transcendant du père Ray- » neau de l'Oratoire qui, après avoir brillé dans cette » province, placé sur un plus grand théâtre, a sou- » tenu sa réputation avec tant d'éclat que l'Académie » des sciences se fit honneur de le recevoir...... Le » diocèse doit au savant Babin, à l'abbé de la Chali- » nière, etc., ces *Conférences d'Angers*, qui suffi- » sent pour rendre tout ecclésiastique digne de son » état par son érudition. »

« L'abbé de la Chalinière, dans son *Traité histo-* » *rique sur la Grâce*, a répandu des lumières sur des » choses abstraites; plusieurs, en les agitant les ont » troublées; il les a éclaircies, et a respecté la nature » et les impressions de la grâce jusqu'au point de ne » prétendre expliquer ces touches divines qu'on ne » définit point et qui restent dans le secret de Dieu. »

De cette énumération d'écrivains l'auteur infère naturellement la réelle importance de l'Académie d'Angers, contre les reproches *enfantés par la jalousie*,

---

(2) Cette espèce de concetti renferme une idée fausse, car on sait que l'extrême mérite n'était point un motif d'exclusion de l'Académie française, et que ce fut pour sa mordante satire de la *Requête des Dictionnaires* que l'abbé Ménage s'en vit fermer les portes.

adoptés par la prévention, répandus par la malignité; ce sont ses termes : nous reviendrons plus bas sur ce sujet.

La pièce qui suit l'éloge de la Chalinière en est un de M. Boylesve de la Maurouzière. Ce discours commence exactement comme le précédent, en reproduit çà et là des passages, et nous avons été surpris qu'un homme d'autant de ressources dans le style et d'une si féconde imagination ait craint la peine d'une rédaction nouvelle, ou qu'il ait jugé si appliquables à un laïc, à un homme du monde, des traits déjà consacrés à un prêtre théologal et grand pénitencier.

Pour les raisons qui nous ont fait déposer ici des morceaux de la biographie de l'abbé de la Chalinière, nous dirons quelque chose, d'après notre auteur, de Boylesve et de sa famille. Jean Boylesve fut chancelier de Louis I.er, duc d'Anjou; Marin rendit des service à Henri III pendant la ligue ; Henri IV l'en récompensa en le créant chevalier de l'*ancienne chevalerie*, à titre héréditaire; ce même Marin fut en outre nommé conseiller d'état en 1598.

A la suite de l'éloge de la Maurouzière est un discours sur ce texte : *L'esprit philosophique contribue-t-il à la bonne littérature?* Il y a dans ce discours de nobles pensées et un langage élevé. L'auteur, qui préfère à toute autre une littérature grande et sensée, professe très peu d'estime pour les écrivains uniquement prétentieux et brillants. « Chaque mot, dit-il, » est chez eux un éclair, mais tous ces éclairs ne font » pas un beau jour. »

Un discours sur les *préjugés* nous a paru déclama-

toire et sans beaucoup d'intérêt, cependant nous vous prions d'en permettre une citation qui peut-être vous semblera remarquable par sa singularité, et qui vous fera voir dans son auteur, sinon un homme à prévisions, du moins un homme d'une sage et tranquille philosophie. « Si nous ne pouvons jouir d'un véritable bonheur, dit-il, jouissons de nos bonnes et » douces illusions. Que resterait-il aux hommes, si » on leur ôtait leurs salutaires préjugés?..... Nous » naissons, nous vivons, nous expirons dans les bras » de nos préjugés...... Un législateur politique respecte tout ce qui porte le sceau de l'antiquité; il dit » aux peuples qu'il gouverne, en parlant de ses lois, » ce que disait Solon de siennes : si elles ne sont pas » parfaites, du moins sont-elles les meilleures que » vous puissiez recevoir...... Des motifs puisés dans » la nature ont toujours engagé nos monarques à laisser à chaque pays ses préjugés, ses coutumes, ses » tribunaux, sa justice..... Rappeler les coutumes et » les préjugés à l'*unité* serait innover. Rien n'importe » tant à la loi que de se faire aimer : rien ne la dispose moins à plaire que d'être nouvelle. La nouveauté, qui donne des grâces à tout ce qu'elle crée, » les ôte aux lois, et les fait en quelque sorte paraître difformes. Nous contractons avec les coutumes » et les lois anciennes une espèce de familiarité qui » fortifie l'attachement sans affaiblir le respect. Ce » que nous avons long-temps estimé juste nous paraît » toujours juste, toujours vrai, toujours utile; les » caractères d'équité ne semblent que tracés dans les » lois nouvelles, ils sont gravés dans les anciennes;

» le jugement de plusieurs siècles marche devant elles
» et gagne encore plus nos cœurs qu'il ne captive nos
» esprits : elles ont cet air de vénération qui touche,
» et non point ce ton impérieux qui blesse. A pro-
» portion qu'une loi vieillit avec honneur son joug se
» fait moins sentir ; conforme à nos préjugés, elle pa-
» raît conseiller plutôt que commander ; nous regar-
» dons nos anciens usages comme nos amis, les nou-
» veaux comme nos maîtres. »

Vous venez d'entendre ce passage, Messieurs : tout le discours est un paradoxe dont les raisonnements sont quelquefois spécieux, et auquel on rendra la justice qu'il n'est pas exprimé sans élégance, et qu'il respire une persuasion qui fait tout excuser. Certes son auteur dut n'être pas médiocrement étonné des innombrables changements qui, peu d'années après, s'opérèrent en France.

La collection dont nous vous rendons compte forme deux volumes ; il s'agit ici du premier, qui est in-4°. On trouve à la fin plusieurs ébauches d'une adresse à Monsieur, frère du roi, nouvellement pourvu de l'apanage d'Anjou.

Le volume in-folio consiste en des copies de discours prononcés à l'Académie d'Angers et dans des Académies étrangères. Nous avons cru remarquer que trois avaient été prononcés à Nancy, à Pont-à-Mousson et à Copenhague. Nous ignorons pourquoi ils se trouvent là ; et, vu leur mérite, nous avons souhaité qu'ils fussent d'Angevins reçus membres des Académies de ces villes.

On trouve, à la fin de ce second recueil six poèmes

sur l'agriculture, deux en alexandrins, et quatre odes : à la fin de chacun de ces ouvrages est la devise que l'on recommandait d'y placer, et qui servait à en faire connaître l'auteur, sans qu'il fût obligé d'écrire son nom. La poésie de ces pièces est celle que l'on applaudissait au XVIII[e] siècle ; le genre descriptif y était à la mode ; on y chantait la nature, la plupart du temps, comme Wateau et Boucher la peignaient ; Delille et Saint-Lambert étaient les modèles que l'on suivait plus ou moins heureusement. Au reste, peu importe le jugement que nous porterions sur ces ouvrages, puisqu'il nous paraît qu'aucun d'eux ne fut l'ouvrage d'un membre de l'Académie d'Angers.

A présent, Messieurs, quels sont les auteurs des discours dont je viens de vous entretenir ? Nous avons cru d'abord difficile de répondre à cette question ; mais après que nous avons eu comparé l'écriture de la plupart de ceux qui composent l'in-4° avec celle des discours d'ouverture du présidial, avec la signature de *Fr. Prévost*, et quelques mots écrits de sa main dans un registre de l'Université déposé aux archives de la préfecture, il ne nous a plus paru douteux que les discours soient de ce François Prévost, avocat du roi au présidial d'Angers, professeur en droit français de la même ville, et membre de son Académie depuis l'an 1743.

Telle était donc, Messieurs, cette Académie dont vous nous avez chargés d'examiner quelques travaux : respect à la morale, à la religion, à la monarchie, aux lois, aux usages anciens ; répugnance contre toute innovation politique, mais conscience de sa dignité

et liberté dans l'expression de ce qui manifestait cette dignité. Nous croyons fermement qu'elle ne le céda en importance à aucune autre Académie de province. Cependant, un des discours dont nous avons parlé en fait l'aveu, cependant l'Académie d'Angers était en butte à d'*injustes reproches, à des préventions mal fondées*, et l'on en pénètre aisément la raison. La littérature et la philosophie du XVIIIe siècle trouvaient encore l'Académie d'Angers à ses admirations du grand siècle de Louis XIV ; à son respect sans bornes pour la monarchie, pour l'église. Elle avait, et c'est un secret de famille que nous pouvons révéler ici, elle avait donné pour sujet d'un concours le *zèle de Louis XIV à extirper l'hérésie*, et c'était de la *révocation de l'Edit de Nantes* qu'il s'agissait, odieuse, impolitique proscription, que l'Académie d'Angers ne soupçonnait pas devoir être une tache indélébile à la mémoire du roi, son idole. Sans doute il sortit de son sein quelques témoignages de docilité qui s'accordaient mal avec l'esprit d'indépendance qui régnait dans d'autres parties de la France à la fin du XVIIIe siècle ; enfin elle comptait au nombre de ses membres correspondants l'auteur de l'*Année littéraire*, et c'en était bien assez pour encourir le dédain et le mauvais vouloir des encyclopédistes. Mais, Messieurs, un quolibet, une anecdote inventée peut-être à plaisir ne prouvent rien ; et la postérité n'a pas confirmé tous les jugements que leur faisait porter le zèle de parti dont ils étaient animés.

Mais le mouvement imprimé à Angers, comme au reste de la France dans le temps des assemblées des

notables, modifia aussi l'esprit de son Académie. Dès 1786 on y prononça un discours sur Georges d'Amboise, où l'on trouve d'honorables pensées sur la patrie, sur le sort du peuple, sur l'allégement des impôts, sur les avantages du commerce et de l'industrie. Dès lors, sans aller jusqu'à la témérité, l'on ne répugna plus à donner accès à des vœux pour de sages réformes; et ce ne fut que sous l'influence de dispositions toutes nouvelles, qu'un corps où figuraient très peu d'industriels, qu'une compagnie presque entièrement composée de prêtres, de nobles et de magistrats, mit en concours le *commerce de l'Anjou*, et couronna le discours de Viger, des Rosiers, dans lequel elle entendit certainement avancer des principes qui naguère y auraient répandu l'alarme.

L'ILLUSTRE HOSPITALIER,

(CHRONIQUE ANGEVINE DU XIIe SIÈCLE.)

PAR L. PAVIE.

I.

L'ÉVÊCHÉ.

Le vénérable Ulger, ce prélat qui montra sur le siége d'Angers tant de vertus unies à tant de savoir, à qui peut-être la religion et l'humanité furent le plus redevables, le vénérable Ulger ne se délassait des devoirs de l'épiscopat qu'en s'appliquant à répandre dans son diocèse les sciences et les lettres, à ses yeux les meilleurs soutiens de la foi.

Sa bienveillance éclairée, sa générosité sans bornes attirèrent à l'Université d'Angers, la seule alors du royaume, les professeurs les plus distingués ; aussi, nous dit un auteur contemporain : « Tout ce qu'il y avait de clercs, de nobles et de riches, de glorieux et de puissants y arrivait de toutes parts. » Enfin, tel est le degré de splendeur auquel il sut l'élever qu'il a mérité d'en être considéré comme le véritable fondateur.

C'est du sein de cette Université, l'aînée de *la Fille aînée de nos rois*, que sortirent la foule d'hommes éminents que les premiers corps religieux et civils de l'état s'empressèrent de placer à leur tête. Si déjà, parmi ses maîtres ou ses élèves, elle pouvait citer un Saint-Bruno, un Robert d'Arbrissel, un Balbion, le modèle des prédicateurs de son temps, elle comptait alors le savant Hilaire d'Orléans, le pieux Geoffroy de Vendôme et le célèbre Hildebert du Mans; enfin, plus tard, mais dans une période assez rapprochée, le jurisconsulte Garnier de Scépeaux, le chancelier de France La Forest, le cardinal Bertrandi et tant d'autres illustres personnages tinrent à honneur de lui avoir appartenu.

Or, le 8 septembre 1137, Ulger donnait une nouvelle preuve de son zèle pour cette institution, en fondant une coutume qui s'est conservée jusqu'au xvi[e] siècle. Pour la première fois, à la suite du dîner offert aux bedeaux de l'Université, allait avoir lieu la distribution solennelle des licences.

La grand'salle de l'évêché était disposée à cet effet. Dans la majeure partie de sa longueur on avait étendu de la paille, mêlée de quelques brins de fenouil et autres herbes odoriférantes, siège ordinaire des étudiants; en avant étaient des bancs pour les bedeaux, les maîtres et libraires de l'Université, les dignitaires et chanoines de la cathédrale; au fond, deux tabourets échelonnés de chaque côté du fauteuil épiscopal.

A trois heures, entrèrent les écoliers des colléges d'Angers, de Marmoutier, Fontevrault, Tournus,

Vendôme, etc. L'évêque parut bientôt précédé des autres assistants. Après s'être assis, il fit mettre à sa gauche le maître-école Herbert, à sa droite un supérieur de religieux, arrivé de la veille, et que peu de personnes connaissaient; les deux autres places furent occupées par Robert de Craon, grand-maître des Templiers, et Hugues de Semblançay, qui venait de doter la nef de Saint-Maurice des premiers vitraux coloriés qui eussent paru depuis ceux de Saint-Denis.

La séance fut ouverte par une paternelle allocution du prélat touchant l'objet de la réunion, à laquelle répondirent le maître-école, au nom de l'Université, et l'un des professeurs pour les élèves. Puis on fit l'appel des licenciés. Ils s'approchèrent successivement de l'évêque, qui leur donna son anneau à baiser et leur remit un diplôme, après qu'ils eurent inscrit leur nom sur un registre placé devant lui.

Cependant l'importance de la cérémonie n'avait fait que suspendre la curiosité vivement excitée par la présence du moine étranger et les égards que lui témoignait le prélat. C'est qu'aussi tout en lui justifiait ce puissant intérêt.

Quoique déjà avancé en âge, sa physionomie respirait l'énergie et la force. A la noblesse et à la régularité de ses traits on devinait ce que la jeunesse autrefois avait dû y ajouter de charmes. Un ovale parfait, une pâleur métallique, des yeux étincelants qui soulevaient fréquemment de longues paupières couronnées de sourcils minces, régulièrement arqués; un front dégarni mais élevé et pur comme l'ivoire se laissaient apercevoir sous un capuchon à demi baissé.

Le reste de son costume monacal trahissait un corps frêle, usé par les travaux plus que par les années.

Et puis, cet inconnu, dont le nom circula bientôt de bouche en bouche, cet homme dont les malheurs avaient comme rehaussé le génie, qui avait rempli la France de sa renommée et de ses erreurs, cet homme enfin, tout brisé encore de la condamnation d'un concile : c'était Abailard !

En se réfugiant dans son couvent de Saint-Gildas de Ruys, au diocèse de Vannes, dont il était abbé, il avait voulu puiser quelques consolations auprès du généreux Ulger.

Quel ne fut pas l'étonnement et surtout la satisfaction générale lorsque, sur un signe de l'évêque, on le vit se lever avec une dignité pleine de modestie et prendre la parole !

L'alliance de la religion avec les lettres, tel fut le sujet de son improvisation, qui lui fournit naturellement l'occasion de payer un juste tribut d'hommage au protecteur de l'Université.

Jamais peut-être il n'avait atteint à une si grande hauteur. Par son organe enchanteur, ses pensées neuves et hardies, ses expressions nerveuses et colorées, il s'empara à tel point de ses auditeurs, que peu s'en fallut qu'il ne laissassent éclater ces signes bruyants d'approbation déplacés en pareil lieu.

A peine venait-il de terminer lorsqu'un religieux traversa la salle, non sans difficulté, et parvenu jusqu'à l'évêque, fléchit le genou et lui remit un parchemin plié et scellé.

L'évêque le décacheta et le lut à plusieurs reprises.

Une émotion croissante, qui se manifesta sur son visage d'ordinaire si calme, gagna insensiblement l'assemblée. . . . .

« Mes frères, dit-il, après quelques instants de ré-
» flexion, le frère hospitalier Jean-de-Dieu, dont le
» zèle pour le soulagement des pauvres et l'éminente
» piété font depuis dix ans l'édification de cette ville
» et notre consolation, est en danger de mort. Il
» nous appelle près de lui et veut recevoir de notre
» main les derniers sacrements. »

Ensuite, s'adressant au religieux : « Mon frère, as-
» surez le malade que je remplirai *tous ses désirs*,
» ajouta-t-il, en appuyant sur ces derniers mots. Vers
» la chute du jour je serai à l'hôpital. »

L'office du soir, qui devait être suivi du *Te Deum*, venait de sonner. Le prélat accompagné de toute l'assemblée se rendit à la cathédrale.

II.

LE PALAIS.

Ce même jour c'était fête au palais des comtes d'Anjou. Tout y retentissait de la joie la plus vive. Geoffroy-le-Bel et son épouse, Mathilde d'Angleterre, accompagnés de leur fils aîné, Henri, après une absence de plusieurs mois, revenaient de Bordeaux, où s'était

célébré le mariage de Louis-le-Jeune, fils du roi de France, avec Eléonore d'Aquitaine. Le comte y avait été appelé par les devoirs de sa charge de grand-sénéchal du royaume, transmise avec le comté d'Anjou, par son père Foulques V, lorsque ce dernier partit pour répondre à l'offre que Baudouin, roi de Jérusalem, lui faisait à la fois de son trône et de la main de sa fille Mélesinde.

Les manants et les bourgeois de la ville remplissaient les faubourgs et les rues par lesquels ils devaient passer; les petits vassaux étaient rangés depuis le pied des murailles jusqu'à la cour intérieure du château, où les serviteurs du palais se disposaient à les recevoir; tandis que des écuyers, précédés de nombreux musiciens, étaient allés au-devant d'eux à moitié chemin de Saumur.

Déjà deux courriers avaient annoncé leur prochaine arrivée, fréquemment retardée par les hommages que s'empressaient de rendre à leur suzerain les barons, les châtelains et les abbés sur les terres desquels ils passaient.

Enfin des cris lointains se font entendre, et bientôt un nuage de poussière s'élève, à travers lequel apparaît le cortége dont les derniers feux du jour augmentent encore le vif éclat.

Le comte, brillant de jeunesse et de beauté, la visière haute, salue le peuple avec bienveillance; son palefroi, à la longue crinière, à la forte encolure, n'a pour tout ornement qu'une branche de genêt qui se balance sur sa tête.

On ne se lasse pas de contempler le jeune prince

Henri, dont la grâce parfaite, le maintien aisé et l'air noble semblent faire présager les hautes destinées.

La comtesse est vêtue d'une ample robe de soie violette, elle monte une haquenée blanche, richement caparaçonnée. Sa figure est belle mais froide; à peine si sa bouche dédaigneuse laisse échapper un sourire.

C'est que Mathilde avait hérité du fier Henri Ier, cet esprit d'orgueil et de raideur qui ne permet pas de se soumettre à la condition que le sort nous a faite. Fille de roi, veuve d'empereur, elle trouvait trop étroite pour sa tête la couronne de comtesse d'Anjou, quelque belle qu'elle fût pourtant. Aussi, dès les premiers mois de son union avec Geoffroy, qu'elle traitait en enfant, s'était-elle éloignée de lui; et il n'avait fallu rien moins que l'autorité paternelle pour la déterminer à retourner remplir ses devoirs d'épouse.

Depuis ce temps, insensible aux marques d'attachement que lui prodiguait le comte, elle se concentrait dans son intérieur, affectant de ne trouver d'agrément que dans l'éducation de ses trois enfants et les entretiens de Guy de Sablé, son confident, qui l'avait suivie dans son excursion en Angleterre.

Telle était Mathilde, pour le déplaisir de son époux et de ses nouveaux sujets.

Parvenus près du perron, les augustes époux mirent pied à terre, précédés du sénéchal Anguilose, et du bailli Raynault de Martigné, de Hugues Cléers de Baugé et de Mathieu d'Angers, gouverneur du jeune prince, et traversèrent le salon d'honneur,

recevant les félicitations des nombreux seigneurs et des dames invités au festage. De là ils passèrent dans la salle principale où les attendait un splendide banquet.

Aux riches ornements qui avaient décoré les noces de Geoffroy et Mathilde, célébrées à Rouen onze ans auparavant, lesquelles, au rapport d'un historien, « n'avaient pas eu d'exemple dans les siècles passés, » le comte, pour plaire à son épouse et flatter sa vanité, avait voulu ajouter de nouvelles pièces, fabriquées par des ouvriers Lorrains, les plus renommés à cette époque, et non moins précieuses par le travail que par l'or, l'argent et les pierreries qui en formaient la matière.

Au milieu de tout ce mouvement, de ce somptueux appareil, Mathilde demeurait silencieuse, préoccupée. Sa hauteur glaciale répandait parmi les convives une gêne, un embarras que parvenaient à peine à dissiper l'enjouement et la bonne humeur du comte.

Après le premier service, l'entre-mets commença par l'arrivée d'une troupe de trouvères suivis de leurs ménestrels, qui se rangèrent derrière l'estrade où siégeaient le comte et la comtesse, ayant entre eux leur fils Henri.

Lorsqu'ils eurent chanté quelques lais, en l'honneur des puissantes maisons d'Anjou et d'Angleterre, en s'accompagnant de leurs harpes, celui qui paraissait le chef de la bande éleva dans ses bras un petit enfant, qu'à son habillement moitié païen moitié chrétien, on eût pu prendre pour un ange ou pour

un amour, si l'étoile qui brillait à son front ne l'eût désigné comme un génie.

Il tenait d'une main un coffret artistement sculpté, qu'il remit au jeune prince, tandis que de l'autre il lui en présentait la clef.

Celui-ci l'ouvrit avec l'empressement et la curiosité naturels à son âge.

Il en sortit une colombe portant dans son bec trois banderolles de couleur différente, sur lesquelles étaient tracées ces lignes prophétiques :

Geoffroy, en vain es-tu fils et père de roi :
Couronnes d'outre-mer ne seront point pour toi.

Mathilde, ici de toi qui ne serait jalouse ?
Seras veuve aujourd'hui, et resteras épouse.

Heureux Henri ! en quelques ans d'ici,
Comte seras et duc et roi aussi.

Geoffroy, un moment stupéfait, se lève bientôt l'œil en feu. « Trahison ! s'écrie-t-il, *rallie! rallie!* » Et il ordonne que l'on arrête ces impudents jongleurs........ Ils avaient disparu........

La comtesse est en proie à la plus vive agitation.

Chacun se regarde et se demande ce qui a pu troubler à ce point les illustres époux.

Au même instant, trois coups se font entendre à la porte de la salle. C'est le grand-archidiacre accompagné de quatre clercs. Sans pénétrer plus avant, il salue profondément et annonce à haute voix l'objet de sa mission.

« Au nom de notre seigneur évêque, sir comte et » vous noble comtesse, voici ce que j'ai à vous dire :

» Un grand événement se prépare. Le frère Jean-» de-Dieu, infirmier de l'hôpital, est sur le point » d'expirer. Avant de rendre son ame à Dieu ; il veut, » pour dernier effet de sa longue pénitence, dévoi-» ler un important secret. Mais il ne peut, il ne doit » le confier qu'à vous seule, comtesse, en présence » de notre vénérable prélat. Ce secret, dit-il, vous » importe trop et en même temps vous êtes trop cha-» ritable pour ne pas vous rendre aux vœux d'un » mourant. — Je suis chargé de vous conduire. »

Ce nouvel incident acheva de jeter Mathilde dans le plus profond accablement. D'un regard où se peignait toute l'anxiété de son ame, elle interroge son époux qui, sans proférer lui-même une parole, penche la tête en signe de consentement.

Le comte, agité des sentiments les plus opposés, se retire dans son appartement.

Bientôt la salle du festin, naguère si brillante, si animée, reste déserte et silencieuse.

III.

L'HOPITAL.

Cependant une vague rumeur se répandit dans la ville. Ce qui s'était passé à l'évêché et au château, quoique diversement interprété, redoublait l'intérêt

qui s'attachait au frère Jean-de-Dieu, cet homme que sa charité pour les pauvres, son zèle pour les malades et son austérité avaient rendu l'objet de la vénération publique.

En outre, la démarche de l'évêque, la présence de la comtesse à ses derniers moments, le mystère de sa vie, dont il percerait peut-être quelque chose : c'en était plus qu'il ne fallait pour exciter fortement les esprits, heureux d'ailleurs d'avoir deux émotions à éprouver dans une même journée.

Aussi la foule assiégea-t-elle les abords de l'hôpital, refluant sur le chemin que devait suivre le cortège funèbre.

Bientôt les cloches de Saint-Maurice, auxquelles répondirent celles de la Trinité, du Ronceray, de Saint-Laurent, ainsi que des autres églises et couvents d'outre Maine se firent entendre. C'était le signal du départ.

Entre une double haie de flambeaux, s'avançait l'évêque portant le viatique, et ayant à ses côtés l'abbé de Saint-Gildas et le grand-maître des Templiers.

A quelques pas marchait la comtesse, appuyée sur deux damoiselles de sa maison, précédée du grand-archidiacre et suivie de Guy de Sablé et de Mathieu d'Angers.

Le nombreux clergé de la cathédrale fermait la marche.

La procession descendit la rue Saint-Nor, et après avoir franchi la porte Girard, côtoya les remparts et se rendit par le pont des Treilles à l'hôpital, situé au bas du tertre Saint-Laurent.

Au fond d'une salle étroite, basse et mal éclairée (la principale pièce toutefois de l'établissement), où il avait voulu qu'on le transportât, gisait le frère Jean-de-Dieu, étendu par terre, sur une couche de cendres.

A l'arrivée du cortège, ses yeux jusque-là fermés se rouvrirent et parurent s'animer par l'ardeur de la foi et par l'effet d'un sentiment extraordinaire que personne ne pouvait pénétrer.

Ulger et Abailard se placèrent à ses côtés, Mathilde s'agenouilla au pied du lit, les assistants se rangèrent à droite et à gauche.

L'évêque, après une courte mais touchante exhortation à son pénitent, se disposait à procéder à l'auguste cérémonie, lorsque ce dernier manifesta le désir de parler. Le plus profond recueillement s'empara aussitôt de tous les spectateurs.

Soutenu par l'évêque et l'abbé de Saint-Gildas, le malade laissa échapper ces paroles, que son extrême faiblesse le força plus d'une fois d'interrompre.

« Mes frères, prêt à paraître devant Dieu, je ne
» crains plus de rougir devant les hommes. Le temps
» presse, écoutez :

» Sous cet habit d'hospitalier vous voyez un cri-
» minel..... Mon nom, mon rang, je dois vous les
» taire. Qu'il vous suffise de savoir que je fus grand
» selon le monde.

» Mon ambition fit le malheur de mon père......
» L'excommunication, qu'il encourut plus tard, causa
» sa mort.

» Alors, poussé par un zèle impie, je l'ai poursuivi

» dans la tombe..... J'ai fait plus encore : je l'ai dé-
» terré de mes propres mains, et j'ai abandonné son
» corps à l'outrage.....

» Bientôt ma raison s'égara. Je pris la fuite, errant
« au hasard, jusqu'à ce que la Providence m'offrît
» cet asile.

» Dix années de pénitence n'ont point apaisé mes
» remords..... Puissent-ils avoir désarmé le ciel ! »

Un aussi grand effort parut avoir brisé chez le moribond les derniers ressorts de la vie. Néanmoins il reprit peu à peu ses sens. Le prélat en profita pour lui administrer les derniers sacrements de la religion. Puis, il fit signe à l'assemblée, qui s'écoula silencieusement comme anéantie de ce qu'elle venait d'entendre.

Quant à Mathilde, pâle et tremblante, durant cette terrible confession, elle n'avait pas cessé de regarder l'infirmier avec une inquiétude mêlée d'effroi.

Il ne restait plus auprès du mourant que l'évêque et la comtesse.

Quelques instants se passèrent avant qu'aucun d'eux osât ouvrir la bouche.

Enfin, rompant ce silence solennel : «Eh bien ! mon
» fils, dit Ulger, avec la plus grande douceur, et
» pressant les mains du frère Jean-de-Dieu dans les
» siennes ; maintenant, nous sommes seuls ; parlez.
» Qui êtes-vous donc ? »

Une pause s'ensuivit encore, après laquelle le prélat réitéra sa question.

« Henri V, autrefois empereur d'Allemagne! » murmura celui-ci, d'une voix éteinte.

Ciel! mon époux! s'écria Mathilde en tombant sans connaissance.

Ma veuve!..... exhala le mourant avec son dernier soupir!...

Vingt ans plus tard, sur l'emplacement de ce modeste hôpital, Henri II, roi d'Angleterre, en expiation d'un crime, et peut-être aussi en mémoire du premier mari de sa mère, élevait le magnifique monument que nous admirons aujourd'hui.

Nota. Une chronique du temps rapporte que l'empereur d'Allemagne, Henri V, fit courir le bruit de sa mort, et se retira dans un hôpital d'Angers, où il acheva ses jours au service des malades. Le pieux pénitent ne voulut cependant pas mourir ignoré : il se découvrit à son confesseur et fut reconnu par la comtesse Mathilde, sa femme, qui avait épousé en secondes noces Geoffroy, comte d'Anjou.

RAPPORT

A LA SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS,

SUR

L'EXPOSITION DES TABLEAUX

DE M. MÉNARD, DE CHOLET,

Par M. le marquis de Senonnes.

Messieurs,

Les rapporteurs de la Commission, chargée de rendre compte de l'exposition des tableaux de M. Ménard, a peu de choses à ajouter à l'article publié sur ce sujet dans deux journaux de cette ville. La Société d'Agriculture, Sciences et Arts prouve par d'honorables et utiles efforts, par de bienveillantes sympathies, qu'elle tient à justifier l'un de ses titres, autant qu'elle se montre digne des autres. Puissions-nous arriver bientôt à une époque où les encouragements accordés par la Société à nos jeunes compatriotes, chez qui s'allume le feu sacré des créations intellectuelles, seront plus puissants, et par suite plus effi-

caces ! Car le génie, hélas ! ne peut s'affranchir de l'assujétissement aux besoins matériels ; et combien de jeunes gloires sont étouffées, avant de naître, par le défaut, il faut le dire, des plus indispensables ressources ! Peut-être, et nous en concevons l'espérance, qui se rattache du reste à de nobles antécédents, l'administration, accueillant son heureuses découvertes, ne refusera-t-elle pas son appui aux jeunes et méritants virtuoses que nous avons signalés à ses bienfaits. Ce motif, Messieurs, joint à tant d'autres, doit exciter notre zèle, nourri d'ailleurs incessamment par les travaux distingués et ingénieux d'un grand nombre de membres de cette Société. C'est ainsi que nous atteindrons le but le plus louable que l'homme de bien puisse se proposer sur cette terre ; être utile à ses semblables et leur procurer les solides et gracieux délassements que l'on est toujours sûr de trouver dans la culture des sciences, des lettres et des arts.

Mais il est temps d'arriver au nouvel aspirant qui tente avec succès les traces de Raphaël, du Poussin et de Léonard de Vinci.

La Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers avait décidé, dans une de ses séances, que ses salles seraient ouvertes aux produits des peintres, statuaires, sculpteurs d'ornement, etc., qui désireraient donner un commencement de publicité à leurs œuvres. Le local de la Société ne pouvait espérer, sous ce rapport, une plus heureuse inauguration que celle qu'il obtient en ce moment par l'exhibition des toiles que M. Ménard a rapportées de Rome. Ce

jeune artiste qui, précédé d'un immense avenir, révèle à l'Anjou charmé et déjà si riche en célébrités un nouveau talent et une nouvelle gloire, a certes des titres nombreux à notre bienveillance, mais en raison même de son talent, il a droit aussi à une critique judicieuse. Si nous ne sommes pas digne de lui servir d'organe, nous nous efforcerons néanmoins de présenter quelques observations que nous ne croyons pas tout à fait inutiles dans l'intérêt de l'art et de l'artiste. Nous nous acquitterons d'autant plus volontiers de cette tâche, que les éloges les plus justes et les mieux mérités envahiront la presque totalité de nos pages. Ce n'est pas d'ailleurs à M. Ménard que nous l'apprendrons, la critique convenable et qui n'est pas un métier ne descend pas aux productions vulgaires, et ne se mesure qu'avec les hautes positions.

Les sujets sur lesquels s'est exercé M. Ménard lui ont tous été fournis par les idées religieuses; en cela il a suivi les traces des peintres italiens, flamands, espagnols, français même, que les fastes de la peinture proclament les maîtres de l'art. Mais ce n'est pas là le seul rapprochement qu'ait avec eux notre compatriote. Evidemment il s'est inspiré, à son insu peut-être, de Raphaël, du Poussin et d'un contemporain, l'admirable Ari Schœffer. Nous sommes bien loin, en vérité, de lui en faire un reproche, applaudissant au contraire à la sage méthode qu'il s'est imposée. M. Ménard est entré dans une voie nouvelle, et où il n'a pas à craindre d'être coudoyé, celle de ces hommes de génie qui méprisent les compositions à fracas, ces moyens de charlatanisme où l'on sollicite

les émotions par les tortures du corps et de l'esprit, par le délire des passions. Tout est simple, calme, mais non pas froid, dans les toiles de M. Ménard. Il s'est bien gardé d'aucun tour de force. La pose, la plus naturelle, la plus tranquille, exprime la pensée la plus profonde, les sentiments les plus suaves. C'est dans les yeux, dans les traits du visage que se révèle toute la poétique imagination de l'auteur. A notre avis, il est autrement facile de tordre des membres, de défigurer une bouche par d'horribles grimaces, de faire sortir des yeux de leurs orbites que d'initier le spectateur aux sensations les plus intimes et les plus douces du cœur par le reflet qu'elles projettent sur la face humaine.

Nous n'en dirons pas davantage; indiquons seulement aux connaisseurs d'abord *la Sainte Vierge recevant la communion des mains de Saint-Jean*. Que ces deux figures sont ravissantes! celle de Marie, par le pieux amour, par la tendre vénération qui la pénètrent; celle de l'apôtre, par une intelligence sereine et supérieure du rôle privilégié qu'il est appelé à remplir. Cette scène solennelle, reproduite sous les formes les plus pures, fait un honneur insigne au pinceau chaste et suave de l'auteur.

Le Martyre de Sainte Catherine réclame sa part d'admiration. Rien de sublime comme la sainte à genoux pour recevoir le coup mortel, et dont l'ame semble n'attendre qu'un signal pour s'élancer vers les cieux. La nature n'a pas néanmoins entièrement perdu ses droits : la jeune fille a pu sans trop s'affaiblir, pleurer un instant sa jeunesse et sa beauté; le tendre

attachement de ses compagnes dont une verse sur elle des torrents de larmes, et l'autre se retourne, incapable, dans son désespoir, de supporter la vue d'un si cruel spectacle. Mais la bienheureuse surmonte cette émotion passagère : son sacrifice est fait. Le bourreau est là tout prêt, il attend, il compatit au sort de sa touchante victime, il obéit à regret à l'ordre barbare qui livre au tranchant du glaive cette belle et innocente créature. Tout cela se lit clairement dans les traits du bourreau. Sa tête est superbe. Il est bien campé et bien dessiné; mais il est gras : un bourreau ne doit pas, ne peut pas être gras. Ses muscles devraient partout se montrer en saillie, et ils se confondent dans une chair unie, se cachent dans des membres à formes rondes. L'Hercule Farnèse est massif, et pourtant tous ses muscles ont un développement très prononcé. M. Ménard fera quand il le voudra disparaître ce léger défaut : sa modestie d'ailleurs est si grande qu'il est venu lui-même au devant d'une petite observation sur les mains peu correctes de ce même bourreau. Puisqu'il se juge de si bonne grâce, il préviendra bientôt par avance les jugements de la critique.

S'il fallait s'occuper comme on le voudrait, comme leur importance l'exigerait, de chacune des toiles de M. Ménard, on dépasserait de beaucoup les limites d'un article ordinaire. Encore quelques mots cependant sur *l'Ange Gardien*; c'est une pensée bien rebattue, commune, si l'on veut; eh bien! M. Ménard a su la rajeunir par la naïveté et par l'expression surhumaine qu'il a données au céleste Mentor. Ces in-

telligences supérieures qui n'ont point de sexe présentent, suivant nous, une difficulté presque insoluble aux arts d'imitation. Leur paternité ne se comprendrait pas : il s'agit d'exprimer sans confusion cette fraternité spirituelle qui nous unit invisiblement à ces habitants des cieux. L'ange couvre de ses ailes et dirige sans contrainte l'enfant confié à sa garde, et à qui la foi rend sa présence visible. L'innocent rejeton de l'homme est soumis, il conçoit que l'amour seul anime son guide : mais un objet brillant sans doute, dangereux assurément, attire les regards de l'élève. Le séraphin, par une légère pression de sa main sur la poitrine de son pupille, modère les désirs indiscrets et probablement lui sauve une chute ; tout parle dans ce sujet, et tout amateur traduira comme nous la pensée du peintre.

Mais cette pensée si nette, si gracieuse, si sublime, on peut le dire, ne serait pas en évidence sans l'habileté de l'exécution. En se rappelant le début de M. Ménard à l'exposition de la mairie en 1838, *des Paysans vendéens prenant les armes à la voix de Cathelineau*, on conviendra qu'il marche à pas de géant. Son dessin est pur, élégant et naturel, sauf quelques imperfections faciles à corriger, telles que les mains du bourreau dont nous avons déjà parlé ; la main et le doigt indiquateur de l'enfant laissent quelque chose à désirer : dans la structure humaine c'est sans contredit ce qui offre le plus de difficultés, surtout quand le raccourci s'en mêle. Notre Bodinier lui-même n'avait pas été très heureux dans une main vue en ce sens. On ne peut avoir oublié son tableau de *trois*

Paysannes italiennes se reposant près d'une fontaine. La couleur de M. Ménard, sans être éclatante, est harmonieuse et vraie : on ne pourrait peut-être pas en dire autant de ses ciels et de ses fonds. Il fut un temps aussi où l'on n'y aurait pas regardé de si près. Aujourd'hui, comme on ne veut plus de ce que l'on appelait naguère animaux historiques, on exige, par la même raison, que la nature soit consultée pour le paysage des tableaux d'histoire. Ceux de M. Ménard ne sont pas assez vaporeux, suivant nous, et manquent quelque peu de soleil.

On peut juger par la minutie de nos remarques, du mérite de notre jeune compatriote ; nous le déclarons donc avec bonheur, son talent se développe avec une rapidité prodigieuse, et donne les plus brillantes espérances, lorsque l'on pense surtout qu'il n'est pas à la moitié de sa carrière.

M. Ménard, dont la complaisance égale la modestie, a bien voulu mettre sous nos yeux de nombreuses études tant au crayon qu'à l'huile, et toutes faites d'après nature dans la capitale de la chrétienté et des beaux arts. Toutes sont extrêmement remarquables par la pureté du dessin, la facilité et l'exactitude consciencieuse. Ce sont des richesses qui ne demandent qu'à êtres mises en œuvre.

Tout Angers s'est porté à cette exposition qui n'a causé qu'un regret, celui de la voir si peu nombreuse. Un théâtre plus vaste, plus brillant, va mettre en évidence les toiles de M. Ménard. L'épreuve sera sans contredit plus difficile, mais nous ne doutons pas qu'il n'en sorte également avec honneur. Là il trou-

vera des rivaux dignes de lui, des juges expérimentés et peut-être sévères ; mais aussi l'émulation, le plus vif stimulant des cœurs généreux, la comparaison qui dessille les yeux et triomphe du plus robuste amour-propre, le lanceront d'un jet rapide dans sa carrière, et nous aurons bientôt, n'en doutons pas, Messieurs, à constater ici de nouveaux efforts et de nouveaux progrès.

DISCOURS

PRONONCÉS

PAR FRANÇOIS PRÈVOST,

A l'ouverture du Présidial et de l'Université.

Notre Société, Messieurs, outre l'engagement qu'elle a pris, comme Société d'*Agriculture*, de concourir de tous ses moyens au mouvement progressif de cet art dont on a fait en même temps une science sans nuire à son étonnante pratique, a d'autres obligations à remplir encore, comme Société *de Sciences et d'Arts*. Il faut à l'esprit ses aliments aussi, à la mémoire ses souvenirs, au cœur ses affections tendres; notre Société doit donc remplir toute la mission que sa triple dénomination lui impose.

Une Académie fut florissante dans nos murs durant un siècle; elle y fit régner le goût de l'étude, la politesse et les mœurs. Cette Académie disparut comme tant d'autres choses dans une irrésistible tempête; elle fut engloutie ainsi que toutes les Compagnies littéraires et savantes qui subsistaient alors. Long-temps oubliée, s'il revenait d'elle quelque tradition confuse, c'était toujours accompagnée de préventions dédaigneuses ou offensantes. Nous seuls, Messieurs, conçûmes dès notre origine le désir de la bien connaître, de rechercher les débris dispersés de son naufrage, heureux si nous pouvions, comme je

l'ai dit ailleurs (1), en recueillir assez un jour pour reconstituer ce corps tel qu'il fut et composer son histoire!

Je ne sais, Messieurs, si je suis dans l'erreur, mais on pardonne aux erreurs du sentiment et d'une émulation honorable. Notre Société Royale de Sciences et d'Arts est à mes yeux une descendance de celle qui fut fondée en 1685. En vain on nous alléguerait la prescription d'un demi-siècle, surtout l'immense distance morale entre nous et cette Académie; mais cette distance morale est la même qu'entre les Français des temps passés et ceux de nos jours, et pour cela faut-il que nous abjurions nos pères? Je me complais dans l'idée que nous fûmes destinés à lui succéder, sauf à en hériter, si l'on veut, sous bénéfice d'inventaire, et c'est à cet inventaire, Messieurs, que je désirerais que nous nous appliquassions sans relâche et sans préjugé.

Déjà une de vos Commissions vous a rendu compte de plusieurs discours prononcés par M. François Prévost à l'Académie d'Angers, dont il était un des membres les plus recommandables; dans un but moins direct, mais toujours littéraire, je vais vous présenter le même personnage comme une des lumières du Présidial et de l'École de Droit, en une suite presque non interrompue de discours par lesquels il fit l'ouverture du Présidial et de l'Université, depuis 1745 jusqu'à 1780.

---

(1) Rapport sur les discours prononcés par François Prévost à l'Académie d'Angers.

François Prévost, docteur ès-lois, fort jeune encore, et professeur à l'Université d'Angers, remplit les fonctions d'avocat du roi au Présidial depuis 1745 jusqu'en 1782, si le premier de ses discours répond exactement à la première année de sa magistrature. En 1782, il proposa M. Benoist pour le remplacer, et demanda pour lui-même le titre de conseiller honoraire : effectivement, Messieurs, il n'était plus avocat du roi en 1783; il mourut en 1785 : il ne lui était donc réservé que deux ans pour se reposer d'un si long et si pénible ministère. Les ouvrages dont j'ai à vous entretenir m'ont fait voir, en M. Prévost, un homme d'un beau talent et d'un noble caractère. Il eut un frère, comme lui professeur en droit, qui portait le surnom de Chauvellière, homme d'un commerce aimable, mais dont on n'a pas conservé le même souvenir : ce dernier fut père de M. Prévost de la Chauvellière que nous connaissons.

Dans la crainte, Messieurs, de lasser votre patience, je donnerai, sous la forme d'appendice, à la fin de ce rapport, le titre des discours, l'année où ils furent prononcés, et de courtes observations sur chacun d'eux. Je parlerai seulement ici de ceux qui m'ont semblé caractériser spécialement l'orateur.

Le premier discours que prononça, je crois, M. Prévost, en 1745, avait pour texte les *Sollicitations*, sujet délicat qu'il manie avec une prudence, un art qui durent faire pressentir dès lors avec quelle distinction il parcourrait la carrière qui s'ouvrait devant lui; il n'avait encore que 34 ans.

En 1750, il traita du *Style propre au barreau.* Je cite les mots suivants, parce qu'ils expriment une opinion littéraire de l'auteur, et qu'ils expliquent d'avance le jugement qu'il portera plus bas sur l'éloquence en général. « Celui qui veut joindre, » dit-il, au mérite de bien faire la gloire de bien » dire, ne doit jamais s'écarter de cette simplicité » de style qui fait le complément et la beauté de » l'éloquence, simplicité désirable généralement dans » tous les orateurs, et plus particulièrement dans les » avocats. La discussion et l'expédition des affaires » demandent de la précision et de la clarté. »

En 1756, il prit pour sujet l'*Esprit philosophique.* M. Prévost attache à ce nom sa signification antique et le sens que désigne son nom. Dans ce vaste cadre, il fait entrer une foule de considérations généreuses et remplies de justesse sur les sciences et sur les beaux-arts. Il devait rencontrer sur son chemin un redoutable adversaire ; il ne craint pas d'engager avec lui une lutte qui sera, sinon victorieuse, du moins très louable. Orateur de bonne foi, ami raisonnable des livres, il ne veut pas, comme Jean-Jacques, qu'on les abjure, mais qu'on les lise avec critique et réflexion.

En 1758, ce furent les *Préjugés.* Tous les préjugés sont chers à François Prévost. Ils forment, selon lui, l'esprit des nations ; ils attachent les hommes à leur pays, à leurs croyances, à ce qui fut avant eux, à ce qui les environne : c'est une sorte de fatalité à laquelle ils laissent le soin du bonheur de leur vie. M. Prévost adresse de sévères reproches

à ceux qui conseillaient au roi de ne permettre qu'une jurisprudence dans son royaume. « Rappeler les » coutumes à l'unité, dit-il, serait innover; rien » n'importe tant à la fois que de se faire aimer, » rien ne la dispose moins à plaire que d'être nou- » velle. La nouveauté qui donne des grâces à tout » ce qu'elle crée, les ôte aux lois, et les rend » difformes...... » M. Prévost est évidemment ici dupe de son imagination et de son cœur; mais dans sa position il ne s'agissait pas de poésie sentimentale. Il avait trop d'esprit pour ne pas savoir que les hommes s'éclairent, et que les temps manqueraient à leur nécessaire mission s'ils laissaient sans les corriger les erreurs qui précédèrent.

Dans son discours pour la rentrée de 1774, l'orateur paie son tribut obligé d'hommages et de regrets aux mânes de Louis XV; il le paie sans réserve. Déjà François Prévost avait annoncé qu'il mettait fin à ses discours d'apparat, cependant il rompt le silence, dit-il, par reconnaissance et par tendresse pour Louis le Bien-Aimé. Comme magistrat, et heureusement pour l'orateur, il s'attache surtout à la législation de ce prince, à ses ordonnances, à ses établissements, qu'il donne, non sans quelque justice, pour une continuation des ordonnances et des établissements de Louis XIV. En homme de bon sens, il glisse sur ce qu'il ne saurait embellir.

Si Louis XV, par ses édits de 1771, avait supprimé les Parlements, et créé les Cours Supérieures, Louis XVI rappelait les Parlements, et M. Prévost, après avoir pleuré sur la tombe du feu roi, essuie ses

larmes en considérant les vertus de son successeur et les espérances que fait naître son règne. Dans la première partie de son discours, il n'avait pas osé toucher à l'article des *Innovations* du chancelier Maupeou : triste nécessité d'un avocat du roi parlant au sein de sa compagnie ! Mais rien n'empêche plus de dire que le jeune roi remet tout dans l'ordre ancien, et mérite, à 24 ans, le titre de restaurateur de la magistrature : en effet, ce sont ses termes.

En 1777, M. Prévost traite de l'*Etude de l'homme*. Il semblerait que l'orateur veuille borner tout savoir à cette connaissance. Dans un accès d'humeur, où l'on ne reconnaît plus l'antagoniste jadis mieux inspiré de Jean-Jacques, M. Prévost appelle art funeste l'art de l'imprimerie. «Allez, dit-il, allez, écrits célèbres, dont » la rustique simplicité de nos pères n'aurait pas été » capable ; portez aux siècles à venir l'histoire de nos » égarements. S'ils nous lisent, ils lèveront leurs » mains au ciel et diront, dans l'amertume de leur » cœur : Dieu Tout-Puissant, délivre-nous des livres, » des lumières et des arts de nos pères ; rends-nous » l'ignorance et l'innocence, les seuls biens qui » puissent être précieux devant toi. » Voilà tout-à-fait, Messieurs, la célèbre prosopopée de Fabricius ; et il y aurait lieu de s'étonner qu'un homme toujours si maître de sa raison et de ses paroles se laissât entraîner à ce mouvement, si l'on n'y voyait pas une preuve et de la vertu de l'orateur et de l'imminence du danger où il croyait voir les beaux-arts et la littérature de son temps. Prévost n'était

point paradoxal, mais la rigueur de ses principes l'emporte ici malgré lui jusqu'au paradoxe.

En 1780, François Prévost choisit pour sujet de son discours la *Chicane*. C'est là que notre collection nous abandonne, et c'est par ce texte singulier qu'il termine ses fonctions d'orateur officiel des rentrées du Présidial. Jamais magistrat, parlant au sein d'une telle Assemblée, au milieu de tous ses officiers de quelque ordre qu'ils fussent, n'avait osé peut-être distribuer des vérités aussi dures. Mais c'était pour la dernière fois que M. Prévost usait du pouvoir que lui donnait son âge (69 ans), son expérience et son intégrité. On sent, à la chaleur de ses paroles, combien il avait dû se faire violence pour n'avoir pas eu jusqu'alors avec *la Chicane* l'explication qu'il se permet enfin. Ce discours surprenant fournirait à plus d'un Racine moderne de quoi égayer encore la scène sur le compte des plaideurs et des gens de justice. Tout y passe. « Les appariteurs, » dit-il, trop odieux, dont le nom seul déshono- » rerait l'éloquence, et ne peut-être prononcé dans » un jour de solennité ; les procureurs qui cultivent, » chérissent et encouragent leur partie en raison » de son opulence. La chicane a juré que la cause » est bonne, non peut-être pour les plaideurs, mais » toujours pour la manufacture du palais. » — Il suit, par exemple, dans tous ses degrés, la poursuite d'une banqueroute. — « Quelle épave pour » la chicane ! s'écrie-t-il. Vorace comme un oiseau » de proie, elle se jette sur sa pâture, la saisit, » avec ses ongles crochus, la tient en ses serres.... »

au type unique de nos opinions et de nos sentiments les opinions et les sentiments des générations passées.

Le Présidial pas plus que l'Académie d'Angers n'étaient philosophes comme on l'entendait alors : ils avaient leur philosophie qui se formulait assez franchement par l'organe de François Prévost au Présidial et à l'Académie.

Dès ses débuts, il fut aisé de voir quelle considération lui donneraient dans sa compagnie son jugement, son esprit et ses lumières. Il y était écouté, quoiqu'elle abondât en hommes d'un haut mérite, parce qu'il n'y blessait jamais la susceptibilité de personne; qu'il parlait avec modestie, avec sensibilité. Sans la sensibilité, Messieurs, l'homme de lettres est imparfait; avec l'esprit seul, il peut être soupçonné de vanité, d'égoïsme; avec la bienveillance, il se trouve en contact avec l'humanité tout entière. M. Prévost, partout dans ses discours, montrait la bonté de son ame. Écoutons quel souvenir touchant il conserve de M. Doublard. « Associés aux mêmes » fonctions, animés du même zèle, nos actions et » nos pensées étaient en commun. Faut-il que le ciel » ait rompu les liens de cette union si intime, si » honorable, qui, dans les difficultés et dans les » peines attachées à notre ministère, faisait notre » force, notre gloire, nos délices! Il vivra encore » pour nous; et, si nous n'avons plus le plaisir de » l'avoir pour confrère et pour conseil, nous l'aurons » toujours pour exemple et pour modèle. Des milliers » d'hommes meurent et sont remplacés; la mort

» d'un citoyen laisse un vide dans la patrie. » — On aime à entendre les mots sacrés de citoyen et de patrie sortir de la bouche d'un homme du caractère de M. Prévost.

C'est surtout dans le discours où il traite de *l'Humanité*, que M. Prévost donne de lui la plus touchante idée. Tous les mots y coulent de source ; tous sont naturels ; rien n'y décèle un orateur plus soigneux d'arranger ses phrases avec art qu'avec conscience. « Puissions-nous, dit-il dans un endroit, ne » jamais oublier que nous sommes tous hommes et » tous égaux, et nous serons tous heureux. » — Quelle douce commisération dans les paroles suivantes, prononcées surtout par un magistrat chargé de requérir la justice au nom du roi! C'est par cette citation que nous terminerons l'hommage qu'il a été dans notre intention de rendre à sa mémoire. « Tout » malheureux a droit d'intéresser, et qui fut jamais » plus malheureux que le coupable? Si ce n'est pas » sa personne, c'est sa situation qui doit nous tou- » cher. Qu'il découvre en nous le magistrat et » l'homme ; qu'il connaisse que c'est avec regret » qu'on le traite avec rigueur. Dans le doute et dans » la balance, qui l'emportera de l'humanité ou de la » justice? Pouvons-nous craindre de donner trop à » l'humanité? Il se trouvera toujours des hommes » qui, pour le malheur des autres, excéderont ce » qu'ils doivent à la justice : exercer la justice et » l'humanité sans les confondre, sans les compro- » mettre, c'est l'héroïsme de l'homme-magistrat. »

BLONDIER-LANGLOIS.

APPENDICE

Contenant 1° quelques courtes observations sur des discours dont il n'a pas été fait mention plus haut ; 2° les leçons de jurisprudence dictées par François Prévost; 3° d'autres discours par deux de ses prédécesseurs dans la charge d'avocat du roi.

En 1746, l'*Union* qui doit régner entre les magistrats. Il ne se serait pas permis un texte semblable, quoiqu'aucun ne fût plus en rapport avec son naturel doux et conciliant, s'il n'avait eu déjà la conscience de ses forces et de quelque empire sur sa compagnie.

Le discours de 1747 manque à notre collection.

1748. *Le Doute*. L'orateur introduit dans ce discours une mention de la perte qu'a faite le Présidial d'un de ses membres, M. de la Piverdière. Désormais il ne manquera plus de rappeler avec éloge les conseillers que, d'une rentrée à l'autre, la mort aura moissonnés, et ces notes historiques m'ont paru d'un véritable intérêt.

1749. *Le Serment* que prêtent les magistrats à leur installation; c'est un des meilleurs discours de M. Prévost.

1751. *Le Secret*. Dans une séance publique de l'Académie, on lut des stances sur ce sujet. Comme je les ai trouvées à la suite du discours, je suis porté à croire qu'elles sont du même auteur.

1752. *Le Bel-Esprit.* On doit penser qu'après ce qu'on a déjà lu de François Prévost sur le style convenable au barreau, il ne ménagera pas le style prétentieux et brillanté du bel esprit.

1753. *Le magistrat doit respecter le public, mais non en dépendre.*

1754. *La Jurisprudence.* L'auteur était ici sur son terrain; il traite en effet cette matière avec l'autorité que lui donnaient plusieurs années de professorat et ses fonctions d'avocat du roi.

1755. *La Religion et l'Irréligion.* Sujet qui n'était point alors étrange dans les Cours de Justice où les serments se prêtaient à la face du Christ, et qui d'ailleurs était on ne peut mieux en rapport avec les mœurs et la piété de l'auteur.

1757. *L'Espérance.* C'était un sujet heureux pour l'imagination féconde en même temps et sage de M. Prévost.

1759. *Les Lois.*

1760. *Les Avantages que trouve le magistrat dans la culture des lettres.*

1761. *L'Amour de la patrie.* Dans ce discours, M. Prévost dit la perte qu'a faite depuis peu la magistrature en M. Benoist, avocat et ancien maire (1) d'Angers, et en M. Doublard. Nous avons dit plus haut l'éloge qu'il fait de celui-ci et combien il le regrette.

1762. *Les Plaisirs.* Il est bien d'avis que le magistrat ne se les interdise pas, mais il l'invite à n'en

(1) Il l'avait été en 1751.

admettre aucun qui soit nuisible à ses devoirs et incompatible avec sa position élevée.

1764. L'*Humanité*. Nous en avons cité plus haut un passage.

1765. *L'Esprit de système*. M. Prévost était homme positif et circonspect ; nous avons déjà parlé de sa répugnance pour les innovations.

1766. *L'Etude des hommes*. Il répéta ce discours à très peu de changements près à la rentrée de 1777.

1767. Encore *les Sollicitations* qu'il avait traitées en 1745.

1768. *Les Bienséances*.

1769. *Le Courage d'esprit*. Prévost ne déploie en aucun autre autant d'élévation et de philosophie ; j'en extrairai quelques phrases ; mais tout entier il honore infiniment son auteur. « Point de sentiments si » sublimes, dit-il, que le courage d'esprit ne puisse » inspirer ; point de difficultés si terribles qu'il ne » puisse vaincre. Il nous rend supérieurs à la fortune, » en nous apprenant à lui commander ; à la nécessité, » en nous apprenant à nous y soumettre. On peut » nous enchaîner, on ne peut nous rendre esclaves. » Voici des pensées extraites de ce discours : « Ceux » qui aiment les richesses sont faits pour servir, et » ceux qui les méprisent pour commander. Avoir » le courage de tout sacrifier à la vertu, c'est l'opu- » lence et le privilége des hommes sublimes. — » Les adversités font leur triomphe ; les malheurs » les illustrent, comme les ténèbres de la nuit font » briller les étoiles. — Toute vertu sans combat » est un bonheur et non un mérite. — Sans cou-

» rage et sans fermeté, nous ne savons pas même » si nous avons de la vertu.... » Nous apprenons, dans ce discours, que le Présidial d'Angers fut le premier de France honoré, par Louis XIV, de la robe rouge, pour sa belle conduite pendant la Fronde.

1770. *La Prévention.*

1771. *La Prudence.*

1772. *L'Utilité des sciences.*

1773. *La Gloire et le Repos du Magistrat.* Cette rentrée fut remarquable, parce qu'on célébra à Angers l'anniversaire de la naissance du comte de Provence, apanagiste d'Anjou, au Présidial, à l'Ecole de Droit, à celle de Théologie, à l'Académie des Sciences, et qu'il y eut une messe solennelle chantée à Saint-Martin, par les deux chapitres royaux de Saint-Martin et de Saint-Laud. M. Prévost, comme firent tous les autres orateurs, termina son discours par un éloge du duc d'Anjou et du roi.

1775. *La Prévention* : même sujet qu'en 1770.

1776. *Les Travaux de la Magistrature* : il est question dans ce discours de l'installation de M. Béguier de Chamboureau.

1778. Encore sur *le Courage d'Esprit.*

1779. *Le luxe.*

LEÇONS DE JURISPRUDENCE DE FRANÇOIS PRÉVOST.

Outre ses discours d'apparat, la bibliothèque d'Angers possède encore les cahiers des cours de droit français que professait François Prévost, et écrits

de sa main. Ces travaux d'un jurisconsulte aussi judicieux, aussi instruit, indépendamment de leur mérite réel, offrent encore à l'imagination ce prix idéal qui s'attache à tout ce qui appartient à un homme célèbre. — L'auteur les a tenus dans ses mains, il en a tourné les feuillets, il en corrigeait le style à mesure qu'il les dictait ou les lisait à ses disciples attentifs et respectueux.

OUVRAGES ÉTRANGERS A FRANÇOIS PRÉVOST.

D'autres manuscrits se trouvent par hasard parmi ceux-ci; ils sont d'avocats du roi qui précédèrent François Prévost. Quelques-uns furent prononcés par M. de Boisbernier et par M. Jaunaux. Le plus ancien, M. Jaunaux, prononça en 1703 un discours à l'occasion de l'enregistrement des lettres de conseiller président honoraire de Jean Gohin, seigneur de la Cointrie. On ne lira pas sans intérêt ce qu'il dit de Jean Gohin et de ses ancêtres au Présidial et à la Mairie.

Michel Gohin, père de Jean, conseiller au Présidial, fut deux fois maire élu par les ordres du roi, en considération des assurances qu'il avait données, en 1652, comme député de la ville, qu'elle demeurerait désormais dans l'obéissance où il sut effectivement la maintenir.

René Gohin, père de Michel, fut sous-doyen de la compagnie, conseiller perpétuel et maire d'Angers.

René Gohin, père du précédent, doyen des conseillers, fut conseiller et maître des requêtes de François, frère unique du roi Henri III, duc d'Anjou, d'Alençon, de Touraine, de Berry; et, ce qui est le plus remarquable, c'est que les deux princes le comblèrent à l'envi de leurs bienfaits, dans le temps qu'ils étaient le plus divisés.

Jean Gohin, père du précédent, doyen des conseillers, conseiller perpétuel et maire d'Angers, fut pourvu par François Ier d'un des quatre premiers offices que ce roi venait d'ériger en cette sénéchaussée. Il fut ensuite le premier pourvu par le roi Henri II d'un office de conseiller au Présidial nouvellement créé. Confirmé dans ces emplois par le roi François II, il obtint de Charles IX des lettres de conseiller honoraire; et, dans le cours de cinquante années, et pendant quatre règnes, il donna des preuves de son attachement au service du roi et du public, de la religion et de l'état.

Jean Gohin, père du précédent, fut de ceux qui composaient le conseil du duc d'Alençon; fut envoyé muni de ses pouvoirs à l'Assemblée de 1508, lors de la réfection des coutumes d'Anjou, afin de maintenir les droits et les intérêts de ses terres et seigneuries.

L'orateur félicite Jean Gohin, présent alors, d'appartenir à une famille où l'on fut toujours fidèle au souverain et à la religion, dans le temps où il était si difficile de ne pas chanceler sur ces deux points : les guerres civiles du XVIe et du XVIIe siècle.

PIERRE LE LOYER,

AUTEUR ANGEVIN,

Par V. Pavie.

Vers l'époque ou Joachim Du Bellay ceignait des primeurs de la Muse ces tempes, hélas ! qui devaient sitôt blanchir, un autre poète naissait, destiné celui-là à combler la mesure des années. Son berceau fut posé à Huillé, sur le Loir, à vingt lieues de Liré, à l'autre extrémité de l'Anjou, comme pour rétablir à l'aide de ce contre-poids notre équilibre littéraire. Voici son signalement, du moins tel qu'il appert d'une gravure contemporaine, sauvé comme par miracle entre deux lames de ciseaux, par la bonne fortune de l'un de nos confrères (1) : front large, hérissé de cheveux rudes et touffus, sous la masse des sourcils deux regards scrutateurs d'où rayonne et diverge avec épanouissement tout le jeu

(1) Ce portrait de Le Loyer, ainsi que celui de Du Bellay, d'après lequel a été exécuté le dessin de M. David, fait partie d'une série d'illustrations angevines, dont M. Mordret est à la fois le possesseur et le sauveur.



de la contraction musculaire, bouche largement fendue et franche (à en juger du moins par celle des lèvres que ne recouvre pas la moustache), nez aquilin et fort, aspirant l'air à pleines narines; dans l'ensemble de ses traits puissance et bonhomie, la naïveté sous le prestige, le conteur sous le nécroman.

Poète, dramaturge, métaphysicien, démonologue et étymologiste, pour ne rien dire du plus officiel de ses titres, rélégué dans un pan de sa robe de magistrat, — celui que nous allons voir, s'il avait su se restreindre, gouverner avec mesure et avec discrétion les remuantes facultés de son imagination et de sa mémoire, ensemencer plus, défricher moins, concentrant ses labeurs dans l'œuvre d'une moisson unique, en serait venu à inscrire sur quelque livre révéré un nom lisible à d'autres qu'à ses compatriotes. Mais trop pressé de produire, ignorant des longs jours que la Providence lui tenait en réserve, plus ignorant de la voie que semblaient lui prescrire les spécialités de son talent et de son savoir, poussé par les ardeurs curieuses de sa nature dans une intempérance d'érudition et de critique qui devait réagir sur les cordes de sa raison, — il manqua sa renommée, et du rang des esprits d'élite auquel le privilége de son organisation lui donnait droit, descendit à celui des curiosités littéraires. De là l'obscurité de sa vie et de ses écrits, illuminés seulement d'un reflet équivoque par le sourire des biographes : « Un des plus grands visionnaires que l'on vit jamais, » suivant Bayle. « *Erat quidem Loërius*, dit

Ménage, *Græcè et Latinè, Ebraicè, Abraicè, et Chaldaicè doctissimus, sed juris in quo versabatur planè ignarus.* » Et plus bas en français : « A la réserve de ses visions, Pierre Le Loyer était un grand personnage. Montaigne ne le manque pas ; Naudé s'égaie de lui à l'endroit de ses étymologies.

Je sais, et cela d'ailleurs est une consolation pour nous deux, que ce que le brave homme perd en solidité, il le regagne volontiers en originalité et en saillie ; que son galbe échancré se vivifie d'autant, et qu'un ciseau habile se taillerait dans ceci quelque figure nouvelle et pittòresque. Déjà, dans la personne de son introducteur aux hommages d'une réhabilitation posthume, l'ombre de Du Bellay a fait une de ces rencontres qui absolvent le retard, fût-il de mille ans. Or, ce que M. Sainte-Beuve a senti et rendu, grâce aux révélations d'une fraternité unique, d'exquis, de savoureux, de rêveur et de coloré dans ce premier et illustre de nos compatriotes, il est un écrivain qui l'eût fait pour le second avec une supériorité non moins propre, s'évertuant sur son sol, retournant chaque sillon de ses doctes et chers domaines, effleurant l'ironie avec cet enjouement sérieux dont nul n'oserait de nos jours lui contester la palme : cet homme, c'est M. Charles Nodier. Faute de le trouver ici, que je me décharge au moins d'un regret en apposant son nom sur les préliminaires de cette notice.

Pierre Le Loyer, seigneur de la Brosse, naquit en 1550, de Joachim Le Loyer, et de Jeanne Panchèvre, dans ce petit bourg d'Huillé qui deux cents ans

auparavant avait donné déjà, dans la personne de Fillastre, un traducteur à Platon et un cardinal à l'Eglise. Ménage le fait naître en 1540 ; mais il le fait mourir en 1634, à l'âge de 84 ans, tandis qu'à ce compte là il serait mort nonagénaire : il reste à se demander, en face d'une erreur aussi flagrante, sur lequel des deux termes la rectification doit porter. Or, la supposition que la vieillesse de Le Loyer avait rendu populaire autour de lui le chiffre de ses nombreuses années, joint à ce qu'il importe au prestige de ses premiers triomphes qu'ils se rattachent à la jeunesse plutôt qu'à la virilité, nous confirme dans le choix de la précédente version, d'ailleurs conseillée par plusieurs biographes (1). Bien que raccourcie de dix ans la vie de notre auteur n'en reste pas moins celle d'un patriarche; c'est assez pour qu'il touche du pied François I[er] et de la tête Louis XIV, pour qu'il ait cotoyé l'histoire de son pays dans sa plus mémorable période, et vérifié de ses yeux les royales péripéties dont quelques unes sont venues se jouer presque à sa à sa porte, au bruit de ses écluses et sous les roues de ses moulins.

Comme il naissait, il y avait grand gala à Durtal, et les cloches de l'église, sonnées durant quatre jours à toute branle, en l'honneur du passage d'Henri II étouffèrent le carillon de son baptême. Plus tard, en société des jeunes garçons de son âge, grimpé sur les

(1) Le savant détenteur du *Peplus* de Mesnard est désormais le seul au monde en état de résoudre positivement la question.

hautes branches des noyers de Lezigné, il dut voir chevaucher trois majestés côte à côte, passée, présente, future : Catherine, Charles IX, et cet autre à qui l'avenir aiguisait un poignard, tout en lui forgeant deux couronnes. Plus tard encore, lorsque, son bagage d'étudiant sur le dos, il faisait route vers *Tholoze* (1), en repassant ce pont de Durtal qui, pour la troisième fois, résonnait du fracas des fêtes, il put entendre s'exhaler un soupir du milieu du choc des amphores, il put voir pâlir et chanceler, derrière les vitres du château, la figure héroïque de son hôte. On sait la fin tragique et mystérieuse du maréchal de Scépeaux! — Ainsi la toile tomba, pour ne plus se relever sur ces représentations fastueuses, qui au rebours des représentations théâtrales, finissaient par un drame après avoir commencé par un ballet.

Toutefois, ni ce souvenir, ni celui plus lointain des réactions terribles et sanglantes dont les rumeurs s'étaient croisées sur son berceau, ne déteignirent en rien sur l'imagination du poète. La muse de Le Loyer (c'était la muse du temps), érudite, littéraire, toute en réimpression, si je puis ainsi parler, d'images antérieures et d'affections consacrées, était inapte aux reflets de ces vivantes mélancolies qui, mieux que les les Faunes, les Naïades et les Sylvains, peuplaient alors la profondeur de nos bocages. Alors, comme bien plus tard et jusqu'au moment si près de nous, où l'ame gonflée d'amour, de désirs et de regrets, se

---

(1) Ayant été pieça à Tholoze à la poursuite de mes études. -

mit à déborder sur la nature, la poésie descriptive rasait timidement le bord ancien, sourde au sens intérieur du paysage, originale seulement (et en cela supérieure aux deux écoles qui la suivirent) par la fraîcheur naïve d'un tour renouvelé, et par le reverdissement du langage.

Toujours est-il qu'en l'an 1572, à Toulouse, à la distribution des prix des jeux floraux, une clameur triomphante partit du banc des écoliers en droit, en même temps que se rembrunit sous leur toque le front austère des professeurs : à l'élève de ceux-ci, au camarade de ceux-là était échue la fleur de l'églantine. Le nom qui voltigea amoureusement durant tout ce jour sur les lèvres des Toulousaines fut un nom angevin : celui de Pierre Le Loyer. — De quel écho cette nouvelle imprévue vint-elle frapper les murs de la maisonnette d'Huillé? C'est selon les commentaires judiciaires ou poétiques qui dominaient alors au foyer paternel. Ce début, j'en conviens, avait quelque chose d'alarmant pour une carrière de jurisconsulte ; il est même permis de croire, d'après les prédilections naturelles accréditées chez nos ancêtres par la gloire du barreau angevin, que le succès de l'étudiant fut un deuil de famille, et que le bonhomme Joachim pleura dans un coin de son logis. Ainsi se préparaient sur la tête du futur conseiller des rancunes impérissables. Qui oserait affirmer que le *planè ignarus* de Ménage n'ait point sa racine en cet endroit?....

Quant à nous autres, qui trouvant notre compte aux chiffres de nos illustrations judiciaires, nous nous résignons volontiers à un magistrat de moins pour

un poète de plus ; nous devons un souvenir à cette solennité doublement nationale, où le nom du lauréat s'accollait avec gloire à celui de la patrie qu'il chantait. A la tête du recueil de ses poésies couronnées figurait une idylle ou plutôt une idylie sur le Loir. Cet amour du pays qui reçoit de nos jours une consécration presque officielle par l'association du nom d'un grand sculpteur avec celui d'Angers, est une tradition heureuse à signaler dans la génération de nos artistes : ainsi que l'autre poète laissait du haut des sept collines tomber des regards émus sur les toits du *petit Liré*, lui faisait de son *petit Loir* le point de mire de son horizon, du haut d'un autre *Capitole* (1).

Donc, mon Loir, si ma muse et ma plume féconde
T'ont mis en grand honneur sur les fleuves du monde ;
Si j'ai fait dans Tholoze admirer quelquefois
Tes belles eaux, tes prés, tes vignes et tes bois.....

On était, je le répète, en l'an 1572 ; coïncidence lugubre, souvenir d'un autre fleuve plus vaste et plus célèbre que le Loir, de ces fleuves qui rougissent leurs rives, — si bien qu'on ne peut se pencher pour ramasser cette églantine, sans se rappeler aussitôt ces vers d'un récent poète :

Et des roses teintes de sang !....

---

(1) Le Capitole, palais des anciens capitouls à Toulouse, et où se décernent encore aujourd'hui les prix des Jeux Floraux.

La jeunesse de l'auteur, le prestige qui alors s'attachait à toute espèce de couronnes, l'autorité charmante qu'exerçait sur la France cette cour des Jeux Floraux, encore dans la ferveur de sa fondation, — tout concourait à faire du sieur de la Brosse un personnage littéraire. A Paris, où l'appelaient les débuts de sa profession, il se livra de plus belle, bien qu'en secret pourtant, à ses goûts favoris sous l'influence des derniers rayons de la pléïade : procureur par la robe, mais poète par le cœur, intercalant, ainsi que des fleurs dans un herbier, des idylles, des épîtres, des épigrammes et des sonnets dans les feuillets de son Digeste.

Dans l'*Erotopegnie* ou *Passe-Temps d'Amour* (1), publié à Paris, bien que datée d'Angers en 1576, il lève enfin le masque et se repent hardiment de ses réticences temporaires :

Pardonne-moi, Phœbus ! j'ai fait une grand' faute
De m'être révolté à ta majesté haute,
Et d'avoir oublié, par le seul gaing séduit,
Les muses qui m'avaient en ma jeunesse instruit.
Pour expier ce blasme, à présent je proteste
Et jure par ta face, au monde manifeste,
Que ni pour les palais, ni pour porter des sacs,
Ni pour être au parquet entre les advocats,

(1) Livre rare et recherché. -- Se trouve à la bibliothèque d'Angers.

Ses poésies lauréates avaient été imprimées à Toulouse, l'année même de son couronnement.

Ni pour armer mon cœur de chicane et de ruse,
Je ne pourray laisser ni ton nom, ni ta muse :
Première m'enivra ta gentille fureur,
Et dernière elle aura place dedans mon cœur.

« Les vers qu'il composa dans sa jeunesse, dit » Bayle, ne présageaient point qu'il serait un jour » ce qu'il devint. Ils ne le menaçaient point de la » destinée de Postel et de Cahier, *doctes* et *fols*. Ils » étaient remplis de vivacité, de gentillesses et d'in» ventions ingénieuses et gaillardes, et par là on » devait conjecturer que, s'il s'enfonçait dans l'é» rudition, il acquerrait une littérature polie et as» saisonnée d'agrément, et non un savoir bourru et » pédantesque. » — Duverdier de Privas lui ouvre les rayons de sa bibliothèque française, où il figure pour cinq ou six morceaux. — Colletet, cité plus tard et contredit par Niceron (critique d'une autre école et qui n'avait plus la clef des appréciations antérieures), dit de lui dans son *Discours du Poème Bucolique* : « Pierre Le Loyer composa pareillement des » idylles, mais que suivant l'erreur de la Fresnaye, » il appelle encore idylies. Comme c'était un homme » consommé dans tous les secrets de l'ancienne poé» sie, il y mêle tant de traits éclatants de la vénéra» ble antiquité, qu'il y a tout ensemble de quoi ap» prendre et de quoi se divertir. Car encore que son » style n'ait pas toute la délicatesse de notre temps, » les justes estimateurs des choses ne laisseront pas » toutefois d'en faire état, quand ils considéreront » que notre langue n'avait pas encore ces ornements » et ces grâces qu'elle a maintenant. »

Des idylles, des sonnets, des stances, des épigrammes, une imitation de l'*Art d'aimer* d'Ovide, *ensemble une comédie du Muet insensé,* composent tout ce recueil de l'Erotopégnie, dont le titre déjà passablement *bourru* aurait dû éveiller les prévisions de Bayle. Tant le jeune homme contient l'homme, et tant il est vrai de dire que le vieillard lui-même se déduit rigoureusement de l'enfant!

Si, par les dédicaces, par les hommages, par les souvenirs aux Du Faux, aux Bouju, aux Lesrat, aux Boislève, et jusqu'au grand Ronsard, concitoyen par extension, par l'azur des mêmes flots et par le gazon des mêmes rives, ce petit volume est rutilant de personnalités angevines, il n'est pas moins angevin par les entrailles du sol et par les plus intimes recoins du paysage. En fait de localités, il serait difficile, je suppose, d'en citer de plus à nous et de plus exclusivement provinciales que celle-ci :

Que si tu fais ainsi, mon cher Loir, je proteste
De rendre ton saint nom par mes vers manifeste,
Soit la part où Phœbus se liève du sommeil,
Où il hausse son char et reconse son œil:
Eslisant maintenant la demeure éternelle
De mon corps trepassé près de ton Ignerelle :
Ou près des flots qui vont emmurant ton Chaufour,
Sous un tombeau gravé de ces lettres autour :
Cy gist un Angevin, etc...

Est-ce la saveur du vers, est-ce la saveur du sol, est-ce harmonie des noms, est-ce harmonie des choses? Question qu'en notre double qualité de juge

et partie, il nous est embarrassant de décider. Nous nous flattons cependant qu'à part les préjugés de terroir, ce passage ainsi que d'autres extraits de la même pièce, la plus notable du recueil (1), assigneraient une place à notre *Loërius* en dehors du rayon de sa province. Il s'y souvient de son maître et le salue en commençant :

Du Bellay autrefois en ses chansons divines
Haussa bien haut l'honneur des Nymphes angevines,
Comme de leur douceur, de leurs voix, de leurs yeux
Elles peuvent fléchir les hommes et les Dieux :
Mais moi moindre que lui en grâce de langage
Et non moindre que lui en grandeur de courage,
Qui second après lui du pays angevin
Peux m'aider des trésors du Grec et du Latin,
Lesquels me sont connus et desquels aussi j'use
Quand je veux réveiller le souci de ma muse,
Je veux, je veux chanter comme lui les beautés
Par qui les mêmes Dieux ont été surmontés...

Il parle avec richesse, et en langage assez platonique :

. . . . du grand Dieu
Qui habitant des cieux le centre et le milieu,
Resgit, garde et soutient de sa dextre divine,
Tout ce qu'a le pourpris de la ronde machine.

De même il dit plus bas :

Ceux d'en haut sont les Dieux, qui d'un clin de leur tête,
Ou sereinent les cieux ou mouvent la tempeste.

---

(1) Epître à M. le vicomte de Paulmy.

Plus bas encore, mettant en scène :

Ces vieilles Naïades fanées
Mortes depuis deux mille ans,

Comme disait Victor Hugo, avant qu'on ne l'ait surpris tout récemment lui-même en tête à tête avec un Sylvain—il les rajeunit de la sorte :

Ces saintes Nymphes là nous viennent de la terre
Qui dans un chesne creux les couvre et les enserre,
Leur chesne aimé qui est tout leur meilleur souci :
Car quand ce chesne meurt, elles meurent aussi.
. . . .
Et les unes aussi sur l'herbe plus couverte
Se donnent l'une à l'autre en jeu la côte-verte,
Sautant en contre mont et les bras depliez
Baissent la tête en bas et se fourchent les piés :
Et les autres, liant quelque branche nouvelle
Font maint tour et retour dessus une brandelle ;
L'arbre s'en ploye tout, et leurs cris et leurs voix
Font résonner autour les rives et les bois,
Le fleuve en retentit. . . . .
Ou escoutent rouler toy mon Loir, qui arrives
D'un heurt paisible et coy battant contre nos rives.

Voulez-vous maintenant d'une poésie plus pratique, d'une facture plus âpre et d'une image plus crue, quelque chose dans le goût de Mathurin Régnier :

Boyslève, qui as beu autrefois à plein verre
De l'eau qui feist jaillir un cheval de la terre,
Qui entends les secrets de l'épineuse loy
Et chéris le sçavoir des muses et de moy,

Voici mon passe-temps, tandis que je m'appreste
De suivre le barreau qui les biens nous acqueste,
Non la bande des sœurs qui est pâle de faim,
Qui frissonne de froid et kaimande son pain.

Quelque honneur qui résulte pour le sieur de la Brosse des passages que nous venons de citer, ce style n'est pas tout l'homme, et nous le trouvons ailleurs, là où malheureusement il n'y a pas toute sécurité à le suivre, mais où éclate sa verve, où son humeur s'accuse et se proclame en son originalité native. L'imprévu, le bizarre, le fantasque et le saugrénu sont les éléments privilégiés de sa muse. C'est au point où le bon goût prescrit de s'arrêter que bourgeonne tout-à-coup telle saillie pittoresque qu'on regrette d'étouffer dès le berceau. Il est moins apte encore à poser sur le papier une figure correcte et étudiée, qu'à charbonner sur le mur une silhouette irrégulière et drôlatique. Il eut le don de la fantaisie, don tardif ou précoce dans cette époque de transition où Rabelais se purifiait au creuset d'où sortit Molière. Conteur comme il était, servi par une mémoire immense, dont son imagination pétrissait la matière à plaisir, il dut fournir sans doute une des causeries les plus luxuriantes de son temps. — Mais n'anticipons pas, et revenons au poète.

Trois ans après cette publication de 1576, dont l'auteur, par une distraction bien étrange, semble avoir complètement perdu le souvenir (1), il publia

(1) Il dit que cette édition, de 1579, est la première de ses œuvres :

sous ce titre : *Œuvres et Mélanges poétiques*, un recueil complet de ses vers où prévaut et domine le côté signalé plus haut, où s'étouffent sous le sourire de la virilité les doléances du premier âge. Une comédie en vers, sans distinction d'actes ni de scènes, intitulée *la Nephélécocugie*, est l'addition la plus notable de ce recueil. — On se rappelle que déjà un essai dramatique en vers, comme la majorité des pièces d'alors, et intitulé *le Muet insensé*, avait clos le volume de l'*Erotopégnie*. En bon angevin, Pierre Le Loyer devait se souvenir que sa précocité dans les débuts dramatiques était l'une des vertus de notre sol (1). Il soutint ce crédit en attachant son nom aux premières explorations comiques. Aujourd'hui la reprise du *Muet insensé*, même sur le théâtre où nos aïeux l'applaudirent, il y a 264 ans, serait, il faut l'avouer, une spéculation bien hasardée. Les plus naïves parades, les bouffonneries les plus élémentaires qui ébranlent deux fois l'an les tréteaux de nos halles aux rires tumultueux des paysans, l'emportent plus ou moins pour l'imprévu des situations, pour le nœud de l'intrigue et pour les anxiétés de la péripétie sur l'œuvre du sieur de la Brosse. C'est tout au plus si le sujet que nous allons raconter en deux mots four-

---

toute prodigieuse qu'elle fût, la mémoire du bon homme sommeillait apparemment quelquefois. Cette édition est augmentée en outre des *Folâtreries* ou *Ebats de jeunesse*, et de plusieurs pièces en grec et en latin.

(2) *Les Mystères de la Résurrection et de la Passion*, par Jean Michel, représentés pour la première fois, à Angers, en 1486.

nirait matière à un conte, et le prologue l'expose d'une façon plus joyeuse et plus vivante qu'elle n'est certes réalisée par la pièce :

Un écolier de Toulouse, épris des charmes d'une beauté trop fière, met en jeu pour dernière ressource le savoir d'un magicien. Il en reçoit un anneau dont la vertu échoue; dépité il retourne, puis reparaît cette fois devant sa belle, armé

D'un exorcisme en mots épouvantables.

Il veut le prononcer, mais à peine ouvre-t-il la bouche que le voilà rendu muet et fou. Il faut que le père, instruit de ce mécompte, vienne libérer son fils des liens de la magie, en forçant par les menaces le pouvoir du sorcier. Le charme se dénoue, le cœur de la jeune fille s'amollit d'un autre côté, et les deux pères aidant, le mariage se conclut entre l'ensorcelé et la rebelle.

Un devin, un talisman, des conjurations, un exorcisme, la pièce avait cela, à part l'insuffisance et la stérilité du sujet, de flatter une des chères préoccupations de l'auteur. Aussi, au troisième acte et lors de la consultation étrange à laquelle il se trouve provoqué par l'étudiant, l'astrologue s'est-il mis en devoir de répondre, — soudain voilà notre futur démonomane qui se met à discourir, par la bouche de l'acteur, sur les dogmes les plus épineux du sabbat, et enfourchant sa monture avec autant d'aisance qu'une sorcière enfourche son balai, à chevaucher çà et là, sans souci du héros ni du sujet, à travers les six ordres des diables. — Plus tard, lorsque la

cause de cette Renée Corbeau, d'abord cruelle aussi devant que de se montrer si tendre, eut saisi le présidial d'Angers, le conseiller-poète dut sourire d'y trouver çà et là quelques réminiscences de son œuvre, et dévia sans doute, en faveur du pauvre écolier, de la rigueur de ses collègues.

Nous avouons pudiquement avoir reculé devant l'examen de la seconde comédie de Le Loyer, et sur la foi du frontispice avoir fait halte devant le seuil (1). Le sel de ce gros rire, dont s'offusqueraient aujourd'hui les oreilles les plus aguerries, eut assez de crédit pour égayer en un quatrain sonore la muse sérieuse du Vendômois. Ménage (2), Bayle, Niceron, chacun de nos devanciers bibliophiles ou bibliographes, en certifiant sa verve ont tancé rudement son goût. C'est au plus si lui-même, favorisé par le flot, et sous la brise d'alors qui soufflait à pleine voile dans toute embarcation comique, n'a point cru devoir parer soit aux scrupules d'autrui, soit aux siens propres, en supposant que «le docte et bénévole lecteur excuserait aisément quelques petites gentil-

---

(1) A quoi, bien loin d'y perdre, le lecteur gagnera, par la substitution d'une analyse meilleure que celle que nous lui eussions présentée. Voir le *Tableau de la littérature au* seizième *siècle*, par M. Sainte-Beuve. Il s'agit de Larivey, auquel la pièce de Le Loyer avait été communément attribuée. On aurait pu se souvenir qu'à la différence de celle-ci, les comédies de Larivey sont écrites en prose; mais notre auteur était voué aux méprises. Plus tard Vossius méconnaîtra son existence, et traduira *Loerius* par *Lavater*.

(2) Ménage, vie de P. Ayrault.-*Loyer ta docte muse n'erre*, etc.

lesses lascives, mêlées à choses sérieuses et doctes. » — Entre ces *gentillesses* et les « obscénités affreuses » dont parle Bayle, il y a de la marge, on le voit; mais cette innocente qualification n'a rien de par trop inconcevable chez l'homme naïf et pieux qui, de la même plume trempée dans le bénitier, traçait la paraphrase du *Magnificat* sur le verso de la Néphélécocugie.

Pour qu'il ne fût pas dit qu'aucun genre de poésie eût échappé à ses investigations, il aborda l'épopée. Tout ce que l'on sait du poëme de Thierry d'Anjou qu'il écrivit, c'est qu'il l'avait jeté dans le moule de la Franciade par Ronsard, et de l'Angiade, chronique en vers par son compatriote, son voisin et son ami Robin Du Faux, de Villevêque. L'obscurité complète dans laquelle ce manuscrit s'est éteint laisse non résolue, mais non pas indécise la question de savoir si le génie vagabond, capricieux et diffus du sieur de la Brosse pouvait s'astreindre avec bonheur à l'unité grandiose d'une œuvre épique.

Ensuite, vers cinquante ans, lorsqu'il sentit grisonner sa rude barbe, son nez se profiler et s'empreindre sa face de ce caractère étrange empreint sur son portrait, — il se fit nécroman. Des volumes amoncelés d'Agrippa, de Cardan, de Plotin, de Jamblique et d'Apulée, il se bâtit une cellule où, courbé sur des grimoires sans nombre, compulsant tous les dires, évoquant toutes les ombres, secouant de chaque lettre une interprétation ou un souvenir, il s'abîma long-temps, pour ne se montrer qu'à de rares intervalles et d'un air effaré, aux audiences

solennelles du présidial. Enfin il reparut du milieu d'une atmosphère poudreuse, vieilli de plus de vingt années, hâve, blanchi, altéré, et tenant en sa main le *Traité des Spectres* (1). Le titre de cet ouvrage, que l'on nous permettra de transcrire en partie, a cela de bon qu'à lui seul il résume tout un commentaire : « Discours des Spectres, ou visions et » apparitions d'esprits, comme anges, démons et » ames, se monstrans visibles aux hommes, où sont » rapportés les argumens et raisons de ceux qui ré- » voquent en doute ce qui se dit sur ce sujet, et » autres qui en approchent, comme les sons prodi- » gieux, les voix, signes, extases et songes admira- » bles etc., et puis finablement les moyens de dis- » cerner les bons et les mauvais esprits, ensemble » les remèdes et exorcismes pour chasser et conjurer » les demons ; le tout en huit livres, par Pierre Le » Loyer, Conseiller du Roy au Présidial d'Angers. » Suivent deux devises tirées du grec et du latin, puis une invocation en style hiératique Deo maximo Deivreisque ; puis encore huit devises tirées des profondeurs de la gnostique et de la cabalistique : de sorte que le lecteur, lentement promené à travers cette série d'initiations et d'épreuves, arrive tout préparé devant le sanctuaire, comme les consultants devant l'antre de Trophonius.

Voilà pour le dehors; quant à ce qui est du dedans, ce fatras prodigieux de textes, d'exégèses,

(1) Un vol. in-4°, Angers, 1586, -- Paris, 1608.

d'allusions et d'étymologies épouvante la mémoire et donne le vertige à l'esprit. Tantôt le fou rire vous prend en face de cette crédulité puissante qui mord à toute légende et absorbe toute fable, sans reculer et sans sourciller. Tantôt sous l'extravagance des faits dégageant l'idée fixe et haute, vous écoutez gravement l'écho d'une même voix réfractée jusqu'à vous à travers des sinuosités sans nombre, vous ressentez le frisson de ce courant mystérieux qui souffle de l'Orient et de la Genèse. Car, — ceci vaut qu'on le dise au risque de heurter en passant le char bruyant des utopies : — nous tournons, nous n'avançons pas, du moins en ce qui touche cette sphère de traditions merveilleuses, léguées par la croyance à l'élucubration des siècles; trop heureux si le cercle que nous décrivons s'élargit parfois jusqu'à la spirale. Plus vieux que Le Loyer, nous sommes plus vieux aussi que cette génération dont il fut le jouet et la fable; tel eût nié plus tôt qui doute maintenant. En ce siècle où nous sommes et où, chassée du précédent sous le fouet sanglant du mépris et du sarcasme, la foi en quelque chose de surnaturel vient se réfugier du moins sous l'abri d'un peut-être, il est temps de s'informer si la grande voix de l'Eglise n'a point place au chapitre des systèmes convoqués par un scrupuleux éclectisme, — si le milieu spirituel qui sépare l'homme de Dieu est désert lorsque l'autre est plein, — si tandis que notre ame s'agite dans notre corps, rien ne se débat non plus dans les entrailles de la nature : «*natura ingemiscit et parturit.*» Quand Le Loyer, fidèle aux puérilités scientifiques de son âge,

se tue à expliquer par la condensation des nuages l'incarnation illusoire de Satan, — tout amusant qu'il soit, il est extravagant et fou. Mais lorsque, rattachant au tronc de l'orthodoxie ces ramifications d'une vérité disséminée, il généralise la cause et s'efforce de maintenir le même sens à travers la diversité des images, — il ouvre son sillon, il apporte son épi à la gerbe radieuse de la synthèse humaine.

Singulière destinée de notre pays, d'avoir produit à quelques années d'intervalle, et par la plume de deux magistrats, les deux manuels les plus complets de la sorcellerie au XVIe siècle Déjà l'un de nos confrères a inséré dans nos annales un remarquable article sur la Démonomanie de Jean Bodin, où les prédilections de l'historien et de l'érudit le cèdent généreusement aux scrupules de l'honnête homme (1). Si, en passant si près de ce livre, nous cédons malgré nous à la tentation de le nommer, c'est moins pour y revenir que pour signaler le contraste des rêveuses théories et des spéculations transcendentales du conseiller au présidial d'Angers, avec le fulminant réquisitoire du procureur du roi de Laon (2). En son-

(1) *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts*, 1.er vol. *De la Démonomanie de Jean Bodin*, par M Blordier-Langlois.

(2) Une seule allusion se rencontre dans l'ouvrage de Le Loyer, au sujet de la démonomanie son aînée : c'est une sortie indirecte et violente contre l'interprétation du Sabbat par les doctrines du Judaïsme auquel, soit tempérament, soit système, Jean Bodin était notoirement enclin.

geur et en métaphysicien qu'il était, Le Loyer laisse les hommes pour s'isoler avec bonheur dans la région supérieure des causes. En esprit positif, en praticien étroit, Bodin poursuit, torture, questionne, — applique avec le sang-froid d'un judaïsme servile les décrets d'une superstitieuse pénalité. A Dieu ne plaise qu'en lisant ces récits prodigieux, où la naïveté même et l'impassibilité du pinceau atteignent sans y songer aux effets les plus pittoresques, on se laisse aller à ce rire que le *Traité des Spectres* vous met innocemment aux lèvres! On aurait peur d'attiser en riant la flamme des incendies allumés autour des victimes.

Dans le *Traité des Spectres*, à travers cette manie de ramener à un sens mystérieux et central les récits vrais ou faux, terribles ou grotesques, épars dans les vieux livres ou dans les superstitions locales (1), on en voit sourdre une autre qui va bientôt se faire jour d'une façon plus étrange encore, et élever à sa dernière puissance le ridicule croissant de notre ami : c'est la fureur des étymologies. A la vision des choses succéda la vision des mots ; c'est ainsi que de nécroman Le Loyer devint alchimiste.

Oui, ce problème monstrueux, poursuivi sans relâche dans la transfusion des métaux par ses de-

(1) « Mais qu'est-il besoing de mendier de si loing des témoignages? Je suis assez informé qu'en quelques lieux du pays d'Anjou y a des familles de nobles en la maison desquels se voient et oyent des esprits qui prédisent tousjours la mort de quelqu'un de la famille, et voire de tel qui lors de la vision sera moins présumé devoir mourir pour être sain et délibéré. »

vanciers fameux, les Raymond, les Flamel, les Paracelse, — il tenta de le résoudre, il en chercha le secret dans la transmutation des langues et des idiômes. Durant douze longues années qu'il s'enferma de nouveau dans le silence du laboratoire, il affina les textes, il distilla les mots, il soumit au creuset d'une unité chimérique des milliers d'origines successivement traitées par le Chaldéen, le Syriaque et l'Hébreu. Plus heureux que ses maîtres, trouvés près de leurs fourneaux consumés et gisant au pied de leurs stériles cornues, — il vit ou il crut voir des résultats lumineux jaillir de la coupelle philologique. Douze volumes manuscrits furent les premiers dépositaires de ce labeur, qui se tamisa ensuite et déposa lui-même sa fleur dans un volume unique intitulé *Edom* ou *les Colonies Iduméanes* (1). Nous voici arrivés au plateau culminant des hallucinations de notre héros. Tout ce que le paroxisme d'un système exalté peut susciter d'interprétations effrénées, tout ce qui peut germer d'insolites théories dans un cerveau hanté par les extases, tout ce que l'érudition de trente savants réunis peut fournir de chimères à l'imagination d'un seul homme, se trouve accumulé dans ce volume fabuleux, dont l'épître dédicatoire à Jacques II n'est pas la page la moins curieuse. Si nous avions précisément pour but (ce dont Dieu nous

---

(1) Edom, ou les Colonies Iduméanes en l'Asie et en l'Europe; Colonies d'Hercule Phénicien, ou de Tyr ou les Phéniciennes. — Paris, 1620 ou 1623, in 8°.

garde, nous ne sommes ni apostat ni traître à ce point) d'égayer les petits-fils aux dépens de l'aïeul, et de réveiller près de lui, à quelques pas de son tombeau, l'écho d'un rire séculaire, nous ferions par sa bouche, et sur des lieux qui certes n'auraient jamais songé à tant d'honneur, l'application de ses théories. « Je dirai premièrement que le village » d'Huillé est d'Ahalé ou Oholé d'Ezéchiel qui est » Ada ou Gada, femme d'Esaü et mère d'Eliphaz. » Prés d'Huillé et à 1/2 mille sur la rivière de Loir se » voit en un côteau un petit hameau de maisons ap- » pelé Bassetas, que je derive de Bassemath ou » Bassemtis, autre femme d'Esaü et mère de Ra- » guel, aïeul de Jerahh et bisaïeul de Job. »

Arrivé à saisir et à rassembler dans sa main les fils les plus tenus des appellations populaires, à se poser ainsi en dispensateur suprême des généalogies et des blasons, comment ne pas supposer que des cloches sibyllines aient tinté au chevet de son berceau? — A force de tout rencontrer, ne finira-t-il par se trouver nez à nez avec lui-même? Homère l'avait prédit..... C'est lui! Il s'est reconnu et mirí tout-a-coup, comme effrayé de l'identité, dans un vers de l'Odyssée :

Πετροσ Λοεροσ, Αιδεκχοσ Γαλλοσ Υλειν.

Ici, dans cette subite et solennelle vision, les rêveries du théurge opèrent conjointement avec la science du philologue. C'est bien lui : nom, pré-

nom, la patrie, le village, — tout est dit, tout est proclamé sous les symboles grossiers dont nul jusqu'à ce moment n'avait pénétré le sens mystique. Se sentant appelé, il recule un instant; il se regimbe, il hésite entre l'épouvante et l'orgueil; puis se résigne en ces termes à sa prédestination miraculeuse : « Je me vante point pour cela savoir plus que les » autres; mais qui voudra impugner la grâce de » Dieu coopérante en moi? C'est ce qu'a découvert » Homère, jusques à nommer le petit village où je » prendrais naissance, afin que je ne me glorifiasse » point en mon imbécillité et bassesse, ains en Dieu » qui me fait ce que je suis, et qui me rend assez » puissant et vigoureux, en ce qui me conforte. »

D'après cela on conçoit que les malins du temps ne se soient pas fait faute de lui appliquer ce portrait de Montaigne, plus ressemblant, à leur gré, que le portrait d'Homère : « Comme un conseiller de ma » connaissance, ayant dégorgé une batelée de para» graphes d'une extrême contention et pareille inep» tie : s'étant retiré de la chambre du conseil au pis» soir du palais, fut ouï marmottant entre les dents, » tout consciencieusement : « *Non nobis, Domine*, « *non nobis, sed nomini tuo da gloriam*. »

Mais nous-mêmes gardons-nous, infidèle au mandat que nous nous sommes prescrit dès le commencement de cette notice, de perdre peu à peu, par la contagion de l'exemple, ce sérieux que nous avions juré de maintenir. Pour le retrouver d'ailleurs il suffirait d'apprécier, sinon dans ses produits, du moins dans ses tendances, la pensée qui engendra cet *Edom*: —

comme dans le livre des *Spectres* : un instinct d'unité poursuivi follement à travers un minutieux dédale, par un savant à tête d'illuminé. Puis, à juger son œuvre, fut-elle donc sans fruit? Tout en remuant des mots, il rencontra des idées. A l'instar de ces visionnaires d'un autre ordre auxquels nous le comparions plus haut, et qui en cherchant l'or ont découvert l'eau-de-vie, tout en rêvant ceci, il articula cela. Il attacha son nom aux premiers pas d'une science qui pourrait le gratifier d'un hommage ou d'un souvenir. S'il eut l'intempérance de son génie et de ses goûts, si le fruit découvert lui procura des vertiges, — souvenons-nous de celui-là qui s'enivra le premier du fruit de la vigne, et, moins impies que ceux qui le montrèrent au doigt, jetons respectueusement le manteau sur les faiblesses de notre père.

Ainsi vécut cet homme, qui à 84 ans, plein de jours, de science et de famille, ayant parcouru le cercle de son étrange mission, put chanter le *Dimittis* (1) et s'endormir tout de bon sur ce siége où la fatigue des veilles avait souvent alourdi ses paupières. Comme une réparation envers le présidial, pour lequel il s'était montré trop négligent peut-être, il lui légua deux fils qui, durant comme après lui, en furent tous deux l'honneur, la vertu et l'exemple.

Il n'a point évoqué tant de spectres pendant sa vie, sans qu'ému de cette mémoire, nous ne nous

(1) Il avait paraphrasé le psaume *Nunc dimittis* en même temps que le *Magnificat*.

soyons fait un devoir d'évoquer le sien, sous les voûtes invisibles de cette église Saint-Pierre où il fut enterré, et où depuis, sous le même nom, Pierre-Jean David d'Angers fut baptisé lui-même.

FIN DE LA 6.e LIVRAISON ET DU 4.e VOLUME.

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE 4.e VOLUME.

Fin de la Table.

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

d'Agriculture, Sciences et Arts

D'ANGERS.

5e Volume. — 1re Livraison



ANGERS,

DE L'IMPRIMERIE DE VICTOR PAVIE.

1842.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS D'ANGERS.

RAPPORT

SUR UN OUVRAGE INTITULÉ :

FRAGMENTS

D'UN VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE DU SUD,

Offert à la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, au nom de l'auteur, M. Théodore Pavie;

Par M. le Comte de Quatrebarbes.

Messieurs,

A la dernière séance où j'ai eu l'honneur d'assister, M. le Président m'a remis les *Fragments de voyage*, de M. Théodore Pavie, *dans l'Amérique du Sud*. Ce livre que nous devons à l'amitié d'un frère, qui a cru pouvoir publier des pages dérobées à l'auteur, a été tiré à un petit nombre d'exemplaires, et distribué seulement à quelques amis. La Société d'Agriculture remercie M. Victor Pavie d'avoir pensé à elle. Nous savons tous avec quel dévouement généreux il publie les ouvrages des hommes qui ont honoré notre province. Son cœur ici ne l'a point trompé ; car le nom de son frère est inscrit aujourd'hui à côté des noms

des Angevins les plus distingués par leur savoir et l'élévation de leur talent.

En 1829, un jeune homme à peine sorti de l'enfance, mais doué de ce dévouement courageux qui fait entreprendre les grandes choses, s'arrachait à la tendresse de ses parents, à ses amitiés et ses souvenirs de collége pour entreprendre un aventureux voyage dans l'Amérique du Nord. Ce continent lointain, séparé par l'Océan de notre vieille Europe, ses forêts vierges, ses grands fleuves, ses solitudes et ses savannes faisaient depuis long-temps battre ce jeune cœur et rêver cette imagination ardente. La mer surtout lui plaisait, comme il le dit lui-même. Tout ce qui lui rappelait l'Océan enflammait son enthousiasme ; et plus d'une fois assis seul au pied d'un rocher, pendant les heureux jours de vacances passées au bord de la mer, il avait quitté ses joyeux camarades, et s'était surpris à pleurer d'émotion à la vue d'un vaisseau.

Cet amour des voyages étant devenu irrésistible, il s'était éloigné de notre France, il avait consacré les deux années, qu'il appelle les plus belles de sa vie, à parcourir l'Amérique du Nord. Puis, quand son pélerinage fut achevé, cédant aux longues et vives instances de sa famille et de ses amis, il publia à 19 ans, sous le titre modeste de *Souvenirs atlantiques,* un livre plein d'intérêt et de charme, malheureusement trop peu connu.

Sa passion de voir et d'apprendre n'était pas satisfaite. Après un séjour d'une année en France, M. Théodore Pavie, retourné en Amérique, voulut complé-

ter son grand voyage. Il avait visité tous les états de cette grande république, d'où était parti, il y a près d'un siècle, le cri de liberté qui ébranla notre vieux continent ; il avait étudié ce peuple grave, laborieux et commerçant, qui, malgré sa haine contre l'Angleterre, conserve toujours les signes ineffaçables de son origine ; il avait entendu le mugissement des cataractes, descendu le Mississipi et l'Ohio, et s'était assis sous la tente des anciens maîtres du pays.

L'Amérique du Sud lui était inconnue : il résolut de parcourir ces républiques espagnoles nées dans un jour d'anarchie, qui n'ont encore rien su fonder, et font mettre en doute par les meilleurs esprits si le despotisme qui maintenait au moins l'ordre matériel ne valait pas mieux pour elles que cette orageuse liberté sans garantie et sans frein, toujours la proie du premier soldat ambitieux.

Ce projet arrêté, M. Pavie quitta une seconde fois la France. Il revint en Amérique riche de toutes les observations de son premier voyage, et traversa en tous sens cet immense continent sans être arrêté ni par les feux des tropiques ni par les neiges des Cordilières.

L'ouvrage dont nous avons à rendre compte n'est point une relation complète de ce dernier voyage, mais une suite d'épisodes et de tableaux brillants d'imagination et de verve, où le talent descriptif de l'auteur sème souvent des beautés du premier ordre. Il est facile de voir que M. Pavie s'est plus occupé de la nature que des hommes. Que lui aurait appris leur histoire? si ce n'est des proscriptions, des massacres et des dissensions éternelles : la liberté dont

les pieds sont tachés de sang n'est point descendue du ciel; Dieu a voulu dans sa sagesse que tout peuple qui viole les immuables principes de justice ne puisse fonder rien de stable et soit condamné à l'impuissance et qu'il passe tour à tour des convulsions de l'anarchie populaire sous le joug de fer d'un tyran.

M. Pavie dans son ouvrage fait plus d'une fois allusion à ces sanglants déchirements. Il y a consacré un des épisodes les plus attachants de son livre, le chapitre intitulé : *Une révolte à Cordova.*

Le style de M. Pavie toujours brillant, harmonieux et pittoresque a, au plus haut degré, les qualités du style descriptif. Le jeune auteur semble avoir pris Châteaubriand pour modèle. Malgré le culte qu'il professe ailleurs pour Victor Hugo, ce poète qui brille à la manière des éclairs au sein d'une nuit obscure, il sait que la profondeur de la pensée n'exclut pas la justesse et la clarté de l'expression, et qu'il n'est pas même donné au génie de se livrer à de semblables écarts.

Depuis l'époque où M. Pavie a esquissé ces fragments de voyage, l'amour de la science lui a fait de nouveau traverser les mers. Il a condamné sa jeunesse à des études arides sous un soleil brûlant, et compulsé sur les lieux mêmes et avec une admirable ardeur les livres sacrés de l'Inde savante. Les langues orientales et le sanscrit lui sont devenus familiers. Déjà il a fait passer dans notre langue de charmantes *Nouvelles traduites du Chinois*. La Société d'Agriculture ne peut qu'applaudir aux travaux de notre compatriote et aux succès qui couronneront son talent

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. DE BEAUREGARD,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS D'ANGERS, LE JOUR DE SON INSTALLATION, 7 JANVIER 1842.

Messieurs,

Avant de prendre possession des honorables fonctions que vous avez daigné me confier, qu'il me soit permis de vous exprimer combien je suis profondément touché des témoignages réitérés de votre bienveillance. C'est pour la cinquième fois que vous m'avez appelé à l'honneur d'occuper le fauteuil de la présidence. En citant ces titres si flatteurs, je craindrais de céder à un sentiment d'orgueil, si je ne satisfaisais à celui de la reconnaissance. Je ne puis, en effet, rappeler ce que vous avez fait pour moi, sans envisager toute l'étendue de ma dette : elle est grande; je ne croirai jamais parvenir à l'acquitter.

Déjà treize années se sont écoulées depuis qu'à pareille époque, dans une séance solennelle, notre Société s'est constituée ; heureux d'avoir contribué à sa création, pourrais-je ne pas lui porter tous les sentiments de la paternité?

Nous l'avons vu grandir et nous sommes fiers de ses progrès. Elle a fondé un Jardin-Fruitier dont la

renommée s'étend au-delà de la France ; elle a donné une heureuse impulsion à l'Agriculture et aux Arts par des expositions qui ont laissé de brillants souvenirs ; ses Mémoires, qui se sont répandus au loin, l'ont fait connaître avec avantage, les Sociétés savantes ont recherché son alliance et demandé son concours. Vous avez beaucoup fait, Messieurs ; mais il vous reste encore beaucoup à faire.

L'agriculture a été l'objet constant de votre sollicitude. Une industrie nouvelle qui peut considérablement accroître les produits du sol appelle votre protection : je veux parler de l'*industrie séricicole*. Chaque année près de trente millions de francs sont payés à l'étranger pour acheter les soies brutes qui doivent alimenter nos fabriques : travaillons à nous affranchir de ce tribut. Nous pouvons favoriser l'industrie séricicole par des expositions, et par des primes d'encouragement. Un des obstacles qui arrêtent les éleveurs est la difficulté de faire filer. Il est reconnu qu'on obtiendrait perfection et économie dans la filature, si elle était opérée en grand. A la demande de quelques membres de notre Société, le Conseil Général a émis un vœu pour l'établissement d'une fabrique centrale de filature de soie. La Maison de détention de Fontevrault a paru propre à cette destination.

La *géologie* du département appelle votre concours. Cette science, qui jadis n'édifiait ses systèmes que sur des hypothèses, a pris une voie meilleure, elle ne marche qu'à l'aide des faits ; mais les faits pour être exactement recueillis ont besoin d'observations

continues. Souvent le hasard fait découvrir des fossiles, ces antiques témoins qui constatent les divers âges du monde; les coquilles, qui déterminent les différentes formations dues à l'action des eaux, n'ont pas encore été suffisamment étudiées. Les membres de la Société Géologique de France m'ont chargé, lors de la session qu'ils ont tenue dernièrement dans nos murs, de demander, à cet égard, votre collaboration.

L'*archéologie* ne réclame pas moins votre attention. En recueillant les débris de l'antiquité que le temps fait chaque jour disparaître, vous pouvez rendre de véritables services: l'histoire d'un pays se lit dans ses monuments; ces dolmens formés de rochers entassés attestent la rudesse et aussi la puissance de ces peuples demi-sauvages qui ont occupé nos contrées.

Les constructions gallo-romaines exécutées avec tant d'art, les ponts, les acquéducs, les cirques qui nous restent de ces temps constatent le degré de civilisation auquel nos ancêtres étaient parvenus.

L'invasion des barbares du Nord vint plonger l'Europe dans les ténèbres; peu à peu la civilisation abattue se ranime, on en suit les progrès dans les monuments du moyen-âge. On reconnaît surtout l'empire des idées religieuses dans la magnificence des édifices consacrés au culte. Ces colonnes élancées, ces voûtes ogivales qui s'élèvent dans les airs convenaient au spiritualisme de la religion chrétienne qui se portait vers le ciel en se dégageant des formes matérielles du paganisme.

Vous pouvez par votre intervention préserver de

la destruction des monuments précieux, ou provoquer la restauration de ceux que vous n'avez pu sauver.

Déjà vous avez demandé qu'un tombeau fût rendu à cet excellent prince qui gouverna nos contrées avec tant de sagesse et de bonté, à René qui naquit à Angers et voulut qu'après sa mort son corps reposât dans sa ville chérie. Il était digne de notre Société d'entreprendre de relever le monument d'un protecteur si zélé des sciences et des arts. Nous emploierons tous nos efforts pour arriver à l'accomplissement de cet acte de reconnaissance publique.

Le corps de René repose dans notre cathédrale au milieu des membres de son auguste famille ; là gisent aussi Jean son aïeul, qui le premier porta le titre de duc d'Anjou ; Jean second son père, Yolande d'Aragon sa mère, Isabelle de Lorraine sa première épouse, Marguerite d'Anjou sa fille, si célèbre par son courage et ses malheurs, Jeanne de Laval sa seconde épouse, qui répandit tant de bienfaits sur nos contrées. Chacun de ces personnages si dignes, à tant d'égards, de notre vénération, avait sa pierre sépulcrale, elles ont toutes disparu ; un pavage uniforme les recouvre et est foulé chaque jour par un public indifférent qui ne se doute pas que sous ses pieds reposent tant d'illustrations. Nous ne pouvons espérer que tous leurs monuments soient rétablis, mais ne pourrait-on pas demander que leurs noms soient inscrits sur une plaque de marbre exposée aux regards, pour rappeler leur présence dans l'enceinte du temple?

Vous avez commencé, Messieurs, la *Statistique* du

département. Si l'entreprise est grande, elle n'est pas au-dessus de vos forces : vous en avez compris toute l'importance. Dans ce siècle les esprits ont une tendance au progrès ; mais, avant d'entreprendre des améliorations pour un pays, la première condition est de le bien connaître, en l'étudiant dans tous ses détails ; d'abondants matériaux ont déjà été recueillis, et nous espérons pouvoir en publier une grande partie cette année.

Que ces divers travaux, Messieurs, n'effraient pas votre zèle ; vous pourrez y suffire. Les moyens s'accroissent par l'association. Tel était le secret de la puissance de ces corporations religieuses qui ont tant fait pour les sciences et surtout pour l'histoire ; chacun était employé selon sa spécialité ; ce que l'un ne pouvait achever, parce que la vie à un terme, était continué par l'autre : ainsi se perpétuait la tradition. Ces associations ont disparu, mais elles peuvent être remplacées par les Sociétés savantes qui comme elles ont un caractère de durée. Ayons aussi leur zèle, leur union, leur esprit de corps, et nous pourrons obtenir de grands résultats.

Nous devons regretter de n'être plus dirigés dans nos travaux par le digne président qui naguère occupait le fauteuil. Sans doute il y siégerait encore si vous aviez pu l'y maintenir par vos suffrages ; puisque vous avez dû céder à la rigueur du réglement qui ne permettait pas sa réélection, offrons-lui du moins l'hommage de notre reconnaissance. Je propose donc de voter des remerciements à M. Planchenault, notre dernier président.

DE L'IRRIGATION
CHEZ DIFFÉRENTS PEUPLES;

Par M. Théodore Pavie.

Heureux les pays fortement accidentés où la nature a fait la part du bien et du mal, où le sol, digne des travaux de l'homme, est entièrement distinct des parties moins favorisées que le soc de la charrue fouillerait sans succès! Là tout est savanes ou prairies, landes ou vergers, rocs ou jardins. L'espace cultivé plus restreint ne dépasse pas les moyens du colon qui lui prodigue ses soins assidus; dans ce cadre proportionné à ses forces, le laboureur étudie la terre; il lutte contre les obstacles avec intelligence et triomphe bientôt. Il envoie ses troupeaux chercher leur pâture dans les terrains vagues et élevés, tandis que lui-même il demande son pain aux plaines. Les magnifiques paysages qui l'entourent lui rendent chère jusqu'à la stérilité de ses montagnes, et la sécheresse des collines désertes réjouit son regard par la comparaison avec la richesse de son champ; dans les étroits vallons, dans l'espace limité où il concentre son travail, il retrouve tout ce que la terre doit à ceux qui l'habitent : car la nature a des compensations sublimes; dans le caillou est l'étincelle, dans les monts sont les mines; dans le roc se cache la source, entre les sierras les belles vallées.

Dans nos contrées de l'ouest de la France, dans notre province surtout, rien n'est stérile, toute terre est labourée à son tour; mais si j'en excepte les bords de la Loire égaux en richesses à ceux du Nil et du Gange, (déduction faite du climat), d'où vient que les autres parties fameuses par les qualités du sol présentent souvent un aspect languissant, des produits assez faibles et parfois de maigres bestiaux? Le laboureur, maître de champs immenses capables de nourrir dix familles, peut à peine élever ses enfants; il ne connaît rien des aises de la vie, et il n'a rien de la poésie des peuples pauvres. Dans l'impossibilité où il est de préparer convenablement la portion de terre confiée à ses mains, il la cultive d'une manière imparfaite. Pressé par le temps, distrait par des occupations multipliées, il abandonne aux perdrix et aux lièvres une large moitié de son domaine dont cependant il est obligé de payer l'impôt. Rarement il obtient une récompense de ce travail opiniâtre sous lequel il semble succomber. La fatigue et surtout l'ennui sont gravés sur ses traits, se trahissent dans son allure et ses façons qui n'ont rien de pittoresque, pas plus que les campagnes chaque jour dépouillées des arbres prestigieux auxquels elles empruntaient leur véritable charme. Le fils du laboureur qui peut, par des moyens quelconques, acquérir la plus légère teinte d'éducation, échappe à son père, et s'empresse d'abandonner une existence dans laquelle, contre toute attente, il n'entrevoit ni joie ni bonheur.

Telle n'était pas sans doute la vie des champs que célébraient les poëtes anciens; telle n'est pas non

plus celle des paysans de l'Ecosse, du Tyrol, de l'Italie, de l'Espagne et de la Suisse.

Nous laisserons à d'autres le soin de rechercher les causes du peu de rapport de nos grandes fermes ; l'agriculture est une science noble et bienfaisante qui demande à être approfondie ; et ce ne sera pas nous, habitant fortuit de contrées si diverses, qui oserons dire notre mot sur cette importante question. Seulement, sans cesse préoccupé en voyage du souvenir de la patrie, nous avons comparé avec tristesse les rudes travaux, la vie monotone de nos paysans aux labeurs plus faciles, aux existences plus variées des cultivateurs des deux hémisphères ; et nous avons conclu de ces observations que nos pays tempérés sont moins enviables qu'on ne le pense. Il nous faut lutter tour à tour contre les pluies et la sécheresse, contre les hivers trop rigoureux et les étés brûlants. Dans les latitudes extrêmes, on n'a que l'un de ces deux ennemis à combattre, et l'homme alors peut faire face aux exigences de son climat.

Il se peut que six mois après ces pluies désordonnées nos champs désolés par la sécheresse demandent en vain au ciel la centième partie des eaux que nos rivières débordées roulent à la mer. Et cependant, combien de pays où il ne pleut jamais ne souffrent pas du manque de fraîcheur ! C'est que l'industrie a prévu ce fâcheux contre-temps, et l'homme a tourné tous ses efforts vers les irrigations. Dans les plus beaux pays du monde, le cultivateur n'est souvent qu'un jardinier dont le travail se borne à arroser ses moissons. Or, ce sera sur ces divers modes d'irriga-

tions que je prendrai la liberté d'attirer l'attention de la Société ; non que je suppose ce procédé applicable, généralement du moins, à nos pays plats et humides, mais dans le simple but de faire connaître d'où dépend la richesse de tant de peuples paresseux et ignorants ; et aussi dans l'espoir que les hommes éclairés et habiles se préoccuperont d'avantage de la pauvreté comparative de nos campagnes.

Les irrigations sont de deux sortes : les unes naturelles, consistent à ménager les eaux que les montagnes déversent sur la plaine, et à les utiliser au passage ; les autres artificielles, ont pour but de puiser à un fleuve, à un ruisseau, à un étang, soit par des canaux, soit par des procédés mécaniques. Ces deux modes furent connus des Arabes, des Sarrazins, des habitants de l'immense presqu'île si déserte et si productive, où ils apprirent par la vue des oasis ce que vaut une citerne, et par les riches vallées de l'Yemen ce que rend un sol actif à qui le seconde. Les mêmes Sarrazins enseignèrent a l'Espagne ce grand secret si utile pour elle, l'Espagne le transmit à ses colonies; et, comme en reconnaissance d'un tel bienfait, le mot par lequel on désigne ces canaux dans la *Huerta* de Valence, sur les deux rives de la Plata et par delà les Andes, est resté arabe : ce mot est *acequia* de la racine semitique *cequi*, *irrigavit*.

Dans les vallées plus ou moins fertiles qui se déroulent des deux côtés de la Cordilière, à l'est dans celles de Mendoza, de San Luis, de Catamarca, à l'ouest dans la province d'Aconcagua, l'une des plus belles du Chili, et généralement dans les pays de ce

continent qui sont privés de saison pluvieuse, il n'y a pas un champ, pas un verger qui ne puisse être arrosé, et n'ait son ruisseau murmurant et limpide. Il ne pleut jamais, du moins pas assez pour nuire aux toits plats des maisons construites en terre, et par conséquent trop peu pour le besoin des moissons. Le Chili, même dans ses parties basses, tout découpé de monts abruptes, de volcans élancés pareils à des pyramides ou à des statues de géants, reçoit encore la fraîcheur de la mer, et surtout celle des brouillards que les pitons menaçants attirent vers la terre, mais les nuées ne franchissent guères les grandes chaînes des Andes, et celles-ci, arrêtant les pluies au passage, les condensent et en font, sous forme de neiges éternelles, des trésors inépuisables qu'elles répandent goutte à goutte dans les plaines, se relâchant de leur parcimonie à mesure que le soleil les chauffe, à mesure aussi que la terre a plus besoin de ce secours. Le ruisseau, devenu torrent durant les grandes chaleurs, gonfle les canaux; chaque colon selon son rang de place arrête les eaux et baigne son champ. Le nombre des jours est réglé par la municipalité du lieu qui publie les bans d'irrigation comme chez nous on publie ceux des vendanges et l'ouverture des *communs*. Chacun est tenu de veiller à son *acequia*, de ne pas le détourner au préjudice du voisin, et de ne pas le laisser fuir vers des lieux incultes.

Ces terres élevées à 2 ou 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, naturellement travaillées par un soleil très vif et une humidité ménagée, deviennent si

faciles à remuer, si légères (et pourquoi les habitants ne seraient-ils pas paresseux!) qu'on n'y voit guère de charrue hors le cas de défrichement, ou de remise en culture après quelques années d'un repos utilisé diversement. Cinq ou six hommes plus pasteurs que fermiers retournent sans fatigue avec des pioches et des pelles un champ qui donnera deux fois de suite une belle récolte de blé. Là, ainsi que dans l'Amérique du Nord, point de sillons : on jette la semence sur le guéret, et on inonde pendant 48 heures afin que la graine s'enfonce suffisamment dans le sol ; puis on regarde pousser le froment dégagé en grande partie des herbes nuisibles que le séjour des eaux a détruites. Et comme on ne sème pas dès l'automne, la terre reposée pendant plusieurs mois est plus apte à recevoir les éléments d'une nouvelle récolte.

Dans cette même campagne de Mendoza si fertile, si brillante (avant les guerres civiles et le gouvernement désastreux des Fédéralistes) que le Chili en était jaloux, les arbres à fruits souvent arrosés se développent avec une vigueur remarquable. J'y ai vu des pieds de vigne d'une grosseur extraordinaire, des oliviers comparables aux plus fortes *souches* de nos haies. Et tout cela grâce aux *acequias*, car si la vigne et l'olivier symboles des mêmes climats du midi, chantés par les mêmes poètes tout autour de la Méditerranée, aiment que le soleil mûrisse leurs fruits, leurs racines, quand c'est la nature qui les a plantés, ils s'abreuvent volontiers aux rivières échappées des montagnes, aux ruisseaux vagabonds. Grâce encore à cet immense arrosoir que chacun peut faire jouer à

volonté, l'habitant de ces vallées bienheureuses voit pousser, avec la rapidité de la pensée, la luzerne (*alfalfa*) qu'il coupe toutes les semaines, et l'herbe de ses prairies dérobées aux steppes qui l'environnent.

La Pampa, dans son étendue illimitée, n'est pas naturellement d'un sol très riche, excepté la province de Santa-Fé fameuse par l'inaltérable fraîcheur de ses pâturages, excepté aussi les vallons privilégiés qu'abritent la sierra de Cordova, et les parties boisées assez rares; le territoire des deux grandes villes rivales, situées vers l'embouchure de la *Plata*, ont à souffrir des vicissitudes d'une température capricieuse : ici du sable, là des marécages; ici l'autruche, là le vanneau. Voilà pourquoi les meilleurs chevaux, les meilleurs bœufs de travail, les plus robustes mulets viennent des provinces sèches et hautes où l'industrieux colon les parque dans une prairie souvent très vaste, entourée d'un petit mur de terre comme les champs, et comme eux aussi susceptible d'être fréquemment arrosée. Les parcs se nomment *Potreros*, du mot *Potro*, poulain; l'herbe toujours renaissante y fournit la pâture à 3 et 400 animaux dans un espace qui nous paraîtrait trop restreint, et les troupeaux y passent des années entières, sans qu'on ait à songer aux provisions d'un hiver peu redouté, à peine sensible, tellement que l'étable et l'écurie sont choses inconnues. Il manquait surtout à ces plaines fuyantes des arbres d'une forme pyramidale; le cyprès était le seul; mais soit qu'il croisse trop lentement au gré du colon empressé de jouir, soit qu'on le trouve trop triste, il est relégué d'habitude dans les jardins

des monastères. Il y a quarante ans environ qu'un Espagnol apporta le peuplier au pied des Andes, il a réussi parfaitement ; et pour récompenser cet homme d'avoir doté la province d'un arbre fort appréciable là où il ne remplace pas comme chez nous les chênes à jamais regrettables, on l'a exempté d'impôts pour toute sa vie. Voilà, sans contredit, le meilleur moyen d'encourager l'agriculture !

Maintenant, passons en Asie, où rien n'est nouveau, où toute chose remonte si haut dans le passé. L'Inde n'a que deux mois et démi de saison pluvieuse ; après des chaleurs dévorantes, des brises chaudes comme le simoun, le ciel se couvre de nuages, le tonnerre gronde, c'est le signal : les pluies tombent à torrent, avec une telle force que les maisons s'écroulent ; j'ai vu les porteurs de palanquin dans l'eau jusqu'au genou dans les rues les plus fréquentées de Calcutta. Ceci commence à la fin de juin pour la côte de Coromandel, le Bengal, le Pegou, etc. ; mais dès le 15 septembre, les nuages disparaissent et le soleil brillera sans se voiler jusqu'à la mousson suivante. Mousson est le mot Arabe *Mounsoum*, saison, parce que c'est la saison par excellence, celle qui décide du sort des récoltes, celle sans laquelle tout périrait, animaux et forêts. On l'attend avec impatience comme la crue du Nil, les poètes la célèbrent comme le plus magnifique des printemps. En effet, huit jours après la première pluie, tout est redevenu vert. Les plantes grimpantes s'accrochent aux aspérités des murailles, aux portiques des pagodes, et fleurissent au cou des statues ; les graminées jaillissent jusque sur le dôme

des mosquées, les lianes ranimées enlacent le figuier sacré avec une nouvelle vigueur, les mimosas entrouvrent leurs fleurs fines comme la soie, les palmiers secouent leurs parasols, les oiseaux chantent et voyagent.

Chaque village, je dirais volontiers chaque maison a son étang, son bassin qui se remplit jusqu'aux bords : creuser un de ces réservoirs est une œuvre méritoire, y adapter des marches est presque un acte de sainteté, tant ces pièces d'eau sont indispensables aux Hindous. D'ordinaire les jardins sont disposés autour de ces étangs ; une citerne plus profonde est établie à l'un des angles, et c'est là qu'on puise l'eau pour arroser les parterres et les potagers, car il faut des fleurs aux peuples de l'Inde pour orner leurs temples et leurs maisons, il en faut aux femmes pour tresser les guirlandes dont elles décorent leurs chevelures ; et l'on conçoit le rôle important assigné aux végétaux dans la nourriture d'une nation qui s'interdit presque généralement l'usage de la viande.

Dans cette citerne plonge le sceau suspendu au balancier d'un puits presque semblable aux nôtres; mais ce balancier est mis en mouvement par un ou plusieurs hommes qui le font incliner en avant et en arrière avec leurs pieds, en courant d'un pas rapide sur cette mince pièce de bois: pour ne pas tomber, ce qui arrive cependant quelquefois, ils s'appuient à un espalier de bambou fixé sur le poteau vertical qui est la partie immobile de l'appareil, et là, piétinant comme des écureuils, en plein soleil, ils chantent en voyant jaunir leurs bananes; dans les moments de

loisir, ils détachent d'en haut le coco à peine mûr dont le lait abondant les rafraîchit, puis ils reprennent leur travail et leur chanson. Cette chanson, c'est un hymne en l'honneur du Dieu qui a versé la pluie bienfaisante recueillie dans le bassin, ce sont des stances à la louange de la divinité redoutée dont le temple antique fait surgir son dôme à leurs yeux, par dessus l'épais feuillage des arbres gigantesques qui semblent le voiler à la vue des profanes.

Là où un champ plus vaste réclame une plus grande quantité d'eau, l'Hindou emploie deux sceaux plus forts suspendus à une corde faite de la bourre du coco (coir), laquelle passe dans une poulie et s'adapte au joug de deux buffles ou de deux petits bœufs bossus du Malabar, qui font monter le sceau en descendant sans fatigue sur un plan incliné et reviennent sur leurs pas à reculons pour redescendre encore. Les Gauchos de la Pampa qui conduisent leurs filets de pêche et ramassent le bois des forêts à cheval, emploient à peu près le même moyen pour puiser aux citernes, avec cette différence qu'ils montent sur les chevaux ou les dirigent à coups d'éperons.

C'est particulièrement chez les Mahrattes fort riches en bétail que j'ai vu se servir de bœufs pour les irrigations; les patientes bêtes obéissent à la voix du cultivateur qui les fait avancer ou reculer en filant des sons particuliers qui ne ressemblent à rien d'humain. Depuis une semaine j'entendais incessamment cette gamme fantastique sans comprendre d'où elle pouvait provenir. Une nuit enfin, la lune brillait et j'errais aux abords d'une vaste pièce d'eau cherchant une

place fraîche et exempte de serpens pour m'asseoir et jouir à mon aise de l'admirable température d'une nuit d'hiver sous les tropiques : ce cri prolongé périodiquement interrompu par le grincement de la poulie semblait tantôt sortir de l'étang, et je le prenais pour la voix du héron, tantôt partir des arbres voisins, et je m'imaginais entendre le sifflement de quelque singe malin. J'avançai doucement, jusqu'auprès du laboureur Mahratte qui laissa son narguilé et se leva brusquement pour me faire un *selam ;* je ne sais lequel de nous deux fut le plus surpris de la rencontre. Ah ! ravissantes nuits de l'Inde ! merveilleux climats ! que nos printemps ne valent-ils les plus tristes de vos hivers !

La culture du riz exige aussi dans l'Inde un grand développement de canaux et d'irrigations ; et l'eau des pluies que verse la mousson ménagée avec soin est indispensable à cette récolte dont dépend la vie de plus de cent millions d'hommes. En somme il n'y a pas dans l'Inde un si petit jardin qui n'ait une, deux et même trois citernes dans lesquelles le jardinier puise au moyen de deux cruches qu'il porte suspendues à des filets aux deux extrémités d'un bambou ; il verse l'eau sur sa main pour l'écarter dans sa chute et remplir le but qu'atteint chez nous la pomme de l'arrosoir.

Mais l'Egypte est encore par excellence le pays des irrigations, parce que l'Egypte gâtée par son Nil veut tout transformer en terrain d'alluvion. La méthode la plus usitée, et elle l'était déjà du temps des Pharaons, c'est une grande roue armée de sceaux et

mise en mouvement par une petite roue d'engrenage adaptée elle-même à une poutre verticale qui est l'essieu, et à cet essieu est joint le timon auquel on attèle des buffles, les plus obéissants de tous les quadrupèdes, les plus dociles, les plus faciles à satisfaire pourvu qu'il y ait à leur portée un ruisseau où ils puissent se plonger à la manière des crocodiles, ne laissant que les yeux hors du courant.

L'eau qui s'échappe des godets de la roue (1) se déverse dans des tuyaux qui la conduisent de canal en rigole jusqu'à l'extrémité des jardins, des vergers et des champs. A vrai dire, l'entretien des jardins exige plus de buffles que d'hommes, et ces lieux de promenade ne ressemblent point à ce qu'ils sont chez nous.

Tantôt c'est un vaste enclos, un parc dans lequel on se promène à cheval, divisé en carrés consacrés chacun à une culture spéciale : celui-ci planté de vignes, celui-là de figuiers ; ici des groupes de mimosas, là des quinconces d'orangers. Tantôt ce sont des parterres disposés avec plus de goût, des tonnelles si serrées que le jour y pénètre à peine, de petites allées pavées de sable rouge tournant avec mystère autour de frais bassins ; des fleurs rares s'épanouissent toute l'année dans ces gracieux jardins ; les oiseaux que chasse notre hiver vont s'y réfugier à

(1) Il y a proprement deux espèces de roues ; l'une à jantes creuses est d'un mécanisme très simple, l'autre que met en mouvement un double chapelet de seaux de métal est aussi compliquée que nos machines à vider la vase des ports.

l'envi, et de hauts murs tapissés de feuillage défendent aux regards des passants ces solitaires asiles où le maître laisse errer ses femmes. Dans les enclos situés aux bords du canal Mahmoudieh près d'Alexandrie, et qui tous se déploient en gradins, l'eau est répartie de manière à venir arroser le pied de chaque plante : ce sont des milliers de petits ruisseaux invisibles murmurant à peine sous les fleurs et retenus par de jolis cailloux.

A nous, il nous faut de grands parcs où les arbres verdoyants se déroulent dans une perspective hardie et attirent nos pas vers des horizons lointains souvent factices, mais en harmonie avec notre besoin d'activité et de mouvement. L'Egyptien, que le désert presse de toutes parts et chez qui tout atteste l'amour du repos, sera heureux s'il peut étendre son tapis sur le gazon à l'ombre d'un dattier, s'enivrer à la fois de la fumée de sa chebouk et du parfum des tubéreuses, ou s'endormir du plus nonchalant sommeil au bruit d'un jet d'eau retombant sur les dalles de granit.

Aussi rien n'égale le calme qui règne dans ces jardins, ils demeurent éternellement frais sous un ciel brûlant ; on dirait que la rosée inutile au désert s'amasse sur ces parterres privilégiés. Dans les grands enclos d'Abbas Pacha gouverneur du Caire et d'Ismael Bey, près du port d'Alexandrie, dans le jardin de botanique fondé par Méhémet Ali dans l'Ile de Roda, près de l'ancien nilomètre, on s'étonne de fouler aux pieds un sol doux et humide comme celui que les flots ont baignés ; et çà et là, à l'angle des parterres, on voit de beaux buffles dirigés par des Nubiens noirs

comme eux, tourner d'un pas solennel et mesuré autour des précieuses citernes dont ils versent complaisamment les eaux à travers les plus belles plantes du monde.

On commence aussi à se servir de moulins à vent, qui font monter les eaux à une plus grande hauteur, sont fort appréciés ; mais ce système est dispendieux en ce qu'il faut confier ce mécanisme tout européen à la direction d'ouvriers italiens ou français, sujets à s'exagérer la valeur de leurs services.

Dans toute la vallée du Nil, les grandes cultures de coton, de maïs, de *doura* (espèce de millet) sont arrosées directement par les débordements du fleuve, ou indirectement par les canaux dans lesquels on garde les eaux pour s'en servir plus tard au besoin; — les terres de pure alluvion peuvent seules donner quatre récoltes par an. Dans les fermes trop pauvres pour avoir des roues et des buffles, comme aussi dans les lieux trop bas pour permettre d'établir ces appareils, on a recours à des réservoirs qui s'emplissent aux crues du Nil. Sur le parapet, sur la digue qui sépare cet étang des canaux auxquels il doit correspondre, deux hommes sont assis, tenant dans leurs mains, par des cordes fixées aux extrémités, un cuir ou un vase quelconque; par un mouvement rapide, ils plongent ce vase dans le réservoir et lancent l'eau qu'il contient par-dessus la digue dans les rigoles qui la conduisent à travers les champs. Le travail devient plus pénible à mesure que l'étang se vide, mais le fellah est depuis des siècles accoutumé à de rudes fatigues. En résultat, ce

mode est encore le moins coûteux, car qu'est la main d'œuvre, la journée d'un homme en Orient! Il est appelé *Mendal* par les Arabes.

Tels sont les moyens par lesquels les cultivateurs des pays arides ou brûlants entretiennent une fraîcheur incessante au milieu de leurs champs. Là où le ciel refuse ses pluies, l'homme a su se rendre maître des eaux, et le soleil est devenu son auxiliaire. Dans les pays soumis aux moussons, ces canaux peuvent servir à entraîner l'excédant des pluies et à assécher convenablement le sol qu'ils vivifient durant un long été. Ici sur la limite extrême du désert, là au milieu de steppes incultes et privés d'arbres, ailleurs à la lisière des montagnes les plus inhospitalières, on voit croître et mûrir les plus riches moissons, les plus beaux fruits : il semble que la terre reconnaissante envers l'homme qui veille avec sollicitude à son premier besoin se plaise à lui prodiguer ses dons les plus précieux. Pourquoi dans nos climats répond-elle comme à regret aux travaux incessants, aux labours multipliés, et même aux améliorations du cultivateur résigné?

RAPPORT

Fait à la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, concernant des semis et plantations de Mûriers, exécutés par M. Costa, *italien, sur les fermes de la Grande-Fontaine et de la Petite-Barre, commune de Villevêque, à environ un myriamètre quatre kilomètres d'Angers.*

Messieurs,

La Commission que votre Président, d'après la demande de M. Costa, pépiniériste et directeur de magnaneries, demeurant à Villevêque, canton nord-est d'Angers, avait chargée de visiter les diverses sortes de mûriers établis par ce dernier sur deux fermes situées dans la commune de Villevêque et appartenant à M.me la marquise de la Rochequairie, appelées, l'une la Grande-Fontaine, l'autre la Petite-Barre, s'est rendue, le 24 juin de la présente année, au chef-lieu de la première de ces fermes. M. Costa, prévenu de son arrivée, s'y est également rendu. C'est conduite par lui et en sa présence que la Commission a opéré l'examen dont il s'agissait. Les mûriers placés sur le territoire de la Grande-Fontaine ont d'abord été soumis à ses observations.

Ce territoire lui a présenté, sur différentes pièces ou portions de pièces, des arbres et rudiments d'ar-

bres qu'on peut diviser en cinq classes, d'après leur âge et leur destination ;

Savoir :

1° Mûriers plantés à demeure en 1840;
2° — En pépinières, destinés à former des pieds-mères, et établis au cours de la même année;
3° — Semés, aussi en 1840 ;
4° — En pépinières, dont la plantation, commencée le 25 mai 1841, a continué depuis ;
5° — Semés en juin 1841.

Les semis de l'année, opérés en grand sur un terrain de transport ou alluvion, à la proximité d'une eau courante, offraient déjà, quoique naissants pour ainsi dire, un aspect satisfaisant, et pourront acquérir, avant l'époque favorable pour la mise en pépinière, assez de force pour être plantés sur les lieux ou livrés au commerce.

Le moyen employé par M. Costa pour garantir les jeunes semis de mûriers des coups de soleil, est simple, et pourrait être appliqué à des semis de toute autre sorte, qui auraient à craindre les excès de l'irradiation solaire. Ce moyen consiste à mêler quelques graines de chanvre aux graines de mûriers, à semer le tout ensemble : le chanvre, levant le premier, protège les mûriers naissants ; mais, à mesure que les brins de chanvre croissent et se développent, on leur fait subir des éclaircies, par arrachement, pour procurer plus de terre et d'air à leurs pupilles ; lors-

que ces derniers ont acquis assez de force pour se passer de protection, les brins de chanvre restant sont arrachés avec précaution, ou, encore mieux, coupés rez-terre, après quoi leurs racines, qui se décomposent promptement, deviennent plutôt utiles que nuisibles à celles des jeunes mûriers.

Après les semis de l'année courante, ceux de deux ans, peu éloignés des premiers, ont attiré notre attention. Leur état est parfait : on avait, sans doute, pris à leur égard les précautions dont nous venons de parler, précautions d'autant plus nécessaires que l'été de 1840 fut assez brûlant pour les plantes, comme on peut se le rappeler. Nous avons été frappés surtout de la bonne mine des multicaules, qui ne paraissaient pas avoir souffert de l'hiver dernier. D'après cela, ne serait-il pas permis de croire que cette variété tendrait à s'acclimater par la semaison? ce qui serait grandement à souhaiter; car ses nombreuses qualités ont été promptement reconnues, et peut-être sa propagation aurait-elle été beaucoup plus rapide, si un agriculteur distingué (1) de l'un de nos départements méridionaux (2) n'eût annoncé que, dans son canton, les gelées de printemps avaient été très préjudiciables à cette variété. D'autres agriculteurs, il est vrai, d'après des expériences faites en climats divers, ont cru pouvoir avancer qu'elle était propre à braver, soit les hivers rigoureux, soit les

(1) M. le baron d'Hombres-Firmas, correspondant de l'Institut, à Alais.

(2) Le Gard.

gelées printannières. Des circonstances inaperçues ont pu concourir à produire des effets aussi opposés.

M. Costa considère les hybrides obtenus du mûrier multicaule et du mûrier de Canada, comme éminemment précieux pour notre pays, étant plus propres, selon lui, que le multicaule pur, à braver la rigueur des hivers, procurant des produits aussi abondants, aussi estimables, et se multipliant avec une égale facilité.

En général, les semis de M. Costa n'offrent pas ce mélange si fâcheux d'espèces qu'on remarque en beaucoup d'autres. Ils nous ont semblé se composer de *Moretti* ELATA, de *multicaules* et de *Moretti simples* trois espèces de première qualité pour l'éducation des vers-à-soie.

Une autre collection de mûriers a pareillement intéressé votre Commission. Elle est formée de nouvelles espèces tirées d'Italie par M. Costa. Ce sont, pour la plupart, des *hybrides d'*ELATA, de *multicaules*, et autres variétés diversement combinées. Toutes présentent une végétation admirable, les plus belles feuilles, et semblent faites pour supporter aussi bien nos frimas que le mûrier blanc commun. Comme il serait difficile de se procurer des graines propres à reproduire ces excellentes variétés, des *pieds-mères* sont établis avec ordre, et disposés de manière à en faciliter la propagation, tant par bouture que par couchage. Déjà M. Costa s'est procuré ainsi un grand nombre de nouveaux sujets; par la suite il en aura surabondance.

Après avoir examiné les semis et les pieds-mères, la Commission s'est dirigée vers les pépinières, qui sont pareillement établies sur une vaste échelle. La pépinière par laquelle a commencé notre visite n'occupe pas moins de quatre hectares quinze ares; les élèves, dont la plantation ne date que du 25 mai dernier, s'y montrent au nombre de quatre-vingt-dix mille, en pleine vie : la plupart sont des ELATA, les autres des *Moretti simples*, puis des *multicaules* : tous ont parfaitement réussi.

L'espèce ELATA, qui domine d'une manière remarquable dans le haut de la pièce, a été plus spécialement l'objet des observations et des louanges de la Commission. En somme, cette belle pépinière fait honneur à M. Costa, et rend un témoignage bien éclatant des soins multipliés et intelligents qu'il a dû lui consacrer, son établissement ayant eu lieu hors saison. Les multicaules, d'abord simples fractions de rameaux dépourvus de racines, ont dû surtout lui faire éprouver des craintes, malgré l'extrême facilité avec laquelle cette espèce se propage par boutures.

Une second pièce ou portion de pièce en pépinières, d'une contenance d'environ un hectare quatre-vingt-cinq ares, peu éloignée de la pièce dont nous venons de rendre compte, et faisant comme elle partie du territoire de la Grande-Fontaine, ne nous a pas paru moins recommandable, tant pour la vigueur de la végétation que pour le bon choix des espèces, auquel on devrait s'attacher plus qu'on ne paraît l'avoir fait jusqu'ici en ce département, où

néanmoins l'industrie sérigène acquiert journellement de nouveaux prosélytes.

Le nombre des jeunes plants qui existent sur les deux pièces dont il vient d'être question, ensemble d'une contenance de six hectares, doit former un total de cent trente mille individus, tous mis en mai 1841 à la place où on les voit. On peut déjà se faire une idée de l'importance de l'établissement créé par M. Costa.

Ce cultivateur a rencontré dans son opération ce que l'on trouve ordinairement, des terrains inégaux en qualité. Sur quelques parties de ces pièces l'infériorité des plants indique, dès le premier coup d'œil, l'infériorité du sol; mais ce défaut n'est pas sans remède: au moyen d'engrais plus ou moins actifs, plus ou moins abondants, on peut presque toujours niveler la végétation d'une pépinière quelconque, et l'on ne saurait trop s'empresser de le faire.

La Commission a remarqué que M. Costa a peut-être trop rapproché ses plants dans la formation de ses pépinières. L'inconvénient d'un tel rapprochement ne se manifeste pas la première, ni même la seconde année; mais, au cours de la troisième, les plants se joignent par les racines comme par les rameaux : de là un ralentissement sensible dans leur végétation. Il est vrai que M. Costa se propose de prendre, pour ses plantations à demeure, un rang sur deux, ce qui dégagera les sujets restants. Quoi qu'il en soit, on doit reconnaître que M. Costa ne s'écarte point des règles sans avoir des vues particu-

lières ; il compte, sans doute, sur une vente heureuse pour se dédommager de l'inconvénient qui vient d'être signalé.

La taille qu'il pratique pour ses jeunes plants consiste à pincer l'extrémité de leurs rameaux encore herbacés, la première et la seconde année de l'établissement de ces mêmes plants en pépinières, ce qui les fait buissonner et grossir notablement du collet; la troisième année, il les rabat, et obtient une tige de deux mètres au moins, devant former des arbres à tiges lisses et peu noueuses. Ce moyen, dont l'emploi n'est pas nouveau, ne se trouve pas propre à toutes sortes d'arbres. En général, il est préférable de rabattre dès la seconde année; car on voit le pied d'un grand nombre de sujets qui n'ont été rabattus qu'au cours de l'année suivante, devenir durs, bouder, et même ne fournir aucune nouvelle pousse : à cet égard les exemples abondent, surtout parmi les arbres dits *forestiers*. Mais M. Costa est guidé par sa longue expérience dans la manière de conduire le mûrier blanc. C'est ordinairement à la sève montante qu'il le rabat : ce retranchement subit oblige la sève à se porter sur un même point, et détermine la reproduction du bourgeon.

Nous ne devons pas oublier une autre pièce, qui est de six hectares quarante-quatre centiares et dépend encore du territoire de la Grande-Fontaine. Les plantations qu'elle présente ont eu lieu en 1840. Elle réunit à elle seule 9,783 mûriers placés à demeure : 555 sont greffés en espèces reconnues propres à donner de la soie de première qualité; les autres sont des

sauvageons qui attendent la greffe, et auront sans doute le même mérite que les premiers.

Les plantations dont nous venons de parler n'ont pas tout-à-fait rempli les vues de M. Costa, bien qu'elles paraissent avoir été opérées avec le plus grand soin : l'on y reconnaît, malheureusement, l'absence d'un auxiliaire indispensable, et qui n'aurait pas manqué si *vouloir* et *pouvoir* étaient même chose. Au reste, le préjudice n'est pas irréparable, et l'emploi de la substance qui a fait défaut pourrait encore avoir lieu avec efficacité; la perte, alors, se réduirait à peu près au retard du bénéfice.

En résumant les impressions que lui ont fait éprouver les semis, les pépinières et les plantations à demeure de la Grande-Fontaine, visités par elle en détail, la Commission n'hésite point à décerner des témoignages de satisfaction à M. Costa, tant pour le bon choix des espèces que pour la bonne méthode de culture. Il faut, comme lui, non-seulement aimer ce genre de végétaux, mais avoir une parfaite connaissance de tout ce qui s'y rapporte, pour tenter une aussi vaste entreprise et l'accomplir avec succès. Chacune des nombreuses variétés que présente cette branche importante de la famille des *artocarpées*, exige une appréciation et des études, des soins spéciaux, ayant des propriétés, des défauts et des qualités spéciales; chacune veut qu'on ait égard à mainte et mainte circonstance pour la position à lui donner, soit en pépinière, soit dans les plantations à demeure. Il y a des conditions particulières à remplir relativement aux sujets qu'on destine à recevoir des

greffes d'autres espèces plus distinguées, mais aussi plus délicates. M. Costa, d'après sa propre expérience, atteste qu'on n'améliore pas moins les hybrides du genre mûrier, que ceux de beaucoup d'autres végétaux, en les greffant.

Votre Commission, Messieurs, a vu dans les différentes sortes de mûriers établis sur le territoire de la Grande-Fontaine une collection précieuse d'espèces originales et hybrides. La nature du sol, profond, sablonneux, gras, et reposant sur un calcaire peu compacte (1), a, sans nul doute, puissamment concouru à la prospérité des semis et des plantations; mais savoir bien choisir les terrains propres à chaque sorte de plante est un des plus grands mérites de l'agriculteur : l'infériorité signalée de quelques parties des pépinières de M. Costa, comme nous l'avons dit, n'a pas dépendu de lui.

Votre Commission s'est transportée à la ferme de la Petite-Barre, pour continuer l'examen que vous lui aviez confié. Le sous-sol des pièces louées à M. Costa est calcaire comme à la Grande-Fontaine; mais la couche de terre végétale qui le recouvre est loin d'offrir les mêmes avantages pour la culture du mûrier. La majeure partie de chacune de ces pièces est basse, humide; le sol supérieur de l'une d'elle est comme tourbeux. Voici les moyens qu'a pris M. Costa pour diminuer ces inconvénients : il a divisé ses terrains en planches semblables à celle sur les-

(1) *Calcaire crétacé inférieur, marneux.*

quelles on plante la vigne en ce département et dans les pays voisins, moins larges toutefois, et plus élevées, surtout à leur centre; il a planté ses mûriers sur une seule ligne, qui forme la crête de ces mêmes planches; il en résulte que les eaux pluviales ne sauraient stationner au pied de ses arbres, et que la terre comme tourbeuse se trouve un peu corrigée par le mélange d'une certaine quantité du sol calcaire qu'elle couvrait. Il est facile, au reste, de remarquer que les intervalles profonds qui règnent entre les planches ne conserveront jamais bien long-temps ni les eaux que les pluies y auront versées directement, ni celles qui s'y seront réunies par infiltration, le sous-sol se trouvant éminemment sec et perméable de sa nature. M. Costa se propose d'ajouter à ces moyens artificiels et naturels de desséchement, des tranchées, des fossés allant en sens divers.

M. Costa taille ses mûriers en automne, les fait déchausser en février; ils sont recouverts aussitôt qu'ils commencent à pousser, c'est-à-dire, en avril, ou même dès la fin de mars; vers la fin de juin ils reçoivent un binage.

Chaque rangée d'arbres plantés à demeure est à trois mètres de la suivante, soit à droite, soit à gauche; pareille distance est observée entre chaque pied et le suivant comme le précédent, sur la ligne où ils sont placés, ligne formant la crête de sa planche, ainsi que nous l'avons dit. Ces arbres, élevés en buissons et d'espèces diverses, ont été mis en 1839 à la place qu'ils occupent définitivement. La plupart ont acquis une assez grande force, principalement les

pieds qui se trouvent sur les portions les plus hautes des pièces. Ces plantations présentent le mûrier blanc commun, le mûrier de Calabre à fruit rose, le mûrier d'Italie, le mûrier romain, etc. Il les a employés ou destinés tous à servir de sujets pour greffer ses variétés hybrides, dont il fait le plus grand cas, et qui, suivant lui, conviennent mieux que toutes autres aux terrains humides : il a vu en Italie de ces mêmes variétés qui végétaient fort bien sur des terres marécageuses.

Quoi qu'il en soit, les mûriers qui garnissent actuellement une grande partie des pièces dépendantes de la ferme de la Petite-Barre, excepté les *Moretti simples* et les *Moretti* ELATA, annoncent par leur feuillage jaune et dur, combien ils souffrent de l'humidité du sol. La température italienne et celle de notre département sont loin d'être semblables; telle plante dont une eau souvent tiède accélère la végétation, dépérirait si on la mettait en contact avec une eau presque toujours froide.

En tout cas, M. Costa devrait être excusé, n'ayant pas eu d'autres terrains à sa disposition pour ses plantations à demeure. Il y a toujours un grand mérite à tirer un parti aussi avantageux des terrains dont il s'agit; car ils paraissent encore moins propres à la plupart des autres cultures lucratives qu'on pourrait y faire. Puis, nous devons le dire, peu d'années ont été moins favorables que celle-ci aux terres basses; si les saisons avaient suivi leur marche habituelle, les plantations de la Petite-Barre eussent probablement offert un aspect tout différent. Le mûrier, susceptible d'être

assimilé au noyer sous certains rapports, est presque sans cesse en végétation, d'un hiver à l'autre; dans les circonstances et conditions où le noyer souffre ou bien prospère, il souffre ou prospère également.....

M. Costa n'est pas venu faire en Anjou ses premières épreuves du sol et du climat français. Les récompenses qui lui ont été décernées par un département voisin, le département d'Indre-et-Loire, attestent suffisamment son intelligence et son habileté pour le genre de culture auquel il se livre.

Compte fait des mûriers plantés sur les pièces de terre de la Petite-Barre, affermées à M. Costa, il s'en trouve 8,260, dont 1,347 greffés avec hybrides, et 6,913 sauvageons en état d'être greffés.

RÉCAPITULATION

DES MURIERS PLANTÉS SUR LES DEUX FERMES :

Pépinières.	130,000 individus.	139,783
Plantations à demeure.	9,783	

La Petite-Barre.

Plantations à demeure.	8,260
TOTAL.	148,043

Dans ce nombre 1,902 sont déjà greffés en place, tant sur les pièces de la Grande-Fontaine que sur celles de la Petite-Barre.

Il y a peut-être à la Grande-Fontaine jusqu'à 100,000 pourrettes de mûriers divers, qui seront

recevables au mois d'octobre prochain. Le nombre de pieds-mères s'élève à cent et quelques.

La contenance de la totalité des terrains affectés à l'entreprise dont il s'agit peut atteindre à environ 16 hectares.

M. Costa ne laisse pas inutiles les rejets de ses fossés de clôture : il les garnit de mûriers blancs communs, qui forment des haies d'une végétation brillante. Lorsqu'après avoir fourni d'abondantes récoltes, elles commencent à durcir, M. Costa les renouvelle par la greffe, qu'il a toujours pratiquée avec succès, en déchaussant le sujet, pour le couper et entrer dans le sol même, ce qui en fait un arbre presque franc de pied.

M. Costa nous a dit que dans aucune des plantations de mûriers blancs qui lui doivent leur existence ou qu'il a dirigées, soit en France, soit en Italie, il n'a souffert le moindre effeuillement jusqu'à ce que les plants à demeure eussent passé cinq années pour le moins à leur place définitive. Durant ce laps de temps l'arbre grossit et se fortifie : les récoltes qu'on en obtient ultérieurement sont plus abondantes et plus avantageuses au total, qu'elles ne l'eussent été si on l'avait mis plus tôt à contribution. Les sujets qu'on effeuille prématurement ne tardent pas à devenir rachitiques et sont promptement usés.

De ses mûriers types et hybrides, M. Costa a fait un herbier qui sera déposé au local de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, boulevard des Lices, et dont l'inspection pourra compléter et éclaircir notre rapport.

Voilà, Messieurs, le sommaire de ce que votre Commission peut vous dire actuellement sur l'entreprise de M. Costa, qui n'est que le prélude d'une autre plus coûteuse, celle d'une magnanerie construite et meublée d'après les meilleurs principes, et où se consommeront les produits des arbres qu'il a plantés à demeure. Les constructions doivent commencer au cours de cette année.

Les éloges que nous venons d'accorder à M. Costa ne sont peut-être pas au niveau de son mérite; mais votre Commission a mieux aimé rester au-dessous de la vérité que de courir la chance de l'exagération souvent plus préjudiciable qu'une critique modérée. Elle ne saurait, toutefois, se refuser à dire ou répéter que les belles espèces originales et hybrides introduites et cultivées en grand dans notre pays par M. Costa réclament une attention toute particulière. Elle pense que vous partagerez l'intérêt que lui a inspiré un étranger qui paie de cette façon l'hospitalité qu'il a trouvée dans notre patrie. Ses ressources personnelles sont aussi faibles que sa famille est nombreuse (1). En fallait-il davantage pour vous prier de le recommander à la fois au Gouvernement et au Conseil-Général du département que nous habitons? En lui accordant les récompenses qui lui sont dues, on ferait chose utile, non-seulement pour notre contrée, mais pour la généralité de ce royaume, où l'industrie sérigène aspire à se développer, et n'a peut-être be-

(1) Il est père de sept enfants.

soin pour cela que d'encouragements donnés à propos, d'encouragements de nature à exciter l'émulation, ce grand mobile des actions humaines, ce second créateur.

Votre Commission aurait voulu témoigner d'une manière plus efficace à M. Costa la satisfaction que ses entreprises lui ont fait éprouver ; mais, ne pouvant aller au-delà de ce que permettent vos réglements et la faiblesse de vos moyens pécuniaires, elle se voit contrainte de se borner à vous proposer de lui décerner le titre de membre correspondant et une médaille en argent. (1)

Votre Commission n'aurait rempli que la moitié de sa tâche, si, après s'être efforcée de rendre justice à M. Costa, elle oubliait la personne généreuse sans laquelle ses talents et sa bonne volonté eussent été stériles pour ce pays. Honneur et bénédiction aux propriétaires qui savent faire un pareil usage de leur fortune, et qui, ainsi que M.me de la Rochequairie, la considèrent moins comme une source de jouissances personnelles que comme un instrument placé entre leurs mains pour travailler au bien public et secourir les malheureux ! Votons, Messieurs, votons une mention honorable à M.me la marquise de la Rochequairie !

Espérons aussi que l'industrie sérigène de notre département ne tardera pas à recevoir un complément

(1) Au moment de terminer l'impression de ce rapport, nous apprenons la mort de M. Costa, et nous ne pouvons que nous associer aux regrets que laissera, parmi les amis de l'horticulture, un homme aussi distingué.

sans lequel il lui serait difficile de prendre l'essor et de devenir vraiment profitable : nous voulons parler d'un moulin à soie qui serait établi en cette ville, aux frais du Département aidé par l'Etat (1).

Angers, le 26 juin 1841.

Les Membres de la Commission : De Beauregard, Président ; Millet, L. Chanlouineau; Lebreton aîné, principal rapporteur.

NOTA. Le bail que M.me de la Rochequairie a consenti à M. Costà, pour ses plantations de mûriers et la magnanerie, est de 25 années.

CATALOGUE

des espèces ou variétés de mûriers qui forment les pépinières de la Grande-Fontaine.

M. multicaule (*Multicaulis.* —M. Perrottet.)
multicaules hybrides, obtenus en 1829.
multicaules hybrides, obtenus en 1834.
blanc ordinaire d'Italie, et dit *cento regi.*
Moretti, *de Pavie et de Padoue.*
Moretti *hybrida elata.*
foglia doppia.
Moretti, *nouvelle variété.*
colombasse.
parchemins.

---

(1) Un moulin existant à Tours, et pour l'établissement duquel les conseils de M. Costa sont loin d'avoir été inutiles, pourrait servir de modèle.

Parmi les moyens propres à amener le développement de l'industrie sérigène on ne doit pas omettre les encouragements aux fileuses qui se distinguent. Le 20 novembre dernier, quelques-unes d'entr'elles, à l'occasion d'une exposition de produits de cette industrie, ont reçu de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, des récompenses pécunaires. Il faudrait pouvoir augmenter et multiplier les récompenses de cette nature.

M. multicaules hybrides, (*var. obtenues en* 1840, *à la Grande-Fontaine.*)
(de Mayne.)
grazziola.
romain.
dur.
colombassette.

CATALOGUE

des espèces ou variétés de mûriers qui composent les plantations à demeure de la Petite - Barre et de la Grande-Fontaine.

M. blanc ordinaire d'Italie.
Moretti.
romain à fruit blanc.
romain à grandes feuilles.
mas pedemontana.
latifoglia.
foglia doppia.
grosse reine.
rosa calabrica.
rosa Dandolo.
rosa constantinopolitana.
belle blanche.
romain à fruit gris.
dit *cento regi*.

Dans sa séance du 6 août 1841, la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, a approuvé les conclusions du rapport ci-contre.

Le Secrétaire-Général de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.

MILLET.

Il a été proposé au Conseil Général de Maine et Loire, dans sa séance du 3 septembre 1841, par sa quatrième commission :

1° De mentionner avec éloge le nom de M. Costa, comme créateur de pépinières et plantations de mûriers faites sur le domaine de M.me la marquise de la Rochequairie, dans la commune de Villevêque; 2° D'exprimer le désir de voir bientôt une filature modèle s'établir sur l'arrondissement de Saumur, dans le double but d'encourager la production de la soie et d'élever sa valeur commerciale dans le département; 3° De prier M. le Préfet de vouloir bien rechercher les moyens de la créer, et de faire connaître, s'il y a lieu, l'année prochaine, les conditions auxquelles il pourrait accorder son concours a une telle création.

A cet égard, on se permettra de faire observer qu'une seule filature, établie à Saumur ou dans les environs, serait trop éloignée pour les habitants de la majeure partie du département qui se livreraient à l'industrie sérigène. Elle tend à se propager aux environs d'Angers et jusqu'aux extrémités de l'arrondissement de Beaupreau. Des plantations considérables, faites par M. le marquis de Colbert, auprès de son château de Maulévrier, sur des terrains granitiques, ne peuvent manquer de réussir, ces terrains convenant parfaitement à plusieurs sortes de mûriers. Il ne serait pas trop difficile à la fabrique Choletaise de s'étendre aux tissus de soie, si elle trouvait la matière première, non-seulement dans son voisinage, mais dans son propre ressort. On connaît l'aptitude des Vendéennes pour le filage et la manutention des fils. Ces opérations, les petits travaux et les soins multipliés qu'exigent les magnaneries, leur fourniraient des occupations lucratives: elles n'en ont point aujourd'hui.

M. de Colbert a su diminuer ses frais de plantation par diverses cultures intercalaires. On remarquait surtout avec plaisir, entre les rangs de mûriers plantés à demeure, dans une pièce située au sud de Maulévrier, à gauche du chemin qui conduit à la métairie des Granges, etc., pièce où l'on entre par un portail antique décoré des armes de la maison de Gouffier, des betteraves fourragères ou *disettes* de la première grosseur. Il est à croire que ces plantes dont la présence n'a pas paru nuire aux jeunes mûriers, ne leur a non plus causé aucun tort pour l'avenir; elles ne couvraient pas trop le terrain, et s'attaquaient probablement à des sucs, autres que ceux propres à ces arbres. Par le défoncement, la partie du sol anciennement ameublie a été mise à la place de la première couche du sous-sol, qui forme actuellement la superficie et n'était pas entièrement divisée lorsqu'elle a reçu les betteraves. Mais l'on sait que la terre produite par la division, même imparfaite, du sous-sol granitique d'un terrain cultivé depuis longtemps, est doué d'une extraordinaire fertilité, qui cesse dès la 2 e ou 3 e année. Cette terre réclame alors de plus fortes fumures que l'ancien sol, pour ne produire que des récoltes médiocres pendant une assez longue période. Une certaine quantité de terre argileuse l'amenderait sans doute efficacement; car l'évaporation qu'on est obligé de lui faire subir en la cultivant paraît l'épuiser autant que les plantes qu'elle est chargée de nourrir.

NOTICE

SUR

OLIVIER DE SERRES,

Par M. Alfred De Falloux.

Les livres d'agriculture sont-ils utiles ou nuisibles à cet art, qui se compose surtout de pratique, et qui ne s'acquiert que par la fréquentation assidue des cultivateurs de profession? Cet art, guidé du fond d'un cabinet par des hommes de théorie, et par conséquent d'imagination, ne court-il pas le risque de s'égarer à leur suite et d'amener des résultats diamétralement opposés à son but, c'est-à-dire des déceptions pour produit net, et la ruine au lieu de l'amélioration des terres et des fortunes? C'est là une question, Messieurs, souvent et vivement controversée; c'est un débat que, pour mon compte, je me garderai bien de renouveler aujourd'hui, estimant que vous l'avez tranché dans le sens le plus conciliant, puisque vous réunissez dans la même association l'agriculture, la science et les arts, puisque vous invitez à un mutuel concours, à une émulation réciproque, ces trois grandes branches de l'intelligence humaine qui ne sont jamais plus puissantes que lorsqu'elles se serrent

en faisceau. Je ne croirai donc pas non plus m'écarter de l'objet habituel de vos études, en vous rappelant le souvenir d'un homme qui portait en lui-même cette triple alliance, qui la réflêta toute sa vie, qui lui imprima la consécration des succès les plus positifs et les plus nationaux ; en vous entretenant d'Olivier de Serres, qui fut à la fois notre premier agronome et notre premier publiciste en agriculture, qui fut un savant très ingénieux dans l'application de ses études, et un écrivain très éloquent des intérêts les plus journaliers de la vie champêtre.

Olivier de Serres, seigneur du Pradel, naquit dans le Vivarais, à Villeneuve de Berg, en l'an 1539.

La modestie qui enveloppe d'ordinaire les existences comme la sienne, nous a dérobé beaucoup de détails personnels qui auraient actuellement un grand prix, et il ne se révèle guère à l'attention de ses contemporains qu'au moment où lui-même, en publiant son célèbre *Théâtre d'Agriculture*, appela les regards du public sur ses longues et laborieuses expériences.

On sait cependant que sa famille était considérable, et son revenu au-dessus du médiocre. Toutes les carrières s'ouvraient donc devant lui, et en n'en choisissant aucune, ou plutôt en choisissant avec amour celle de paisible et bienfaisant campagnard, il donnait déjà la mesure de ce qu'on devait espérer de lui. Ses penchants s'annonçaient, comme s'annonce toute vocation sincère, par le désintéressement, par l'absence d'ambition, par l'éloignement des brigues ou cabales mondaines. Il sortit peu de sa maison, et jamais de son caractère qu'il traduit lui-même ainsi

dans sa préface : « Mon inclination et l'estat de mes affaires m'ont retenu aux champs, et faict passer une bonne partie de mes meilleurs ans, durant les guerres civiles de ce royaume, cultivant la terre par mes serviteurs, comme le temps l'a peu porter. Durant ce misérable temps-là à quoi eussé-je peu mieux employer mon esprit qu'à rechercher ce qui est de mon humeur? En quoi Dieu m'a tellement béni par sa sainte grâce que m'ayant conservé parmi tant de calamités, dont j'ai senti ma bonne part, je me suis tellement comporté parmi les diverses humeurs de ma patrie, que ma maison ayant été plus logis de paix que de guerre, j'ai emporté ce tesmoignage de mes voisins, qu'en me conservant avec eux, je me suis principalement adonné chés moi à faire mon ménage. »

Il est certain pourtant qu'il adopta le parti des Réformés, et on l'accusa d'avoir pris une part active et presque sanguinaire dans une expédition qui se passait aux environs du Pradel : mais les accusations sont dénuées de preuves, et l'apologie contraire, soutenue par ses admirateurs, nous paraît infiniment plus admissible. Rapportons-nous-en donc à ces derniers et à lui : détournons nos regards des cruelles factions de cette époque, et continuons à ne considérer, dans le vieux donjon du Pradel, qu'une ferme modèle au seizième siècle.

Tant que durèrent les règnes orageux de Charles IX et de Henri III, Olivier de Serres se renferma dans son domaine et prépara silencieusement des consolations et des richesses nouvelles à la France. Heu-

reuse précaution qui coïncidera par un merveilleux enchaînement avec l'avènement de Henri IV.

Ce fut, Messieurs, une glorieuse et singulière destinée que celle de Henri IV : promoteur ardent des premières guerres civiles, il lui fut donné d'en guérir toutes les plaies : guerrier et capitaine intrépide, il donna l'impulsion à toutes les prospérités de la paix ; grand politique, il fut aussi grand administrateur et, en cette dernière qualité, fixa son œil pénétrant sur l'état de l'agriculture. C'était faire déjà beaucoup pour elle, que d'appeler Sully aux affaires ; mais Henri IV n'était pas homme à s'en tenir là. Le prince qui ne serait qu'un grand roi peut se reposer sur d'habiles auxiliaires, habilement choisis, mais Henri IV était plus qu'un grand roi, c'était un grand homme : il ne se reposa pas sur le trône, et comme il avait travaillé pour y monter, il travailla pour la dignité de sa couronne, pour la restauration du pays, pour la richesse du peuple, pour le développement à la fois de tous les éléments de la grandeur publique.

Vous devinez donc, Messieurs, qu'entre le roi populaire et le paternel agriculteur il devait y avoir rencontre : elle eut lieu en effet, et ce fut de Henri IV que vinrent les premiers pas.

En l'année 1600, Olivier de Serres se trouvait au Pradel selon sa coutume : il venait de créer des prairies auxquelles, le premier, il donna le nom d'artificielles ; il avait achevé des bâtiments spacieux où l'on allait, d'un bout de la province à l'autre, admirer les ménagements du colombier, du poulailler, du rucher et du jardinage. Il menait enfin cette vie de père de

famille qu'il définit ainsi : « Bien connoistre et choisir les terres pour les acquérir et employer selon leur naturel, approprier l'habitation, et ordonner de la conduite de ses gens. » Henri IV se trouvait à Grenoble pour y préparer une campagne contre le duc de Savoie; les hommes d'armes l'entouraient ; Sully avait pourvu avec résignation aux dépenses de l'armée qui allait franchir la frontière. C'est le moment que Henri choisit pour envoyer à Olivier de Serres un billet écrit de sa main, et ainsi conçu : « Monsieur du Pradel, vous entendrez par le sieur de Bordeaux, par les mains duquel vous recevrez la présente, l'occasion de son voyage en vos quartiers, et ce que je désire de vous. Je vous prie donc de l'assister en la charge que je lui ai donnée, et vous me fairez service très agréable. Sur ce, Dieu vous ait, Monsieur du Pradel, en sa garde. Ce 27 septembre, à Grenoble. *Signé*, HENRY. »

Cette occasion, c'était une immense industrie qu'il s'agissait de fonder, et pour laquelle l'assistance d'Olivier de Serres était devenue nécessaire au monarque. Le mûrier récemment introduit en France y végétait sans profit, quand Olivier découvrit qu'on en pouvait « tirer grands deniers par l'admirable industrie des vers qui vomissent la soie toute filée, étant nourris de la feuille du mûrier. » Toute la consommation de la France en vêtements et ameublement allait enrichir les manufactures étrangères, et Henri IV, en traversant le Dauphiné, découvrit de son côté quelle mine féconde et nouvelle on pouvait tirer du climat méridional. Sully trouvait que son prince avait

assez d'entreprises sur les bras ; il s'opposait à cette tentative pacifique, il est vrai, mais qui devait néanmoins commencer par la guerre au trésor, c'est-à-dire, par de larges déboursés. Le roi persista, et c'est ce coup d'œil royal, cette obstination salutaire qui firent dépêcher, dans le fond du Vivarais, un messager porteur du billet que nous venons de lire.

Olivier de Serres n'avait pas d'ambition, ai-je dit en parlant de ses premières années : je me suis trompé et je me rétracte. Il avait, j'en suis sûr maintenant, une sérieuse et profonde ambition, et je ne serais pas étonné qu'en reconnaissant la signature de Henri IV, il eût laissé échapper une larme d'orgueilleux attendrissement. Son cœur s'élança tout d'un coup bien au-delà des limites du Pradel, il dut avoir une de ces nobles émotions de citoyen qui disent : Mon labeur n'aura pas été stérile, ma science égoïste et jalouse : j'attacherai mon nom à l'une des richesses fondamentales de mon pays ; quittons donc mon domaine chéri, s'il le faut ; que l'ajonc, s'il plaît à Dieu, dévore ma prairie, et allons maintenant labourer et planter à l'autre extrémité de la France, pour le service du roi.

Olivier de Serres ne nous a pas fait confident de ses pensées, mais elles furent assurément celles que je me permets de résumer ainsi, car il partit, il alla porter au roi le secret des plantations de mûrier et de l'éducation des vers. Le prince fut-il moins généreux que l'agriculteur ? Non, Messieurs. Olivier abandonnait son domaine, Henri IV offrit le sien, et voulut que le premier essai de ce genre prît un

caractère national qui le popularisât rapidement : c'est des fenêtres même de son palais qu'il en voulut surveiller les progrès. Voici comment le raconte Olivier lui-même : « Le roi me fit l'honneur de m'employer au recouvrement desdits plants, où j'apportai telle diligence que au commencement de l'an 1601, il en fut conduit à Paris jusqu'au nombre de 15 à 20,000, lesquels furent plantés en divers lieux dans les jardins des Tuileries, où ils se sont heureusement élevés, et pour d'autant plus accélérer et avancer la dite entreprise, et faire cognoistre la facilité de cette manufacture, sa majesté fit exprès construire une grande maison au bout de son jardin des Tuileries, à Paris, accommodée de toutes choses nécessaires tant pour la nourriture des vers, que pour les premiers ouvrages de la soye. Voilà le commencement de l'introduction de la soye au cœur de la France. »

Jetez aujourd'hui les yeux, Messieurs, sur Lyon, sur Grenoble, sur toute la Provence, et vous me pardonnerez de m'être arrêté si complaisamment sur ce point.

A partir de ce jour, les relations de Henri IV et d'Olivier de Serres furent continuelles. L'impatience du roi le décida à détacher du corps de son grand ouvrage un fragment qu'il publia sous ce titre : *La Cueillette de la soie par la nourriture des vers qui la font. Echantillon du Théâtre d'Agriculture.* Ce Théâtre d'Agriculture parut enfin, et vous l'avez bien prévu, sous les auspices du roi. Dans l'épître dédicatoire on remarque le passage suivant : « Sire, il

est dit dans l'Ecriture-Sainte, que, *le roi consiste quand le champ est labouré.* (Ecclésiast. Ch. 5, 9.) Dont s'ensuit que procurant la culture de la terre, je ferai le service de mon prince, ce que rien tant je ne désyre, afin qu'en abondance de prospérités votre majesté demeure longuement en ce monde. »

« L'Agriculture d'Olivier de Serres est fort belle, dit un auteur contemporain, Scaliger; elle est dédiée au roi, lequel, trois ou quatre mois durant, se la faisait apporter après dîner, après qu'on la lui eut présentée. Et si, il le lisait une demie heure. » Le Théâtre d'Agriculture arriva en fort peu de temps à une seconde édition qui fut publiée en 1603, et ce succès, rare alors, joint à la faveur du monarque, procura amplement à l'auteur la satisfaction de voir goûter ses préceptes et ses exemples. »

Olivier de Serres avait tracé le plan de deux autres ouvrages qu'il laissa inachevés. Le premier était: « *Un traité exprès sur les parcs pour chasse en grand.* » Mais ce sujet ne touchant que le plaisir des seigneurs, il le considérait comme le moins urgent, et témoigna seulement le regret de n'avoir pu terminer le second qui était, dit-il, « le traité de l'architecture rustique, pour donner avis au père de famille à se bien bastir aux champs, selon le vrai art, avec commodité et espargne. »

Il mourut cependant dans un âge fort avancé, en 1619, après avoir dépassé sa quatre-vingtième année, mais il avait pris la plume fort tard, n'ayant écrit qu'après avoir beaucoup vu, beaucoup pensé, et beaucoup pratiqué.

Je devrais maintenant, Messieurs, entrer dans une analyse approfondie de son ouvrage principal, le *Théâtre d'Agriculture*, mais, au moment de me livrer à ce travail, je me suis arrêté, présumant que l'auteur entier se trouvait dans les mains de la plupart d'entre vous, et que cette étude, uniquement à mon bénéfice, vous paraîtrait à vous-mêmes complètement superflue. Il y aurait cependant un rapprochement très instructif à tenter; ce serait l'état comparé de la science agronomique telle qu'elle se trouve démontrée dans Olivier de Serres, et telle qu'elle se développe aujourd'hui, par vos propres soins, sous nos yeux. J'en soumets du moins l'idée à mes collégues, avec l'espoir que, mise en œuvre par de plus habiles que moi, elle amènerait de curieuses et lumineuses recherches.

Toutefois, Messieurs, ce ne serait pas achever l'histoire d'Olivier de Serres que de ne pas vous retracer, jusqu'à nos jours, le sort du livre auquel il s'était si absolument identifié, et par lequel seulement il gagna son existence historique.

Je vous ai dit, Messieurs, qu'Olivier n'était pas seulement agriculteur: il était savant et écrivain d'un ordre élevé. Ces dernières qualités, celle du style surtout, pouvaient seules assurer la durée de son livre, et elles y brillent d'une façon incontestable. Il n'est pas une des connaissances que nécessite la direction, sur une large échelle, des travaux de la campagne, qui ne se produise dans le Théâtre de l'Agriculture. Appliquant les règles les plus sûres dans l'assolement ou l'irrigation des terres, la cana-

lisation des cours d'eau, la distribution des bâtiments propres aux bestiaux et à l'exploitation, il ne se montre pas seulement mathématicien, ingénieur et architecte consommé, il indique encore en savant médecin l'appropriation des plantes aux infirmités humaines. Il consacre de nombreux chapitres au traitement de toutes les maladies, et si ce sont les pages où les progrès modernes l'ont le plus laissé en arrière, on y trouve cependant nombre d'avis précieux, surtout pour les habitants de campagnes reculées, qui doivent s'estimer heureux de recevoir les remèdes des mains mêmes de la nature, et de découvrir une pharmacie presque universelle dans l'herbe qu'ils foulent aux pieds.

Quant au style d'Olivier, il n'est personne qui ne soit frappé de sa conformité avec le style de Montaigne. C'est la même bonhomie, non feinte, et pourtant plus apparente que réelle : la même philosophie railleuse, et le même coloris dans le pinceau : enfin la même langue, au même état de naïveté, à la même distance du siècle des grands modèles et de sa fixation définitive.

Une citation prise au hasard chez l'un et chez l'autre vous rendra certainement cette ressemblance très sensible. Voici le penseur qui ayant besoin d'une image la vient chercher au milieu des champs, et pour ainsi dire sur le terrain du Pradel : « Il est advenu aux gents véritablement savants, dit Montaigne, ce qui advient aux espis de blés : ils vont s'eslevant, et se haussant la tête droite et fière, tant qu'ils sont vuides ; mais quand ils sont pleins et grossis de

grains en bonne maturité, ils commencent à s'humilier et baisser les cornes. » Voici maintenant, comme par un échange convenu, l'agriculteur qui relève d'un aperçu philosophique les détails les plus techniques de sa profession. Au chapitre de la vigne, Olivier s'interrompt presque dès les premiers mots, et s'écrie tristement : « Ces choses s'accordent à dire que la vigne produit trois grappes : la première de plaisir, la seconde d'ivrognerie, la troisième de tristesse et de pleurs. »

Cette ressemblance des deux écrivains est poussée même jusqu'à la communauté des défauts : l'abus démesuré de l'érudition mythologique. Mais dans l'un et dans l'autre, au milieu de l'allusion surannée perce toujours le trait piquant, direct et enjoué. J'ouvre au hasard dans Olivier le chapitre « de la poulaille aquatique et terrestre en général, » et je lis : « Les payens avaient en tel honneur le paon, qu'ils le dédiaient anciennement à Juno, leur déesse, laquelle avait son temple en l'île de Samos, abondante en cette espèce de volaille, et me semblent ceux-là être de difficile contentement, ou fâchés d'autre chose, qui n'admirent cette espèce d'oiseau. » Ne trouvez-vous pas là les gens moroses et grondeurs, qui ne cherchent qu'un prétexte pour épancher leur bile interne, bien admonestés, en passant, tout-à-fait à la façon de Montaigne.

Le livre d'Olivier de Serres devait donc vivre non-seulement comme un recueil de faits, de procédés, mais comme une suite de tableaux, une vive peinture d'impressions champêtres, sincèrement sen-

ties, ingénieusement reproduites. C'est ce qui lui arriva effectivement jusqu'à Louis XIV, où nous le voyons s'éclipser tout d'un coup. La septième édition, la dernière qui fut imprimée à Paris, est datée du règne de Louis XIII.

On attribue généralement deux causes à cette indifférence soudaine. D'abord la sévérité des édits de Louis XIV contre les protestants, qui aurait traité Olivier en calviniste posthume : mais ce livre ne pouvait faire encourir aucune responsabilité dangereuse aux imprimeurs, s'ils eussent jugé la réimpression lucrative, et ce motif nous paraît dénué de toute espèce de fondement. On en allègue un second qui, sans paraître concluant, serait infiniment préférable : c'est qu'on était parvenu à une époque de réaction contre le vieux style gaulois. Les poètes mêmes du seizième siècle étaient frappés d'une sorte de discrédit, et il faut pardonner ce purisme exagéré à un siècle qui se montrait assez fécond pour se suffire à lui-même : les grandes voix de ce temps méritaient bien que tout fît silence pour les entendre, et l'injustice commise envers Olivier de Serres prise à ce point de vue serait peu surprenante. Toutefois il me semble qu'à des causes toutes littéraires on en peut joindre d'autres, qui ressortent directement de notre sujet.

Sous Louis XIV, tous les genres de cultures, même celle de la terre, visaient à une forme de beau classique, idéal, et Laquintinie ou Lenôtre devaient tout naturellement l'emporter sur Olivier. Louis XIV n'aurait assurément pas voulu déplanter les mûriers

installés aux Tuileries par son aïeul Henri; mais il était plus préoccupé de vaincre le sol rebelle de Versailles, d'en faire surgir, par force, l'eau à travers le bronze et le marbre, les arbres, sous le ciseau et l'équerre. Laquintinie, directeur général des jardins royaux, et qui lui-même aussi a laissé des livres recommandables, excellait à tailler les arbres fruitiers et les arbres d'agrément en sévères lignes de pyramides, de quenouilles ou d'arcades. On lui dut une amélioration particulière dans la pépinière française, c'est celle du figuier, dont le fruit, luxe des tables somptueuses, était un objet de prédilection pour le roi. Comparez maintenant les deux cadeaux que Laquintinie et Olivier firent à la France, et vous aurez un emblême tout agricole des deux hommes, des deux princes, et des deux époques. On entrevoit dans ce simple aperçu, que l'imagination se plairait aisément à développer, l'habitude d'une certaine splendeur factice qui, passant des petites choses aux grandes, appartient à un autre tribunal que le nôtre, en ce moment.

Olivier de Serres fut donc négligé sous Louis XIV, il fut tout-à-fait oublié sous son successeur. L'encyclopédie du dix-huitième siècle ne prête que quelques pages éparses de ses innombrables volumes à la science fondamentale de l'agriculture. Sous Voltaire pas plus que sous Louis XV, l'essor des études sérieusement utiles et consciencieusement populaires ne pouvait être encouragé, et cette renaissance fut ajournée jusqu'au règne infortuné de Louis XVI. L'abbé Rozier, doté par ce prince de l'abbaye de

Nanteuil, se trouvait en possession d'une aisance et d'un loisir suffisant pour composer et publier son cours d'agriculture. Dans cet ouvrage, fort estimé dès son apparition, il rendit hommage à son devancier méconnu, le cita, le remit au jour et en valeur.

Le baron de Secondat, fils de Montesquieu, ne croyait point manquer à son illustre nom en se livrant passionnément à l'agriculture, et avait étudié le *théâtre* d'Olivier de Serres jusqu'au point d'en savoir par cœur, et d'en réciter à ses amis de fort longs passages, afin de leur faire partager son enthousiasme bordelais. Parmentier, publiant un mémoire *sur les avantages que le Languedoc pouvait retirer de ses grains*, profita de cette occasion pour retracer un tableau fidèle du mérite et des travaux d'Olivier : quelques écrivains aussi, lui rendant un autre genre d'hommage, le copièrent sans le citer. Un anglais, Arthur Young, célèbre agronome, quittait sa patrie pour venir, en disciple pieux, contempler le manoir de Pradel, et rechercher pas à pas les traces vénérées de son ancien possesseur. Enfin, en 1790, l'académie de Montpellier offrit un prix considérable à l'auteur du meilleur éloge d'Olivier de Serres. Ce prix fut remporté par M. Dorthès.

Cette date de 90 nous avertit, Messieurs, que nous touchons à une terrible lacune dans l'histoire des paisibles études et des expériences pacifiques. J'ai hâte de franchir avec vous des souvenirs à regret éveillés, et de rejoindre les jours où les bases de la société se raffermirent, où les idées d'ordre

et de véritable progrès reprirent leur cours, sinon leur empire, et à côté de Louis XIV et de Henri IV je dois vous nommer Buonaparte. Non que j'attache plus que vous aucune pensée politique à ces rapprochements, mais parce que j'y trouve un spectacle rassurant et instructif pour tout ami d'une simple et saine philanthropie. Ce spectacle, c'est celui de cette science des libéralités de la nature, triomphant des perturbations sociales les plus diverses et les plus violentes: de cette science modeste, attirant, comme la gloire elle-même, le regard des rois ou des conquérants, déjouant les passions, dissipant les préjugés, perçant les nuages, lassant les flots, patiente, sereine, et enfin, et toujours, victorieuse des victorieux eux-mêmes. Secret providentiel des sciences qui ne procèdent pas de l'ambition humaine, ce doit être assurément aussi le privilége de l'agronomie, et c'est là ce que je me plais à indiquer dans l'humble renommée d'Olivier.

Ce mot déjà cité dans la dédicace à Henri IV : *le roi consiste, quand le champ est labouré*, frappa Buonaparte. Le premier consul avait besoin de consistance : c'était, au retour de l'Egypte et de l'Italie, la seule chose qui lui manquât. Il avait besoin, non pas que Cincinnatus quittât sa charrue, mais que Brutus voulût bien y retourner. Le travail est un grand moralisateur de l'homme, et par conséquent un grand modérateur des prétentions anarchiques. Il fallait que la population qui ne se rangeait pas sous l'ascendant et la discipline du génie militaire, quittât pourtant les allures turbulentes de la place

publique, et c'est là que le travail des champs offre des avantages qui lui sont particuliers. Aucun autre genre d'industrie n'est également ami de l'esprit de propriété, l'esprit de propriété engendre l'esprit de justice. Mais ces éléments préalables de tout ordre social ne sont rien encore sans un lien religieux, ce que n'ignorait pas l'homme prédestiné qui allait r'ouvrir les églises. Eh bien! aucune profession n'est chrétienne, dans la plus rigoureuse acception de ce mot, autant que la culture, que l'amélioration naturelle des produits de la terre. Le laboureur n'attend que du ciel le succès de ses travaux : c'est vers le ciel qu'il lève, avec espérance ou inquiétude, son front baigné de sueurs. Dans les industries mécaniques l'homme est exploité par l'homme : le génie humain semble quelquefois, par la puissance de ses inventions, maîtriser les éléments, les substituer à Dieu, et égaré par l'orgueil du succès, il peut oublier son maître ou tourner contre Dieu même le miracle de ses dons. Aussi la providence semble-t-elle à dessein placer les plus extrêmes périls dans les plus surprenantes découvertes, afin de mêler subitement la leçon du néant à l'enivrement de la jouissance. Dans le travail du laboureur, dans ses plus glorieuses conquêtes, un tel châtiment n'est pas nécessaire, parce qu'une telle ingratitude n'est pas possible. En confiant la semence à la terre, c'est à Dieu qu'il la confie; il le suit, il le sent, il le voit; Dieu lui est indispensable à chaque heure du jour, à chaque jour de l'année; le sommet de l'arbre comme la racine, la fleur comme la moisson, rien ne peut se passer de

l'assistance de Dieu, et il est incontestable que les populations les plus agricoles de l'Europe sont en même temps les plus religieuses.

De telles notions, Messieurs, étaient familières au futur empereur. Un de ces rayonnements de lumière qu'il distribuait largement autour de lui devait donc infailliblement tomber sur les institutions d'agriculture. Des sociétés, portant ce titre, se formèrent de toutes parts, reçurent ses encouragements, ses faveurs, et, dans ce mouvement général, il trouva un double intérêt à saluer la mémoire d'Olivier de Serres : d'abord remettre en circulation un des livres les plus capables de le seconder; ensuite rappeler le pays au culte des souvenirs, au respect des devanciers dans le difficile labeur d'éclairer les peuples, respect sans lequel il devient impossible aussi de les conduire.

La Société d'Agriculture du département de la Seine prit l'initiative des honneurs rendus à Olivier de Serres. Au mois de septembre 1803, François de Neufchâteau prononça son éloge en séance publique. Il proposait de lui élever un monument sur l'emplacement de la magnanerie créée jadis par Henri IV à l'extrémité de la terrasse des Feuillants. Ce vœu fut accueilli par l'assemblée, et la régularité actuelle des Tuileries fut sans doute l'obstacle qui en empêcha l'accomplissement. Mais M. Caffarelli, Préfet de l'Ardèche, reçut l'ordre de faire ériger une colonne à Villeneuve de Berg, patrie d'Olivier.

L'une des faces de ce monument porte un médail-

lon, qui représente la copie fidèle d'un portrait de famille avec ces mots :

A
OLIVIER DE SERRES
DU PRADEL
LE PREMIER ET LE PLUS UTILE
DES ÉCRIVAINS AGRONOMIQUES
FRANÇAIS,
LES AMIS DE L'AGRICULTURE.

Deuxième face.

L'AN PREMIER
DU RÈGNE DE NAPOLÉON
EMPEREUR DES FRANÇAIS
TRIOMPHATEUR ET PACIFICATEUR.

Troisième face.

SOUS LE MINISTÈRE
ET PAR LA MUNIFICENCE
DE S. E. M. ANTOINE CHAPTAL
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

La quatrième face conserve les noms du préfet et de l'ingénieur en chef.

Une souscription s'ouvrit ensuite pour subvenir aux frais d'une réimpression intégrale et soigneusement corrigée du Théâtre d'Agriculture. Cette édition est datée de 1805, et la liste des souscripteurs est curieuse à parcourir aujourd'hui par la réunion des noms déjà illustres, ou illustrés depuis aux titres les plus différents : dernier terrain où l'influence salutaire des goûts laborieux réunissait encore les partis les plus opposés. On y trouve donc, sans aucune qualification, Abrial, Firmin Didot, Lainé, Barante,

Cossé, d'Humières, Joseph et Lucien Buonaparte, Lafayette, Villèle, Béthune, Delessert, Frochot, d'Hauterive, Lebrun (consul), Larochefoucault et Pastoret.

Notre ville d'Angers ne s'est point laissée omettre sur cette liste, et elle y est représentée, comme elle l'a été long-temps au milieu de nous, par M. de Villemorge.

Depuis cette époque, ni Olivier de Serres, ni ses doctrines, ni ses exemples, n'ont plus couru le risque de périr. Voici donc le terme de la courte tâche que je m'étais imposée; je dois vous remercier, Messieurs, de m'avoir permis de l'entreprendre devant vous, et lorsque je rendais à mon tour hommage à l'un des bienfaiteurs de la France, je souhaite vivement que vous ayez reconnu du moins en moi, à défaut de tout autre titre, le sentiment sincère qui associe à toutes les reconnaissances de la patrie.

COMPTE-RENDU

DE L'EXPOSITION DES BEAUX ARTS

ET

DE L'EXPOSITION SÉRICICOLE

DE 1842.

Dans sa séance de février 1842, la Société d'Agriculture, Sciences et Arts a ordonné qu'une exposition

des beaux arts et une exposition séricicole auraient lieu, sous sa direction, à Angers, au mois d'août suivant.

D'après le programme arrêté, la première de ces expositions devait comprendre la peinture, la sculpture, la gravure, le dessin, et, en outre la peinture sur verre, sur porcelaine et sur métaux.

Une commission a été nommée pour diriger cette exposition. Elle était composée de MM. Planchenault, Bazin, Beraud, Godard, Toussaint Grille, Hawke, Guinoiseau fils, Ferdinand Lachèse, De Senonnes, Mercier, De Nerbonne fils, Victor Pavie, Quelin, De Quatrebarbes et Villers. M. Planchenault a été élu président de la commission; M. De Senonnes, vice-président, et M. de Nerbonne fils, secrétaire. L'exposition a été ouverte le 4 août, dans les bâtiments de la préfecture, dont elle a occupé cinq salles.

Pour encourager les artistes par l'achat de leurs tableaux, une souscription a été ouverte : elle a produit 1,490 francs. La Société y a contribué en prenant pour 50 francs de billets.

Un jury a été nommé pour juger le mérite des objets d'art exposés et prononcer sur les prix. Les suffrages ont été recueillis par le scrutin secret.

Les conditions de l'exposition séricicole avaient été fixées par un programme ainsi conçu :

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS D'ANGERS.

Industrie séricigène.

EXPOSITION DE SOIES GRÈGES.

Cette exposition aura lieu à Angers, du 13 au 21 août prochain.

Ne seront admises à l'exposition que des soies provenant de vers élevés dans le département de Maine et Loire.

Des médailles seront décernées :

1.° Pour les soies de la meilleure et de la plus belle qualité.

Les échantillons devront être au moins de 4 écheveaux ordinaires. A égalité de mérite entre les produits présentés, on aura égard, non seulement à la quantité respective de ces mêmes produits, mais à celle des soies de toute espèce que chacun des concurrents aura justifié avoir obtenue de ses vers, depuis le 12 novembre de l'année 1840.

La provenance et cette dernière quantité devront être constatées par un certificat portant la signature du maire de la commune où les vers auront été élevés; de plus, les signatures de deux membres du conseil municipal de cette commune, qui attesteront, comme le maire ou son remplaçant, les faits énoncés au cerficat.

2.° Pour les plantations, pépinières, semis de mûriers les plus considérables et les mieux cultivés, établis et encore subsistant sur le territoire de ce département.

On aura égard au bon choix des espèces, à la nature et l'exposition du sol, tenant compte des difficultés vaincues et de l'utilité des résultats.

Le nombre des mûriers plantés à demeure, l'importance des pépinières et semis, devront être certifiés de la manière indiquée ci-dessus relativement à la provenance des soies.

3.° Pour les magnaneries organisées et dirigées d'après les meilleurs principes, qui auront été établies sur le territoire de ce département et seront encore en exercice.

4.° Aux personnes qui auront mis en usage, dans ce même département, les meilleurs procédés ou les meilleures machines pour la récolte et le filage des soies, en un mot pour toutes les préparations destinées à les rendre propres, soit au tissage, soit à tous autres emplois d'une utilité certaine.

Les concurrents pourront envoyer leurs machines à l'exposition ; mais cet envoi, ainsi que le retirement et le retour, seront à leurs frais et risques. En tout cas, les machines ou procédés nouveaux devront être expliqués ou décrits dans un mémoire signé par la personne qui réclamera le suffrage de la Société, ou, en son nom, soit par le maire de la commune sur laquelle l'usage aura lieu, soit par son remplaçant. Les faits avancés dans ces mémoires, ainsi que la mise en usage des machines ou procédés, seront certifiés de la même manière que la provenance des soies.

5.° Suivant les convenances et le mérite des concurrentes, des médailles ou des récompenses pécuniaires plus ou moins fortes seront accordées aux fileuses de soies qui se seront le plus distinguées par la bonté et la quantité de leurs ouvrages faits dans ce département. Ces médailles ou récompenses ne sont applicables qu'aux fileuses ayant leur domicile sur le territoire dudit département, ce dont elles devront justifier par un certificat du maire de leur commune, ou de son remplaçant.

Des commissaires *ad hoc*, désignés par la Société, auront tous pouvoirs pour la vérification des faits attestés, pour visiter les magnaneries, les plantations, etc., enfin recueillir tous renseignements propres à éclairer les personnes chargées d'adjuger les prix et récompenses; ces personnes seront choisies par la Société.

L'exposition aura lieu dans les salles du jardin fruitier, boulevard des Lices. Le public pourra visiter les objets exposés, depuis 6 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, tous les jours pendant la durée de cette exposition.

Une commission, composée de MM. L. Chanlouineau, avocat à la cour royale, rue Saint-Georges; Hunault, docteur-médecin, rue des Ursules; Aubin de Nerbonne père, propriétaire, rue Flore, est chargée de sa direction.

Les objets destinés à l'exposition, les certificats, mémoires, etc., devront être arrivés le 12 août, au plus tard. Ils seront adressés, francs de port et de factage, à M. Audusson, au jardin fruitier de la Société d'Agriculture d'Angers, boulevard des Lices, à Angers, qui les inscrira, en donnera récépissé, et fera parvenir avis de leur arrivée à qui de droit. Pour le retirement desdits objets, etc., on s'adressera aux membres de la commission dont il vient d'être parlé : au moment de leur enlèvement, il devra en être donné décharge au dépositaire.

Nota. Les exposants sont invités à faire connaître les personnes qui auront filé leur soie, les espèces de mûriers dont les feuilles auront servi à l'alimenta-

tion de leurs vers, enfin toutes les circonstances propres à faire progresser l'industrie séricigène dans le royaume, et, en particulier, dans ce département.

Dans la distribution des médailles, on comprendra non seulement les propriétaires des magnaneries, plantations et autres établissements remarquables, mais aussi, parmi les fermiers et parmi les directeurs ou autres employés de ces établissements, ceux qui auraient mérité ces récompenses.

De simples mentions honorables seront accordées aux personnes qui seront jugées en être dignes sans avoir droit aux récompenses supérieures.

L'exposition a offert un grand nombre de produits filés et d'autres objets intéressants.

Un jury, composé de MM. de Beauregard, président; Millet; Pavie père; Moreau-Fresneau; de Nerbonne père; Hunault; Genest; Huttemin; Lebreton aîné; Chanlouineau, secrt aire et rapporteur, a prononcé sur les objets soumis au concours.

Le 4 décembre 1842, la distribution des prix a eu lieu à l'hôtel de la préfecture pour les deux expositions devant une assemblée nombreuse et brillante.

La séance a été présidée par M. de Beauregard, président de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, ayant à sa droite M. Bellon, préfet de Maine et Loire, président honoraire. Il a fait connaître l'objet de la réunion en prononçant l'allocution suivante:

« Messieurs,

» Un appel a été fait aux beaux-arts, ils ont apporté

leurs tributs qui sont venus enrichir la brillante exposition dont nous garderons long-temps le souvenir. Pouvions-nous ne pas espérer ce succès, dans un pays qui s'est toujours montré aussi favorable aux inspirations de l'imagination qu'aux méditations de l'esprit.

» Lorsque les lumières de la civilisation vinrent dissiper les ténèbres qui, après la chute de l'empire romain, couvrirent l'Europe pendant plusieurs siècles, c'est sur nos contrées que ses premières lueurs apparurent. L'Université d'Angers se forma dans ces temps reculés; elle put rivaliser d'ancienneté avec les plus célèbres, avec celles de Paris, d'Oxford et de Bologne. Elle jeta un grand éclat et acquit une juste renommée.

» Les arts sont frères des sciences et les accompagnent. On les vit briller en même temps sur l'Anjou. On doit attribuer cet heureux concours au caractère des habitants, à l'influence du climat; mais ne peut-on pas trouver une autre cause, dans les nombreuses expéditions que conduisirent les Angevins en Italie, pour soutenir les prétentions de leurs ducs à la couronne de Naples et de Sicile? Sur cette terre classique des beaux-arts, ils puisèrent des goûts, des habitudes qu'ils rapportèrent dans leur patrie. A la tête des artistes qui parurent avec le plus d'éclat, vient se placer un nom qui n'est prononcé qu'avec vénération : le Roi René. On remarque dans ses ouvrages une pureté de dessin, une élégance de composition qui étonnent quand on considère en quel temps il a vécu; c'est au quinzième siècle. A cette époque

l'art était dans l'enfance, Jean de Bruges venait d'inventer la peinture à l'huile ; le royal artiste fut son élève.

» René ne put transmettre à sa postérité son duché d'Anjou qui fut réuni au domaine de la couronne ; mais par l'effet de l'heureuse destinée de cette province, elle trouva dans ses princes apanagistes des amis, des protecteurs des beaux-arts qui entretinrent le feu sacré. Louis XI qui s'était emparé du duché d'Anjou en investit Charles, son fils. Ce jeune prince, devenu roi, porta ses armes en Italie, comme les ducs d'Anjou ses devanciers, et y puisa les mêmes inspirations.

» François I[er], justement honoré du titre de restaurateur des beaux-arts et des lettres, conféra le même duché à Louise de Savoie, sa mère, qui habita le château d'Angers, dont elle faisait sa résidence de prédilection. François I[er] venait l'y visiter, il était accompagné d'artistes, de littérateurs dont il se plaisait à s'entourer.

» Cet amour des beaux-arts, qui anima les Angevins dans des temps anciens, s'est retrouvé à toutes les époques. Lorsque les chefs-lieux de départements furent appelés à fonder des musées, Angers fut un des premiers à former sa collection, qui mérita bientôt d'être citée comme une des plus belles de France.

Les expositions périodiques des œuvres des artistes vivants ont été pendant long-temps le privilège exclusif de la capitale. Angers a entrepris de lutter contre cette centralisation des arts, il a fait un appel aux artistes, et a eu aussi son exposition. Cet exemple donné, il

y a peu d'années, a eu des imitateurs : plusieurs villes des départements de l'Ouest se sont empressées de le suivre.

» Cette heureuse impulsion ne s'est pas arrêtée ; le concours qui a signalé l'année 1842 a comblé nos espérances. Nous y avons vu des talents de divers pays venir y disputer les palmes de la victoire. Ces luttes engagées dans les provinces ont des avantages incontestables : elles propagent le goût des arts, elles excitent l'émulation et révèlent des talents qui pour être appréciés n'ont souvent besoin que d'être connus.

» Une exposition moins brillante, mais également digne de votre intérêt, a fixé l'attention publique, je veux parler de l'exposition séricicole. Cette industrie ne se présente pas dans notre contrée comme une étrangère qui demande des lettres de naturalisation ; son origine y est ancienne. On sait que c'est à Louis XI qu'est due l'introduction en France de la fabrication des étoffes de soie. Ce monarque, dont le caractère bizarre alliait la cruauté et souvent la perfidie à de grandes vues d'économie politique, fit venir d'Italie d'habiles ouvriers et fonda la première fabrique de ce précieux tissu à Tours, près du château du Plessis, où il faisait sa résidence habituelle. Il encouragea les plantations de mûrier, qui bientôt couvrirent de vastes terrains en Touraine et en Anjou. Les habitants se livrèrent à l'éducation des vers à soie ; leurs efforts furent couronnés de succès et firent naître pour le pays une nouvelle source de prospérité. Cette industrie se maintint avec avantage pendant plus de trois siècles ; mais elle fut arrêtée par la

tourmente révolutionnaire qui ébranla tant de positions et renversa tant d'entreprises utiles! Abandonnée pendant plusieurs années, elle se relève avec une nouvelle vigueur : les produits qu'elle a présentés à la dernière exposition en fournissent une preuve éclatante.

» L'encouragement donné à l'industrie séricicole est un acte de patriotisme : la production de la soie en France ne suffit pas pour alimenter ses fabriques, il faut qu'elle en tire chaque année des états voisins pour plus de trente millions de francs. Travaillons à nous affranchir de cet humiliant tribut payé à l'étranger. Les conquêtes de l'intelligence ont aussi leur gloire comme celles des armes, et présentent au bout de la carrière des palmes non moins honorables. »

Après ce discours, M. de Nerbonne fils, secrétaire de la commission des beaux-arts, a fait entendre son rapport (*) et a proclamé les noms des vainqueurs dont la liste et le classement sont ainsi conçus:

PREMIÈRE CATÉGORIE.

HISTOIRE ET GENRE.

Médailles de vermeil.	MM. Jacquand.
	Lheullier.
	Appert.

(*) Ce rapport, dont l'impression se trouve retardée, paraîtra en tête de la prochaine livraison.

Médailles d'argent.	MM. Mercier. Bardou. Savouré. Boulanger. Colin. Menard. M.lle De Châteauneuf.

Mentions honorables.	MM. Doutreleau. Cathelineau. Gourdet. Lebiez. Pingret. Gué.

DEUXIÈME CATÉGORIE.

PAYSAGE, INTÉRIEURS, MARINE, ANIMAUX, NATURE MORTE, PASTEL, AQUARELLE, GOUACHE, DESSIN, GRAVURE.

Médailles de vermeil.	MM. Borget. Trouville.

Médailles d'argent.	MM. Hawke. Meyer. Aligny. Robert. Huet.

Mentions honorables.	Mmes De Chantereine.
	MM. Lapito.
	Ponceau.
	MM. Lesourd-Delisle.
	De Gernon.
	Loubon.

TROISIÈME CATÉGORIE.

PORTRAIT.

Médaille de vermeil.	M. Sotta.
Médaille d'argent.	M. Lebiez.
	Mme Giraud Paran.

QUATRIÈME CATÉGORIE.

SCULPTURE.

Médaille de vermeil.	MM. Dantan.
Médaille d'argent.	Walter.
Mention honorable.	Saget.

CINQUIÈME CATÉGORIE.

DESSIN OU LAVIS ARCHITECTURAL.

Médaille d'argent.	MM. Chesneau.
Mention honorable.	Dainville.

SIXIÈME CATÉGORIE.

VITRAUX.

Médaille d'argent. M. Fialeix, du Mans.

La parole a ensuite été donnée à M. Chanlouineau, secrétaire de la commission séricicole, qui a présenté son rapport et donné lecture de la liste des concurrents que le jury a jugés dignes d'obtenir des prix :

Médailles de vermeil.

(Une par numéro.)

« 1.° A M.me la comtesse Walsh de Serrant et M. Suaudeau père, de Saint-Georges-sur-Loire, pour la beauté, le nerf, l'élasticité, l'homogénéité de couleur, etc., la finesse et les autres qualités distinguées de leurs soies blanche et jaune, produites dans leur établissement situé à la Haute-Lande, près le bourg de Saint-Georges, où elles ont été filées par Sophie Houdebine et Manette Gaudin, demeurant en ce même bourg.

» 2.° Aux mêmes personnes, à raison de leur magnanerie, placée en superbe position, commodément distribuée, munie de l'appareil d'Arcet avec tous ses accessoires, et du nouvel appareil à tarare, au moyen duquel, par un courant d'air chaud, l'on fait périr les chrysalides, en les desséchant plutôt qu'en les asphyxiant ou étouffant; accompagnée d'une filature ayant huit bassines alimentées par un *générateur,* ou chaudière chauffée à la vapeur, filature d'ailleurs pourvue de toutes les mécaniques, de tous les ustensiles recommandés par les hommes les plus compétants en matière d'industrie séricigène, et qu'a sanctionnés l'expérience. Une partie de ces machines et ustensiles ont été notablement perfectionnés par M. Suaudeau père, directeur de tout l'établissement. Son

zèle et sa sagacité sont fort bien secondés par M.me Suaudeau.

» 3.° A M.me Dubreil, d'Angers, pour ses soies blanche et jaune, présentant les qualités dont nous avons parlé relativement à celles exposées par M.me de Serrant et M. Suaudeau père, filées par la femme Guet, de Juigné-sur-Loire, suivant l'ancienne méthode perfectionnée, et provenant d'une éducation faite par M.me Dubreil, à sa propriété de Damiette, commune d'Angers, chemin de Sainte-Gemmes-sur-Loire.

» *Nota* Les soies de M.me de Serrant et de M. Suaudeau, et celles de M.me Dubreil, avaient été jugées dignes, les premières d'une médaille de vermeil, les secondes d'une médaille d'argent, à la précédente exposition.

» 4.° A M.me la marquise de la Roche-Quairie, pour le beau reflet, la finesse, la force et les autres qualités très distinguées de ses soies jaune et blanche, produites dans son établissement provisoire de la Baronnerie, commune de Saint-Silvain, canton nord-est d'Angers, mais filées hors du département.

» *Nota*. La Société d'Agriculture, Sciences et Arts, a déjà eu l'occasion de mentionner honorablement M.me de la Roche-Quairie pour la bonne direction de la plupart de celles de ses pépinières et plantations d'excellentes espèces diverses de mûriers, qui sont établies sur ses fermes de la Grande-Fontaine et de la Petite-Barre, commune de Villevêque, canton nord-est d'Angers. L'étendue de la totalité des terrains qu'occupent lesdites pépinières et plantations, est d'environ 16 hectares. M.me de la Roche-Quairie possède, en outre, quelques pépinières et plantations à demeure, auprès de la Baronnerie.

Médailles d'Argent.

(Une par numéro.)

1.° A M.me Malécot, de Blaison, canton des Ponts-de-Cé, pour soies blanche et jaune, provenant d'une

éducation par elle faite au bourg de Blaison, avec des feuilles de vieux et gros mûriers blancs, plantés auprès de ce même bourg, lesdites soies filées par la femme Guet, déjà nommée.

» 2.° A M.lle Legrand, propriétaire à Toucheboeuf, commune de Blaison, pour soies jaunes, simple et double, provenant d'une éducation faite par cette demoiselle audit lieu de Toucheboeuf, avec des feuilles de mûriers blancs et rouges plantés sur le domaine du même nom, lesdites soies filées par la femme Guet, déjà nommée.

» 3.° A M. Lemoigne, propriétaire et percepteur, pour soie jaune filée au tour Susudeau, par Sophie Beugnet, demeurant chez lui, à Courbette, commune d'Alonnes, arrondissement et canton nord-est de Saumur, et dont l'apprentissage s'est fait dans l'établissement recommandable de M. le baron de Chassiron, situé à Beauregard, commune de Nuaillé, canton de Courson, arrondissement de la Rochelle, département de la Charente-Inférieure. L'éducation de laquelle est provenue cette soie s'est opérée audit lieu de Courbette, avec des feuilles de mûriers sauvageons. Elle a duré 27 jours; celle de 1841 n'en avait duré que 24.

» 4.° A M.me Fillon, de Thouarcé, arrondissement d'Angers, pour soies blanche et jaune simples, provenant d'une éducation qu'elle a faite avec les feuilles de 150 mûriers blancs appartenant à M. de Cambourg, et plantés sur les communes de Thouarcé et de Faveraye, contiguës, et toutes les deux du canton de Thouarcé, lesdites soies filées par la femme

Guet, déjà nommée plusieurs fois, et Françoise Fillon, fille de ladite dame Fillon, âgée de 15 ans.

» 5.° A M.me Marie-Victoire Meusnier, épouse de de M. Louis-Honoré Borien, boulanger, domiciliée commune de Saint-Clément-des-Levées, canton nord-ouest de Saumur, pour soies jaune et blanche, provenant d'une éducation faite, et qui ont été filées par elle-même.

« *Nota.* Une récompense honorifique avait été décernée à cette dame après la première exposition, pour soies récoltées sur la commune de Varennes-sous-Montsoreau, canton nord-est de Saumur.

» 6.° A M.me Louise Destrieux, épouse de M. Pierre Piau, de Beaufort-en-Vallée, arrondissement de Baugé, pour soies jaune et blanche, filées, et provenant d'une éducation faite par elle-même.

» 7.° A M.me Marie Savary, épouse de M. Louis Landry, menuisier à Longué, aussi arrondissement de Baugé, pour causes semblables.

» *Nota.* Cette dame avait obtenu, à la précédente exposition, une récompense pour filage.

» 8.° A M. de Beauvoys, médecin, commune de Seiches, même arrondissement, pour une invention et fabrication d'un atelier qui peut être confectionné par tout homme tant soit peu adroit et intelligent, qui n'est guère coûteux, qui est facile à transporter, monter et démonter, où il a mis en usage, pour les délitements et dédoublements, les cannevas roulants sur cylindres et les filets.

« *Nota.* M. de Beauvoys a adapté à cet atelier un appareil aussi simple qu'ingénieux; à l'aide duquel une personne seule élève ou abaisse les filets maintenus dans une position horizontale, soit isolément, soit simultanément en tel nombre qu'il lui

plaît. Un cylindre ou rouleau de bois, placé parallèlement à la longueur de l'atelier, qu'il dépasse un peu, une manivelle aussi en bois, quelques tiges, pitons et fils de fer, quelques ficelles font tout les frais de cet appareil.

» 9.° A M. le marquis de Colbert-Maulévrier, pour ses plantations et pépinières de mûriers d'espèces diverses, occupant aux environs de son château de Maulévrier, canton de Cholet, arrondissement de Beaupreau, 3 à 4 hectares de terrains tous granitiques, mais différant beaucoup par leur qualité, leur profondeur, leur élévation, leur exposition, les objets qui les avoisinent et peuvent avoir influence sur la végétation, en sorte que ces plantations et pépinières présentent une ample carrière aux observations, et remplissent une grande partie des conditions d'un essai.

« *Nota*. M. le marquis a une magnanerie provisoire, dont les produits sont filés par deux personnes qui ont fait leur apprentissage à ses frais.

RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.

» 1.° A la femme Guet, demeurant à Juigné-sur-Loire, canton des Ponts-de-Cé, 35 fr.

» 2.° A Manette Gaudin, demeurant à S.t-Georges-sur-Loire, 25 fr.

» 3.° A Sophie Houdebine, demeurant à Saint-Georges-sur-Loire, 25 fr.

» 4.° A Sophie Beugnet, demeurant commune d'Alonnes, 20 fr.

» 5.° A Françoise Fillon, demeurant à Thouarcé, 10 fr.

» Pour leur habileté et leur application au filage de la soie.

» *Nota*. La femme Guet avait obtenu récompense, à la précédente exposition, comme habile fileuse. »

RAPPORT

Fait à la Société Royale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers

SUR UNE

EXPOSITION DE LAINES NOUVELLES,

et sur

L'INTRODUCTION DE NOUVELLES RACES OVINES

DANS LE DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE,

par le docteur Guuault, rapporteur.

MESSIEURS,

Membre de la commission de votre dernière exposition séricicole, et particulièrement coupable d'y avoir accueilli une espèce et une nature de produits, qui, bien que n'ayant pas été mentionnés au programme, ne nous en ont pas moins paru avoir pour nous, au point de vue de nos travaux et des intérêts agricoles de nos contrées, une importance capitale et réelle, nous avons tout naturellement dû rester chargé du rapport concernant les produits en question.

Cette exhibition toute gratuite et toute spéciale, consiste donc ainsi que vous en pourrez juger par

les échantillons mis ici sous vos yeux, dans six articles distincts présentant plusieurs sortes de laines obtenues par l'élève et le croisement de diverses races ovines tant indigènes qu'étrangères, aux différents degrés de croisement et d'extraction ci-après indiqués. Ces essais, et ces résultats si intéressants pour notre pays, ont été obtenus et tentés par M. Lemercier-Lamonneraye, sur ses propriétés de S.t-Clément-de-la-Place, avec des individus et des étalons provenant du bel et florissant établissement pastoral de la Charmoise, près Pontlevoy, département de Loir et Cher; établissement fondé et dirigé depuis plusieurs années par M. Malingié-Nouël.

A voir l'exiguité apparente de ces produits, et à ne considérer que superficiellement leur valeur et leur qualité relatives, ces objets ont pu paraître au premier aperçu, et à des personnes peu initiées d'ailleurs aux grandes questions qui s'y rattachent, des choses de peu d'importance sans doute, et d'un mérite plus que secondaire ; mais lorsqu'on songe que la production des laines, comme matière première si utile et si indispensable à nos principales industries ; et avec elle la multiplication et la régénération de la race ovine, impliquent à la fois et tout ensemble, l'immense et triple problème de l'économie agricole, de l'économie industrielle, et de l'économie sociale elle-même ; on s'explique parfaitement alors, tous les efforts et tous les sacrifices faits et tentés depuis plus d'un demi-siècle, par les gouvernements, par les agronomes, et par les économistes les plus éminents et les plus éclairés, soit de la France, soit de l'étranger.

Nous ne vous rappelerons point ici, Messieurs, les heureux et admirables résultats, dus, vers la fin du siècle dernier, au génie si observateur et si persévérant de Bakewel, quant à l'amélioration et au développement de ces races d'animaux agricoles et domestiques ; et particulièrement en ce lieu, quant à l'objet qui nous occupe, sur la race ovine de Leycestershire, appelée Dishley, si remarquable d'ailleurs sous le rapport de la conformation et de la faculté d'engraisser bien et promptement, sinon sous le rapport de la supériorité de la toison ; améliorations et résultats continués et dépassés depuis, et en ce moment, par sir Richard Goord, le Bakewel du Kent, sur la race ovine dite New-Kent, que pendant plus de cinquante ans ainsi qu'on l'a dit si heureusement, il a pour ainsi dire *travaillée et pétrie* ; et par lord Western, au moyen du croisement des deux races Dishley et New-Kent, avec la race mérine : de son côté M. de Mortemart en France signalait, il y a environ quatorze ans, le double avantage d'une laine du prix et d'une conformation parfaits, déjà obtenue par lui et à l'aide des mêmes moyens, sur les troupeaux qui peuplent depuis si long-temps ses belles et vastes propriétés du Berry.

Nous vous redirons encore moins, ce que chacun de vous doit avoir si présent à la mémoire, tous les essais tentés, et tous les sacrifices successivement faits aussi par l'empire et par la restauration, pour la multiplication, l'acclimatement, et l'amélioration en France, des races de moutons mérinos d'Espagne, destinées à affranchir, ou tout au moins à allé-

ger la France, de l'onéreux tribut qu'elle paie encore en partie à l'étranger ; expériences qui, il faut pourtant bien l'avouer ici, sont encore fort loin d'avoir atteint le but qu'on se proposait alors. Aussi de nouvelles tentatives ont-elles été faites de toutes parts et depuis quelques années surtout, tant pour résoudre une partie du problême en question, que pour soutenir la concurrence et répondre à des besoins toujours croissants. La plupart de ces choses ont particulièrement été expérimentées à l'école royale et vétérinaire d'Alfort, par les soins et sous la direction de M. Yvart, chef de cet établissement et l'un des hommes les plus compétents ; et cependant toutes ces expériences n'y ont encore abouti qu'à des résultats si onéreux et si peu concluants, que tout naguère on s'est trouvé dans la nécessité, pour assurer la conservation et la prospérité de ces troupeaux de choix et d'élite, si intéressants et si précieux, de les faire émigrer vers un point de la France, aussi identique et aussi rapproché que possible de son climat originel, c'est-à-dire, jusqu'à Montreuil-sur-Mer près les côtes de la Manche, précisément en face de l'Angleterre et du comté de Kent son véritable sol natal.

C'est donc la question ainsi posée, et posée tout à la fois d'une manière aussi complexe, dans tout son ensemble et dans toutes ses parties, que M. Malingié s'est efforcé de résoudre, et on peut dire qu'il l'a fait avec succès, et dès les premiers pas, l'établissement pastoral de la Charmoise, datant de cinq à six années. Les avantages qu'il en a déjà recueillis, ont

été obtenus par le croisement de la race New-Kent-Goord, pur sang, avec nos races indigènes-solognotes et mérines de diverses espèces : et sans entrer ici dans le détail des opérations et des expériences pratiquées et suivies par cet habile agronome, nous allons nous borner à traduire en chiffres, comme beaucoup plus concluants et beaucoup plus significatifs, les principaux résultats comparatifs qu'il a obtenus de de la sorte.

Ainsi au lieu de 1 à 2 kilogrammes de toisons telles que le produisent nos moutons indigènes, M. Malingié-Nouël a obtenu des extraits donnant 2 et 3 kilogrammes de laine de qualité supérieure et moyenne, entre les laines à carde et les laines à peigne, qualités que du reste on peut aussi modifier, pour ainsi dire, à volonté, par des croisements successifs et plus ou moins multipliés. Ces laines on les a vendues en suin, 1 fr. 25 cent. et plus, tandis que nos laines ordinaires valent à peine 80 centimes. Voilà pour les produits lanigères bruts. Quant aux résultats obtenus sous le rapport des proportions et des chairs, ils sont à peu près du double comparés aux produits que donnent nos moutons du pays; puisqu'au bout de deux ans, ces belles races ainsi améliorées et croisées, qui s'engraissent, d'autre part, avec tant de succès et de facilité, pèsent depuis 35 jusqu'à 45 kilogrammes, tandis que nos moutons ne vont guère au-delà de 15, 20 et 25 kilogrammes au plus; les premiers se vendent 35, 40 et 45 fr., tandis que les seconds valent à peine 12, 15 et 20 fr. au plus, sur nos marchés. M. Lamonneraye nous a même cité un bélier d'un an, de race kento-mérinos, qui pesait déjà plus de 40 kilogr.

En résumé : 1° sous le rapport de l'économie agricole, les zélés et laborieux agronomes que nous venons de citer, ont su trouver et indiquer à l'agriculture française, un nouveau mode et procédé d'assolement, dit pastoral, qui convenablement approprié à certaines natures et conditions du sol, et rendu tout à la fois et plus accessible, et d'une exécution pratique plus simple et plus facile pour tous; est appelé à produire ensemble, une quantité beaucoup plus considérable de fourrages, de bétail, et par conséquent d'engrais; ainsi qu'à ramener et à fixer dans nos campagnes, et dans toutes nos localités et institutions agricoles, une foule d'hommes utiles et capables qui tendaient à s'en éloigner de plus en plus; 2° sous le rapport de l'économie industrielle et commerciale, et à l'aide des modifications agricoles précédemment indiquées, on a trouvé le moyen de satisfaire aux besoins toujours croissants du commerce en obtenant des laines à peigne plus belles et plus fines encore que celles dont nous étions menacés d'être pour long-temps encore tributaires de l'étranger; 3° enfin sous le rapport de l'économie sociale et du bien-être des classes pauvres et laborieuses, on a ainsi résolu en grande partie, l'une des principales difficultés de la question des subsistances en offrant les moyens de produire soit une plus grande quantité de bétail de consommation, soit même à nombre de têtes égal, une amélioration de plus du double en poids, et en qualité une amélioration beaucoup plus sensible encore; le tout sans porter atteinte au préjudice quelconque, bien au contraire, à l'agriculture

nationale, au profit de l'agriculture et du commerce de l'étranger.

Du reste, comme nous craindrions avec raison, de ne vous avoir donné ici qu'une idée fort imparfaite et fort incomplète et de l'établissement et des innovations agricoles de M. Malingié-Nouël, nous vous renverrons pour plus de détails, et pour toutes les spécialités relatives à ces améliorations, à ces véritables bienfaits, à ces utiles et pacifiques conquêtes de l'industrie agricole de nos contrées, soit à l'établissement lui-même, soit aux ouvrages et comptes-rendus communiqués chaque année à la Société royale d'Agriculture de Blois, et publiés par M. Malingié-Nouël.

Indépendamment de ce que les bornes de ce travail nous imposaient d'obstacles et d'obligations, notre intention a dû être ensuite de ménager un sujet qui ne peut manquer d'être traité ainsi qu'il mérite de l'être, par le Congrès scientifique appelé à se réunir dans notre ville en septembre prochain, si ainsi que nous avons lieu de l'espérer et qu'il ne peut manquer d'y être convié, M. Malingié-Nouël veut bien venir partager nos travaux. Tel est du moins le but que nous nous sommes proposé en posant au programme quelques-unes des questions qui le concernent.

En attendant, nous vous proposerons donc, Messieurs, d'ajouter et nos encouragements et nos faibles éloges à ceux déjà accordés à un agronome aussi distingué par le gouvernement lui-même, ainsi que par un grand nombre de sociétés agronomiques et de

corps savants tant nationaux qu'étrangers. Ces encouragements, Messieurs, ne les devons-nous pas d'ailleurs, nous Société royale d'Agriculture, à tous ceux qui s'efforcent avant tout de répandre et de propager les choses bonnes et utiles, ainsi que celles dont nous venons d'avoir l'honneur de vous entretenir? Et par conséquent et plus en particulier encore, à M. Lemercier-Lamonneraye, notre compatriote et notre collègue, qui non-seulement et des premiers, a introduit chez nous cette source nouvelle de richesse et de prospérité publique, mais qui de plus a bien voulu nous en offrir, et nous donner l'occasion d'en exposer les premiers et les plus heureux prémices, faits et procédés qui méritent à tant de titres divers d'être honorablement et officiellement mentionnés dans vos annales.

SIX VARIÉTÉS DE LAINES

présentées par M. de Lamoneraye, *propriétaire à Angers.*

N° 1. Laine de brebis demi-sang, New-Kent mérinos et de brebis demi-sang vendéenne.

N° 2. Laine de brebis demi-sang New-Kent Goord et demi-sang mérinos; de trois brebis.

N° 3. Laine de brebis vendéenne.

N° 4. Laine d'agnelle de quatre mois; 2/3 sang New-Kent Goord et 1/3 sang mérinos.

N° 5. Laine d'un agneau anglais; New-Kent Goord, pur-sang, âgé de quatre mois.

N° 6. Laine d'agnelle de trois mois ; 2/3 sang New-Kent mérinos et 1/3 sang vendéenne.

NOTA.

N° 1. Produit que j'ai obtenu d'un bélier de même race que les brebis n° 2, et des brebis de Vendée n° 3.

N° 2. J'ai ces brebis depuis deux ans, j'en suis parfaitement content.

N° 4. Second croisement avec le n° 1 et le bélier pareil au n° 2.

N° 5. Bélier que j'ai depuis neuf mois, et qui a parfaitement réussi jusqu'à ce jour, quoique l'année ait été très humide, il n'a pas souffert du tout : ainsi que l'agnelle du n° 6 ; et la France étant moins humide que l'Angleterre, l'espèce pure s'y portera mieux, surtout dans la partie que nous habitons. La laine de cette espèce aura 20 centimètres obtenue sur un animal d'un an

UN ARTISTE DE PLUS,

PAR M. VICTOR PAVIE.

A l'exposition de peinture et de sculpture anciennes, figurait sous le chiffre 620 du livret, en compagnie d'autres fragments précieux tirés du cabinet de M. Grille, *une tête de Christ mort*, par Sébastien Leysener. — Avez-vous vu cette tête? Avez-vous comme moi respiré le parfum de cette immortelle atmosphère qui dore et qui azure les contours mélodieux du Sauveur? Un suave éther s'exhale des narines et des lèvres; l'œil éteint veille dans la mort; l'aurore du troisième jour perce et s'épanouit à travers les mystères du divin crépuscule...... Celui qui l'a pétri, un soir de Passion à la lueur des blancs cierges, dans le silence des cloches en pélerinage pour Rome, celui-là peut se vanter d'avoir pénétré bien avant dans les révélations du sépulcre. Quelqu'un qui s'y entend, et dont chaque parole pèse du poids de son ciseau n'a pas rendu de lui un pire témoignage, quand penché sur cette œuvre, en face du possesseur haletant et suspendu sous le coup de sa décision solennelle: « Ce que j'en pense, dit-il,

c'est qu'il n'y a qu'une chose à faire, se mettre à genoux et adorer. »

Or, si l'auteur du Christ était un homme d'ici, ou mieux que cela encore, un homme venu d'ailleurs et devenu d'ici par l'adoption du sol et par le choix de la patrie, serait-ce trop, dites-moi, d'un siècle de chemin pour restituer le cours de sa mémoire délaisée? surtout si, garotté dans ses tendances idéales par l'étroite exigence des temps, il nous a prodigué un souffle précieux en œuvres éphémères et puériles, si le théâtre de son choix a été celui de son martyre, laisserons-nous, sans remords, dormir sa renommée dans l'ombre que lui font les sottises de nos aïeux?

J'ai remonté les ans, réédifié la ville, reconstruit la paroisse, et interrogeant du talon l'écho du défunt cimetière, écouté, — rien n'a répondu. J'ai été demander à la poussière du greffe ce que m'avait refusé la poussière du pavé; et de sa plume impassible qui inscrit et efface, qui file et coupe, fuseau et ciseaux à la fois, l'homme-registre m'a levé copie de ce qui suit :

« *Le* 1er *avril* 1781 *a été inhumé dans le cimetière de la paroisse Saint-Martin le corps du sieur Jean-Sébastien Leysener, sculpteur, âgé d'environ* 53 *ans, fils légitime d'Adam Leysener et de Marie-Barbara Sourin, baptisé le* 28 *janvier* 1728 *à Vooskeim, diocèse de Wurtzbourg, principauté de Wurtzbourg, en Allemagne, en présence de Paul et de François Halbert, sacristains de cette paroisse, y demeurant, qui ne savent pas signer.*

Signé, Cholard, curé.

C'est bien, dis-je, en pliant et roulant dans ma poche cette épitaphe de papier : voici l'extrait de mort ; — qui me donnera l'extrait de vie?

Je me consacrai dès-lors à l'évocation des vivants, interpellant les spectres, galvanisant les cadavres de ceux contre lesquels s'est ébréchée la faux du temps.

Dieu ! quelle revue j'ai faite, et par quelle dégradation ténébreuse de systèmes, d'usages et de conditions j'ai passé. Tout possédé que j'étais de la manie de mon sujet, je l'oubliai plus d'une fois, et j'en laissai flotter les rênes sur le cou de ces vieillards verbeux ou taciturnes, dont beaucoup ne verront pas la fin de ce que j'écris. J'ai entrevu çà et là, à travers les éclaircies de leur sourire, les lueurs d'un pâle récit qui s'allumait sur leurs lèvres et puis s'éteignait tout-à-coup. Sous chaque mot qu'ils disaient je sentis résonner l'histoire, du son morne que rend sous les pas de l'étranger le sol d'une cité souterraine. — La vieillesse est un livre où tous ne savent pas lire; une mer d'où le plongeur revient souvent trois fois avant d'en rapporter un débris de naufrage.

« Leysener !..... Leysener !..... Ah! Monsieur,» me disaient-ils, avec une expression mélancolique et obligeante qui trahissait l'effort de leur cerveau tendu après un demi-siècle de relâche, «*Ah! que cela est usé,* et que vous nous travaillez d'un souvenir confus et difficile.» Puis, secouant leur bâton, ils se mettaient en route, et combien s'en retournaient avant d'avoir atteint le but! il y en a qui s'assirent sur la borne du siècle. D'autres qui arrivés, sur les bords du plus large et du plus rouge torrent qui ait jamais

coulé, se dressèrent sur les pieds en clignotant des yeux, et ne purent distinguer que des fantômes sur l'autre rive. D'autres partaient si vite qu'on les eût pris pour jeunes; mais la piste était fausse, et ils reparaissaient haletants et dégoûtés du voyage, comme des lévriers que la voix de leur maître ne pourra relancer de tout le jour.

Avez-vous, mes amis, par étude ou par passe-temps, l'ironie sur les lèvres ou l'extase sur le front, assisté dans votre vie à une séance de magnétisme? Vous avez remarqué avec quelle sollicitude infinie l'opérateur, collé aux lèvres de la somnambule, concentre, épand, dirige le fluide merveilleux qui de leurs ames fait un ame; quelle pression il exerce sur le cours indompté de cette chatouilleuse fantaisie qu'un revirement subit, qu'une influence occulte fait dévier du sein des limpides visions dans l'opaque région des chimères? Tantôt il la stimule, tantôt il la mitige, tantôt il dit *eia*; tantôt il dit *cave*, et d'un geste tremblant il la redresse dans sa voie : — ainsi moi près de mes vieillards. Ainsi je les ai flattés et gourmandés doucement, protégeant leurs récits contre les aberrations de leur mémoire. Ainsi j'ai procédé à l'incomplète enquête dont je consigne ici les résultats.

Le premier témoin, âgé de 76 ans (c'est une femme), dit qu'étant petite fille elle a vu bien des fois Leysener absorbé toute une matinée sur les images des saints qui tapissaient la boutique de son père : qu'il était de haute taille, silencieux et réfléchi.

Le deuxième témoin, 80 ans, neveu de Leysener

par sa mère, et dispensé à ce titre des préliminaires du serment, dépose qu'il était petit, loquace et d'une irritabilité singulière; qu'il avait, lui, voulu étudier la sculpture sous ses ordres; mais qu'il n'avait point remis les pieds dans la maison du jour où le patron, dans un accès de colère, lui avait appliqué avec tant de violence une motte d'argile au visage, que ses traits s'y étaient profondément empreints, et qu'un masque de plâtre coulé dans ce moule par ses malicieux camarades, avait long-temps servi d'enseigne à l'atelier.

Le troisième témoin s'est, pour toute réponse, penché vers une cour par la lucarne de l'escalier, et de là, d'une voix de stentor, s'est écrié : « Théodore, va chercher le portrait de ton grand-père. » — Et le gendre du gendre, gaillard de près de six pieds, père de trois garçons lui-même, est apparu nanti d'un pastel à demi-coulé, encadré d'une bordure ovale. Visage ovale aussi, front large, bouche avenante, le teint déjà, hélas! légèrement couperosé, deux grands yeux bleus, pareils à deux moitiés d'une amande. C'était lui : Sébastien Leysener!

Au nom de Leysener, le quatrième témoin souleva de son oreiller son chef branlant et séculaire. Asseyez-vous, Monsieur, j'en ai long à vous dire,..... les autres jasent, moi je sais. Aussi vrai que j'achève mes 87 ans....... Ici commença une pause, laquelle continua, moi pieusement assis, et n'osant écarter les rideaux de l'alcôve. Puis j'entendis râler, puis je n'entendis plus rien. Il venait d'expirer sur le seuil de son exorde.

Le cinquième et dernier, un vénérable artiste, incliné au chevalet de tout le recueillement de son art et de tout l'affaissement de son âge, se retourna et me dit : « Vous cherchez Leysener; vous n'en êtes pas bien loin, vous brûlez! » Et du doigt il me désigna le buste qui surmontait sa cheminée. — Si c'était là son buste, il n'y avait de commun entre le portrait et le buste que l'humanité seulement. Si c'était là son œuvre, elle était exécrable, et digne d'un écolier chassé de chez son maître après 24 heures de leçon. — « Ceci est Kadelberg, le potier Kadelberg, Monsieur, dont l'ombre flotte le soir, au dire des bateliers, sur les marais de la Baumette. Si David est statuaire, c'est à lui qu'il le doit, c'est de lui, c'est de sa main qu'il a reçu la première pâte. Quand Leysener partit pour l'Angleterre, en 1814, leurs affaires fort malades et leur fonds d'argile épuisé (un fonds comme jamais on n'en retrouvera, dût-on vider la terre de ses entrailles), il fit de son associé le buste que voici avec sa dernière ration de terre. Quant à ce qu'il est devenu, s'il vit où s'il est mort, à cela je ne saurais vous répondre.

—Au cas où il vécût, répondis-je de mon côté, sa première fleur serait un peu fanée; car si je calcule bien, il aurait aujourd'hui 115 ans.

—Ah! c'est que, mon cher Monsieur, il y a un quiproquo entre nous. Vous me parlez de Sébastien, et je vous parlais de Maurice, de ce nain difforme et vil, ce cynique vaurien qui insultait les saints jusque sous le ciseau de son père. C'est autre chose, Monsieur; ici découvrons-nous. » Et le vieillard enthousiaste en-

leva de sa tête chenue, non seulement son chapeau, non seulement son bonnet, mais encore jusqu'à sa perruque.

« Oui certes, je l'ai connu, le digne et haut artiste, et tout petit que j'étais, je courais après ses œuvres comme les canards après la pluie. Son élève Glédu, que vous pourriez consulter, sait sur lui de fort belles choses. Mais pour cela..... » En même temps il additionnait sur ses doigts la somme des années révolues, — « mais pour cela il est trop tard. Nimporte, j'y suppléerai de mon mieux.

— Je vous écoute.

— Il reste encore de lui deux figures allégoriques qui accostent la châsse de saint René, au fond du chœur de la cathédrale. Cela est lourd, poncif et pue son Vanloo d'une lieue. Pauvre homme! Grand travailleur, dévoué camarade, mais qui de sa vie n'eût inventé l'Apollon. Parlez-moi de ses torches et du salon de cire qu'il ouvrit à Angers en 1787.

— Vous parlez de Leysener?

—Non! non! à Dieu ne plaise! Pas si vite, mon ami, j'en étais à Glédu. Quant à l'autre c'était un gaillard plus avisé; s'il n'eût été abbé il serait devenu artiste, témoin les deux statues du château d'Eventard, et les quatre sujets tirés de la guerre de Troie qui du vivant de son oncle décoraient la terrasse de l'archiprêtré de Juigné. On lui reprochait seulement.......

— Pardon, interrompis-je; mais je ne savais pas que Leysener eût été abbé.

— Vous n'y êtes pas, mon cher, je parle de l'abbé Reynaud. »

Je me croisai les bras et pris le parti d'attendre, n'opposant plus dès-lors à ses divagations qu'une rési gnation patiente.

— « Si je l'ai connu, reprit-il, cet excellent curé Robin, quand nous montions ensemble l'escalier du perron de sa maison bénéficiale, entre l'avenue du mail et le collège des oratoriens! Caustique, enjoué, malin, soutanne déboutonnée, cordons de son caleçon pendant ssur ses mollets; mais au cœur une foi de roche. Il me contait un jour comment Peyrat et Choudieu l'obsédaient sans relâche et le poussaient au serment par l'attrait d'un riche salaire : « Vous me pre» nez, leur dit-il, pour un petit enfant gourmand » qu'on allèche avec une beurrée de confiture. » — Vous êtes bien jeune, Monsieur, et vous me survivrez; je vous confie cette mémoire, vous la réhabiliterez près de ceux qui.....

— Je vous le promets! lui répondis-je, mais à une condition : c'est que vous me parlerez de Leysener.

— Ah oui! il reste de lui.. ..que vous citerais-je encore? Il n'est pas que jamais vous n'ayez rencontré dans le monde le toulouzain Santout, artiste et alchimiste, élève pour la peinture de M.me Vigée-Lebrun et du comte de Saint-Germain pour la pierre philosophale. Il avait trouvé le secret de reverdir en vieillissant. Presque aveugle et caduc, il avait à 80 ans passés, dans un accès subit d'agilité et de clairvoyance, lancé canne et lunettes par dessus les moulins de Sainte-Gemmes qu'il habitait alors, et d'où il venait à Angers régulièrement trois fois la semaine, en vingt minutes, livre en main. Il est mort convaincu de son

immortalité, j'entends celle des deux à laquelle le cher homme pouvait encore le moins présomptueusement prétendre; quant à ce qui est de l'autre, je la lui dénie formellement. Donc Santout et moi nous allions et venions dans la grande rue Boisnet, comme les chouans marchaient sur la ville; c'était à l'instant même où l'opticien Pédralio lançait du haut de la tour de Saint-Maurice une pierre dans un billet annonçant que l'armée touchait aux portes du faubourg. Les têtes s'exaspéraient, on s'en prenait de rechef aux saints, aux anges, à la Vierge. Or il y avait, réléguée dans l'ombre d'un auvent, sous un épais grillage de toiles d'araignées, une madone que je vois encore, et que nous regardions.—«Oui dà! sus! s'écria une voix, à bas la vierge! » Et décrochée de son anneau, à la pointe de la baïonnette, la madone tomba la face sur le pavé. Oui, je l'ai là gravée dans le cœur et dans la tête pour le regret de mes vieux ans. Imaginez la grâce et la suavité du Corrège encadrées dans les lignes sévères du Poussin!

— Cette statue était?... Et je me rapprochai de lui.

— Elle était, elle était,..... je m'en vais vous l'apprendre. Elle était, — des frères Plouvier.»

Je me trouvais rejeté à plus de distance de ma tonique que l'auteur des *Huguenots* dans ses modulations les plus hardies ne dévia jamais de la sienne. Pour y rentrer moi-même, il me fallut repasser par Santout, par Robin, par Reynaud et par Glédu, par la série des tons successivement touchés par mon insaisissable adversaire. Je le saisis enfin, et je ne le lâchai plus. Mais de si rudes assauts livrés à sa mémoire,

avaient tellement ébranlé son cerveau, qu'après quelques minutes d'une narration droite et posée, il me demanda grâce pour jusqu'au surlendemain.

J'y retournai, j'y remarquai comme une reflorescence du passé, éclose sous l'influence des émotions de la surveille. Des dessins remis à neuf, des aquarelles exhumées de châteaux, d'églises, de monuments rasés ou mutilés, lambrissaient les murs du salon ; Toussaint, honte publique, Lesvières, honte privée, et le portail de Saint-Jacques que l'on eût pris alors pour celui de la cathédrale de Pise, et le narthex de Saint-Maurice, où se purifiaient jadis les pécheurs comme nous qui nous acheminons aujourd'hui d'un trait et le front levé jusqu'au cœur même du sanctuaire. Il y avait aussi sur le trumeau de la cheminée nombre de portraits à queue dont le groupe désordonné ressemblait à une constellation de comètes. Mon vieillard, ce jour là, fut d'une lucidité parfaite. Les souvenirs ruisselaient de sa mémoire soulagée, comme d'une mamelle étreinte on voit ruisseler le lait. Et partie de son récit, partie des documents émiettés çà et là sur ma route, j'ai recueilli ce que je m'en vais vous raconter.

Il est certain qu'à Angers, vers le milieu du dernier siècle, florissait un artiste du nom de Leysener, sculpteur selon les uns, ciseleur selon les autres, peintre au dire de ceux-ci, décorateur d'après ceux-là, conciliant les versions de sa renommée complexe par ce cumul d'attributions qui rehausse en province l'art de la statuaire. Les bourgeois louaient en lui l'ordre,

l'économie et la tenue, et bien qu'aux heures de soif et de mélancolie il *forçât* quelque peu *sur le vinot* (pour nous servir d'une phrase alors tout récemment tombée de la chaire du curé Robin), les progrès de sa fortune le sauvaient du discrédit qui semble peser de droit sur l'universalité de ses confrères; il rachetait à leurs yeux la honte de produire par l'honneur insigne d'amasser. Les amateurs du temps, en première ligne desquels nous devons mentionner les marguilliers et les chanoines, s'ébahissaient doctement sur l'éclat de ses draperies, sur le mouvement de ses poses et sur l'illusion de ses personnages; sur le prodige d'un homme multiplié en plus d'hommes que ne se multiplièrent en pains et en poissons chacun des sept poissons et des sept pains de l'Evangile. Surtout ils ne tarissaient pas sur les trésors pompeux de son érudition légendaire, et sur son aptitude à blasonner les armoiries des saints. En quoi l'on peut dire, sans manquer à leurs ombres, que le plus petit de ses doigts en eût remontré au plus gros d'entre eux. Il savait non seulement la tête de saint Denis, le manteau de saint Martin, le suaire de sainte Véronique, attributs courants et vulgaires; mais ni le moulin de saint Ours, ni le poignard de saint Gengoul, ni l'anneau de sainte Chélidoine, ni l'olifant de saint Eutiche, ni la chape qui servit de navire à saint Raymond, ni le lion qui lécha les pieds de saint Gérasime n'étonnaient sa mémoire et ne déroutaient son ciseau. Quant à ceux, — je ne sais combien on en comptait alors, — qui mettaient le brevet d'artiste à de plus sérieuses enchères, ils plaignaient dans Leysener un

génie sacrifié à l'exigence du lieu, de l'époque et des choses.

Echappé à seize ans de l'atelier de son père, un de ces naïfs Allemands qui boivent, fument et prient, dévotement affairés à quelque commémoration mystique, et dont le vieux Fischer à consacré l'effigie aux pieds de la châsse de saint Sebald, tombé des pieuses ballades, des extases, des visions, des cantiques de la forêt noire, dans les tenailles glaciales des Vanloo et des Allegrain, si jamais écolier maudit son équipée, — ce fut le nôtre. Mais si le cœur était plein, vide était l'escarcelle; pour vivre, il fallut se consoler, et faire en soi deux parts, celle des regrets au passé, au présent celle des exigences. Bref, il parvint dans peu à contourner une figure tout aussi bien que quiconque n'eût jamais de son berceau oui chanter le coucou invisible sous la ramée, ni vu ruisseler son toit des gouttelettes de rosée tombées de l'urne des sapins. Les faunes et les tritons se tortillaient sous l'ébauchoir avec une fadeur inespérée de la part de celui qui avait bu quinze ans durant à la coupe des follets, des kobolds et des gnômes. — « Bravo! Leysener, courage! » — Mais ces éloges croissants dont son apostasie était payée n'éveillaient d'autre écho dans l'ame du rénégat que celui de la vallée paternelle : « Malédiction sur Sébastien!..... »

Survint une circonstance qui fit monter à la surface (pour quelques heures, hélas! de railleuses illusions) ces germes d'enthousiasme refoulés au fond de lui par l'influence tyrannique de l'école.

Depuis le dernier soupir de ces traditions monu-

mentales qui, pendant 700 ans, aspiraient avec tant de variété le suc robuste de la province, jusqu'au moment prochain où par manière de compensation impuissante le trop plein de Paris devait déborder sur elle en écoles sans valeur, sans saveur et sans goût, la province affamée d'artistes ne vouait pas un autel, ne fondait pas une cloche, ne superposait pas deux étages d'un manoir sans tendre vers Paris une main suppliante. Vainement chercheriez vous à la lueur d'une bougie, dans les recoins les plus ténébreux de la mappemonde, quelque chose qui réponde pour le perdu et le lointain au prestige de ces villes fabuleuses vers lesquelles les sculpteurs, les peintres et les architectes pointaient de temps à autre, et toujours avec fruit, d'aventureuses reconnaissances. Or sans vouloir disputer à Quimper-Corentin le monopole du vers de Lafontaine, la ville des Juliomages enfouie dans une brume de châteaux, de forêts et d'églises était d'ailleurs placée à une distance assez honorable de Paris pour fournir aux artistes toutes les conditions d'une perspective fantastique. Les frères Plouvier, Bardoul, l'ichonoclaste Démarrie, David le vieux, l'auteur de Pierre-Jean, Marchand le circoncis dont le front placide et pur se souvenait du turban, sous la poudre de sa coiffure, — y vinrent l'un après l'autre et ne s'en retournèrent pas. C'est la vertu d'ici (de plus impartiaux que nous diraient peut-être : C'en est le vice) que de si loin que l'on vienne et de si loin que l'on tende, il est presque impossible d'y poser le pied sans que le pied se transforme en racines. Combien j'en citerais, des plus pressés de se rendre et des

mieux hérissés contre les séductions du repos, qui conquis en trois jours par le souffle de cet air et par les hilariantes félicités de cette terre, s'agrègent eux aussi au troupeau fortuné des *Molles!* Grâce à cette précision qui investit la chimie d'une croissante autorité, jointe à cet élargissement dans le domaine des expériences qui soumettra bientôt jusqu'aux mystères de l'ame à l'empire de ses réactifs, nous ne désespérons pas qu'un analyste à venir, versant dans sa cornue un litre d'eau puisé sous les arches de nos ponts, ne détermine nettement en quelles proportions s'y combinent l'oubli du passé, l'insouciance du futur et l'amour passionné du présent.

Mais revenons à Leysener, à qui je ne sais plus lequel de ces trois gentilshommes dont les noms devaient plus tard illuminer les marges de son contrat de mariage, proposa l'achèvement d'une décoration pédantesque d'un castel angevin tout fraîchement greffé sur la souche d'une forteresse féodale. C'étaient sur un trumeau le dieu Neptune tridenté, un Cupidon en fleur à l'ombre d'une vasque, et, se mirant dans le cristal d'un bassin rococo qui lèchait les murs d'une chapelle, les édifiantes amours de Jupiter et de Léda. Pour condition soixante écus, la survivance promise au titre de figuriste près l'abbaye du Ronceray, la bienveillance du chapitre et une présentation à monseigneur de Vaugiraud. Ceci au prix de cela produisit sur Leysener l'effet d'une pierre de sucre au bout d'une médecine. Ingrat début, je le sais, classique et banal frontispice au-delà duquel s'ouvraient, dans une perspective magique, la flamboyante série des

ogives et des arceaux. Le miel valait l'absinthe. Leysener signa le contrat; et l'aurore du lendemain faisait chatoyer sur sa route l'écaille des carpes séculaires dans les claires douves d'Epernon.

Nul doute que le jour où, bondissant vers Paris, dont ses nazeaux haletants semblaient aspirer l'atmosphère, il avait tourné le dos à son imperceptible patrie, n'ait été un jour d'or parmi les jours de Sébastien. Toutefois la Providence lui en réservait un sous les rayons duquel devait pâlir l'éclat de l'autre. Ce jour s'était levé. Que l'un veuille bien s'associer aux palpitations d'un artiste ramené, après les heures d'une infidélité périlleuse, à la religion de son berceau. Alors que le bandeau se lève, que le voile se déchire, non plus comme à trente ans sur un cadavre chauve et blême, mais sur un monde dont les magnificences naïves n'attendaient pour fleurir que les révélations du retour. Tout ce long pélerinage de Paris à Angers, par la fraîcheur de mai, dans un nuage d'étamines que la brise du printemps faisait poudroyer sur son chemin, ne fut qu'une vibration de motifs résonnants qui faisaient irruption dans sa poitrine. Nous mêmes n'avons-nous pas, négociants, juges ou banquiers, senti par fois s'éveiller avec trouble le souvenir négligé de quelque forme puissante, soit d'un guerrier sans tête, ronflant sur son tombeau, soit d'un cavalier fruste qui de son bras manchot agite son coursier sur le tympan d'une église rustique? Leysener en était là, et de plus il était artiste, et de moins il avait vingt ans!.....

Il vit l'église de Chartres dont le clocher géant

paît les maisons éparses dans le silence de la plaine, comme un pasteur paît ses brebis; la basilique du Mans, plus crépusculaire à midi que ses sœurs ne le sont par les ombres du crépuscule. A Solesme, il grossit, lui quarante-troisième statue, le groupe de ces pieux personnages pétrifiés par l'extase sous les voûtes du prieuré. Que de fois ne prit-il pas, dans l'illusion de sa marche, pour la roue gigantesque d'un chariot lointain la rosace des cathédrales! Le maillet à la main, le chaperon sur la nuque, raide sous la devantière de son tablier retroussé, son vieux père lui revint avec un prestige grandiose. Il eût, dans la ferveur de sa réaction germanique, donné tout Coysevox pour une madone de mérisier.

Sur la fin de son voyage, un soir que forçant le pas il avait essayé de fournir sa derrière étape, la nuit devint si noire et si longue la route, qu'il s'endormit de fatigue sur la berge du chemin. Le lendemain au lever de l'aube, il fut étrangement réveillé par le plus grave des bruits dont aient jamais vibré les parois d'une oreille humaine. Il se leva et regarda, et par un effet propre aux hallucinations du réveil, d'attribuer à un sens les perceptions d'un autre, à chaque vibration, le cercle de l'horizon semblait s'élargir pour lui dans une progression concentrique. C'était le Gros-Guillaume, dont l'imposante voix, mise en branle par vingt-quatre hommes, proclamait aux fidèles les solennités de la Fête-Dieu. En même temps une mésange, qui hochait de la queue sur la tige d'un buisson voisin, entr'ouvrit son bec d'or, et d'un timbre plus argentin que les pétales des fleurs qui fris-

sonnait sous ses ailes, il semblait gazouiller cette antienne à la Vierge :

Inviolata integra et casta.....

C'était le carillon de l'horloge de Saint-Maurice, au haut de laquelle cinq heures allaient sonner. Leysener monta trente marches, et du perron d'Eventard sous lequel il s'était endormi la veille, il compta..... 47 églises, allumant leur sonnerie au bourdon diocésain, ainsi que s'allumeraient une forêt de cierges à la lueur du flambeau pascal, ou bien comme les petits d'une couvée d'oiseaux recevraient la becquée de leur mère. C'était la ville d'Angers qui émergeait au matin de sa forêt de Nid-d'Oiseau, pareille à Nuremberg du sein de la forêt noire. Suffoqué par ce bruit, gagné par cette rosée qui faisait aux brins d'herbes des têtes de diamant, il sentit deux grosses larmes glisser sous sa paupière. Son rosaire oublié depuis les jours de Wooskecheim se mit à frétiller dans sa poche. Il le prit, l'étreignit avec ferveur de ses mains jointes, et ployant les deux genoux sur la pelouse du gazon, entonna en l'honneur de la *yungfrau Maria* un refrain de la langue maternelle. — Patience, dit-il, patience, j'évaginerai le ciseau, plus flamboyant que celui de l'archange, et du choc des légions nées de l'éclair de sa lame, j'exterminerai la race de leur dieux fades et pédants. Puis d'un pas ferme et fier il s'achemina vers la ville.

Nigra sum, sed pulchra, psalmodiait de son côté celle-ci par tout ce qu'elle avait de cloches et de clochettes. Aujourd'hui est-elle belle? Question trop

irritante, pour que nous essayons de la discuter ici. — Ce qu'il y a de sûr c'est qu'elle est blanche. Elle était noire alors, et sans sortir du cercle que d'impérieuses réserves décrivent autour de nous, on peut se risquer à dire qu'avec le château pour croupe, pour tête le clocher dont les flèches formaient les cornes, pour poitrail la façade ardoisée de ses maisons qui se miraient dans la rivière, elle avait quelque chose d'une gigantesque tarasque accroupie sur la Maine, et séchant ses écailles au soleil.

Que si, à l'extérieur, elle avait de quoi séduire les naïves imaginations d'un artiste, il n'en était pas ainsi du dedans. Les monuments chrétiens, debout et intègres encore dans le jeu de leur perspective et dans la magnificence de leur pourtour, étaient déjà rongés au cœur de leur sanctuaire par cette lèpre hideuse qui dissolvait leur chair et carriait progressivement leurs os. Comme si la hache et le feu qui les menaçaient de si près devaient trouver plus tard un prétexte à leurs fureurs dans les besoins d'une opération sanglante. Pour peu que le voyageur eût braqué sa lunette sur la procession qui défilait au loin devant lui, il eût apprécié dans les *torches*, lamentable orgueil de la cité, un échantillon de ce style burlesque qui à l'heure où je parle, bien que rigoureusement traqué sur plusieurs points de l'art en France, semble s'être barricadé dans l'église, où il soutient encore un siège désespéré.

Tout le temps que durèrent les décorations du château, Leysener traîna le boulet avec la résignation du forçat qui voit poindre à travers les grilles du

bagne l'astre de sa liberté à venir. Mais le début de cette carrière, naguère si splendidement saluée du perron d'Eventard, fut un cruel soufflet sur les joues du malheureux artiste. Il avait jusqu'à ce jour, passagère concession, appliqué les données de l'école à des formes païennes, à des cadavres exhumés de la poussière mythologique. — Il s'agissait maintenant d'affubler de leurs défroques les chaudes réalités, les palpitantes figures qui récèlent dans leurs veines toute la sève de notre foi. Le modèle d'un groupe des trois vertus théologales, qu'il venait de pétrir pour l'église du Ronceray avec toute la candeur d'une conviction austère, fut reçu par l'abbesse moyennant une série d'amendements, dont le moindre était de changer la chevelure limpide des vierges en un crêpage gazonnant accosté de deux flots de repentirs. Il essaya de son mieux d'interpréter ce mécompte par une bizarrerie de femme inhérente à l'air de l'abbaye. Mais le sourire goguenard qu'éveilla sur les lèvres des chanoines une figure de saint Louis, destinée à l'ornement du grand autel, exposée par lui dans la salle capitulaire, ne lui apprit que trop tôt quel était à cet égard l'accord harmonieux des deux sexes. Cette figure était en tuf de Montsoreau que par une distraction impardonnable le sculpteur avait oublié de peindre. Il se mit donc à l'œuvre, tête basse et lentement, dans la pensée que l'évêque, venant à traverser la salle, relèverait son œuvre de la sentence du chapitre. L'évêque passa effectivement le lendemain. Les bottines du saint étaient seules coloriées. Le pinceau à la main, à demi caché sous la blanche

draperie du monarque, Leysener tendait un regard suppliant vers le prélat, qui le bénit lentement de sa main septuagénaire, et d'une voix paternelle qui redoubla encore l'effet cruel de sa parole : — « Mon ami, lui dit-il, *non tantùm pedes, sed et manus et caput.* »

Leysener avisa pour dernière planche d'espoir que sa grandeur n'était pas immortelle ; et qu'elle décédée, cette pernicieuse doctrine qu'elle insoufflait sans doute aux veines de son clergé, descendrait avec elle dans les caveaux de la cathédrale. Leysener avait raison : le digne évêque décéda. Mais survint derrière lui un monseigneur de Grasse, le plus coquet, le plus pimpant, le plus dameret des abbés qui ait jamais changé l'épée contre la crosse. La cour siégea en lui; on ne jura plus dès-lors que sur les goûts de Paris et les caprices de Versailles. On poudra les prophètes, on attiffa les archanges ; le suisse eût pour mission de croiser sa hallebarde contre toute effigie de vierge où de martyre qui se présenterait aux portes de l'église sans paniers.

Leysener leva la tête, demanda l'heure du siècle à celle des aiguilles qui marquait les années sur l'horloge de notre clocher. C'était la dixième depuis son arrivée dans la ville. Jeune il était parti et vieux il se retrouvait. D'illusions en mécomptes, de promesses en déceptions, il était arrivé à ce culminant plateau d'où chaque voyageur redescend vers la plaine. — Et le ciseau vengeur s'était ébréché sans combattre; et l'art, ce feu follet qui l'avait lutiné sans relâche, s'abîmait derrière lui dans les brumes de son passé. — Sa

femme, en bonne Angevine qu'elle était, muette et sourde aux germaniques boutades de son époux, redoublait d'agaceries envers cette opulente clientelle d'abbés, abbesses, curés, marguilliers et chanoines qui nuit et jour, à pied, à cheval, en carrosse, se pressaient à la porte de l'atelier. — « Monsieur Leysener, mon saint! — Maître Leysener, ma vierge! » Qui sa crédence, qui son rétable. — Sébastien ci, Leysener là: le tout avec une verve d'étourdissant caquetage qui ne saurait mieux se traduire que par cinq ou six mesures de l'air de Figaro, du barbier. Le barbier, lui, était heureux: peigne, lancette et rasoir convergeaient à ses yeux dans l'unité d'une spéculation lucrative; — l'artiste ne mêlait qu'avec une indomptable répugnance les instruments de son ministère hybride; il portait sa fortune comme d'autres leur croix. Je ne donne point celui dont je retrace ici l'histoire pour un élève du docteur Schlotthawer de Munich, théoricien de la forme, enfileur d'épopées mystiques, champion des doctrines de la trinité dans l'unité. Il était plus et moins, sachant moins, sentant plus, tout bonnement imbu dans sa naïve esthétique de l'esprit de la forêt, de la montagne et du foyer; fait pour mourir plus doucement sur une borne, entouré du souvenir de ses œuvres ingénues, ainsi que d'un chapelet de glorifiantes visions, que sur un lit bien chaud, escorté du cauchemar d'un million de figures classiques.....

La renommée du pauvre homme croissait donc et se déployait avec une rapidité désespérante. L'Anjou fut envahi, le Poitou et le Maine le disputèrent à la Bretagne. Leurs outils dans un sac, et leurs

marmots dans l'autre, les époux se mettaient en route pour trois mois, s'abattant de chapelles en églises, sans toucher le sol, déposant leur couvée dans le nid des orfraies, sous les hauts combles des clochers. Sa femme se faisait homme pour escalader avec lui les marches vermoulues des jubés et des portiques, pour broyer ses couleurs, pour délayer son argile, surtout pour rappeler à l'horreur de la vie pratique les contemplations rêveuses du sculpteur. Que de fois l'infortuné, ravi en extase sur l'aile de ces griffons que le génie des vieux temps a suspendus aux clefs des voûtes, se sentit réveillé avec un frisson horrible, moins par le bruit de son ciseau qui, échappé de ses mains, résonnait avec fracas sur les dalles, que par la voix stridente de M.me Leysener qui lui criait du haut d'une lucarne trilobée, en berçant un enfant dans ses bras. — « Allons donc, Sébastien, voilà le soleil qui baisse, et le sacristain qui monte pour tinter l'*angelus*. Dimanche, c'est demain! et point de saint dans la niche; voilà-t-il pas de quoi mettre en rejouissante humeur tous ces Messieurs de la fabrique!..... »

Franchement, quand il aurait, au dire de ses envieux, envieux, hélas! d'une étrange fortune, outrepassé par instant la mesure des libations permises, le grand mal, dites-nous, d'interposer le prisme de son verre entre les réalités et lui; et de demander aux coteaux de la Loire un souvenir affaibli de ceux du Weinsberg?......

Encore s'il avait pu, résigné quant au présent, s'arranger pour l'avenir une réhabilitation posthume, et

du haut de la montagne où s'enfermait sa destinée, saluer des champs promis à la postérité de son ciseau! Mais les mêmes exigences qui corrompaient la source de ses plus pures inspirations infectaient de leur venin l'avenir de son école. Pareille à une nourrice qui sentirait son lait s'aigrir sur les lèvres qui le sucent, il sentait s'altérer, en passant par l'atmosphère méphytique du siècle, le suc de cette doctrine, irréalisable pour lui-même, qu'il eût voulut transfuser dans les siens. Les éloges de ses maîtres au temps de ses premières déviations de Paris, éloges si amers à sa conscience de transfuge, n'étaient rien auprès de ce calice d'hommages dont l'abreuvaient ses disciples. L'encens qu'ils lui brûlaient montait à ses narines avec je ne sais quoi de nauséabond; il se mirait dans leurs œuvres comme dans une glace ricaneuse. Barat, Bridault, Glédu et le reste de l'atelier, rodèrent toute leur vie autour de ce ponsif dont les allégories de la châsse de saint René offrent la réalisation déplorable. — Maurice, son fils Maurice, (*tu quoque fili mi!*) le plus désespéré sujet de l'école, relevait la fadeur de ses œuvres par un luxe d'obscénités et une vigueur de blasphèmes qui mettaient au martyre les oreilles de l'abbé Reynaud. Exceptons cet abbé de l'anathème général. Pauvre de génie, d'accord, et d'une exécution rococote, voué par des tendances de collet et de rabat aux illustrations mythologiques, lui seul, de ses confrères de sacristie et d'atelier dont il était la transition honorable, professait pour son maître une sorte de vénération délicate qui embaumait ses blessures et sollicitait son épanchement. Il se passait peu

de fêtes qu'à l'issue de l'office, le maître et l'écolier ne cheminâssent côte à côte sur cette route d'Eventard si fertile, pour l'un d'eux, en émotions et en rêveries.

« Qu'en dites-vous l'abbé? ces gens-là me traitent d'heureux! Par saint Luc! heureux de quoi? — de repétrir chaque matin au gré de leurs billevesées et de leurs caprices, cette argile que Dieu pétrit à son image? De soutirer ma flamme à celle de leur foyer, de vivifier mes œuvres de leur souffle haletant et morbide?....... L'abbé, quand, adossé aux miséricordes de vos stalles, vous chantez dans le chœur, et que vous regardez en chantant, — seriez-vous assez niais pour supposer que ces braves hommes, imagiers, verriers ou maçons, prodiguant forcément, au prix d'une ration de pain, les trésors de leur libre fantaisie, ne fussent pas les seigneurs de cette arrogante clientelle, dont nous sommes, nous, les valets? Ils imposaient leurs œuvres, nous proposons les nôtres. Quels sont les ouvriers et quels sont les artistes; et de cette épée railleuse qui se balance à ma gauche, à qui revient la lame, et à qui le fourreau? » Et tout en poursuivant ses imprécations chaleureuses, il l'entraînait au pied de cette terrasse que le ciseau de l'abbé avait décorée récemment de deux figures collossales, l'une de Minerve et l'autre d'Apollon. — « Et vous même à qui je parle, ne voilà-t-il pas de vos coups? Prêtre d'un Dieu, sculpteur d'un autre! Deux figures de païens, pétries par un abbé sur la terrasse d'un évêque!.... Continuez, Messieurs, mais seulement prenez garde que le jour où votre ame ira

frapper aux portes de l'autre vie, saint Pierre courroucé ne vous renvoie à Caron ! »

Quoi qu'en dît Leysener de cette contrainte irrécusable dans laquelle gémissait et se consumait son talent, il est une figure dont il défendait l'inviolabilité jusqu'au bout avec une victorieuse indépendance ; celle de Sébastien, son patron. Et telle est la bizarre contradiction de l'esprit humain que son opposition sur un point seulement aux exigences du public redoublait sur ce point la popularité de ses œuvres. Il n'y eut pas de paroisse à laquelle se rattachât d'aussi loin que ce fût la protection du glorieux martyr, qui ne voulût avoir son effigie sculptée par les mains de l'autre Sébastien. J'ai remarqué en effet dans la foule de ses esquisses enfouies sous les tablettes de l'un de nos peintres-décorateurs, nombre de Sébastiens de toute pensée et de toute forme dont la franchise tranchait sur le style maniéré du reste.

Bien entendu qu'aucune de ces chères figures n'a subi l'humiliation du pinceau. Ou si cela s'est vu, hâtez-vous d'en attribuer le scandale à une main postérieure à la sienne. Leysener a poussé quelquefois jusqu'au paroxisme le culte effréné de son patron. Je m'en vais en citer un exemple.

Un figuriste, appelé par le curé de la Chapelle-Saint-Laud pour la restauration de son église, s'étonna de voir la Vierge à la gauche d'un autel dont saint Sébastien tenait la droite. Il témoigna sa peine de cette anomalie à laquelle d'ailleurs il proposait de remédier. — « Essayez, dit le curé, mais la chose n'est pas facile. » — Celui-ci se mit à l'œuvre, effrayé à

part lui du *veto* mystérieux qui planait sur son entreprise. Au bout d'une heure à peine, et au prix d'un médiocre effort, l'échange était fait, et la Vierge réintégrée dans ses droits.... « Attendez, dit le curé, l'épreuve n'est pas achevée. » Le dimanche au matin, grande rumeur sous le porche d'où les fidèles lançaient jusqu'au fond du sanctuaire des regards défiants ou effrayés. Ceux-ci gesticulaient, ceux-là branlaient la tête, les plus vieux se regardaient d'une façon prophétique, par allusion sans doute à des souvenirs passés. Au tintement de la cloche la foule se débanda, comme si le diable eût dansé dans le bénitier de l'église, et le figuriste à genoux, au pied de l'officiant, dans ce vaste désert de fidèles, cumula les fonctions du clerc; du chantre et du sacristain. Et comme il reparait dès l'aube du lendemain les indiscrétions de son orthodoxie, le curé lui contait qu'il y a bien des années un artiste étranger, dont il avait oublié le nom, avait, contrairement à toutes les réclamations de la fabrique, installé à cette place la figure du saint dont il revendiquait le patronage; que l'échange ayant été tenté par la piété de quelques fidèles, la foudre était tombée le lendemain sur l'église comme une formelle désapprobation d'en haut, et qu'à partir de ce moment, transformée en dogme populaire, la fantaisie de l'artiste s'était tellement enracinée dans les esprits que les foudres du pape ne sauraient prévaloir contre elle.

Le 28 septembre 1781, à midi, un grand silence régnait dans l'atelier de Leysener, interrompu seulement par les grignottements d'une souris qui limait de ses dents blanches le nez vermoulu d'un mannequin,

et par les quolibets de Maurice qui, du haut de l'échafaudage où il était juché, descendaient en cascades jusqu'aux piédestaux des statues. — Il s'agissait ce jour-là d'une des plus graves questions qui aient mis en émoi la corporation de nos artistes. Les chanoines procédaient, à l'issue de leur messe, à l'examen des devis présentés pour les boiseries du chœur de la cathédrale. Parmi la foule des concurrents, dont grand nombre figuraient sans doute pour mémoire, et dans le but unique de prendre date pour l'avenir, deux figures principales se trouvaient face à face, entre lesquelles le gant était officiellement jeté : à savoir Leysener, parvenu à l'apogée de son crédit, et Gaultier, son cadet, récemment appelé de Mayenne, et dont l'étoile, saluée par d'envieuses intrigues, montait menaçante à l'horizon. Entre le passé de l'un et l'avenir de l'autre c'était un conflit décisif et comme une bataille *d'Actium* dont les écoles rivales semblaient écouter le bruit avec une anxiété solennelle. Comme le plus haut grimpé et en sa qualité du plus flâneur de la compagnie, Maurice, d'une fenêtre placée à l'angle du faubourg, et qui regardait le guichet de la porte S.t-Aubin, épiait la nouvelle pour la transmettre à l'atelier. Sa mère, qui dorait les quatre ailes d'un séraphin, levait de temps à autre la tête vers le plafond, et commentait de mille sortes la parole du conte : « Maurice, mon fils Maurice, ne vois-tu rien venir ?

— Attendez, j'aperçois..... C'est lui, ou bien son ombre qui débouche en ce moment sur le pont-levis. C'est bien sa canne à pomme, son habit bleu-barbeau, un énorme rouleau sort de sa poche gauche.

Il rit, — non, il est triste, et son barbet Kobold balaie le sol de sa moustache. — Rien de bon !...... Chut ! il arrive. A l'ouvrage, camarades ! »

Et le silence redoubla, et les souris enhardies se gobergèrent des restes du mannequin.

Leysener entra, s'assit, égoutta par la corne son chapeau ruisselant de sueur, et déployant son devis approuvé par le chapitre et revêtu du sceau de monseigneur de Grasse. « Eh bien! M.me Leysener, cela vous réjouit-il ?

— Victoire, compagnons, la bataille est gagnée : aiguisez vos ciseaux pour trois ans. » Et la digne commère tomba suffoquée de joie aux bras de son époux silencieux.

« Hourrah ! cria Maurice du haut de son échelle. Un pied de nez pour maître Gaultier ! »

Leysener se tenait coi, et arrondi en cercle entre les pieds de son fauteuil, le barbet se léchait les pattes.

« Votre avis à vous autres, reprit-il en se levant, d'un ton fort peu d'accord avec celui de la circonstance. »

Maurice dit : « Père, je me ferai chanoine, pour le plaisir d'étayer mon dos rebondi et dodu contre les lambris de vos stalles.

Je me réjouis, dit Barrat, de la splendide mozette que le ciseau du maître s'en va broder et damasser sur les épaules du chapitre.

Moi je pense dit Glédu, qu'à partir de ce moment il faudra dire : archevêque d'Angers et métropole de S.t–Maurice. »

Et à mesure que les louanges dardaient sur le front

du statuaire, à mesure son front se rembrunissait. Il se mit a jeter dans le fonds d'un angle obscur d'où nulle exclamation n'était encore partie un regard expressif qui voulait dire : à vous l'abbé !

L'abbé Reynaud toussa trois fois, tourna et retourna sous ses doigts le cuir déformé de sa calotte, et d'une voix plus tremblante que celle de l'écolier qui balbutie une leçon mal apprise, il se risqua à dire :

« Ce que je pense, rabbi, c'est que les petits des oiseaux, viendront becqueter les grappes sculptées sur vos boiseries, c'est que l'essaim des abeilles, au tintement de l'angelus, accourant par la fente des verrières, viendra sucer de sa trompe la corolle de vos fleurs. Mais ce que je pense aussi, c'est que le chef-d'œuvre de bois recouvrira le chef-d'œuvre de pierre, que les vieux chapiteaux des colonnes gothiques crieront miséricorde sous les verroux de leur prison, et que la postérité, émue de ces clameurs, s'indignera du crime et en chargera votre mémoire. »

Leysener serra sa main d'une étreinte convulsive, et lâchant les écluses à sa colère débordée, il ébranla de la sorte les échos de l'atelier :

« Bravo, l'abbé, bravo, et malédiction sur ces drôles qui se soucient de ma tête blanche comme de celle d'un mannequin usé! — Un seul qui me comprenne et qui ne me trahisse pas de ceux que j'ai réchauffé sur ma poitrine. Il ébauche des Phœbus, il pétrit des Pallas, mais il a le sentiment des saintes œuvres outragées, et il veille sur l'honneur du maître, en proie aux séductions grossières du métier. L'église m'avait perdu, et c'est l'église qui me sauve. La lie était

dessus, et la liqueur dessous. C'est vous l'abbé qui êtes mon épouse et mon fils. — Donc vous n'avez jamais, vous autres, senti couler en feu dans votre gosier altéré le vil salaire de vos œuvres, ni se tordre en tronçons sur l'oreiller de votre couche les figures des vieux âges mutilées par vos mains?... Par le maillet de mon père, qui m'est apparu cette nuit dépassant d'une coudée la tête de S.t-Christophe, le Seigneur vous le rendra, et je lis votre horoscope aussi clairement qu'à cette heure le passant lit mon nom sur l'enseigne de mon atelier :

» De statuaire gâcheur, et de gâcheur potier, toi Maurice, tu cuiras la brique à la Baumette en société de Kadelberg. Toi Barrat, tu ceindras la couronne du figuriste, qui asseoit sur sa tête un paradis de plâtre et trafique de bonnes vierges avec les petites filles des hameaux. Et toi Glédu, déchu des régions de notre art dans la honte d'une imitation servile, tu enchasseras l'émail dans des paupières de cire, et vêtiras à neuf les figures des torches, aux processions de la Fête-Dieu! »

Et de la poudre de sa queue secouée sur son collet, il fit éternuer toute la compagnie.

« Balayez l'atelier et qu'on nous laisse seuls. »

Et quand Reynaud et lui n'eurent plus pour auditeurs que la population effarée des statues. — « Asseyez-vous, mon père, votre fils est à vos pieds. » Le prêtre s'assit, et le pénitent à genoux procéda comme il suit à l'énumération de ses péchés d'artiste :

« J'ai peint d'ocre, d'azur et de carmin, dans la Chapelle-de-sous-Terre, les plus diaphanes ailes dont le génie de nos pères aient décoré les flancs d'un chérubin.

» Il manquait une tête à la statue de S.t-Eutrope, j'ai mis sur ses épaules celle de l'impudique Vénus.

» J'ai masqué d'une gloire d'angelots bouffis les splendides vitraux du chœur de S.t-Michel-de-la-Palue.

» C'est moi qui ai jeté sur les épaules de S.te-Catherine cette écharpe jaspée qui fait l'admiration des bedeaux. »

Il continua ainsi durant plus de deux heures, se frappant la poitrine et s'écriant avec des larmes : — « Saint Luc, peintre de la Vierge, priez pour nous. — *Sancte Sebastiane, qui ad dexteram altaris sedes, ora pro nobis !* »

Puis mêlant dans le délire de son exaltation fébrile, les vanités de l'artiste aux humilités du pécheur, il tira une clef pendue à la breloque de sa montre. Il ouvrit les panneaux d'une cellule mystérieuse dont la serrure visible au microscope seulement n'avait pu échapper à l'investigation de ses élèves.

«Entrez, mon père, et regardez ! Que de fois, prêt à livrer aux regards du seul qui me comprenne, le fruit des prédilèctions de ma vie, j'ai tourné cette clef dans cette serrure, et je me suis arrêté, en me disant : A quoi bon? Mais vous l'avez gagné; d'ailleurs ma vie s'achève; et rien ne témoignera, rien hormis une chose, de ce que j'ai senti et de ce que j'eusse tenté; pas même ces Sébastiens dont les ébauches rigoureuses se sont affadies en chemin sous les regards profanes et au bruit des ciseaux vulgaires : j'ai besoin qu'après moi quelqu'un que j'ai aimé puisse, en mettant le doigt sur mon œuvre, dire un jour : « Voilà Leysener ! »

Et, derrière le panneau, apparut tout à coup calme, sublime, solennelle, au déclin du soleil dont les rayons expirants semblaient un adieu de sa gloire. .... cette tête que vous savez !

L'abbé le contempla dans une immobilité silencieuse, puis la montrant d'une main tout en imposant l'autre sur le front de son pénitent : « Voilà, dit-il, mon fils, qui vous absoudra mieux que toutes les absolutions du prêtre. Voilà qui du même coup prie pour vous et pour lui, pour le maître et pour le disciple !

» Maintenant laissez-moi faire. C'est bien, je vous connais. C'est d'aujourd'hui seulement qu'il m'a été donné de vous contempler face à face. L'art s'est dressé devant moi, et j'en ai mesuré la hauteur. Je sais l'abîme qui nous sépare. Or adieu! Moi je m'en vais entonner sous la dictée de l'église ces merveilles dont le secret échappe à mon ciseau. »

Son paquet sous le bras, et deux grosses larmes dans les yeux, il partit en baisant la main de son vieux maître.

Sous le coup de cet adieu, et sous le poïds de sa nouvelle charge, que devint Sébastien Leysener? — Ce qu'il avait noué sciemment et tristement pour le repos de son ménage, en vue du pain des siens, harcelé et vaincu par les suggestions de sa femme, essaya-t-il de le rompre en vue des besoins plus urgents de sa conscience et de sa renommée? — Non pas; il mit de l'honneur dans l'observation même de ce traité maudit dont ni prières ni menaces n'eussent d'ailleurs pu le dégager. Mais les malins chanoines, en le liant pour sa vie, en lui passant sept fois la chaîne autour

du cou, n'avaient rien stipulé quant à son ombre. Il s'en remit à la mort, qu'il entrevoyait vaguement, du soin de faire pour lui ce que l'ange fit pour saint Pierre. Il mourut en effet dans le courant de l'année suivante, laissant dans ses cartons quelques ébauches désavouées dont Gaultier s'inspira, dit-on.

La tradition publique, si habile à dénaturer les faits, se partage à cet égard en deux versions erronées. Les uns disent : « Leysener est l'auteur des boiseries. » Les autres : « Ce n'est pas lui ; car il mourut de chagrin d'avoir échoué dans l'entreprise. »

Ni ceci, ni cela : il mourut de chagrin, mais d'une sorte de chagrin inaccessible au vulgaire, du chagrin d'avoir réussi !

La mort qu'il appelait a-t-elle réalisé ses espérances? — C'est ce que nous n'oserions affirmer.

Pour maudire cette boiserie, pour sentir s'éveiller contre elle d'implacables vouloirs à l'ombre de l'autel pacifique, pour souhaiter qu'un tison tombé de l'encensoir la consumât de la base au faîte, — nous n'avons pas attendu que le nom de Sébastien Leysener retentît à nos oreilles. Or, de quelle amertume cette aversion innée ne vient-elle pas à se compliquer aujourd'hui, à la pensée qu'une ame gît-là peut-être emprisonnée ?

En attendant qu'un jour la hache libératrice lui facilite son vol dans les cieux, puisse-t-elle, de ce purgatoire où elle accomplit son épreuve, agréer un hommage inspiré à la fois par la hauteur du talent et par la profondeur de l'infortune!

DESCRIPTION

DE

PLUSIEURS ESPÈCES NOUVELLES DE MOLLUSQUES,

PAR M. MILLET,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

LIMACE VOISINE. *Limax affinis*, Millet, pl. 1, f. 1.

Leucophæo proximus; clypeo levi, albo-rufo, integro, utrinquè lineato nigro; corpore carinato, utrinquè fasciato nigro; aperturâ laterali subposticâ.

Longueur 4 et 1/2 à 5 centimètres.

Diamètre 7 à 8 millimètres.

Animal allongé; tentacules courts, gris; tête et cou d'un gris-pâle uniforme, ce dernier marqué de deux légers sillons longitudinaux supérieurs; un petit point noir placé sur la gaîne de chaque tentacule supérieur (1); bouclier d'un blanc teinté de roux, lisse, marqué de deux taches allongées, étroites, noirâtres et parallèles; corps surmonté d'une carène blanchâtre, accompagnée, de chaque côté, d'une bande longitudinale et parallèle d'un gris-noirâtre; une tache

(1) Ce point est inhérent à la gaîne de chaque tentacule supérieur, et n'est pas, comme on pourrait le croire, le sommet de chacun de ces tentacules ou œil que l'on apercevrait au travers de la gaîne.

de cette dernière couleur, ou d'une teinte plus foncée, se voit de chaque côté du corps en s'étendant sous le bouclier; dessous du corps blanchâtre ; mucus blanc.

Cette nouvelle espèce, qu'il ne faut pas confondre avec quelques variétés du *L. agrestis* sur lesquelles on remarque quelquefois également une bande noire de chaque côté du corps, se tient, pendant le jour, sous l'écorce des arbres, sous les pierres, etc. Je l'ai rencontrée, au nord de l'Anjou, à la Bouillaut, commune de la Chapelle-Hulin, ainsi qu'à Thorigné ; etc.

PALUDINE TROMPEUSE. *Paludina decipiens*, Millet, pl. 1, f. 2, a, b.

Testa ovato-acuta, diaphana, tenuis, corneo-lutescento; anfractibus quinis aut senis rotundatis, turgidis, ultimo majore, ventricoso, sub-scalariformis; suturis valde impressis; apertura elliptica; peristomate simplici; rima umbilicali obliqua.

Hauteur 5 à 7 millimètres.

Diamètre 3 millimètres.

Animal blanchâtre, marqué de taches noires et de points dorés qui paraissent au travers de la coquille; dessous du pied blanchâtre; tentacules blancs, très flexibles, yeux noirs; mufle bilobé.

Coquille ovale-pointue, transparente, mince, lisse, d'un jaune-corné lorsqu'elle n'est pas salie par une incrustation limoneuse; suture profonde; cinq à six tours de spire, le dernier très grand, comme détaché du pénultième au moyen d'une fente ombilicale assez marquée, ce qui le rend légèrement scalariforme;

ouverture elliptique, fermée par une opercule à peine concave, mais marquée de stries concentriques.

Cette jolie Paludine, qui est assez rare, dont la publication a été différée jusqu'à ce jour, par la négligence que j'avais mise à me procurer des individus vivants, sur lesquels je pusse faire la description de l'animal, est intermédiaire, pour la taille, entre le *P. impura* et *similis*; mais les caractères que j'assig à cette nouvelle espèce, et particulièrement ceux q se rapportent à la suture ainsi qu'au dernier tour d spire, de même que son aspect particulier, suffisent pour la distinguer de toutes celles connues jusqu'à ce jour.

Habite le département de Maine et Loire, dans les rivières et les fossés qui y communiquent. — Angers : la Mayenne, les fossés de la Baumette, ceux de Saint-Serges. — Les boires de la Loire, l'Aubance, le Thouet, la Sarthe et le Loir.

Nota. En 1821, je donnai moi-même cette Paludine à feu Daudebard-de-Férussac, qui la casa dans sa collection sous le nom de *decipiens* que je lui avais assigné. Cette collection, acquise par le gouvernement à la mort de ce savant distingué, est maintenant réunie aux autres collections de même nature que possède le jardin des plantes de Paris.

Mulette du Bigorre. *Unio Bigerrensis*, Millet, pl. 1, f. 3.

Testa pseudo-elliptica, crassa, non hiante, posterius bicolorata, obliquè truncatâ; radiis viridibus aut rufescentibus, divergentibus; natibus decorticatis

erosissimis; dentibus cardinalis brevis, crassis, sulcatis et dentatim non regulatim, laterali acuto lamelloso.

Longueur transversale 4 et 1/2 à 5 centimètres.

Hauteur 3 centimètres.

Epaisseur 2 centimètres.

Coquille sub-elliptique, épaisse, non bâillante, obliquement tronquée postérieurement, d'un vert-brun foncé sur l'une de ses parties, jaune-roussâtre sur l'autre, marquée de rayons divergents verts ou jaunes-roussâtres qui partent des natèces et se rendent en s'écartant vers le bord inférieur, qui est légèrement sinueux sur les vieux individus seulement; crochets fortement excoriés; dents cardinales courtes, épaisses, sillonnées et irrégulièrement dentées; dents latérales un peu émoussées; nacre intérieure blanchâtre, ordinairement marquée d'une ou de plusieurs taches livides, particulièrement vers les crochets.

Cette espèce, qui est rayonnée comme le sont les *Unio batava*, Lam., et *sub-tetragona*, Mich., se distingue néanmoins facilement, et même au premier aspect, de ces deux espèces : de la première par la troncature oblique de sa partie postérieure et en ce qu'elle est plus applatie; de la seconde, indépendamment de sa forme et de sa taille, parce qu'elle n'est pas bâillante comme elle; les deux couleurs, en outre, dont elle est ornée, tranchées nettement par l'un de ses rayons, serviront encore à l'en distinguer.

Habite l'Adour, à Bagnères de Bigorre, Tarbes, etc. (Hautes-Pyrénées).

MULETTE MANCHOTTE. *Unio manca*, Fer., Lam. ; var. *B.*, Millet, pl. 1, f. 4.

Testa oblongo-reniformis, natibus prominulis, non decorticatis, undato-rugosis.

Longueur transversale 4 centimètres et 1/2.

Hauteur 2 centimètres et 1/2.

Epaisseur 17 millimètres.

Coquille réniforme, ayant ses extrémités arrondies, le bord supérieur arqué et l'inférieur sinué ; couverte de stries rapprochées, très prononcées, celles des natèces *ondulées et très saillantes;* crochets *non excoriés, ridés et peu élevés;* côté antérieur très court et peu élevé ; épiderme d'un jaune-olivâtre, recouvert d'un enduit ferrugineux (1) qui domine cette première couleur; nacre intérieure d'un blanc-laiteux, légèrement teint de bleuâtre, dents cardinales assez saillantes, rugueuses ; dents latérales lamelleuses et tranchantes, l'une d'elles, de la valve gauche, bifurquée postérieurement.

Cette variété, tout-à-fait remarquable, s'enfonce dans la vase ou le sable terreux, de manière à ne laisser paraître que le quart ou environ de sa coquille : la partie laissée à découvert, fortement encroutée d'un limon incrustant, qui lui donne l'apparence d'une petite parcelle de terre, est le seul indice qui puisse servir à la faire remarquer.

Habite le Tillet, où je l'ai rencontrée, ruisseau

(1) Cette teinte ferrugineuse n'est peut-être due qu'à la nature des eaux dans lesquelles j'ai rencontré cette mulette.

torrentueux, qui passe près de la ville d'Aix, en Savoie, en roulant ses eaux vers le lac du Bourget.

RAPPORT

SUR UN TRAVAIL DE M. MILLET,

CONTENANT

LA DESCRIPTION DE PLUSIEURS ESPÈCES NOUVELLES DE MOLLUSQUES,

PAR M. BÉRAUD.

Messieurs,

Lorsque les savants modernes transportèrent dans l'étude des Mollusques la méthode naturelle, qui s'aidant de l'anatomie comparée avait déjà conduit à de si heureux résultats dans la coordination philosophique des classes supérieures du règne animal, ils durent rejeter la prédominance jusqu'alors incontestée des caractères tirés de la configuration de la coquille, et admettre la nécessité de les subordonner à ceux que pouvaient offrir les formes animales. Sans doute cette enveloppe solide avait une grande importance et devait fournir plus tard de précieux enseignements sur ces formes elles-mêmes dont elle n'était que le moule plus ou moins fidèle; mais pour apprécier à leur valeur les caractères qu'on en pouvait tirer, encore fallait-il d'abord se bien fixer sur le

mérite et les modifications des divers organes qui, en lui donnant la forme, lui laissaient leur empreinte.

Dans la voie nouvelle qu'elle allait s'ouvrir, la science dut naturellement chercher ses premiers sujets d'observations parmi les espèces les plus vulgaires ou du moins les plus rapprochées de nous, et ce fut de ce moment que l'on commença à accorder aux mollusques terrestres et fluviatiles de France l'attention qu'ils méritaient. L'ouvrage de Draparnaud parut en l'an XIII et révéla les richesses qui étaient répandues sur notre sol. Cette œuvre devenue classique, et qu'on consultera toujours, imprima aux études malacologiques une vive impulsion. Les naturalistes de notre ville furent des premiers à répondre à cet appel d'un homme enlevé trop tôt aux sciences naturelles. Dès l'année 1813, l'un de nous, notre honorable secrétaire, M. Millet, à qui nous avons dû plus tard notre excellente histoire des animaux vertébrés de l'Anjou, si consciencieusement exécutée et si pleine de faits, signala son entrée dans la carrière de la zoologie de l'ouest par la publication d'une histoire des mollusques vivants de Maine et Loire. Cette partie de notre Faune (1) est restée jusqu'ici l'ouvrage local le plus complet quant aux

---

(1) *Faune de Maine et Loire*, ou description méthodique des animaux qu'on rencontre dans toute l'étendue du département de Maine et Loire, tant sédentaires que de passage; avec des observations sur leurs mœurs, leurs habitudes, etc.; contenant les figures des espèces nouvelles, dessinées et lithographiées par l'auteur; 2 vol. in-8°, à Paris, chez H. Cousin, libraire, rue Jacob, n° 21; à Angers, chez MM. Pavie et Launay-Gagnot, libraires.

descriptions et observations ; l'auteur y ayant dès-lors porté la sagacité et l'exactitude scrupuleuse qui lui sont habituelles. Il put combler diverses lacunes restées dans l'ouvrage posthume du savant de Montpellier, et fit connaître plusieurs animaux dont celui-ci n'avait pû déterminer que le têt avec précision. Les recherches incessantes qui suivirent cette publication, n'y ajoutèrent qu'un petit nombre d'espèces jusqu'alors confondues avec des bivalves connues et un nombre plus restreint encore de gastéropodes. M. Millet, en 1833, les comprit dans un catalogue général dont vous dûtes avec regret voir s'enrichir les actes de la Société Linnéenne de Bordeaux. On devait supposer que par cette dernière publication, cette partie intéressante de la Faune angevine s'était définitivement complétée, mais voilà que notre collègue nous apporte deux espèces nouvelles non pas seulement pour notre pays, mais pour la science. Quelle branche de l'histoire naturelle peut-on se flatter d'avoir épuisée par les investigations les plus assidues, si dans une classe composée d'êtres sédentaires et dont il existe à peine cent espèces sur notre sol, des observations éclairées par une judicieuse critique ont pu conduire à l'établissement d'espèces nouvelles, et cela dans une contrée si soigneusement explorée et d'une exploration en apparence si facile !

Occupons-nous un instant des espèces décrites par notre collègue, dont deux sont de notre département, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire.

Le *Limax affinis* a été observé dans l'arrondissement de Segré. Il paraît en effet différer du *Limax*

agrestis, Auct., avec lequel il a des rapports par sa forme, sa coloration et la couleur de son mucus. Nous ne pouvons qu'engager M. Millet à compléter sa description par celle de la coquille interne (*Limacella*, Brard). Celle du *L. agrestis* est très sensiblement rhomboïdale. Ces coquilles internes ne fournissent à la vérité que des caractères secondaires, mais ils ont néanmoins une importance incontestable pour confirmer les différences spécifiques dans ce genre d'une étude difficile.

La *Paludina decipiens*, ainsi nommée sans doute à raison de ce que son air de parenté avec la *P. impura*, Drap., est de nature à tromper plus d'un observateur, est toutefois parfaitement distincte de cette dernière espèce. Sa spire scalariforme à suture profonde, la forme particulière de sa bouche à demi-détachée de la columelle, l'ampleur disproportionnée de son dernier tour, l'isolent des diverses variétés d'âge ou de localité que nous connaissons dans la *Paludina impura*, seule espèce avec laquelle elle puisse être confondue. Si l'on voulait tenir compte de toutes les différences qui les séparent, on pourrait ajouter que dans l'espèce nouvelle la hauteur de la bouche égale à peine le tiers de la longueur totale de la coquille, tandis qu'elle atteint à peu près la moitié dans l'*impura*, et que l'ouverture de la première est presque exactement ronde ou très courtement ellipsoïdale, tandis que celle de l'*impura* présente un angle aigu très prononcé à sa partie supérieure. En un mot la coquille nouvelle rappelle par sa suture et sa bouche certains cyclostomes, le *C.*

sulcatum et surtout l'*elegans*. Il suffira pour guider les amateurs qui la chercheront dans les environs de notre ville, de leur dire : supposez un *C. elegans* de taille moyenne, privé de stries et de ponctuation, et ayant revêtu la livrée verdâtre et demi diaphane des univalves fluviatiles, et vous aurez l'image la plus exacte de cette jolie espèce.

Quant aux *Unios* décrits par M. Millet, l'un qui est de Savoie est une variété très remarquable de l'*Unio manca;* l'autre indigène des Pyrénées et nommé par l'auteur *Bigerriensis,* se distingue bien des autres espèces qui depuis quelques années ont été dédoublées de l'*Unio littoralis.* Portant sur ses écailles, comme l'*Unio batava*, des rayons verts et jaunâtres, sa troncature l'en éloigne pour le rapprocher de l'*Unio tetragona,* Michaud. Mais elle différerait de ce dernier par sa forme plus allongée, ses rayons colorés persistant dans les adultes, par les proportions de ses valves dont la partie antérieure égale à peine en hauteur les trois quarts de la hauteur totale de la coquille, et enfin par ses valves closes.

D'après ce que nous venons d'exposer à la Société, elle doit prévoir que sa Commission a été d'avis de donner place dans le bulletin au travail de M. Millet, qui se recommande, en outre, par des dessins exacts des espèces décrites.

Nous ne terminerons pas notre rapport sans exprimer le vœu que l'auteur nous donne bientôt une nouvelle édition de son histoire des mollusques de Maine et Loire, dans laquelle il fasse entrer et les espèces comprises dans le catalogue et celles qu'il vient de nous faire connaître.

Je crois devoir saisir cette occasion pour signaler l'omission qui a été faite dans le catalogue de 1833 du *Pupa quatri-dens*, charmante espèce, l'une des plus volumineuses des espèces d'Europe, et dont l'*habitat* dans le Saumurois paraît incontestable, ainsi que celle de l'*helix revelata*, de Férussac, indiquée par cet auteur aux environs d'Angers, et qui a été retrouvée en 1839, près de Beaupreau, par mon savant ami, M. Michaud, auteur du supplément à Draparnaud, de la Monographie des hélices, etc., qui m'en a communiqué plusieurs individus.

On devra aussi, sans doute, ajouter à cette liste l'*Unio margaritifera* (vera-Michaud), dont j'ai recueilli un magnifique exemplaire au confluent de la Loire et de la Maine, ainsi que l'*Unio tetragona*, Michaud supp., espèce fondée par Michaud sur une communication de M. Cailliaud, de Nantes, qui l'avait recueillie dans la Loire, où je l'ai également observée, et qui paraît généralement admise. Sans avoir toutefois une opinion bien arrêtée sur la légitimité de cette espèce, qui se relie par de nombreux passages avec le type de l'*Unio littoralis*, je pense au moins que c'est une forme trop notable pour ne pas mériter une description spéciale dans l'état actuel des études du genre *Unio*, genre dans lequel il y aura incontestablement à opérer, dans un avenir peu éloigné, un remaniement complet des espèces européennes qui, trop restreintes peut-être par les premiers auteurs, ont été tellement multipliées depuis quelques années, qu'on ne sait où l'on pourra s'arrêter dans l'incertitude qui règne sur la véritable

valeur des caractères spécifiques dans ce genre.

Je crois aussi devoir indiquer des localités nouvelles pour deux coquilles rares partout. L'*helix aculeata* que j'ai rencontrée en Saint-Laud, parmi des Mousses (*Neckera viticulosa*), sur un vieux frêne, l'*helix rupestris* que j'ai trouvée aux Fourneaux, près d'Angers, sur le calcaire marbre.

NOTE

RELATIVE A UNE

CHEMINÉE DE L'ÉVÊCHÉ,

DESSIN DE M. LEBE-GIGUN, pl. 2

PAR M. V. GODARD-FAULTRIER.

Par son style cette cheminée appartient au XVe siècle, mais il est difficile *de savoir qui l'a fait construire*, et pourquoi ses *ornements représentent des machicoulis et des créneaux*. Un blason, orné d'une crosse, nous indique d'abord que cette cheminée a été bâtie par les ordres d'un Evêque.

Le champ des armoiries est divisé en quatre quartiers dont trois nous sont inconnus. Quant au premier quartier il renferme *un croissant et six croix recroisettées*, armes de la maison de Bueil, laquelle portait *d'azur au croissant d'argent, accompagné de six croix recroisettées au pied fiché*.

Ceci bien établi, nous avons trouvé sur la liste de nos Evêques un prélat du nom de Hardouin de Bueil,

fils de Jean de Bueil, comte de Sancerre, et d'Anne d'Avoir. Il fut élu Evêque d'Angers en 1372 et mourut dans sa charge en 1438. La moyenne de ces deux dates nous reporte au commencement du xve siècle, époque, il faut bien le remarquer, à laquelle se rattache le style de la cheminée.

De plus, un manuscrit de la bibliothèque d'Angers, classé sous le numéro 528 et le tome 2 du *Gallia christiana*, nous apprennent que ce même Hardouin de Bueil aimait ce que nous appelons la truelle. Entre autres constructions, il fit faire *le hault du palais épiscopal et y dépensa plus de dix mille livres*. Le *Gallia christiana* ajoute qu'il le fit couvrir d'ardoises. « Episcopium propriis impensis tegi curavit lapide » sectili quem ardesiam vocant. » Le *Gallia* va plus loin; il avance que notre Evêque « extruxit aulam magnam episcopalis ædis.» Mais cette *aula magna* ne peut être la grande salle actuelle dont toutes les fenêtres sont à plein cintre roman. Il s'agit d'une salle qui est au-dessus, et non moins vaste, divisée aujourd'hui en plusieurs chambres par des parpaings de refend. Or, c'est précisément dans cette salle que se trouve l'immense cheminée en question qui, d'après toutes les raisons précédentes, est évidemment l'ouvrage d'Hardouin de Bueil.

Reste la question à résoudre pourquoi cette cheminée est-elle crénelée et revêtue de machicoulis?

La réponse est embarrassante, et nous sommes forcé de recourir aux conjectures; si l'on songe que la maison de Bueil eut une réputation militaire toute spéciale contre les Anglais, on sera disposé à croire

qu'Hardouin, en souvenir des faits et gestes de sa famille, aura voulu faire accompagner son blason d'ornements qui rappellent la guerre. Peut-être aussi, entre autres destinations de cette salle, l'affecta-t-il principalement à la réception des quatre barons de l'Anjou; savoir : les barons de *Chemillé*, de *Blou*, de *Gratecuisse* et de *Briolay*, dépendant à titre féodal de l'Evêché, et chargés à chaque avènement de prélat de porter celui-ci dans une litière sur leurs épaules. Je préfère cependant l'autre conjecture.

NOTE
SUR LA DÉCOUVERTE D'UN CROMLECH, pl. 3.

PAR M. AIMÉ DE SOLAND.

Dans la commune de la Boutouchère, entre les bourgs de Bootz et Chaudron, se trouve sur une éminence un champ nommé par les uns le Champ-aux-Meules, et par d'autres le Champ-du-Diable. Selon toute apparence ce terrain était autrefois occupé par un bois, et maintenant encore des taillis l'environnent presque de tous côtés. C'est là qu'au milieu des broussailles se trouve une enceinte circulaire large de trente pas environ. Cette enceinte est formée de seize *peulvans*, de différentes grandeurs, entre un mètre à deux mètres de haut; il paraîtrait même d'après la position de quelques pierres que cette enceinte aurait été double. Puis, à peu près au milieu

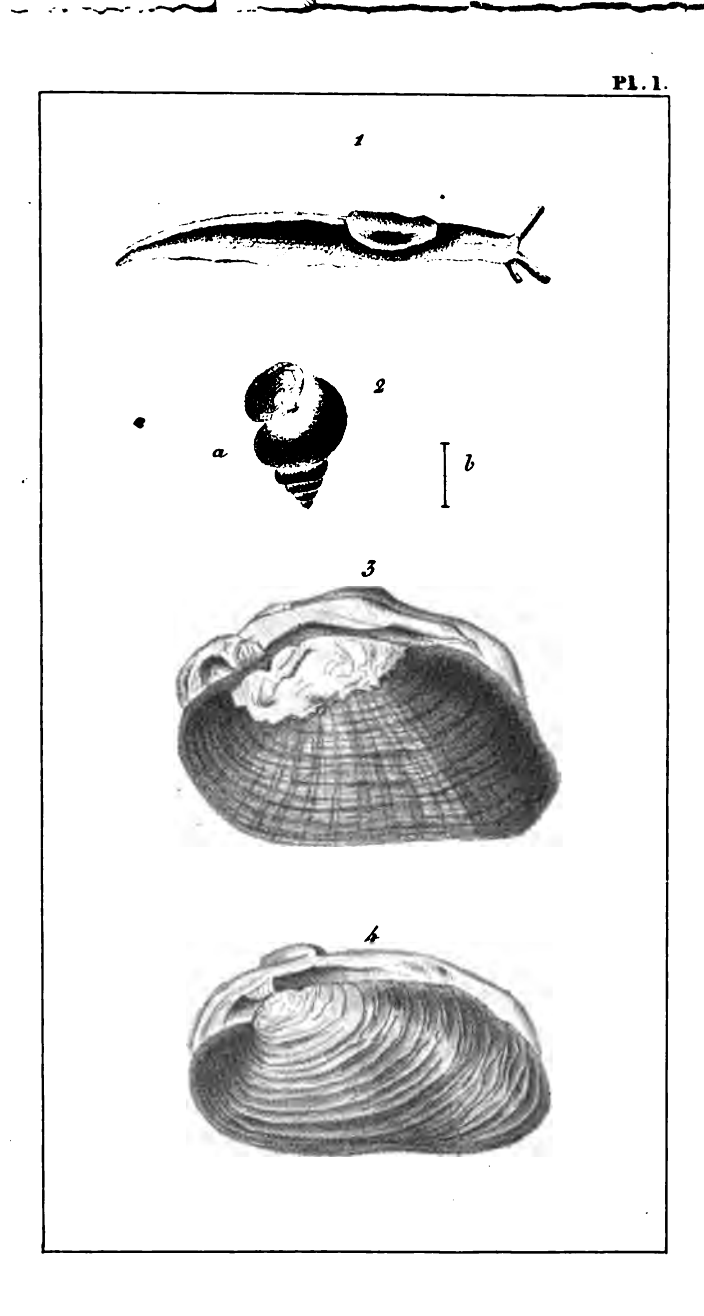
se trouvent deux pierres reliées au sommet par une autre longue de quatre mètres environ et large de quarante centimètres. Cette pierre, qui forme un carré-long, a cela de remarquable qu'elle semble avoir été taillée sur toutes ses faces, et forme un véritable pont rustique. Les pierres qui composent ces monuments sont en grès, et elles doivent avoir été apportées de fort loin, car dans un rayon très étendu l'on ne trouve guère, dans cette partie de la Vendée, que du schiste, du quartz ou du micaschiste. C'est le premier monument celtique de cette forme que j'aie remarqué dans l'Anjou. Cependant il en existe quelques-uns en Bretagne. La tradition varie pour ces monuments; ainsi les uns, d'après elle, ont servi aux élections et aux assemblées des chefs, d'autres à des jeux publics.

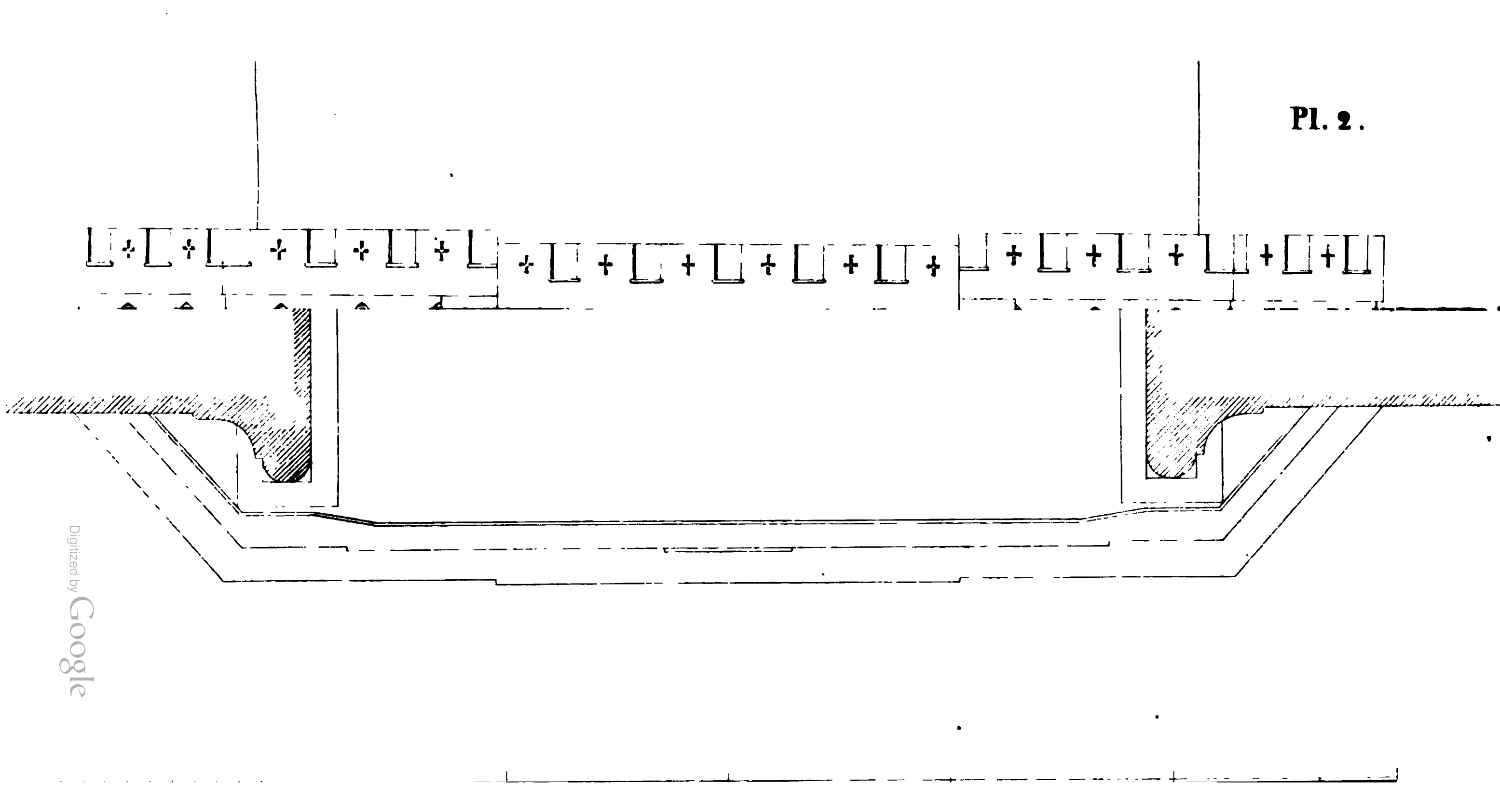
Quelques antiquaires ont vu, dans cet assemblage de pierres de différentes positions, la réunion de deux monuments. L'enceinte circulaire, d'après eux, serait un *cromlech* servant aux assemblées délibérantes, et le monument central un autel d'oblations; d'autres, au contraire, ont prétendu que jusqu'alors la destination de ces monuments est restée inconnue.

Quoi qu'il en soit, il eût été à désirer que ce monument, fort dégradé, fût encore conservé, mais depuis quelque temps l'on s'en sert pour ferrer les chemins; et il paraîtrait même que depuis que je l'ai vu il aurait subi d'étranges mutilations. Ainsi la pierre qui occupait le centre aurait été employée à faire un *lavoir*. Il est probable que sous peu il aura disparu complétement.

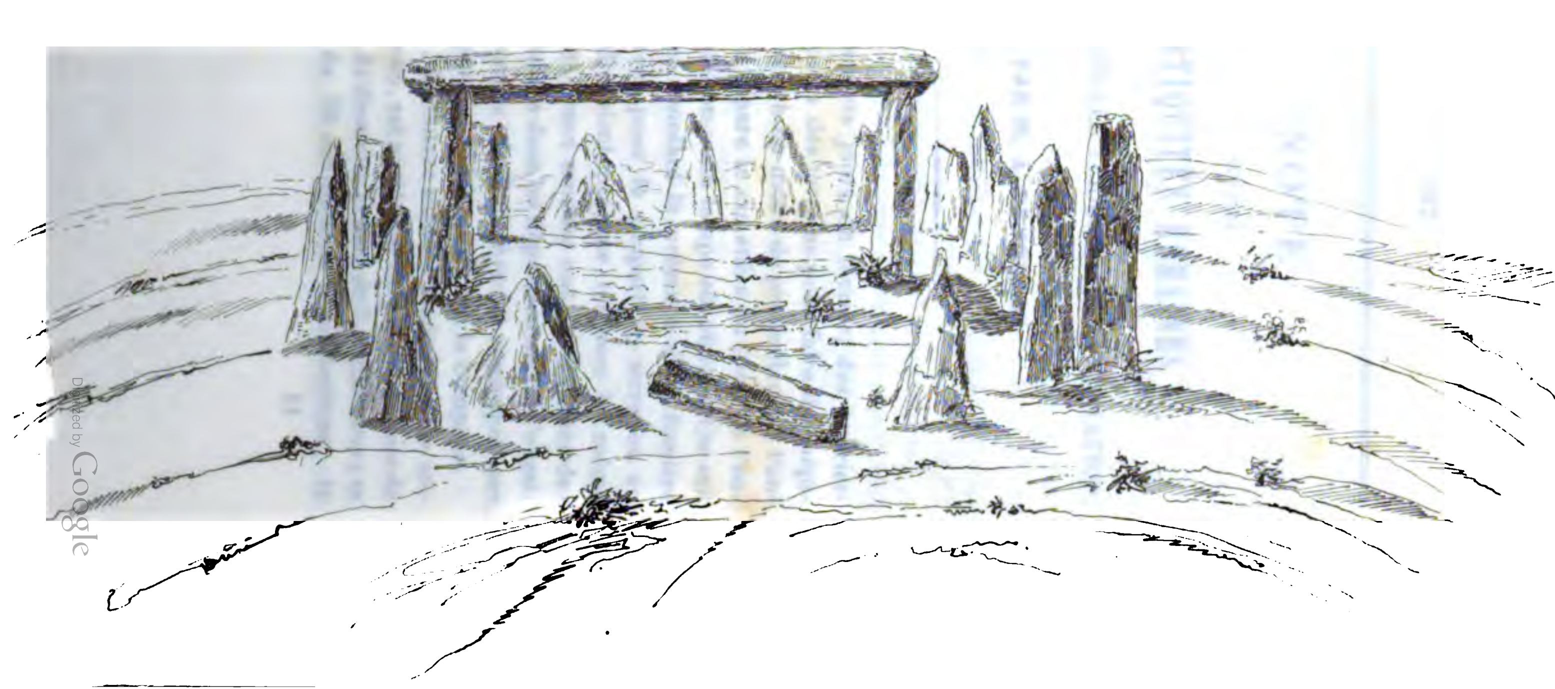
Septembre 1845

Pl. 1.




Pl. 2.

Pl. 3.



NOTE

SUR DES

ANTIQUITÉS ROMAINES

TROUVÉES DANS LES TERRAINS DE LA VISITATION,

PAR M. A. DE SOLAND.

Vers les premiers jours de février, des ouvriers occupés à préparer des terrains pour faire des pépinières, trouvèrent à un mètre de profondeur, à l'angle du mur qui sépare le cimetière du Clon de l'enclos de la Visitation, une lampe sépulcrale. On sait que ces lampes simulant la présence de la lumière éternelle, étaient pour la plupart en terre ou en bronze, et affectaient presque toujours la même forme. Un assez grand nombre ont été trouvées depuis longues années dans les départements de l'ouest. Celle que je soumets à la Société se fait remarquer par sa forme, sa grandeur et le métal qui la compose.

Cette lampe, de cuivre oxidulé, métal le plus anciennement connu, est portée sur un pied circulaire de 41 millimètres de diamètre et haut de 7 millimètres; sa longueur est de 10 centimètres 5 millimètres, le

corps de la lampe, semblable à un bougeoir moderne, est rond et a extérieurement quatre-vingt-un millimètres de diamètre ; un anneau de vingt-deux millimètres servait à la porter, puis vis-à-vis de cette boucle est un petit orifice de forme elliptique dont le grand axe a trente cinq millimètres, et par lequel s'échappait la lumière ; en face de cet orifice, et au-dessus de l'anneau, est un croissant terminé par deux petites boules; chaque branche de ce croissant a cinq centimètres de développement. Le croissant était un des attributs de Diane qui, sous le nom d'*Hecate* ou *Proserpine*, présidait aux enfers. L'épaisseur du métal est de deux millimètres.

Ces sortes de lampes, d'un travail grossier, sont très rares, et malgré mes recherches il m'a été impossible d'en trouver un modèle dans les auteurs qui ont traité des antiquités romaines et des vases funéraires ; aussi je suis persuadé que c'est la première de cette forme qui ait été trouvée à Angers. On a aussi découvert dans ces lieux un asses grand nombre de monnaies et médailles, plusieurs sont tellement détériorées qu'on ne peut les déterminer. D'autres, bien conservées, sont à l'effigie de *Constantin*. Parmi les médailles, il y en a plusieurs de celles qui ont été frappées pour perpétuer le souvenir de la bravoure que la colonie de Nismes avait déployée à la bataille d'*Actium ;* un côté représente un crocodile enchaîné à un palmier avec ces mots : COL-NEM (*colonia nemausensis*). De l'autre côté sont deux têtes, l'une d'Auguste, l'autre d'Agrippa, son gendre avec ces mots : IMPERATOR DIVI FILIUS. La préparation de ces terrains a

fait aussi découvrir un grand nombre de tuiles, de briques et de poteries romaines. Malheureusement ces dernières ont toutes été brisées. Cependant des fragments de vases bien conservés représentent un chien poursuivant un lièvre. On sait que la partie méridionale de la ville était autrefois occupée par des habitations romaines; si l'on rapproche ces découvertes de celles faites depuis dix années, on sera porté à croire que les terrains de la Visitation et ceux circonvoisins formaient une enceinte funéraire gallo-romaine.

NOTE

SUR L'ÉGLISE SAINT-JULIEN D'ANGERS,

PAR M. A. DE SOLAND.

L'église S.t-Julien et l'abbaye qui en dépendait furent, comme on le sait, bâties et fondées par St-Lezin, évêque et comte d'Anjou, vers l'an 600; cette église porta d'abord le nom de S.t-Jean-Baptiste; ce n'est que plus tard, qu'une collégiale composée d'un doyen et de dix chanoines, avec plusieurs chapelains et officiers remplacèrent les moines de l'abbaye de S.t-Jean-Baptiste, changèrent le nom de l'église, et la dédièrent à Saint Julien, premier évêque du Mans. L'emplacement de l'abbaye et de l'église, avec son cimetière, comprenait la dernière maison à droite

de la rue *S.t-Martin*, et les bâtiments de la psallette, jusqu'à l'hôtel des Vertus. Bodin dans son ouvrage sur l'Anjou, prétend que l'église S.t-Julien n'a rien de remarquable sous le rapport de l'art; que ce qui doit seulement la faire considérer comme un des principaux monuments historiques de l'Anjou, c'est qu'elle fut l'œuvre de l'un de ces hommes rares dans tous les pays et dans tous les siècles, qui, nés au milieu des grandeurs et de l'opulence, se dépouillent de tout pour se vouer sans réserve au bonheur de leurs semblables. Nous aurions, nous aussi, il y a quelques années, partagé complètement son avis. A l'époque où cette histoire fut écrite, Saint Julien ne servait plus au culte et tombait de vétusté; son enceinte ne présentait que des murs couverts d'un badigeon grossier, aucune trace d'art ne s'y faisait remarquer. Le temps a agi cette fois en sens inverse de ses effets ordinaires, il a fait justice, et chaque jour les débris de cette ancienne église, semblent revenir à leur forme primitive.

De l'église, il ne reste plus que les murs du chœur, d'une partie du clocher et d'une chapelle. Les murs du chœur sont presque généralement couverts de grands carreaux rouges, et dans les endroits où l'*enduit* est tombé l'on voit une maçonnerie composée de schiste et de moellons alternant avec des briques. Souvenir romain, tradition classique observée comme à S.t-Martin, sans motif apparent, car elles interrompent des assises régulières, et sans l'excellente qualité du mortier qui divise par des couches épaisses les briques du reste de la maçonnerie, l'emploi de

la brique aurait dû plutôt nuire qu'augmenter la solidité. Ce mélange de moellons et de briques se reproduit à n'en pas douter dans toute la longueur du mur. Quant à la chapelle, Péan de la Thuillerie, dans sa description de la ville d'Angers, nous dit à l'article S.t-Julien, qu'il y avait près du bénitier une chapelle où étaient plusieurs armoiries et figures, où l'on ne pouvait rien lire. Le badigeon qui empêchait Péan de la Thuillerie de rien distinguer, est tombé presque complètement, et laisse voir de très beaux vestiges de fresques du xve siècle, qui eux-mêmes commencent à faire place à de larges carreaux qui, auparavant, décoraient les murs. Des personnes vouées à l'art, et en ayant une haute intelligence, ont été d'un avis unanime pour dire que ces fresques devaient être l'œuvre d'un bon artiste. Ces peintures sont divisées en plusieurs tableaux au-dessus desquels est une inscription : l'un représente la prise aux Oliviers et la fuite des Apôtres; l'autre Jésus chez Caïphe; enfin la flagellation et Pilate se lavant les mains. C'est ce dernier tableau qui est le mieux conservé, au-dessus on y lit l'inscription suivante :

Recordez-vous comment le doux Jésus
Fut flagellé pour nous cruellement,
Pour nous ouvrir la gloire du salut;
Portons en lui nos vœux bénignement.

De chaque côté des fenêtres sont des personnages presque de grandeur naturelle, vêtus de costumes orientaux; puis un évêque en grand costume de chœur. Deux fenêtres éclairaient cette chapelle, leur archivolte est composée de voussoirs cunéiformes

en tuf blanc ; chaque voussoir est séparé par une ou plusieurs briques placées au milieu de deux couches de ciment. Le mur est en entier composé de pierres présentant une surface de trois ou quatre pouces, sur tous sens, séparées les unes des autres par une couche de ciment assez épaisse, parfois saillante, et constituant le petit appareil.

Dernièrement j'ai fait faire des fouilles et j'ai trouvé au milieu d'ossements, provenant du cimetière, une grande quantité de débris de briques, d'un rouge incarnat ; puis arrivé aux fondations j'ai remarqué qu'elles reposaient sur un banc de schiste. Lorsque les fondations furent faites, le mur composé de pierres de différente nature, et alternant avec des briques, fut fait de deux parements, qui furent ensuite remplis d'un ciment mêlé de petits morceaux de briques, ce qui lui donna une telle solidité qu'il faudrait la mine pour le détruire.

Cette église, depuis son origine jusqu'à sa destruction, a dû subir beaucoup de changements ; sa dernière forme était une nef sans bas côtés ni transeps. D'aprés tout ce qu'il en reste il est évident que ces constructions appartiennent au style latin, et doivent trés probablement dater de l'origine de l'église de S.t-Jean-Baptiste. Ces restes de constructions sont loin de présenter un intérêt aussi grand que les édifices entiers de cette époque, mais les monuments du style latin sont si rares, que souvent le moindre vestige peut être très utile pour l'étude de l'art ; c'est donc ce qui m'a déterminé à donner cette note à la société.

NOTICE (*)

SUR LA

FAMILLE FOUQUET,

PAR M. A. DE SOLAND.

Nicolas Fouquet, surintendant des finances, possesseur d'une fortune de plus de quarante millions, fut arrêté à Nantes, le 5 septembre 1661. Dix-huit jours auparavant il avait donné en l'honneur de Louis XIV, en sa terre de Vaux, qui surpassait alors toutes les maisons de plaisance royale, une fête d'une splendeur inusitée, où Molière faisait représenter les *Fâcheux* avec un prologue de Pélisson en l'honneur du roi : on ne voyait là que palais d'or, olympe de

(*) Ces notes ont été rédigées, 1° d'après les généalogies de MM. Guérin de la Forestrie et Berthelot des Aulnais; 2° d'après celle de M. de Lachèze-Herbreau, écrite en 1720; 3° sur des papiers de la famille Fouquet.

MM. Guérin de la Forestrie, Berthelot des Aulnais ainsi que M. de Lachèze-Herbreau étaient alliés à la famille Fouquet.

feu, et des millions de fusées éclatant en soleil sur la tête du jeune prince, ce qui faisait dire à Lafontaine :

De ce bruit Neptume étonné
Eût craint de se voir détroné,
Si le monarque de France
N'eût rassuré par sa présence.

Partout se montrait l'écureuil grimpant, poursuivi par la couleuvre, avec la devise *quò non ascendam;* dévise qui bientôt ne devait être pour lui qu'une amère ironie. Quel contraste en effet, au moment où le roi semblait lui accorder de nouveau sa confiance, il est arrêté conduit sous escorte, par d'Argentan, capitaine des mousquetaires à cheval, au château d'Angers, pour être transféré successivement à Amboise, à Vincennes, à Moret, à la Bastille, et enfin après avoir subi un jugement à la citadelle de Pignerolle, où il devait finir ses jours après dix-neuf années de captivité. Combien ne dut-il pas être ému en entrant à Angers, dans cette ville d'oùla famille était originaire, et où il avait reçu un accueil des plus flatteurs quelques jours auparavant. Depuis la moitié du xve siècle, ses ancêtres avaient toujours été considérés à Angers, et y avaient rempli les fonctions les plus honorables, fonctions qu'ils n'avaient quittées que pour le séjour de la cour. A notre époque, Messieurs, où l'on cherche tout ce qui se rapporte au pays, où rien n'est laissé dans l'oubli, je crois qu'il n'est pas sans intérêt de suivre dès son origine, la famille d'un homme si connu par son illustration et par ses malheurs. Je

saisis donc avec empressement l'occasion qui m'est offerte, par la possession des titres et généalogie de cette famille, pour en donner un court historique à la Société.

Ici se présente cette question : la famille Fouquet est-elle originaire de l'Anjou, ou bien de la Normandie, comme quelques personnes l'ont prétendu, ou bien encore est-elle venue s'établir en Anjou?

Si je m'en rapporte aux titres et à la généalogie des Fouquet, ainsi qu'aux recherches qui furent faites pour la succession du maréchal duc de *Belle-Isle*, je serai porté à croire qu'elle tire son origine de l'Anjou. Quoiqu'il en soit, il est certain que vers le milieu du XV[e] siècle, vivait à Angers, un nommé Nicolas-Henri Fouquet, sans profession connue; ce Fouquet avait trois enfants; Renée, sa fille aînée, épousa Nicolas-Henri-Gervais Amy, et Catherine, sa seconde fille, Nicolas-Henri-René Giraudeau. Elles n'eurent point d'enfant. Son fils, François Fouquet, épousa à Angers, en 1524, Perrine Legagneux, et eut de cette union six enfants. Son fils aîné, François Fouquet, seigneur de la Haranchère, épousa à Angers, en 1549, Lezine Cupif. Lezine Cupif était de la famille des Cupif qui fournirent, en 1602 et 1647, deux maires à la villle d'Angers. Son frère, Christophe Fouquet de Lalande, avocat à Angers, fut nommé, vers 1560, échevin de ladite ville, et se maria à Angers avec Renée Pasquier. (Cet échevin ne figure point sur la liste publiée dans les recherches sur le bas Anjou.)

Ici la famille Fouquet se divise en deux branches.

De la branche de l'échevin Fouquet, est sorti : François Fouquet, seigneur de Faux et maître des requêtes de la reine ; Christophe Fouquet de la Feronnière, conseiller au présidial d'Angers. Il quitta cette fonction pour passer procureur-général au parlement de Metz. Les autres membres de cette branche sortirent de l'Anjou pour s'établir en Bretagne, où ils y occupèrent les charges de conseillers et de président au parlement, à l'exception de Nicolas Fouquet, archevêque d'Embrun, de son frère, Nicolas Fouquet, le dernier de cette branche, et qui devint lieutenant-général des armées du roi.

De la branche de François Fouquet, seigneur de la Haranchère, et de Lezine Cupif, est sorti : Christophe Fouquet, seigneur de la Haranchère, leur fils aîné, qui quitta Angers pour passer conseiller au parlement de Bretagne, où il y devint président; à sa mort, son fils, Christophe Fouquet, le remplaça dans cette fonction, et fut nommé comte de *Chalain d'Anjou;* son fils, Christophe Fouquet, président à mortier au parlement de Bretagne, et son petit-fils, Bernardin Fouquet, conseiller à Rennes, furent ensuite les seuls à porter le titre de comte de *Chalain d'Anjou* Le second fils de François Fouquet et de Lezine Cupif, ne sortit d'Angers que pour devenir conseiller au parlement de Paris. Il épousa Marie de Beligné. Son fils, François Fouquet, vicomte de Vaux, (et c'est seulement ici que les Fouquet quittent définitivement l'Anjou) fut nommé successivement maître des requêtes, conseiller d'état ordinaire, et s'acquit, par son intelligence des affaires et sa rare

probité, l'estime de Louis XIII et du cardinal de Richelieu. Il épousa Marie, fille de Gilles de Maupou, seigneur d'Ableiges, contrôleur des finances, et eut de ce mariage vingt enfants, dont les plus célèbres furent l'évêque d'Agde, l'archevêque de Narbonne, et Nicolas Fouquet qui, après avoir été maître des requêtes, procureur-général au parlement de Paris, devint surintendant des finances et donna le premier l'essort à l'industrie. Les plans des manufactures et canaux venaient presque tous de lui. La différence qui exista entre Fouquet et Colbert, son rival, c'est qu'il se réservait toute la gloire de ses créations, tandis que Colbert la donnait au roi; aussi fut-il sacrifié.

Il eût semblé qu'après la disgrâce du surintendant, la famille Fouquet ne fût plus appelée à remplir aucun emploi, car la sévérité de Louis XIV était extrême, elle frappait toute la famille. L'évêque d'Agde et l'archevêque de Narbonne furent mis en captivité. Le duc de Charrost et le marquis de Belle-Isle, ses deux fils, furent frappés d'exil. Aussi le marquis de Belle-Isle, retiré à Villefranche, en Rouergue, supportait-il patiemment sa position et ne songeait nullement à briguer aucune faveur pour son fils, Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte de Belle-Isle. Lorsque celui-ci se sentant un penchant irrésistible pour les armes, sut prouver que les fautes n'étaient que personnelles. Sa valeur et ses talents militaires le firent nommer maréchal de France. Ses enfants et son frère, en essayant de marcher sur ses traces, le précédèrent au tombeau, et la maison qu'il avait fondée tomba avec lui.

Nous voyons bien encore paraître quelques Fouquets qui peut-être même revinrent dans l'Anjou, mais l'illustration de cette famille a cessé à la révolution.

RAPPORT
SUR
L'ARMORIAL DES MAIRES D'ANGERS
ET LES
INSTITUTIONS DE CETTE VILLE,

PAR M. DE BEAUREGARD.

Messieurs,

M. Lambron de Lignim a fait hommage à notre Société de l'Armorial des maires d'Angers; vous avez nommé une commission pour en faire le rapport, elle m'a chargé de vous présenter le résultat du travail auquel elle s'est livrée.

L'ouvrage de M. Lambron présente la liste des maires d'Angers, l'époque de leur élection et leurs armoiries; mais comme il ne donne pas d'explications sur leurs attributions, la nature de leurs priviléges et le mode de leur élection, nous croyons devoir entrer dans quelques développements à cet égard.

Louis XI, après avoir dépouillé le roi René du duché d'Anjou, chercha à consoler les Angevins du gouvernement paternel qu'ils avaient perdu, en leur accordant des institutions municipales. Par lettres patentes de l'année 1474, il confia l'administration de la commune à un maire, un sous-maire, 18 échevins et 36 conseillers élus pour 3 ans et rééligibles. Il détermina en même temps leurs attributions, dont voici les principales : « le maire est chargé du dépôt des clés de la ville dont les fortifications sont remises à sa garde ; il commande la milice bourgeoise et rend des ordonnances pour la sûreté intérieure ; conjointement avec les échevins et conseillers, il règle et perçoit les droits d'octroi ; il peut ordonner l'expropriation pour ouverture de rues et de places publiques ; il exerce un droit de juridiction en matière de police ainsi qu'en matière commerciale ; il est en outre conservateur des privilèges de l'université.»

Après avoir défini les fonctions des officiers municipaux, les mêmes lettres patentes leur accordent des privilèges pour les dédommager des soins qu'ils doivent donner aux affaires publiques. Ces privilèges sont ainsi énoncés : « Et pour accroître l'honneur des dits maires, sous-maires, échevins, conseillers, procureur et clerc de ville et de leur postérité et leur donner couraige de mieux et plus vertueusement vacquer et entendre au fait de la chose plublique, et que les autres y prennent exemple et s'appliquent à faire œuvre vertueuse, pour parvenir à l'état de maire, échevins, conseillers, procureur, et clerc (greffier) de la dite ville qui ont été ou seront élus, combien que aucuns

d'eux ne soient nés ni extraits de noble lignée, avons avec toute leur postérité née et à naître en loyal mariage, anobli et anoblissons et du privilège de noblesse les avons décorés et décorons par les dites présentes, voulant et octroyant que, au temps à venir, ils soient réputés nobles et qu'ils jouissent et usent dorénavant perpétuellement des priviléges, franchises et libertés dont jouissent les autres nobles de notre royaume. »

De tels avantages prodigués au corps municipal devaient rapidement accroître le nombre des anoblis. Les officiers municipaux n'étant élus que pour trois ans pouvaient être remplacés par des personnes appartenant à la classe plébéienne qui, en entrant à l'hôtel-de-ville, y recueillaient des priviléges transmissibles à leur postérité. Les immunités d'impôts accordées à la noblesse diminuaient les recettes du fisc qui fit entendre ses réclamations. Pour arrêter un accroissement trop rapide des anoblissements, Charles VIII modifia, par ses lettres patentes du 12 juin 1484, l'organisation du corps municipal en ordonnant « que la mairie sera composée seulement d'un maire et 24 échevins conseillers, que le maire sera muable chacun an et les échevins à vie. » Quant au mode d'élection, il est ainsi réglé : « Le maire sera élu par les gens du roi et des états laïcs de la dite ville, c'est à savoir par ceux qui seront délégués et députés par les dits états et envoyés avec eux à ladite mairie et aussi par ceux qui seront commis et députés par l'église et par l'université de la dite ville, jusqu'au nombre de deux personnes de ceux de la dite église et du

procureur général de la dite université. Et se fera la dite élection en la maison de ville au jour du premier jour de mai et par laquelle élection sera élue et nommée une personne des états laïcs de la dite ville demeurant et faisant résidence en icelle et non autres, soit échevins conseillers ou autres des plus suffisants et idoines et des plus honnêtes états de la dite ville, lequel élu sera présenté ou fait présenter par lesdits échevins au sénéchal ou au juge d'Anjou ou à leur lieutenant en leur absence, et le dit maire qui sera élu fera le serment tel qu'il est requis en tel cas. Et aussi sera tenu le dit maire le faire aux échevins qui seront en la maison de ville.

» Et au regard des dits échevins et autres officiers d'icelle mairie, ainsi qu'ils seront vacants pour les temps à venir, ils seront élus par les dits maires et échevins de la ville, et lesquels échevins et officiers qui y seront élus seront tenus d'en prendre et accepter les charges, et s'en fera l'élection le huitième jour après la mort du décédé par les dits maire et échevins étant lors dans la ville »

Les institutions municipales ne subirent aucune modification notable jusqu'au règne de Louis XIV. Mais en l'année 1667, le monarque voulant rétablir les finances épuisées du royaume, rendit un édit dont les motifs sont ainsi exprimés dans le préambule : «Comme notre principal soin est de travailler au soulagement de nos sujets taillables pour les mettre en état de payer sans non valeur les impositions que nous mettons sur eux, et de faciliter le recouvrement de nos deniers, c'est ce qui nous oblige, pour y parvenir,

de revoir le réglement des tailles et d'examiner les avis à nous envoyés contre l'établissement de plusieurs officiers à charge à nos finances. » Après ce préambule, l'édit supprime les priviléges de noblesse accordés aux maires et échevins de plusieurs villes et entre autres d'Angers.

Les corps municipaux ne se résignèrent pas en si- silence à perdre les avantages dont ils avaient joui pendant un si grand nombre d'années ; ils firent entendre leurs doléances et les réitérèrent avec tant de persévérance qu'elles furent accueillies, au moins en partie. Les priviléges furent rendus aux fonctions de maire, mais non à celles d'échevins. Par lettres patentes de mars 1673, le roi déclare que, « voulant restreindre à l'avenir le nombre de ceux qui doivent jouir des priviléges de la noblesse, et que ceux à qui il les réserve s'en rendent dignes par de plus longs services, il ordonne que les maires seuls qui auront par deux fois différentes été élus et servi pendant quatre années dans l'exercice de ladite charge, jouissent eux et leur postérité née et à naître en loyal mariage, de tous les priviléges de la noblesse dont jouissent les nobles et autres gentilshommes du royaume, tant qu'ils vivront noblement. »

Par son édit du mois d'août 1692, Louis XIV retira aux habitants le droit d'élection, il ordonna que le maire serait nommé par lui; que ses fonctions seraient à vie et formeraient un office susceptible d'être vendu. Le sieur de la Foucherie en fut pourvu moyennant finance; mais la ville ayant obtenu la faculté de le rembourser, fut réintégrée dans le droit d'élire son premier magistrat municipal.

Louis XV rétablit la vénalité en 1722, l'abolit en 1724 et l'imposa de nouveau en 1733. La ville se rendit, pour la somme de 170,000 livres, adjudicataire de ses charges municipales qui redevinrent électives. En 1744, elles furent soumises à un droit de finance dont la ville se rédima encore.

La charte de Louis XI et celle de Charles VIII avaient, ainsi que nous l'avons rapporté, accordé aux habitants le droit d'élire immédiatement leurs officiers municipaux; mais par la suite ce droit fut modifié de la manière suivante : le corps électoral était divisé par classes, la noblesse, le clergé, l'ordre judiciaire, l'université' les arts libéraux qui comprenaient les médecins, les chirurgiens, les apothicaires; venaient ensuite les corporations des marchands, etc. Chaque classe élisait un député. Les députés se réunissaient à l'hôtel-de-ville et nommaient trois candidats pour chaque place vacante. Parmi les trois candidats, le roi, et dans les derniers temps, le prince apanagiste, choisissait le titulaire. Le maire nommé prêtait serment devant le présidial. Ce régime fut maintenu jusqu'à l'époque de la révolution de 1789 qui a renouvelé toutes les institutions de France.

Tel est, en raccourci, l'historique de la magistrature municipale angevine qui a rendu tant de services à notre cité; de cette magistrature paternelle à qui elle doit la plupart des établissements utiles et des embellissements qui ont si rapidement accru sa prospérité. Le nom de plusieurs de ses maires a été donné à des rues, à des places, à des ports, en témoignage de la reconnaissance publique. Les sacrifices énormes

que s'imposèrent nos ancêtres pour racheter cette administration élective, lorsque l'avidité du fisc les en dépouilla, prouve à quel point ils la chérissaient. Plusieurs familles notables de l'Anjou y ont puisé une illustration d'autant plus honorable qu'elle est due à des services rendus à leurs concitoyens, services qui n'étaient pas payés à prix d'argent, mais rémunérés par des distinctions honorifiques. L'histoire des maires d'Angers se lie essentiellement à celle du pays. C'est dans cette vue que la Société d'Agriculture, Sciences et Arts a voté l'impression et la publication de l'Armorial des maires d'Angers par M. Lambron de Lignim. Cet ouvrage recommandable autant par l'exactitude de la rédaction que par la pureté des dessins excite un vif intérêt et donne à son auteur des droits à nos éloges et à nos remerciements.

RAPPORT

SUR UN OUVRAGE DE M. TH. PAVIE,

INTITULÉ

FRAGMENTS DU MAHABHARATA,

PAR M. L. DE LENS.

Pour une compagnie comme la nôtre, à qui son rôle officiel et les sympathies naturelles à tous les es-

prits cultivés, font également une loi de n'être étrangère à aucun objet d'étude, c'est une bonne fortune assurément, de compter au nombre de ses membres quelques-uns de ces hommes qu'une vocation impérieuse met sans cesse en rapport avec des pays éloignés, avec des peuples de races et de langues différentes, soumis aux conditions physiques et morales les plus diverses. Grâce aux communications de ces utiles correspondants, l'horizon de notre société s'élargit, ainsi que le cercle de ses travaux, et une heureuse variété s'allie à la solidité des connaissances échangées entre vous.

C'est une réflexion, messieurs, que vous ont déjà plusieurs fois inspirée les envois de M. Th. Pavie, un de nos membres titulaires les plus laborieux. En nous associant par des récits pleins d'agrément et de chaleur aux divers incidents de ses trois voyages, il nous a, en quelque sorte, fait visiter avec lui les deux Amériques et l'Inde. Plus tard, il nous a rendus confidents de ses premiers travaux dans les langues orientales, dont l'étude était pour lui, soit une préparation à des courses ultérieures, soit un moyen ingénieux de concilier son inclination naturelle pour les productions d'autres climats et les mœurs d'autres peuples, avec les douces exigences de la famille et de la patrie. Persévérant dans cette voie, où vous l'avez déjà suivi avec intérêt, et fidèle à ses habitudes de courtoisie et de déférence envers notre société, il nous fait aujourd'hui l'hommage d'une nouvelle publication sur les monuments littéraires de l'Orient. Mais ce n'est plus cette fois à la connaissance des

idées et des mœurs de la Chine qu'il prétend nous initier; c'est avec la littérature, et, s'il était possible, avec la langue sanscrite qu'il veut nous faire faire plus ample connaissance, en nous adressant ses *Fragments du Mahâbhârata, traduits en français.*

Il existe, vous le savez, sous le nom de Mahabharata, une immense composition qui, selon quelques philologues, renferme 400,000 vers, et à laquelle les plus modestes n'accordent pas moins de 100,000 distiques : c'est une colossale épopée consacrée à chanter la guerre nationale de deux races issues des dieux, les Kourous et les Pandous. Quelques parties seulement de ce poëme ont été traduites dans nos idiômes modernes : je rappelle particulièrement à vos souvenirs le gracieux épisode de Nala, et le morceau philosophique appelé Baghavat-Gita, le plus anciennement et le plus généralement connu. Malgré ces fragments de traduction, dont le dernier est important par son étendue, il y avait encore beaucoup à glaner, pour un écrivain familier avec le sanscrit, dans un champ aussi vaste que le Mahâbhârata, et M. Th. Pavie a rendu service aux savants et au public en insérant dans le journal asiatique, et réunissant ensuite en un beau volume complété par quelques nouveaux essais, un assez grand nombre de morceaux inconnus à la plupart des littérateurs. Vous jugerez, messieurs, de l'intérêt que peut offrir son recueil, par l'analyse qu'il en fait lui-même dans sa préface. Je transcris ses propres paroles (1) :

---

(1) Préface, p. xv à xvII

« Le voyageur que l'amour de la science conduit
» devant un monument chargé de détails et gigan-
» tesque dans toutes ses proportions, essaie, s'il ne
» peut l'esquisser dans son ensemble, d'en dessiner
» au moins quelques parties avec exactitude : ainsi
» avons-nous fait pour cet édifice littéraire après en
» avoir étudié une portion notable. Choisissant en
» dehors de morceaux déjà traduits en langues euro-
» péennes, parmi ceux qui pouvaient, sans trop
» perdre de leur valeur, se détacher du cadre géné-
» ral, nous avons cru devoir suivre la marche que
» voici : débuter comme le poëme lui-même par
» des récits tout brahmaniques d'où surgit peu à peu
» le sacrifice des serpents, mythe assurément fort
» ancien; soit qu'on y voie une ressouvenance du
» paradis terrestre et de la promesse d'un rédemp-
» teur, ou simplement une allusion aux innombrables
» reptiles que les brahmanes rencontrèrent dans les
» parties méridionales de l'Inde, quand ils s'y établi-
» rent en venant des régions supérieures; soit qu'en
» interprétant le nom de leur roi (Takchaka) par le
» sens naturel de *charpentier*, on y devine la lutte
» des Indous avec les anciens habitants des forêts,
» sauvages et hétérodoxes; après cette histoire large-
» ment ornée d'épisodes grandioses et gracieux (tels
» que ceux de *Rourou* et de *Garouda*) insérer une
» légende de la forêt, moins surhumaine, circons-
» crite dans des limites moins vastes, laquelle con-
» duit au *Swayambara*, à cette cérémonie primitive
» dont les épopées antiques offrent plus d'un exem-
» ple, et où l'on retrouve les héros cachés sous un

» déguisement, mais se trahissant par leurs exploits
» aux yeux des divinités penchées sur eux pour les
» protéger ; de cette situation dramatique et simple-
» ment exposée, passer à la légende poétique et mer-
« veilleuse de la *Gangá*, revenant ainsi à la fable,
» thème favori des conteurs orientaux ; rentrer dans
» l'action par le *Goharana* qui peint la cour d'un roi
» de cette époque et montre combien les Indous
» honoraient le courage, les vertus guerrières qu'on
» leur refuse si gratuitement ; enfin, terminer par le
» *Saóptika*, épisode terrible, sombre comme ce
» drame où les passions vont grandissant toujours,
» catastrophe décisive au-delà de laquelle il faut
» aborder les chants funèbres et les apothéoses. En
» un mot, nous avons tâché de mettre entre les
» mains du lecteur un échantillon des divers genres
» de poésie contenus dans le Mahâbhârata, comme
» aussi en posant de lointains jalons, de lui montrer
» les principaux points de cette immensité dans
» laquelle on est souvent près de perdre sa route. »

Malgré cette citation, messieurs, votre commission ne croirait pas avoir complétement rempli sa tâche, si elle ne vous faisait connaître au moins en partie l'un des morceaux signalés dans la revue rapide qu'elle vient d'emprunter à l'auteur. Quoique toutes les portions du volume n'offrent pas un égal intérêt à ceux qui ne sont initiés qu'à demi à la connaissance du pays et des traditions qui le concernent, nous avons eu pourtant, nous l'avouons, l'embarras du choix. Le *Saóptikaparva*, épisode guerrier dont les héros rappellent ceux d'Homère, et les exploits,

ceux qu'a chantés l'Arioste, réclamait notre préférence par ces analogies avec des monuments de littératures mieux connues. Le *Swayambaraparva*, en nous présentant l'image d'un tournoi où les fils de Pandou disputent à leurs adversaires la main de la fille d'un roi, nous ramenait aussi vers un ordre d'idées plus familier aux lecteurs des poëmes et des récits que nous a légués le moyen-âge. L'étendue de ces deux fragments et la crainte d'en altérer l'unité nous ont ici retenus, et, forcés de nous restreindre, nous nous sommes laissés séduire par quelques pages du *Paolamaparva*, empreintes d'un sentiment qu'un épisode déjà mentionné du même poëme, celui des amours de Nala et de Damayanti, nous avait fait jadis éprouver (1). C'est l'hymen de Rourou et de Pramadvarâ qui fait l'objet du morceau que nous demandons à lire devant vous (2).

« Il y avait autrefois un grand richi, austère et » savant dans les livres saints, nommé Sthoulakéça, » attentif au bien de tous les êtres; dans ce même » temps, Ménakâ eut commerce avec le roi des » Gandharvas, nommé Viçwavasou, et l'Apsaras » Ménakâ abandonna l'enfant qu'elle avait mis au

(1) Pour la connaissance de ce morceau, on peut recourir à l'excellente analyse qu'en a donnée M. Auguste Loiseleur Deslongchamps, orientaliste distingué, enlevé prématurément à ses travaux et à ses amis, dans son *Essai historique sur les Contes orientaux*, qui sert de préface à l'édition des *Mille et une Nuits* du Panthéon littéraire.

(2) Fragments du Mahâbhârata, page 37 à 41.

» jour, à l'époque attendue, près de l'ermitage de
» Sthoulakéça. Or, après l'avoir laissé là, la cour-
» tisane céleste alla au bord de la rivière, sans pitié et
» sans honte. La petite fille qui venait de naître, pa-
» reille à l'enfant d'un immortel, et comme brillante
» des dons de Lakchmî qui préside à la fortune; le
» grand solitaire la vit abandonnée sur le bord de la
» rivière. Sthoulakéça, doué d'un grand éclat, ayant
» vu cette petite fille délaissée par ses parents dans
» la solitude, Sthoulakéça, le grand mouni, la prit,
» touché de compassion, et la nourrit. Elle grandit et
» et devint une belle femme dans le joli ermitage du
» brahmane.

» Les calculs astronomiques qui ont lieu à la nais-
» sance et les autres cérémonies furent faites selon la
» loi, accomplies successivement à mesure que l'en-
» fant avançait en âge, par Sthoulakéça, le très ver-
» tueux et très célèbre richi; et comme elle était belle
» entre les plus belles femmes, douée de qualités
» morales et extérieures, le grand solitaire la nomma
« Pramadvarâ, excellente entre les belles. Rourou
» vit Pramadvarâ dans l'ermitage du solitaire, et il
» fut aussitôt blessé par l'amour, lui dont les actions
» sont vertueuses. Il fit déclarer ses intentions à son
» père par ses amis, et Pramati la demanda pour son
» fils au célèbre Sthoulakéça, qui, tenant lieu de père
» à la jeune Pramadvarâ, l'accorda à Rourou. Puis
» on fixa le mariage au premier astérisme de la man-
» sion de la lune, divinité qui préside à l'hyménée.

» Or, à quelques jours de l'époque fixée pour le
» mariage, cette belle et vertueuse jeune fille, jouant

» avec ses compagnes, ne vit pas un serpent qui » dormait profondément, étendu en travers devant » elle, et elle posa le pied dessus comme si elle eût » été désireuse de mourir, poussée par le dieu de la » mort!

» Le serpent, excité aussi par ce dieu fatal, appli- » qua fortement ses dents tout imprégnées de poison » sur le corps de la jeune étourdie. Mordue par ce » reptile, elle tomba bien vite à terre, sans couleur, » abandonnée par la fortune qui lui souriait, privée » de son éclat et sans vie. Elle n'est plus un objet de » joie pour les siens; elle est là, les cheveux épars, » inanimée : ils ne peuvent la regarder, elle qui était » si belle à voir! elle est là comme endormie sur la » terre, blessée à mort par le poison du serpent; elle » est plus ravissante encore, elle dont la taille est si » délicate.

» Son père l'aperçut, lui et les autres richis aus- » tères, sans vie, étendue sur le sol, pareille à un » lotus : alors tous les excellents brahmanes s'ap- » prochèrent émus de compassion; c'était Swastya- » tréya, Mahadjanou, Kouçika, Çankhamékhala, » Ouddalaka, Katou, Çwéta, Mahayaças, Bharad- » wadja, Kaônakoutsya, Archtichéna, Gaôtama.

» Pramati, son fils, et les autres anachorètes retirés » dans la forêt, ayant vu la jeune fille sans vie, tuée » par le poison du serpent, pleurèrent émus de com- » passion; mais, dans sa douleur, Rourou s'en alla » loin de ces lieux.

» Ces brahmanes magnanimes étant assis là, » Rourou se lamentait dans la forêt impénétrable, où

» il s'en était allé accablé de tristesse. Frappé de » douleur, il exhale sa peine par des cris de désolation ; se rappelant sa chère Pramadvarâ, il dit » dans son chagrin : « Elle dort sur la terre, cette » jeune fille au corps délicat, qui cause ma douleur! » Quelle plus grande peine peut-il y avoir pour tous » les siens ! Si j'ai fait l'aumône, si je me suis » mortifié par des austérités, si mes gourous ont été » convenablement respectés par moi, en récompense de ces actions que ma bien-aimée revienne » à la vie ; si j'ai été depuis ma naissance maître de » mes sens et fidèle à mes observances, que Pramadvarâ se relève à l'instant ! » Pendant qu'il se » lamentait ainsi, accablé de la mort de sa fiancée, » un envoyé céleste, s'approchant de Rourou au » milieu de la forêt, lui dit :

» Les paroles que tu prononces dans ta douleur, » ô Rourou ! sont vaines, car la vie n'est plus, ô » vertueux brahmane, dans le défunt dont les jours » sont écoulés, et la somme des jours est finie pour » cette pauvre fille du Gandharva et de l'Apsaras. Ainsi, ne plonge pas ton esprit dans la » douleur en aucune manière ; mais un moyen a » été établi jadis par les dieux magnanimes, si tu » veux l'employer, tu obtiendras de nouveau Pramadvarâ.

» Rourou dit : « Quel est ce moyen trouvé par les » dieux ? dis-le-moi sincèrement, ô toi qui marches » à travers les cieux. Après l'avoir appris, je l'emploierai ; il faut que tu viennes à mon secours ! »

» L'envoyé céleste dit : « Cède la moitié de ta vie

» à cette jeune femme, ô fils de Bhrigou, et par là se
» relèvera Pramadvara, ton épouse, ô Rourou! »

» Rourou dit : « Je donne la moitié de ma vie à
» la jeune fille, ô toi le meilleur de ceux qui vont
» dans les airs! Tout ornée d'amour et de beauté,
» qu'elle se relève ma bien-aimée. »

» Alors le roi des Gandharvas et l'envoyé céleste,
» tous deux excellents, s'approchèrent du Dieu de la
» mort Yama, roi de la justice, et lui dirent cette
» parole : « O Yama! que Pramadvarâ, femme de
» Rourou ressuscite pleine de beauté avec la moitié
» vie de son époux, bien qu'elle soit morte, si tu y
» consens. »

» Yama dit : « Cette Pramadvarâ, femme de Rou-
» rou, si tu le désires pour elle, ô envoyé céleste!
» qu'elle se relève, ayant à vivre la moitié des jours
» de son époux. »

» Cela étant dit, la jeune fille Pramadvarâ se releva
» comme endormie, elle qui est belle, avec la moitié
» de la vie de Rourou, et l'on vit, dans la suite des
» temps, la moitié de l'existence de Rourou, doué
» d'un grand éclat et devenu très vieux, retranchée à
» cause du sacrifice fait pour sa femme.

» Ensuite, au jour désiré, les parents des deux
» fiancés célébrèrent le mariage avec joie; et ceux-ci
» se réjouirent, désirant d'être agréables l'un à l'autre.
» Mais Rourou ayant eu enfin son épouse, difficile à
» obtenir et belle comme les filaments qui ornent la
» fleur du lotus, fit un vœu touchant la destruction
» des serpents, lui dont les vœux sont justes. Tous les
» serpents qu'il a vus, dans sa colère mordante, il les

» tue, autant que possible, portant sans cesse une » arme avec lui. »

En voilà sans doute assez, messieurs, pour vous faire apprécier l'intérêt des *Fragments* compris dans ce volume, et en même temps le système de traduction adopté par M. Th. Pavie. Ne vous semble-t-il pas en effet qu'une double qualité ressort de la lecture de ce morceau? c'est d'abord une élégance telle qu'on devait l'attendre de l'auteur des *Souvenirs atlantiques* et du *Voyage dans l'Amérique du sud*; mais c'est aussi une complète fidélité rendue évidente, pour celui même qui ne peut juger la traduction en face de l'original, par le tour général des phrases et le soin d'en conserver les moindres détails (1).

Nous craindrions, en insistant sur ce dernier mérite, d'affaiblir l'impression littéraire qu'a produite sur vous le passage que vous avez entendu, et nous nous hâtons de conclure à remercier M. Th. Pavie du don qu'il nous a fait de son ouvrage. Nous exprimons en même temps, et d'accord avec lui (2), le vœu que les efforts réunis des indianistes français aboutissent un jour à la traduction complète du *Mahâbhârata*. Cette œuvre laborieuse, dédaignée aujourd'hui

---

(1) Nous nous sommes cependant permis de supprimer çà et là, pour que le morceau se détachât plus aisément de l'ensemble, ou pour d'autres motifs dont le lecteur curieux se rendra compte aisément, quelques mots et quelques signes, qui attestent au plus haut point le respect de M. Th. Pavie pour le texte de son auteur.

(2) Fragments du Mahâbhârata, préface, p. XII.

par les savants étrangers, sera, n'en doutez pas, pour la France, un titre de gloire; et il ne sera pas moins honorable à la société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers d'y avoir contribué, et par ses encouragements, et, plus encore, par la coopération d'un de ses membres les plus distingués.

RAPPORT

SUR LES

OEUVRES DU ROI RENÉ

PAR M. V. GODARD-FAULTRIER.

Messieurs,

L'in-quarto que dans votre séance du 2 février 1844 M. Théodore de Quatrebarbes a offert à la Société, mérite d'être apprécié au point de vue 1° *de l'impression;* 2° *des dessins;* 3° *du texte.*

Les Œuvres complètes du roi René comprendront 4 volumes; le second seul est terminé et porte la date

de 1844; sorti des presses de MM. Cosnier et Lachèse, cet ouvrage par la beauté des caractères, la netteté de la composition et l'élégance de la mise en pages leur fait honneur. Le tirage des lithographies est d'une belle venue et dénote un progrès auquel, avant eux, notre ville demeurait étrangère.

Passons aux dessins qui, vous le savez, Messieurs, émanent du crayon de M. Hawke, notre collègue, dont le nom est en quelque sorte devenu nécessaire à toute publication angevine, en matière historique. Ils sont au trait, genre dans lequel l a peu de rivaux sous le rapport de la délicatesse et de la grâce.

Si l'on a pu lui reprocher d'être parfois inexact, il faut convenir du moins qu'il possède à un très haut degré la rare qualité de reproduire l'aspect, j'oserais dire la vie des monuments.

Quoi qu'il en soit de la valeur de ce reproche, il lui sera difficilement adressé pour les lithographies du roi René, qui, en satisfaisant aux exigences matérielles du dessin, n'ont rien perdu de la verve originale du crayon de leur auteur.

Maintenant, Messieurs, occupons-nous du texte. Mais d'abord quelques mots, s'il vous plaît, sur le mouvement historique qui se manifeste, et auquel M. de Quatrebarbes n'est pas étranger.

Les Angevins aiment leur province, car c'est l'aimer que de prendre goût aux recherches locales et que d'accueillir favorablement les efforts de ceux qui se livrent à ce genre d'étude, lequel n'a jamais été cultivé avec plus d'ardeur que depuis vingt-cinq ans. Il suffit pour s'en convaincre de passer en revue les ouvrages publiés sur l'Anjou.

En 1814, J.-F. Bodin fait paraître *ses Recherches sur Saumur*, 2 volumes. Ensuite, sept années après, *son premier tome des Recherches sur Angers*, et en 1823, le second et dernier, travaux justement estimés.

De 1823 à 1830 il y a disette, mais en 1831 l'attention se réveille à l'occasion d'un mémoire relatif à une quantité considérable de médailles gauloises trouvées à la Chaloire au mois d'octobre 1828. Le plus bel éloge qu'on en puisse faire est de nommer l'auteur, M. T. Grille.

En 1824, M. de Romain, ancien colonel d'artillerie, publie *les Souvenirs d'un officier Royaliste*, ouvrage plein de faits nouveaux sur la Vendée angevine, etc.

En 1834, M. Victor Vincent donne *son Essai sur la statistique industrielle de la ville d'Angers*, de curieuses notes historiques s'y rencontrent. Sa mort nous a privés de divers autres travaux qu'il préparait.

En 1837, M. Adville fait imprimer, à l'usage des écoles primaires, une géographie du département, où l'histoire trouve également sa place. Ce petit livre, de 163 pages, est un *vade mecum* que ne doit jamais oublier celui qui parcourt la province.

Dans la même année, M. Blordier-Langlois publie *Angers et le département de Maine et Loire de* 1787 *à* 1830, 2 volumes.

En 1839 paraît le premier tome grand in-8° de l'*Anjou et ses Monuments*, et le second en 1840; l'édition est à la veille d'être épuisée.

Depuis lors ont été très favorablement accueillis :

Angers Pittoresque, par M. Tardif-Desvaux, avec un texte rédigé par Eliacin Lachèse; la réimpression des *Chroniques d'Anjou et du Maine*, de Bourdigné; la *Vérité du martyre de S.t-Maurice*, par M. l'abbé Mossion, une *Biographie de David*, par M. Adrien Maillard; *Souvenirs anecdotiques sur Saumur*, par M. Goulais; *Epoques Saumuroises*, par M. S.-B. Coulon; un nouvel ouvrage de M. Blordier-Langlois *sur le Régime municipal*; la vie de *Monseigneur Charles Montault*, par M. J. Dumont; et une autre du même Evêque, par M. l'abbé Maupoint; la *Statistique du département de Maine et Loire*, de M. de Beauregard; le *Siège d'Angers*, par M. F. Grille; les *Archives d'Anjou*, de M. Paul Marchegay. Votre Société ne tardera pas à contribuer à l'impression des *Blasons de nos Maires d'Angers*, bel ouvrage que vous a offert manuscrit M. Lambron de Lignim. Je pourrais encore citer de précieux articles publiés par MM. de Lens, Sorin, Boreau, V. Pavie, l'abbé Pau, de Falloux, l'abbé Choyer, Emile Maillard, Joly, architecte à Saumur, etc. Le mouvement dans les études historiques est incontestable, et il y a plaisir à voir cet esprit d'investigation des richesses locales s'animer et se développer, pendant que d'autres Angevins exploitent à l'étranger l'Orient, l'Amérique, la Russie et l'Allemagne. Vous connaissez les travaux de MM. Eugène Boré, Théodore Pavie, Robert, du Ponceau, de Civrac et de Léon Boré. La littérature, qui souvent prête ses charmes à l'histoire, ne vient-elle pas également d'obtenir, sur l'un des premiers théâtres de Paris, un succès glorieux pour l'Anjou, dans la personne de notre collègue Dallière.

Dans cette énumération j'en passe, et des meilleurs, pour revenir aux *Œuvres complètes du roi René*, que je vous demande pardon, Messieurs, d'avoir un peu laissées sur ma route.

Je me rappelle avec un certain bonheur le voyage que je fis avec M. de Quatrebarbes, qui très probablement ne s'en souvient plus, à son château du Plessis-Chivré, c'était à la fin de l'automne de 1838, saison que je préfère à toutes les autres pour visiter les monuments. La brise chassait devant nous les feuilles et prêtait des soupirs aux chênes qu'elle dépouillait, les ruines avaient une beauté très originale et un charme mélancolique qu'elles empruntaient aux tristesses de la nature. Chemin faisant nous causions histoire et antiquités, ce qui me permit, en traversant Châteauneuf, de parler de Robert-le-Fort. Comme la statue de ce héros, tué à Brissarthe au IX[e] siècle, tout près d'ici, dis-je à M. de Quatrebarbes, figurerait avantageusement à la tête de ce pont! Oui, fit-il, *de même que celle de René serait d'un très bel effet près des douves féodales du château d'Angers.* Puis arrivés au Plessis Chivré, à travers une magnifique avenue de peupliers, qui balancés par le vent, résonnaient dans l'espace comme les tuyaux d'un jeu d'orgues, nous devisâmes toute la soirée des faits et gestes de nos anciens preux et des *Annales chevaleresques de Bourdigné.* A quelque temps de ce délicieux entretien, parut *la réimpression des Chroniques d'Anjou et du Maine, de Jean de Bourdigné, avec un avant propos de M. de Quatrebarbes.* Il ne s'était pas fait trop attendre! Mais non content

d'avoir songé le premier au bel effet de la statue de René, en regard du château d'Angers, il vient encore aujourd'hui vous offrir un travail dont les produits sont destinés à réaliser le projet d'érection de ce monument. Vous connaissez déjà le modèle en plâtre de cette statue du meilleur de nos ducs, déposée à cette heure dans la grande salle de la mairie. Vous avez pu remarquer que sauf de légers défauts, qui disparaîtront dans le bronze, le génie de notre célèbre David y respire tout entier. C'est bien là René d'Anjou, qui sacrifie la couronne ducale à la couronne du poète : la première est à ses côtés sur le cimier de son casque, mais la seconde orne sa tête. Villars préférait, dit-on, les modestes lauriers du collége à ceux de ses batailles.

Encore quelque temps et l'Anjou qui, à Beaufort, possède déjà la statue de Jeanne de Laval, seconde épouse de René, possédera bientôt, au Musée archéo logique, le tombeau de ce prince et de sa première femme Isabelle de Lorraine, érigé sous les auspices et aux frais de votre Société; puis Dieu aidant et aussi le zèle des souscripteurs, nous ne tarderons pas à voir sur la belle place du Château la statue en bronze de cet excellent roi de Sicile, que nos pêcheurs de Reculée se plaisaient à nommer jadis le Roi des Gardons, en souvenir de sa douce et tendre familiarité pour eux.

A nous maintenant, Messieurs, d'examiner si les *Œuvres complètes du roi René* justifient l'espérance que nous avons de leur voir de nombreux souscripteurs. Soyons sévères, car nous savons que M. de

Quatrebarbes n'acceptera nos éloges qu'à cette condition.

Le second volume, qui fait impatiemment attendre les trois autres, comprend une étude historique sur la chevalerie et diverses autres parties qui seront ultérieurement examinées.

L'*Etude historique* renferme cent et une pages qui appartiennent à la plume de M. de Quatrebarbes. C'est là qu'il est auteur, se bornant en général pour le reste au rôle très difficile néanmoins d'intelligent éditeur; nous aurons à l'apprécier sous ces deux aspects, et d'abord comme auteur. Son thème se divise de lui-même et sans effort en cinq parties qui s'enchaînent logiquement entre elles. Dans la première, c'est-à-dire du IXe siècle au XIe, il établit que depuis la mort de Charlemagne jusqu'à Hugues-Capet, la France présenta l'image d'un chaos désolant, on eût dit que les vents impétueux qui avaient porté les barques normandes sur nos côtes, s'y étaient établis pour y souffler les tempêtes. M. de Quatrebarbes fait un tableau saisissant de ces temps malheureux, il en signale les causes dans un style qui peint à grands traits la bataille de Fontenay, les invasions des Normands, le relâchement de la discipline ecclésiastique, la lutte des Carlovingiens avec les grands ducs de France et la terrible croyance à la fin du monde. « L'année, dit-il, qui précéda l'an mil, de vastes terres restèrent incultes, personne ne songeait à semer ou à bâtir. »

Des temps meilleurs vont succéder aux désastres et aux guerres intestines, et c'est ici que commence

la seconde partie de son thème, à laquelle on peut donner le titre de naissance de la chevalerie. « Tel était l'état de la France lorsque la chevalerie vint changer ses mœurs sauvages, le XIe siècle vit naître cette héroïque association dont Geoffroy de Pruilly, chevalier de Touraine, nous a laissé les premiers réglements. »

L'époque de la naissance de la chevalerie bien déterminée, il entre dans la troisième partie de son thème, qui consiste à montrer *le développement* de cette institution. Il la suit à travers tous les grands faits de l'histoire, dans un style qui a vraiment l'éclat métallique des armures que les preux faisaient briller au soleil des batailles. Il passe en revue son intervention dans la conquête de l'Angleterre, dans les croisades. Citons : « L'histoire de cette institution est entièrement unie à celle des croisades : c'est dans ces guerres religieuses que la noblesse féodale puisa cette foi ardente et cette pitié pour le faible qui donnèrent naissance à ces grands ordres chevaleresques, qu'une providentielle destinée élevait comme une barrière d'airain, aux deux extrémités de l'Europe, contre les invasions des barbares et des Turcs. »

Il signale ensuite les vicissitudes qu'éprouva la chevalerie au temps de Philippe-le-Bel.

Mais sous les Valois, à l'occasion des guerres de la France avec l'Angleterre, elle se ranime et reçoit une impulsion nouvelle du roi Jean (milieu du XIVe siècle).

Avec Louis XI, se forme une politique qui porta le second coup à cette institution.

« Nous arrêterons, dit M. de Quatrebarbes, à l'échafaud de la Pucelle cet essai historique, car déjà Louis XI se montre à nous entre la féodalité expirante et un monde nouveau qui se lève à l'horison.

» Dans cette grande révolution, commencée à la découverte de l'imprimerie et de la boussole, la chevalerie s'efface et disparaît devant une législation régulière, l'artillerie et les armées permanentes. *Mais si nous n'avons plus à tracer l'histoire de cette période brillante, il nous reste à indiquer les mœurs de la noblesse féodale, lorsque le titre de chevalier était le but de sa généreuse ambition.*

Cette *indication* forme la quatrième partie de son thème, qui nous semble être la plus attrayante par l'à-propos des citations et la fraîcheur du récit. Jusqu'ici M. de Quatrebarbes nous a présenté *la chevalerie héroïque*, il va maintenant compléter son tableau en déroulant à nos yeux les habitudes et les lois d'une chevalerie moins utile au point de vue du service militaire, mais plus précieuse que l'ancienne par son action civilisatrice sur les mœurs.

» Les vingt premières années, dit-il, du règne de Charles VI furent l'*âge romanesque* de la chevalerie : c'est alors qu'à défaut d'aventures, nos preux multiplièrent les *emprises* et les *pas d'armes*.... faisant publier quelquefois que tel jour, dans tel lieu, pour soutenir l'honneur de la France, acquérir de la gloire et les bonnes grâces de leurs dames, ils joûteraient contre *tout venant*, à armes courtoises ou à outrance. »

Puis passant aux exemples, il nous fait assister,

dans le langage du temps, au départ de Bayard, lorsqu'à peine âgé de 13 années, celui-ci quitte la maison paternelle pour aller servir en qualité *de page* le duc de Savoie. Le dialogue qui s'établit entre le jeune Bayard et sa mère, est une citation d'une simplicité touchante, dont voici quelques extraits :

» Eveillé comme ung esmerillon, l'enfant est tout à cheval prest à partir. La bonne gentil femme sortit par le derrière de la tour ou tendrement elle plorait fits venir son fils vers elle au quel elle dist ces paroles :

» Pierre mon amy vous allez au servize d'un gentil prince. D'aultant que mere peult commander à son enfant je vous commande trois choses. La premiere c'est que vous aymiez, craigniez et serviez Dieu...... tous les matins recommandez vous a luy et il vous aidera.

» La seconde c'est que vous soyez doulx et courtois à tous gentils hommes et ostant de vous tout orgueil soyez humble à toutes gens, ne soyez maldisant ni menteur... fuyez envie... ne soyez flatteur ni rapporteur, soyez loyal en faictz et dictz, tenez vostre parole, soyez secourable a povres veufves et orphelins et Dieu vous le guerdonnera.

» La tierce que vous soyez charitable aux povres nécessiteux... Voila tout ce que je vous en charge. Je crois que votre pere et moy ne vivrons plus gueres.

» Madame ma mere, dit l'enfant, de vostre bon enseignement tant humblement qu'il m'est possible vous remercie....

» Alors la bonne dame tira hors de sa manche une

petite bourcette ou il y avait seulement six écus en or et ung en monnaye qu'elle donna à son fils, au quel elle bailla une malette en la quelle avait quelque linge pour la nécessité. »

M. de Quatrebarbes nous apprend ensuite à quelles obligations *un page* était tenu; puis il ajoute : « D'ordinaire la dame chatelaine, très dévote et toute à Dieu, continuait l'éducation religieuse commencée sur les genoux de la mère. Elle apprenait à son gentil page *l'amour de Dieu et des dames*, le catéchisme et l'art d'aimer.

» Rien, dit-il, n'était alors plus naturel que l'alliance de ces sentiments......... Une étincelle du feu céleste avait purifié le culte de la beauté et de la faiblesse. »

A 16 ans le page, pour la première fois, ceignait l'épée qu'il devait illustrer par sa valeur, et devenait écuyer. — Détails ici sur les devoirs de ce grade. Il avait mission de relever les sentinelles et de faire à minuit la ronde dans les cours et sur les remparts; si le châtelain sortait à cheval, il lui tenait l'étrier, etc.

Les gentilshommes se préparaient de la sorte à recevoir l'ordre de la chevalerie. Charles VIII s'honora du nom d'écuyer jusqu'à la bataille de Fornoue, et François Ier voulut être armé chevalier par Bayard, après la journée de Marignan.

La réception du chevalier sur le champ de bataille était accompagnée, en temps de paix, de pieuses cérémonies. — Nouveaux détails à ce sujet qu'il serait trop long d'énumérer dans ce rapport.

Les observations de M. de Quatrebarbes sont sui-

vies de 26 articles que l'on peut regarder comme formant le code du chevalier : ils renferment les terribles cérémonies de la dégradation. On récitait en présence du chevalier méchant et félon l'office des morts, les prêtres l'entouraient, et lui mettant les mains sur la tête chantaient lentement le psaume 108e de David, qui contient les malédictions fulminées sur la tête de Judas

Le style de M. de Quatrebarbes est en cet endroit d'une solennité remarquable : il n'écrit pas, il juge, il condamne et frappe le parjure ; ce n'est pas un tableau qu'il vous trace, c'est la lugubre cérémonie elle-même que vous voyez. Vous assistez vraiment à la dégradation.

Dans la *cinquième* et dernière partie de son thème il prouve que les traditions chevaleresques ont survécu à la chevalerie elle-même, en irradiant de leurs splendeurs les règnes de Henri IV, de Louis XIV et de Napoléon. Ainsi l'horizon par une belle et chaude soirée reflète-t-il les rayons du soleil, longtemps après son coucher.

Que M. de Quatrebarbes nous pardonne cette mauvaise pensée ; nous voudrions trouver dans son œuvre prise à la critique, ne fût-ce que pour satisfaire ces esprits chagrins, très rares heureusement, qui se méfient sans cesse des éloges les mieux mérités.

C'est donc par un raffinement d'analyse, qu'en relisant les pages de l'auteur, j'ai cru m'apercevoir qu'un peu plus de sobriété dans les citations ne déparerait pas son œuvre.

Certains passages fort utiles veulent être cepen-

dant, il le sait comme moi, relégués dans *ces abîmes* que l'on nomme *pièces justificatives*.

Occupons-nous maintenant de M. de Quatrebarbes comme éditeur.

Nous le félicitons d'avoir fait précéder les tournois de René d'une étude de la chevalerie. Rien n'était plus à propos, de même qu'il le sera beaucoup aussi de donner dans *le premier volume* une notice abrégée de la vie de ce souverain. M. de Quatrebarbes trouvera le moyen d'intéresser encore, même après M. de Villeneuve Bargemont, je n'en fais aucun doute.

L'Etude sur la chevalerie sert donc naturellement de préface aux pièces que nous allons examiner d'abord sous le point de vue bibliographique. Il y en a deux du roi René, savoir : *le Livre des Tournois* et le poëme *de Regnault et Jehanneton, ou les amours du Bergier et de la Bergeronne*. La troisième pièce, intitulée *le Pas de la Bergiere*, composé par Loys de Beauvau, grand sénéchal de Provence, premier chambellan du roi de Sicile, est un poëme écrit pour conserver le souvenir du tournois de Tarascon, qui eut lieu le 3 juin 1449, sous les auspices de René.

Champollion a donné une splendide édition *du Livre des Tournois*, avec dessins coloriés, que l'on peut voir à la Bibliothèque d'Angers, et M. Paulin Pâris a fait *la description* des cinq manuscrits du livre des Tournois, qui se trouvent à la Bibliothèque royale; *cette description*, dans le travail de M. de Quatrebarbes, commence à la page CV et finit à la page CX: c'est en quelque façon la généalogie des sources dans lesquelles M. Champollion et notre éditeur angevin

sont allés puiser ; un glossaire accompagne le Livre des Tournois.

Quant au poëme *de Regnault et de Jehanneton*, voici son histoire : « Il nous reste, dit M. de Quatre-
» barbes, à faire connaître le précieux manuscrit
» que nous avons voulu reproduire et qui malheu-
» reusement est perdu pour la France. Ecrit de la
» main même de René, orné à chaque page de mi-
» niatures représentant le sujet de ses vers, il avait
» fait partie de la bibliothèque du chancelier de
» Seguier, était passé ensuite dans celle de son petit-
» fils Charles du Cambout, duc de Coislin, évêque
» de Metz, et en dernier lieu avait été donné par ce
» pieux et savant prélat à la Bibliothèque de Saint-
» Germain-des-Prés, où il était inscrit sous le n° 2337,
» et dont il disparut en 1792 lors de l'incendie de
» cette célèbre abbaye.

» Nous ignorons à quel titre la Bibliothèque impé-
» riale de Saint-Pétersbourg le possède aujourd'hui.
» Mais dans l'impossibilité de consulter l'original,
» nous avons été heureux de suivre une copie obte-
» nue dernièrement par M. Champollion, pour la
» Bibliothèque royale .. Elle forme un volume in-4°
» de 74 pages de texte... Les emblêmes de René, la
» souche desséchée a un seul *verd sion*, *la chaufferette*
» *et les tourtereaux*, sont peints sur la dernière
» page. »

Le Pas de la Bergiere est un poëme qui déjà a été publié en 1828 par M. Crapelet, d'après un manuscrit dont la description figure à la page CXI *des Œuvres complètes. Un glossaire, des notes* très curieuses, ainsi

qu'une notice *sur Louis de Beauvau ;* ces trois pièces rédigées par l'éditeur, ajoutent un grand intérêt au poème *du Pas de la Bergiere.*

Ainsi donc, à l'exception de ce poème publié par M. Crapelet, et du livre des Tournois, publié par M. Champollion, ouvrages d'ailleurs fort rares, le travail de M. de Quatrebarbes renferme des documents entièrement inédits et du plus haut intérêt.

Après avoir considéré toutes ces pièces au point de *vue bibliographique*, il nous reste à examiner très rapidement leur *valeur intrinsèque.*

Elle est grande pour l'histoire, relativement aux mœurs et coutumes de nos péres; pour l'archéologue, sous le rapport des costumes, des armures, du blason, des décors, de l'architecture et des arts; pour l'homme de lettres, comme étude de la langue au XV[e] siècle. La mise en scène de certains opéras, gagnerait beaucoup en fidélité et même en splendeur, si les tournois étaient plus connus et surtout mieux étudiés. Mais ce qui donne un prix infini à ces pièces, c'est que la plupart, provenant du pinceau et de la plume de René, nous font connaître les goûts, la nature des idées et des occupations de ce bon prince, mieux qu'aucune histoire. Ainsi, dans le livre des Tournois, on saisit au vif son amour des arts, des fêtes et des spectacles chevaleresques. Le poème de Regnault et de Jehanneton révèle son caractère pastoral, ses habitudes tranquilles, sa vie intérieure, le calme heureux de sa conscience, et pour me servir d'une expression vulgaire, j'oserais dire son ménage et ses amours, car Regnault c'est René lui-même, et

Jehanneton, c'est Jeanne de Laval, sa seconde femme.

« Ce poème, dit M. de Quatrebarbes, qui respire » la fraîcheur la plus suave, a consacré les souvenirs » des premières années de leur union. »

Le bon René, ses œuvres le prouvent, vécut moins en roi qu'en poète et en artiste. On peut lui refuser de hautes vues politiques, mais personne ne lui contestera les qualités du cœur et les bienfaits qui s'en répandirent au dehors.

C'était bien assez, Messieurs, pour l'Anjou et les autres provinces de posséder un roi comme Louis XI, et convenons que ce n'était pas trop pour l'honneur du royaume, que l'on vît à côté des intrigues de l'astucieux monarque, briller les tranquilles vertus de René. Sans lui on ne sait guère où la bonne foi se serait réfugiée de son temps, aussi avouons du moins qu'à ce point de vue il a joui d'une belle part d'influence sur son siècle.

Ce n'est donc pas seulement un beau travail historique que M. de Quatrebarbes a produit, c'est encore une bonne action qu'il a faite.

NOTE

SUR

TIGNÉ,

PAR M. V. GODARD-FAULTRIER.

La terre de Tigné, avant le XV[e] siècle, appartenait à une famille de ce nom très anciennement noble qui portait : *d'argent à la croix patée et gironnée de sable et de gueules l'une dans l'autre*; on voit ce blason dans la sacristie de l'église paroissiale. Les seigneurs de Tigné servirent nos ducs angevins; l'un entr'autres, Georges Tigné ou Tigny, fut trésorier de Louis I[er], duc d'Anjou, roi de Naples et de Sicile au XIV[e] siècle.

Cette terre, par le mariage de Jeanne de Tigné avec Jean de Beauvau, passa dans la célèbre maison de Beauvau vers le milieu du XV[e] siècle; de cette alliance naquit Bertrand de Beauvau, premier président de la chambre des comptes de Paris, chevalier de l'ordre du croissant, capitaine du château d'Angers et Sénéchal d'Anjou, mort en 1474. Bertrand fit créneler et fortifier le château de Tigné. Cette forteresse, sise sur un roc tendre et coquillier, fut incendiée vers 1794, durant les guerres de la Vendée; les

ruines, néanmoins, en sont encore fort belles et accusent, dans leur style, le XVe siècle et le XVIIe

Le plan général affecte la forme d'un hachereau, mais entouré carrément de fossés à douves sèches. Cinq tours et une échauguette reliées entre elles par des courtines délabrées existent à cette heure.

Autrefois ce château avait une *enceinte supérieure* et une *enceinte inférieure* séparées par un fossé à présent comblé; la première renfermait le château proprement dit, la seconde les servitudes; le fossé commun enveloppait ces deux enceintes.

La chapelle, que l'on peut encore visiter, est au premier étage dans l'intérieur d'une tour; les archives et le trésor étaient également dans des tours.

Henri IV se rendant de Gonnord à Saumur, coucha au château de Tigné. Le ligueur Fouquet des Estéves surprit cette forteresse au nom du duc de Mercœur en 1596 et il fallut à Duplessis-Mornay douze jours de siége pour l'en déloger.

De la maison de Beauvau, dont le blason existe à la petite porte de l'église paroissiale, la terre de Tigné passa dans la famille de Boufflers, puis dans celle d'Aubigné; on peut voir près du grand autel de l'église de Tigné une épitaphe qui nous apprend que le cœur de Claude-Maur d'Aubigné y repose; ce d'Aubigné était archevêque de Rouen, primat de Normandie et pair de France, il mourut à Rouen le 22 avril 1719, la même année que sa parente Madame de Maintenon, dont le nom était vénéré à Tigné, comme le prouve un petit manuscrit que je possède, trouvé dans les archives de ce château et intitulé :

Réflexions héroïques sur les illustres noms et armes, maison et famille d'Aubigné, pour Madame de Maintenon.

Tigné passa peu de temps avant la révolution, de la maison d'Aubigné à celle de Toulongeon par alliance; le marquis de Toulongeon, maréchal de camp et commandant des armées du roi, mourut dans l'émigration.

Les débris de ce château appartiennent aujourd'hui à M. Gendron.

CHEVALIER (DENIS),

DÉPOUILLEMENT D'UN MANUSCRIT,

FAITS DIVERS,

PAR M. V. GODARD-FAULTRIER.

Nous ignorons le lieu et la date de la naissance de Denis Chevalier ainsi que l'époque de son décès, nous savons seulement qu'il fut nommé, le 6 mai 1703, curé de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé après l'avoir été dans la ville de Doué. Nous savons encore

qu'il se démit en 1725 de sa charge entre les mains de Messire Charles-Maurice Le Peletier, abbé de Saint-Aubin d'Angers, qui la lui avait conférée.

Il est auteur d'un manuscrit rédigé vers 1706 dans lequel se trouvent des faits intéressants relatifs à l'histoire des Ponts-de-Cé. Ce travail écrit sur une pancarte provenant de la fabrique de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé, nous a été prêté en décembre 1843 par M. Oriou, curé de ladite paroisse. Nous ne pouvons résister au plaisir de donner ici une analyse des faits qui s'y rencontrent.

Humbert, abbé de Saint-Aubin d'Angers et des religieux firent bâtir en l'an 1003 l'église Saint-Aubin des Ponts-de-Cé qui a été consacrée dans la même année par Rainault, évêque d'Angers, au temps de Foulques Nerra. Cette église, alors très petite, se réduisait à l'étendue de la nef actuelle ; il en fut ainsi jusqu'en l'an 1496 et 1497 : à ces dates, les habitants se cotisèrent et l'accrurent de tout l'espace renfermé entre le clocher et le fond du chœur qui se voient aujourd'hui ; ils y annexèrent la chapelle collatérale dite de Notre-Dame : ce travail coûta, pour façon d'ouvriers et fourniture de matériaux, la somme de 1706 livres 14 sols 10 deniers, à la fabrique.

Le 25 juin 1497, l'église et le cimetière augmentés furent consacrés par Richard du Bois, prieur de la Haye des Bons Hommes, surnommé de Verienne, évêque de*** en Grèce, qui devint coadjuteur sous M. François de Rohan, évêque d'Angers, dont il a rempli les fonctions épiscopales en attendant la majorité de celui-ci que l'on avait nommé, eu égard sans doute à sa haute naissance, évêque à l'âge de 19 ans.

Egalement, vers 1497, les habitants commencèrent la construction d'une chapelle servant aujourd'hui de sacristie, laquelle ne fut achevée qu'en 1510; ils se taxèrent eux-mêmes à cet effet.

Les voûtes du clocher, du chœur et du grand-autel s'élevèrent en 1524 et 1525; le clocher, composé de charpentes et couvert d'ardoises, appartient à la même date.

Dans l'année 1526 eut lieu le posage des vitraux coloriés à toutes les fenêtres, Mathurin Bain en fut chargé moyennant la somme de 152 livres, y compris la façon d'un grand autel; mais on devait lui fournir les matériaux qui « *tant pour le remplissement desdits vitraux que pour celui du grand autel*, » montait à la somme de 82 livres, 6 sols, 9 deniers.

Evidemment il ne s'agit ici que du prix des plombs et des tiges de fer.

Cependant, il eût été précieux de consigner le coût des vitraux.

Chevalier l'ignorait sans doute; les donateurs peut-être n'auront-ils pas voulu en faire connaître le montant! Nous disons les donateurs, parce qu'en effet, plusieurs vitraux, tous peut-être, ont été offerts à l'église de Saint-Aubin comme l'atteste l'inscription gothique peinte sur le milieu d'un vitral situé derrière l'autel de la nef collatorale de ladite église.

Voici la teneur :

« Le vingtieme jour de decembre mil cinq cent vingt-
» Cette eupvre fist par ung advys [six,

» Françoys Boulomnieau Segreaier,
» Pour le Roy de Belle Poulle au cartier
» De Nicollas et Marie Charpentier fils,
» Qui eut *deux femmes belles seurs*,
» Reposant cy devant en ce moustier
» *Jehanne premiere*, fille de l'argentier forain
» D'Ancenys et de Loyse le Clerc saige abil
» Dont naquit deux fils et une fille.
» *Perrine seconde* trecte de Poitou.
» Fille du Coudray dit de Sainct Lou
» Mathurin Pidoux et Guitte de la Hais
» Dont nasquit sept fils et des filles trois. »

Cette inscription curieuse mais d'un style très embarrassé, nous laisse entrevoir cependant que le 20 décembre 1526, François Boulomnieau, segrayer royal de la forêt de Belle Poulle (1), issu de Nicolas Boulomnieau et de Marie Charpentier, fit achever ce vitrail *cette eupvre*, comme il est écrit dans la légende; que ledit segrayer avait épousé deux femmes belles-sœurs, inhumées à Saint-Aubin des Ponts-de-Cé; que de l'une, Jehanne, sage et habile, fille de l'argentier forain d'Ancenis et de Loyse le Clerc, il eut en premières noces deux fils et une fille; et que de l'autre, Perrine, née en Poitou, au Coudray-Saint-Lou, fille de Mathurin Pidoux et de Guitte de la Hais, il eut en secondes noces, sept fils et trois filles.

---

(1) Le Segrayer avait pour office la garde, l'entretien et les comptes des forêts; d'autres disent des eaux.

Ces vitraux, qui représentent des sujets de l'ancienne et de la nouvelle loi, sont généralement d'un assez bon style et méritent d'être étudiés pour les costumes du XVIe siècle. On y voit aussi certains personnages historiques, entr'autres un saint Louis avec cotte d'armes ornée de deux fleurs de lys et d'une croix blanche sur fond bleu.

Je reviens au manuscrit de Denis Chevalier qui nous apprend que, vers 1504, Jean Belot fit bâtir la chapelle dite des Belots, voisine du clocher vers sud; une autre chapelle, construite vers 1530, aux frais de Jean Vachon, fut, en mémoire de ce fondateur, nommée chapelle des Vachons, elle est située à main droite lorsqu'on entre dans l'église.

Ces détails seraient fastidieux s'ils ne nous révélaient pas des dates certaines et toujours trop rares dont l'archéologie peut profiter en les rapprochant des divers styles du monument. Il y aurait un cours d'architecture religieuse sérieux et sans conjectures, à faire dans l'église de Saint-Aubin pour le commencement du XIe siècle, la fin du XVe et le premier quart du XVIe. Cette église a cela de remarquable qu'aux angles de ses piliers extérieurs sont enchassés de petits bénitiers sans doute à l'usage des exorcismes dans le cimetière.

Mais poursuivons l'analyse de notre auteur qui nous signale deux noms d'orfèvres, d'abord celui de Thomas Sophier, lequel vendit, en 1602 une Madelaine d'argent, du poids de quatre marcs et demi, moyennant 140 livres; ensuite celui de Jean Brice d'Angers chargé, le 6 mars 1629, de façon-

ner, sur un modèle donné par les habitants, un ostensoir pesant douze marcs à raison de 40 livres le marc, pour argent, or et façon. Il fut postérieurement convenu qu'il donnerait en outre « *la carnation aux visages, bras et jambes de certains anges.* » En 1770, le chœur de l'église de Saint-Aubin a été boisé. Voici ce qui concerne le matériel de l'église. Passons aux événements les plus notables.

Le premier fait qui se remarque dans les quelquespages de notre auteur nous apprend que le corps de la reine de Sicile, décédée à Beaufort en 1498, fut, lors de sa translation à Angers, déposée un jour et une nuit en l'église Saint-Aubin des Ponts-de-Cé, où l'on attendait le convoi qui vint d'Angers pour en faire la levée. Le maître d'hôtel de la Reine remit trente sous à la fabrique. Il s'agit ici de Jeanne de Laval, morte le 2 janvier 1498, femme de René d'Anjou, à la mémoire de laquelle la ville de Beaufort a érigé une colonne et une statue au mois de mai 1842.

Nous trouvons à la fin de la paucarte, mais cette fois de la main d'un nommé Fiacre Carré, docteur en théologie, une relation de l'entrée de M. Goyon, gouverneur du château des Ponts-de Cé, le 18 juin 1747.

Les habitants de Saint-Aubin et de Saint-Maurille, y est-il dit, en armes et commandés par les syndics, vont au-devant du gouverneur sur la route d'Angers ; à son arrivée aux Ponts-de-Cé, il entre dans l'église Saint-Aubin où le curé, M. Pierre Le Roux, lui adresse le compliment d'usage (style *Ainsi qu'A-*

lexandre-le-Grand.) A l'issue de la messe, il se rend, précédé de quatre tambours, au château où le feu de deux couleuvrines et de quatre boîtes annonce son approche ; sur la place il allume le feu de joie, au bruit d'une vive fusillade. A la porte du château, le fermier lui en présente les clés, puis après, les deux syndics de Saint-Aubin et de Saint-Maurille « lui offrent *le vin de ville* qui consistait en trois bouteilles de vin de Bourgogne et trois de vin de Champagne lesquelles coûtèrent ensemble vingt et une livres. » Du château, il alla visiter le couvent des Dames de l'ordre de saint François, ensuite, l'église Saint-Maurille, où la réception eut moins de solennité. De retour à Saint-Aubin, il dîna chez le curé et y but le *vin de ville*.

Nous venons de voir qu'il visita le couvent des Dames de l'ordre de saint François ; quel était donc ce couvent? Chevalier va nous l'apprendre.

« L'an 1622, écrit-il, le sieur René Deroye, sieur de la Morinière et demoiselle Jacquette Poirier, son épouse, achepterent des maisons dans l'île Saint-Aubin et quelques terrains qu'ils donnèrent aux sœurs Anne de la Court, Marguerite Petit de Pieflon, et Claude Rioland, religieuses professes du tiers-ordre de saint Françoys au couvent de Chollet. »

En attendant la construction du couvent qui ne fut achevé que vers 1624, elles résidèrent dans une maison voisine de la chapelle Saint-Sébastien qui maintenant sert de grange.

Thimoléon Langevin, archidiacre d'Angers, sous l'épiscopat de l'évêque Miron, bénit ce monastère

dans l'année 1624, et Marguerite Petit en fut élue supérieure. Cette communauté ne tarda pas à être ravivée par le zèle de deux religieuses de la maison du Buron de Chateaugontier qui, du reste, n'y purent faire long séjour, tant le couvent était pauvre. D'autres pieuses femmes, cependant, réussirent à le rendre prospère.

Nous reproduisons ces détails empruntés à notre auteur afin de bien faire connaître ce lieu qui devint le théâtre d'un événement, joserais dire romanesque, s'il n'était pas sérieusement rapporté dans les *pensées diverses du comte Oxenstirn* (1), et conforme en tous points à la tradition du pays.

Vers le milieu du XVIIe siècle, une jeune personne, riche et de très belle naissance, aima quelqu'un d'une condition moins élevée que la sienne, cela se voit tous les jours, comme aussi la résistance des parents à de pareilles unions. Son père lui destinait l'un des plus parfaits gentilshommes de l'Anjou, qu'elle n'affectionnait pas. L'amour a ses droits, l'autorité paternelle a les siens, ces derniers prévalurent, et devant la jeune fille opiniâtre, s'ouvrit le cloître où l'amour ne fit que battre en retraite pour s'épancher ensuite avec plus d'abandon par des voies difficiles sans doute, mais pleines d'attraits probablement à raison du mystère ; c'est assez dire qu'elle entretint une correspondance secrète avec son amant, dans un but d'évasion. On ne tarda pas en effet à recevoir au cou-

---

(1) Tom 1.er, page 354, édit. de 1757.

vent un coffre que les porteurs, vu l'absence des religieuses qui étaient à l'église, se contentèrent de placer à l'entrée du cloître, debout contre la muraille. Vêpres et complies achevées, la jeune fille aperçoit le dépôt mystérieux qu'elle fait monter dans sa cellule, puis, afin de donner le change, elle s'empresse d'assister au souper.

On se doute bien de ses inquiétudes et de ses angoisses, le *benedicite* était à peine achevé qu'elle attendait impatiemment les *grâces*. Enfin l'instant arriva qui lui permit de se trouver dans son humble cellule, au milieu du silence, face à face avec son amant. Il est là, se dit-elle, une planche nous sépare! Elle ouvre, que voit-elle? Un cadavre. Les porteurs avaient maladroitement déposé le coffre à l'envers, le pauvre jeune homme était mort la tête en bas. — Son amante désespérée se noya dans un petit bras de Loire qui passe entre l'enclos du couvent et le château des Ponts-de-Cé; quant au père, il se coupa la gorge.

Cet événement fit beaucoup de bruit à Angers, *où la langue française*, dit Oxenstirn, *se parle dans la perfection;* remarque qui, pour le dire en passant, me rappelle qu'on nommait au XVIIe siècle, les Angevins *beaux parleurs,* et qu'on disait alors d'une personne distinguée par son élocution, qu'elle avait la *langue angevine*.

Avant de quitter le couvent des dames des Ponts-de-Cé, il nous reste à vous entretenir, lecteurs, d'un autre épisode dont je ne garantis aucunement l'authenticité, mais que nous a très agréablement

conté une vénérable dame, parente de M.lle Rabouin, supérieure de cette communauté (1), sous l'épiscopat de Mgr de Grasse.

Au rapport de cette dame, entre 1758 et 1772, sans pouvoir mieux préciser la date, M.me de Lafayette aurait été contrainte d'aller habiter le couvent des Cordelières des Ponts-de-Cé, par suite d'une lettre de cachet du roi Louis XV, à l'obtention de laquelle M. de Lafayette ne serait pas demeuré étranger.

On ignorait la cause de cet exil qui resta toujours mystérieuse au couvent; il est vrai que la jolie tournure de M.me de Lafayette, l'élégance de ses manières, le piquant de sa conversation, sa jeunesse et sa beauté prêtaient quelque aliment à la médisance. Comme elle n'était que pensionnaire, elle put garder son costume habituel qui contrastait étrangement avec l'habit gris-bleu des religieuses, ses compagnes. Plusieurs années se passèrent ainsi, lorsqu'elle fut invitée par son mari à consentir au mariage de leur fils (le célèbre marquis de Lafayette, l'un des plus grands noms de la révolution française), M.me de Lafayette répondit qu'elle donnerait son consentement à Paris : c'était demander sa liberté, elle l'obtint. Son séjour dans le cloître lui avait à ce qu'il paraît fait perdre quelque chose de

(1) Cette supérieure appartenait à la famille Rabouin, parente ou du moins alliée aux MM. Delaunay, frères, députés de Maine et Loire à la Convention, etc., etc.

cette élégance et de cette tournure si justement appréciées auparavant. — Elle s'en aperçut et, comme cette perte est à l'endroit des femmes ce qu'il y a peut être de plus sensible, elle préféra revenir aux Ponts-de-Cé, où tout en se livrant à de pieuses pratiques, elle conçut quelque humeur contre M.lle Ra-Louin qui, alors supérieure, eut beaucoup de peine à déjouer ses légères intrigues de couvent. M.me de Lafayette ne tarda pas à le quitter par suite de la position embarrassante qu'elle s'était créée vis-à-vis de cette supérieure.

A ces deux épisodes, je ne puis me dispenser d'en joindre un troisième dont Brantôme nous a gardé le souvenir. Il s'agit de 800 pauvres créatures qui furent noyées aux Ponts-de-Cé.

Pendant que Charles IX, au commencement de 1570, s'occupait à Angers des préliminaires de la troisième paix, qu'on appela ironiquement *mal assise et boiteuse*, des ordres avaient été donnés aux troupes royales qui étaient en Guyenne de repasser la Loire. Comme donc Strozzi, natif de Venise, mais qui était français par ses services, se rendait en Anjou à la tête de ses bandes, afin d'obéir aux ordres de la cour, il s'arrêta aux Ponts-de-Cé, où malheureusement il ternit sa belle renommée par une détestable action. Laissons parler Brantôme : « Strozzi, dit-il, voyant ses
» compagnies embarrassées par trop de femmes de
» mauvaise vie, et ayant fait faire plusieurs bandons
» pour les chasser et voyant qu'ils n'en faisaient rien,
» ainsi qu'on les passait sur les Ponts-de-Cé il en fit
» jeter pour un coup du haut en bas plus de 800

» pauvres créatures qui, piteusement criant à l'aide, » furent toutes noyés par trop grande cruauté, laquelle ne fut jamais trouvée belle des nobles » cœurs et même des dames de la cour qui l'en abhorrérent étrangement et l'avisèrent long-temps de » travers (1). »

Nous avons consigné tous ces faits, bien qu'ils soient un peu diffus, parce qu'ils ne seront pas inutiles à qui voudrait entreprendre une histoire spéciale de la ville des Ponts-de-Cé, et nous finissons en disant que le manuscrit dont Chevalier est l'un des principaux rédacteurs, se termine par un plan de l'*isle fort* de la paroisse Saint-Aubin, dressé le 3 octobre 1748.

---

(1) Brantôme, mémoire, tom III, pages 378 379.

Coupe en longueur.

Vue perspective.

EXPOSITION

DES

PRODUITS DE L'INDUSTRIE SÉRICICOLE

DE MAINE ET LOIRE.

Distribution des médailles et des primes d'encouragement.

Pour encourager l'industrie séricicole, la Société d'agriculture, sciences et arts, a, depuis plusieurs années, organisé des expositions de ses produits et distribué des médailles et des primes.

L'exposition de 1844 a été placée sous la direction d'une commission composée de MM. Millet, Pavie père, Aubin de Nerbonne, Hunault, Moreau-Fresneau, Genest, et Chanlouineau, rapporteur.

La distribution des prix a eu lieu le 9 mars. M. de Beauregard, président de la Société, a, par son discours d'ouverture, retracé l'histoire de l'introduction et des progrès de l'industrie séricicole en France et particulièrement en Anjou. Il s'est exprimé en ces termes :

« Messieurs,

» La Société d'agriculture, sciences et arts, tend, par tous ses efforts, à relever, dans nos contrées, l'industrie séricicole qui, autrefois, y fut cultivée avec succès et forma une des branches principales de sa richesse.

» On sait que le ver à soie est originaire de la Chine. Inconnu pendant longtemps à l'Europe, il fut apporté, en l'année 552 de notre ère, à Constantinople, par deux missionnaires qui avaient pénétré jusque dans l'Inde, pour y porter la parole évangélique. Ils en firent hommage à l'empereur Justinien, qui le reçut comme un trésor. et s'empressa de le propager dans son empire, qu'il enrichit de ses produits. Il parvint ensuite en Italie, où il obtint les mêmes succès et procura les mêmes bénéfices.

» C'est à nos comtes d'Anjou que nous devons l'introduction en France de ce précieux insecte. *Charles*, frère de saint Louis, réunit le titre de comte d'Anjou à celui de comte de Provence, et fut en même temps roi de Naples. Frappé des avantages que ce royaume retirait des produits de la soie, il voulut en faire jouir la Provence : il y transporta des familles exercées à cette industrie. Charles II, son fils, lui accorda la même protection et la consolida par de sages règlements.

» La France avait reçu de l'Italie l'art de produire la soie, mais le secret de la mettre en œuvre et de fabriquer ces riches tissus qui faisaient l'admiration de l'Europe, était resté en deçà des Alpes.

» Louis XI, dont le caractère bizarre alliait à la cruauté et à la perfidie de grandes vues d'économie publique, voulut que la France ne restât pas en arrière d'une nation voisine. Il fit venir des ouvriers d'Italie sous la conduite de François le Calabrais; il leur assigna une maison dans son parc du Plessis-lès-Tours pour les voir travailler sous ses yeux, et donna, en 1466, des lettres patentes qui confirmèrent leur éta-

blissement. Il planta son parc de mûriers, et bientôt la Touraine et une partie de l'Anjou en furent peuplées. Les fabriques de Tours précédèrent celles de Lyon, qui n'acquirent de l'importance que sous le règne et sous la protection spéciale de François Ier.

» Henri IV, dont la pensée s'étendait sur tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité de son royaume, envoya en Provence le sieur Bourdeaux, baron de Coulonge, intendant des jardins de France, avec ordre d'étudier la culture du mûrier, et de choisir pour guide, dans ses observations, Olivier de Serres, sieur de Pradel, auquel il écrivit la lettre suivante : « M. de
» Pradel, vous entendrez par le sieur de Bourdeaux,
» par les mains duquel vous recevrez la présente, l'oc-
» casion de son voyage en vos quartiers et ce que je
» désire de vous : je vous prie de l'assister en la charge
» que je lui ai donnée, et vous me ferez service très-
» agréable. Sur ce, monsieur de Pradel, Dieu vous ait
» en sa garde. — Ce 27 septembre 1606. — Signé
» Henri. »

» Ollivier de Serres nous rapporte lui-même le résultat de ces conférences. « J'apportai, dit-il, une telle
» diligence, qu'au commencement de l'année 1601,
» il fut conduit à Paris jusqu'au nombre de vingt mille
» mûriers, lesquels furent plantés en divers lieux,
» dans les jardins des Tuileries, où ils sont heureuse-
» ment élevés, et pour d'autant plus accélérer et avan-
» cer ladite entreprise et faire cognoître la facilité de
» cette manufacture, Sa Majesté fit exprès construire
» une grande maison au bout de son jardin des Tui-
» leries, à Paris, accommodée à toutes choses né-

» cessaires tant pour la nourriture des vers que pour
» les premiers ouvrages de la soye. »

» Saumur ayant été accordé aux protestants comme ville de sûreté, un grand nombre de ces religionnaires vinrent des provinces méridionales y chercher un asile, et y apportèrent leur industrie sérigène; mais la révocation de l'édit de Nantes les força de s'expatrier. La même émigration dépeupla les fabriques de soie de Tours, qui, dès ce moment, perdirent de leur importance. La tourmente qui suivit la révolution de 89, leur porta un dernier coup qui acheva de les ruiner.

» Travaillons, Messieurs, à relever une industrie qui autrefois contribua puissamment à la prospérité de nos contrées. Les débouchés ne manqueront pas à ses produits. Les nombreuses fabriques qui se sont élevées sur différents points, et particulièrement à Lyon, consomment beaucoup plus de soies grèges que la France n'en fournit, Il en est importé chaque année pour plusieurs millions de francs. Avec des efforts persévérants, nous parviendrons à nous affranchir de ce tribut payé à l'étranger.

» Le département de Maine et Loire marche avec succès dans cette voie. Son progrès a de nouveau été constaté par la dernière exposition qui a surpassé la précédente, M, le rapporteur va vous en présenter le tableau en vous faisant connaître la quantité des produits exposés et les noms des producteurs qui ont mérité des témoignages honorables de satisfaction. »

M. Chanlouineau, rapporteur de la commission, ayant obtenu la parole a lu le rapport suivant :

CONCOURS DE 1844.

LISTE DES PERSONNES AUXQUELLES ONT ÉTÉ DÉCERNÉES DES RÉCOMPENSES.

Une médaille en vermeil.

1° A Mlle Suaudeau, demeurant chez ses parents, à Saint-Georges-sur-Loire, arrondissement d'Angers, pour l'application et l'habileté avec lesquelles elle dirige l'atelier de filage annexé à la magnanerie de la Haute-Lande, située près du château de Serrant, et appartenant à Mme la comtesse Walsh de Serrant et à M. Suaudeau père, qui en a la direction supérieure.

Mlle Suaudeau s'est pénétrée de cette maxime, qu'il importe beaucoup de savoir exécuter soi-même ce que l'on commande à ses subordonnés. Parmi les écheveaux provenant de l'atelier de la Haute-Lande, qui ont été présentés à l'exposition, chacun a pu admirer des soies de différentes sortes, filées par Mlle Suaudeau avec une rare perfection.

Nous nous plaisons ici à rendre un nouvel hommage au zèle et à la sagacité que M. Suaudeau père ne cesse de déployer dans la direction de l'établissement séricigène de Serrant, qui est le plus considérable de nos contrées.

Les plantations de mûriers occupent environ 24 hectares, 20 hectares présentent des mûriers de différentes espèces, plantés à demeure, et âgés de 8 à 12 ans; 3 hectares sont consacrés à une pépinière de *moretti*; une pépinière de multicaules couvre environ 1 hectare.

La magnanerie proprement dite est vaste, construite et meublée d'après les procédés les plus rationnels. La ventilation s'y opère au moyen d'un appareil Darcet.

Les vers *sina* y sont élevés avec succès et prédilection. C'est M. Suaudeau qui, le premier, en 1836, introduisit dans ce département la race *sina*. En 1837, désirant la voir se propager, il remit à la Société industrielle plus de 70 kilogrammes de graine, pour être distribués aux éducateurs de ce département, où cette race commence à être très-répandue.

On élève aussi à la Haute-Lande les races dites *Turin*, *Milanaise*, *Piémont*, etc.

L'atelier de filage possède huit bassines, dont cinq en pleine activité. Elles sont alimentées par une chaudière à vapeur. Les tours à dévider, ainsi que l'agencement général de la magnanerie, sont une preuve manifeste de l'esprit inventif du directeur. Chaque année, l'atelier forme de nouvelles fileuses. M. Suaudeau a trouvé dans son épouse un aide tel qu'on en trouve peu.

Le poids total des cocons obtenus en 1843 par la magnanerie de Serrant était de 401 kilogrammes; le poids total des cocons obtenus par la même magnanerie en 1844, s'est élevé à 640 kilogrammes.

2° A M. Lemoigne, propriétaire à Courbette, commune d'Alonnes, canton nord-est et arrondissement de Saumur, pour la bonne et belle qualité de sa soie. Cet éducateur manifeste beaucoup d'ardeur pour le progrès de l'industrie séricigène. Il fait usage, pour la monte, des coconnières de M. Davril, et pense que

cette innovation a heureusement influé sur la quantité, et surtout, tant sur la qualité que sur la régularité de ses cocons, parmi lesquels il ne s'est trouvé que fort peu de doubles, un seul taché, et un demi-kilogramme de coulés.

Des sauvageons plantés depuis 3 jusqu'à 18 ans, ont fourni au moins les neuf dixièmes de la nourriture de ses vers; et des greffés, des *moretti*, des multicaules le surplus.

Le 29 avril dernier, il mit à éclore 90 grammes de graine de Petits-Milanais. L'éclosion, commencée le 2 mai, le 3 était complète. Ses vers ont parcouru les différents âges sans éprouver aucune maladie, et sans qu'on ait dû employer le chaulage, les fumigations, etc. Le 30 et le 31 mai, la monte a eu lieu; le produit a été de 235 kilogrammes et demi de cocons.

Tous les mûriers de M. Lemoigne sont encore fort jeunes. Depuis 6 ans, il en fait planter, chaque année, de 1,000 à 1,200, tant à haute qu'à demi et basse tige, ces derniers en haie pour clôture.

Depuis deux années, il vend ses cocons à la filature centrale de Paris, dirigée par M. de Tillancourt. Tant que notre département ne possédera pas une filature qui soit, non-seulement organisée de la meilleure manière, mais encore située dans une ville avec laquelle il soit facile à la plupart des habitants de notre département d'avoir de fréquentes relations, l'industrie séricigène n'y pourra prendre qu'une médiocre extension.

3° A Mme Menuau, propriétaire, au Port-Vallée, commune de Blaison, canton des Ponts-de-Cé, arron-

dissement d'Angers, qui a présenté de fort belles soies, blanche (*sina*) et jaune (Turin), tant filées qu'en cocons.

L'éducation s'est complétement terminée en 26 jours. Toutefois, Mme Menuau avoue qu'il lui a fallu, pour arriver aussi promptement au but, une température de 18 à 20 degrés, et ne point rationner ses vers, dont le repas était continuel depuis 8 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir, et même jusqu'à 11, à partir de la 3e mue jusqu'à la montée. Ils n'ont été nourris que des feuilles de mûriers non-greffés.

2,400 cocons *sina* lui ont fourni un demi-kilogrammes de soie; 2,600, pris sans choix, lui en fournissaient aussi un demi-kilogramme.

27 grammes de graine *sina* lui ont produit 20 kilogrammes de cocons, qui ont donné 4 kilogrammes de soie. Les vers provenus des 27 grammes de graine dont nous venons de parler ont consommé 1,000 kilogrammes de feuilles.

4° A Mme Tessié de la Motte, propriétaire, aux Rosiers, canton nord-ouest et arrondissement de Saumur, pour son établissement séricigène, l'un des plus considérables, des mieux entendus et des plus productifs de ce département. Aussi, chez Mme Tessié, le talent pour les industries rurales est-il héréditaire. On peut voir dans cet établissement comment les vers à soie peuvent rapporter annuellement un bon revenu à peu de frais. Mme Tessié ne néglige aucune des innovations qui paraissent plausibles et ne sont pas trop coûteuses. Elle emploie, de préférence, de pauvres femmes pour les menus travaux manuels qu'exige sa

magnanerie, dont le bâtiment sert de grenier pendant la plus grande partie de l'année.

Mme Tessié possédait un certain nombre de très-vieux mûriers à haute tige, épars sur ses propriétés. Depuis quelques années, elle a établi des plantations en massifs. Quelques-uns de ses mûriers ont souffert de cultures intercallaires trop rapprochées de leur pied. Elle ne se loue pas beaucoup des multicaules : elle se plaint qu'ils sont trop sensibles à la gelée; elle trouve que leur feuille est peu nourrissante, et se flétrit vite. Suivant elle encore, les *moretti* fourniraient moins de nourriture que le mûrier d'Italie greffé.

Malgré la mauvaise ou médiocre qualité de la graine que Mme Tessié, par différentes causes, s'est vue réduite à employer l'année dernière, elle a expédié à la filature centrale de Paris environ 304 kilogrammes de cocons, en réservant 3 1/2 pour graine. Ses éducations, commencées dans les derniers jours d'avril, ont duré de 28 à 30 jours. Elle avait mis à l'éclosion 15 décagrammes 2971 milligrammes (5 onces) de graine de Petits-Milanais, et 3 décagrammes 0594 milligrammes (une once) de graine de *sina*, celle-ci de qualité inférieure à l'autre, qui n'était pas très bonne. Les *sina* ne lui ont donné que 237 1/2 à 40 kilogrammes de cocons (1).

(1) Voir, à la suite de ce rapport, une lettre de Mme Tessié, renfermant ses réponses à différentes questions qui lui avaient été adressées, au nom de la Société d'agriculture, sciences et arts, afin de compléter les renseignements qu'avait procurés à cette Société l'examen de l'établissement de cette dame par des commissaires de cette même Société.



5° A M. de Beauvoys, demeurant commune de Seiches, arrondissement de Baugé, pour les perfectionnements divers qu'il a apportés à un atelier dont beaucoup de parties ont été inventées par lui, et qui rend les éducations plus faciles; en outre, pour la grande beauté de ses soies *sina* et Turin.

16 kilogrammes de cocons lui ont rapporté plus de 2 kilogrammes de soie. Ses vers avaient été élevés avec des feuilles de mûriers de différentes sortes, sauvageon, multicaule, *moretti elata*, *moretti* hybride et à écorce rose, sans qu'aucune de ces espèces ou variétés ait dominé dans la provende. L'éducation a duré 33 jours.

Depuis quelques années, M. de Beauvoys plante des mûriers; il en a maintenant 1,500, tant multicaules que sauvageons, *moretti elata* et hybrides. Ses multicaules, établis dans une vigne, n'ont aucunement souffert des gelées qui ont détruit tous les bourgeons de cette vigne. D'autres, placés dans les clairières d'un bois de sapins, ont également affronté les gelées, quoique le sol fût siliceux. Ils poussent avec vigueur dans ce sol, où le fermier ne pouvait faire venir aucunes céréales.

6°. A Mesdemoiselles Paimparé, propriétaires à Angers, pour la qualité et la beauté de leurs soies Turin.

Mesdemoiselles Paimparé nourrissent avec leurs propres mûriers, et apportent beaucoup de soins à leurs diverses opérations.

Une médaille en argent.

1° A M. Morteau, directeur de la magnanerie éta-

blie au lieu de la Fontaine, commune de Villevêque, canton nord-est et arrondissement d'Angers, pour l'application intelligente qu'il apporte à la direction de cet établissement, dont Mme de la Rochequairie est propriétaire. Mme la marquise avait, au concours de l'année 1842, obtenu une médaille en vermeil pour l'excellente qualité de ses soies. M. Morteau s'efforcera de ne pas déroger à cet honorable antécédent.

2° A Mme Fillon, marchande à Thouarcé, arrondissement d'Angers, pour la bonne qualité des soies qu'elle obtient des vers élevés avec des mûriers appartenant à M. de Cambourg, propriétaire à la Saulaie, commune de Martigné-Briand, canton de Doué, arrondissement de Saumur, lesdits mûriers plantés sur la commune de Thouarcé, et sur celle de Faveraie, faisant partie du canton et limitrophe de la commune de Thouarcé.

3° A Mme Pannetier-Joubert, de Brissac, canton de Thouarcé, arrondissement d'Angers, pour sa soie Turin, en petite quantité, mais d'une beauté remarquable.

4° A Mlle Legrand, propriétaire à Touchebœuf, commune de Blaison, pour cause analogue.

Mlle Legrand affectionne les vers dits *de Piémont*, qui donnent une soie plus brillante, mais moins abondante que celle des Turin.

5° A mesdames Meigné-Babin et Perroteau-Trochon, demeurant commune de Montsoreau, canton sud et arrondissement de Saumur, qui, l'année dernière, se sont associées pour faire une éducation de vers Turin,

dont les produits réclament, par leur qualité, un encouragement pour ces Dames.

6° A Mme Gasnier née Grandin, de Longué, arrondissement de Baugé, pour la beauté de sa soie.

7° A M. Augustin Libault, propriétaire au quartier de Pauvigne, commune de Villebernier, canton nord-est et arrondissement de Saumur, pour ses plantations de mûriers, dont 1,000 sont de petits mûriers blancs, et les 9,000 autres des mûriers d'Italie. Ces mûriers, cultivés avec un grand soin, et placés sur un sol où la gelée se fait peu sentir, prospèrent, et, quoique n'ayant que quatre années de date, permettront à leur propriétaire d'entreprendre une moyenne éducation au printemps prochain.

M. Libault louera volontiers tout ou partie de ses mûriers aux éducateurs de son voisinage.

8° A M. Amand Charruau, chef-jardinier au château de Maulévrier, canton de Cholet, arrondissement de Beaupreau, pour l'habileté et l'application qu'il montrait dans la direction de la culture de trois à quatre hectares de mûriers de différentes espèces que possédait M. le marquis de Colbert, et que des raisons particulières ont engagé ce propriétaire à faire tous arracher dernièrement.

Nous avons eu le soin de constater, à partir de 1842 inclusivement, l'état dans lequel se trouvaient ces plantations, à différentes époques de l'année. Il résulte de nos observations et de celles de plusieurs personnes, qu'un grand nombre d'espèces de mûriers peuvent prospérer sur un sol granitique et en exposition convenable, dans notre bocage vendéen. Et nous ne pou-

vons guères douter que, si M. le marquis eût suivi le dessein qu'il avait d'abord, de faire construire une magnanerie remplissant les conditions requises, ses éducations n'eussent presque toujours obtenu un véritable succès. La magnanerie provisoire de M. le marquis était une serre humide et peu aérée, ouvrant vers sud-sud-ouest, et s'appuyant au côté opposé et vers ouest-nord-ouest contre une chaussée et un coteau.

Dans l'état présent des choses, l'arrondissement de Beaupreau serait la partie de notre département où il serait le plus à souhaiter que l'industrie séricigène s'introduisît, un grand nombre de personnes y étant peu occupées pendant une bonne partie du temps le plus propre aux éducations, et la population montrant d'ailleurs beaucoup d'aptitude pour toutes les opérations industrielles.

Les éducations faites par M. Charruau duraient, en général, une trentaine de jours. En 1844, il en a fait deux consécutivement; mais le produit de la seconde fut inférieur de près de deux cinquièmes à celui de la première, quoiqu'on l'eût établie sur la même quantité de graine 4, 5891 (1 once 1/2). Immédiatement après le décoconnage, il ne fallait que 196 des cocons provenus de la première éducation pour faire un demi-kilogramme; il en fallait jusqu'à 300 de ceux provenus de la seconde éducation. La végétation étant tardive sur nos sols granitiques, M. Charruau ne pouvait guère commencer ses éducations que dans les derniers jours de mai. L'on voit néanmoins la possibilité de terminer les premières éducations, même dans la partie la plus froide du bocage vendéen, avant la fe-

naison, comme il le faudrait pour qu'elles fussent lucratives. On pourrait encore dans ce pays-là chauffer âprement les magnaneries avec moins de dépense qu'en beaucoup d'autres.

Les races croisées paraissaient le mieux soutenir les vices du local que M. Charruau était contraint d'employer. En 1844, des *cora* venus de Poitiers y ont prospéré.

Récompenses pécuniaires.

1° 40 francs à Mme Guet, demeurant à Juigné-sur-Loire, canton des Ponts-de-Cé, comme très-habile fileuse et très-zélée pour la propagation de l'industrie séricigène. Les plus belles soies de l'exposition de 1844 ont été en majeure partie filées par cette dame.

2° 20 francs à Mlle Sophie Haudebine, demeurant chez ses parents, à Saint Georges-sur-Loire, comme continuant à se faire remarquer par son application et son talent pour le filage, à l'atelier de Serrant.

3° 15 francs à Mlle Sophie Beugnet, comme secondant fort bien M. Lemoigne pour les soins que réclame sa magnanerie.

Mlle Sophie Beugnet a fait ses preuves comme bonne fileuse.

Différentes personnes qui ont présenté des soies à l'exposition, cependant, ou n'ont pas entendu concourir, ou n'ont pas présenté des produits assez remarquables pour obtenir récompense. Nous avons dû, cette fois, montrer moins de facilité pour les concessions des prix de toutes sortes, parce qu'il nous a semblé que l'industrie séricigène avait un peu dépassé la période

du début en notre contrée, et que l'expérience ou le bon exemple, souvent l'un et l'autre, en général n'avaient pas manqué aux personnes qui avaient voulu bien faire.

Peu à peu les mûriers se multiplient; et l'arrondissement de Saumur ne tarderait pas à fournir autant de soie qu'il en fournissait avant la révolution, si la multiplication des prairies artificielles dont la récolte est précoce, et la division croissante des propriétés, ne tendaient de plus en plus à diminuer le nombre des bras disponibles pendant la période printanière. Et pourtant combien les caves situées auprès des petites villes de cet arrondissement-là ne renferment-elles pas de bras qui devraient l'être alors, et qui ne le sont, malheureusement, dans aucune saison! Une mesure qui réduirait progressivement l'excessive quantité des caves habitables, dans nos pays orageux, tels que les plaines de l'Anjou, la Touraine, etc., rendrait un grand service à la Société; mais qui oserait proposer, décréter et faire exécuter une telle mesure?

M. Chanlouineau ayant, au nom de la Société d'agriculture, sciences et arts, demandé à Mme Tessié, des renseignements sur la magnanerie qu'elle a fondée à sa campagne des Rosiers, et qu'elle dirige avec tant de succès, en a reçu la réponse suivante qui présente un véritable traité sur l'éducation des vers à soie.

A M. L. Chanlouineau, avocat, à Angers.

Monsieur,

J'arrive d'un petit voyage; je trouve votre lettre, et je m'empresse de répondre aux nombreuses questions

que vous me posez. Voici d'abord les renseignements que vous me demandez sur mon éducation de l'année dernière 1844.

Le 22 avril, la végétation étant très avancée, j'ai mis à éclore six onces de graines : cinq onces de Petits-Milanais, une once de *sina* ; les œufs ont été pesés avec une exactitude parfaite; la graine des Petits-Milanais avait été faite chez moi, la graine *sina* avait été achetée de M. de Tillancourt, directeur de la filature centrale à Paris. L'éclosion s'est faite le septième jour, à la température successivement montée de 18 à 24 degrés, dans un petit appartement situé au midi. Pendant toute l'éducation, mes vers se sont portés à merveille; les vers *sina* ont été tout aussi vigoureux que les autres; j'ai eu très-peu de luisettes, et presque pas de jaunes dans le dernier âge. Ils ont tous monté à la bruyère avec une vigueur étonnante. Le temps sec et les vents du nord qui ont régné pendant tout le temps de l'éducation, l'ont beaucoup favorisée; dans nos climats, l'humidité seule est à redouter. La nourriture des vers a toujours été cueillie 24 heures avant qu'on la leur distribuât; je recommande beaucoup ce soin aux éducateurs, je le crois très-important pour la santé des vers. La feuille qui a passé 24 heures dans une cave fraîche, a exhalé une grande partie de son humidité, source de presque toutes les maladies des vers à soie. Je fais couper la feuille très-menue dans le premier âge; on se sert pour ce travail d'un couteau simple. Dès le second âge on emploie le coupe-feuille, qui va beaucoup plus vite. La feuille est moins menue, mais les vers ont pris assez de force pour la manger.

ainsi. Je continue à la faire couper jusqu'à la fin du quatrième âge; dans le dernier âge on la distribue telle qu'elle est sortie de l'arbre.—Je me sers de papier troué pour les délitements des premiers âges, et de filets que j'achète aux pêcheurs pour les délitements des derniers âges. Je donne à mes vers huit repas par jour dans le premier âge, six dans le deuxième, troisième et quatrième âge, et quatre seulement dans le dernier âge. J'ai toujours soin de donner aux jeunes vers les feuilles des arbres les plus jeunes, je réserve celle des vieux arbres, qui est plus dure, moins aqueuse, pour le dernier âge. Les soins commencent régulièrement à cinq heures du matin, et finissent à sept heures du soir. Mon éducation s'est terminée en 28 ou 30 jours. Il a été consommé pendant ce temps 420 sacs de feuilles contenant 22 à 24 livres de feuilles non-mondées, ce qui fait 1600 livres à peu près par once de graine; j'ai obtenu de mes cinq onces de Petits-Milanais, 535 livres de cocons, ce qui est une réussite admirable. L'once des vers *sina* ne m'a donné que 75 à 80 livres de cocons. Il serait à désirer que les acheteurs, qui tirent un très-grand bénéfice de la soie blanche, la payassent en proportion pour dédommager l'éducateur sur la différence des poids. J'ai vendu à M. de Tillancourt, la soie jaune 1 fr. 90 c. ou 2 fr., la soie blanche 2 fr. ou 2 fr. 10 c., je ne me rappelle plus exactement le chiffre. Les frais d'éducation, la cueillette de la feuille, la réparation des petites haies de bruyères qui servent à l'encobunage, se sont élevés à 200 fr. J'ai cueilli à peu près 450 et quelques pieds d'arbres à haute tige, grands et petits, et 2 hectares

de mûriers mi-tige; mais ces derniers sont très-jeunes, et sont loin de rapporter ce qu'ils rapporteront dans quelques années. J'ai fait l'essai des claies coconnières de M. Danil; j'ai été très-content de ce système: les vers montent facilement, ils font bien leurs cocons; seulement j'ai trouvé autant de cocons doubles que dans nos bruyères. Cette année, je fais préparer, dans le deuxième étage de la magnanerie, un compartiment qui doit contenir deux onces de plus; je fais faire des claies coconnières. Leur seul inconvénient est, je crois, leur prix très-élevé.

Voici maintenant, Monsieur, les renseignements que vous me demandez sur la magnanerie :

Elle est située à l'exposition du levant. La chambre à air chaud et les trappes qui établissent le courant d'air sont au nord. Elle est établie au premier étage; elle a 21 mètres de long sur 4 mètres 60 centimètres de large, et 5 mètres de hauteur. Elle est éclairée par 7 croisées sur chaque façade, de 1 mètre 60 centimètres de haut sur 1 mètre de large. Quand elle sera entièrement organisée, elle pourra contenir le résultat de 13 ou 14 onces d'œufs; elle est établie d'après le système de M. Darut. Des gaînes communiquant avec la chambre à air chaud, répandent dans toute sa longueur une température égale. L'air se renouvelle dans les premiers âges au moyen de gaînes placés au plafond, et communiquant avec la cheminée d'appel chauffée par les tuyaux des poêles. Dans le cinquième âge, la magnanerie se garnissant davantage, l'air devient plus lourd, la cheminée d'appel ne suffit plus pour le renouveler; je me sers alors tout simplement

d'un moulin à vanner le grain ; je le mets en communication avec mes gaînes : il pompe l'air et le rejette au-dehors. Jusqu'à présent ce moyen a suffi pour rendre à la magnanerie un air pur ; mais je crois que, dans quelques années, lorsque les nouvelles plantations de mûriers me permettront de faire 12 ou 14 onces de graine, ce moyen ne sera plus assez puissant ; j'aurai recours alors aux nouvelles inventions que l'on aura pu faire sur cet important objet.

Depuis 14 ou 15 ans que je m'occupe de l'industrie de la soie, j'ai élevé seulement trois espèces de vers : les Turins, les *sina* et les Petits-Milanais ; c'est à ces derniers que je donne la préférence. Ils sont beaucoup plus vigoureux, montent mieux à la bruyère ; les cocons sont petits, mais bien faits, extrêmement durs aux extrémités. Il faut moins d'espace aux vers, ils mangent moins, et leur rendement en soie est presque le même. Dans les années favorables, 2,800 cocons pesant 5 kilogrammes me fournissaient 1/2 kilogramme de soie. Ces expériences ont souvent été répétées, elles donnaient toujours le même résultat ; mais je crois qu'avec les perfectionnements que l'on a apportés à la filature, 5 kilogrammes de cocons ne peuvent plus produire 1/2 kilogramme de soie. — Les vers Turin me rapportaient dans les mêmes proportions. Mais souvent le dernier âge était plus pénible ; ils montaient plus lentement à la bruyère ; il y avait des jaunes en plus grande quantité ; enfin ils prenaient plus d'espace, mangeaient plus, en raison de leur grosseur, les cocons étaient beaucoup plus gros, mais plus faibles. — J'ai élevé ces deux espèces de vers pen-

dant plusieurs années, afin de pouvoir comparer leurs produits; mes expériences m'ont amené à préférer les Milanais. — Les vers *sina* se portent très-bien chez moi, je n'ai pas observé qu'ils fussent plus délicats que les autres; ils sont vigoureux, montent bien à la bruyère; il y en a rarement de jaunes au dernier âge, mais leurs cocons, quoique beaucoup plus gros que ceux des Petits-Milanais, pèsent beaucoup moins, et la différence dans le prix ne compense pas la perte. — La livre de soie que je fesais filer chez moi me revenait à 5 fr. à peu près. — Les tours que j'employais étaient très-mauvais, mes fileurs inhabiles, et ma soie par conséquent d'une qualité bien inférieure à celle que l'on obtient dans la filature de M. de Tillancourt. Je la vendais chaque année à M. Champoiseau, à Tours. Il se louait beaucoup de sa force et de sa beauté. Le prix qu'il m'en donnait variait extrêmement : de 18 à 34 fr. la livre; mais je crois que je pouvais compter alors sur 24 à 25 fr., terme moyen. Si le prix des cocons se maintenait chaque année à 2 fr., je crois qu'il y aurait pour les éducateurs avantage à vendre les cocons, puisqu'on les leur achète tels qu'ils sont dans les bruyères, simples et doubles tout ensemble.

La dernière plantation de mûriers que nous avons commencée il y a cinq ans, s'étend sur 2 hectares 1/2 de terrain sablonneux, peu propre aux cultures ordinaires de notre vallée, mais d'une nature excellente pour le mûrier, car il y vient à merveille. Nous avons planté deux espèces de mûriers, les moretti et le mûrier ordinaire greffé sur plant, nous donnons la préférence à ce dernier; sa récolte de feuille est plus abon-

dante, plus facile, et il gèle moins facilement. Presque tous nos mûriers sont des mi-tiges : dans une seule direction, nous avons fait une haie de mûriers qui doit servir de clôture avec le voisin, et planté quelques arbres à haute tige dans une autre. Nous préférons le mi-tige, parce que la cueillette se fait plus facilement; les frais sont moins considérables, et on peut se servir de leurs feuilles dès la troisième ou quatrième année. Le mûrier à haute tige ne peut être considéré en rapport que la sixième ou septième année, la cueillette en est plus difficile. Nous le taillons également tous les trois ans.

Maintenant, Monsieur, il me reste à vous donner des renseignements sur les produits d'une magnanerie dans notre pays. Je vais tâcher de satisfaire à votre désir, en prenant la nôtre pour exemple, en comparant nos produits depuis plusieurs années.

Notre magnanerie telle qu'elle est construite, et lorsqu'elle sera garnie de tout le mobilier nécessaire pour élever 12 ou 14 onces de graine de vers à soie, peut être évaluée à 6,000 fr.; les 2 hectares 1/2 plantés depuis 5 ans, et les 500 pieds d'arbres à haute tige suffiront à leur nourriture; 12 onces de vers à soie peuvent rapporter en moyenne 1,000 livres de cocons, je crois que le prix moyen des cocons peut être évalué 1 fr. 80, total du produit annuel, 1,800 fr. Sur lesquels il faut déduire, pour frais d'éducation, de cueillette et d'entretien du mobilier, 400 fr.; plus l'intérêt des capitaux placés dans la magnanerie, 300 f. total des frais à déduire, 700 fr. — Les 2 hectares 1/2 et les 500 pieds d'arbres à haute tige, produiraient

donc, année ordinaire, 1,100 fr. : ce qui fait plus que doubler le revenu annuel des 2 hectares 172 de terrains employés pour la culture du mûrier. Je ne pense pas que ce terrain sablonneux pût être affermé plus de 90 fr. l'hectare. Les mûriers à haute tige sont dispersés sur nos propriétés; ils ne sont pas organisés en plantations régulières : je ne puis estimer la quantité de terrains qu'ils pourraient couvrir s'ils étaient tous réunis; mais, tels qu'ils sont plantés, au milieu des prairies, dans des îles, le long des chemins, ils ne causent aucun préjudice aux autres cultures. — Les frais de plantations sont peu considérables; ils consistent à faire des fosses de trois pieds de profondeur, afin d'ameublir le terrain. — Nous avons planté de la poucette deux ou trois ans; l'espace compris entre les lignes de mûrier a été ensemencé en pommes de terre et haricots: il ne faut donc presque pas compter de non-valeur. — Les feuilles se vendent ici en moyenne 05 c. le kilo.; un pied d'arbre en plein rapport s'achète de 1 fr. 25 à 1 fr. 50 c. Les seuls que nous achetons sont situés dans une île en face du château de Boumois. Ils sont magnifiques, les 36 pieds que nous payons 44 fr., nous rapportent, année ordinaire, 80 sacs de feuilles ou 1850 livres.

Je n'ai pu, Monsieur, vous donner de renseignements sur le prix du chauffage, n'ayant jamais fait de provisions séparées pour l'usage de la magnanerie. Ces frais varient suivant la température. Cette année, je dois employer seulement le charbon de terre. L'année prochaine je pourrai vous donner des détails bien certains.

Je crois, Monsieur, avoir répondu à toutes les questions que vous m'avez adressées, je désire beaucoup que ces quelques notes puissent vous être de quelque utilité; je puis en garantir l'extrême exactitude.

Recevez l'assurance de mes sentiments distingués.

M. L. Tessié de la Motte.

Les Rosiers, 28 avril 1845.

NOTICE

SUR

DEUX TOMBEAUX DÉCOUVERTS A TOUSSAINT.

Deux procès verbaux ont été faits à l'occasion des objets trouvés dans cette ancienne Eglise : le premier, dressé par M. Lèbe-Gigun, chevalier de la Légion-d'Honneur et receveur principal des contributions indirectes, en date du 10 mars 1845, établit qu'à la profondeur de 1 mètre 50 centimètres et très près du portail de la nef, à l'intérieur, vers la droite en entrant, l'on a déterré un tombeau en forme d'auge, composé de plusieurs pierres, de la classe de ceux appelés *non apparentes*, qui renfermait un squelette d'abbé, dont le tibia de la jambe droite avait été fracturés. Ce squelette, très-bien orienté, c'est-à-dire ayant la tête à l'ouest, mais posée sur un chevet de manière que le visage regardait le lever du soleil ; ce squelette, dis-je, touchait par son épaule gauche à une crosse qui pouvait avoir eu 1 mètre 60 centimètres de hau-

teur. Cette crosse de cuivre émaillé et doré, se divise en quatre pièces, savoir : *la volute*, représentant une branche roulée en spirale qui se termine par une fleur également émaillée, avec reflets bleus, rouges et verts; la *boule meplate* sur laquelle on remarque incrustées des quatre-feuilles et des ogives en trèfle. La *douille* enveloppée d'un dessin à losanges, et enfin, la *hampe*, dont le bois au toucher tomba presque entièrement en poussière.

Le second procès-verbal dressé par nous, le lendemain, en présence de MM. de Beauregard, président à la Cour royale, de Bernard de la Fregeollière et Lèbe-Gigun, constate que l'on a découvert un autre tombeau voisin du premier, à la profondeur de 1 mètre 70 centimètres, ayant à peu près les mêmes conditions de forme et d'orientation. On y trouva des ossements, parmi lesquels les restes du crâne présentèrent à l'intérieur une légère couche brillante, qui vraisemblablement est du phosphate de chaux cristallisé. C'est, je crois, le cas de déclarer ici que la tête généralement disparaît et s'anéantit la première, les tibias et les fémurs les derniers, par suite de ce grand travail de décomposition qui pour notre squelette est une seconde mort.

Ajoutons que l'on a déterré des résidus de *charbon de bois* autour du cadavre; des *feuilles de laurier* placées sous la tête; des restes de *linceul ou plutôt d'un vêtement sacerdotal*, des *débris de chaussure*, et à main droite du défunt, une *très belle crosse* en cuivre doré, dont la volute représente un serpent ailé ou dragon, ayant pour langue une petite croix latine; le

crâne reposait sur le sommet de cette crosse, qui, avec sa hampe de bois, pouvait avoir 1 mètre 70 centimètres de hauteur. La volute, la boule meplate et la douille y sont d'une seule pièce, sans émail et sans arabesques. Le bas de la hampe était enchâssé dans une gaine en cuivre doré mais très oxidé.

Tous ces objets appartenant au Musée des antiquités d'Angers et dessinés par M. Lèbe-Gigun, demeureraient incompris, si à l'analyse des deux procès-verbaux précités, l'on ne joignait pas l'interprétation suivante.

Rien n'est à négliger dans cette découverte, pas même *la situation des tombeaux*. On se demande en effet pourquoi ceux dont il s'agit et qui renfermaient deux abbés, c'est-à-dire deux hauts dignitaires de l'Église, étaient placés tout près de la porte d'entrée, en un lieu très éloigné du sanctuaire?

Afin de répondre à cette question, il importe de se rappeler les défenses faites durant les premiers siècles d'enterrer dans les églises, défenses qui semblent avoir été traditionnellement en vigueur, avec plus ou moins de sévérité jusqu'au XIVe siècle : je dis avec plus ou moins de sévérité, parce qu'il existait certaines exceptions à l'égard des ecclésiastiques les plus distingués (1).

Quoiqu'il en soit, il résulte de l'examen d'un assez grand nombre de tombeaux, que c'est vers le com-

(1) Du gouvernement temporel des paroisses, par M. S***, conseiller au présidial d'Orléans, Paris, 1769, page 72.

mencement du XVe siècle que se généralisa pour les laïcs l'usage d'être enterrés sous les porches, dans les nefs, dans les ailes et jusqu'au fond du chœur des églises. Avant cette invasion, les hauts dignitaires ecclésiastiques s'estimaient heureux de savoir que leur corps pourrait trouver place soit au fond des cryptes, soit près de la porte de la nef, soit même sous les porches. Ceci explique suffisamment pourquoi les tombeaux de nos deux abbés, dont l'un remonte au XIIIe siècle avec certitude, et l'autre probablement au XIVe, ont été trouvés près du grand portail de la nef, c'est-à-dire en un lieu très éloigné du sanctuaire.

Si nous passons maintenant à l'*orientation des corps*, nous dirons qu'au moyen-âge, la coutume de les poser dans le plan de l'est à l'ouest, a été à peu près constamment observée : savoir les pieds à l'orient et la tête à l'occident, mais posée sur un chevet de manière que le visage pût regarder le lever du soleil. Dans des cas fort rares, il est vrai, les pieds se trouvent tournés vers l'ouest, ce qui ne peut guères s'expliquer que par la négligence du fossoyeur, l'exigence des lieux, ou bien encore par le peu d'ancienneté de l'inhumation, car au XVIIIe siècle notamment, on avait perdu de vue les motifs religieux de l'orientation. Ceci répond à ce fait constaté dans le premier procès-verbal que plusieurs squelettes ayant les pieds à l'ouest, avaient été découverts près des corps de nos deux abbés et placés en sens contraire, mais à une profondeur beaucoup moindre et sans aucun vestige d'antiquité.

Il nous reste à vous faire connaître les motifs reli-

gieux de l'*orientation*; écoutons Guillaume Durand, évêque de Mende en Italie, né vers 1232, mort en 1296, ecclésiastique et jurisconsulte distingué : « On » doit, dit-il, inhumer le corps de façon qu'il ait la » tête au couchant et les pieds au levant, parce que » placé de la sorte il est tout prêt à entreprendre le » pèlerinage de la résurrection. »

Pour ce qui est de la tête placée sur un chevet de manière qu'elle puisse regarder l'Orient, M. de Caumont explique ainsi cet usage p. 269, VIe partie de son Cours d'Antiquités monumentales : « On voulait, écrit- » il, que la face fût tournée vers le lever du soleil, » parce que c'est de là que doit venir le Messie au jour » du jugement dernier. »

Parmi les autres objets signalés dans l'analyse du second procès-verbal, vous avez dû remarquer qu'il y est fait mention de résidus de *charbon de bois*. Depuis, l'on a trouvé autour de la place qu'occupaient nos deux tombeaux, un certain nombre de fragments de *ces pots à feu* en argile et souvent troués par la panse, destinés à renfermer les charbons sur lesquels brûlait l'encens; ouvrons encore Guillaume Durand pour l'explication de cette coutume : « En certains » lieux, dit-il, on dépose près du corps des charbons » avec de l'encens (Prunæ cum thure).... L'encens y » est placé afin de dissiper la mauvaise odeur du ca- » davre et aussi comme symbole des bonnes œuvres » du défunt. »

Nous avons rencontré de ces pots à feu dans des sépultures situées à Savennières, à Lesvières, sous la place du Ralliement, et sous une arcade de la chapelle

de l'hôpital général, rue Lionnaise. Un siècle et demi avant nous, le 8 janvier 1699, lorsque Monseigneur Lepeletier, évêque d'Angers, fit ouvrir le cercueil de Nicolas Gellant, prélat mort en 1290, et enterré à Saint-Maurice, on aperçut parmi les ossements des traces nombreuses de charbon de bois. Cet usage, suivant M. de Caumont, si compétent en ces matières, s'est perpétué jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

Que dirons-nous maintenant des *feuilles de laurier* placées sous la tête de *l'abbé du second procès-verbal*, désigné de la sorte, vu l'impuissance où nous sommes de l'appeler par son nom ?

Les plus étranges interprétations ont été osées : « C'est un abbé couronné dans quelque tournois lit-» téraire, disait l'un ; vous vous trompez, il portait la » mitre et la cuirasse, ajoutait un autre. »

Sans aucun doute, s'il avait eu le tibia fracturé comme *l'abbé du premier procès-verbal*, on en eût fait un héros blessé à quelque grande affaire. L'esprit va toujours chercher très loin ce qui est fort près ; consultons toujours G. Durand, cité par M. de Caumont : « Le corps est couché, dit-il, sur un lit de feuilles de » lierre et de laurier, dont la verdure est éternelle, ce » qui veut dire que ceux qui meurent dans la foi du » Christ ne cessent pas de vivre. »

De nos jours le cyprès et les fleurs d'éternelle, sont les emblêmes de l'immortalité !

A ceux qui persisteraient à voir dans notre abbé un ecclésiastique militant, nous dirons que si des lauriers ont entouré sa tête, son corps du moins n'a porté ni cotte-d'armes, ni cuissards, mais bien *un costume re-*

ligieux qui, d'après le peu que nous en avons sauvé, devait être doublé de soie ouvrée et tissu avec des fils dorés et argentés ; le bas de l'étole et sa frange se fesaient même encore remarquer au-dessous du genou, malheureusement au toucher presque tout a disparu. Du reste point d'anneau, ni croix pectorale, ni boucles sur la chaussure. A propos *de la chaussure*, qu'il nous soit de nouveau permis de citer G. Durand : « Il faut attacher des brodequins aux jambes des morts » pour qu'ils soient tout prêts à se rendre au juge- » ment dernier (debent habere caligas circa tibias, ut » per hoc, ipsos esse paratos ad judicium, etc.) » Il nous a été impossible de savoir si la chaussure de notre abbé ressemblait à des souliers ou à des brodequins, et quant à l'étoffe nous l'avons inutilement examinée ; croyant que ces restes pouvaient être du cuir, un morceau a été posé sur des charbons ardents, mais il n'a pas exhalé la moindre odeur.

J'arrive aux objets les plus intéressants et les mieux conservés ; je veux parler de la découverte *des deux crosses*. A quelle époque remontent-elles, s'est-on demandé tout d'abord ?

Pour répondre à cette question d'une façon convenable, il est nécessaire de les examiner séparément. Celle du premier procès-verbal est la plus ancienne, comme l'indiquent certains détails du XIII[e] siècle, c'est-à-dire *les quatre feuilles, les trèfles en ogive* et *la couche d'émail Byzantin* encore en usage à cette époque ; nous renvoyons ceux qui douteraient de cette date à la comparaison qu'ils pourront faire des ornements de cette crosse, avec ceux de la châsse de Saint

Taurin fabriquée vers 1240 et si bien décrite par M. Auguste le Prévost, membre de l'institut.

Le cuivre de la crosse dont il s'agit a été entaillé de manière à former des arabesques dans lesquelles l'artiste a coulé de l'émail.

L'autre bâton pastoral m'embarrasse davantage, cependant il y a des raisons de croire qu'il appartient au XIV siècle; il est au moins certain qu'il ne peut remonter au-delà de XIIIe, puisqu'il a été trouvé dans cette partie de l'église de Toussaint qui ne date que de cette époque (1); mais comme il n'a aucun des caractères du XIIIe siècle, nous sommes donc obligés de le reporter en deçà.

Faisons encore observer que cette crosse était haute de 17 centimètres en plus que celle du premier procès-verbal; or, suivant M. de Caumont, les crosses sont d'autant moins anciennes qu'elles sont plus hautes, celle que nous venons de décrire serait donc postérieure à sa voisine du XIIIe siècle.

Mais, m'a-t-on objecté, pourquoi n'appartiendrait-elle pas plutôt au XVe siècle ou même aux suivants, qu'au XIVe ?

Parce qu'elle ne possède, répondrai-je, aucun des caractères bien connus qui conviennent à ces époques. Pour s'en convaincre, il suffit de la comparer notamment avec la crosse de St. Nicolas dessinée dans les œuvres complètes de René d'Anjou, avec celle de

---

(1) Voir la notice sur Toussaint par M. l'abbé Choyer, p. 358 du T. II de la XI session du Congrès scientifique.

l'abbé Jacques le Roy, reproduite sur la tapisserie de St. Florent, enfin avec celle de Claude de Rueil, que l'on voit au musée sur la statue en marbre blanc de ce prélat.

Nous la plaçons donc au XIVe siècle, vu l'impossibilité où nous sommes d'en agir autrement. Ajoutons que l'absence des arabesques émaillées et sa grande simplicité la reportent naturellement à cette époque; *au-delà* en effet beaucoup de dessins damasquinés; *en deçà* d'éclatantes broderies et de nombreuses ciselures ogivales, toutes choses qui ne se rencontrent point sur notre crosse!

Cette argumentation n'a pas suffi aux sceptiques, et, sans tenir compte de la date du XIIIe siècle qui convient à cette partie de l'édifice où elle a été trouvée, ils ont dit : Mais précisément parce qu'elle est simple dans sa forme ne pourrait-elle pas remonter aux premiers âges du christianisme, par exemple du IVe siècle au IXe? A cela je répondrai qu'il résulte de divers travaux archéologiques que les crosses des abbés très probablement n'avaient pas de volute avant le XIe siècle, et qu'elles ressemblaient jadis au *gamma des évêques grecs*. Le célèbre Millin cite entre autres le tombeau de l'abbé Isarn, mort vers 1048, sur lequel on voyait une crosse semblable *au gamma, c'est-à-dire sans volute*, ce qui concorde bien d'ailleurs avec ce que nous apprend le *Dictionnaire des Sciences* : « Il » y a, dit-il, beaucoup d'apparence que la crosse, » dans son origine, n'était qu'un bâton pour s'ap- » puyer... Il n'en est point parlé dans l'histoire des » premiers siècles de l'Église. »

L'objection me paraissant renversée, je passe au *symbolisme* du bâton pastoral qu'Isidore de Séville, écrivain du VIe siècle, nous a révélé; on le donnait, assure-t-il, à l'évêque *pour marquer qu'il a le droit de corriger et qu'il doit soutenir les faibles.*

Quel sceptre vaut celui-là?

Maintenant pourquoi parmi les crosses à volutes, les unes représentent-elles une *branche recourbée*, les autres un *serpent en spirale?* Je l'ignore! Mais n'y aurait-il point dans la branche un souvenir de l'arbre de la science du bien et du mal, et dans le serpent un emblême de la prudence?

Ne se pourrait-il point également que la volute des crosses épiscopales fût une réminiscence du *lituus*, bâton augural des prêtres de l'ancienne Rome, ou bien encore du *pedum égyptien?*

Questions insolubles, peut-être! mais que l'on peut soulever sans danger pour l'Église qui, dans ses larges et sublimes appréciations dogmatiques, tout en faisant rude guerre au paganisme, ne crut point devoir répudier certaines formes très innocentes par elles-mêmes, des objets ayant servi au culte tombé.

25 *mars* 1845. V. GOGARD-FAULTRIER.

PREMIER PROCÈS-VERBAL.

L'an mil huit cent quarante-cinq le dix mars, à une heure après midi;

Je soussigné Lèbe Gigun, receveur-principal des

contributions indirectes, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, membre de la Société royale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, ma résidence; délégué par M. Godard-Faultrier, conservateur des musées d'antiquités et des monuments antiques de cette cité, à l'effet de diriger les fouilles qu'il exécute dans l'ancienne église de Toussaint affectée à la conservation desdits monuments antiques, certifie m'être transporté ce jour et à l'heure sus relatés dans ladite église, où étant et après avoir fait creuser une fosse de trois mètres sur deux environ de surface, j'ai découvert à un mètre cinquante centimètres de profondeur et à peu près même mesure de distance des deux murs formant l'angle de droite (en entrant), du bas de ladite église, un lit d'ardoises non taillées, placées les unes à côté des autres, dans une longueur de deux mètres; les ayant fait enlever, j'ai reconnu qu'elles couvraient une tombe composée de quatorze morceaux de pierre (dite tuffeau), taillés sur leur face interne et dressés sur leurs champs, placés sur le sol à joints approchés, sans mortier et dessinant un cercueil de proportion intérieure ordinaire. Dans le tuffeau qui ferme l'extrémité du côté de la tête, est pratiqué un creux pour la recevoir, demi circulaire oblong, à paroi verticale, et dont le fond est incliné vers l'intérieur du cercueil, sur un angle de 35 à 40 degrés. Ce cercueil, placé dans le sens longitudinal de l'église, avait son chef du côté de l'occident, contrairement à plusieurs squelettes trouvés au-dessus de cette tombe, et qui tous avaient la tête placée à l'orient; dans le fond existait une couche de terre très fine, assez épaisse

pour recouvrir presqu'entièrement les deux tibias et les deux fémurs, qui, avec le crâne, sont les seuls débris du squelette conservés à peu près entiers. Cette terre paraissait s'être infiltrée par le côté de la tête avec les eaux pluviales. J'ai pu constater que la jambe droite avait été fracturée à 10 centimètres environ de son extrémité inférieure, et que les deux parties du tibia avaient été mal rapprochées, en sorte que cet os est de 4 à 5 centimètres plus court que celui de la jambe gauche. A ce même côté du cercueil et dans la région de l'épaule, j'ai trouvé une crosse en cuivre doré et émaillé dans certaines parties, presque généralement oxidée; elle se compose de la volute, dont la forme et les ornements en feraient remonter l'époque au XIIIe siècle; d'une boule méplate, creuse et ornée de reliefs, dans laquelle elle s'engage; enfin, d'une douille s'ajustant aussi dans sa boule, également ornée et recevant le bâton qui avait été en bois et dont il restait quelques vestiges dans la douille.

Ayant fait retirer avec soin toute la terre contenue dans le cercueil et après m'être bien assuré qu'elle ne contenait plus aucun objet, j'ai fait enlever toutes les pierres composant ledit cercueil et les ai fait replacer dans le même ordre sur le sol même de l'église, au côté gauche de la nef, puis, après avoir aussi replacé les ossements recueillis, j'ai fait couvrir le tout de morceaux d'ardoises extraits de la fosse, et j'ai remis aux mains de mon dit sieur Godard, la crosse dont est question.

De tout quoi, j'ai dressé le présent procès-verbal,

que j'ai clos et arrêté les jour, mois et an que dessus, et ai signé :

LÈBE-GIGUN.

Vu et approuvé.

GODARD-FAULTRIER.

DEUXIÈME PROCÈS-VERBAL.

L'an mil huit cent quarante-cinq le onze mars, à une heure et demie après midi, en présence de MM. Lèbe-Gigun, receveur principal des contributions indirectes, chevalier de la Légion-d'Honneur; de Beauregard, président de chambre à la cour royale d'Angers, président de la Société royale d'agriculture, sciences et arts de la même ville; de Bernard de la Fregeollière, propriétaire; tous demeurant à Angers :

Je soussigné, Victor Godard-Faultrier, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, directeur du musée des antiquités d'Angers et membre des deux sociétés académiques de cette ville, ma résidence; certifie m'être transporté ce jour et à l'heure susdite, dans l'ancienne église de Toussaint, affectée à la conservation des monuments antiques de cette cité, où étant, j'ai procédé à l'examen d'un tombeau découvert le même jour, à un mètre 70 centimètres de profondeur, et à même mesure de distance environ des deux murs formant l'angle de droite (en entrant) du bas de la nef de ladite église.

Ce tombeau de la classe de ceux appelés *non apparents,* était en forme d'auge, mais plus large vers les flancs qu'aux pieds et à la tête; il se composait de plusieurs pierres de tuf, taillées sur leur face interne, dressées sur leurs champs, placées sur le sol, liées entr'elles avec de la chaux et recouvertes de larges ardoises. Le sol lui-même corroyé et parsemé en quelques endroits de *résidus de charbon de bois,* formait le fond du tombeau, dont le chevet en pierre de tuf encadrait la tête du défunt dans une sorte de *nimbe en creux,* demi circulaire oblong, à paroi verticale.

Ce cercueil, dans le plan de l'est à l'ouest, renfermait un squelette ayant les pieds à l'est et la tête à l'occident, mais relevé sur le chevet sus-relaté, de manière que le *visage regardait le levant.*

Les os n'ont rien présenté de curieux, si ce n'est à l'intérieur du crâne, une couche brillante, qu'à tort ou à raison, l'on a qualifiée devant moi, du nom de *phosphate de chaux cristallisé* : du reste, je conserve des échantillons qui pourront servir à un examen plus minutieux. C'est peut-être ici le cas de déclarer en passant et pour mémoire, que dans la plupart des tombeaux anciens, qui ont été depuis plusieurs années ouverts en ma présence, j'ai à peu près constamment remarqué que la tête disparaissait la première, les tibias et les fémurs les derniers.

Je reviens au procès-verbal, pour dire que l'on a trouvé dans ce tombeau les objets suivants :

1° Des résidus de charbon de bois, comme je l'ai déjà fait remarquer.

2° Des feuilles de laurier trouvées sous la tête.

3° Des restes de linceul, ou plutôt d'un vêtement ayant encore quelques fils argentés.

4° Des débris d'une chaussure dont je n'ai pu encore bien déterminer l'étoffe, si toutefois ce n'est pas du cuir.

5° Une très belle crosse en cuivre doré, dont la volute représentant un serpent ailé ou dragon des lèvres duquel s'échappe une petite croix, reposait sous la tête même du défunt.

Cette crosse, à la différence de celle si bien décrite par M. Lèbe-Gigun, n'est point émaillée; sa volute, sa boule méplate et sa douille sont d'une seule pièce, ensemblement fondues.

Elle avait une hampe en bois, dont le bout se trouvait enchâssé dans une gaîne également en cuivre doré, mais très oxidé.

La longueur totale de cette crosse était de 1 mètre 77 centimètres; pour la placer dans la tombe, on fut obligé d'écarter de quelques lignes le morceau de tuf qui fermait le cercueil du côté des pieds. Cette crosse ainsi que sa sœur, ont appartenu à des abbés de Toussaint. Nous reviendrons sur cette découverte dans un mémoire spécial.

De tout quoi j'ai dressé le présent procès-verbal que j'ai clos et arrêté les jour, mois et an que dessus, et ai signé avec les personnes sus-nommées.

Lèbe-Gigun.

Godard-Faultrier.

TROISIÈME PROCÈS-VERBAL.

RELATIF A LA DÉCOUVERTE D'UN TROISIÈME TOMBEAU DANS L'ÉGLISE DE TOUSSAINT.

En présence de MM. Lèbe-Gigun et de Soland, je soussigné, Victor Godard-Faultrier, déclare avoir découvert le 22 avril 1845, dans l'église de Toussaint, vers le milieu de la nef, à 2 mètres du mur sud et à la profondeur de 66 centimètres, une pierre tombale en ardoise d'une seule pièce, cintrée du côté de l'ouest et carrée vers l'est. Sous cette pierre qui a de longueur 2 mètres, de largeur vers la tête 70 centimètres, vers les pieds 56 centimètres, et d'épaisseur environ 11 centimètres, l'on a trouvé à un mètre 50 centimètres de profondeur au-dessous de ladite pierre d'ardoise, qui s'est fendillée et partagée en la relevant, l'on a trouvé, dis-je, un tombeau (forme d'auge), de la classe de ceux appelés non apparents, recouvert de plusieurs ardoises brutes; il était brisé en quelques endroits, ce qui arriva sans doute en le déposant; car il a dû être entier lorsqu'il fut extrait de la molasse coquillère de Doué.

Il est long de 1 mètre 80 centimètres de dedans en dedans, et de deux mètres en dehors, il a de largeur vers les épaules 70 centimètres, vers le milieu 50, vers les pieds 40, également en dehors.

Il renfermait un corps parfaitement orienté avec les objets ci-après :

1° Des chaussures qui disparurent au toucher;

2° Des restes de vêtements de forme méconnaissable;

3° Les débris d'un bâton de bois, long de 1 mètre 70 centimètres environ, que surmontait *une croix grecque,* en étain, pattée, à branches égales, ayant d'envergure 14 centimètres ; ce bâton, qui ne ressemble en rien à la crosse des abbés, occupait la droite du défunt. Egalement à sa main droite, mais en dehors du tombeau, les journaliers trouvèrent, le lendemain 23 avril, *un calice en étain* avec pedoncule en partie brisé : ce vase était renfermé dans un creux caché par une ardoise brute posée verticalement, il reposait sur une autre ardoise couchée horizontalement.

Je dois remarquer ici qu'il n'a pas été trouvé de charbons ni de pots à feu.

Egalement en dehors du tombeau, mais à main gauche du défunt, c'est-à-dire vers le nord, les journaliers quinze jours après découvrirent une autre petite grotte, composée de trois ardoises brutes, dans laquelle ils trouvèrent appuyé contre lesdites ardoises, *un vase en verre* avec pedoncule en pointe, ayant la panse en forme de gobelet, il contenait une substance durcie, que je ferai ultérieurement analyser, mais qui, je crois, est de l'huile durcie.

J'ai recueilli avec soin tous ces débris qui figureront au musée des Antiquités de la ville.

Bien que je sois fixé sur la date de ce tombeau, sur les qualités et nom du défunt, je m'abstiens d'en parler ici, me réservant le plaisir d'en faire une notice spéciale ; mais je ne dois pas clore le présent procès-verbal sans y mentionner la découverte de curieux fondements et celle d'un puits tout auprès dudit tom-

beau, toutes choses qui seront expliquées plus tard, me bornant aujourd'hui à la simple constatation des faits.

A Angers, ce 17 juin 1845.

Le rédacteur, GODARD-FAULTRIER.

RAPPORT

LU

A la Société d'agriculture sciences et arts d'Angers,

DANS SA SÉANCE DU 11 JUILLET 1845,

Par M. GODARD-FAULTRIER.

Recherches historiques sur la ville de Saumur, ses monuments et ceux de son arrondissement, par S.-F. BODIN, etc., 2e édition revue et augmentée, par P. G.

RAPPORT.

MM.

LÈBE-GIGUN,
DE SOLAND,
GODARD-FAULTRIER,
Rapporteur.

} Membres de la Commission.

Messieurs,

Félix Bodin se promenant un soir sur les bords du ruisseau d'enfer qui traverse sa terre de Lau-

nay (1) disait à l'un de ses amis : « Tenez, Jules ***, il est » regrettable que les Recherches Historiques sur le » Haut et le Bas Anjou écrites par mon père, soient » d'un prix trop élevé, mais si Dieu me prête vie j'en » ferai publier une édition toute populaire, et qui » d'ailleurs aura le mérite d'être soigneusement revue » et corrigée ; n'était ma santé, ce travail serait en » plein chantier. »

La santé ne revint pas, la mort de Félix mit obstacle à l'accomplissement de son dessein ; aussi bien n'eût-on pas manqué de dire autrefois : que vouliez-vous espérer d'un projet conçu près d'un ruisseau qui rappelle le Styx ?

Quoiqu'il en puisse être, après tantôt quinze ans, la pensée de Bodin fils, alors qu'on s'y attendait le moins, se réalise ; soit que les éditeurs, MM. P. Godet et Dubosse, aient connu les intentions du défunt, soit qu'une heureuse inspiration les ait guidés ; toujours est-il qu'ils promettent d'amener à bonne fin la seconde édition des *Recherches historiques*, abordable cette fois aux plus minces fortunes. La nouvelle édition se composera de deux tomes seulement, sans pour cela que les éditeurs aient rien retranché de l'ancienne qui avait quatre volumes ; bien au contraire, M. P. Godet a intercalé avec beaucoup d'art et d'à propos dans les pages de Bodin père, certaines observations sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure, et que les initiales P. G. font distinguer

(1) Commune des Tuffeaux.

aisément du texte primitif. Les basses marges sont également enrichies de notes qui placent les *Recherches historiques* au niveau des études actuelles.

Un demi-volume a déjà paru, le papier, les caractères, la mise en pages, enfin tout le matériel d'une excellente imprimerie s'y font remarquer avantageusement. Mais ce n'était là que le menu de la tâche des éditeurs, aussi M. P. Godet a-t-il été plus loin, et marchant sur les traces de l'école Bénédictine si bien remise en faveur dans notre département par M. Marchegay, il a joint comme nous le disions tout à l'heure, à la nouvelle édition des *Recherches*, bon nombre de notes et d'observations qui sont de véritables commentaires; le seul blâme qu'on puisse lui adresser c'est jusqu'ici d'en avoir été trop sobre. Des notes et des commentaires ! Fi de cette manière de présenter l'histoire, diront quelques partisans de cette jeune école qui a pour chefs MM. Guizot, Augustin Thierry et Châteaubriand ! — Un peu moins de présomption, s'il vous plaît, pourra-t-on répondre, car vos maîtres qui sont aussi les nôtres n'ont jamais jeté le moindre dédain sur *la manière Bénédictine*.

Avouons-le sans détour, il est tel ouvrage historique auquel la vogue n'a pas manqué et qui cependant à moins coûté à son auteur *qu'une série d'annotations*, et cela se conçoit aisément; en effet pour annoter et commenter un livre avec justesse, il convient de connaître non-seulement ce qu'il renferme, mais encore le milieu historique dans lequel il est écrit. En un mot pour rectifier ou critiquer un fait, il faut en avoir quelquefois mille présents à l'esprit.

Sans doute il devrait en être ainsi toujours, mais l'expérience prouve que beaucoup font des volumes, écrivent, j'allais dire bâtissent l'histoire autant avec de l'esprit et de l'imagination qu'avec des faits. Ne blâmons pas trop cette manière qui, lorsqu'elle n'est point exagérée, a l'avantage de donner au récit de la vie et de la couleur; mais aussi, nul dédain sur ces travaux qui, ayant plus de solidité que d'éclat, ne payent que faiblement de retour les peines qu'ils ont coûtées.

Nous disons cela parce qu'il nous est revenu, à très petit bruit il est vrai, que le mérite des annotateurs était fort maigre. Or c'est là une erreur contre laquelle tous ceux qui s'occupent d'histoire devront protester.

Du reste, M. Godet a dû mettre de l'intérêt dans la plupart de ses notes, je citerai entr'autres celle concernant saint Christophe que Bodin assure avoir été le même personnage que *le grand Ogmius ou l'Hercule gaulois.* « Ce petit arrangement historique, écrit M. » Godet, que Bodin fait à la façon des philosophes » du XVIII[e] siècle, n'a de fondement que dans son » imagination. Déjà avant lui, Melanchton avait pré» tendu qu'il n'y avait jamais eu de saint Christophe ; » mais tous les savants de l'époque en rejetant la » taille gigantesque et les anecdotes fabuleuses de la » vie du saint, ont reconnu son existence. Il paraît en » effet qu'il naquit à Samo en Lycie, et qu'il eut la » tête tranchée l'an 250 pendant la persécution de » Dèce. »

Puis M. Godet nous apprend pourquoi l'on plaçait

au moyen-âge la statue du saint dans le lieu le plus fréquenté et le plus en évidence, à l'entrée des églises; pourquoi on la peignait même en dehors, « c'est, » dit-il, que l'on croyait ne pouvoir mourir en ré- » prouvé le jour où l'on avait vu son image. »

Il cite de curieux textes à cette occasion et réfute en même temps Bodin, tout en expliquant la taille prodigieuse attribuée à notre saint. « N'était-il pas na- » turel, ajoute-t-il, de penser que celui *qui portait* » *le Christ* (1), ce Dieu immense et infini, devait être » lui-même immense et presqu'infini. »

Ensuite il termine par une citation très curieuse du poète Vidal.

Cette manière de critiquer a du piquant sans manquer aux convenances.

Il fait également avec beaucoup d'à propos des emprunts à Merimée, à MM. Charles Joly, de Beauregard, Marchegay, Coulon, à tous ceux enfin qui ont écrit sur l'Anjou (2).

L'esprit qui préside à l'œuvre de M. Godet est un esprit de droiture et de justice. Ainsi en parlant de la féodalité, il dit : « M. Bodin laisse échapper son an- » tipathie contre ce qu'il appelle le joug, la tyrannie » féodale. Sans doute la féodalité eut son ridicule, » despotique, immoral même; mais aussi, elle ne

---

(1) Le mot Christophe est formé de deux mots grecs signifiant porte-Christ.

(2) Il a recueilli des documents précieux dans les œuvres de M. Godard. La modestie de l'auteur du rapport l'a empêché de se nommer.

» manqua, comme dit M. Guizot, ni de dignité, ni de » gloire. Elle établit en France une véritable nationalité. Qu'on ouvre les archives d'Anjou de M. Marchegay, on comprendra en lisant les nombreuses » chartes qu'il a produites, quelle fut la vie des hommes du moyen-âge et combien d'historiens ont été » injustes envers eux. »

M. Godet ne craint même pas d'attaquer les préjugés les mieux enracinés. On connaît la tradition relative à la conduite de Robert d'Arbrissel « qui, assurait-» on, passait souvent les nuits entre deux jeunes religieuses, lesquelles s'accordèrent toujours à déclarer qu'il avait constamment triomphé des tentations. » Ce qu'il y a de certain, continue Bodin, c'est que la » cour de Rome se détermina enfin à ajourner la canonisation de Robert qu'elle avait d'abord béatifié. »

M. Godet combat de la sorte cet étrange récit.

« Pour juger, dit-il, du degré de confiance que » mérite ce vieux conte, rechauffé dans les temps » modernes par Bayle et quelques écrivains protestants, il ne faut que lire les écrits de Geoffroy et » Marbodé cités par Bodin. Ces lettres, où respire la » plus tendre charité, loin de l'incriminer, n'expriment pas même de la part de leurs auteurs le plus » léger soupçon contre lui. Ils se contentent d'exhorter » Robert à se corriger s'il est coupable, à se justifier » s'il est innocent. Et ce qui prouve que son innocence » triompha bien vite et bien facilement, c'est qu'immédiatement après ces lettres, Geoffroy et Marbodé » se firent ses apologistes et les coopérateurs de son » zèle. »

On trouvera ensuite des notes très neuves sur l'origine du château de Pocé.

M. Godet jusqu'ici n'a pas laissé prise à la critique, mais voilà qu'à la page 150, 151 et 152 il semble avec M. Coulon, ajouter foi à cette singulière tradition qui veut que la célèbre tour d'Evrault à Fontevrault « ait été construite et habitée par un fameux brigand » nommé Evrault. »

—Eh mon Dieu, cette tour est tout simplement une *lanterne des morts* construite au temps de Robert d'Arbrissel dans ce style Lombard ou Roman, qui règna de concert avec l'Ogive durant tout le XII[e] siècle.

M. Godet pourra voir dans un pâté de maisons situé entre la rue *Cour couronne* et la muraille sud de l'église Saint-Nicolas à Saumur, une *lanterne des morts*, moins belle il est vrai que celle de Fontevrault, mais à peu près dans le même style; et je ne pense pas que les habitants de Saumur aient été autrefois disposés plus qu'aujourd'hui à souffrir le logis d'un brigand à leurs portes. Du reste, nous renvoyons M. Godet aux pages 337, etc., etc., de la sixième partie du Cours d'antiquités monumentales de M. de Caumont, qui lui apprendra, d'après un passage de Pierre le Vénérable, mort en 1156, l'usage de ces lanternes des morts. Au risque d'être traité de docteur en *us*, nous citerons textuellement ce passage : « *Obtinet medium* » *cimeterii locum structura quædam lapidea, habens* » *in summitate sui quantitatem unius lampa-* » *dis capacem, quæ ob reverentiam fidelium ibi* » *quiescentium, totis noctibus fulgore suo locum*

» *illum sacratum illustrat. Sunt et gradus per quos* » *illùc ascenditur; supràque spatium duobus vel* » *tribus adstandum, vel sedendum hominibus suf*» *ficiens, etc.* »

M. le Cointre-Dupont ajoute « que le motif qui fai» sait élever ces fanaux, était de préserver les vivants » de la peur des revenants et des esprits de ténèbres » dont l'imagination de nos ancêtres peuplait les ci» metières pendant la nuit; de les garantir de ce *ti*» *more nocturno*, de ce *negotio perambulante in* » *tenebris* dont parle le Psalmiste; enfin de convier » les vivants à la prière pour les morts. »

Nous pourrions, messieurs, continuer nos observations sur les notes de M. Godet, et le plus souvent avec éloges; mais comme un rapport ne doit être en général qu'un reflet des œuvres d'auteur, nous saurons nous arrêter ici, malgré tout le plaisir que l'on éprouve à rendre longuement compte d'un excellent travail.

Cependant nous ne clorons pas ces quelques lignes sans appeler l'attention de M. Godet lorsqu'il arrivera au XVII[e] siècle, sur les effets de la *révocation de l'édit de Nantes à Saumur.*

Trois opinions sont en présence: la plus ancienne qui est celle de Bodin, élève le chiffre des exilés Saumurois en 1685, à plus *des deux tiers* de la population.

La seconde, beaucoup mieux étayée, est celle de notre savant archiviste M. Marchegay, qui, s'appuyant sur un passage de Miroménil, fait monter le chiffre seulement à environ *la moitié* de la population.

La troisième qui est la nôtre et que M. Desmé, dans

une notice aussi bien écrite que bien pensée a developpée avec une précision incontestable, réduit ce chifffre bien au-dessous des deux précédents, c'est-à-dire *environ au sixième*. Cette dernière opinion, adoptée d'ailleurs par MM. de Beauregard et Courtiller, a pour elle les registres de naissance. La question est donc de savoir qui l'on doit préférer ou de l'affirmation de Miroménil contemporain, il est vrai, ou des registres de naissance que l'on peut consulter au greffe municipal de Saumur, et qui sont également contemporains.

Les partisans de la seconde opinion, car la première est sacrifiée, ont à dire que les registres des naissances au XVIIe siècle, étaient fort mal tenus : je ne le conteste pas; mais alors s'il y a eu des oublis, il faut bien croire qu'ils portaient *proportionnellement* sur les catholiques comme sur les protestants, ainsi l'objection tombe d'elle-même. On dit encore, et ceci passe le sérieux, que les protestants faisaient baptiser leurs enfants par les curés de l'église romaine : d'où il suivrait que l'on aurait compté au nombre des naissances catholiques beaucoup de naissances protestantes. Cette objection est au moins bizarre. Aussi, loin d'en déduire que la population protestante de Saumur était supérieure ou même égale à la population catholique, je serais disposé à en conclure son infériorité quant au nombre. Le moyen de croire que le plus fort se serait soumis de la sorte au plus faible, et cela de 1612 à 1622, époque de Duplessis-Mornay !

Mais tout cet échafaudage tombe « devant le vœu

» par lequel les habitants de Saumur consacrèrent
» leur ville à la Sainte Vierge en 1615. »

Si la population avait été en majorité protestante, un pareil fait fût-il arrivé? Assurément non (1)!

Mais, sera-t-il objecté, comment pouvez-vous combattre le chiffre qui veut que la moitié au moins de la population de Saumur ait été protestante? Très facilement, je vous assure. Il suffit de savoir comment de nos jours se font certaines statistiques ministérielles, et cependant en cette matière nous nous piquons d'une grande supériorité sur le passé.

Miroménil serait-il donc plus infaillible? non pas que je sache. Comme l'écrit très bien M. Desmé « il
» suffit de voir les corrections de M. Marchegay pour
» s'apercevoir que le mémoire de Miroménil est plein
» d'inexactitudes. »

On a voulu faire de cette question une question religieuse; vous avez intérêt, nous a-t-il été dit, vous autres catholiques, à diminuer le chiffre des exilés. — Pourquoi, s'il vous plait, serions-nous coupablesd 'un fait que la politique de Louis XIV a seul accompli? Ignore-t-on que le grand roi pesait sur Rome de tout son poids pendant qu'il exilait les huguenots; son bon plaisir voulait de l'unité partout. Quoiqu'il en soit, nous laisserons à M. Godet dans ses prochaines notes le soin de discuter ce débat et de le clore.

Deux mots maintenant sur les dessins qui sont en

(1) Il faut encore faire observer qu'il n'y avait qu'un temple à Saumur, tandis qu'il existait plusieurs églises.

plus grand nombre dans cette seconde édition que dans la première; M. Godet, tout en conservant ceux de Bodin, en a fait quelques autres, parmi lesquels nous avons spécialement remarqué *des détails* tout à fait nouveaux de la magnifique église de Cunault. Ces détails proviennent des cartons de M. Joly-Leterme, architecte, à Saumur. On y voit les dessins d'un certain nombre de fresques, et de chapiteaux, la vue de la tour, *la restauration coupe en travers*, *et la restauration élévation.*

Ces dessins très purs et très exacts ont été confiés au bel établissement lithographique de la maison Charpentier à Nantes. C'est assez faire l'éloge du tirage.

Je pourrais finir là, Messieurs, et pourtant il me reste à vous associer intellectuellement du moins à l'œuvre de M. Godet; Bodin n'appartient pas seulement à Saumur, il est en propre à l'Anjou. Ainsi donc vous serez heureux avec moi d'avoir appris que son ouvrage a mérité les honneurs d'une seconde édition; n'est-ce pas là le plus beau panégyrique que puisse ambitionner un auteur?

V. Godard-Faultrier.

Angers, 11 juillet 1845.

HOMMAGE

A LA MÉMOIRE DE MON AMI

H. AUBIN DE NERBONNE,

LU DANS LA SÉANCE DU 20 JUILLET 1845.

Messieurs,

La mort de l'homme de bien est à la fois un deuil pour ses amis, une calamité pour ses concitoyens : fatale aux intérêts de ceux-ci, douloureuse à l'affection de ceux-là, elle les confond tous dans une commune douleur. Aussi, à quelque titre qu'il nous appartienne, pourrions-nous, au souvenir de tant de qualités aimables, de solides vertus, pourrions-nous, dis-je, ne pas déplorer la perte que nous venons de faire de notre honorable collègue M. Aubin de Nerbonne?

Eh! qui mieux que moi apprit à le connaître et à l'estimer? moi, le compagnon de son enfance et plus tard de sa vieillesse, le confident de ses pensées les plus intimes, moi, toujours le premier appelé à partager avec lui les nobles plaisirs des arts et les joies pures de la famille, moi enfin, le dernier à qui il serra la main, encore debout (1)!

(1) A la veille de m'absenter, le dimanche 24 novembre, je le vis au sujet d'un rapport à présenter à cette séance; nous nous ajournons au samedi suivant. Le samedi je reviens. .. il manquait au rendez-vous.

Vous le voyez, Messieurs, c'est bien à moi qu'était imposé le devoir sacré de vous entretenir de ce digne ami qui, je n'en doute pas, nos rôles intervertis par la destinée, eût pris ma place aujourd'hui et vous eût parlé de son ami, si peu qu'il y ait à en dire.

Souffrez donc que j'esquisse, en quelques traits seulement, cette vie si calme et si uniforme en apparence, et pourtant si variée et si pleine, de notre respectable collègue : oui, en quelques traits seulement; car il me semble l'entendre cet homme veritablement modeste et si peu gâté par la flatterie, me répéter ce qu'il me disait parfois, lorsqu'un juste hommage, trop long-temps contenu, échappait à ma discrétion : assez ! mon ami, assez !

Convenons-en, Messieurs, la génération nouvelle ne se montre pas toujours équitable envers les choses et les hommes qui l'ont précédée. Trop souvent, éblouie qu'elle est par l'éclat et le nombre des brillantes créations qui l'environnent, elle oublie ce qu'il revient de reconnaissance à ceux qui frayèrent la route. Dans son inexpérience, elle ne paraît pas se douter que, par suite du mouvement rapide imprimé d'avance aux idées et qu'accélère sa propre activité, elle se verra dépassée plus promptement encore qu'elle n'a dépassé sa devancière,

Ces réflexions naissent naturellement de mon sujet; chaque jour les fortifie, parce que chaque jour tend à effacer davantage la trace des nombreux services rendus par M. de Nerbonne à sa ville natale.

Appelé par sa position sociale et par sa fortune à une existence indépendante, il songea du moins à sup-

pléer aux occupations qu'imposent à d'autres la magistrature, l'administration ou le négoce, et de bonne heure le goût le plus vif, je devrais dire une véritable passion l'entraîna vers l'horticulture et surtout vers la musique; agréables et nobles délassements qui répandirent leurs charmes jusque sur ses derniers jours.

Étranger à toute ambition, sans désirs comme sans envie, mais toutefois inébranlable dans ses principes, semblable à l'*impavidum* d'Horace, il traversa nos orages politiques la tête haute et le cœur droit. Sa carrière n'offre donc pas ces évènements, ces péripéties qui soutiennent si merveilleusement la parole tribunitienne. En un mot, M. de Nerbonne fut non un homme d'action, mais un homme de bien. Sa part est encore assez belle! Il eût pu, modifiant celle du Philosophe de Genève, prendre cette devise, que j'envierai toujours pour moi-même :

Vitam impendere bono !

Il comprit et surtout il se souvint en toute occasion que les arts ont besoin de deux auxiliaires : le talent de l'artiste pour les faire progresser, la générosité de l'amateur pour les encourager. Telle fut la source inaltérable de tant de zèle et de dévouement.

Le premier, le seul peut-être quant à l'attention délicate qui les couronnait, il fonda chez lui ces concerts si recherchés de nos dilettanti les plus distingués, et qui eurent tant d'influence sur la musique elle-même dans notre cité.

C'est dans son salon hospitalier que se répandaient à flots tant de richesses, chefs-d'œuvre de nos grands

maîtres lyriques et symphonistes, toutes puisées dans ce vaste répertoire, sans égal en province, incessamment et si libéralement ouvert aux plus simples réunions comme aux plus importantes solennités.

C'est dans son salon, justement cité, que s'empressaient de se faire entendre les sommités musicales qui visitaient notre ville : heureux d'offrir leurs prémices au goût éclairé, à la bienveillance affectueuse.

C'est dans son salon enfin que tour à tour de jeunes virtuoses, aujourd'hui l'honneur de nos soirées, essayèrent leurs premiers accords, et perfectionnèrent leur talent naissant, comme en un autre Conservatoire. Puissent-ils, pour leur honneur, ne l'oublier jamais!

A cette âme élevée, il ne suffisait pas de procurer aux artistes l'occasion de se produire, de reconnaître dignement leurs efforts; combien de fois, devinant l'infortune chez quelques-uns d'entr'eux, et prévenant des besoins tout près de se faire sentir, ne l'ai-je pas vu, dans le plus profond mystère et sous les formes les plus acceptables, leur faire parvenir des secours de toute espèce.

Eh! ne pensez pas, Messieurs, que ses offrandes ne connussent qu'une direction. Le malheur, à quelque classe qu'il appartînt, avait les mêmes droits à sa bienfaisance. Oh! noble ami! que ne puis-je tout dire!... mais ces secrets ne sont pas les miens.

Cependant quittons ce salon naguère si retentissant... Vains sons pour long-temps évanouis! Rentrons dans cette enceinte paisible où d'autres sympathies appelaient à leur tour notre zélé collègue. Qui, en effet, montra plus d'assiduité à nos séances, qui témoigna

un plus vif intérêt à nos discussions? Froid en apparence, mais plein d'ardeur; sobre de paroles, mais riche d'observations; difficile à entraîner, mais ferme dans ses convictions : que de fois il nous étonna par la hauteur de ses vues et par la justesse de ses réflexions.

Semblable à l'abeille travailleuse, c'était en dehors de la ruche qu'il élaborait son plus précieux butin; c'était au loin qu'il allait recueillir à grands frais ces fleurs, ces légumes, ces fruits précieux dont il dota notre Société. Aussi chaque exposition était-elle pour lui l'occasion d'un nouveau triomphe.

Il y a peu de mois encore, il mit la Provence à contribution et en reçut un important envoi. Un échantillon de choix parut flatter mon désir, il s'empressa de me l'offrir. Combien dois-je en regretter la perte : c'est le dernier don de l'amitié! Oui, il chérissait l'horticulture, mais ce n'était pas en égoïste, en amant jaloux, pour le plaisir mesquin, et cependant trop ordinaire, de posséder seul une espèce rare. J'en appelle à tous ceux qui eurent recours à son extrême obligeance. Un murmure approbateur me répond pour eux (1).

Ah! si la maison d'un citoyen ne devait pas être murée, s'il m'était permis d'en franchir le seuil, je vous ferais asseoir au foyer domestique, je vous montrerais M. de Nerbonne, entouré de sa famille, chan-

(1) Son nom retentira encore dans nos rangs, dignement porté, et enrichi de ce que d'autres temps permirent d'acquérir de savoir et de talents.

geant en douces jouissances les devoirs, souvent trop pénibles d'époux, de père et d'aïeul !

Du moins suivons-le dans la vie civile; là du moins il nous appartient; là nous le verrons développer des qualités sociales que personne peut-être ne posséda à un plus haut degré : je veux dire ce ton parfait, cette exquise politesse, ces égards pour tous qui commandent les égards de tous; qualités qui firent partie de son héritage, reste d'un autre temps, et dont nous nous éloignons chaque jour davantage. M. de Nerbonne a occupé dans sa ville une place qui ne sera pas remplie de si tôt.

Un seul défaut lui a été reproché; un seul, et qui de nous ne voudrait le mériter? trop de facilité, trop de confiance, qui l'exposa plus d'une fois à être dupe. Eh! qui de nous ne répéterait ce qu'il disait souvent : « Malheur à celui qui n'a jamais fait d'ingrats : il n'a donc jamais obligé! »

Tel a été l'ami, le sociétaire, le citoyen que nous avons perdu, et que vous regretteriez encore davantage, Messieurs, s'il m'eût été donné de mieux vous le faire connaître. Oui, je le sens, dans cette tâche sacrée, mes forces m'ont plus d'une fois trahi. Que vos cœurs y suppléent; et malgré son insuffisance, accueillez ce juste hommage à la mémoire du meilleur des hommes, du meilleur des amis!

L. Pavie.

